



**HAL**  
open science

**Le génie du lieu, ou comment des familles s'inscrivent  
dans l'espace urbain socio-histoire d'une rue,  
(1860-1950)**

Juliette Hontebeyrie

► **To cite this version:**

Juliette Hontebeyrie. Le génie du lieu, ou comment des familles s'inscrivent dans l'espace urbain socio-histoire d'une rue, (1860-1950) . Sociologie. École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2005. Français. NNT: . tel-01133406

**HAL Id: tel-01133406**

**<https://hal.science/tel-01133406>**

Submitted on 25 Mar 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

**ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES**

**Thèse**

en vue de l'obtention du Doctorat de Sociologie  
de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales

présentée et soutenue publiquement par

**Juliette Hontebeyrie**

le 9 décembre 2005

**Le génie du lieu,  
ou comment des familles s'inscrivent dans l'espace urbain  
socio-histoire d'une rue, (1860-1950)**

sous la direction de Christian Baudelot  
Professeur à l'École Normale Supérieure

**Composition du jury :**

**Christian Baudelot, Professeur, École Normale Supérieure**

**Yves Grafmeyer, Professeur, Université Lyon-II, (rapporteur)**

**Catherine Rollet, Professeure, Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines,  
(rapporteure)**

**Paul-André Rosental, Directeur d'études, École des Hautes Études en Sciences  
Sociales**

**Florence Weber, Professeure, École Normale Supérieure**



## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>3</b>
<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>11</b>
<b>I LA PROBLEMATIQUE.....</b>	<b>11</b>
I.1 Que montrer ? .....	11
I.2 Pourquoi avoir choisi d'étudier une rue ? .....	13
<b>II A LA RECHERCHE D'UN TERRAIN ET DE SOURCES.....</b>	<b>15</b>
II.1 La sélection du terrain d'observation.....	15
II.2 Les sources accessibles.....	16
<b>III LA DEMARCHE.....</b>	<b>19</b>
<b>PARTIE 1 DOMAINES ET TERRAIN D'OBSERVATION METHODES ET</b>	
<b>APPORTS .....</b>	<b>23</b>
<b>I EN PASSANT PAR LA RUE TRAVERSIERE.....</b>	<b>25</b>
I.1 Un tout petit objet d'observation .....	26
I.1.1. Loos-les-Lille .....	33
I.1.2. Loos à la loupe... vers la rue Traversière .....	38
I.2 Un résident mais pas seulement : le cas d'Auguste Wacquez .....	56
<b>II CHERCHE OBJET URBAIN POUR RECHERCHE URBAINE .....</b>	<b>90</b>

II.1	La ville : un objet urbain« universel » .....	90
II.2	La recherche urbaine : une discipline à dimension variable.....	92
III	PETIT ESPACE, GRANDES QUESTIONS : LA RUE WACQUEZ-LALO AU CŒUR D'UNE SOCIOLOGIE PLURIDIMENSIONNELLE.....	99
III.1	La formation de la population urbaine.....	99
III.1.1.	L'Ecole de Chicago .....	100
1.	La croissance .....	100
2.	Et si la rue Wacquez-Lalo était à Chicago ?.....	102
III.1.2.	Un grand ensemble et son peuplement : une population ou des sous-populations ? .....	114
III.1.3.	Une rue et des immeubles, un point de vue partagé ?.....	123
III.2	La famille dans la ville .....	129
III.2.1.	La famille, le village et la ville .....	129
1.	Deux titres, deux points de vue ?.....	129
2.	De la banlieue française à la banlieue anglaise.....	131
III.2.2.	La ville, le monde ouvrier et la famille.....	141
1.	Un monde ouvrier réellement homogène ?.....	141
2.	Un soutien familial aussi systématique ?.....	144
III.2.3.	Du rural à l'urbain, encore la famille.....	147
	<b>PARTIE 2 LES STRUCTURES FAMILIALES EN MILIEU URBAIN .....</b>	<b>155</b>
I	QUI HABITE RUE WACQUEZ-LALO ? .....	157

I.1	Des résidents et des ménages...	157
I.2	...De « qualité ».....	165
II	ARRIVER, HABITER ET QUITTER LA RUE WACQUEZ-LALO.....	171
II.1	Y a-t-il de la place rue Wacquez-Lalo pour les nouveaux ?.....	173
II.2	Combien de temps s'installer rue Wacquez-Lalo ?.....	175
III	UNE MOBILITE EN RELATIONS : RETOURS ET RESEAUX .....	181
III.1	Là ou pas là ? .....	181
III.2	Qui remplace qui ?.....	210
III.2.1.	Un siècle de Mullet et consorts.....	214
III.2.2.	Des Dalenne à Désiré Hennebelle : un cas fortuit ?.....	229
III.2.3.	Les Behagle : filiation directe mais limitée .....	234
III.2.4.	Les Dutilleul : un maximum de ménages dans un minimum de temps	240
	CONCLUSION DE LA PARTIE .....	246
	<b>PARTIE 3 APPROCHE FINE, LES LIEUX ET LES LIENS.....</b>	<b>253</b>
I	LA RUE WACQUEZ-LALO AU SINGULIER : DES TRAJECTOIRES INDIVIDUELLES INSCRITES DANS UNE HISTOIRE FAMILIALE .....	256
I.1	Une famille, des trajectoires.....	256
I.2	Artisanat et petit commerce : des transmissions complexes.....	267
I.3	Des biens immobiliers situés dans l'espace de la rue.....	278

I.4	Des modalités originales d’inscription dans l’espace .....	286
II	LA RUE WACQUEZ-LALO AU PLURIEL : UNE AIRE DE FAMILLES AUX AIRS DE FAMILLE	292
II.1	La rue Wacquez-Lalo : une aire de familles .....	297
II.1.1.	Installation précoce et faible mobilité familiale : le gage d’une perpétuation sur place.....	297
1.	Les Cardon.....	299
2.	Les Behagle.....	302
3.	Les Dorne.....	311
II.1.2.	Effets de calendrier collectif .....	320
4.	Des Lefèbvre-Fauvargue-Gauthier aux Fruleux puis Lemerre.....	321
II.1.3.	Effets de calendrier individuels.....	330
5.	Les Bride .....	330
6.	Les Roch.....	334
II.2	Une longévité sans égal.....	339
7.	Les Mullet .....	339
II.3	Le substrat professionnel de l’implantation durable .....	355
8.	Les Brunet.....	355
II.3.1.	L’artisanat, élément majeur des conditions de perpétuation .....	361
II.3.2.	Patrimoine, professions et cycles de vie .....	369
II.4	Histoires de patrimoine et histoires de famille .....	378

II.4.1.	L'importance de la localisation des biens.....	378
II.4.2.	L'entrelacs des dynamiques lignagère, foncière et professionnelle.....	387
II.5	La formalisation des solidarités familiales .....	392
	CONCLUSION DE LA PARTIE.....	396
	<b>PARTIE 4 PARCOURS INDIVIDUEL OU TRAJECTOIRES FAMILIALES ? .....</b>	<b>403</b>
I	DES FAMILLES DE VOISINS, DES VOISINS EN FAMILLE ? .....	416
I.1	De la sédentarité : des « liens denses ».....	416
I.2	Du vertical et de l'horizontal : des « liens souples » .....	417
I.3	Des liens souples et presque denses .....	430
I.4	Les isolés » .....	440
II	UNE FAMILLE POUR TOUS LES JOURS ET UNE FAMILLE DES GRANDS JOURS ? ....	453
II.1	Un mariage égale deux conjoints ? .....	455
II.1.1.	Les témoins de l'échantillon.....	469
II.1.2.	Usage des témoins et densité des relations familiales.....	479
1.	Des ressources distinctes .....	479
2.	Combinaison premier témoin / deuxième témoin.....	488
3.	Contrat de mariage et ascendance .....	509
4.	Famille de l'époux / famille de l'épouse .....	512
5.	Un nombre réduit de témoins .....	516
III	INDIVIDUS, MOBILITE ET FAMILLE .....	518
III.1	L'immobilité rue Wacquez-Lalo .....	521

III.1.1.	L'ensemble de la population.....	521
III.1.2.	Solidarité familiale et ancrage rue Wacquez-Lalo .....	522
III.2	Des trajectoires individuelles « sous contrôle » familial ? .....	526
III.2.1.	Les communes de naissance .....	527
1.	A partir des actes d'état civil .....	527
2.	Une influence familiale indéniable .....	529
3.	Des résultats confirmés par des sources moins fiables .....	534
III.2.2.	Proches mais distantes : Loos et Lille, deux espaces de migrations distincts	537
1.	La mise en jeu des relations familiales .....	541
2.	Pseudo immobilité, ville et famille .....	544
III.3	Les distances parcourues par les témoins .....	555
III.3.1.	Témoins, familles et distance .....	555
1.	Témoignage et distance .....	555
2.	Distance parcourue par les témoins et « densité » familiale .....	557
3.	Les mariages célébrés à Loos .....	562
	CONCLUSION DE LA PARTIE .....	567
	<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>575</b>
	<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>587</b>

## REMERCIEMENTS

Je remercie tout d'abord Christian Baudelot, sans qui ce travail n'aurait jamais abouti, et dont les remarques, toujours positives, ont motivé sa réalisation,

Paul-André Rosental qui a largement contribué à la réalisation de ce travail, par ses conseils et sa contribution à mon intégration dans différentes institutions. Je remercie le Plan Construction du ministère de l'Équipement, ainsi que la Mission du Patrimoine Ethnologique de la Direction du Patrimoine Architecture du ministère de la Culture, qui par le biais de deux conventions de recherche ont contribué à la réalisation de cette recherche. Les rapports qui en sont issus ont été rédigés avec Paul-André Rosental et s'intitulent respectivement "La différenciation sociale de l'espace, genèse socio-démographique d'un quartier urbain : la rue Wacquez-Lalo à Loos de 1866 à 1954" (mai 1996), et "Les lieux et les liens. Parenté, transmission et territoires dans un faubourg lillois, Loos-lès-Lille, 1840-1960" (mars 1999). J'exprime également ma reconnaissance à la direction SHS du CNRS qui m'a permis de bénéficier d'un détachement de deux ans pour mener à bien ce travail, et le Centre de Recherches Historiques qui m'a accueillie à cette occasion.

Claire Lemercier pour ses re, re lectures attentives et encourageantes

Joëlle Baudoin qui m'a accompagnée lors de ma première visite à Loos et m'a aidée dans la sélection de la rue Wacquez-Lalo.

Maïté Ely, documentaliste à l'Ined, dont les réponses ont toujours été rapides et efficaces, malgré mes nombreuses interrogations.

« La Galerie du Coin » et ses vernissages...



# INTRODUCTION

## I LA PROBLEMATIQUE

### I.1 Que montrer ?

Le travail présenté ici cherche à éclairer les modalités de l'urbanisation au cœur d'une région profondément bouleversée par les changements ayant affecté les grandes métropoles françaises au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle, et à montrer l'articulation entre contributions humaines et mutations spatiales dans cette évolution. La perspective mise en œuvre souligne l'importance, le rôle et les relais des dynamiques individuelles, au travers de la question des relations entre parcours de mobilité et (trans)formation(s) d'un espace. Ce sont ainsi les composantes à partir desquelles l'histoire d'une population et de son lieu de résidence permettent de préciser les contours d'un processus d'urbanisation que j'ai approchées. Dans ce but, je me suis penchée sur les interactions entre individus, et j'ai accordé de l'intérêt à la pluralité des calendriers enchevêtrés dans leurs parcours et leurs relations : biographique, généalogique ou historique, calendriers dans lesquels les événements observés s'entrecroisent, tels la succession de résidents ou la transformation du bâti. Je me suis donc interrogée sur les façons dont la résidence peut être prise dans un système d'interactions familiales, patrimoniales et/ou professionnelles et en même temps dépendre de la conjoncture historique ou économique.

En fait, mes observations visent à étudier l'existence de correspondances entre différentes facettes de la résidence : la durée, définissant l'ancrage ou la mobilité ; la date d'installation inscrite dans des conditions économiques et historiques spécifiques ; les opportunités et/ou les contraintes liées à ces date et durée ; les relations nouées dans l'espace proche et alentour ; le rapport à l'espace de résidence, appréhendé par l'intermédiaire de la détention de biens fonciers, afin de considérer

comment les résidents demeurant dans un espace donné, simultanément ou successivement, contribuent à façonner ce lieu plus ou moins durablement.

C'est pourquoi, ayant orienté ma recherche vers un espace situé à proximité d'un espace urbain préexistant, l'étude des liens entre une population et ses espaces de résidence, de circulation, de relations ou d'acquisition et de transmission, m'a conduite à reconsidérer des éléments centraux dans la définition d'un espace, et plus particulièrement d'un espace urbain : qu'il s'agisse de la continuité entre le rural et l'urbain ; du lien bien souvent postulé entre urbanisation, industrialisation et modernisation ; ou encore de l'appellation de banlieue, tacitement dépendante d'une métropole voisine. En parallèle, le relais que constituent les relations familiales s'est avéré être une piste fructueuse, d'autant plus que celle-ci m'a permis de scinder en trois groupes distincts la population observée. Dont l'une des conséquences majeures a été de contribuer à appréhender finement les différentes phases d'un processus de (trans)formation de l'espace observé, loin d'être monotone. C'est donc la prise en compte, sur une centaine d'années à partir de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, de la population ayant résidé au cœur d'une commune limitrophe à la métropole lilloise qui a constitué la base de mes premières interrogations, et mis en évidence les ressources disciplinaires qu'il me faudrait mobiliser afin d'appréhender conjointement dynamiques de peuplement et structuration de l'espace.

La localisation géographique de l'espace et la population observés, qui se veulent « extrêmes », répondent à la volonté d'inscrire les évolutions étudiées dans un environnement en profonde mutation ; dans le but de vérifier la pertinence de la décomposition de phénomènes *macros* (l'urbanisation) à l'aide d'échelle(s) plus grande(s), *micro* et *méso* (des trajectoires individuelles aux relations familiales). L'un des enjeux centraux qui découle de ce choix repose sur la possibilité d'observer, voire de quantifier, l'existence de relation(s) ou au contraire de décalage(s) entre des phénomènes observables à une échelle macroscopique et des événements nécessitant le recours à une analyse fine, individuelle, quitte à retourner à des registres

intermédiaires, *mésos*. A ce titre, des relais concrets, pratiques comme une famille étendue, un registre professionnel ouvert, un patrimoine foncier... constituent des outils précieux pour montrer les différentes voies que peut simultanément suivre un processus d'urbanisation.

## **I.2 Pourquoi avoir choisi d'étudier une rue ?**

En conséquence de quoi, le travail dont il est question ici relate l'histoire d'une rue. Ou plutôt l'histoire d'un petit nombre de logements situés dans cette rue. Ou plutôt l'histoire des résidents habitant les logements de cette rue. Ou plutôt, l'histoire de la succession des résidents habitant les logements de cette rue. Ou plutôt l'histoire des relations dans lesquelles est inscrite la succession des résidents habitant les logements de cette rue. Ou plutôt l'histoire des conditions d'existence des relations dans lesquelles est inscrite la succession des résidents habitant les logements de cette rue... Encore faut-il vérifier que cette rue, ces logements, ces résidents, leur succession, leurs relations... permettent d'observer des événements que d'autres niveaux d'observation n'auraient pas permis de prendre en considération.

Pour l'affirmer, il faut d'abord garder à l'esprit qu'il ne s'agit pas d'une rue et de ses logements, des résidents des logements de cette rue, des relations des résidents des logements de cette rue... dans l'absolu, mais d'une rue, de ses logements, de ses résidents, de leurs relations... dans le temps. Il s'agit donc, au travers de l'histoire de cette rue... de pouvoir observer des changements. Ainsi, les atouts de la rue, de ses logements, de ses résidents, de leurs relations ... par rapport aux deux « niveaux » entre lesquels ils s'inscrivent : le quartier (ou le groupe de rues) et les ménages, justifient mon approche. En effet, seul un espace de cette taille permet d'articuler entre elles autant de facettes associées à la résidence : durée, cohabitation, voisinage, famille, succession, transmission, association profession/résidence...

Le niveau le plus précis, celui des ménages, permet certes de développer des outils d'analyse fine et nominative ou de reconstituer des généalogies. Pourtant, si

ces ménages ne sont pas associés à un lieu de résidence précis, il devient impossible de prendre en considération des situations où plusieurs ménages cohabitent à la même adresse, et encore moins de relier entre eux les ménages se succédant dans un même logement. Sans une aire délimitée et balisée -une rue par exemple- il est impensable d'aborder les questions des liens entre ménages, du simple voisinage à la mise en œuvre de liens particuliers, d'identifier des phénomènes de micro-mobilité... En outre, les variations dont dépend la dénomination « ménage » incitent à utiliser cette catégorie avec une certaine prudence. En effet, comme le montrent les observations réalisées ici, les paramètres susceptibles de définir un « chef de ménage » sont fluctuants et relatifs : l'activité économique (la capacité de subvenir aux besoins du ménage en question), l'âge, le sexe, la position à l'intérieur d'une généalogie ne s'entremêlent pas toujours de façon très rigoureuse.

De manière identique, bien que les raisons en soient différentes, le second niveau d'observation concurrent, celui du quartier, rend un certain nombre d'analyses impossibles à réaliser. Qu'il soit simplement question de reconstituer des filiations ou d'approcher des transmissions, et la quantité de données nécessaires devient vite trop lourde à manipuler (ne serait-ce que physiquement). Le traitement nominatif est alors impossible à réaliser, on est condamné à rester à un niveau d'observation global, sans pouvoir envisager de différenciation à l'intérieur du corpus.

Ainsi, non seulement la rue, ses logements, les résidents des logements de cette rue, les relations des résidents des logements de cette rue... constituent un espace nécessaire, mais de plus, ils constituent aussi un objet d'observation suffisant. C'est bien évidemment le cas lorsque s'y manifeste l'ancrage d'individus, de ménages ou de familles très sédentaires, dont les caractéristiques les isolent du reste des résidents. A l'inverse, pour les autres ce qui importe tout autant que leur passage dans la rue c'est leur trajectoire dans « le reste du monde ». Ainsi, des sédentaires aux plus mobiles, la question de la consistance des frontières formées par la rue observée est

posée, en particulier dans son rapport à l'espace de proximité immédiat. En effet, rien ne permet *a priori* de considérer que les trajectoires observées se déroulent au sein de la commune dans laquelle j'ai sélectionné la rue à partir de laquelle j'ai procédé à mon enquête ; ou au contraire dans un espace plus large. On peut ainsi envisager que les frontières de « ma » rue constituent une sorte de « no man's land », ou au contraire que cette dernière s'intègre dans un quartier qui serait alors l'unité de mobilité « pertinente ».

## **II A LA RECHERCHE D'UN TERRAIN ET DE SOURCES**

### **II.1 La sélection du terrain d'observation**

Mes critères de sélection (un lieu « extrême ») et les conséquences de l'Histoire, m'ont amenée dans un premier temps à m'intéresser à la commune de Loos-lez-Lille, puis à l'intérieur de cette dernière à sélectionner la rue Wacquez-Lalo. En effet, je cherchais en premier un espace susceptible d'être soumis au double processus de l'urbanisation et de l'industrialisation. A ce titre, le Nord de la France, et la région lilloise remplissaient le cahier des charges. J'ai donc pris contact avec différentes communes autour de Lille, dont j'ai appris pour certaines que leurs archives avaient été détruites lors de la Seconde guerre mondiale. C'est ensuite la rapidité et la disponibilité des services auxquels je m'étais tout d'abord adressée qui ont orienté mon travail.

Une fois les premiers contacts pris, je me suis rendue sur place afin de mieux circonscrire le terrain sur lequel je souhaitais réaliser mon travail. J'ai donc arpenté la ville de Loos, afin de trouver un espace de taille raisonnable, bien délimité et inscrit dans l'histoire longue de la commune. La rue Wacquez-Lalo, situé dans le cœur ancien de la commune, semblant répondre à ces critères, il ne me restait qu'à identifier comment avaient évolué sa population et cet espace.

## II.2 Les sources accessibles

Pour cela j'ai commencé par manipuler l'ensemble des recensements à ma disposition. Le dernier recensement disponible au moment où j'ai commencé mon travail datant de 1954, j'ai pu, par saut de cinq ans environ, « remonter » jusqu'au recensement de 1866. Cette phase d'accumulation des données a été interrompue par le fait qu'avant 1866, les recensements de la commune de Loos ne faisaient pas référence à la dénomination des rues. Ma première base de données était alors constituée par une quinzaine de recensements, représentant un peu moins de 2 300 enregistrements correspondant à des données individuelles. Pour pouvoir traiter l'ensemble de ces enregistrements de façon cohérente, je n'ai conservé que les mentions inscrites sur l'ensemble des recensements, soit la date du recensement, l'adresse et le numéro du ménage observé, le prénom (parfois d'usage), le nom de famille (le plus souvent de naissance et dont l'orthographe est susceptible de varier d'un recensement à l'autre), et l'année de naissance (quelquefois reconstituée d'après l'âge), profession, qualité (position relative dans le ménage) relatifs à chaque individu résidant rue Wacquez-Lalo au moment du passage de l'agent recenseur. Ainsi, malheureusement je n'ai pas pu exploiter d'autres mentions, qui pourtant, auraient enrichi mon travail, parce qu'elles étaient citées de façon trop épisodique : le lieu de naissance, la nationalité, l'état civil (célibataire, veu(f)ve), le statut professionnel (patron ou employé).

Les premiers résultats auxquels je suis parvenue, m'ont ensuite conduite à concentrer mes recherches sur les recensements de 1886 et 1906, constituant ainsi un échantillon d'un peu moins de 330 personnes. Ainsi, j'ai entrepris de chercher le plus grand nombre d'informations sur les trajectoires des résidents ayant séjourné rue Wacquez-Lalo à l'une de ces deux dates. A ce titre, j'ai recherché tous les actes d'état civil concernant ces individus : naissance, mariage et décès. J'ai donc dépouillé à Loos et dans les communes contiguës -Lille, Lomme, Séquedin, Haubourdin,

Emmerin et Wattignies- les listes annuelles semi-alphabétiques, puis les actes auxquels ces listes renvoyaient dans les registres d'état civil en veillant à éliminer les homonymes. De plus, ponctuellement lorsque j'avais trouvé un acte de mariage ou de décès renvoyant à une commune distincte des précédentes, j'ai écrit à la Mairie mentionnée afin d'obtenir l'acte cité en référence, sans obtenir systématiquement d'information. Mais mon travail ne s'est pas limité à identifier des individus, leurs trajectoires, leurs relations de parenté ou à reconstituer leurs généalogies, j'ai aussi cherché à me documenter sur d'autres relations qu'ils auraient été susceptibles de mettre en œuvre. Pour cela, j'ai cherché à connaître les témoins aux mariages religieux (en complément des témoins aux mariages civils), ainsi que les parrains et marraines choisis lors des baptêmes. Malencontreusement, l'Evêché de Lille a opposé une fin de non recevoir à ma requête. Qui plus est, ce ne fut pas l'unique cas où je me heurtais à de tels obstacles ...

En effet, lorsque j'ai cherché à reconstituer l'histoire du bâti de la rue Wacquez-Lalo, je n'ai pas réussi à accéder à l'ensemble des informations que je sollicitais. Ainsi j'ai commencé par consulter différentes minutes du cadastre afin de repérer à partir des parcelles existantes et des propriétaires actuels, les différents propriétaires successifs, les modes de transmission, ainsi que les modifications apportées aux terrains acquis au préalable. Pour cela, j'ai suivi le fil de la « propriété antérieure » inscrite dans les hypothèques au moment de la transmission du bien (lors d'une vente ou lors d'une succession). Pourtant, puisque la transcription aux hypothèques n'est obligatoire que depuis 1958, je n'avais pas accès à toutes les données, j'ai donc tenté vainement de contacter les notaires mentionnés sur certaines des transcriptions que je possédais. Et visiblement les conditions d'archivage et d'accessibilité des documents concernés n'en ont incité aucun à vouloir me communiquer ceux-ci. J'ai même écrit au propriétaire actuel d'une des maisons qui constituait mon corpus, , mais ce dernier a refusé que je reconstitue l'histoire de son habitation.

Dans un domaine différent, associant espace et relations, j'ai consulté les archives des délibérations du Conseil municipal pour la période allant jusqu'à la Première guerre mondiale à la recherche d'indications sur des transformations de voirie ou des conflits de voisinage. Et, si cette piste s'est avérée être un cul-de-sac, elle m'a néanmoins donné des informations sur la trajectoire de l'un des résidents de mon corpus, dont le parcours un peu exceptionnel m'a permis de mieux cerner les apports et les limites de mon étude.

Par ailleurs, afin d'avoir un aperçu de la situation d'aisance des résidents de la rue que j'observais, ainsi qu'une photo de la dispersion simultanée des leurs biens et de leurs parents héritiers, j'ai aussi compulsé les RMD : registres des mutations par décès. Ces documents, consultables à partir de listes annuelles semi-alphabétiques de défunts, mentionnent, lorsque le montant de la succession est relativement important l'ensemble des biens composant la succession du *de-cujus*, ainsi que la totalité de ses héritiers, leur degré de parenté avec le défunt et leur lieu de résidence. Ils permettent d'obtenir un éclairage instantané, pour les défunts les plus aisés, de la forme de leur patrimoine et de la répartition géographique de leur(s) ascendant(s) et/ou descendant(s) héritiers, ou incidemment d'observer la disparition d'autres membres de la famille, moins fortunés.

Incidemment, la liste de ces sources est frappante par le manque d'homogénéité que celles-ci laissent apparaître. En effet, leur contenu est loin d'être uniforme : des données « standardisées » quantitatives (l'âge) ; des mentions individuelles (le prénom et le nom) ; configurationnelles (le conjoint, les parents, les héritiers) ; la composition et le montant d'un patrimoine ; la description d'une parcelle de cadastre... De plus, les différentes informations contenues dans ces sources ne se rattachent pas systématiquement à l'ensemble des individus recensés rue Wacquez-Lalo entre 1866 et 1954, mais parfois seulement à une partie d'entre eux (ceux de 1886 ou 1906, ou les plus riches d'entre eux), voire encore à moins nombreux (le cas « Wacquez-Lalo ») ; elles concernent aussi parfois non pas les résidents, mais les

maisons de cette rue. Pourtant, ces différentes sources, loin de se juxtaposer les unes aux autres sans cohérence, s'articulent entre elles dans le déroulement de mon travail. A chacune d'entre elles peuvent être associées une ou plusieurs phases de mon travail (par exemple de construction puis de validation), leur consultation s'étant faite progressivement en fonction des résultats élaborés au préalable.

### **III LA DEMARCHE**

Les différentes approches que j'ai mises en œuvre sont en concordance avec la variété des sources que j'ai utilisées. En effet, dans un premier temps, et alors que je ne disposais que de données relativement pauvres, j'ai cherché de manière assez générale à brosser le portrait de cette rue, en m'intéressant aux caractéristiques globales de ses résidents : leur durée d'installation, leur forme démographique, ou leur « qualité ». En effectuant ces calculs préliminaires un peu grossiers, je me suis en réalité trouvée confrontée à certains ménages aux comportements surprenants, surtout si on cherche à les rattacher à la (trans)formation de l'espace ou à les inscrire dans un mouvement d'urbanisation... C'est pourquoi, intriguée par ces quelques cas, j'ai choisi de poursuivre cette piste. Pour cela, il me fallait mettre en œuvre des analyses détaillées, afin d'observer au plus près les éléments permettant de comprendre ces situations spécifiques. Pourtant, pour avoir quelque poids, il n'était pas question que je limite cette étude approfondie aux seuls individus qui en avaient été à l'origine. Il était nécessaire de pouvoir en confronter les résultats à un ensemble plus vaste de résidents afin de vérifier d'abord si les comportements qui avaient soulevé mes soupçons étaient bien les indices de caractéristiques précises, et ensuite d'appréhender si ces caractéristiques étaient susceptibles de s'associer à la transformation de l'espace dans lequel elles prenaient forme. C'est pourquoi, à partir des recensements de 1886 et 1906, j'ai effectué des recherches « tous azimuts » : état civil, RMD, délibérations du Conseil municipal, cadastre.

Les premiers résultats qui découlent de ces investigations concernent la mise en évidence d'un sous-échantillon des résidents de la rue Wacquez-Lalo recensés en 1886 ou 1906, regroupant un nombre important de caractéristiques communes, dont l'ancrage ancien dans la commune et l'étanchéité à l'urbanisation et l'industrialisation environnantes ne sont pas les moindres ; tout comme l'importance des relations familiales mises en jeu par ces résidents. L'ultime partie de mon travail a donc consisté à confronter, en repassant à un niveau plus global, par comparaison au reste de la population, les différentes formes de relations familiales dans lesquelles s'inscrivent les résidents de la rue Wacquez-Lalo en les reliant aux possibilités d'installation et aux espaces de mobilité dont disposent les uns et les autres.

Ainsi, les quatre parties de mon travail exposent successivement comment à partir de traitements *macros*, j'ai pu identifier des mécanismes *micros*, qui en fait montrent, par une sorte d'effet boomerang, la réelle importance d'un niveau *méso*. En effet, après avoir souligné comment mon travail se rattache à différents courants de la sociologie : urbaine, de la famille, historique, voire à l'ethnologie ou à la démographie, les calculs et observations effectués par la suite confirment la pertinence d'associer entre eux successivement ces différents niveaux d'analyse. A ce titre, la partie suivante, orientée vers un axe quantitatif *macro*, s'est avéré être un préalable nécessaire à l'identification de quelques situations atypiques, qui ont été à la source de l'analyse détaillée et des reconstitutions biographique, généalogique, professionnelle, patrimoniale ou historique de la troisième partie. Ainsi, passant du *micro* au *méso* j'ai pu mettre en évidence certaines caractéristiques, dont la portée s'est trouvée confirmée lors de la quatrième partie de ce travail, par un retour au *macro*, permettant ainsi de souligner comment des variantes en termes de résidence (la date et la durée d'installation, les relations, le patrimoine...) dont dispose un petit ensemble d'individus, modèle durablement l'espace dans lequel ces habitants, leurs voisins, et/ou leurs successeurs sont inscrits.





<p style="text-align: center;"><b>PARTIE 1</b></p> <p style="text-align: center;"><b>DOMAINES ET TERRAIN D'OBSERVATION</b></p> <p style="text-align: center;"><b>METHODES ET APPORTS</b></p>
--

La question de l'interaction entre la mobilité individuelle et la transformation de l'espace étant au cœur de mon travail, le lieu de résidence, objet « classique » des sciences sociales, a constitué un point de départ quasiment incontournable pour ma recherche. Pourtant, si son observation le rattache à des registres étendus, c'est en réalité l'observation d'un tout petit espace de résidence, tout autant que les trajectoires des résidents qui l'ont habité qui auront pour rôle d'éclairer de plus près la dynamique de l'urbanisation qui prend forme au cœur d'une banlieue de la région lilloise à partir de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. Ainsi, il sera donc de façon « classique » question d'associer lieu de résidence et trajectoires individuelles, mais aussi de prendre au sérieux les composantes familiale, professionnelle ou patrimoniale et historique qui s'articulent autour de cet espace et composent ces trajectoires. Simultanément j'ai accordé une grande importance aux différentes modalités du déroulement du temps et leurs articulations : biographie, familles et généalogie, histoire et conditions socio-économiques. Ce qui m'a conduit à procéder à une observation de long terme.

C'est donc l'ordonnement de ces différents éléments qui devra m'aider à déterminer quelles sont les opportunités ou les contraintes qui permettent à des individus d'avoir accès à l'espace observé tout autant que l'usage qu'ils en font, contribuant ainsi à sa transformation. En conséquence, chercher à relier mobilité individuelle et formation de l'espace m'a conduit à interroger les notions d'espace urbain, et plus précisément à chercher l'existence et de la localisation en son sein de frontières. Ce travail a nécessité que j'articule entre eux différents niveaux

d'observation, du plus global au plus fin, et que je m'assure au fur et à mesure de mes résultats non seulement de leur compatibilité, mais aussi de leur congruence.

L'étape préliminaire de définition et de construction de mon terrain, m'a alors donné un avant-goût de la portée des méthodes que je souhaitais mettre en place, mais aussi de leurs difficultés et limites. Je me suis par la suite attachée à appréhender les contours urbains de mon travail (objet urbain et/ou recherche urbaine ?), puis à montrer comme il prolongeait et associait des perspectives sociologiques complémentaires.

## I EN PASSANT PAR LA RUE TRAVERSIERE...

Les conseils d'Y. Grafmeyer pour constituer un objet de recherche sont à la fois très explicites et très généraux. Il suffit, selon lui, de « délimiter *a priori* un sous-ensemble présentant une relative homogénéité au regard d'un critère que l'on juge pertinent compte tenu de l'objectif de recherche »<sup>1</sup>. Malheureusement, mon travail ne nécessite pas un critère unique, mais deux, inclus dans les termes dont mon étude cherche à montrer les relations : la mobilité individuelle d'une part ; la formation d'un espace urbain d'autre part.

Certes, l'homogénéité qu'il me fallait définir pouvait n'être que relative, néanmoins elle devait recouvrir conjointement deux dimensions : spatiale d'abord, pour observer les formes de l'espace et en identifier les occupants qu'ils y résident voire y travaillent ; temporelle ensuite, pour étudier les transformations de cet espace, ainsi que les trajectoires de ces habitants. J'ai donc sélectionné un espace puis des individus, dont le seul point commun était d'avoir résidé au même endroit (simultanément et/ou successivement). En même temps, j'ai dû veiller à circonscrire cet espace pour qu'il me soit possible de poursuivre l'observation des trajectoires des résidents et des transformations de leur lieu de résidence sur un laps de temps le plus long possible. En effet, le traitement qualitatif que j'envisageais, ainsi que le temps de collecte puis de traitement des données nécessitaient un travail de longue haleine. Ainsi, le privilège que j'accordais à un espace de grande taille aurait eu pour inconvénient majeur de réduire la profondeur chronologique de mon étude, et réciproquement. Quel type d'objet rendait alors possible la mise en correspondance des deux dimensions que je voulais observer ?

---

<sup>1</sup> Yves Grafmeyer, *Sociologie urbaine*, op. cit. p. 19.

## **I.1 Un tout petit objet d'observation**

La question du lien entre les processus « macro » des transformations de l'espace urbain et « micro » des trajectoires individuelles, m'a incitée à orienter ma recherche vers l'observation d'un terrain en voie d'urbanisation afin d'étudier des phénomènes de long terme, et en particulier les conditions de la naissance et de la reconnaissance de cet espace en tant qu'urbain.

---

### *La banlieue, quelle banlieue ?*

---

Ces premiers éléments m'ont conduite à centrer mon étude sur ce qui apparaît aujourd'hui sans ambiguïté comme une ville de banlieue, dont la temporalité semblait plus à même de s'intégrer à mes préoccupations. En effet, la banlieue se rattache par définition à une métropole voisine, qui plus est dans une situation de relative dépendance par rapport à la ville de référence, antérieurement urbanisée et dont l'activité économique est plus développée. Ainsi, définir un objet d'étude inscrit dans ce qu'on nomme une/la banlieue permet d'envisager clairement des relations, des rapprochements ou des oppositions entre ces communes contiguës. En effet, d'une part se posent les questions de l'origine de ces banlieusards, ainsi que de l'importance de la banlieue et donc de la métropole voisine dans leurs parcours migratoires ; d'autre part, de celles de la transformation de l'espace, de sa densification, des modifications du bâti que peut entraîner un accroissement important de sa population (résidence et/ou lieu de travail)... De manière brutale, ne parle-t-on pas parfois de « déversoir » ? L'ensemble de ces questions montrent ainsi la nécessité de recourir à une approche qui se concentre sur la population et l'espace qui fondent l'existence même de la banlieue.

D'autant que, s'il peut être fait référence à des situations historiques ou à des rythmes différents pour comprendre les mécanismes de constitution de la banlieue, les distinctions observées dépassent des appartenances disciplinaires strictes, que ces situations ou rythmes insistent plutôt sur des composantes historiques, politiques, économiques, démographiques... Ainsi, pour une période donnée, des évolutions contrastées ont été mises au jour, qui, loin de considérer la formation de la banlieue comme un processus uniforme, soulignent au contraire des décalages qui mettent en avant l'articulation des registres professionnel et social.

Une première interprétation concernant la banlieue s'exprime au travers des « études sur la banlieue parisienne » de Pierre George<sup>2</sup>. Dans cet article, l'auteur montre que si l'expression de *banlieue* date du Moyen-Age, le fait géographique de banlieue est quant à lui un phénomène très récent, dans la mesure où du strict point de vue du vocabulaire et de l'histoire du mot, banlieue est synonyme de « zone suburbaine ou périurbaine ». Selon ce point de vue le décalage entre l'usage du mot et sa pertinence spatiale, exprime une opposition entre la banlieue et le faubourg. Ayant désigné dans le vieux langage français une périphérie juridique à l'intérieur de laquelle les *faubourgs* se localisaient le long des grands chemins, la banlieue était une dénomination abstraite. Ainsi, la disparition du premier terme au profit du second indique qu'à l'intérieur de la banlieue, la distinction entre les faubourgs et le reste de l'espace composant la banlieue devient impossible, la seule raison en étant la densification de zones servant au préalable de frontières entre deux faubourgs distincts. Cette évolution fait en quelque sorte écho aux questions qui me préoccupent, en mettant l'accent sur les relations entre deux espaces voisins, que leur rapprochement progressif rendrait finalement uniforme, sauf peut-être d'un point de vue administratif ou juridique.

---

<sup>2</sup> Pierre George, « Etude sur la banlieue parisienne », *Cahier de la fondation nationale des sciences politiques*, n° 12, 1950.

De son côté, Jean-Claude Perrot observe une banlieue dont la réalité semble quelque peu différente de la précédente. En effet, il note qu'existe une distinction entre la définition de la banlieue, donnée par le *Dictionnaire de la coutume* et celle à laquelle fait référence la mise en œuvre de critères d'imposition. Ainsi, le dictionnaire définit la banlieue d'un point de vue juridique, comme un terrain de poursuite, et le fait qu'existent par ailleurs d'autres privilèges issus d'usages locaux (qui sont extrêmement variés, à Rouen comme dans le Nord de la France). Cependant, coexiste une autre approche de la banlieue, que Jean-Claude Perrot met au jour à l'aide d'un coup de sonde opérée dans la pratique des impôts. Ce qui le conduit à affirmer que « la notion d'habitat groupé et continu exprime une réalité urbaine qui renie la dualité ville-faubourg et prépare l'invention du concept d'agglomération »<sup>3</sup>. Cette double perspective, à la fois « abstraite » (ce que l'on pourrait reprocher à la norme juridique prise en compte) et « concrète » (manifestée par l'habitat groupé auquel renvoient les impôts) traduit ainsi non seulement une relative cohérence de l'habitat, au-delà de la diversité qui provient des privilèges locaux, mais aussi une relative homogénéité des pratiques sur un espace de plus en plus vaste.

Bien que la définition de J.-C Perrot, qui identifie une double homogénéisation de l'espace mais aussi des pratiques, soit plus stricte que celle de P George, les deux approches insistent sur l'image d'un espace et d'une population ayant des points communs. A l'inverse, la position de Louis Chevalier, s'oppose en quelque sorte aux deux approches précédentes, en montrant un troisième type de processus qui met en avant un mécanisme de différenciation. Les deux axes du temps et de l'espace permettent alors de rendre compte de la portée des observations de L. Chevalier.

Ainsi, en comparant le développement de plusieurs communes ayant la même proximité par rapport à Paris, L. Chevalier observe que la croissance de la population a approfondi l'opposition professionnelle et sociale qui apparaissait, dès le milieu de

---

<sup>3</sup> Jean-Claude Perrot, *Genèse d'une ville moderne, Caen au XVIIIème siècle*, op. cit. p. 51.

la Monarchie de Juillet, entre les anciens et les nouveaux habitants, au lieu de contribuer à une homogénéisation de la population. Ainsi, dans la banlieue nord deux évolutions, contemporaines l'une de l'autre, se poursuivent approximativement entre 1860 et 1880, plus ou moins tôt suivant les communes : d'une part la disparition des structures sociales anciennes ; d'autre part l'envahissement des communes par des types nouveaux d'industrie et de population en parallèle. Au contraire, dans la banlieue sud l'essor démographique précède largement la métamorphose économique. En conséquence, les populations de Montrouge et d'Ivry vivent dans une contrée étrangère à Paris, à l'inverse de ceux de Belleville, et ce jusqu'aux dernières années du siècle. Et, c'est parce qu'ils se construisent de manière distinctes, que ces deux espaces, l'un au nord l'autre au sud, montrent des images aussi différentes.

Dans une seconde direction, L. Chevalier met en avant une sorte de gradation dans la définition que l'on peut opérer à propos des communes de banlieue dans leurs rapports à la capitale, d'un point de vue spatial cette fois. En effet, distinguant plusieurs types de banlieue dont « la banlieue proprement dite, c'est-à-dire dans les communes de la Seine situées immédiatement au-delà des communes » qui jouxtent Paris, L. Chevalier observe qu'au sein des communes les plus éloignées, se développe, dès la fin de la Monarchie de Juillet, un milieu social différent du milieu parisien. De ce fait, selon L. Chevalier, ces communes ne répondent pas à la réalité administrative qui considère que leur population fait partie de l'agglomération parisienne. En effet, alors que les communes de petite banlieue offrent, dès le milieu du siècle, une image affaiblie des « conditions d'assimilation, disons de naturalisation parisienne », les communes les plus éloignées gardent, malgré les transformations économiques et démographiques qui les touchent, une permanence véritable dans leurs structures sociales et jusque dans leurs mœurs. Ainsi, alors que la description que fait L. Chevalier souligne que « l'ancien milieu économique et social, en majorité

rural, disparaîtra en quelques années devant l'envahissement des usines et des masses ouvrières, le nouveau milieu économique et social, ne pourra que fixer indéfiniment les travailleurs qu'il recrute dans leur situation première de salariés à vie, en marge d'une civilisation qu'ils servent en l'ignorant »<sup>4</sup>. Ces différentes formes d'oppositions, entre le nord et le sud ou selon la distance à la capitale, mettent d'autant plus l'accent sur le(s) processus de construction de la banlieue qu'elles s'opèrent sur une période généralement considérée comme celle des mouvements les plus intenses d'urbanisation.

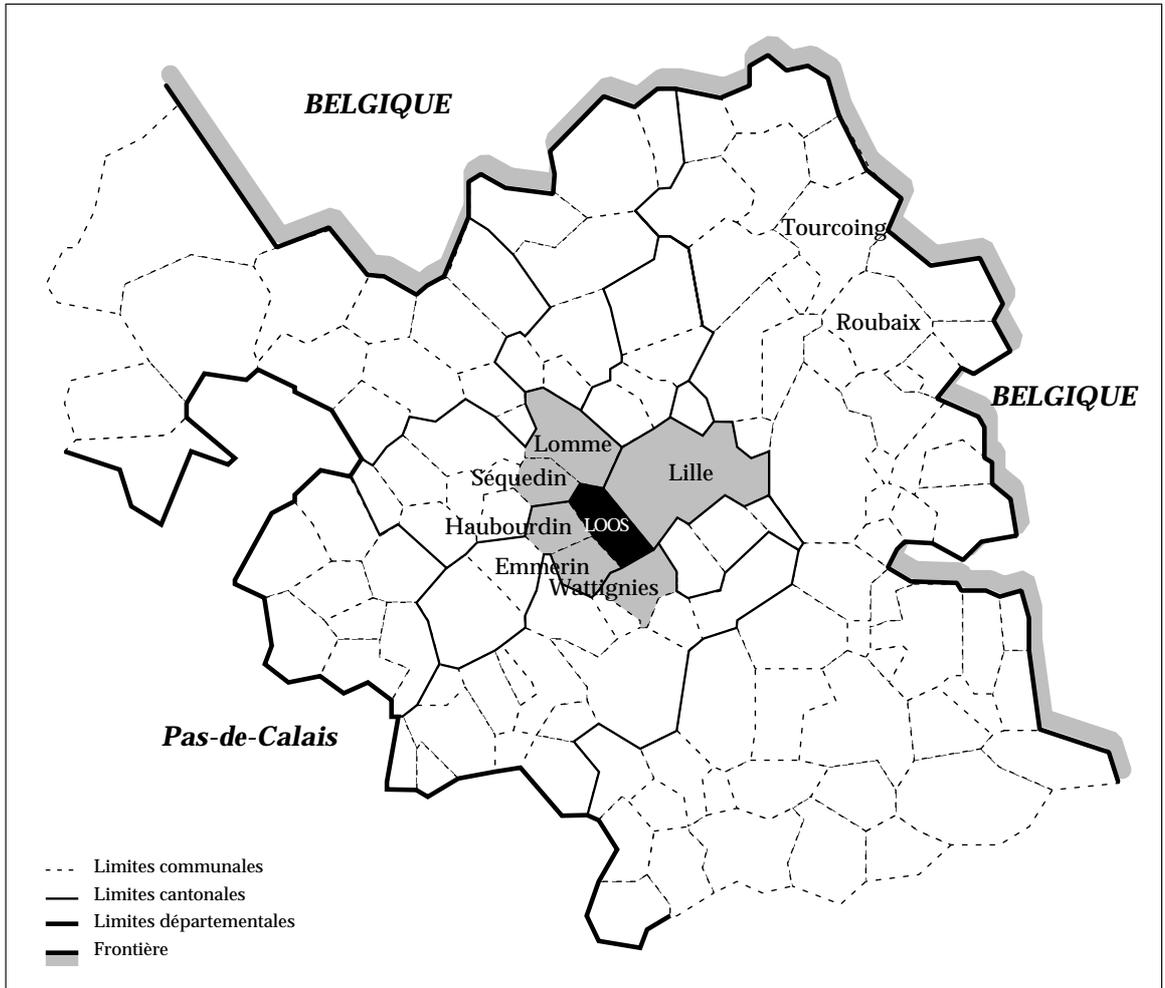
En conséquence, si la banlieue semblait un choix justifié, puisqu'un espace en pleine transformation récemment investi par une population de plus en plus nombreuse, il restait encore à localiser celle que j'allais observer. Situées au cœur de transformations économiques et sociales sans précédent de la région du Nord, les mutations rapides supposées affecter l'environnement urbain local ancien de la métropole lilloise y seraient sans doute plus visibles. A cet égard l'annexion, en 1857, d'anciens faubourgs par la métropole peut être lue comme un indice de l'extension de son territoire, et comme le signe de l'urbanisation de sa périphérie. Un premier sondage, opéré auprès des communes jouxtant Lille m'a permis d'orienter mon travail vers la commune de Loos-les-Lille. En effet, à la fois à cause de la disponibilité et de l'accessibilité aux archives<sup>5</sup>, et de l'accueil qui m'a été réservé sur place, c'est cette commune qui a été sélectionnée.

---

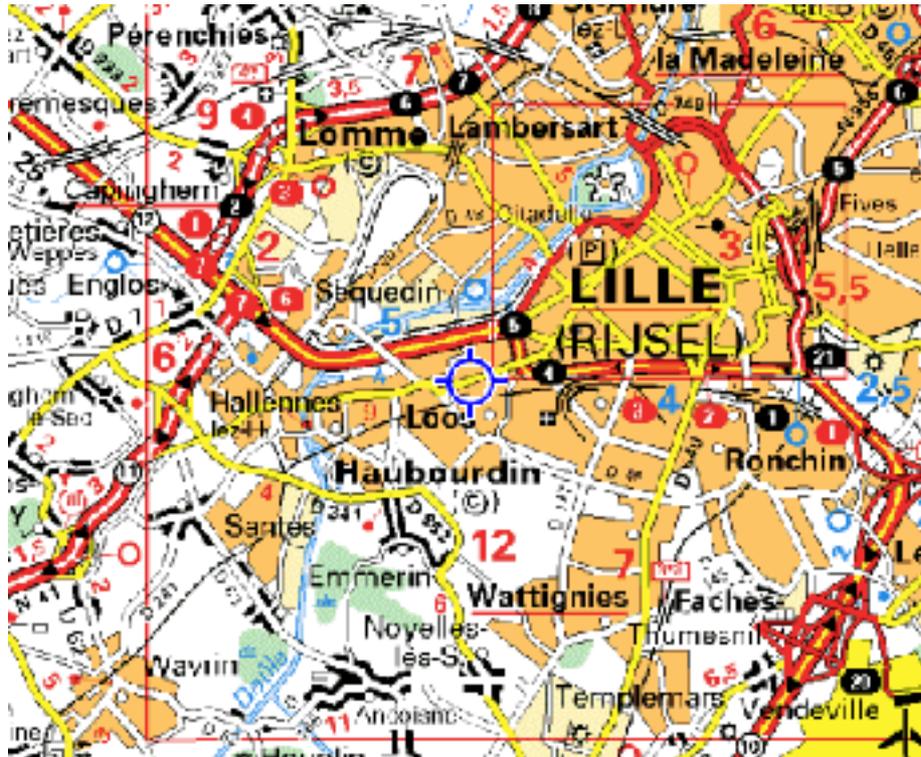
<sup>4</sup> Louis Chevalier, *La formation de la population parisienne au XIX<sup>ème</sup> siècle*, op. cit. p. 249.

<sup>5</sup> Une partie des archives du Nord ont été détruites lors de la Seconde Guerre mondiale.

## Loos, les communes avoisinantes et l'agglomération lilloise







### I.1.1. Loos-les-Lille

Le *Condensé de l'histoire de Loos*, édité par les édiles locaux actuels et mis à la disposition du public, débute par une présentation de la commune. On y apprend que Loos est située à 18 mètres d'altitude, qu'elle couvre une superficie de 687 hectares, compte au recensement de 1990, 21 358 habitants, 11 524 électeurs, et 8 388 logements, et qu'elle est « traversée dans toute sa largeur par la route nationale 14. Elle a pour limite les communes de Lille - Haubourdin - Emmerin - Séquedin - Lomme »<sup>6</sup>. Pourtant, cette présentation, à l'air neutre en apparence, ne doit pas faire oublier que Loos possède un édifice qui lui assure ponctuellement une relative célébrité : sa prison<sup>7</sup>...

---

<sup>6</sup> *Condensé de l'histoire de Loos*.

<sup>7</sup> En effet, une ordonnance royale d'août 1817 transforme l'ancienne abbaye en « maison de détention et de réclusion ».

La question de la signification du nom de la commune permet d'appréhender, au travers des différentes interprétations qui ont été avancées, à la fois la perspective historique et la situation géographique dans lesquelles est insérée cette agglomération. Parmi les hypothèses évoquées dans le *Condensé* celle d'un nom de situation est citée, qui dériverait de Locus ou Lucus, et signifierait « lieu élevé près des marais ». Pour sa part, le rapprochement avec le nom flamand Loo renvoie aussi aux caractéristiques géographique de la commune. En effet, ce nom s'applique à un terrain en pente, ce qui correspond au cas de Loos, qui se trouve au penchant du plateau qui s'étend d'Ennequin à la Deûle. Dans un domaine différent, « Laus Baetae Mariae » le nom d'une abbaye cistercienne fondée en 1146-1147, est parfois considéré comme ayant donné lieu à une transcription locale du « Laus » du nom de l'abbaye, qui serait alors devenu « Loos ». En effet, une Charte de Thierry d'Alsace, Comte des Flandres, datée du 7 juin 1147 autorise les religieux de Clairveaux à bâtir à Los, sur un fond qu'ils avaient acheté à un nommé Bernard d'Annequin, une maison qui devient le siège de leur abbaye.

Au travers de ces étymologies concurrentes c'est en réalité surtout l'aspect rural de Loos qui est mis en avant, ainsi que son autonomie par rapport à sa voisine lilloise. Les activités de l'abbaye mises en œuvre de longue date, restent jusqu'à la disparition de celle-ci principalement agricoles et commerciales<sup>8</sup>. Par ailleurs, lorsqu'un service de barques reliant Lille à Douai est mis en place en 1699, il semble n'avoir aucun effet sur le développement des relations entre Lille et Loos. Ce n'est en réalité qu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, que la commune subit de profondes modifications, et que cet équilibre originel est bouleversé.

---

<sup>8</sup> L'abbaye s'étend sur plusieurs centaines d'hectares, et est entourée d'un clos composé de bois et verger. Elle loue d'autres terres, dont l'étendue va jusqu'à 1260 hectares, et plus de 60 en fermes dépendent. Démantelée, elle est vendue au moment de la Révolution, une partie de ses bâtiments est successivement transformée en hôpital militaire, en dépôt de mendicité, puis en maison de force et de correction, avec colonie pénitentiaire, puis en prison et en maison d'arrêt, *Condensé de l'histoire de Loos*, op. cit.

Et, si le chapitre du *Condensé de l'histoire de Loos* consacré à l'histoire plus récente, intitulé « Loos et la période de l'industrialisation », fait état d'« un village en plein essor », il s'avère que les transformations sont radicales, même si le choix du terme de « village » postule implicitement la continuité avec l'époque antérieure. En fait, les transformations citées concernent aussi bien l'habitat que les activités professionnelles, les descriptions de la population que les liens et les liaisons de la commune avec Lille... Et les dynamiques telles qu'elles sont envisagées dans *Le Condensé* sont empreintes d'un enthousiasme débordant, et les domaines concernés sont très variés. Les mutations sont appréhendées sous le mode de la modernité ou du progrès, qu'ils soient sociaux ou touchent les communications. Ainsi, c'est l'ensemble de la commune qui est concerné au travers de ses industries dynamiques, de ses constructions patronales, de ses modes de circulation... le tout constituant un « processus général de rationalisation » !

Pourtant, face à un tel engouement qui transparaît tous azimuts, peu de place est laissée au repérage et la comptabilisation d'individus dont les trajectoires ne seraient pas intégrées dans ces transformations qui semblent à la fois incontestables, inévitables, universelles et profitables à toutes et à tous ! Ainsi par exemple, la litanie des activités et professions exercées traduit un mode de fonctionnement local idyllique : s'intégrant dans le paysage existant, les industries nouvelles cohabitent sans la moindre difficulté avec les activités déjà en place, et n'ont aucune conséquence néfaste... Après l'installation de la première usine chimique qui remonte à 1825, le village voit apparaître diverses usines : fabrique de céruse, revivification du plomb, briqueterie, fabrique de bleu d'azur et d'orge perlé. Pourtant, tandis que se créent des ateliers, et que des industries s'implantent, qui « s'intègrent dans la commune et y apportent des activités nouvelles ». la localité réussit à conserver des activités plus traditionnelles : cultures (blé, colza, seigle, orge, betteraves, pommes de terre...), et carrières. Soit une alliance idyllique entre tradition et modernité...

Toujours selon *Le Condensé*, cette symbiose entre des mondes professionnels *a priori* très différents participe de la position incontournable dont la commune semble jouir dans le développement économique local. Ainsi, l'artère principale de la localité, qui relie la commune de Lille à Béthune, est de plus en plus fréquentée, tandis que les infrastructures se développent<sup>9</sup>. Au total, les relations entre Loos et Lille s'intensifient et se diversifient, sans nuire au développement de la commune bien au contraire<sup>10</sup>.

« Au fur et à mesure que la région s'industrialise, cependant Loos s'urbanise et s'affirme dans tous les domaines, par les entreprises qui naissent et prospèrent. Dès lors, la population ne cesse de s'accroître ». Et, puisque la majeure partie des demeures est constituée par des fermes et leurs dépendances ou les maisonnettes qu'habitent les artisans, commerçants et ouvriers, « la tradition demeure de s'entasser à plusieurs générations dans la même habitation ». En conséquence, pour répondre à l'accroissement de la population apparaissent des maisons ouvrières, des sociétés de secours mutuel, puis un asile, ou des œuvres, dont le but est de répondre de la façon la plus harmonieuse qui soit à « la naissance de nouvelles classes sociales ». Tous les terrains disponibles sont alors utilisés pour édifier des logements aux arrivants, et se développent des courées définies comme les « premiers éléments de l'habitat prolétarien »<sup>11</sup>.

---

<sup>9</sup> Aux dires du *Condensé*, cette voie, qui s'appelle alors la route nationale, repérable sur le cadastre de 1814, « est parcourue de véhicules en tous genres : carrioles - charrettes à bras. L'omnibus transporte les voyageurs de Lille à Loos et vice-versa ». A partir de 1868, le chemin de fer urbain de Lille à Béthune (tramway), emprunte la grand-route. En 1883, un aqueduc est construit le long de cette même route.

<sup>10</sup> La pierre extraite des carrières de Loos sert à la construction de la citadelle lilloise et à l'édification des maisons de la nouvelle ville. Parallèlement, vers le milieu du siècle, les Lillois aisés sont réputés s'y offrir volontiers une maison de campagne.

<sup>11</sup> Des bâtiments administratifs sont aussi édifiés. A ce titre, l'hôtel de Ville, tel qu'il existe aujourd'hui est inauguré en 1884. A la place qu'il occupe de nos jours, s'étendait une prairie, achetée pour la construction de la mairie en 1880.

Et, si certaines de ces constructions sont dressées au hasard, des maisons pour employés et ouvriers, sont aussi bâties par l'intermédiaire de quelques firmes. Ainsi, les 250 habitations ouvrières construites par l'entreprise Thiriez comportent un petit jardin et sont disposées par groupes autour du square Billon<sup>12</sup>. Le quartier Thiriez, de ce point de vue, peut alors « être considéré comme un commencement d'urbanisme ». Ce qualificatif, tiré du *Condensé de Loos*, rapproche donc le quartier Thiriez du phénomène d'urbanisation que je souhaitais observer, et souligne que l'espace de la ville de Loos est bien soumis à une mutation profonde. Pourtant, l'ensemble, déjà homogène dans sa construction et sa vocation, puisque réalisé par l'entreprise Thiriez est trop lié à l'industrie éponyme pour pouvoir être utilisé comme point de départ à mon étude. En effet, il m'importait de prendre en compte des évolutions qui n'avaient pas été prévues, élaborées ou anticipées, ou d'observer quelles adaptations du bâti ou transformations de leurs terrains les habitants étaient susceptibles de réaliser, de leur propre initiative en quelque sorte.

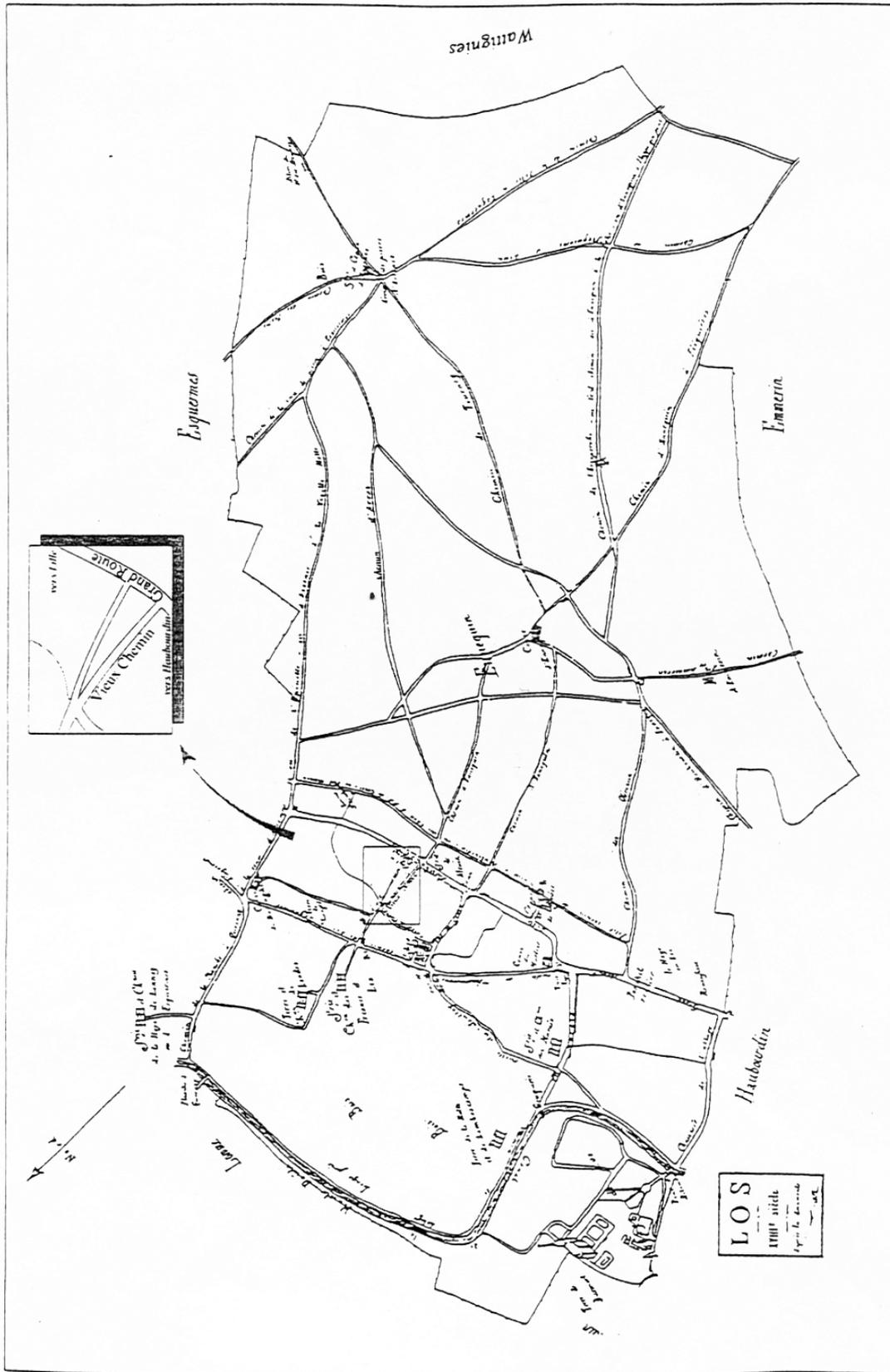
Progressivement donc, en douceur, « d'un hameau aux activités essentiellement agricoles, Loos se transforme en commune urbaine, aux industries traditionnelles », qui amènent la prospérité à une population de plus en plus nombreuse. En fait, face à ce résumé idyllique de la dynamique de la commune, j'ai voulu vérifier quelles avaient été les conditions de la (trans)formation de cette commune, et quelle(s) avai(en)t été la/les population(s) qui l'avai(en)t mise en œuvre. Pour cela, j'ai choisi d'y concentrer mes recherches et de mettre en place une observation de long terme.

---

<sup>12</sup> Un travail s'est d'ailleurs déjà penché sur ces constructions, in. *L'archéologie industrielle en France*, n°24/25 - 1994 (256 p.) « Villages ouvriers, utopie ou réalités ? » Actes du Colloque international du Familistère de Guise, 16-17 octobre 1993, « Une réalité matérielle doublée d'une utopie sociale : les cités ouvrières des établissements Thiriez à Loos-Les-Lille », par Delphine Vanez, p. 243-247.

### I.1.2. Loos à la loupe... vers la rue Traversière

Pour poursuivre, il m'a fallu déterminer conjointement deux éléments : d'une part un espace et ses habitants ; d'autre part une durée d'observation maximale. Afin d'observer les transformations de l'espace qui constituerait mon objet d'étude, il me fallait d'abord repérer un endroit peuplé anciennement, avant que Loos ne soit considérée comme une ville, et à l'intérieur de cet espace identifier une population dont les conditions d'existence étaient antérieures à l'urbanisation de la commune, au moment où cette dernière n'était encore qu'un village.



Loos d'après un plan de 1814



De plus, la période sur laquelle porte mon observation devait contribuer à identifier une population en train de devenir urbaine. Il me fallait donc parvenir à préciser le moment où la population de Loos pouvait être considérée comme citadine. A ce titre, la définition de la borne temporelle inférieure à laquelle débute mon observation est capitale pour mener à bien mon travail.

---

*Quand ? 1866, Loos une ville enfin !*

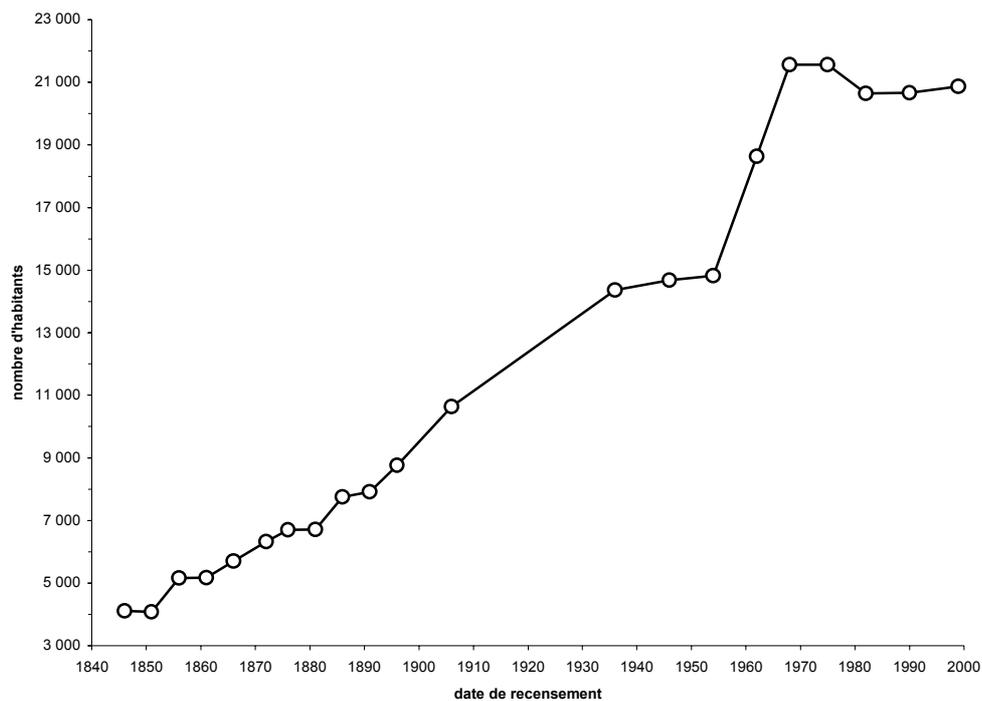
---

En fait, *si a priori*, je n'avais pas d'idée précise sur la façon dont déterminer cette borne, la consultation des recensements m'a largement mise sur une piste. En effet, l'élaboration du recensement de 1866 marque une rupture par rapport aux précédents. Pour la première fois les habitants de Loos sont explicitement recensés selon leur répartition dans les rues de la commune, leur adresse figurant un découpage de la commune qui n'était pas utilisé auparavant. Ainsi, y apparaissent nommément toutes les rues de la ville ainsi que la liste de ses habitants. Jusqu'à cette date, les agents recenseurs ne prennent pas la peine de repérer les habitants de la commune à l'aide de leur lieu de résidence. Le postulat implicite à cette pratique est que la connaissance du patronyme d'un individu est une condition suffisante pour le localiser dans l'espace de la commune. 1866 marque, de ce point de vue une rupture. Le patronyme, condition suffisante jusqu'alors, devient simple condition nécessaire. Le recensement de 1886 accole au patronyme un élément de repérage dans l'espace, signe de la densification de l'habitat de la commune. En conséquence, j'ai donc considéré que l'inscription de l'adresse des résidents de Loos dans les recensements signait le passage de la commune de Loos du statut de village à celui de ville.

Pour conforter ma définition du passage rural/urbain, j'ai vérifié, que malgré la différence de critères (ici un critère qualitatif, celui de l'apparition d'une nouvelle

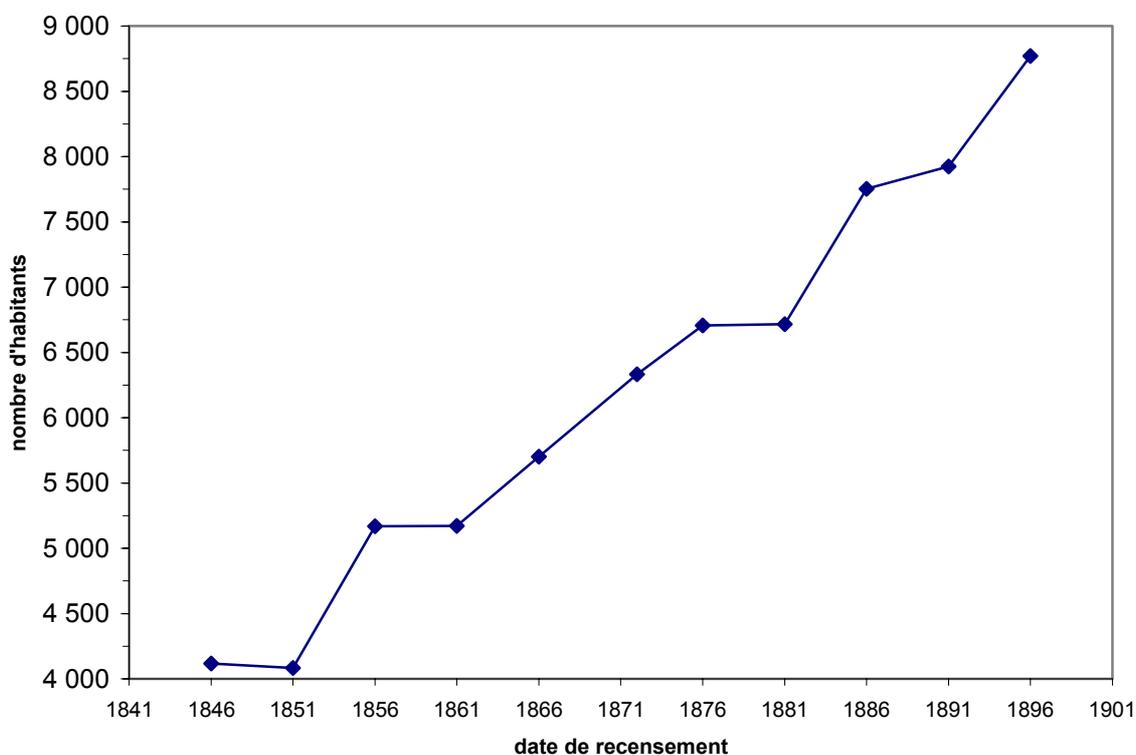
rubrique dans le recensement), elle était cohérente avec des mesures plus traditionnelles, faisant par exemple référence au volume de population, souvent considéré comme l'un des éléments déterminants pour définir une ville<sup>13</sup>. De manière rassurante les deux critères correspondent : la première mise en forme explicite de l'adresse de résidence de la population recensée au sein de l'espace loossois s'inscrit de manière claire dans l'évolution quantitative de la population de la commune, comme le soulignent les graphiques suivants.

Evolution de la population de Loos, 1846-1999



<sup>13</sup> Même si de nombreux ouvrages soulignent la difficulté à identifier de manière stricte les critères qui permettent de définir la ville, et en particulier le seuil défini par la population agglomérée, qui connaît des variations d'interprétation très élevées. On trouve des exemples de distinctions dans Jean-Luc Pinol, *Le monde des villes au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1992, Yves Grafmeyer, *Sociologie urbaine*, op. cit. Yankel Fijalkow, *Sociologie de la ville*, Paris, La Découverte, 2002. Et surtout Bernard Lepetit, *Les villes dans la France moderne, 1740-1840*, Albin Michel, 1988.

Evolution de la population de Loos, 1846-1896



Ainsi, une quinzaine d'années avant l'apparition de l'adresse précise de ses résidents, la commune connaît un accroissement relativement important de la population. Alors que la population recensée en 1846 et 1851 reste à un niveau stable, un peu plus de 4 000 habitants<sup>14</sup>, elle augmente rapidement dans la décennie suivante. Le recensement de 1856 enregistre plus de 5 000 habitants (ce qui représente une augmentation de 27 % de la population sur la période intercensitaire, soit une évolution de près de 5 % par an), puis celui de 1861 comptabilise un nombre quasiment équivalent d'habitants, comme si la commune avait connu une vague d'immigration concentrée sur une courte période. Cette évolution est à rapprocher

de la dynamique professionnelle mentionnée dans *Le Condensé* à propos des années 1850 : sont citées pour cette date des industries très précises : photographie, fabrication et commercialisation de genièvre. Elle pourrait même laisser croire à un essoufflement dans la création locale de nouvelles entreprises, qui répondrait à un « seuil » d'urbanisation de la commune. Cependant, l'augmentation reprend, puisque entre 1861 et 1866, la population enregistrée s'accroît de plus de 10 %.

---

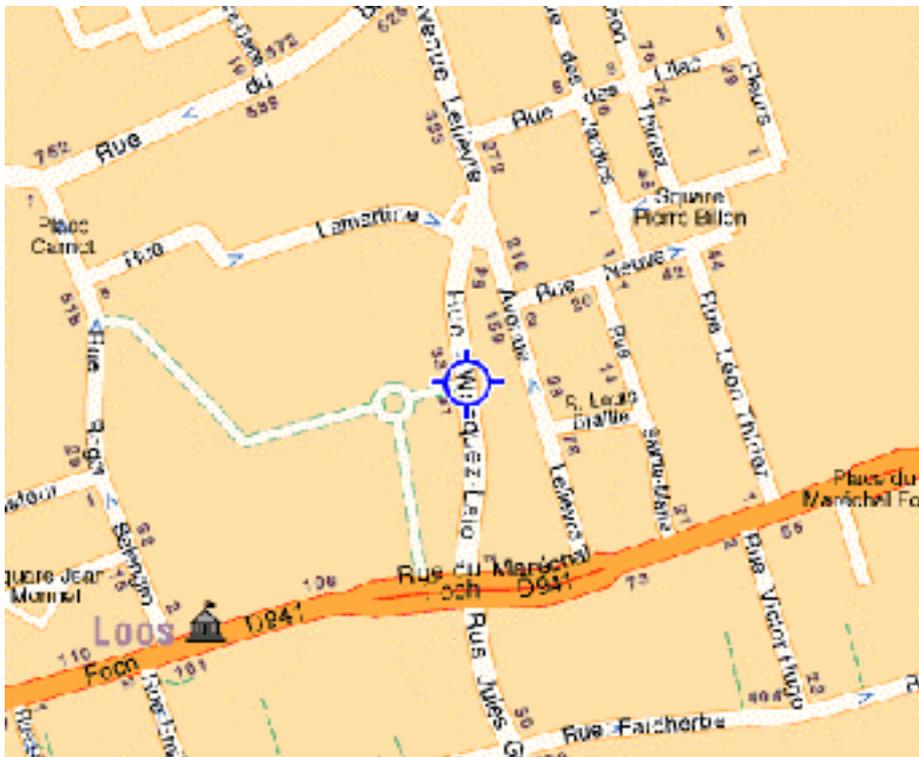
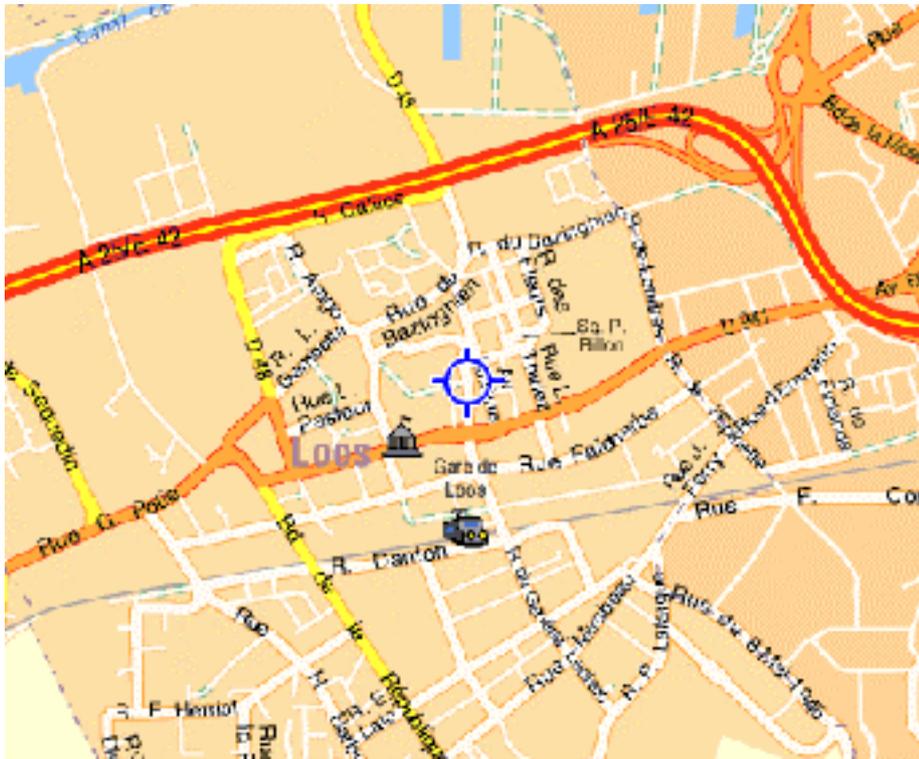
*D'une extrémité à l'autre : le temps d'observation*

---

Ainsi, restait à définir maintenant l'autre extrémité définissant la durée sur laquelle opérer mes observations. Or, si l'extrémité inférieure de mon intervalle a été construite sous la contrainte de mon objet, une population dans un espace en cours d'urbanisation, la borne supérieure de cet intervalle répond à des considérations tout à fait différentes. En effet, elle m'a été imposée par des règles strictement administratives. Ainsi, au moment où j'ai commencé mon travail, le recensement de 1954 était le dernier disponible. Toutefois, il s'avère être suffisamment éloigné de la borne inférieure de l'intervalle, puisqu'il permet de couvrir une période de près d'un siècle. Finalement, les recensements dont je disposais me permettaient de couvrir de façon cohérente une période de presque un siècle, à savoir 1866-1954. Je pouvais alors raisonnablement supposer qu'ils témoigneraient de transformations importantes. Ces documents sont donc devenus le matériau initial et longtemps exclusif de mon travail. Encore fallait-il que je sélectionne précisément l'espace sur lequel effectuer ma recherche...

---

<sup>14</sup> Alors qu'il y en avait moins de 1000 en 1801.



---

## Où ? Du « vieux chemin » à la rue Wacquez-Lalo

---

Pour leur part, les frontières physiques de l'espace sur lequel je souhaitais opérer mes observations ont été difficiles à établir. En effet, en quelque sorte comme par un changement d'échelle, l'ambiguïté de la définition de la banlieue s'est transposée à celle de la rue. Les définitions que j'ai abordées faisaient toutes trois le constat d'une densification de l'espace pour caractériser le processus de construction de la banlieue. Pourtant, il s'avère en réalité, que même au cœur de la commune, et pas seulement à ce qui en serait les faubourgs ou la périphérie, cette densification de l'espace s'inscrit dans un tracé des voies qui reste flou et sujet à interprétation. En conséquence de quoi, lorsque j'ai tout d'abord cherché à sélectionner un espace bien délimité, l'actuelle rue Wacquez-Lalo semblait correspondre à mon cahier des charges. Pourtant, sa sélection m'a été en réalité réservée quelques surprises, et ma tâche s'en est trouvée un peu plus compliquée que prévu.

En effet, l'un des critères déterminants dans le choix cette rue reposait sur le fait qu'elle fait partie intégrante de l'histoire ancienne de Loos. Qu'il s'agisse des plans anciens<sup>15</sup> ou d'ouvrages consacrés à l'histoire de la commune, et la rue Wacquez-Lalo est citée, même si son nom a évolué avec le temps. La « promenade » racontée par Fernand Delaval dans *Au fil des rues, chronique anecdotique loossoise*, retrace l'histoire de la rue et de ses différentes dénominations. La description qu'il donne de la rue correspond aux rapprochements que j'avais faits entre les différents plans que j'ai consultés. F. Delaval note que perpendiculairement à l'axe Lille-Béthune, une route nationale anciennement dénommée route impériale : « existe l'une des plus vieilles rue de Loos, la *rue Wacquez-Lalo*, ainsi dénommée en souvenir de M. Wacquez-Lalo, maire de Loos de 1892 à 1893. A l'origine, antérieurement au

---

<sup>15</sup> Elle est repérable sur le plus vieux plan de la commune que j'ai pu trouver. Ce plan date de 1816, et

XVIIIème siècle, elle était le “ Vieux Chemin ” menant, avant la création de la drève du comte de Thiennes, au Château des Frennes et Los (Château Crespel). Elle devint ensuite “ rue Traversière ” avant de recevoir sa présente dénomination. On la trouve même au cadastre de Loos en 1814 sous la désignation “ Chemin du Basinghien ”<sup>16</sup>.

Cherchant précisément à définir les limites de mon objet d'étude, j'ai même pu observer qu'une autre « promenade à travers les rues de Loos », écrite pour sa part à la fin du XIXème siècle, en conclusion d'un ouvrage intitulé *Loos au XIXème siècle*<sup>17</sup>, faisait une erreur quant à la localisation de la « rue Traversière, celle-ci rue Wacquez-Lalo, depuis la mort - volontaire - d'un ancien maire de la commune » au sein de la commune... En effet, plusieurs éléments concordent, issus de sources très différentes, pour signifier que les deux endroits ne correspondent pas. En premier lieu, la localisation de la cité Thiriez, évoquée dans le *Condensé de l'histoire de Loos* fait référence au square Billon. En second lieu, les recensements ne font pas clairement mention de l'insertion de la rue Wacquez-Lalo dans cette cité. De plus, toujours grâce aux recensements, on peut observer que la rue Wacquez-Lalo compte un nombre beaucoup moins important de maisons que les 250 mentionnées pour la cité Thiriez. Par ailleurs, les descriptions du cadastre font état pour la rue Wacquez-Lalo de maisons, qui sont loin d'être uniformes quant aux dates, aux types de construction ou de modifications cités, et donc ne sont pas issues d'un programme de « lotissement » unique. Au total, la rue Wacquez-Lalo semblait donc bien s'inscrire dans la dynamique de croissance et d'urbanisation de la commune, laissant entrevoir une population capable de s'adapter et de suivre voire d'anticiper cette dynamique.

---

la rue Wacquez-Lalo s'appelle alors le vieux Chemin.

<sup>16</sup> *Au fil des rues, chronique anecdotique loossoise*, Loos, n°5, 1969. Auguste Wacquez-Lalo a été élu en mai 1892 lors d'un scrutin secret à la majorité absolue des voix, où il obtient 17 voix sur 23, (délibérations du Conseil municipal, mai 1892, cote CDU 2-075-1-077-52). Lors de la délibération du Conseil municipal du 31 mars 1893, le premier adjoint donne lecture d'une lettre où A. Wacquez-Lalo annonce l'envoi de sa démission à M. le Préfet du Nord. (délibérations du Conseil municipal de Loos, cote CDU 2-075-1-077-52).

<sup>17</sup> Charles Liagre, *Loos au XIXème siècle*, Lille, Lefebvre-Ducroq, 1899.

En effet, elle fait partie du cœur de la commune, dont l'auteur de *Loos au XIXème siècle* souligne que « notre promenade terminée, [...] l'on se ferait une idée fautive de la commune, si l'on ne se figurait pas que là où il y a cinquante ans, vingt ans et moins, s'étendaient des champs et des prairies, sont aujourd'hui des maisons et des cités ouvrières. Dans le centre de Loos on en est arrivé à s'estimer heureux d'avoir un jardin ; de nouvelles rues sont en projet ; d'autres viennent d'être tracées »<sup>18</sup>. Ayant localisé mon objet, les descriptions portées sur les registres cadastraux de 1864 m'ont alors permis de préciser la physionomie de l'espace de cette rue Wacquez-Lalo...

Les registres cadastraux de 1864, soit trente-cinq ans environ avant la publication de *Loos au XIXème siècle*, mentionnent que ce qui est encore dénommé rue Traversière est constitué de vingt « maisons », toutes de petite taille : neuf d'entre elles comptent trois ou quatre « portes et fenêtres ordinaires », la plus grosse en comportant douze. Aucune d'entre elle ne possède de « porte cochère, charretière et de magasin »<sup>19</sup>. A chacune de ces maisons sont associés un « jardin », un « sol » ou un ensemble « sol et cour ». En 1862, six de ces maisons sont identifiées comme n'étant pas louées, et l'une d'entre elles seulement comporte un local professionnel, un « atelier de charpentier »<sup>20</sup>. La partie non bâtie de la rue est formée de terrains plantés et de « terre »<sup>21</sup>. Dans les décennies qui suivent, on trouve trace dans les ratures du cadastre de la construction de nouvelles maisons, à qui sont attribués des numéros « bis » de parcelles<sup>22</sup>. Du même coup, de quinze adresses distinctes au recensement de 1866, on passe à trente-deux en 1954<sup>23</sup>.

---

<sup>18</sup> Charles Liagre, *Loos au XIXème siècle*, op. cit. p. 203.

<sup>19</sup> Ces deux mentions constituent sur le cadastre la rubrique « Nombre d'ouvertures imposables ».

<sup>20</sup> A côté duquel est ajoutée la mention « non fini ».

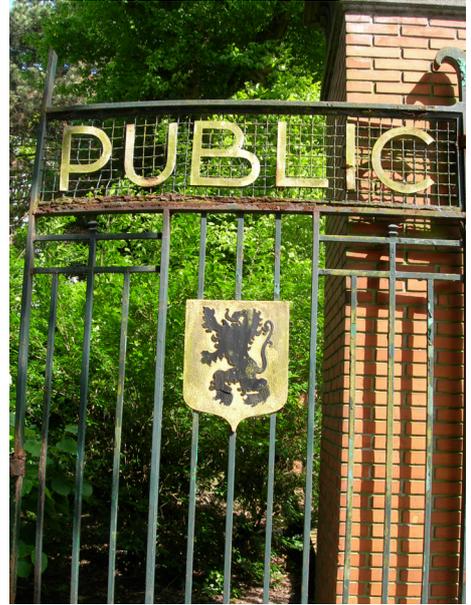
<sup>21</sup> Cette seconde partie de la rue Traversière sera absorbée par l'urbanisation de l'avenue Lelièvre dont une partie des terrains appartient à cette date aux « héritiers » Lelièvre, demeurant à Lille.

<sup>22</sup> Le caractère récent de ces constructions est repérable par l'inscription « non fini ».

<sup>23</sup> D'un recensement à l'autre, il existe de fortes fluctuations dans la manière de numéroter les maisons, et de prendre en compte la cohabitation dans un même espace de ménages distincts (des personnes sont mentionnées une première fois comme cohabitant, puis une seconde comme voisins...).

Actuellement la rue Wacquez-Lalo forme un ensemble relativement uniforme de maisons de briques d'un ou deux étages pour les plus récentes. Et, si elle est totalement urbanisée du côté des numéros pairs ; à l'inverse, il existe un espace non habité du côté de des numéros impairs, constitué par un jardin public. Ce dernier existait déjà sur le plan de 1864, où il est désigné comme « jardin potager jardin public ».





---

*Où s'arrête la rue Wacquez-Lalo ?*

---



Comme le montrent les photos précédentes, les limites de la rue Wacquez-Lalo sont claires. De manière complémentaire, les plans de la commune, des plus anciens aux plus récents, laissaient imaginer que la rue Traversière puis Wacquez-Lalo était

délimitée clairement. En effet, de faible longueur, deux intersections avec des voies proches définissent *a priori* ses extrémités.

Actuellement la rue Wacquez-Lalo peut être aisément repérée sur les plans de la commune : elle part quasiment à angle droit de la rue de Maréchal Foch, la rue principale, reliant Loos à Lille d'un côté et Haubourdin de l'autre, et qui se dirige vers Béthune. A son autre extrémité, elle rejoint l'avenue Lelièvre, qui part aussi de la rue du Maréchal Foch et à quelques dizaines de mètres de la rue Wacquez-Lalo en direction de Lille.

Toutefois, bien qu'apparemment bornée cette rue ne constitue pas un espace totalement clos<sup>24</sup>. En effet, l'intersection rue Wacquez-Lalo / avenue Lelièvre se fait sous la forme d'un V inversé, dans lequel se loge la cour Castelain...

---

### *Une découverte : la cour Castelain*

---

En fait, j'avais supposé qu'à partir du moment où les rues étaient numérotées, cela correspondait à un espace clairement défini, et bien « quadrillé ». Quelle ne fut pas ma surprise, lorsque je me suis aperçue que cette cour est prise en considération dans les recensements du début du XX<sup>ème</sup> siècle, à l'intérieur même de la rue Wacquez-Lalo, alors qu'aucune mention ne l'indiquait avant. M'est alors apparu un

---

<sup>24</sup> Il est impossible d'utiliser le cadastre pour définir avec précision les limites de l'espace que j'étudie. Les deux relevés disponibles cernent la période qui m'intéresse, et ont une centaine d'années d'écart : le plus vieux ayant été effectué quelques années avant le début de la période sur laquelle je travaille, en 1862. Pourtant, le siècle qui sépare les deux relevés ne permet pas de comparer les découpages qu'ils mentionnent, ni de dater avec précision les transformations qui ont eu lieu au sein de la rue Wacquez-Lalo. En effet, les mentions de changements (construction, transformation de l'usage originel des terrains, répartition des activités professionnelles et résidentielles...) ne sont pas accompagnées de précision sur la date de leur réalisation, et rien ne permet donc *a posteriori* de reconstituer l'historique de ces modifications.

espace flou, qu'il m'avait été impossible d'identifier sur les cartes et plans qui m'avait guidées dans le choix de mon espace d'observation.





En fait, j'ai en quelque sorte découvert la cour Castelain après coup, après avoir largement entamé le dépouillement des recensements que j'avais à ma disposition. Ayant défini un espace et une période d'observation en m'aidant de leurs extrémités, je me trouvais confrontée, au milieu de ma période d'étude à l'apparition d'un sous-espace et d'une sous-population... Se posait alors la question de savoir que faire des résidents mentionnés au sein de la cour Castelain. Devais-je les intégrer aux habitants que j'avais entrepris d'observer, ou au contraire les exclure de mon étude ? Du fait de sa situation à la fois marginale (à l'une des extrémités de la rue) et centrale (son existence participe de la construction d'un espace urbanisé, cette « apparition » a lieu au tournant du XXème siècle), j'ai décidé d'intégrer la cour Castelain à mon corpus, non sans raison. Deux critères m'ont permis de vérifier que cette cour faisait effectivement partie de la rue Wacquez-Lalo.

Le premier renvoie à une dimension géographique, c'est-à-dire au fait que les adresses situées dans cette cour mentionnent la double dénomination Castelain et Wacquez-Lalo. Ainsi, si cette courée composée de neuf maisons, n'apparaît qu'à partir du tournant du XXème siècle, elle est systématiquement citée dans les recensements sous la double dénomination « rue Wacquez-Lalo cour Castelain ». Cette double mention se maintient jusqu'après la Seconde Guerre Mondiale, mais ne

traduit pas la construction de nouveaux logements. En effet, bien que non mentionnées en tant qu'unité « autonome » auparavant, on trouve la trace, dès le plan du cadastre de 1864, de la présence de ces neuf parcelles. Aujourd'hui, d'ailleurs, la mention Castelain n'existe plus dans le répertoire des rues de la ville, comme si la cour avait été totalement absorbée par la rue. Le second critère renvoie de son côté à une proximité exprimée au travers du découpage de l'espace de la commune que fait opérer par l'agent recenseur. En effet, dans les recensements, les adresses sont mentionnées, et à chaque adresse correspondent un ou plusieurs numéros de ménage. Pour une rue donnée, à chaque membre d'un ménage est identifiable par un numéro à deux série chiffres. La première chiffre correspond à l'adresse, la seconde au numéro de ménage. Or, ces deux séries ne fonctionnent pas indépendamment l'une de l'autre. Tout d'abord, parce qu'un lieu de résidence est nécessairement associé un ménage. Ce qui signifie qu'un logement vacant n'est pas pris en compte par l'agent recenseur, et donc n'apparaît pas sur le recensement. Ensuite, parce que dans un lieu précis, défini par une adresse et repéré par un numéro de maison, peuvent être comptabilisés plusieurs foyers. Au total, à l'intérieur d'une même rue, deux ménages « voisins » au sens du recensement sont identifiés par des numéros de ménage successifs. A l'inverse, les numéros de leurs maisons respectives peuvent être identiques ou se suivre (même s'il existe parfois une maison vide entre les deux ménages). Ainsi, dans le cas précis de la cour Castelain, c'est une impression de contiguïté qui prédomine. En effet, la continuité de la numérotation des ménages poursuit celle des résidents habitant « seulement » rue Wacquez-Lalo, comme si de proche en proche, on passait de la rue Wacquez-Lalo à la cour Castelain. Cet enchaînement dans les numéros de ménage est d'autant plus important à prendre en considération qu'il s'oppose à la rupture mentionnée lors de chaque changement de rue : en tournant au coin de la rue l'agent recenseur « réinitialise » doublement ses compteurs, les deux premiers chiffres du premier numéro de la nouvelle adresse et du ménage y résidant sont des uns.

Lorsque j'ai entrepris de sélectionner une rue du centre ville de Loos, que j'ai choisi la rue Wacquez-Lalo et que j'ai cherché à en reconstituer succinctement l'histoire, c'était seulement dans le but d'avoir une idée sommaire des conditions d'habitat et de résidence de la population recensée rue Wacquez-Lalo entre le milieu du XIXème siècle et le milieu du XXème. Pourtant, j'ai découvert la cour Castelain, alors que je pensais effectuer un exercice facile, à savoir repérer les délimitations de la rue Wacquez-Lalo. Dans la même veine, rien ne m'avait laissé présager non plus que je ferais un détour à partir du nom même de cette rue. En effet, de manière incidente et *a priori* sans rapport direct avec mon travail, la question du passage de la dénomination rue Traversière en rue Wacquez-Lalo m'est apparue comme digne d'investigation, ne serait-ce que parce que la date de cette modification se situait au cœur de ma période d'observation et à un moment où l'espace de la rue restait mal déterminé...

## **I.2 Un résident mais pas seulement : le cas d'Auguste Wacquez**

C'est la plus simple curiosité qui m'a fait m'intéresser au fait que la rue Wacquez-Lalo change de nom au beau milieu de la période que j'étudie. Ainsi, je me suis penchée sur les circonstances de cet événement, même si, *a priori*, il semblait fortuit par rapport à mes préoccupations.

---

### *Des recensements au Conseil municipal*

---

Le suivi des recensements m'a permis dans un premier temps de dater le changement d'appellation, sans pour autant permettre d'en élucider les circonstances. Par la suite, j'ai réussi à comprendre la signification de cette nouvelle appellation, opérée entre 1891 et 1896, ainsi qu'à en déterminer l'origine et les

circonstances. En fait, jusqu'en 1891 au moins la dénomination « Traversière » fait référence à la situation géographique de cette voie par rapport à l'axe principal de la commune, et donc indirectement à son usage. A l'inverse, le nouveau nom de « ma » rue, décidé en 1894, constitue une commémoration perpétuelle à un ancien maire de la commune. Or il se trouve que ce même maire a résidé dans ce qui s'appelait alors la rue Traversière. Dès 1866, Auguste Wacquez est recensé rue Traversière, sa femme et lui sont ensuite mentionnés sans discontinuer jusqu'en 1891.



<i>Recensement de</i>	<i>1866</i>	<i>Maison n°</i>	<i>16</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>18</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>		<i>Profession</i>	
<i>Auguste Wacquez</i>	<i>1816</i>	<i>Chef</i>		<i>Professeur de langue</i>	
<i>Flavie Lalo</i>	<i>1828</i>	<i>Femme</i>			
<i>Ernest Wacquez</i>	<i>1848</i>	<i>Fils</i>		<i>Employé</i>	
<i>Valérie Wacquez</i>	<i>1860</i>	<i>Fille</i>			

[...]

<i>Recensement de</i>	<i>1891</i>	<i>Maison n°</i>	<i>14</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>19</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>		<i>Profession</i>	
<i>Auguste Wacquez</i>	<i>1816</i>	<i>Chef</i>		<i>Professeur</i>	
<i>Flavie Lalo</i>	<i>1828</i>	<i>Femme</i>			



Rien ne me permettait de supposer que ce résident allait être maire de la commune. En effet, son inscription durable à Loos, et plus particulièrement rue Traversière, près de trente au minimum, s’oppose en quelque sorte à la courte période pendant laquelle celui-ci conserve son mandat. Pourtant, c’est bien le cumul entre inscription durable dans la localité, résidence rue Traversière, et mandat politique, même s’il n’est que de courte durée, qui explique l’attribution du nom de l’ancien maire et de son épouse, « Wacquez-Lalo », à cette voie. En effet, lors de la

délibération du Conseil municipal<sup>25</sup> du 16 mars 1894, soit près de quatre mois après la mort de l'intéressé, deux membres du Conseil proposent « de donner le nom de Wacquez-Lalo à la rue Traversière qui était habitée par le défunt »<sup>26</sup>. La proposition est mise aux voix et acceptée à l'unanimité<sup>27</sup>.

Evidemment, un individu mentionné par les délibérations du Conseil municipal, et qui fut maire de la commune, a sans doute une trajectoire assez singulière. En effet, rares sont les habitants pour qui une proposition est faite de placer un buste sur leur tombe et de donner leur nom à l'une des rues de leur ville de résidence. D'autant qu'ici des précautions sont évoquées, comme le remarque l'un des membres du Conseil municipal pour qui « il y aurait lieu de demander



---

<sup>25</sup> Le dépouillement que j'ai effectué des délibérations du Conseil municipal répondait à un double objectif : connaître l'histoire d'Auguste Wacquez puisque l'attribution des noms de rues relève de ses compétences, mais surtout je cherchais des éléments pour avoir un éclairage complémentaire de l'histoire de la rue : transformation importante, conflits de voisinage... Les rares éléments que j'ai trouvés portent sur des demandes de dispense concernant les obligations militaires, dont l'usage s'est avéré impossible du fait du manque de précision concernant l'identité du demandeur.

<sup>26</sup> Délibération du Conseil municipal du 16 mars 1894, cote CDU 2-075-1-077-52.

<sup>27</sup> Cette pratique existait déjà au sein de la commune. En effet, l'avenue Lelièvre, qui est aussi une des plus anciennes rue de la commune et dans laquelle se jette la rue Wacquez-Lalo, doit son nom à Ernest Lelièvre, maire de la commune entre 1843 et 1848, *Au fil des rues, chronique anecdotique loossoise*, Loos, n°5, 1969.

préalablement le consentement de la famille car M. Wacquez-Lalo avait exprimé le désir d'être enterré sans aucune marque extérieure, dans le terrain commun ». A l'image publique de l'homme politique s'oppose donc l'image privée, et recherchant la discrétion, de l'homme de la rue et de « ma » rue. Or c'est celui-là qui m'intéresse, et qui est le plus difficile à cerner.

Il n'empêche que la situation et le statut d'Auguste Wacquez-Lalo, aussi spécifiques soient-ils, illustrent la richesse des informations produites par l'observation fine que je souhaitais étendre à l'ensemble des individus ayant été recensé au moins une fois au cours de leur vie rue Traversière / Wacquez-Lalo entre 1866 et 1954. Le cas Wacquez-Lalo évoque en effet les obstacles qu'il m'a fallu surmonter. Mais surtout il souligne la complexité et la richesse des interrogations que soulève « ma » rue, et inscrit la question des liens entre mobilité individuelle et transformation du bâti, dans une nouvelle direction au sein de laquelle l'inscription familiale viendra se nicher.

Plusieurs éléments, tirés du cas Wacquez-Lalo, permettent de rendre compte des difficultés qu'il m'a fallu affronter pour reconstituer des trajectoires individuelles, et comprendre le contexte plus large dans lequel celles-ci prennent place. La reconstitution de ces trajectoires a pour but d'éclairer la façon dont les individus occupent et modèlent le territoire sur lequel ils résident. En effet, l'une des orientations que je souhaitais privilégier porte sur les conditions qui contribuent d'abord à l'installation, puis éventuellement au maintien des résidents de la rue Traversière / Wacquez-Lalo. A ce titre, l'une des façons les plus immédiates d'appréhender l'inscription spatiale réside dans la comptabilisation d'une durée de présence sur le terrain observé. Ainsi, dans le cas particulier d'Auguste Wacquez comme pour tous les autres résidents ayant transité par « ma » rue, une approche nominative permet de compter le nombre de recensements passé rue Traversière. En

outre, comme les recensements rattachent chaque habitant à un ménage, suivre un individu sur plusieurs recensements permet de cerner une partie de son entourage.

---

*Avec qui ? Auguste Wacquez, chef de ménages*

---

Les mentions indiquées sur les différents recensements permettent d'identifier un noyau de personnes ayant résidé avec Auguste Wacquez. En effet, comme Auguste Wacquez réside rue Traversière pendant plusieurs décennies, les ménages au sein desquels il est successivement recensé donnent quelques précisions sur son environnement familial quotidien. Puisque Auguste Wacquez est toujours identifié comme « chef », la rubrique « qualité » du recensement met systématiquement en évidence le lien qui unissent les autres personnes de son ménage avec celui-ci.



*Auguste Wacquez recensé rue Traversière entre 1866 et 1891, soit pendant une période d'au moins vingt-cinq ans., il est ainsi le « chef » de ménages dont la composition se transforme.*

*En 1866, Auguste Wacquez, 50 ans, partage sa maison avec trois personnes : sa femme Flavie Lalo, 38 ans, Ernest Wacquez, 18 ans, et Julie Wacquez, une fillette de six ans, tous les deux respectivement identifiés au sous l'appellation « fils » et « fille ».*

*En 1872 la forme du ménage reste la même ; seul Ernest n'est plus mentionné.*

*En 1876 au contraire, les transformations qui affectent ce ménage touchent à sa structure : apparaissent ainsi une domestique et Adolphe Wacquez, un peintre de 62 ans, soit l'aîné d'Auguste, dont il est précisé qu'il est le frère du chef de ménage, ce dernier résidant toujours avec sa femme et sa fille.*

*Enfin, à partir de 1881, le ménage prend la structure qu'il conservera jusqu'à sa disparition de la rue Traversière : seuls Auguste Wacquez et sa femme Flavie Lalo sont recensés, et ce jusqu'en 1891.*

*L'unique changement concernant le couple porte sur l'activité professionnelle d'Auguste. Alors que celui-ci est mentionné comme professeur de langue sur presque toute la période, la simple mention « professeur » est citée en 1881 et 1891. Mais, si cette transformation peut être considérée comme un raccourcissement de la profession citée habituellement, l'activité décrite en 1886 est plus ambiguë. En effet, à cette date Auguste Wacquez est recensé comme géographe...*



Par ailleurs, et de manière surprenante, les fluctuations des conditions familiales ou de l'activité professionnelles dans lesquelles s'insère Auguste Wacquez, trouvent un écho dans son inscription rue Traversière. En effet, alors que le couple réside rue Traversière sans discontinuer, je ne m'attendais pas à le voir déménager aussi souvent !

En effet, alors que la question de l'occupation de l'espace urbain est au centre de ma recherche, il s'est avéré malheureusement que, contre toute attente, j'ai dû réviser à la baisse les espoirs que j'avais mis dans l'usage des recensements et leur mise en relation. Certes, ils pouvaient éclairer partiellement des trajectoires, mais, en contrepartie se sont révélés totalement inexploitable pour rendre compte de phénomènes de remplacement ou de succession à l'intérieur de « ma » rue. En effet, si les données des recensements ne permettent pas de rattacher une résidence rue Traversière à une adresse précédente ou suivante, je pensais néanmoins pouvoir identifier les nouveaux occupants ayant habité à l'adresse du couple Wacquez-Lalo après la « disparition » de ce dernier.

---

*Mais où donc habitent Auguste Wacquez & Flavie Lalo ?*

---

Pourtant, contrairement aux apparences, les recensements ne sont pas les documents les plus pertinents pour identifier des lieux de résidences ! Il est presque insensé de chercher à savoir où demeurent précisément au sein de la rue Traversière / Wacquez-Lalo les habitants qui y ont été recensés. *A priori* les recensements contiennent deux types de mentions distinctes permettant de localiser les personnes recensées. La première définit une position absolue : le numéro de la maison où elles ont été identifiées ; la seconde décrit une position relative : il s'agit du numéro de ménage, qui permet ainsi d'indiquer qui sont les voisins de tel ou tel ménage, soit à l'intérieur de la même maison, soit dans des maisons contiguës ou proches (dans la cas où il existerait une maison vide entre deux ménages). Pourtant, il s'avère que la première information n'est pas aussi absolue qu'elle en a l'air. Ainsi, la localisation de la résidence du couple Wacquez-Lalo montre qu'entre 1866 et 1901, la numérotation à l'intérieur de la rue n'est pas fixée.



*A l'intérieur de la rue, les adresses d'Auguste Wacquez et Flavie Lalo se succèdent rue Traversière :*

*En 1866 Auguste Wacquez et Flavie Lalo sont recensés au numéro 16,*

*En 1872 ils résident au numéro 8*

*Puis, de 1876 et jusqu'en 1891, ils sont recensés au numéro 14.*



Le fait que les Wacquez-Lalo demeurent longtemps rue Traversière semble indiquer que la numérotation de la rue est stabilisée à partir de 1876 et que, de ce fait, à partir de cette date tout au moins, la succession des résidents d'une même adresse est facile à reconstituer. C'est ce que je croyais quand j'ai cherché à identifier qui étaient les successeurs des Wacquez-Lalo à leur adresse après 1891...

---

*De la rue Traversière à la rue Wacquez-Lalo :  
des chaises musicales ?*

---

*A priori*, pour identifier les nouveaux habitants qui ont remplacé les Wacquez-Lalo, il suffit simplement vérifier si le numéro 14 de ce qui est entre-temps devenu la rue Wacquez-Lalo est occupé aux recensements suivant la disparition de l'ancien maire et de sa femme, soit à partir de 1896. Mais la consultation des recensements de 1896 et 1901, et même leur mise en perspective avec celui de 1891 montrent qu'en réalité, il est difficile de répondre à cette question de manière univoque.

Pour mieux le comprendre, j'ai reconstitué graphiquement le chemin pris par les agents recenseurs de 1891, 1896 et 1901 dans l'environnement immédiat de l'adresse à laquelle avaient été recensés les Wacquez-Lalo. C'est ce que montrent les trois reconstitutions suivantes. Pour élaborer le « plan » de la rue à ces différents moments, j'ai suivi les pas de l'agent recenseur et non les caractéristiques physiques de la rue. Comme les agents recenseurs ont arpenté la rue en circulant en zigzags, ce dont témoignent les numéros de maisons, j'ai pris le parti de mettre des ménages successifs, qui résident donc dans des maisons aux numéros pair puis impair, en vis-à-vis. Pourtant, cela correspond pas forcément à la représentation physique de l'espace de la rue. Premièrement, parce que les maisons dans lesquels résident des ménages successifs ne sont pas forcément situées l'une en face de l'autre. Il existe même de façon certaine des décalages : il y a un jardin public du côté des numéros impairs, des entrepôts du côté des numéros pairs. Deuxièmement, parce qu'une maison vide n'apparaît pas dans ma représentation (puisqu'elle n'apparaît pas dans le recensement<sup>28</sup>). Une fois encore, c'est la continuité des numéros de ménage qui m'a guidée, et j'ai donc privilégié la logique de contiguïté des ménages en faisant l'hypothèse qu'une série de voisins permettrait de reconstituer les numéros de la rue. Qu'on ait une « photographie » de sa physionomie ou non ne changeait rien au but poursuivi.

Ainsi, le centre de gravité de ma reconstitution est constitué par le ménage des Wacquez-Lalo en 1891, Et, pour envisager de reconstruire une numérotation des maisons de la rue Wacquez-Lalo, j'ai supposé que les changements observés avaient une certaine cohérence, c'est-à-dire que les voisins déménageaient tous dans le même sens... J'ai intégré à ma représentation les voisins des Wacquez-Lalo mentionnés sur

---

<sup>28</sup> On peut cependant déduire que cette maison, non mentionnée dans le recensement, existe réellement du fait qu'un saut entre deux numéros de maison, est associés à deux numéros successifs de ménage. C'est le cas en 1896, date à laquelle le numéro 14 n'est pas mentionné : numéro 16 succède au numéro 12, mais le ménage 16 succède au ménage 15. Et en 1901, si le ménage 17 réside au 14, et le ménage 20 au numéro 18, les ménages 18 et 19 sont recensés respectivement aux 15 et 17 de la rue

plusieurs recensements, et exclu certains résidents qui n'étaient pas mentionnés à proximité immédiate des Wacquez-Lalo (ils sont représentés par des XX-YY), ou ne restaient que le temps d'un recensement. J'ai aussi précisé le nombre de recensements sur lequel sont mentionnés les couples étudiés afin de donner une mesure des déménagements qui ont lieu dans « ma » rue.

---

Wacquez-Lalo.



1891 – 1901

Donne-Duflot	Glys-Hillard	XXYY	Cardon-Dhairaut	Néel-Obt	Wacquez-Lalo	Destieux
n° de maison 38	n° de maison 36		n° de maison 18	n° de maison 16	n° de maison 14	n° de maison 12 <b>quater</b>
n° de ménage 39	n° de ménage 38		n° de ménage 24	n° de ménage 21	n° de ménage 19	n° de ménage 17
3ème recensement / 7	1er recensement / 3		6ème recensement / 10	1er recensement / 1	6ème recensement / 6	2ème recensement / 2

Rue Wacquez-Lalo 1891

			Fruieux-Gauthier	Délobel-Gérard	Buret-Léjeune	Déval-Quintard	Dore-Gélon
			n° de maison 21	n° de maison 17	n° de maison 17	n° de maison 15	n° de maison 13
			n° de ménage 26	n° de ménage 23	n° de ménage 22	n° de ménage 20	n° de ménage 18
XXYY	XXYY		1er recensement / 5	1er recensement / 2	3ème recensement / 7	1er recensement / 4	1er recensement / 1

Cardon-Dhairaut	XXYY	Hédenrath-Lecoq	Donne-Duflot	Glys-Hillard	Castel-Dausette	Bide-Catreveaux
n° de maison 24 <b>bis</b>	n° de maison 20	n° de maison 20	n° de maison 20	n° de maison 18	n° de maison 16	n° de maison 12 <b>bis</b>
n° de ménage 29	n° de ménage 23	n° de ménage 22	n° de ménage 22	n° de ménage 20	n° de ménage 17	n° de ménage 14
7ème recensement / 10	1er recensement / 4	4ème recensement / 7	4ème recensement / 7	2ème recensement / 3	1er recensement / 4	3ème recensement / 6

Rue Wacquez-Lalo 1896

		Fruieux-Gauthier	Délobel-Gérard	Buret-Léjeune	Déval-Quintard	Gyselen-Gronette
		n° de maison 19	n° de maison 17	n° de maison 17	n° de maison 15	n° de maison 13
		n° de ménage 21	n° de ménage 19	n° de ménage 18	n° de ménage 16	n° de ménage 15
XXYY	XXYY	2ème recensement / 5	2ème recensement / 2	4ème recensement / 7	2ème recensement / 2	1er recensement / 4

Chys-Billard	XXYY	Cardon-Drainaut	Miret-Evrard	Millet-Labbé	Bide-Gâtrevaux	Leray-Delattre
n° de maison 40		n° de maison 24	n° de maison 20	n° de maison 18	n° de maison 14	n° de maison 12
n° de néage 38		n° de néage 25	n° de néage 22	n° de néage 20	n° de néage 17	n° de néage 15
3ème recensement / 3	8ème recensement / 10	2ème recensement / 4	2ème recensement / 4	1er recensement / 8	4ème recensement / 6	1er recensement / 3

Rue Wäqwez-Lalo 1901

		Thiriez-Loage	Frulaux-Gauthier	Buret-Léjeune	Kokelaere-Bauwe	Chyselen-Gronette
		n° de maison 21 & 23	n° de maison 19	n° de maison 17	n° de maison 15	n° de maison 13
		n° de néage 23	n° de néage 21	n° de néage 19	n° de néage 18	n° de néage 16
XXYY	XXYY	1er recensement / 1	2ème recensement / 5	5ème recensement / 7	1er recensement / 3	1er recensement / 4



A première vue, en 1896, le numéro 14 préalablement habité par les Wacquez-Lalo semble être libre d'occupants, alors qu'est cité en 1901 à cette même adresse le couple Bride-Catrevaux. Si on limite l'observation à ces deux recensements, les derniers semblent bien avoir remplacé les premiers. Pourtant le recensement de 1901 est en réalité le quatrième, sur un total de six, dans lequel sont mentionnés les Bride-Catrevaux. La reconstitution de l'itinéraire de ces derniers à l'intérieur de la rue, du numéro 12 bis en 1886, 1891 et 1896 au numéro 14 fait penser qu'une nouvelle numérotation de la rue a été effectuée. Cette impression est confirmée si l'on s'intéresse aux autres voisins des Wacquez-Lalo : en effet les numéros 12 bis, 12 ter et 12 quater ne sont plus mentionnés après 1896. Pourtant, la situation n'est pas si claire que cela. Ainsi, les Minet-Evrard du numéro 12 ter « sautent » au numéro 22, d'un côté à l'autre par rapport à la maison des Wacquez-Lalo. !



*Ainsi, entre 1891 et 1896.*

*Les Bride-Catrevaux sont recensés au 12 bis.*

*Les Cardon-Dhainaut, déménagent du numéro 18 au numéro 24 bis*

*Les Ghys-Hallard passent du numéro 36 au numéro 18 en 1896*

*Les Minet-Evrard, ne sont pas recensés en 1896*

*Les Noël-Odot et le Vivier-Desquermes quittent la rue*

*Les Castel-Dausette emménagent au numéro 18, et les Herckenrath-Lecocq au numéro 20.*





*Puis entre 1896 et 1901*

*De nouveaux arrivants résident aux numéros 12 et 18.*

*Tandis que les anciens déménagent...*

*Les Bride-Catrevaux, précédemment enregistrés au 12 bis, sont recensés au 14.*

*Les Castel-Dausette ont « déménagé » depuis le recensement précédent du numéro 16 au numéro 22.*

*Les Cardon-Dhainaut, ont « glissé » dans l'autre sens : du 24 bis vers le 24.*

*Les Ghys-Hallard sont passés du numéro 18 en 1896 au numéro 40 en 1901.*

*Les Minet-Evrard, n'ayant pas été recensés en 1896, se trouvent au 22, après avoir été recensés au 12 bis en 1891...*



En complément, j'ai cherché si l'observation des voisins situés de l'autre côté de la rue, du côté des numéros impairs, pouvait m'aider à éclaircir la situation. Malheureusement, ces habitants ne m'ont été d'aucune utilité : soit qu'ils aient disparu en l'espace d'un recensement, soit qu'ils aient joué aux chaises musicales

Au total, alors que j'espérais trouver une solution rapidement accessible pour retracer, grâce aux résidents successifs d'une même adresse, l'histoire de la rue, et observer les évolutions des maisons habitées, cette étape s'est trouvée être une impasse pour ce qui est du but qui lui avait été assignée, sauf à considérer que la contribution des habitants de « ma » rue à la constitution de leur espace de résidence participait d'un processus d'échange généralisé d'adresses.

Néanmoins, les échecs liés à cette tentative de reconstruction d'un voisinage m'ont permis d'en tirer quelques leçons. D'abord, la prudence vis-à-vis des sources : même si les documents observés sont supposés être un gage de rigueur comme peuvent l'être des pièces administratives établies selon des normes précises, leur usage peut s'avérer délicat, du fait de la dissonance qui peut exister par rapport aux exigences auxquelles ils devaient répondre lors de leur réalisation. Ensuite, dans le cas plus précis du repérage à l'intérieur de la rue Wacquez-Lalo, l'absence d'une numérotation stricte et définitive souligne incidemment que la définition précise de l'espace ne constitue pas un enjeu primordial pour l'administration de l'époque. En conséquence, cette carence relance la question des modalités et des phases de l'urbanisation en cours, qui apparaît du même coup ici comme un processus long et en même temps relatif. En effet, si la prise en compte d'un numéro de maison ne devient systématique qu'à partir du début du XX<sup>ème</sup> siècle, c'est que les résidents restent repérables sans avoir besoin d'une localisation précise au sein de la commune, et que donc la densification de l'habitat n'y est pas aussi intense que ce que laissait entrevoir le *Condensé de l'histoire de Loos*.

---

### *Une urbanisation douce & horizontale ?*

---

En effet, s'il devient important de matérialiser l'espace afin de s'y repérer, la variabilité des numéros souligne que le processus de (trans)formation de l'espace urbain du centre ville de Loos dure sur tout le long du XIX<sup>ème</sup> siècle. LA relativité de cette tendance est confirmée par le fait que la structuration de la rue Wacquez-Lalo s'observe principalement dans une logique horizontale. En effet, à l'inverse, une densification verticale de l'espace par la construction d'immeubles aurait fait apparaître des voisins multiples à une même adresse. Elle aurait aussi rendu nécessaire une fixation précoce de la numérotation de la rue. Au cœur de la rue Wacquez-Lalo, l'existence d'un nombre peu élevé de maisons rend subsidiaire la connaissance d'une adresse précise pour repérer des ménages. Comme si l'interconnaissance ou le voisinage restaient des éléments suffisants de localisation. Reste à savoir comment le processus d'urbanisation s'est matérialisé sur le terrain : par la disparition d'anciens espaces non bâtis, par la construction de maisons, par le

changement de destination d'anciens locaux à usage agricole, commercial ; ou par le découpage de maisons existantes ?



En réalité, au-delà de l'anecdote, le fait de savoir, ou plus exactement de m'interroger sur qui étaient Auguste Wacquez, ses voisins et/ou ses successeurs, éclairent judicieusement mon travail dans le sens où cette expérience rend compte de l'ensemble de mes préoccupations.

En effet, avoir voulu savoir si le logement laissé vacant par les Wacquez-Lalo était de nouveau occupé, par qui et quand, soulève bien des questions qui concernent directement la constitution de l'espace urbain, à la fois dans ses formes matérielles et humaines ou économiques. De plus, cette interrogation met en avant la richesse d'un document dont le traitement est souvent limité à des observations globales, et confirme l'intérêt d'une approche nominative associée à une approche longitudinale de long terme.

De manière complémentaire, la prise en compte des voisins du couple Wacquez-Lalo a souligné l'hétérogénéité de l'ensemble de ces résidents du point de vue de leur durée d'occupation de cet espace. En effet, au fil des quelques recensements détaillés et des quelques voisins observés, les arrivées ou les disparitions identifiées ont mis au jour des rythmes très différents, qui en réalité traduisent des phénomènes de mobilité largement différenciés. Sont ainsi voisins des individus dont l'inscription rue Wacquez-Lalo présente de grandes variations : certains ménages ne sont recensés qu'une seule fois, d'autres au contraire restent très longtemps. Cas surprenant, d'autres mentions font référence à une absence suivie d'un retour rue Wacquez-Lalo (le cas des Minet-Evrard). Plus finement encore, à l'intérieur de ces ménages, certains individus apparaissent comme de véritables piliers, tandis que d'autres n'y sont mentionnés que de façon épisodique, (ainsi s'opposent les trajectoires d'Adolphe et son frère Auguste Wacquez).

En commençant par me concentrer sur le cas d'Auguste Wacquez et de son ménage, j'ignorais que je rencontrerais autant d'embûches, surtout que celles-ci ne sont pas liées au statut un peu particulier. Cette étape m'a cependant permis de baliser la piste de mes investigations, tant du point de vue de leurs interrogations que du type d'observations à leur associer. En effet, elle démontre la nécessité de procéder à des observations approfondies. Ne serait-ce que parce que ce « prologue » pose directement la question du cas particulier par rapport à la situation générale, à la « norme ». Ainsi, pour avoir de la consistance, son étude doit être mise en relief

avec celle des autres résidents. A ce titre, les voisins et/ou successeurs d'Auguste Wacquez ont déjà considérablement tracé les pistes à suivre.

Que je m'intéresse à des durées de résidence dans la rue, à des relations familiales (ou de co-résidence) ou de voisinage ; voire à des professions ; ou encore à la transformation du bâti, tous ces angles d'attaque se rattachent aux questions du rapport entre mobilité individuelle et (trans)formation de l'espace. Dans ce but, seules une observation et une confrontation entre ménages identifiés dans leurs formes successives et sur une longue période sont en mesure de mettre l'accent sur l'importance et le rôle du lien entre ces différents aspects de la vie quotidienne et les transformations la rue Traversière / Wacquez-Lalo. Ce qui est en jeu ici c'est l'articulation entre des constats faits à un niveau fin, leurs analogies et leurs contrastes, c'est-à-dire la portée et la généralisation de ces résultats. En effet, l'ensemble des caractéristiques communes ou signes distinctifs des voisins de la rue Traversière / Wacquez-Lalo reste à mesurer de façon plus précise... De plus, la brèche ouverte par le cas Auguste Wacquez, tout autant que les méthodes d'investigation et les pistes vers lesquelles elle tend peuvent être considérées comme une application pratique de l'interaction entre des registres sociologiques souvent pensés de manière exclusive les uns des autres.

---

### *La parenté*

---

Ainsi, de façon quasi immédiate les recensements dans lesquels est enregistré Auguste Wacquez orientent les questions vers sa parenté. En effet, deux dimensions de cette parenté y sont lisibles. La première, au travers de sa descendance, dirige les interrogations vers le parcours matrimonial d'Auguste Wacquez, ainsi que sur sa généalogie et ses liens biologiques. Ainsi, Ernest et Julie Wacquez sont repérés en 1866 comme les enfants d'Auguste Wacquez, et implicitement de sa femme Flavie Lalo. Or, l'écart d'âge entre ces deux enfants (une douzaine d'années) et entre l'aîné et sa mère (une vingtaine d'années) peut laisser supposer que les deux enfants ne sont en réalité que demi-frère et sœur ou que la famille a été affectée par une forte

mortalité infantile<sup>29</sup>. Question insoluble, tant que je n'aurai pas consulté d'une part les actes de naissance respectifs d'Ernest et Julie, d'autre part l'acte de mariage d'Auguste et Flavie, et enfin, la liste des actes de naissance et décès des enfants qu'ils sont susceptibles d'avoir eus. Or les chances d'accéder aux de naissance des enfants, aux actes de naissance et de décès d'enfants hypothétiques, ou encore à l'acte de mariage de leurs parents sont très faibles. En effet, les possibilités de trajectoires des uns et des autres sont très ouvertes. Le cas d'Auguste Wacquez est sans doute le plus simple, vraisemblablement décédé à Loos, je pourrais retrouver trace de son/ses épouse(s), voire de ses propres parents, mais pas forcément de sa fratrie... Pourtant, le repérage à l'intérieur des recensements de parents « satellites » marquent une seconde dimension de la parenté, orientée dans une dimension sélective, qui associe registre biologique et soutien matériel exprimée dans sa mise en œuvre (lorsqu'il héberge son frère). En fait, la structure des données sur la parenté, et en particulier les constructions administratives, qu'elles soient issues des ou des actes d'état civil, offrent deux visions complémentaires des liens familiaux. En effet, alors que les recensements donnent une approche des liens de parenté qui se fondent sur l'activation concrète d'un lien biologique ou d'alliance (l'hébergement d'un frère), les actes d'état civil permettent de vérifier l'existence de liens biologiques ou d'alliance sans toutefois permettre de certifier qu'ils sont bien mis en œuvre.

L'axe de la parenté et de ses différentes dimensions apparaît comme d'autant plus important que le traitement partiel que j'ai opéré à partir d'Auguste Wacquez Flavie Lalo et leurs voisins et successeurs, a mis au jour des formes familiales variées et évolutives dans le temps. Le cas d'Auguste Wacquez et de sa femme n'est pas isolé, parmi leurs voisins, des formes multiples se dessinent. Des familles recomposées ; trois générations qui cohabitent ; un patronyme durablement recensé, qui évoque une seconde génération, restée après la « disparition » des parents... Autant de signes que le ménage « nucléaire » n'est pas à considérer comme la forme universelle... Tous ces éléments m'ont incitée à concentrer mes recherches les formes familiales de l'inscription urbaine des résidents de la rue Wacquez-Lalo. Ils ont

---

<sup>29</sup> Si Flavie est bien la mère d'Ernest, elle a eu ce dernier relativement jeune, ce qui suppose une femme féconde. Il est alors biologiquement étonnant que son second enfant ne naisse que douze ans plus tard.

nécessité que je me penche plus avant sur ces ménages, que je cherche à connaître les relations dans lesquelles sont insérés leurs membres<sup>30</sup>.

Or si ces faisceaux de liens de parenté apparaissent aussi nettement au travers de ces quelques recensements, une étude portant sur le lien entre mobilité individuelle et (trans)formation de l'espace ne peut faire l'économie d'une observation spécifiquement orientée vers le lieu de résidence dans son double aspect territorial et patrimonial.

---

### *Patrimoine & professions*

---

En effet, à l'intersection des questions de résidence et de la parenté, se greffe la question du patrimoine, du fait des modalités variées que peut suivre la transmission, mais d'abord ici du fait du caractère foncier de ce patrimoine, qui associe la résidence et la famille. Ainsi, la composante immobilière d'un patrimoine touche doublement celle de la mobilité. D'une part, parce qu'on peut y résider ou parce que sa transmission peut induire un changement de résidence (lorsqu'il y a partage). D'autre part, parce que ce même patrimoine peut être associé à des activités professionnelles particulières comme l'agriculture ou l'artisanat. Or pour ces deux registres d'activité, la question du patrimoine est essentielle parce qu'elle se fond avec celle de l'association ou la dissociation des lieux de résidence et de travail. Dans un contexte urbain elle devient alors un élément déterminant de la survie ou de la disparition des détenteurs d'un tel type de patrimoine.

Famille, patrimoine, profession, la difficulté est alors de réussir à prendre en compte les multiples facettes de l'inscription spatiale, d'en comprendre les causes et d'en observer les effets.

---

<sup>30</sup> C'est donc ici l'espace en tant qu'espace social, et plus seulement l'espace physique, qui doit être appréhendé, tout en prenant garde aux hiérarchies et distances sociales, qui sont parfois déformées ou masquées par un effet de naturalisation, entraîné par l'inscription durable des réalités sociales dans le monde naturel, et conduit à sous-estimer l'importance de « différences produites par la logique historique [qui] peuvent ainsi sembler surgies de la nature des choses ». Pierre Bourdieu, « Effets de lieu », art. cit. pp. 164.

---

## *Les registres de l'inscription spatiale*

---

En effet, vérifier l'hypothèse que la résidence rue Wacquez-Lalo (durable ou éphémère) repose sur des liens familiaux, mais aussi sur la possession d'un patrimoine immobilier, ou encore sur un registre d'activités professionnelles ne constitue qu'une partie du travail. En outre, parce que tous ces éléments doivent prendre en compte une dimension historique, puisqu'il s'agit de comprendre le lien entre modes d'inscription différenciés et (trans)formation(s) de l'espace.

Pour cela il faut être capable d'appréhender l'inscription spatiale rue Wacquez-Lalo de toute la population qui y a été recensée, mais aussi élargir les différents espaces de référence cette population, celui dans lequel elle circule ou dans lequel réside sa parenté, dans « ma » rue, dans la commune, dans les environs, ou ailleurs<sup>31</sup>. Au total, il faut identifier les différentes modalités qui permettent de comprendre l'installation rue Wacquez-Lalo : la date d'installation dans la rue, la forme des trajectoires antérieure et postérieure à l'inscription sur un (des) recensement(s) ; les ressources disponibles en termes d'habitat ; l'existence de relations locales, et en particulier familiales.

---

## *De la rue à la famille, en passant par l'état civil*

---

Dans ce but, les actes d'état civil s'avèrent d'une grande utilité. En effet, non seulement, ils permettent de reconstituer des généalogies, et de prendre en compte une double inscription familiale et spatiale (par l'intermédiaire des mentions relatives aux différents parents et à leur lieu de résidence), grâce aux événements qui ponctuent la vie des résidents de la rue Wacquez-Lalo : naissance, mariage ou décès.

---

<sup>31</sup> Ainsi, comme le souligne P. Bourdieu, il est nécessaire de prendre en compte la diversité des dimensions dans lesquelles s'inscrit la notion d'espace. En effet, si « le lieu peut être défini absolument comme le point de l'espace physique où un agent ou une chose se trouve situé, [...] c'est-à-dire soit comme *localisation*, soit, d'un point de vue relationnel, comme *position*, rang ou ordre. La place occupée peut être définie comme l'étendue, la surface et le volume qu'un individu occupe dans l'espace physique », la reconstitution des trajectoires individuelles permet d'appréhender le lieu et l'espace occupés par un individu. Pierre Bourdieu, « Effets de lieu », in : Pierre Bourdieu, *La misère du monde*,

Ils conduisent donc à dessiner, au moins partiellement, des trajectoires individuelles tout en les intégrant dans des histoires familiales. Là encore, le cas Wacquez-Lalo peut servir de fil conducteur pour comprendre ma démarche. Il permet à la fois d'apprécier les difficultés de la méthode et d'en mesurer les apports dans le cadre de mon travail. Pourtant, les critiques ou la méfiance par rapport aux actes d'état civil voire aux recensements ne manquent pas, qui provoquent leur exclusion, malgré les atouts dont ils recèlent.

Ainsi, si les registres d'état civil sont largement utilisés dans les sciences sociales, leur usage est parfois considéré comme peu rentable, voire inutile. Sur un terrain géographique et temporel proche du mien, et qui pourtant a nécessité des dépouillements de grande ampleur, Pierre Pierrard estime, à propos de l'état civil qu'« un relevé systématique, nominatif et comparatif de tous les ouvriers qui sont nés, se sont mariés et sont décédés à Lille entre 1852 et 1870 eût exigé un travail colossal et d'ailleurs décevant étant donné les multiples mutations qui affectaient les familles ouvrières<sup>32</sup> ». Du coup, il effectue des coupes verticales, en partant du principe que les résultats sont pratiquement interchangeables, et que ces dernières lui permettent de déterminer quelques constantes, par exemple sur l'importance de la mortalité, de la mortalité infantile, du caractère spécifique des unions matrimoniales, ou de l'importance de l'immigration belge.

Dans une perspective un peu différente, Claire Lévy-Vroelant, travaillant sur la « mobilité populaire », cherche à effectuer un suivi exhaustif de l'histoire du logement du point de vue ses caractéristiques physiques et celles de ses occupants. Elle dispose pour cela d'un matériau exceptionnel, les listes nominatives annuelles des résidants de Versailles entre 1832 et 1880. Elle considère cependant, un peu comme P. Pierrard, que les informations contenues dans ces listes sont peu pertinentes. En effet selon elle, la recherche qu'elle met en œuvre comporte un défaut majeur, commun à toutes les observations appliquées à un espace avec ce type de sources, qui se manifeste au travers de « la perte des sortants, qu'on est incapable de « suivre », dès lors qu'ils quittent l'immeuble, et dont on ignore par conséquent la destination, fût-elle la maison voisine ». Du coup, le seul résultat qu'elle tire de ces

---

Paris, Seuil, 1993, pp. 159-167.

<sup>32</sup> Pierre Pierrard, *La vie ouvrière sous le Second Empire*, Ed. Gérard Monfort, Saint Pierre de Salerne,

documents se résume au rapport numérique entre nouveaux et anciens année après année...<sup>33</sup> Ainsi, alors les deux cas précédents auraient pu justifier en quelque sorte l'usage des registres d'état civil, du fait de leur dimension historique, ils témoignent surtout du manque de volonté de ces chercheurs à tirer parti du contenu des sources d'état civil, et en particulier de leur dimension nominative, individualisée, qui nécessite certes un grand investissement en termes de travail. De manière encore plus marquante, une approche plus « contemporaine » de la sociologie, montre le peu de cas qui est fait de la richesse de ces matériaux, et reste hermétique à une sociologie capable de mettre en avant des approches fines.

En effet, dans l'ouvrage d'Henri Mendras et Marco Oberti qui veut rendre compte du « cheminement du sociologue dans son appropriation de concepts, sa manipulation d'outils en liaison avec les objectifs de sa recherche » au travers d'une série de contributions d'auteurs à propos de travaux, considérés comme « exemplaires », les questions de l'usage des recensements ou de l'état civil sont très nettement négligées<sup>34</sup>. Pourtant ces sources auraient pu figurer en bonne position dans la rubrique « études de localité ». Ainsi, lorsque le travail « classique » de Robert S. Lynd sur Middeltown est abordé, les recensements ne sont cités que comme une source parmi d'autres, sans que leur apport ne soit pris en considération, alors qu'à l'inverse, l'accent est mis sur l'importance des questionnaires<sup>35</sup>. Toujours dans cet ouvrage, qui se veut être une référence pour apprenti sociologue, un texte, d'Arnoldo Bagnasco et Carlo Trigilia sur la « troisième Italie » s'appuie comme point de départ sur le recensement de 1901, et surtout sur le rapport qui l'accompagne. Mais là encore le traitement qui en est fait reste limité à des observations d'ordre général. C'est le rapport accompagnant le recensement qui permet d'établir une corrélation, ancienne en l'occurrence, entre dispersion de l'habitat et industrialisation, et qui pose la question des rapports sociaux à l'origine de cette dispersion, et non les données du recensement lui-même<sup>36</sup>. Dans le reste de

---

1978 p. 5, [Blaud et Gay, Paris, 1965].

<sup>33</sup> Claire Lévy-Vroelant, *Histoires d'immeubles et d'habitants : Versailles 1831-1954*, in Annie Fourcaut (dir), « La ville divisée : les ségrégations urbaines en question, France XVIIIème-XXème siècles », Créaphis, 1996, pp. 366-375.

<sup>34</sup> « Le sociologue et son terrain », Henri Mendras et Marco Oberti, Armand Colin, Paris, 2000.

<sup>35</sup> Robert S. Lynd et Helen Merrell Lynd, « Middletown, ethnologie de l'Américain moyen », traduit par F. Alter, Carrefour, Paris, 1931.

<sup>36</sup> Arnoldo Bagnasco et Carlo Trigilia, « La construction sociale du marché, le défi de la troisième Italie », Editions de l'ENS, Cachan, 1993, pp. 99-207.

l'ouvrage, un seul texte fait référence à l'usage des registres d'état civil, inclus dans la partie consacrée aux analyses statistiques. Dans cet article, portant sur le choix du conjoint, les registres d'état civil doivent permettre d'étudier l'homogamie géographique et professionnelle. Mais, ils ne présentent aux yeux des auteurs aucune particularité, ainsi ils incluent parmi d'autres sources, telle que les enquêtes périodiques de l'INSEE, les enquêtes de l'INED et les recensements<sup>37</sup>.

Finalement, qu'ils s'inscrivent dans une perspective historique, qu'ils soient plutôt le fait d'historiens ou de sociologues, ces travaux font un usage uniforme des registres d'état civil : de manière anonyme et agrégée, limitant ainsi l'usage de leur contenu au calcul de moyennes, de tendances ou de corrélations. Pourtant refuser de faire un usage de ces documents en prenant en compte les informations rattachées explicitement à un individu, en faisant abstraction de leur caractère nominatif, limite la portée des observations. Dès que l'on cherche à approcher des individus, l'état civil reste une source incontournable, ne serait-ce que parce que c'est la seule qui permette une identification certaine.

Ainsi, elle permet non seulement de dessiner plus précisément de préciser les liens biologiques des membres recensés dans le ménage Wacquez-Lalo, de dessiner au moins partiellement les trajectoires respectives d'Auguste Wacquez et Flavie Lalo, mais aussi d'apporter la preuve que le nouveau nom de l'ancienne rue Traversière concerne bien Auguste Wacquez, ou plus exactement le couple Wacquez-Lalo. En outre, comme les informations contenues dans les registres d'état civil sont clairement identifiées et systématiquement mentionnés (contrairement aux recensements), leur dépouillement assure une certaine homogénéité des données, d'autant plus utile que la population étudiée est clairement délimitée et la durée d'observation étendue.

L'acte de naissance d'une personne mentionne ses prénoms et nom, son lieu de naissance, les prénoms et noms de ses parents (voire leurs âges et leurs professions respectives et leurs propres lieux de naissance). Il constitue un élément indispensable de contrôle de l'identité d'un individu, en particulier face aux recensements dont les

---

<sup>37</sup> A l'inverse, l'autre texte qui illustre ce que sont les analyses statistiques élaborées par des sociologues, et qui porte sur le lien entre génération et mobilité sociale, repose encore une fois sur des questionnaires.

mentions sont parfois changeantes, voire inexactes. Ainsi, c'est la seule source capable de distinguer deux homonymes ou au contraire de vérifier que deux références distinctes ne renvoient en réalité qu'à une seule et même personne<sup>38</sup>. Malheureusement les mentions portées sur le recensement sont souvent insuffisantes pour accéder directement à l'acte de naissance des résidents de la rue Traversière / Wacquez-Lalo.

---

### *Des recensements à l'acte de naissance*

---

La plupart du temps ne sont citées ni la commune de naissance, à qui doit s'adresser la demande, ni la date de naissance de l'individu recensé, mais seulement son âge. Il se peut même que le prénom de cette personne ne corresponde pas à celui de l'état civil<sup>39</sup>. Cependant, d'autres actes d'état civil, plus accessibles que l'acte de naissance font référence à ce dernier : l'acte de mariage, mais cela ne concerne pas toute la population, et, pour tout le monde l'acte de décès. A partir du moment où l'on a trouvé l'un des deux derniers actes, la reconstitution de la trajectoire et de la généalogie peut commencer.

C'est même parfois assez simple. En effet, lorsqu'un résident âgé a quitté la rue Wacquez-Lalo entre deux recensements on peut raisonnablement penser qu'il est mort, et sans doute à Loos. Il faut alors dépouiller les registres pendant l'intervalle censitaire, soit cinq ans. C'est d'autant plus facile pour Auguste Wacquez que des informations complémentaires m'ont permis de cerner de près la date de son décès. Les membres du Conseil municipal ont évoqué la question de placer un buste sur sa tombe en mars 1894. Il est question le même jour d'accorder « à perpétuité le terrain où repose M. Wacquez ». Par ailleurs, les délibérations précédentes permettent de certifier qu'il était encore en fonction en 1893. Par ailleurs ce dernier a été recensé en

---

<sup>38</sup> Concrètement, il n'est pas toujours possible de distinguer deux homonymes. Il suffit pour cela qu'ils soient nés dans la même commune ou que leurs dates de naissance soient relativement proches. A l'inverse une même personne peut être mentionnée sur deux recensements différents avec des prénoms distincts, ou avec un nom orthographié différemment.

<sup>39</sup> Les prénoms mentionnés sur les recensements ne sont pas toujours le premier prénom cité sur les actes d'état civil. Qui plus est, il se trouve même des cas où le prénom cité dans le recensement n'est pas un prénom de l'état civil, mais un prénom « d'usage ». Une même personne peut aussi être recensée plusieurs fois avec des prénoms différents (d'usage et légal).

1891 rue Traversière après plus de 25 ans d'installation : la date de son décès peut donc être aisément bornée (fin 1893 ou début 1894), tout comme le lieu de son décès peut être facilement deviné (Loos en toute vraisemblance).

La consultation des registres de décès confirme cette quasi-certitude. Un acte porte les mentions suivantes :

*Le 29 décembre 1893 à 8 heures du matin, est décédé Auguste Victor Wacquez ; âgé de 77 ans et 7 mois ; géographe, conseiller municipal et ex-maire ; demeurant à Loos, rue Traversière ;*

*fils de feu Adolphe Wacquez et de feue Victoire Joseph Debay ;*

*veuf en premières nocces d'Adolphine Wascheul, époux de Flavie Bathilde Lalo, 65 ans ;*

*né à Sedan, département des Ardennes<sup>40</sup>.*

Cet acte est à première vue rempli d'informations importantes. Pourtant à y regarder de plus près, il soulève quelques questions et montre ses limites...

Une première question concerne le registre professionnel d'Auguste Wacquez. Mentionné pendant près de vingt ans comme professeur, voire professeur de langue,

il devient géographe, de manière intermittente à plus de 70 ans (sur le recensement de 1886 et sur son acte de décès)... La seconde question, qui confirme les interrogations que j'avais déjà posées, porte sur les liens respectifs d'Ernest et Valérie Wacquez avec Flavie Lalo. Cette dernière est-elle la mère de la progéniture d'Auguste ? Etant donnés l'âge auquel les deux enfants sont recensés ainsi que leur faible durée de présence rue Traversière, la reconstitution de leurs parcours et la recherche de leurs actes de naissance respectifs risquent d'être ardues. Enfin, la dernière difficulté à laquelle j'ai été confrontée, est relative à la reconstitution du

---

<sup>40</sup> Le bulletin de renseignement de décès émis par les Archives municipales de Loos considère cette

parcours d'Auguste Wacquez. En effet, son acte de décès indique qu'il est né à Sedan dans les Ardennes, information confirmée par celle qui est ponctuellement incluse dans certains recensements (en l'occurrence ceux de 1872 et 1876). Or son âge, qui est mentionné sur chacun des recensements, ainsi que de manière encore plus précise sur son acte de décès, permettent de déterminer sans marge d'erreur, la date de naissance d'Auguste Wacquez, soit en mai de l'année 1816. Pourtant, son acte de naissance reste introuvable dans les archives de l'état civil de Sedan !

Chercher l'acte de mariage d'Auguste Wacquez constitue une tâche beaucoup plus lourde, et nécessite un dépouillement nettement de plus grande ampleur que pour son décès. En effet, je n'avais d'idée ni de la date ni du lieu de la cérémonie... Par chance, la recherche n'a pas été vaine. Et, en l'occurrence, j'ai retrouvé l'acte de mariage d'Auguste Wacquez et de Flavie Lalo. Cet acte m'a alors permis de cerner une partie des contours de leurs parentés respectives, de préciser le contenu de leurs trajectoires personnelles, et enfin de vérifier l'hypothèse portant sur « leurs » enfants.



*A Lille le 14 mars 1859 Auguste Victor Wacquez, professeur de langue, demeurant à Lille, épouse Flavie Bathilde Lalo, professeur de piano, née le 18 août 1828 à Lille, et y demeurant.*

*L'ancienne épouse d'Auguste, Adolphine Antoinette Josèphe Wascheul est morte à Paris en 1848.*

*Les parents d'Auguste sont tous les deux décédés dans le Pas-de-Calais à Billy-Berclau, respectivement en 1823 pour son père, et 1826 pour sa mère.*



Cet acte mentionne en outre qu'une partie de la famille d'Auguste réside dans le Nord : un oncle à Bauvin, l'autre à Lille. De plus, on peut dire, au regard de la distance qu'ils parcourent pour être présents au mariage, que les parents de Flavie sont réellement « mobilisés » pour assister au mariage de leur fille, leur lieu de résidence se situant à Paris. Par ailleurs, en travaillant de proche en proche, j'ai donc pu, grâce aux références citées sur cet acte de mariage, identifier les lieu et date de naissance de Flavie Lalo.



*Flavie Lalo est née à Lille en 1828, date à laquelle son père, Désiré Lalo, exerce la profession de commissaire de police.*

*Petit signe distinctif : il est précisé sur l'acte de mariage de Flavie Lalo que son père est chevalier de la légion d'honneur*

*Désiré Lalo, le père de Flavie est originaire d'Arras,*

*La mère de Flavie est née à Lille.*



Ainsi, le cas Wacquez-Lalo montre l'une des voies d'accès au contenu des actes d'état civil, par un jeu de renvois successifs, en sens inverse de la chronologie, à condition d'identifier initialement le lieu et la date de décès de la personne observée. En outre, les mentions citées sur ces actes permettent non seulement d'enrichir les informations sur la famille et les alliés d'Auguste Wacquez, de mieux définir ses espaces de référence, à la fois familiaux et géographiques ; mais aussi de mieux dater son installation dans la commune de Loos, (dans sa phase pré-urbaine entre 1859 et 1966) ; ou encore d'identifier des liens avec la métropole lilloise (où le couple se marie, et où est née et réside Flavie au moment de son mariage).

Cette recherche s'avère donc être fructueuse, pourtant les contraintes y afférant sont lourdes . D'une part parce qu'elle reste coûteuse, en particulier en termes de temps de dépouillement. Il s'est agi par exemple ici de consulter les archives de Lille, très volumineuses ou de solliciter la commune de Sedan. D'autre part, parce qu'elle n'assure pas une totale exhaustivité des résultats. En effet, le cas d'Auguste Wacquez, bien que relativement bien documenté, ne permet qu'une reconstitution partielle de son parcours. Il reste des pans entiers de sa trajectoires que je ne pourrais pas reconstituer. En effet, je sais maintenant qu'il est né dans les Ardennes, que ses parents sont morts dans le Pas-de-Calais, qu'il a des oncles à Lille et Bauvin, que sa première femme est morte à Paris, qu'il épouse la seconde à Lille, et enfin qu'il s'installe et finit sa vie à Loos. Pourtant, à part pour la dernière période, je ne

dispose d'aucun moyen pour préciser dans quel(s) espace(s) il a circulé, s'il est demeuré longtemps à Sedan, s'il a vécu à l'endroit où sont morts ses parents ou sa première femme, combien de temps il a habité à Lille... Et des questions que je ne pourrais jamais élucider : celles touchant à sa carrière professionnelle (géographe et/ou professeur de langue ?) ; et à son investissement politique, lui-même atypique (élu maire depuis quelques mois Auguste Wacquez se suicide...).

Ici donc, la dimension toute particulière de la situation d'Auguste Wacquez reprend le dessus. Ainsi, elle ne permet en aucun cas d'anticiper quelles seront la richesse et/ou la diversité de la reconstruction des parcours de ses voisins et/ou successeurs et celles de leurs inscriptions familiale et spatiale. En effet, sa situation professionnelle, son mandat politique, comme le milieu social de sa seconde femme confèrent à Auguste Wacquez des attributs d'appartenance à une élite, au moins locale. A ce titre, ces premiers éléments d'observation sont au contraire plutôt rassurant, malgré leur éparpillement apparent : dans quelle mesure l'ensemble de ses attributs n'est-il pas en correspondance avec son parcours géographique ou les liens dont il témoigne avec la capitale ? En conséquence de quoi, *a contrario*, la complexité et l'étendue de la trajectoire des autres résidents devraient être moindres. C'est en cas ce que laissait présager le choix de la rue Wacquez-Lalo, inscrite dans un lieu et sur une période, qui devaient rendre compte des transformations liées à l'urbanisation et à l'industrialisation...

Questionnements qui d'ailleurs se rattachent aux éléments issus de la reconstitution des parcours, matrimonial, géographique ou professionnel d'Auguste Wacquez. La date de son arrivée et son enracinement durable rue Traversière touchent à la question de la formation d'un territoire urbain, et plus particulièrement de sa naissance, de son émergence. Les relations familiales, qu'elles soient susceptibles d'être mises en œuvre, de manière occasionnelle (pour un mariage) ou au contraire de façon quotidienne (sous forme d'entraide), du fait par exemple de la distance géographique séparant parents et enfants, méritent d'être approfondies. Dans leur prolongement, d'autres types de relations se doivent d'être évoquées : celles qui peuvent se nouer entre des ménages résidant à l'intérieur de la rue ; ou, à un autre niveau, celles qui lient une commune de banlieue et son environnement immédiat : la métropole industrielle d'un côté, le monde rural de l'autre.

Mais avant de procéder à l'ensemble de ces investigations, j'ai choisi de confronter ma méthode et mes hypothèses à quelques uns des travaux qui ont marqué des domaines de l'approche sociologique concernés par mon travail. Pour commencer, on peut vérifier que ma recherche porte sur un objet urbain et que, simultanément, elle s'inscrit dans une problématique urbaine.

## II CHERCHE OBJET URBAIN POUR RECHERCHE URBAINE

### II.1 La ville : un objet urbain« universel »

L'objet d'étude que j'ai défini, la rue Traversière / Wacquez-Lalo et sa population, se caractérise par sa double dimension : spatiale et étroite d'une part ; temporelle et durable d'autre part. La construction et la délimitation physique de mon terrain ont nécessité, comme je l'ai expliqué plus haut, de le rattacher à des considérations à la fois quantitatives (la densité ou le volume de population), qualitatives (la notion de « contiguïté » de résidents voisins). Cette tâche a été d'autant moins aisée que la définition d'un objet à caractère urbain, si elle se retrouve dans de nombreux domaines des sciences sociales, ainsi que les méthodes d'observation qui lui sont associées, sont loin de faire l'unanimité.

A certaines villes, et donc à leurs limites administratives, sont indissociablement liés des thèses ou travaux de sociologues, d'historiens ou de démographes. Ainsi, certains d'entre eux se sont attachés à décrire et comprendre la formation de Bordeaux<sup>41</sup>, de Caen<sup>42</sup>, de Lille<sup>43</sup> ou de Lyon<sup>44</sup>. Bien sûr, Paris n'a pas été oubliée dans ces études. A ce titre, la démographie apparaît comme incontournable à Louis Chevalier<sup>45</sup>, pour qui veut comprendre l'histoire économique, voire l'histoire politique urbaine, surtout lorsque c'est la capitale qui est étudiée<sup>46</sup>. Et, quand il s'agit d'observer les villes qui l'entourent, l'un des premiers numéros des

---

<sup>41</sup> Jean-Pierre Poussou, *Bordeaux et le Sud-Ouest au XVIIIème siècle. Croissance économique et attraction urbaine*, Paris, Ed de l'Ehess, 1983.

<sup>42</sup> Jean-Claude Perrot, *Genèse d'une ville moderne, Caen au XVIIIème siècle*, Paris, Mouton, 1975.

<sup>43</sup> Pierre Pierrard, *La vie ouvrière sous le Second Empire*, op. cit. Et en complément, sur les négociants, manufacturiers et industriels lillois, Jean-Pierre Hirsch, *Les deux rêves du commerce, entreprise et institution dans la région lilloise, 1780-1860*, Editions de l'Ehess, Paris, 1991.

<sup>44</sup> Yves Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise dans la seconde moitié du XIXème siècle (1848-1914)*, Lyon, PUL, 1977.

<sup>45</sup> L'appartenance disciplinaire de ce chercheur fut d'ailleurs difficile à identifier, comme le soulignent Marcel Roncayolo et Thierry Paquot. En effet, décrivant le trajet de Louis Chevalier, ils précisent que ce dernier « a été nommé professeur au Collège de France à l'âge de 39 ans. Démographe, historien, sociologue ? Un peu les trois à la fois, compte tenu de l'originalité de son approche des phénomènes sociaux. », cité dans *Villes & civilisation urbaine, XVIIIème-XIXème siècle*, Paris, Larousse, 1992. Cependant, des travaux plus récents permettent de mieux cerner ses travaux, cf. Paul-André Rosental et Isabelle Couzon, « Le Paris dangereux de Louis Chevalier : un projet d'histoire utile », in B. Lepetit et C. Topalov (eds), *La ville des sciences sociales*, Paris, Belin, 2001, p. 191-226 et 373-386.

<sup>46</sup> Louis Chevalier, *La formation de la population parisienne au XIXème siècle*, Paris, Puf, 1950.

*Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques*<sup>47</sup> illustre la multiplicité des approches possibles à partir d'un espace commun : à l'histoire sont associées la géographie, la démographie.... D'autres villes ont été observées par des disciplines connexes<sup>48</sup>. C'est par exemple l'ethnologie qui a été mobilisée lors de l'observation de la formation de Nanterre<sup>49</sup>. Quant au Creusot, certains travaux y faisant référence articulent sociologie et architecture<sup>50</sup>.

---

### *De la discipline au terrain*

---

Cependant, si la sociologie urbaine préexiste à l'ensemble des études d'histoire, de géographie, ou de démographie dont témoignent les travaux cités plus haut, la question, centrale pour ma recherche, de la taille du terrain d'observation, qui définit une population spécifique à partir d'un petit espace à l'intérieur d'une unité administrative de plus grande taille, trouve son inspiration dans les travaux effectués par des micro-historiens italiens. En effet, alors que la taille de l'espace observé, souvent contrainte par des constructions administratives, n'est pas une condition suffisante pour faire d'un espace défini un objet d'étude pertinent, c'est dans le domaine de l'histoire, que la micro-histoire d'origine italienne a initié un mode d'observation tout à fait particulier. Ainsi, certains travaux ont été élaborés au travers d'une observation intensive au cœur de sociétés rurales relativement étanches et localement délimitées<sup>51</sup>. D'autres chercheurs ont cependant appliqué ses méthodes de travail dans des contextes plus spécifiquement urbains<sup>52</sup>.

---

<sup>47</sup> Pierre George, « Etudes sur la banlieue parisienne », *Cahier de la fondation nationale des sciences politiques*, n° 12, 1950.

<sup>48</sup> Pour avoir une idée des villes concernées on trouvera dans *L'histoire urbaine en France (Moyen Age - XXème siècle) guide bibliographique 1965-1996*, préparée par Isabelle Backouche, L'Harmattan, Paris, 1998, une entrée sur les monographies urbaines, quartiers, banlieues. De manière complémentaire, l'ouvrage de Bernard Lepetit et Christian Topalov, dans *La ville des sciences sociales*, Belin, Paris, 2001, permet d'observer et de resituer des ouvrages d'historiens, de sociologues, de démographes ou de géographes portant sur la ville, en prenant en compte le moment de la production de ces travaux, dans l'histoire et dans les « prolongements » qui leur ont été associés.

<sup>49</sup> Martine Segalen, *Nanterriens, les familles dans la ville*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1990.

<sup>50</sup> Jean-Pierre Frey, *La ville industrielle et ses urbanités. La distinction ouvriers/employés Le Creusot 1870-1930*, Liège, Pierre Mardaga, 1986.

<sup>51</sup> Giovanni Levi, *Le pouvoir au village*, Paris, Gallimard, 1992

<sup>52</sup> Simona Cerruti, *La ville et les métiers, naissance d'un langage corporatif, Turin, 17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éd. de l'Ehess, 1990, Maurizio Gribaudo, *Itinéraires ouvriers*, Paris, Éd. de l'Ehess, 1987.

La sociologie, elle aussi, a fait de la ville et de ses multiples découpages un objet d'observation privilégié. Cependant, les études qualifiées comme appartenant à la sociologie urbaine ont connu des formes variées et ont été menées par des acteurs divers. Les préoccupations de ces différents chercheurs, et donc les objets qu'ils ont jugés pertinents pour mener à bien leur travail se sont transformés depuis que les premières enquêtes ont été menées, il y a plus d'un siècle. A ce titre, l'objet de mon travail se démarque nettement d'une partie de ces travaux de sociologie urbaine. En effet, les méthodes successivement mises en jeu ici sont souvent utilisées exclusivement les unes des autres, dans un postulat d'incommensurabilité. Alors qu'au contraire, leur mise en perspective souligne leurs apports respectifs, leur complémentarité, leurs affinités, et surtout la dynamique des résultats issus de leur association.

## **II.2 La recherche urbaine : une discipline à dimension variable**

S'interrogeant sur les différents regards qu'ont pu porter les sociologues sur la recherche urbaine, Pierre Lassave observe une évolution marquante<sup>53</sup>. En effet, selon lui, « la sociologie urbaine qui s'énonce avec le siècle présente quatre formes remarquables ». Pourtant, contrairement à son affirmation des similitudes existent. En effet, ces différents axes prennent tous en considération la ville dans son ensemble, sans préoccupation d'aucune sorte pour des analyses fines. Les critères de quantité de densité de population ou d'intensité des flux dominant. Définie quantitativement, la population observée est donc implicitement envisagée comme relativement homogène ou cohérente.

Ce postulat se décalque d'ailleurs dans l'idée d'une appartenance professionnelle ajustée à la classe ouvrière. En conséquence, les préoccupations relatives à l'afflux de population se concentrent autour des questions liées au monde ouvrier, tacitement considéré comme uniforme : celles de la promiscuité, de la misère ou de la délinquance. A ces inquiétudes correspondent deux modes d'analyse précis : une unité d'observation de grande taille (pas question de découpages puisque la population est homogène) ; un laps de temps relativement court, contemporain

---

<sup>53</sup> P. Lassave, *Les sociologues et la recherche urbaine*, Presses Universitaires du Mirail, 1997. Cet ouvrage reprend de la thèse de P. Lassave, dirigée par Jean-Claude Chamboredon, et soutenue à l'Ehess en

(souvent lié à une dimension politique). La remise en cause de ces postulats, la recherche de liens de causalité ou l'intégration d'une perspective historique, expliquent ainsi pourquoi, avec un siècle de décalage, la démarche proposée dans mon travail peut être considérée à l'inverse des précédentes.

De même, ma démarche se distingue, de ce qui a constitué, après la Seconde Guerre mondiale, l'approche dominante. En effet, pendant cette période, les acteurs principaux de la recherche urbaine sont constitués par l'État-providence et ses planificateurs. C'est alors une vision généralement fonctionnelle et technicienne qui prévaut, motivée par des questions d'aménagement du territoire. La dynamique de reconstruction et l'urgence de la situation mettent l'accent sur des espaces larges. De ce fait, elles s'inscrivent une nouvelle fois dans une faible perspective temporelle. Et, s'il est question de réguler et d'anticiper le développement urbain, ou d'en analyser les dysfonctionnements, les considérations sur des perspectives individuelles et leur interdépendance avec des phénomènes plus *macro* sont absentes des analyses.

A partir des années quatre-vingts, la récession économique fait émerger des préoccupations nouvelles : les transformations de l'industrie, le désengagement de l'Etat lié aux privatisations. L'urbanisme comme l'aménagement passent au second plan, tandis que les crédits affectés à la recherche urbaine diminuent nettement. Mais en même temps, les théories holistiques du changement social sont largement remises en cause. Il s'agit là sans doute d'un premier pas orienté vers des approches centrées sur des unités d'observation dont la cohérence doit être vérifiée et non plus seulement postulée.

Dans le prolongement, les années quatre-vingt-dix mettent en avant les phénomènes de précarisation sociale qu'ont provoqués le déclin du plein emploi et des protections qui lui étaient traditionnellement associées. Du coup, la ville, et plus particulièrement les cités de banlieues, resurgissent comme théâtre de conflit social, dignes d'investigation. « Trois modes de recomposition apparaissent : le retour aux sources méconnues ou prématurément écartées comme [...] l'École de Chicago ; l'hybridation disciplinaire, notamment avec l'ethnologie et l'histoire ; la perspective comparative, notamment entre périodes historiques et contextes nationaux

---

1995, p. 17.

différents. L'idée de la ville et, à travers elle, les conditions spatiales de la vie sociale, redevient un enjeu sociologique »<sup>54</sup>. Malheureusement, P. Lassave ne donne pas d'élément pour prolonger le constat de l'existence de ces trois modes de recomposition distincts. L'ordre dans lequel ils apparaissent est insuffisant pour comprendre leurs relations. Les questions de leur commensurabilité, de leur compatibilité, de leur interaction ne sont pas abordées. Comme si chacune dessinait un espace de recherche indépendant des autres...

---

### *Une recherche et des disciplines*

---

A l'inverse, concernée par le lien entre trajectoires individuelle et inscription spatiale, aussi bien que par son prolongement portant sur les conditions (familiales, sociales, historiques) de l'inscription spatiale, ma recherche s'est nourrie simultanément et de façon complémentaire de contributions de disciplines proches et d'apports de travaux considérés comme classiques. Elle s'inscrit donc dans les perspectives dominantes de la sociologie des années quatre-vingt-dix, telles qu'elles sont identifiées par Yves Grafmeyer, dans sa *Sociologie urbaine*, publiée en 1994<sup>55</sup>. Cet ouvrage s'inscrit, selon P. Lassave, dans une logique de recomposition de la discipline, marquée par un certain retour aux sources<sup>56</sup>, l'interaction avec des disciplines connexes à la sociologie et une perspective comparatiste<sup>57</sup>. Ainsi, la définition donnée par Y. Grafmeyer est pour sa part « plus modeste que celle des tentatives théoriques entreprises vingt ans auparavant, reflète et induit la reconnaissance de multiples filiations conceptuelles »<sup>58</sup>. Non seulement cette définition reconnaît les différents points d'ancrage de la sociologie urbaine, mais de

---

<sup>54</sup> P. Lassave, *Les sociologues et la recherche urbaine*, op. cit. p. 32.

<sup>55</sup> Yves Grafmeyer, *Sociologie urbaine*, Paris, Nathan, 1994

<sup>56</sup> Yves Grafmeyer et Isaac Joseph avaient publié dès 1979 un ouvrage sur l'École de Chicago, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Champ urbain, 1979 (4<sup>ème</sup> édition 1994).

<sup>57</sup> Ces dimensions de la recomposition dont parle P. Lassave sont visibles dans le recueil de textes dirigé par Marcel Roncayolo et Thierry Paquot, *Villes & civilisation urbaine, XVIII<sup>ème</sup>-XIX<sup>ème</sup> siècle*, op. cit. Les textes cités abordent aussi bien la question de l'histoire des villes, que celle des utopies sociales du lien ville/industrie, de l'urbanisme, des « cultures et sociologie de la ville », des banlieues et métropoles ou des thèmes comme « penser la ville : milieu, espace, temps », « ville et industrialisation ». Enfin, plusieurs aires permettent de réunir des documents variés : l'URSS, les États-Unis, et le tiers-monde.

<sup>58</sup> P. Lassave, *Les sociologues et la recherche urbaine*, op. cit., p. 33.

plus elle les lie entre eux. Toutefois, Y. Grafmeyer fait preuve de la plus grande prudence face à ce foisonnement de pistes<sup>59</sup>.

En effet, preuve de cette abondance, la construction de l'ouvrage d'Y. Grafmeyer prend différentes directions. Ainsi, le privilège est accordé à une recherche orientée vers la population, plutôt que centrée autour des questions de l'espace ou du statut de l'espace, sans toutefois hiérarchiser les approches. La question de la ville y est abordée en remarquant d'emblée son aspect multiforme, qui est « aujourd'hui partout, sinon dans sa matérialité, du moins comme fait de société ». Ce qui en fait presque par définition, un objet pertinent pour la sociologie<sup>60</sup> ! Cependant, « la sociologie urbaine n'est pas pour autant la sociologie de tout "ce qui se passe en ville" ». Transversale à d'autres découpages en champs spécialisés (la famille, l'éducation, le travail, les loisirs...), elle se centre sur la dimension proprement urbaine des divers aspects de la vie sociale »<sup>61</sup>. Ainsi, les chapitres qui se succèdent cherchent d'abord à montrer « sinon de véritables invariants de la citadinité, du moins quelques-uns des traits les plus typiques de la ville, par-delà l'extrême diversité de cette forme d'organisation spatiale ». Par la suite, dans un but méthodologique, ces chapitres distinguent les nombreuses « entrées » ou échelles d'analyse susceptibles d'être mises en œuvre dans une analyse urbaine, tout en « dessinant l'espace des croisements possibles entre ces différentes approches du monde urbain ». Enfin, quatre thèmes intitulés « différenciations, divisions distances », « peuplement et mobilité », « intégration et socialisation », puis « transformations des espaces urbains et politiques de la ville » cherchent à cerner les processus auxquels les titres font référence, tout aussi bien que leurs tensions internes.

---

<sup>59</sup> A l'inverse la perspective envisagée par R. Ledrut s'organisait autour de deux axes successifs. Dans une première partie l'auteur s'intéressait à ce qu'il avait intitulé « l'organisation collective des villes », insistant sur la dimension politique de la constitution d'une ville. Ce n'est que dans une seconde partie qu'il abordait la question de « l'organisation de l'espace social urbain », dans laquelle apparaissaient successivement les thèmes de la différenciation de l'espace social, de la composition de l'espace social, puis de l'urbanisme et de la culture. Raymond Ledrut, *Sociologie urbaine*, op. cit., p. 179-220.

<sup>60</sup> A titre de comparaison, R. Ledrut, dans l'introduction à son ouvrage, observait que « l'urbanisation est un trait caractéristique des sociétés industrielles contemporaines. Ce phénomène consiste à la fois dans un accroissement du pourcentage de la population habitant les villes, dans l'augmentation du nombre des villes et dans l'apparition de vastes aires urbaines. », *Sociologie urbaine*, op. cit., p. 1. Ce travail s'inscrit donc dans une vision restrictive de la ville, en réduisant les phénomènes la concernant à de simples variations numériques, au détriment de transformations plus qualitatives, qu'il convient d'identifier avec le plus de rigueur possible.

<sup>61</sup> Yves Grafmeyer, *Sociologie urbaine*, op. cit., p. 5.

A ce titre, si mon travail peut se rattacher aux trois premiers sujets évoqués, il a de plus cherché à les relier entre eux.

Et dans cette optique, à l'opposé des positions théoriques holistiques qui ont marqué les périodes précédentes, ma démarche accorde une grande importance aux cas particuliers, qui constituent du fait même de leur situation peu fréquente, un corpus permettant une observation privilégiée, et du même coup contribuent à l'élaboration d'hypothèses vérifiables sur le plus grand nombre. De plus, mon travail cherche à mettre en évidence les modalités concrètes de l'usage individuel, familial, résidentiel, professionnel, patrimonial, de l'espace urbain, en partant de la résidence. Il cherche à reconstituer les différents types de relations qui s'y nouent, et à montrer les médiations ou relais qui existent entre individus et espace au travers de la résidence, la famille, la profession ou le patrimoine, et à en établir le(s) lien(s) avec la (trans)formation de cet espace. L'accent est donc mis ici sur l'usage pratique, plus que symbolique de l'espace, en insistant sur les formes et les acteurs de cet usage.

Pourtant, si elle accorde de l'importance à des observations détaillées, à l'auscultation de quelques situations spécifiques, mon observation se démarque de l'ethnologie en ne perdant pas de vue la position qu'occupent ces cas particuliers au sein d'une population plus large, et qu'il faut aussi les rattacher aux conditions socio-économiques ou historiques qui permettent de comprendre leur existence. Constituant des outils heuristiques, ils ont servi de fil directeur au déroulement de mon enquête. Ainsi, ils m'ont permis d'établir le lien entre approches *micro* et *macro* et constituent une étape fondamentale de la construction et de l'articulation progressives des résultats obtenus. Et au final, si mon travail peut prétendre au qualificatif d'urbain, il s'associe à un ensemble plus vaste de registres d'observation. Certes, il concerne en premier lieu un objet urbain de recherche, dans la mesure où il a pour thème l'observation d'une (toute petite) partie d'une ville. En même temps, il s'agit d'un objet de sociologie urbaine, puisque les questions auxquelles il renvoie articulent entre elles des (sous-)disciplines sociologiques (sociologie de la famille, sociologie historique...). Il peut aussi bien prétendre au qualificatif plus général de « recherche urbaine », puisqu'il a été influencé et s'est inspiré de méthodes aussi

bien que de résultats issus de disciplines rattachées aux sciences sociales, mais distinctes de la sociologie (l'ethnologie, la démographie, l'histoire)<sup>62</sup>.

Et l'exemple du cas Wacquez-Lalo m'a permis jusqu'à présent de mettre en avant la diversité des registres énoncés, qu'ils se rapportent à la résidence, aux trajectoires individuelles, aux configurations familiales, à l'activité professionnelle, au foncier, à sa transmission... Ainsi, les perspectives à la fois *micro* et *macro* que j'ai développées et associées dans mon travail, et qui m'ont permis de travailler simultanément sur tous aspects ont nécessité en contrepartie que j'impose des délimitations très précises à mon terrain d'observation. Et, ce qui pouvait apparaître comme une contrainte lourde, une étendue tout à fait limitée, permet en réalité d'aborder des registres disciplinaires ouverts et d'engager des discussions sur des questions dont la portée dépasse largement ce petit espace.

En effet, de la rue Wacquez-Lalo à Auguste Wacquez, des résidents à leur ménage ou à leur famille, de la mobilité individuelle à la (trans)formation de l'espace, les registres concernés touchent des domaines variés. Ainsi, par exemple la date butoir de 1866 nécessite d'approfondir la question de la naissance de cet espace qui devient urbain. A cette (trans)formation quelle(s) population(s) associer alors ? Quelles sont leurs conditions d'installation ? Que se passe-t-il pour les résidents les plus anciens, les « autochtones » ? Comment ses résidents transforment-ils l'espace de la rue ? Et, à l'intérieur de l'espace de la rue, quelles relations à envisager : de simples relations de voisinage, des relations à l'intérieur de la parenté ? Quelle est alors l'articulation entre espace physique et espace de « référence » ? En retour, ce sont les relations entre une commune de banlieue et son environnement immédiat qui pourront être abordées : la métropole industrielle d'un côté, le monde rural de l'autre...

La série de questions précédentes, qui s'enchaînent les unes aux autres, m'a donc tout d'abord amenée à m'interroger sur les différentes façons de penser la

---

<sup>62</sup> En effet, pour P. Lassave sociologie et recherche urbaines se distinguent par leurs attributs respectifs. Se demandant alors si finalement « la propriété principale de la sociologie urbaine n'est pas d'offrir un espace de circulation ou de coprésence entre paradigmes différents », il oppose de ce fait cette dernière à la recherche urbaine. En effet, selon P. Lassave, les controverses que son hypothétique objet déclenche conduisent à définir la sociologie urbaine comme un sous-champ disciplinaire, alors que la recherche urbaine peut prétendre à l'état de champ, dans la mesure où elle suscite des débats sur le statut du savoir (tensions entre recherche et action ; alliances et rivalités entre disciplines).

formation de la population urbaine puis sur les composantes familiales, ainsi que sur leurs interactions.

### **III PETIT ESPACE, GRANDES QUESTIONS : LA RUE WACQUEZ-LALO AU CŒUR D'UNE SOCIOLOGIE PLURIDIMENSIONNELLE**

Tous les éléments cités plus haut mettent en avant la richesse contenue dans mon matériau d'observation. Simultanément, ils invitent à la prudence. En effet, face à la diversité des disciplines concernées et devant l'ampleur de l'approfondissement qu'impliquerait chaque thème, j'ai pris le parti de tenir compte de la direction amorcée par les premières observations issues du « prélude » Wacquez-Lalo et d'approfondir les pistes mises en lumière par ce cas. Ainsi, j'ai privilégié les thèmes de la formation de la population urbaine et des relations familiales, tout en mêlant perspectives sociologique, historique et ethnologique.

#### **III.1 La formation de la population urbaine**

Depuis la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle Loos a donc connu des transformations profondes qui ont touché sa population, notamment par la rapidité et l'amplitude son accroissement. En conséquence de quoi, l'administration de Loos décide de repérer précisément le lieu de résidence des habitants de la commune, de définir explicitement le nom des rues à partir du recensement de 1866. Pourtant, l'appréciation de cet accroissement reste « subjective ». L'absence d'une réponse univoque sur les causes de cette nécessité illustre la pluralité des registres présidant à la définition d'une population urbaine<sup>63</sup>. Peuvent ainsi y être considérés un aspect quantitatif, mais statique, de la population - quelle que soit la forme par laquelle on l'exprime : distance entre habitations, densité physique, développement des infrastructures... - ou au contraire une dynamique, un processus de constitution ou des transformations (mesurés par des taux d'accroissement) ; ou encore des mesures qui sortent du domaine strict de la démographie, comme le suggère l'existence du « seuil psychologique » des 5 000 habitants<sup>64</sup>.

---

<sup>63</sup> Ainsi, par exemple, les procès-verbaux du Conseil municipal ne témoignent pas de manière explicite d'une quelconque inquiétude face à l'arrivée « massive » de nouveaux habitants, ni même ne citent une quelconque préoccupation en ce domaine. La question est tout simplement absente des délibérations qui ont cours pendant la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle.

<sup>64</sup> Sur la question de la définition de ce qu'est une ville, Bernard Lepetit s'interroge sur les modes de développement des villes préindustrielles dans *Les villes dans la France moderne, 1740-1840*, op. cit.. Il

Ainsi, la période de fortes transformations économiques et sociales dans laquelle s'inscrit la population de la rue Wacquez-Lalo renvoie à des interrogations et prolonge des préoccupations qui sont au fondement même de la sociologie urbaine. En effet, comme en témoignent les travaux pionniers de l'École de Chicago<sup>65</sup>, et en particulier ceux de Robert Park, les questions portant sur la croissance urbaine et les conditions de sa réalisation nécessitent de dépasser une approche qui prend peu en compte les trajectoires individuelles et le contexte dans lequel elles s'inscrivent.

### III.1.1. L'École de Chicago

#### 1. La croissance

L'un des points récurrents des préoccupations des membres de l'École de Chicago porte sur l'aspect quantitatif des transformations urbaines, et sur les conséquences sociales de ces dernières. Ainsi, la situation démographique dans laquelle se trouve Chicago au début des années vingt fait suite à des transformations de grande ampleur. De 112 000 habitants en 1860<sup>66</sup>, la ville passe à 1 700 000 en 1900, puis à plus de deux millions en 1910, atteignant en 1920 2 700 000 habitants. *A priori* pas grand chose à voir avec l'évolution de Loos, et encore moins avec celle du nombre des résidents de la rue Wacquez-Lalo. Or alors que leur taille distingue, voire oppose les deux objets, l'accroissement de Chicago ne saurait se résumer à son simple aspect quantitatif, puisque « ces chiffres cachent mal tout ce qu'ils recouvrent de la vie de la population »<sup>67</sup>, et les phénomènes qu'ils abordent sont susceptibles de se rapprocher de faits concernant Loos et la rue Wacquez-Lalo.

---

pose alors la question des niveaux d'urbanisation, et en conclue que « la réalité urbaine est trop complexe pour qu'on puisse l'enserrer dans des catégories bornées par un critère quantitatif unique ». Il utilise donc un indice départemental d'urbanisation qui prend en compte la population des villes et la superficie d'occupation permettant d'intégrer la répartition des villes en fonction de l'armature urbaine locale. Il en note alors que dès 1806 le département du Nord apparaît comme très urbanisé, se situant comme le département le plus urbanisé après les deux départements parisiens.

<sup>65</sup> Jean Rémy et Liliane Voyé, *La ville et l'urbanisation*, Gembloux, Duculot, 1974, Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, *L'École de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, Editions du Champ urbain, 1979, Yankel Fijalkow, *Sociologie de la ville*, La Découverte, 2002.

<sup>66</sup> Yankel Fijalkow évoque même le chiffre de 4 500 habitants pour les années 1840, *Sociologie de la ville*, op. cit., p. 44.

<sup>67</sup> Jean Rémy et Liliane Voyé, *La ville et l'urbanisation*, op. cit.

---

## *Des immigrants versus des autochtones*

---

Sont ainsi évoqués des éléments dont j'avais observé qu'ils avaient en quelque sorte été niés par l'histoire locale de la commune. Parmi les éléments cités par Park et susceptibles de motiver un intérêt pour les trajectoires particulières, il y a par exemple la question des difficultés provoquées par l'amalgame de groupes ethniques et nationaux très différents et très nombreux. Ainsi, dans le cas de Chicago la moitié de la ville était constituée d'immigrants venus s'installer au rythme de vagues. Et, si la diversité est nécessairement moindre au cœur de la banlieue lilloise, cet aspect de l'urbanisation mérite le détour.

En effet, poser la question de l'immigration renvoie en contrepoint à celle de la définition d'une population autochtone, et celle de la destination des autochtones et migrants. D'où viennent les derniers ? Les seconds chassent-ils les premiers, ou au contraire les plus anciens contraignent-ils les derniers arrivants à repartir rapidement ? Où vont-ils alors ? A un niveau plus fin, les questions relatives à la proximité spatiale, ou au manque de logements qui, à Chicago, contribue à l'existence de larges zones de taudis, m'ont incitée à me pencher précisément dans le cadre de la rue Wacquez-Lalo sur les liens entre transformations du bâti et évolution de la population. D'autant plus que ces transformations posent la question de leur lien avec l'exercice d'une activité professionnelle, puisque la ville définit un espace dans lequel localisations du lieu de résidence et de l'exercice d'une activité professionnelle peuvent être distinguées.

Au total, le rapport à l'espace (les migrations, les taudis, la proximité spatiale de « milieux » sociaux très hétérogènes), le manque d'emplois ou d'organisations capables de canaliser cet afflux massif d'hommes et de femmes, qui habitent désormais dans des lieux très différents de leur communauté d'origine expliquent l'intérêt des sociologues de l'Ecole de Chicago pour les questions de la « désorganisation », par rapport à un supposé milieu rural traditionnel. Ainsi, censées répondre au besoin « naturel » des individus de vivre dans des

communautés où on se connaît, on se comprend et où on s'entraide<sup>68</sup>, les « aires naturelles » trouvent leur justification dans la « réorganisation » de la population en communautés. A ce titre, la rue Wacquez-Lalo autorise une expérimentation. En effet, cette logique d'opposition, qui renvoie le rural et l'urbain comme deux espaces séparés, incompatibles, est ici une piste relativement facile à suivre dans une ville et dans une rue où le processus d'urbanisation est à la fois aisément repérable dans le temps et suffisamment éloigné pour dissocier la recherche d'enjeux comme ceux qui ont dominé l'étude menée par R. Park.

---

### *Temps du terrain & temps de recherche*

---

En effet, les préoccupations des chercheurs de l'École de Chicago ont été marquées par les transformations profondes qu'ils vivaient. Et à ce titre, les travaux de R. Park qui ont été en quelque sorte exécutés dans « l'urgence », conservent parfois la marque de cette « urgence »<sup>69</sup>. C'est pourquoi, une approche distanciée en termes de temps recèle d'autres atouts. Elle permet en effet de revisiter des méthodes, de renouveler des « recettes » ; ou, au contraire, de tester des approches insolites ou d'explorer de nouvelles pistes. Elle peut ainsi confirmer, infirmer, nuancer, voire approfondir des résultats déjà établis. Au total, cet ensemble constitue une justification supplémentaire à la pratique d'une sociologie historique.

## 2. Et si la rue Wacquez-Lalo était à Chicago ?

---

<sup>68</sup> J'ai volontairement laissé de côté tout ce qui concerne la question de la manifestation des difficultés d'intégration que connaît une partie des nouveaux migrants vers Chicago, qui se manifestent au travers d'actions plus ou moins violentes, de luttes ouvrières, d'émeutes raciales ou de phénomènes de délinquance organisée, et qui fait partie des réponses que cherchent à donner les sociologues investis dans la ville de Chicago.

<sup>69</sup> Dans un chapitre intitulé « Le problème de la sociologie des villes », inclus dans le *Traité de Sociologie* dirigé par Georges Gurvitch, Paris, PUF, 1958, Louis Chevalier cherche à lier l'ancienneté ou la continuité des travaux de recherche urbaine à l'association de ces recherches avec les « responsabilités publiques ». Il cite alors dans son argumentaire de la collaboration ancienne entre la recherche universitaire et l'administration le cas de Chicago, définie dans ses termes comme « la capitale de la sociologie urbaine », et donne une liste des domaines de recherche abordés, qui reprend les thèmes que j'ai évoqués. Ainsi, selon lui, « pas de problème social en cette ville -les noirs, la délinquance juvénile, la criminalité par quartiers et par groupes, la mobilité sociale etc.- qui ne trouvât ses données dans les travaux sociologiques que l'administration de Chicago elle-même a provoqués et qui sont menés soit par des chercheurs indépendants, soit par des organismes. », article cité dans Marcel Roncayolo et Thierry Paquot, *Villes & civilisation urbaine, XVIIIème-XIXème siècle*, op. cit.

L'un des points fondamentaux du travail de R. Park réside dans sa capacité à exposer la pluralité des modes d'expression de la ville, et à lier le phénomène urbain avec d'autres dimensions de la vie sociale. A ce titre, il est intéressant d'observer à quel point les questions abordées par R. Park ont conservé leur portée.

Ainsi, par exemple R. Park, dans l'un de ses premiers articles, émet l'hypothèse que, « puisque de nombreux phénomènes auxquels s'intéressent habituellement les sociologues semblent être étroitement liés à la position, à la distribution et aux déplacements dans l'espace, il n'est pas impossible que tous les phénomènes que nous concevons comme sociaux puissent finalement se décomposer et se décrire en termes d'espace, de changement de position des individus dans les limites d'une aire naturelle, c'est-à-dire dans les limites d'une aire de coopération concurrentielle »<sup>70</sup>. Il va même jusqu'à ajouter quelques pages plus loin que « c'est parce que les relations sociales sont très fréquemment et inévitablement liées à des relations spatiales, parce que les distances physiques sont ou semblent être des indicateurs de distances sociales, que les statistiques ont quelque importance pour la sociologie »<sup>71</sup>.

Deux questions, contenues dans cette proposition, trouvent des échos dans mon travail. En effet, on peut s'interroger sur la nature du lien susceptible de décrire des mouvements sociaux en termes d'espace. Est-ce d'une relation de causalité dont il s'agit, ou d'une simple concomitance ? On peut aussi se demander quel statut accorder aux informations données par les déplacements spatiaux : de simples indices ou plutôt de véritables preuves ? Or pour répondre à ces questions encore faut-il disposer des outils adéquats. Et, s'il a mis l'accent sur l'usage de méthodes quantitatives, les outils mathématiques qu'a utilisés R. Park étaient relativement sommaires. Ce qui n'a pas empêché le chercheur d'inviter à la prudence dans leur usage, comme une comparaison avec les sciences « dures », et portant sur les dangers de certains rapprochements social / spatial le montre.

---

<sup>70</sup> « La communauté urbaine : un modèle spatial et un ordre moral », 1926, cité dans Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, *L'Ecole de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, op. cit.

<sup>71</sup> « La communauté urbaine : un modèle spatial et un ordre moral », 1926, cité dans Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, *L'Ecole de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, op. cit.

---

## *Individu versus unité élémentaire*

---

Tout d'abord comme le souligne R. Park, il y a un danger lorsque l'on assimile rapport social et rapport spatial : supposer que, comme dans les théories cinétiques de la matière, les unités élémentaires qui se déplacent dans l'espace ne sont pas susceptibles de se modifier. Or, en ce qui concerne les rapports humains et les rapports sociaux, les individus, hommes et femmes, ne peuvent être assimilés à des unités élémentaires. Ils sont non seulement sujets au changement, mais aussi insérés dans des univers familiaux, professionnels, eux aussi inscrits dans une logique dynamique (d'alliance, de transmission)...

Ainsi, le changement auquel il est fait référence ici peut être lu dans une double perspective, qui situe l'importance accordée implicitement par R. Park aux sciences sociales, autant dans des dimensions biographique qu'historique, dimensions qui sont centrales pour l'observation des résidents de la rue Wacquez-Lalo, et dont on a déjà observé les atouts dans le cas particulier d'Auguste Wacquez.

---

## *Du temps sous toutes ses formes*

---

En effet, en premier lieu, R. Park insiste sur l'importance qu'il y a à rendre compte de ce j'appelle, de manière tout à fait anachronique, les trajectoires individuelles. En effet, il considère que « mieux nous comprenons les attitudes et l'histoire personnelle des individus, mieux nous sommes en mesure de connaître la communauté où ils vivent »<sup>72</sup>. En second lieu, il est possible de faire de son usage de l'analogie entre le mode de vie des communautés végétales et des communautés humaines une lecture qui donne à l'histoire une part importante dans la compréhension des phénomènes sociaux. En ajoutant cependant une nuance à propos de l'existence de phases successives qui mènent du développement au déclin, processus énoncé par R. Park, mais qui reste discutable. Ainsi, cependant « toute

---

<sup>72</sup> « La ville comme laboratoire social », 1929, cité dans Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, *L'École de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, op. cit.

génération nouvelle doit apprendre à s'accommoder d'un ordre défini et maintenu principalement par la génération précédente. Toute société impose à ses membres quelque discipline ; les individus grandissent, s'intègrent à la vie de la communauté et, finalement, en sont exclus et disparaissent. Mais la communauté, avec l'ordre moral qu'elle incarne, continue de vivre. La vie d'une communauté implique donc une sorte de métabolisme : elle est constamment en train d'assimiler de nouveaux individus et, tout aussi régulièrement, elle en élimine d'autres, par décès ou autrement. Cependant, l'assimilation n'est un processus simple ; par-dessus tout, elle prend du temps »<sup>73</sup>.

Enfin, R. Park rend compte du temps historique d'une façon très différente, en faisant des comparaisons sur les différentes formes historiques de famille. Ainsi, il explique que « la famille, du moins à son origine, n'est probablement pas une institution : c'est probablement la forme première, et la plus primitive, de la société - une forme qui a été maintenue, bien que continuellement modifiée en fonction des circonstances changeantes du cours mouvementé de l'humanité. [...] La famille est actuellement en cours de changement et de désintégration, toutefois, les transformations de la famille ont lieu plus rapidement dans les villes qu'ailleurs »<sup>74</sup>.

Ses remarques sur la famille, thème sur lequel je reviendrai, montrent alors que R. Park considère comme déterminant le fait que les hommes appartiennent à des groupes. En conséquence, il cherche à montrer comment se manifestent les relations entre les individus à l'intérieur des groupes et comment se forment les groupes. En effet, s'il existe pour R. Park plusieurs façons d'envisager correctement la ville, ou toute autre société organisée sur le plan territorial, la plus pertinente, pour lui, consiste à considérer cette ville comme une unité fonctionnelle. Dans cette optique, pour R. Park, l'accent doit être mis sur « les interactions directes ou indirectes des individus les uns avec les autres »<sup>75</sup>, afin d'observer ce qui constitue l'identité de la ville, à savoir son unité fonctionnelle. En effet, selon R. Park, cette unité fonctionnelle est une unité dans laquelle les relations entre les individus ne sont pas exclusivement

---

<sup>73</sup> « La communauté urbaine : un modèle spatial et un ordre moral », 1926, cité dans Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, *L'Ecole de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, op. cit.

<sup>74</sup> « La ville comme laboratoire social », 1929, cité dans Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, *L'Ecole de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, op. cit.

<sup>75</sup> « La ville, phénomène naturel », 1926, cité dans Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, *L'Ecole de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, op. cit.

déterminées par la structure matérielle urbaine ou les régulations formelles d'un gouvernement local<sup>76</sup>, mais dans laquelle les interactions contribuent à ce que la communauté urbaine prenne « les caractéristiques d'un organisme ».

---

*La rue Wacquez-Lalo, « une unité fonctionnelle » ?*

---

La position défendue par R. Park trouve ainsi une réelle application dans l'étude de la rue Wacquez-Lalo, dont l'unité fonctionnelle resterait à questionner. Mais surtout parce qu'il importe d'y définir quelles sont les logiques qui s'y matérialisent : qu'elles soient individuelles et/ou familiales, liées ou non à une date de résidence, à une activité professionnelle, inscrites dans une trajectoire personnelle... Ainsi, la question des interactions entre individus m'a conduite à m'interroger sur la formation de groupes distincts. Et se posent en conséquence, le problème des relations à l'intérieur de ces groupes et entre les groupes ; ainsi que celui du rapport entre distance sociale et distance spatiale. Là encore s'exprime la modernité de l'approche de R. Park, dont les termes sont évoqués par un article lui-même encore considéré comme incontournable et qui a fait l'objet d'une discussion ultérieure<sup>77</sup>.

Les différents aspects qui viennent d'être abordés (temps, famille, groupes) se retrouvent dans mon approche, pourtant fondamentalement différente de celle effectuée par R. Park, qui montrent la permanence de ses préoccupations. Cependant, simultanément, la rue Wacquez-Lalo, intégrée dans une commune dont l'évolution quantitative est considérée comme un pâle reflet de l'afflux de population mentionné pour Chicago, éclaire autrement certaines des questions abordées par R. Park, voire permet de discuter quelques-unes de ses méthodes ou de ses propositions. Ainsi, la formulation de R. Park selon laquelle « la géographie et l'organisation territoriale de la société tirent leur importance du double fait que les relations sociales sont largement déterminées par les distances matérielles et que la stabilité sociale est

---

<sup>76</sup> Sur la complexité et la multiplicité des éléments qui servent à déterminer ce qu'est une ville, voir Bernard Lepetit, *Les villes dans la France moderne, 1740-1840*, op. cit.

<sup>77</sup> Jean-Claude Chamboredon, Madeleine Lemaire, « Proximité spatiale et distance sociale : les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, volume XI, n°1, janvier-mars 1970, p. 3-33.

assurée lorsque les êtres humains ont des racines dans un sol » se rapproche d'éléments centraux pour mon étude<sup>78</sup>.

---

*mobilité, sédentarité, relations sociales & espace*

---

En effet, en réalité, les racines dans le sol évoquées par R. Park, en faisant référence à sédentarité, mettent en cause la question de la mobilité. De plus, c'est de (trans)formation de l'espace qu'il s'agit au travers de la géographie ou de l'organisation territoriale. Enfin, la question des relations sociales, et de leur inscription dans l'espace constitue un pôle essentiel de mon travail. A ce titre, l'ensemble constitué par la rue Wacquez-Lalo et mes méthodes de recherche forme un matériel adapté pour tester la pertinence de l'affirmation de R. Park. En effet, la perspective que j'ai privilégiée suppose que la rue Wacquez-Lalo et ses habitants permettent de rendre compte précisément des phénomènes mentionnés par R. Park, d'appréhender finement le lien entre distance matérielle et relations sociales, et d'identifier et analyser ces relations ; rôle que j'avais dévolu à l'approche qualitative que je comptais opérer. Elle devait aussi permettre de vérifier le poids relatif et le rôle des résidents les plus ancrés, toujours à l'aide d'une approche fine, ainsi que les conditions et contraintes liées à leur enracinement local. Du coup, et ce n'était pas le moindre des enjeux, elle devait conduire à tester, si, comme l'affirme R. Park, « les modifications les plus radicales en société sont probablement celles qui impliquent la mobilité et, particulièrement, des migrations massives de population »<sup>79</sup>. En outre, et contrairement à ce qu'affirme R. Park, une approche fine, qui s'avère être un préalable nécessaire à la vérification de ses assertions, est possible à partir des recensements

---

<sup>78</sup> « La ville, phénomène naturel », 1926, cité dans Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, *L'Ecole de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, op. cit.

<sup>79</sup> « La ville, phénomène naturel », 1926, cité dans Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, *L'Ecole de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, op. cit.

---

## *Des sources administratives efficaces*

---

R. Park s'intéresse plus aux rapports entre les hommes qu'à leur rapport au sol sur lequel ils vivent. Il affirme alors que les recensements ne permettent de considérer la ville que sous la forme d'un agrégat matériel. Et estime que cette source ne permet pas de tenir compte « de la pluralité des modes de relation et de dépendance les unes par rapport aux autres des unités individuelles qui composent cet agrégat »<sup>80</sup>. Pourtant, le cas préliminaire d'Auguste Wacquez et de ses quelques voisins, montrait déjà le contraire, et confirmait en ce sens un certain nombre de travaux développés par la *new urban history* américaine pendant les années 70. En se limitant à quelques observations, des relations familiales souples dans le temps, des dynamiques d'insertion locale très disparates ont été mises au jour... Plus que l'absence d'informations, c'est au contraire la question du traitement de ces informations à plus grande échelle, de la possibilité d'élaborer des catégories pertinentes, de la généralisation des résultats, de l'usage et la confrontation avec des sources complémentaires qui a été abordée dans le déroulement de mon exploration.

R. Park étend les critiques faites aux recensements, aux sources juridiques. Elles ne lui semblent pas un outil fructueux pour les recherches sociologiques appliquées à la ville. Pour lui, les concepts juridiques conduisent à envisager la ville comme « une sorte d'artefact matériel ou conceptuel », car ils définissent un ensemble « qui régleme et contrôle la vie des individus au sein de la communauté »<sup>81</sup>.

---

## *La micro-histoire*

---

Pourtant, ce qui vient d'être souligné sur le contenu des recensements, et des interactions dont ils peuvent rendre compte, reste vrai pour les concepts juridiques. Ainsi, en ce qui concerne spécifiquement la mise en œuvre de règles de droit, certains

---

<sup>80</sup> « La ville, phénomène naturel », 1926, cité dans Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, *L'Ecole de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, op. cit.

<sup>81</sup> « La ville, phénomène naturel », 1926, cité dans Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, *L'Ecole de Chicago*,

travaux, en particulier issus de la micro-histoire italienne, ont montré que l'imposition des normes –juridiques par exemple- n'était jamais totale. Ils montrent au contraire que des manœuvres de contournement ou d'adaptation face à ces normes existent. Les individus ou les groupes conservant toujours une relative marge de manœuvre même dans des situations *a priori* extrêmement bien balisées. Le déroulement d'un procès situé dans un village isolé du Piémont au XVIIIème siècle montre en effet qu'existent des « interstices des systèmes normatifs établis ou en formation, [dans lesquels] groupes et personnes développent leur propre stratégie significative »<sup>82</sup>. A Turin, sur une période voisine, des groupes distincts jouent sur les différentes facettes du pouvoir urbain auquel ils sont soumis. De ce fait, ils contribuent au processus qui a permis au métier de devenir le critère central de la stratification professionnelle, au travers notamment de l'imposition des divisions techniques comme idiome de cette même stratification professionnelle, par l'intermédiaire de la « qualification »<sup>83</sup>. Cependant, la distance séparant des sources juridiques très formalisées de testaments, ou encore des pratiques professionnelles individuelles pouvait paraître risquée face à ces problématiques. Au contraire, la pertinence de ces choix a par exemple permis aux auteurs de ces travaux de souligner la prégnance des groupes familiaux et de montrer les relations qu'entretenaient ces groupes avec les autorités locales. Enfin, ils ont permis de comprendre la constitution progressive de la définition de l'activité professionnelle

---

*naissance de l'écologie urbaine*, op. cit.

<sup>82</sup> Giovanni Levi, *Le pouvoir au village*, op. cit.

<sup>83</sup> Simona Cerutti montre explicitement les apports possibles d'une approche qui prend en compte les rapports juridiques : « Affrontant le grave conflit qui, durant ces années, marque les rapports entre le gouvernement central et les institutions locales, les groupes familiaux examinés s'efforcent de réunir en leur sein différents métiers : ceux qui sont formellement protégés par les privilèges ducaux, et ceux qui jouissent des privilèges municipaux. Ces groupes interprètent la configuration des pouvoirs urbains. Leur recherche de médiation entre les deux systèmes de privilège a sans doute pour objectifs d'assurer une protection idéale et de donner accès à des champs de ressources diversifiés. Ainsi surgissent des groupes spécifiques », *La ville et les métiers, naissance d'un langage corporatif, Turin, 17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècle*, op. cit. Plus tard, dans *Jeux d'échelles*, S. Cerutti explique clairement les choix qu'elle a opérés au moment de sa recherche, en particulier sur sa manière d'aborder les sources. Elle indique alors avoir cherché « à suivre les protagonistes dans leurs parcours individuels pour reconstituer la variété de leur expérience dans les différents domaines de la vie sociale [...], définir leur intérêt à partir des possibilités et des contraintes qui s'offrent à eux, plutôt qu'à partir de la position qu'ils occupaient, formellement, dans la hiérarchie sociale ». C'est pour cela qu'il est question dans *La ville et les métiers* de l'interprétation par les groupes des pouvoirs urbains, chose qui aurait été inaccessible à S. Cerutti si elle n'avait pas refusé une vision mono-historique, et donc formelle de son objet d'étude. Elle démontre ainsi en quoi un cadre juridique, pourtant très formel et rigide, peut être en réalité sujet à interprétation, in Jacques Revel, *Jeux d'échelles, la micro-analyse à l'expérience*, Gallimard-Le Seuil, Paris, 1996.

selon des critères renvoyant à la « qualification », et la position exclusive qu'elle a atteint.

Cette approche démontre donc que les individus, loin d'être isolés, sont insérés dans des groupes, au sein desquels des stratégies sont développées, lesquelles ont des conséquences au niveau global du fonctionnement de la société. Ainsi, plusieurs niveaux d'explication sont reliés entre eux, de l'individu (et sa pratique professionnelle) à la société tout entière (dans laquelle s'impose pour tous la stratification résultant de l'intervention de groupes intermédiaires). C'est ainsi la mise en correspondance de plusieurs niveaux, qui nécessite une approche fine et détaillée qui mérite d'être soulignée, par la force des résultats qu'elle produit.

De manière sous-jacente, les limites qui viennent d'être suggérées renvoient à deux obstacles qui rendent une partie des propositions de R. Park difficiles à accepter, et contribuent à mettre en valeur des approches « concurrentes ». Le premier obstacle porte sur la définition de l'objet à étudier, la ville : « laboratoire social », « unité fonctionnelle », regroupement « d'aires naturelles »... Le second touche les moyens employés pour comprendre cette ville.

---

### *La rue Wacquez-Lalo « naturelle »*

---

Pour R. Park « un secteur de la ville est appelé "aire naturelle" parce qu'il naît sans dessein préalable et remplit une fonction, bien que cette fonction, comme dans le cas du quartier de taudis, puisse être contraire au désir de tout un chacun : c'est une aire naturelle, parce qu'elle a une histoire naturelle. L'existence de ces aires naturelles, ayant chacune sa fonction spécifique, donne quelque indication sur ce que la ville se révèle être à l'analyse : [...] en un certain sens et jusqu'à un certain point, un organisme »<sup>84</sup>. La question se pose alors de savoir comment la rue Wacquez-Lalo peut être définie dans comme appartenant à un « territoire naturel », et, plus généralement quel(s) rapport(s) elle montre entre la ville et sa banlieue au travers de sa « fonction ».

---

<sup>84</sup> « La ville comme laboratoire social », 1929, cité dans Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, *L'École de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, op. cit.

En fait, les critères même d'identification, de définition de ces « aires naturelles » ne sont pas sans poser des difficultés. En effet, l'homogénéité ne peut être considérée comme une caractéristique de la population formant les différentes aires. Ainsi, selon R. Park, « les gens vivent ensemble non parce qu'ils sont semblables, mais parce qu'ils sont utiles les uns aux autres. C'est particulièrement vrai des grandes villes, où les distances sociales sont maintenues, en dépit de la proximité géographique, et où chaque communauté a toutes chances d'être composée de gens dont on dira qu'ils vivent ensemble dans des relations que l'on peut décrire moins comme sociales que comme relations de symbiose »<sup>85</sup>. Malheureusement, cette affirmation entre en contradiction avec l'idée préalablement énoncée que « les relations sociales sont largement déterminées par les distances matérielles ». Ainsi, par exemple, l'utilité relative ou la symbiose des quelques voisins du couple Wacquez-Lalo semblent difficiles non seulement à identifier, mais aussi à justifier. En effet, quel lien établir par exemple en 1886 entre un employé aux contributions indirectes, un stagiaire aux postes, des paveurs, un commissaire de police, une couturière, une institutrice, des menuisiers, un géographe, des ébénistes, un tapissier, une modiste... ou en 1891 entre des employés aux contributions indirectes, un maître paveur, un commissaire de police, un voyageur de commerce, un ouvrier typographe, une rentière, un professeur, des couturières, des menuisiers, des fileurs ? Ils sont pourtant tous voisins. Quelles sont leur utilité respective ou leur symbiose ? Finalement, le « produit des forces naturelles », qui redéfinit la ville en dehors de ses limites formelles et administratives et donne naissance à des « limites urbaines naturelles » ne se laisse pas voir facilement.

Qu'il s'agisse de définir les critères permettant de les appréhender ou de définir ce que sont l'utilité ou la symbiose qui elles-mêmes sont supposées participer à la définition de la ville comme un « laboratoire social », et de chercher à appliquer ses définitions à la rue Wacquez-Lalo, et les difficultés s'amoncellent. Cette inadéquation m'a donc invitée à chercher plus précisément quelles sont les modalités associées à la notion de « laboratoire social », d'autant que cette notion a largement participé à la célébrité durable du travail de R. Park.

---

<sup>85</sup> « La ville comme laboratoire social », 1929, cité dans Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, *L'École de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, op. cit.

La définition que donne R. Park de la ville comme « laboratoire social » repose sur l'interaction entre l'homme et le milieu dans lequel il vit. En ce sens, la ville se distingue alors des autres milieux parce qu'elle rend compte du développement et de la civilisation qu'auraient atteints les hommes. En conséquence, « si la ville est le monde que l'homme a créé, c'est aussi le monde dans lequel il est désormais condamné à vivre. Ainsi, indirectement et sans avoir clairement conscience de la nature de son œuvre, en créant la ville, l'homme s'est recréé lui-même. C'est en ce sens et à cet égard que l'on peut considérer la ville comme un laboratoire social »<sup>86</sup>.

La définition donnée par R. Park de la ville comme laboratoire social correspond à un moment spécifique de l'interaction entre l'homme et son milieu, qui est à la fois la conséquence des transformations de l'homme, et en même temps lui impose ses propres contraintes (il n'y a pas de « retour en arrière » possible). Mais la question du moment du basculement irréversible de l'homme dans le monde urbain n'est pas abordée dans son travail, ni même celle des conditions matérielles qui permettraient d'identifier ce passage. Et, s'il s'agissait de définir ce qu'est une ville en donnant une définition précise de ce que sont la « civilisation » ou la « sophistication », la difficulté resterait entière. Par ailleurs, il n'est pas sûr que l'interaction telle que la décrit R. Park se limite à la ville. Un village, un hameau, tout regroupement d'habitat n'est-il pas le résultat d'un processus humain d'élaboration, et n'impose-t-il pas des contraintes aux hommes qui y sont insérés ? A défaut de pouvoir exclure des ensembles, le « laboratoire social » ne permet pas de distinguer ce qui est urbain de ce qui ne l'est pas, et englobe toutes sortes d'objet.

Ainsi, la rue Wacquez-Lalo, du fait en particulier son intégration progressive à un environnement urbain, peut être considérée comme un « laboratoire social ». Faut-il alors, comme le fait R. Park dans d'autres domaines, rapprocher l'idée de ce laboratoire du domaine des sciences dites « dures » ? En effet, si au cœur de ces disciplines le laboratoire existe, c'est parce que, contrairement à ce qui se passe en

---

<sup>86</sup> « La ville comme laboratoire social », 1929, cité dans Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, *L'Ecole de*

sciences sociales, s'y déroulent expériences et expérimentations. Les investigations qui y prennent place sont concentrées sur l'observation de l'existence et la mesure de liens, corrélations ou conséquences entre différents phénomènes contrôlés. Dans ce cadre strictement défini, le mode particulier de construction de la preuve qui lui est associé, s'exprime par exemple, dans l'expression largement utilisée – souvent à tort – en sciences sociales, et dérivée de ces processus expérimentaux : « toutes choses égales par ailleurs »<sup>87</sup>.

Mais en fait, c'est surtout parce que le travail de R. Park est associé à la recherche de solutions à mettre en œuvre rapidement, et dont les conséquences seront observables à court terme, que la ville peut être considérée comme un laboratoire. La ville n'est-elle pas alors simplement un laboratoire parce qu'on a la possibilité d'y tester « grandeur nature » les solutions préconisées ? Dans cette perspective, l'expérimentation dont il est question renverrait plutôt aux conséquences des résultats de la recherche, plus qu'au type de recherche que l'on y fait. En conséquence, la rue Wacquez-Lalo ne pouvait prétendre au titre de laboratoire social, au sens de R. Park, ne serait-ce qu'à cause du décalage existant entre la population observée et la date des observations effectuées.

En réalité, la position défendue par R. Park s'explique au moins partiellement par le contexte intellectuel dans lequel celui-ci travaillait. En effet, peu propices à des investigations individualisées, les conditions matérielles du moment imposaient une réponse urgente et opérationnelle. Dans cette urgence, le temps imparti à la collecte des données était très nettement limité. Il est cependant une étape nécessaire à une approche fine. La dénomination de « laboratoire social », supposée légitimer la ville comme objet d'étude, a contribué à la popularité de son auteur. Pourtant paradoxalement, elle renvoie à quelque chose d'assez flou, et ne permet pas de caractériser de manière définitive une ville et encore moins une petite rue comme objets sociologiques. Pourtant, qu'il soit question d'une métropole dans son ensemble ou une petite rue excentrée d'une commune de banlieue, et des questions dont la

---

*Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, op. cit.

<sup>87</sup> Les spécificités du raisonnement sociologique ont été abordées par Jean-Claude Passeron, Quant à l'expression « toutes choses égales par ailleurs », elle a été mise à mal dans un grand nombre d'ouvrages de sociologie, et tout particulièrement ceux qui abordent la question du travail et du rapport entre les genres dans le monde professionnel, cf. Rachel Silvera « Les salaires, toutes choses inégales par ailleurs ? », in Margaret Maruani (dir), *Les nouvelles frontières de l'inégalité, hommes et*

portée sociologique ne fait aucun doute peuvent être abordées, en partant d'objets d'observation aussi éloignés. Dans une perspective voisine, la rue Wacquez-Lalo peut se rapprocher de l'observation d'une situation en quelque sorte « intermédiaire », celle d'un grand ensemble.

### III.1.2. Un grand ensemble et son peuplement : une population ou des sous-populations ?

*A priori* le grand ensemble auquel fait référence l'article de Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire a peu de point de comparaison avec la rue Wacquez-Lalo ou avec Chicago... Qui plus est, l'observation dont il est question dans ce travail sur le lien entre « proximité spatiale et distance sociale » est fort éloigné des thèmes de recherche centraux pour l'École de Chicago ou du lien entre mobilité individuelle et inscription spatiale pour lequel la rue Wacquez-Lalo sert de support<sup>88</sup>. En effet, les questions portant sur la sociabilité ou les relations sociales sont au centre du travail de J.-C. Chamboredon et M. Lemaire dans la mesure où des phénomènes de déviance peuvent leur être associés. A l'inverse, ces préoccupations restent en marge des questions relatives à mon travail.

---

#### *les ressorts de l'attachement à son lieu de résidence*

---

Pourtant, les perceptions des relations sociales qu'ont les résidents du grand ensemble avec leurs voisins et qu'ils expriment au travers d'un questionnaire concernent aussi la façon dont ils apprécient leur lieu de résidence. Dans le cadre de cette enquête, la perception dont il est question porte sur les perspectives des uns et des autres quant à leur lieu de résidence. Il importe ainsi aux auteurs de connaître l'origine de « l'attachement » des habitants au grand ensemble dans lequel ils résident. Pour cela, ces derniers sont interrogés sur leurs intentions de départ, ainsi que sur leur durée de séjour. En réalité, cela concerne les possibilités qu'ont ces résidents de pouvoir ou non quitter leur immeuble. La notion d'attachement renvoie

---

*femmes sur le marché du travail*, La Découverte, Mage, 1998.

<sup>88</sup> « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, volume XI, n°1, janvier-mars 1970, p. 3-33.

dans ce travail à une double dimension. D'une part, à une dimension affective (exprimée au travers d'un souhait) ; d'autre part, à une dimension « objective ». Ce second aspect est alors appréhendé par les auteurs au travers de caractéristiques des ménages étudiés qui rendent possible le fait d'envisager un déménagement, ou au contraire interdisent d'y songer. Et au final, c'est la position des ménages dans la hiérarchie sociale qui apparaît comme le principal déterminant de l'attachement de ces résidents à leur grand ensemble. Le résultat peut alors sembler « banal » voire « évident ». Pourtant, le fait d'y parvenir a imposé de remettre en cause les outils communément utilisés en sociologie. Qu'il s'agisse du traitement et de l'agrégation des données, des caractéristiques de la population observée, ou de la prise en compte des trajectoires. Et l'un des apports déterminants de ce texte dépasse largement les résultats qu'il démontre. Il tient en la démonstration du fait qu'il n'existe pas de principe uniforme et universel pour la construction d'une mesure pertinente. Ce qui signifie que chaque recherche se doit de mettre en œuvre et de tester ses propres outils, en concordance avec les questions qui la préoccupent.

Le premier paragraphe de l'article de J.-C. Chamboredon et M. Lemaire constitue une critique sévère tant à l'égard des modes de constitution de la population observée que des comparaisons qui lui sont appliquées. S'attachant à condamner les conditions de production aussi bien que les résultats de ce qu'il qualifie de « sociologie spontanée », l'article insiste sur le fait que les conditions nouvelles d'habitat conduisent un nombre d'auteurs important à sombrer dans des discours peu scientifiques qui s'apparentent alors à une prophétie urbanistique, une utopie populiste ou traduisent seulement une prospective technocratique. Les différents préjugés qu'expriment de tels discours reposant en fait sur la croyance « du seul pouvoir de la coexistence de groupes sociaux auparavant séparés ou même, parfois, du seul effet des conditions d'habitat et du "paysage urbanistique" »<sup>89</sup>. En conséquence de quoi, cette sociologie spontanée rend impossible de comprendre les diverses manifestations anomiques observées dans les grands ensembles.

En effet, les caractéristiques de la population supposées être pertinentes témoignent de deux biais notables, liés entre eux. Ainsi, certaines études sont incapables de prendre en compte la spécificité du peuplement des grands ensembles,

parce qu'elles posent le postulat selon lequel « les habitants des grands ensembles auraient, en tant que tels, des propriétés particulières ». La seconde limite est liée au traitement de ces « propriétés particulières ». C'est l'établissement de la norme à l'aune à laquelle ces propriétés s'apprécient qui reste discutable. En effet, « reposant sur des comparaisons de *moyennes*, ces études peuvent seulement constater que, en moyenne, les habitants des grands ensembles ne sont pas très différents de la moyenne de la population française urbaine, ou encore de la moyenne de la population habitant des immeubles neufs, bref ne sont pas très différentes du *Français moyen* »<sup>90</sup>. Ainsi, le double échec des travaux incriminés renvoie en premier lieu aux propositions stipulant l'existence de caractéristiques *en soi* et, en second lieu, à la situation de référence par rapport à laquelle ces caractéristiques s'apprécient. C'est donc la question fondamentale de la posture de recherche à adopter qui est abordée au travers de ces remarques.

L'article de J.-C. Chamboredon et M. Lemaire souligne la nécessité de la définition d'une problématique précise et la construction de variables adéquates, dont il faudra vérifier la pertinence et la portée. Les critiques contenues dans leur travail insistent sur les dangers d'une observation qui revendiquerait le qualificatif de sociologique sans se donner les moyens d'utiliser des outils pertinents, faute d'avoir posé les « bonnes » questions. A ce titre, la méthodologie qu'ils mettent en œuvre dans leur étude permet de comprendre leur position, ainsi que les travers qu'ils dénoncent.

---

### *Construction des catégories & temporalité*

---

La question du lien entre proximité spatiale et distance sociale illustre les problèmes posés par la construction des catégories et le traitement quantitatif qui en découle. Ainsi, une fois la population définie (par son lieu de résidence et sur une courte période), il reste à comprendre les relations sociales qu'elle manifeste (ou plus exactement ne manifeste pas). Sachant que le fait de résider dans un grand ensemble peut s'avérer une condition nécessaire, mais certainement pas suffisante, pour

---

<sup>89</sup> J.-C. Chamboredon, M. Lemaire, art. cit., p. 3.

comprendre la faiblesse de la sociabilité qui s’y déroule. Il faut alors chercher s’il existe d’autres facteurs qui permettraient par exemple de différencier des formes de sociabilité particulières. A ce titre, les apports d’une étude morphologique de la population restent primordiaux, à condition d’identifier les bonnes variables !

En effet, dans la plupart des études critiquées par J.-C. Chamboredon et M. Lemaire, le statut d’occupation – la qualité de locataire ou de propriétaire – est traité comme une variable secondaire, toute l’attention de ces travaux étant focalisée sur la taille de l’habitation observée. Or, le point de vue qui implique de donner la priorité à la variable portant sur le statut d’occupation provoque un changement considérable. Il apporte alors une profondeur nouvelle à la recherche. En effet, cette « nouvelle » variable intègre une dimension inédite : celle du temps. Généralement le terme de statut renvoie à un état, à une situation durable sinon définitive – on parle par exemple de statut matrimonial – . Et pourtant, de manière en quelque sorte paradoxale, le statut d’occupation permet de considérer la résidence au sein du grand ensemble observé, non comme une condition immuable, mais comme une situation transitoire, prise en tenaille entre un « avant » et un « après ». Le statut d’occupation permet ainsi de considérer « les principes selon lesquels [la population des grands ensembles] s’est constituée, principes différents selon le type d’immeubles et le type de statut des occupants »<sup>91</sup>, ce que la taille du logement s’avère incapable d’appréhender. En réalité, à la notion faussement rigide de statut est associé un processus, et « rien n’autorise à étudier la composition sociale de ces populations en faisant abstraction des mécanismes sociaux par lesquels les différentes catégories se sont trouvées rapprochées et en traitant comme un “échantillon au hasard” ce qui peut être le produit d’une sélection particulière »<sup>92</sup>.

De plus, les mécanismes de sélection sont d’autant moins à négliger qu’ils jouent un rôle important dans les résultats. Ils montrent à quel point la production de résultats est dépendante des conditions de déroulement de l’observation, de l’élaboration de variables successives et de la construction progressive de résultats, imbriqués les uns dans les autres. Par exemple, la variable « statut d’occupation » met l’accent sur les filières d’accès au logement spécifique au grand ensemble

---

<sup>90</sup> J.-C. Chamboredon, M. Lemaire, art. cit., p. 3.

<sup>91</sup> J.-C. Chamboredon, M. Lemaire, art. cit., p. 5.

observé, ce qui montre les différences en termes de position dans le cycle de vie des ménages résidents (âge du chef, nombre d'enfants), et permet de définir des « carrières urbanistiques ». En réalité ces carrières se lisent au travers des discours relatifs au logement, exprimant eux-mêmes des perspectives divergentes (plus la probabilité de quitter le grand ensemble rapidement est forte, plus le discours est négatif). Ce que considère comme étant des trajectoires, situant la rue Wacquez-Lalo comme un passage transitoire à l'intérieur d'un parcours biographique et familial, se rapproche en quelque sorte des carrières évoquées par J.-C. Chamboredon et M. Lemaire, même si le terme qu'ils utilisent dans leur article -la carrière- comporte une dimension volontariste et associée à l'idée d'une promotion qu'il faudrait discuter. Mais, en tout état de cause, ne pas chercher à des mécanismes situés en amont ou antérieurement aux phénomènes étudiés conduit à faire des comparaisons périlleuses. En effet, si les phénomènes de présélection(s) sont négligés, les comparaisons à « diverses moyennes calculées sur des catégories de populations qui ne sont en aucun cas définies par la résidence dans le même quartier ou le même ensemble d'habitation » sont inopérantes. Cependant, les critiques que font J.-C. Chamboredon et M. Lemaire à la construction des catégories « utiles » à la mise en œuvre d'une recherche scientifique doivent être nuancées.

En effet, en premier lieu il existe des outils complémentaires à la moyenne, des indicateurs de dispersion (comme la variance ou l'écart-type) facilement accessibles qui permettent une analyse plus approfondie des phénomènes observés. En second lieu, se pose la question épineuse de la comparaison. En effet, faut-il vraiment recourir exclusivement à une comparaison avec d'autres unités d'habitation et spécialement d'autres quartiers de la même ville ? Et faut-il à l'inverse condamner une « comparaison abstraite avec une moyenne générale »<sup>93</sup> ? Ainsi, rien ne permet de prédire que les diverses catégories qui composent la population des grands ensembles ne se rapprochent pas d'une moyenne « générale », « abstraite » ? De manière plus générale, rien ne permet de dire qu'une moyenne, « générale » ou non, est plus abstraite qu'une autre. A l'inverse, il peut parfois être utile de définir une moyenne, pour identifier une sous-population qui s'en écarte fortement. Par ailleurs, en amont de la mise en œuvre d'outils de comparaison, il faut savoir avec quoi

---

<sup>92</sup> J.-C. Chamboredon, M. Lemaire, art. cit., p. 4.

comparer, et donc définir ce qui est comparable. Et, pour le grand ensemble en question, la proximité physique avec l'objet observé (la même unité d'habitation, le même quartier ou au moins la même ville) n'est certainement pas suffisante. Dans le cas du travail de J.-C. Chamboredon et M. Lemaire, il n'est pas fondamental de considérer d'autres unités d'habitation ou d'autres quartiers de la même ville pour valider leurs conclusions. Plus encore, on peut même douter du sens qu'aurait une quelconque comparaison, tant la population du grand ensemble sur lequel ils travaillent est constituée de manière particulière. La confrontation avec d'autres grands ensembles, ou en tout cas avec des lieux d'habitation dont l'accès n'est pas déterminé par les lois du marché, pourrait sembler tout aussi appropriée.

Fondamentalement déterminées par la construction progressive et raisonnée de variables *ad hoc*, les conclusions de cet article ont une portée indéniable. Elles méritent en conséquence de se pencher sur l'un des aspects important de cette recherche, à savoir la prise en compte des trajectoires, sujet qui concerne la rue Wacquez-Lalo et ses habitants...

---

### *Les trajectoires*

---

En effet, même si tout le travail de J.-C. Chamboredon et M. Lemaire reste dominé par une logique de catégories, classes ou groupes sociaux, et qu'il accorde un primat incontestable à l'appartenance professionnelle<sup>93</sup> ; il n'en reste pas moins en mesure de concilier cette vision très rigide du monde social à une vision dynamique, qui inscrit les catégories observées à l'intérieur de trajectoires. En effet, « les différentes catégories sont représentées, dans la population du grand ensemble, par des "échantillons" particuliers constitués selon des règles différentes dans chaque cas. [...] L'analyse doit prendre en compte le type d'organisme et le type de filière par lesquels on accède à ces grands ensembles, conditions administratives

---

<sup>93</sup> J.-C. Chamboredon, M. Lemaire, art. cit., p. 4.

<sup>94</sup> La partie que j'ai consacré plus bas à la question de la famille dans la ville attribue une large part à l'étude du livre de Michael Young, Peter Willmott, *Le village dans la ville*, Paris, Edition du Centre de création industrielle, 1983, qui montre l'importance des relations familiales dans un voisinage restreint d'un quartier des faubourgs de Londres. Les références qui concernent cet ouvrage au sein de l'article de J.-C. Chamboredon et M. Lemaire éclairent la prééminence que ces derniers accordent au statut

secondaires en apparence, mais, en fait, conditions déterminantes de la formation de la population »<sup>95</sup>. L'origine de l'existence de ces « échantillons » est clairement énoncée ci-dessus. Elle réside dans le fait que des organismes de gestion interviennent et opèrent une sélection qui ne répond pas aux lois du marché. Mais il y a une seconde cause, et de taille. Chaque type d'organisme détient ses propres principes de sélection et n'opère pas les mêmes distinctions que les autres<sup>96</sup>. Se greffent alors de nouvelles différences, produites par les principes et mécanismes d'attribution spécifiques à chaque organisme. Ce sont ces différences qui permettent ainsi d'observer des positions relatives distinctes par rapport à une « carrière urbanistique ». Chaque catégorie de résidents se trouve donc à un point de sa trajectoire différent et se caractérise, non seulement par sa situation sociale, mais encore par ses chances de mobilité (géographique et sociale). A l'intérieur d'une même classe sociale, le "destin" social crée des sous-catégories fortement opposées. Leur coexistence dans l'espace exprime alors la rencontre momentanée de trajectoires sociales fort différentes. Ainsi, dans le cas de la rue Wacquez-Lalo se trouve justifiée une approche privilégiant un espace de taille réduite, considéré comme un carrefour, un lieu de juxtaposition. C'est d'ailleurs l'aspect momentané de cette coexistence dans le grand ensemble qui a alors conduit les auteurs à privilégier une observation portant sur l'avant et l'après...

Cependant, malgré l'intérêt que peut avoir l'usage de la notion de trajectoire, la rencontre, telle que la posent J.-C. Chamboredon et M. Lemaire, entre une trajectoire et une catégorie (qu'elle soit sociale ou non), relève d'une ambiguïté certaine. En effet, leur travail met en relation des variables qui renvoient à deux registres d'explication - *micro* pour la première, *macro* pour la seconde - très différents. Or, ni leur traitement simultané ni leur association ne sont soumis à discussion, l'évidence de leur commensurabilité est admise. Pourtant, la notion de trajectoire, qui doit s'entendre dans une perspective biographique, interdit de faire *a priori* des juxtapositions avec des variables *macro*, dont il faut démontrer le rôle ou la concomitance au lieu de la postuler. Cependant, même si cela n'est pas explicite,

---

socioprofessionnel dans leur démonstration.

<sup>95</sup> J.-C. Chamboredon, M. Lemaire, art. cit., p. 7.

<sup>96</sup> Les organismes d'allocations familiales attribuent des logements, d'autres appartements sont obtenus par l'intermédiaire de l'employeur (*via* le 1 % patronal). Le profil socioprofessionnel des ménages concernés n'est évidemment pas le même...

voire contredit en quelque sorte leur propos, on peut voir dans le travail de J.-C. Chamboredon et M. Lemaire une invitation à une observation *micro*.

En effet, on ne peut pas clairement parler de données individuelles à propos des habitants du grand ensemble observé. Ce sont des ménages qui sont en réalité étudiés, définis par les attributs du chef de ménage, et qu'à un logement donné associé un discours unique, celui du chef en toute logique... En outre, à l'intérieur d'une catégorie sociale ou professionnelle donnée, ou plus exactement d'une sous-catégorie (les franges supérieures ou inférieures de la catégorie précédente), les trajectoires sont considérées comme identiques ou au moins homogènes<sup>97</sup>.

Pourtant, on peut aussi lire les observations de J.-C. Chamboredon et M. Lemaire comme les prémices ou un encouragement à un découpage de plus en plus en fin (des sous-catégories de sous-catégories), qui tendrait finalement à prendre en compte des données individuelles, et à reconstituer des biographies, au lieu d'y associer des variables *macro*, dont on n'a, *a priori*, pas la moindre idée de la consistance. A ce titre, les éléments censés rendre compte de ce qui distingue le grand ensemble des quartiers qui l'entourent, constituent un exemple flagrant d'un usage « abusif » des catégories sociales ou professionnelles<sup>98</sup>. Cependant, ils permettent aussi d'interroger ce qu'est supposée être la rue Wacquez-Lalo.

---

### *Un quartier traditionnel ?*

---

La constatation de J.-C. Chamboredon et M. Lemaire selon laquelle « s'il s'oppose nettement aux quartiers voisins, le grand ensemble n'est pas pour autant

---

<sup>97</sup> En tout cas ces trajectoires apparaissent comme largement définies par des enjeux extérieurs aux individus, et dont ces derniers n'ont pas la maîtrise, ainsi que le souligne le terme de « destin » employé par les auteurs. J.-C. Chamboredon, M. Lemaire, art. cit., p. 10.

<sup>98</sup> Le « quartier traditionnel » au sens où l'entendent les auteurs, est un lieu où il existe une séparation écologique entre les différentes catégories sociales, leur hypothèse étant que la plupart des quartiers bien délimités fait apparaître un groupe social dominant, qui « donne le ton », définit les relations et impose ses normes à la communauté. La définition de ce quartier a été élaborée au sein de l'échantillon, constitué à partir des unités d'habitation, des îlots selon la terminologie de l'INSEE, tirés au hasard à l'intérieur de catégories (en prenant plusieurs îlots dans chaque catégorie), définies à la fois par le secteur géographique, le type d'habitat et la date de construction de ces habitations. Six catégories ont ainsi été définies : les anciennes maisons du centre, les petits pavillons construits entre 1900 & 1939, les pavillons construits après 1945, le quartier résidentiel, les immeubles en copropriété et le grand ensemble.

une unité homogène, comme peut l'être un quartier traditionnel »<sup>99</sup> les conduit à préciser les découpages spatiaux dans lesquels s'intègre la population qu'ils étudient. Selon leur point de vue la plupart des quartiers de la commune étudiée sont bien délimités, et marquent une véritable séparation écologique entre catégories sociales différentes. Dans ces quartiers bien délimités apparaît alors un groupe social dominant. Celui-ci, qui forme environ la moitié de la population du quartier, définit le style des relations qui y prévalent et impose ses normes à la communauté. Au contraire, à l'intérieur du grand ensemble, aucun groupe social n'est largement majoritaire et n'a un poids suffisant pour constituer un groupe dominant<sup>100</sup>, dont les normes définiraient une légitimité pour l'ensemble des habitants du quartier. A partir de ces deux éléments : le groupe dominant, les normes de ce groupe, plusieurs registres de questions se posent.

Le premier touche au groupe : à sa définition, ses caractéristiques ; à sa constitution. Le second touche aux normes et à leur caractère impératif et contraignant. Ici en réalité, ce sont les questions des mécanismes qui permettent leur imposition, des canaux qui permettent leur transmission, ou encore de la conformité à ces normes qui sont abordées. Indirectement, cette question des normes invite à s'interroger sur ce qui pousse des individus ou des familles à s'installer dans des quartiers définis par des modes de vie particulier (ou au contraire à les quitter rapidement). Ce qui revient incidemment, à aborder les domaines de la constitution d'un espace par une population spécifique, de la « création », du maintien et de la transmission d'une « tradition » dans cet espace, par l'intermédiaire de cette population locale, questionnement qui reste pertinent à propos du passage au caractère urbain d'une commune de banlieue, et de la survie/disparition des habitants dits « traditionnels ».

Par ailleurs, dans ce qui est qualifié de « quartier traditionnel », c'est l'appartenance sociale qui est primordiale, parce que, hors du grand ensemble, elle

---

<sup>99</sup> J.-C. Chamboredon, M. Lemaire, art. cit., p. 6.

<sup>100</sup> De manière assez mécanique, la domination par un groupe professionnel donné est supposée être opérationnelle dès que l'on approche du seuil des 50 %. Les auteurs ne précisent par quel est le rapport parmi les catégories qui ne sont pas définies comme dominantes. Ils remarquent cependant que le grand ensemble présente une particularité : la différence entre la catégorie modale et les autres catégories y est beaucoup plus faible que dans les autres quartiers, et que « la diversité statistique des différentes catégories est redoublée par la diversité qui tient à l'absence d'un groupe dominant ». J.-C. Chamboredon, M. Lemaire, art. cit., p. 6-7.

est supposée régir la répartition géographique des résidents de façon assez stricte. Cependant, les auteurs préviennent des biais susceptibles de dissimuler les relations de sociabilité qui caractérisent chaque quartier. Ainsi, les découpages statistiques ne coïncident pas forcément avec les « unités réelles d'habitation » ou regroupent « plusieurs aires différentes les unes des autres mais chacune de population homogène ». J.-C. Chamboredon et M. Lemaire expriment donc, au travers de ces limites la difficulté à opérer un découpage pertinent en partant des catégories qu'ils utilisent. De plus, en remarquant que l'utilisation de catégories sociales plus fines permet de mieux décrire l'homogénéité sociale des quartiers observés, ils justifient *a contrario* un découpage dont le fondement ne serait pas limité à une appartenance professionnelle. Dans cette perspective, l'observation de la rue Wacquez-Lalo se trouve validée : inscrite dans ce qui peut être considéré comme un « quartier traditionnel », l'homogénéité sociale des habitants qu'elle est supposée regrouper pourra être interrogée en finesse. De façon certaine la question des découpages reste dominante dans l'étude qui vient d'être évoquée. Elle l'est aussi dans le travail que j'ai réalisé.

A ce titre, il est intéressant de montrer qu'en l'absence de ce type de préoccupation, même à objet d'étude comparable, les options de recherche peuvent partir dans des directions totalement opposées, soulignant des préoccupations divergentes qui s'intègrent dans des constructions de recherche peu compatibles avec ma démarche. Ainsi la correspondance entre objets d'investigation bien délimités n'est pas une condition suffisante pour assurer une observation fine de la population associée à cet espace<sup>101</sup>.

### III.1.3. Une rue et des immeubles, un point de vue partagé ?

Le travail dont il est question maintenant concerne du point de vue de l'histoire urbaine, la mobilité sociale au sein d'une grande ville offrant un marché du travail étendu. Jean-Luc Pinol se penche donc sur « la relation entre mobilité professionnelle

---

<sup>101</sup> Dans cette perspective, Jacques Revel a dirigé un ouvrage qui questionne les attendus liés à la piste, déjà explorée par les micro-historiens, des échelles d'observation. Les auteurs s'interrogent ainsi sur l'existence et la compatibilité de variations portant sur la taille de l'objet d'observation et sur les niveaux d'analyse, ainsi que sur les hypothèses et sur les conséquences, en termes de raisonnement et termes de mise en forme, des choix liés à ces différentes prises de position, in *Jeux d'échelles, la micro-analyse à l'expérience*, op. cit.

et mobilité résidentielle »<sup>102</sup> et propose trois explorations complémentaires de la ville de Lyon. Ces approches sont présentées successivement dans son ouvrage : d'abord des biographies d'immeubles, puis une approche transversale des structures sociales, et enfin le suivi longitudinal de deux générations de Lyonnais. Ces trois modes d'investigation donnent une image nuancée de la ville. Les carrières individuelles montrent des formes de mobilité professionnelle et géographique très différentes selon la génération observée. Et puisqu'il s'intéresse à la mobilité géographique, et donc à la question de l'inscription dans l'espace, la voie explorée au début de son ouvrage est susceptible de trouver des échos dans mon travail.

En effet, l'approche centrée sur les biographies d'immeubles menée par J.-L. Pinol consiste, après avoir sélectionné quelques immeubles, à suivre l'évolution de la population qui y réside pendant une quarantaine d'années. Le but recherché par ces biographies est explicite et pluriel. Il s'agit non seulement d'avoir une vision de la manière dont hommes, femmes et enfants ont vécu dans le même bâtiment ; mais aussi de témoigner de la formation éventuelle des relations sociales ; ou d'identifier les transformations des « caractéristiques du milieu initial » au cours des quarante années qui séparent la première observation de la dernière. L'objectif est donc, au travers de ces descriptions, de donner une bonne illustration des manières d'habiter des différents milieux sociaux, et d'éclairer de manière concrète, les clivages sociaux, les modes d'habiter se résumant en réalité ici à une durée de présence.

Ainsi, la présentation des attendus de la méthode délimite clairement les bornes assignées à l'observation. Le(s) milieu(x), les clivages sociaux, définis par l'usage de catégories socioprofessionnelles, sont au cœur de la recherche. J.-L. Pinol considère donc qu'ils se décalquent dans des lieux et des modes de résidence spécifiques. Postulant un lien direct entre appartenance à une catégorie professionnelle et lieu de résidence, les immeubles étudiés sont sélectionnés selon ce premier critère. En conséquence, de façon circulaire, J.-L. Pinol aboutit aux conclusions qu'il attendait... En effet, le premier découpage opéré sur l'espace lyonnais se fonde sur des rapports de sur- et sous-représentation entre différentes catégories socioprofessionnelles (dont

---

<sup>102</sup> Jean-Luc Pinol, *Les mobilités de la grande ville*, Paris, Presses de la FNSP, 1991.

une des critiques les plus sévères repose sur leur anachronisme)<sup>103</sup>. La représentation ternaire qui en découle, et dont J.-L. Pinol fait usage, suppose implicitement que c'est l'inscription dans telle ou telle catégorie qui est au fondement de la mobilité géographique, sans tenir compte des interactions individuelles, familiales ou de voisinage, ni de la trajectoire antérieure des individus<sup>104</sup>. Ce n'est qu'ultérieurement, à la lumière de ces divisions, qu'il choisit les immeubles sur lesquels porte son observation. Ainsi, selon J.-L. Pinol, la sélection d'immeubles, qui se devaient d'être typiques, n'est possible qu'après avoir identifié « l'espace social urbain » lyonnais, à l'aide des approches transversales et longitudinales. De ce fait, les biographies d'immeubles ont été construites à la fin de la recherche. Ainsi, elles remplissaient en réalité une mission très précise : elles devaient avoir un caractère exemplaire, et donc respecter les résultats issus des méthodes statistiques dont le but était la représentativité. Le statut qui leur a été assigné est celui d'une sorte de rôle de caution par rapport aux deux autres formes d'observation. Elles se trouvaient ainsi justifiées car démontrant l'existence « concrète » des phénomènes mis en avant.

---

### *Qui réside dans des immeubles « moyens » ?*

---

Du coup, présentée de façon presque anodine en début d'ouvrage, l'image que renvoient ces immeubles perd de sa portée quand on sait dans quelles conditions leur observation a été élaborée. Ce qui semble rendre ces « premières » représentations cohérentes avec le reste de la recherche repose sur le fait que le point de départ de l'investigation centrée sur ces immeubles est constitué par une sélection visant le cas type, l'immeuble moyen correspondant à des valeurs moyennes, préalablement calculées à un niveau agrégé.

---

<sup>103</sup> Par exemple Jean-Luc Pinol explique qu'il s'est servi du code INSEE pour reconstruire les catégories qu'il utilise, et applique donc les critères de ce code. De façon paradoxale, il explique aussi que son « code socio-professionnel a été construit *a posteriori*, en fonction des appellations effectivement rencontrées », *Les mobilités de la grande ville* op. cit., p. 359-383.

<sup>104</sup> Un compte rendu de Bernard Lepetit, paru dans les *Annales ESC*, n°4, juillet-août 1993, sur le livre de Jean-Luc Pinol retient d'ailleurs de l'ouvrage seulement les images de la société lyonnaise, résultant de deux des trois méthodes d'investigation mises en œuvre par Jean-Luc Pinol. B. Lepetit remarque en conclusion que l'observation faite sur les immeubles n'est que d'un apport limité. En effet, selon lui, les monographies d'immeubles « donnent à voir l'un de ces espaces sociaux potentiels, qui auraient permis de donner une définition plus riche parce que plus diversifiée des espaces d'expérience de citadins. [Mais] c'aurait été un autre travail ».

Or, une fois encore, la spécificité de la trajectoire d'Auguste Wacquez et de sa famille permet de considérer l'intérêt des particularités associées à ce cas. En effet, ces particularités soulèvent des questions qui concernent l'ensemble de la population observée et participent à l'orientation de la recherche. En fait, au sein du travail de J.-L. Pinol, le statut qu'il donne à ses observations particulières s'inscrit dans une registre très différent de celui accordé au cas Wacquez-Lalo. Ainsi, la position de ce cas dans le déroulement de mon travail est loin de lui attribuer un caractère exemplaire. Au contraire, cette étude singulière balise les pistes à suivre, plus qu'elle ne sert d'illustration. Les questions qu'elle soulève, les indices qu'elle donne, ont largement contribué à définir les traitements à appliquer à l'ensemble des données.

Par exemple, elle a permis de souligner qu'à l'intérieur d'un ménage, les individus s'inscrivaient en réalité dans des parcours de mobilité très différents, mais pourtant liés entre eux, la mobilité des uns pouvant reposer sur la sédentarité des autres par le biais de l'hébergement. Du coup ma recherche s'est orientée vers l'observation détaillée des parcours respectifs de tous les membres des ménages de la rue Wacquez-Lalo. Dans la même logique, face aux difficultés que j'ai rencontrées lorsque j'ai voulu reconstituer un phénomène *a priori* banal, celui de remplacement des ménages à l'intérieur d'un lieu de résidence déterminé, j'espérais trouver des points d'accroche dans le travail de J.-L. Pinol. En effet, puisque son étude s'inscrivait dans un temps long, j'ai supposé qu'il avait abordé la question, voire l'avait élargie en s'intéressant à l'éventualité d'une proximité de résidence entre apparentés (du fait par exemple de l'exiguïté des logements). Pourtant négliger cette dimension provoque un biais important. Prendre en compte une dynamique familiale amène, en partant d'un point de vue différent de celui de l'hébergement, néanmoins à reconsidérer les notions de stabilité et de mobilité de façon relative. En effet, l'apparition d'un nouveau chef de ménage n'est pas forcément signe de mobilité résidentielle, bien au contraire, et peut simplement signifier un changement de statut. Ainsi, un « enfant », une épouse qui deviennent chefs de ménage, parce que leur père ou mari est mort, ne font preuve d'aucune mobilité géographique. Pourtant, ils forment deux ménages distincts, pour J.-L. Pinol. Ils ne sont pas été identifiés comme durablement inscrits dans l'espace, pas plus que cet enracinement n'est associé à une logique de parenté. De manière artificielle, c'est donc la mobilité qui est prise en

considération. A l'inverse, j'ai explorée cette imbrication familiale, qui repose une fois encore sur le cas préambule d'Auguste Wacquez et de ses voisins. Il m'importait de vérifier si des liens familiaux étaient susceptibles d'être mis en œuvre dans un espace plus large que celui du ménage : soit à l'intérieur d'une maison, soit au sein de maisons voisines. Impossible de résoudre ces questions si les ménages sont traités à la fois comme un ensemble d'unités indépendantes les unes des autres, simplement juxtaposées à l'intérieur de l'espace observé.

---

### *Des immeubles « réels » ?*

---

Par ailleurs, si l'un des avantages revendiqués de l'approche développée par J.-L. Pinol, est qu'elle « est riche d'effets de réel » et que l'histoire sociale de la ville tire bénéfice d'une méthode qui fait reculer l'abstraction, il s'avère que les résultats en la matière sont bien décevants. En effet, si on entre dans « des immeubles réels et non dans des constructions abstraites », la vie quotidienne à l'intérieur de ces immeubles, les manières d'habiter restent peu accessibles. Il est vrai qu'en la matière, les sources disponibles sont bien maigres. En outre, elles ne sont utilisables de manière systématique ni sur un espace, ni à propos d'une population donnée, sauf dans des conditions de richesse particulières<sup>105</sup>. Et, il est certes nécessaire, pour que « les familles observées deviennent plus tangibles », de mesurer le suivi de l'existence de ces familles ou les événements démographiques qui les affectent, de ne pas réduire l'observation à l'analyse de taux. Cela n'en constitue pas pour autant une condition suffisante.

En réalité, les défauts que J.-L. Pinol attribue à l'approche biographique renvoient à la façon dont il fait usage de cette approche. Ainsi, le fait que les

---

<sup>105</sup> On peut accéder au contenu de l'intérieur des logements en utilisant les sources patrimoniales, et en particulier les registres des mutations par décès. Je reviendrai par la suite sur les conditions d'utilisation de ce document ; cependant, son titre même, qui indique qu'il y a héritage, montre de façon immédiate qu'il ne concerne que les franges les plus aisées de la population. Dans cette logique, Alain Corbin, lorsqu'il fait l'histoire de Louis-François Pinagot, veille à « écarter tous ceux dont le destin ou la trace relevait de l'exceptionnel, tous ceux qui n'avaient pas complètement sombré dans l'oubli, fût-ce au sein de leur descendance » p. 9. Et du coup, il ne cherche pas à vérifier, alors que L.-F. Pinagot accède à la propriété, si l'héritage que celui-ci laisse à ses enfants, est enregistré sur les RMD. *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot, sur les traces d'un inconnu, 179-1876*, Flammarion, 1896.

immeubles qui servent à l'analyse biographique soient sélectionnés en fonction de critères ayant servi à un découpage préalable, celui de l'espace social urbain dans le cas présent, n'est pas contestable en soi. Au contraire, ce déroulement des opérations est justifié lorsque l'ensemble du travail revêt une dimension cumulative, et que les résultats se construisent les uns par rapport aux autres. Or, dans le cas de Lyon, ce n'est pas l'usage qui est fait de cette méthode, qui se limite à une fonction illustrative.

Il ne s'agit pas de partir de cas particuliers, ce que peut laisser penser le rythme de la narration de l'ouvrage, de poser des questions à partir de quelques observations approfondies, de construire des hypothèses, puis d'en éprouver la pertinence sur l'ensemble de la population. Il n'y a aucun enjeu véritable dans le fait que la connaissance produite par les biographies d'immeuble ne résulte pas de la simple accumulation de biographies d'immeubles choisis au hasard, mais qu'au contraire elle soit « le fruit de méthodes statistiques dont le but est la représentativité, non l'exemplarité ». Construites de façon *ad hoc*, ces biographies ne peuvent en quelque sorte qu'être considérés comme des clichés. Pourtant, la démarche biographique peut non seulement mettre en évidence des différences en termes de renouvellement de la population, mais aussi rendre compte d'itinéraires individuels. En conséquence, elle ne doit nullement être considérée comme une restriction à l'étude des mobilités.

Ainsi, contrairement à ce qu'affirme J.-L. Pinol, les biographies d'immeubles ne sont pas, « par construction, inaptées à l'analyse des mobilités »<sup>106</sup>. Il suffit pour cela de ne pas limiter leur contribution à la recherche à un rôle de figuration, mais les placer au premier plan des investigations. En réalité, l'inaptitude des immeubles à donner à voir de façon quasi spontanée des éléments de mobilité tient au fait que J.-L. Pinol ne leur accorde en réalité que peu d'importance (d'où il déduit que cette approche est économe en temps). En conséquence de quoi il ne développe pas les outils nécessaires au dépassement des critiques qu'il émet à l'encontre de ces immeubles. Evidemment, choisir d'observer le turn-over des habitants ou de leur appartenance socioprofessionnelle, qui plus est dans une perspective diachronique, rend peu probable la découverte de phénomènes de mobilité. Finalement, ce ne sont pas les immeubles en soi qui interdisent d'observer la mobilité, et donc la formation

de la population urbaine. Il ne saurait être question véritablement dans le travail de J.-L. Pinol de recherche biographique.

En effet, reconstituer des biographies suppose d'effectuer non seulement une analyse longitudinale de long terme, mais aussi une observation individualisée, personnalisée, montrant les différentes étapes de ces parcours, trajectoires ou carrières... Et il s'avère, comme l'avait laissé entendre la reconstitution de la trajectoire d'Auguste Wacquez, que la famille apparaît comme un élément incontournable...

### **III.2 La famille dans la ville**

Les disciplines varient, les formulations changent, mais l'idée est récurrente : la famille est la cellule de base de la vie en société, l'élément fondamental de la vie en communauté... Et, le thème de la famille constitue un élément de base de la sociologie, un de ses piliers fondateurs. Ainsi, même quand on restreint le domaine de la famille en le rattachant à la ville, les travaux sur le sujet foisonnent. Mais les délimitations de mon terrain m'ont conduite à privilégier trois aspects de la famille dans la ville : sa mise en évidence pour commencer, son lien avec des appartenances professionnelles ou sociales pour continuer, et enfin la question de la famille du village à la ville.

#### **III.2.1. La famille, le village et la ville**

##### **1. Deux titres, deux points de vue ?**

Toute recherche, aussi sommaire soit-elle, sur les thèmes conjoints de la famille et de la ville conduit inéluctablement à l'ouvrage de Michael Young et Peter Willmott, dont le titre français est *Le village dans la ville*<sup>107</sup>.

Avant même de plonger au cœur de leur ouvrage, les distinctions mises en relief par les différences de titre des versions anglaise et française insistent sur deux

---

<sup>106</sup> Jean-Luc Pinol, *Les mobilités de la grande ville*, op. cit.

<sup>107</sup> Michael Young, Peter Willmott, *Family and Kinship in East London*, Londres, Routledge and Kegan, 1957, trad. par Anne Gotman *Le village dans la ville*, Paris, Edition du Centre de création industrielle, 1983.

dimensions essentielles de leur recherche, qui ne semblent pas, *a priori*, faire référence à des objets analogues. Pourtant, de manière paradoxale, chaque titre souligne différentes interactions entre des aspects qui sont au cœur de l'histoire de la rue Wacquez-Lalo. En effet, le titre anglais se concentre sur la localisation précise de l'étude dont il est question, tout autant que sur ses résultats : *Family and Kinship in East London*. A l'inverse, le titre français renvoie à une vision plus large du travail de M. Young et P. Willmott. *Le village dans la ville* qui ne fait référence ni à une situation empirique, ni aux conclusions de leur travail, pose directement la question de l'identification de sous unités « cohérentes » à l'intérieur de la ville (un village dans une ville, et donc pourquoi pas une rue...).

En fait, de façon quasiment autonome, chacun des titres anglais et français insiste sur différents aspects de l'étude menée au début des années cinquante par M. Young et P. Willmott à Bethnal Green<sup>108</sup>, quartier constitué de « ses milliers de petites maisons où logeaient les travailleurs et leur famille »<sup>109</sup>. D'un côté, c'est la famille qui est privilégiée, ainsi que sa localisation à l'intérieur d'une zone de Londres nettement identifiée comme populaire et ouvrière. A un groupe constitué, la famille, est associé un espace circonscrit, la cité de Boundary Street, construite en 1895, à l'intérieur de laquelle est réalisée la plupart des entretiens réalisés par M. Young et P. Willmott. De l'autre côté, dans la version française du titre, plus tardive, l'idée de village qui est privilégiée donne une vision différente de la recherche. En effet, le « village » fait référence à un espace aux limites à la fois précises et relativement étroite, sans que rien ne précise vraiment la forme ou la consistance des liens et des relations qui prennent place dans ce village. Pourtant, si le village ne renvoie pas directement à la famille, il fait néanmoins appel à des notions qui n'en sont pas très éloignées : celles de communauté, de proximité ou de solidarité<sup>110</sup>.

---

<sup>108</sup> Bethnal Green est un quartier de l'East End de Londres.

<sup>109</sup> M. Young, P. Willmott, *Le village dans la ville*, op. cit., p. 17.

<sup>110</sup> Dans un article récent Florence Weber note que « c'est surtout du côté de la sociologie et de l'anthropologie britanniques qu'il faut se tourner pour trouver les premiers travaux importants sur la parenté ouvrière. Que l'on songe à l'ouvrage classique de Willmott et Young, *Family and kinship in East London*, 1957, traduit en 1983 sous un titre étonnant, « Le village dans la ville », qui montre bien combien, pour un public français, l'existence de parentèles dans un périmètre étroit évoque le monde rural... », in « Pour penser la parenté contemporaine : maisonnée et parentèle, les outils de l'anthropologie », *Approches disciplinaires de la question des solidarités familiales*, Séminaire CNAF 1999-2000, p. 74.

Et, en réalité les différences de perspectives mises en avant par les formulations anglaise et française peuvent se lire comme l'indication d'une direction commune. En effet, les deux titres soulignent chacun de leur côté qu'à l'intérieur de la ville des différenciations existent et que des groupes y conservent leur unité. Qu'il s'agisse de la famille ou du village, ces deux termes renvoient, dans la mesure où ils sont directement reliés à un espace urbain, à des registres voisins, celui de l'existence de communautés restreintes, dont la localisation est identifiable à l'intérieur de la ville, incluse dans celle-ci, sans qu'il y ait de contradiction entre l'existence de ces différents « niveaux ». Implicitement, et malgré leurs différences, ces deux titres insistent sur le fait que « Bethnal Green n'était pas le refuge provisoire d'individus atomisés par la grande industrie et la grande ville »<sup>111</sup>. En conséquence, la comparaison entre ces deux titres m'a incitée à me pencher vers les méthodes employées par M. Young et P. Willmott et sur leurs apports, dans le but de vérifier si s'il y avait des chances qu'apparaissent à l'intérieur de la rue Wacquez-Lalo la famille, voire au-delà la parenté, (« family and kinship ») au cœur de ce « village dans la ville ».

## 2. De la banlieue française à la banlieue anglaise

Le point de départ de l'observation de M. Young et P. Willmott s'inscrit dans un registre politique très particulier, et à un moment où les deux auteurs cherchent à fonder un institut de recherche urbaine dans le but de « mieux connaître la vie et les aspirations ouvrières, [...] et aussi [d']influencer réflexion et politique »<sup>112</sup>. Investis dans le devenir de la classe ouvrière, M. Young et P. Willmott concentrent leur première enquête sur « les effets des mesures de relogement sur la famille ouvrière

---

<sup>111</sup> Henri Raymond, avant-propos à Michael Young, Peter Willmott, *Le village dans la ville*, op. cit., p. 8.

<sup>112</sup> M. Young, P. Willmott *Le village dans la ville*, op. cit., p. 18. Elaborée dans les années cinquante, leur recherche prend naissance au moment où le gouvernement travailliste ayant mis en œuvre son programme de réformes d'après-guerre, prépare les élections générales de 1950 et 1951, et dans lesquelles M. Young et P. Willmott sont impliqués.

ainsi que sur la vie des communautés »<sup>113</sup>. Cette analyse avait pour but de mieux apprécier la politique du logement et la planification qui visaient à cette date d'une part à améliorer les conditions de vie des quartiers anciens, et, d'autre part à mieux gérer le débordement, qualifié d'anarchique, des banlieues sur les campagnes. A ce titre, sans qu'il ait été question de politique au cœur de la rue Wacquez-Lalo, les deux aspects portant sur les quartiers anciens, et sur les liens banlieues/campagnes y sont importants. C'est pourquoi, le projet initial de M. Young et P. Willmott de déterminer ce que le changement de quartier induit comme transformations dans le mode de vie des habitants est important. Non qu'il ait été question pour moi de postuler la dominante ouvrière de la rue Wacquez-Lalo ou d'apprécier les modifications liées au relogement. Mon travail a surtout cherché à prendre en compte le bâti et les modes de résidence, dans leurs conditions initiales. En effet, rue Wacquez-Lalo comme à Bethnal Green, les maisons présentent quelques similitudes : de petite taille, elles sont parfois de piètre qualité ou habitées par plusieurs ménages. En fait, ce qui m'intéressait dans le travail de M. Young et P. Willmott, c'était d'avoir des éléments de connaissance sur les résidents dans ce qui étaient pour eux leur quartier d'origine plus que sur ceux de ces résidents qui avaient été relogés à Greenleigh<sup>114</sup>. Ce choix a d'ailleurs été confirmé par le fait qu'après avoir interrogé les premiers résidents de Bethnal Green, M. Young et P. Willmott ont été amenés à réviser leur programme originel.

En effet, de façon tout à fait inattendue et déconcertante, il apparaît qu'existe à Bethnal Green ce que M. Young et P. Willmott identifient comme « un système de parenté et de communauté quasi tribal ». Le dernier terme de la proposition précédente - très fort - renvoie à l'ethnologie et à l'existence de société « primitives », fermées sur elles-mêmes. Il est d'autant plus fort que ce premier résultat a visiblement décontenancé M. Young et P. Willmott, marquant le décalage important avec le lieu dans lequel ils ont effectué leur étude, comme si les liens de parenté ne pouvaient s'exprimer qu'au cœur d'une société archaïque. Ainsi, « ce fut une véritable surprise, tant nos lectures de sociologie urbaine nous avait préparés à trouver un mode de vie urbain où les familles nucléaires seraient "atomisées", sans

---

<sup>113</sup> M. Young, P. Willmott, *Le village dans la ville*, op. cit., p. 18.

<sup>114</sup> La cité de Greenleigh correspond à une cité dont le nom a été modifié, afin de préserver l'anonymat des informateurs.

racines, et socialement isolées. A l'inverse nous découvrîmes au cœur même de la métropole une vraie communauté où la stabilité résidentielle avait nourri des liens familiaux, amicaux, et de voisinage très affirmés. La famille nucléaire n'était, apparemment, pas isolée. La famille étendue constituait l'unité de vie sociale la plus importante »<sup>115</sup>. Le phénomène qui semble de grande ampleur explique largement le fait que M. Young et P. Willmott décident de faire de la famille le thème principal de leur étude. Ainsi, le fait qu'ils concentrent leur enquête sur les résidents de Bethnal Green, dont ils montrent l'inscription dans une histoire longue, au sein de laquelle plusieurs générations cohabitent et se succèdent les unes aux autres, met l'accent sur des événements qui sont au cœur de mon travail, comme la constitution de la population urbaine, la succession des lieux de résidence, les formes d'installation, l'habitat, l'enchaînement des familles dans un espace donné... Au total, c'est donc à la fois par ses résultats, ses procédures de recherche ou ses questionnements, que la découverte de M. Young et P. Willmott, faite selon leurs propres termes « de manière plus ou moins fortuite », a concerné mes préoccupations. Et c'est d'ailleurs, cette surprise qui permet d'expliquer la dissonance apparente des titres anglais et français. Travaillant sur un quartier supposé être le reflet d'une communauté ouvrière homogène, en réalité, au sein de ce « village dans la ville » règne la famille étendue (« family and kinship »).

C'est tout autant leur démarche que les résultats auxquels ils ont abouti qui ont constitué pour moi l'un des aspects marquant leur recherche : de manière comparable, Loos pouvant *a priori* être considérée comme une simple banlieue ouvrière, le cas d'Auguste Wacquez y laissait cependant entrevoir sa parenté... En effet, son observation m'avait mise sur la piste d'une approche dans laquelle la parenté au cœur d'un espace urbain ne devait pas être négligée. Ce que M. Young et P. Willmott ont qualifié eux-mêmes de « découverte » m'a d'autant plus confortée dans cette position qu'il ne s'agissait pas d'une spécificité britannique. En effet, des travaux menés ultérieurement par P. Willmott en France, ont conduit ce dernier à conclure la préface de la version française de *Family and Kinship in East London*, en affirmant que ses études<sup>116</sup> suggèrent que « les citoyens français d'aujourd'hui ne sont

---

<sup>115</sup> M. Young et P. Willmott, *Le village dans la ville*, op. cit., p. 31.

<sup>116</sup> Les travaux cités par Peter Willmott, C. Madge et P. Willmott, *Inner City, Poverty in Paris and London*, 1975, R. Mitton, Ph. Willmott et P. Willmott, *Unemployment and Anti-Poverty Policies*, 1979, ont porté

pas isolés de leur parentèle », et que « les recherches françaises devraient, même aujourd’hui, confirmer l’importance durable – quoique surprenante – de la parenté dans la société contemporaine »<sup>117</sup>. Le temps long auquel il renvoie montre en outre l’utilité qu’il peut y avoir à identifier l’importance de la parenté au moment de la naissance et de la construction d’une ville, au moment où le paysage urbain se fixe dans de nouveaux ensembles, par exemple ceux de la banlieue. Par ailleurs, l’ensemble de ces résultats, ainsi que la formulation de P. Willmott selon laquelle « les liens de parenté sont peut-être plus forts en France qu’on ne veut bien le dire » soulèvent un point particulier, inhérent à toute recherche, celui de la visibilité des données, et plus généralement celui de l’accès aux sources.

---

### *Des sources, quelles sources ?*

---

En effet, avant d’avoir effectué leurs premiers entretiens, M. Young et P. Willmott sont dans l’incapacité d’anticiper la prégnance de la famille à Bethnal Green. De même, si je ne m’étais pas penchée de près sur le cas d’Auguste Wacquez, il m’aurait été difficile, voire impossible, de prévoir la diversité des formes familiales que j’allais rencontrer rue Wacquez-Lalo. Symétriquement, je faisais une confiance presque absolue aux recensements dans leur capacité à m’aider à établir des relations de voisinage ou de succession dans une même maison. De ce fait, je me suis lancée dans leur saisie et leur exploitation sans réellement prendre de précaution. Quelle n’a pas été alors ma déception, lorsque je me suis aperçue que les informations qu’ils contenaient, que je supposais avoir été établies de façon rigoureuse, se sont avérées partiellement inutilisables. Entretiens ou usage de documents administratifs renvoient à des modes d’investigation très différents. Néanmoins, ils montrent tous deux la difficulté qu’il y a à préjuger du contenu d’une source, et soulignent à quel point la sélection de ces mêmes sources oriente le processus de recherche.

En amont d’abord, dans la mesure où la question de la coïncidence entre des interrogations initiales et les moyens d’y répondre se doit d’être évoquée avant

---

respectivement sur un quartier en rénovation du 11<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, la Folie Méricourt ; et une comparaison entre les habitants de tous âges résidant d’une part à Reims, et d’autre part à Bristol.  
<sup>117</sup> M. Young, P. Willmott, *Le village dans la ville*, op. cit., p. 26-27.

d'entreprendre des investigations sur le terrain. A ce titre, le registre des préoccupations est vaste : il s'agit d'appréhender aussi bien les coûts et les avantages de différentes méthodes, en terme d'accès, de consultation, de traitement avant utilisation... que de comprendre à quelles questions *a contrario* telle ou telle démarche ne permet pas de répondre<sup>118</sup>. En aval ensuite, dans la mesure où ces mêmes sources influencent, voire contraignent les résultats attendus, ou en provoquent d'autres, parfois déroutants, pouvant même aller jusqu'à se révéler en contradiction avec les espoirs initiaux. C'est tout ce qui concerne la construction de l'objet d'observation qui est implicitement contenu dans la confrontation des préoccupations de M. Young et P. Willmott avec les miennes.

---

### *La parenté « concrète »*

---

La famille qui se dévoile aux yeux M. Young et P. Willmott est invisible de l'extérieur et *a priori* : la méthode qu'ils mettent en œuvre, des entretiens est à l'origine de leur découverte<sup>119</sup>. Simultanément, l'efficacité de l'outil méthodologique qu'ils emploient pose la question de la possibilité de faire de telles découvertes sur des données non contemporaines. Dans le cas de Bethnal Green les relations de parenté sont évoquées lors de discussions. Les thèmes alors abordés sont variés : âge, emploi, religion, lieux de naissance et résidence, derniers contacts avec les parents, beaux-parents, frères et sœurs, enfants mariés... De plus, des entretiens approfondis visent à « mettre au jour les particularités de l'expérience et des relations familiales

---

<sup>118</sup> Paul-André Rosental montre comment le schéma français de l'exode rural réduit la question des migrations autour d'un registre unique, celui de l'explosion démographique de la population citadine, négligeant simultanément les migrations de proximité internes au monde rural. Il met ainsi en garde sur le fait qu'une même source peut conduire à l'élaboration de conclusions, qui, tout en restant cohérentes, sont très différentes, selon par exemple que l'on envisage les migrations, en se focalisant sur le lieu de départ ou sur le lieu d'arrivée des migrants, in *Les sentiers invisibles, espace, familles et migrations dans la France du 19<sup>ème</sup> siècle*, Editions de l'Ehess, 1999.

<sup>119</sup> Ces entretiens sont réalisés après une sélection d'échantillons, constitués à partir de la population de Bethnal Green. Partant des registres électoraux, M. Young et P. Willmott ont sélectionné chaque trente-sixième nom. L'approbation des personnes sélectionnées pour participer à l'enquête a conduit à la définition de l'échantillon général, et a permis un premier entretien avec un peu moins de 1 000 personnes. D'autres entretiens ont été menés auprès d'un « échantillon-mariage », constitué par des couples avec des jeunes enfants résidant à Bethnal Green, d'un « échantillon-mariage » résidant à Greenleigh, et d'un « échantillon-lycée », soit des femmes ayant habité Bethnal Green avec leurs parents avant la guerre et ayant fréquenté les lycées locaux.

de chacun »<sup>120</sup>. C'est donc ici une parenté concrète, celle avec qui les interlocuteurs sont en contact, qui apparaît, sans que soit discuté le rapport de cette parenté à un ensemble de relations généalogiques, biologiques ou d'alliance, dont pourtant les limites ne sont pas identiques<sup>121</sup>.

C'est une des difficultés que recèle mon étude, le fait de savoir si un lien de parenté est opérationnel ou non, et que met en lumière l'approche développée par M. Young et P. Willmott. Leur méthode est en effet inapplicable dans mon cas : la date à laquelle j'ai observé les résidents de la rue Wacquez-Lalo rendait impossible de les interroger. A ce titre, le fait d'avoir choisi un espace d'observation restreint s'est justifié, dans le cadre de mon travail, par l'hypothèse que la proximité géographique rendait plus probable l'interconnaissance, voire la mise en œuvre de relations concrètes entre voisins, *a fortiori* s'ils étaient parents proches. Et, en réalité, le fait de travailler sur des données anciennes ne m'a pas interdit pas d'identifier des membres d'une parenté « concrète », et dans un domaine proche d'appréhender l'interaction entre stabilité résidentielle et parenté.

Le choix des angles d'observation du lien résidence/famille inclus dans le travail de M. Young et P. Willmott est vaste. Il peut s'agir de vérifier « le poids de la

---

<sup>120</sup> M. Young, P. Willmott, *Le village dans la ville*, op. cit., p. 235-236.

<sup>121</sup> Pierre Bourdieu a largement abordé les problèmes liés à la définition de ce qu'est la famille, et aux difficultés de rendre compte de ses propriétés : « A propos de la famille comme catégorie réalisée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 100, décembre 1993. Dans un ouvrage plus ancien, il évoquait la question de l'appréhension du contour de la famille. « Peut-on faire de la définition généalogique des groupes le seul principe du découpage des unités sociales et de l'attribution des agents à ces groupes sans postuler implicitement que les agents sont définis sous tous les rapports et une fois pour toutes par leur appartenance au groupe et que, pour aller vite, le groupe définit les agents et leurs intérêts plus que les agents ne définissent des groupes en fonction de leurs intérêts ? [...] Le schéma généalogique des relations de parenté que construit l'ethnologue ne fait que reproduire la représentation officielle des structures sociales, représentation produite par l'application du principe de structuration dominant, sous un certain rapport, c'est-à-dire dans certaines situations et en vue de certaines fonctions, et publiquement proclamée, par opposition aux représentations privées, propres à des fractions particulières. [...] Les usages de la parenté que l'on peut appeler généalogiques, sont réservés aux situations officielles, dans lesquelles ils remplissent une fonction de mise en ordre du monde social et de légitimation de cet ordre ; par quoi ils s'opposent à d'autres espèces d'usages pratiques des relations de parenté, qui sont eux-mêmes un cas particulier de l'utilisation des relations (celles dont on dit qu'on les a et qu'on les cultive) », *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz, 1972. Cette définition de la parenté est en réalité très éloignée de celle qui peut se donner à voir au sein de la rue Wacquez-Lalo. En effet, l'hébergement, le voisinage, la cooptation ou le remplacement mettent en jeu des relations susceptibles de manifester des distinctions à l'intérieur d'un arbre généalogique, hors de toute représentation « officielle ». La question des contours de la famille a aussi été abordée par Thomas Schweizer et Douglas R. White : *Kinship, network and exchange*, Cambridge University Press, 1998.

résidence dans sa dimension temporelle sur les liens familiaux »<sup>122</sup> ; ou, au contraire, de tester l'hypothèse de la relation entre prégnance des liens familiaux et choix de résidence<sup>123</sup> ; ou plus précisément encore d'identifier l'installation initiale d'une lignée, ainsi que les conditions matérielles de son établissement (date, forme de famille, types de résidence et de profession...), les phénomènes de « transmission résidentielle » y afférant, ou les contraintes que ces « colonies » sont susceptibles de créer pour les autres résidents<sup>124</sup>. Et pour répondre à ces questions, un grand nombre d'outils reste disponible. Le recours et l'association de données longitudinales, issues des registres d'état civil, de reconstitutions biographiques ou généalogiques ont déjà été évoqués.

---

### *Des sources et des limites*

---

Aussi bien, voire mieux qu'une discussion avec l'intéressé peut le détailler, un acte de mariage indique, au travers des lieux de la cérémonie, de naissance ou de résidence des personnes qui y sont citées (les mariés, leurs parents et leurs témoins), s'il y a eu mobilité<sup>125</sup>, ou s'il y a diversité des trajectoires (géographiques, professionnelles ou relationnelles). Comme les actes relatifs à Auguste Wacquez ou à Flavie Lalo l'avaient illustré, un premier ensemble de documents relatifs à l'état civil permet donc de dépasser le cadre du foyer, et donne une appréciation de la famille, et de sa dispersion spatiale. Ces sources peuvent être considérées comme des méthodes de substitution assez satisfaisantes, et peuvent être complétées par des informations complémentaires issues d'autres sources. En effet, un second ensemble,

---

<sup>122</sup> M. Young, P. Willmott, *Le village dans la ville*, op. cit., p. 146.

<sup>123</sup> Ce que font M. Young et P. Willmott quand ils expliquent que « pistonner un membre de sa famille (comme on dit) est une coutume qui s'appuie sur un fort sentiment d'appartenance à la rue ou au pâté de maison. Beaucoup sont arrivés à loger leur famille. D'après les enquêtes locales que nous avons spécialement effectuées dans des endroits selon nous assez typiques, on s'aperçoit que dans une rue comprenant 59 ménages, 38 y ont de la famille ; dans un immeuble de 52 ménages, on en compte 28 et dans un autre de 174 ménages, 64. », *Le village dans la ville*, op. cit., p. 62.

<sup>124</sup> « L'ancienneté résidentielle, comme la parenté locale, favorisent chacune la création d'un réseau d'attaches locales, mais lorsqu'elles se combinent l'une l'autre, comme à Bethnal Green, elles exercent une force autrement plus puissante que lorsqu'elles agissent séparément. », *Le village dans la ville*, op. cit., p. 144.

<sup>125</sup> Ainsi, les entretiens que font M. Young et P. Willmott leur permettent d'affirmer : « s'il faut tirer une seule conclusion, c'est celle de l'importance de l'habitat. Les habitants de Bethnal Green que nous venons de décrire n'ont pas changé de résidence, même après le mariage. Ils sont restés dans le même secteur et par conséquent dans leur famille d'origine », *Le village dans la ville*, op. cit., p. 145.

constitué par les registres du cadastre, les hypothèques, les registres des mutations par décès, les testaments le cas échéant, permet quant à lui d'apprécier plus en profondeur à la fois l'espace dans lequel s'inscrivent les familles étudiées et la marque, plus ou moins durable, qu'elles peuvent imprimer au sein de cet espace ; ainsi qu'une partie des relations, formelles et concrètes, qui ont lieu au cœur de ces familles, en particulier celles qui touchent à la fourniture du gîte. Cependant, comme les entretiens, ces sources et méthodes comportent leurs propres limites, et la confrontation entre les obstacles spécifiques à ces différentes méthodes d'investigation met l'accent sur des questions qui, sinon, auraient pu être laissées de côté.

Les deux principales restrictions qui peuvent être évoquées lorsque l'on fait des entretiens ne s'appliquent bien sûr que partiellement aux données que j'ai exploitées. Cependant, elles ont contribué à appréhender plus finement les possibilités qui m'ont été offertes ainsi que les contraintes imposées par le cadre de travail que j'ai défini. Ainsi, pour les entretiens, la définition de la population auprès de qui effectuer des entretiens se heurte par exemple à l'accord préalable des personnes concernées, et ne permet pas de contrôler le biais induit par l'acceptation ou le refus de participer à l'étape suivante : la réponse au questionnaire. Par la suite, la difficulté porte sur les contrôles que peut (ou ne peut pas) opérer le chercheur sur les informations dont il dispose. Au total, les biais peuvent se superposer, d'abord en matière de sélection de l'échantillon, ensuite dans le contenu même de l'entretien. Ainsi, le décalage qui peut exister entre le discours que tiennent les enquêtés et la réalité de leurs actes, en dehors des contraintes imposées par l'entretien, peut être grand<sup>126</sup>. Il l'est d'ailleurs d'autant plus que les sujets abordés contiennent une dimension affective forte, ou font référence à un passé éloigné, ce qui peut être doublement le cas en ce qui concerne la famille et les relations mises en œuvre au sein de la parenté.

De leur propre manière, les reconstitutions généalogiques, principalement élaborées à partir des données de l'état civil, ne permettent alors pas de rendre compte des relations familiales vécues au quotidien. Elles peuvent alors conduire à une vision erronée des liens familiaux. Alors que le discours permet par exemple de

---

<sup>126</sup> Comme le soulignent M. Young et P. Willmott, « dans la plupart des cas, nous avons dû en rester à ce que les gens disent faire, ce qui ne correspond pas nécessairement à ce qu'ils font en réalité », *Le*

rationaliser des conflits, d'en limiter la portée ou de donner une vision positive de la famille, la mise en forme de liens biologiques et d'alliance peut aussi provoquer des biais lors de l'interprétation de ces mêmes liens. En effet, en l'absence d'autres informations, la tentation est grande de donner un rôle identique à toute personne ayant la même proximité généalogique avec l'individu observé ou, de manière symétrique, de postuler des relations différentes selon la position respective des uns et des autres au sein d'une lignée.

A ce titre, le choix d'observer un terrain géographiquement très circonscrit, qui définit donc une proximité géographique certaine, permet de faire l'hypothèse de la superposition (au moins connue à défaut d'être maîtrisée), voire du renforcement entre les liens généalogiques et la proximité résidentielle observés. De plus, la profondeur chronologique associée au petit espace constitué par la rue Wacquez-Lalo m'a permis de vérifier la pertinence de cette hypothèse, que ce soit du point de vue de l'hébergement de membre(s) de sa parenté, de la cohabitation simultanée de voisinage ou du phénomène de « succession » résidentielle, dont les différentes modalités ont été envisagées dans le développement de mon travail. Dans cette optique d'ailleurs, lorsque j'ai mis en œuvre des reconstitutions généalogiques, à partir des résidents de la rue Wacquez-Lalo, il m'est arrivé, après être « remontée » de plusieurs générations, de ne pas pouvoir établir de façon certaine l'existence d'un lien de parenté. Dans ces cas, j'ai considéré que les personnes en question étaient issues de « familles » indépendantes les unes des autres. En effet, j'ai préféré prendre le risque de négliger des liens familiaux plutôt que de lier entre eux des événements qui renvoyaient à des temporalités très éloignées, à savoir voisinage rue Wacquez-Lalo et liens familiaux remontant à au moins trois ou quatre générations<sup>127</sup>. Incitée par mes premières observations, ainsi que par les travaux « classiques » de la sociologie urbaine, je ne cherchais pas à tout prix à trouver de la famille rue Wacquez-Lalo, ce qui m'importait c'était que la famille trouvée puisse avoir du « sens » de point de vue de la résidence. C'est donc avant tout des événements conjoints ou successifs qui ont défini les contours de l'ensemble des parents que j'ai rencontrés rue Wacquez-Lalo. Les entretiens effectués par M. Young et P. Willmott

---

*village dans la ville*, op. cit., p. 32-33.

<sup>127</sup> Les parties 3 et 4 développent les méthodes et outils que j'ai utilisés pour faire ces reconstructions généalogiques. Les frontières que j'ai définies pour considérer que des voisins de la rue Wacquez-Lalo

mettent en avant un aspect singulier et récurrent des relations familiales, souvent mal pris en compte dans les sources administratives<sup>128</sup>, qui porte sur les relations féminines, et plus spécifiquement sur les liens forts qui unissent mère et fille(s). Cela m'a incitée à prêter une attention particulière au biais induit par mes propres sources et à conserver un œil attentif aux manifestations éventuelles des relations de parenté passant par les femmes.

Par ailleurs, certains des éléments du travail de M. Young et P. Willmott m'ont permis d'identifier plus précisément les limites intrinsèques à mon étude. En effet, M. Young et P. Willmott, affirment, à propos de Bethnal Green, que la parentèle, loin d'être une barrière, est une ouverture sur la communauté, et que les parents, au lieu de concurrencer les amis, jouent par rapport à ceux-ci un rôle d'intermédiaire. Dans le cadre de la rue Wacquez-Lalo, je ne disposais d'aucun moyen pour tester cette proposition, pas plus que je ne pouvais vérifier l'existence de liens négatifs entre individus, alors « qu'à Bethnal Green où existe une proximité, et ce depuis longtemps, les liens établis par tout un chacun avec une mère habitant la rue d'à côté et donc ses amis, ses connaissances et ses ennemis, sont pour cette raison doués d'une continuité plus grande »<sup>129</sup>. Dans mon cas, c'était éventuellement une absence de lien que j'aurais pu identifier au sein de la rue Wacquez-Lalo, plus que des liens négatifs qui définiraient des ennemis, et confronter cette absence à d'autres types de liens (par exemple familiaux, permettant ainsi de souligner des relations privilégiées à l'intérieur de la parenté). De manière presque symétrique, il reste tout à fait possible d'identifier les bornes du travail de M. Young et P. Willmott. A ce titre, l'approche mise en œuvre lors de l'observation des résidents de la rue Wacquez-Lalo a été une occasion de reconsidérer ces bornes, voire de les dépasser

---

étaient apparentés y sont précisées, ainsi que les limites de cette opération.

<sup>128</sup> Le déroulement des observations effectuées rue Wacquez-Lalo permet de rendre compte de la dissymétrie qui existe dans la saisie, et donc dans la restitution des données affectant les hommes et les femmes. Que ce soit au niveau des mentions portées sur les recensements (pour les femmes mariées, remariées, veuves...), ou sur les registres d'état civil (par exemple dans les tables décennales, classées par ordre semi-alphabétique à partir du nom de l'époux, pour les actes de mariage), des exemples précis tirés de mon échantillon rendent compte de l'impossibilité qu'il y a à traiter de façon équivalente hommes et femmes, et du biais systématique qui rend ces dernières moins visibles que les hommes.

<sup>129</sup> M. Young, P. Willmott, *Le village dans la ville*, op. cit., p. 143.

### III.2.2. La ville, le monde ouvrier et la famille

#### 1. Un monde ouvrier réellement homogène ?

Ce sont les types d'emploi occupés par la population qu'ils veulent étudier qui président principalement à la sélection du terrain d'étude de M. Young et P. Willmott. En effet, sans que soient donnés de chiffres précis, le choix de Bethnal Green s'explique pour les auteurs par la structure professionnelle de la population y résidant. Ainsi, Bethnal Green est réputé être « un quartier à dominante "ouvrière" » : la plupart de ses 54 000 habitants, en 1955, occupaient un emploi manuel dans des industries localement importantes telles que l'ameublement, l'habillement, les transports, les docks et l'industrie mécanique<sup>130</sup>. Par ailleurs, la question de l'appartenance religieuse, et celle de l'existence d'une population juive, qui se superpose au critère professionnel, évoquée par les auteurs au début de leur ouvrage, mérite qu'on s'y attarde, dans la mesure où la construction de cette variable reste discutable. En effet, d'une part, se posent les questions du rapport entre ces deux critères, et de la position qu'auraient adoptée M. Young et P. Willmott si la proportion de juifs qu'ils avaient trouvée avait été plus importante<sup>131</sup>. D'autre part, le fait même de poser ces questions conduit à des interrogations, en amont, sur la définition de ce que sont une « impression générale » ou le seuil à partir duquel cette impression aurait une confirmation quantitative.

En réalité, malgré ces considérations d'ordre religieux, c'est l'activité professionnelle<sup>132</sup> qui reste au centre de la sélection opérée par M. Young et P. Willmott, même si la cohérence qu'ils évoquent au début de leur ouvrage peut être mise en doute, en particulier à cause des nuances qu'ils énoncent sans toutefois les prendre en considération. Ainsi, selon eux, malgré leur variété, les emplois exercés dans l'East End « ont tous un point commun : ce sont, pour la plupart, des emplois manuels. Et dans la mesure où l'on range généralement ces métiers (exceptés ceux de

---

<sup>130</sup> M. Young, P. Willmott, *Le village dans la ville*, op. cit., p. 31.

<sup>131</sup> En effet, les auteurs expliquent que Bethnal Green « contrairement à l'impression générale est en majorité non juif », *Le village dans la ville*, op. cit., p. 31

<sup>132</sup> Les références à une identité religieuse n'apparaissent que très rarement à l'intérieur de l'ouvrage de M. Young et P. Willmott, et ne permettent pas d'expliquer les trajectoires des individus explicitement mentionnés comme juifs, même s'il existe une entrée « juif » dans l'index situé à la fin de l'ouvrage.

chirurgien, dentiste ou sculpteur) dans la "classe ouvrière", on peut dire que l'Est de Londres ne forme qu'un seul et même vaste quartier ouvrier »<sup>133</sup>. Pourtant, que ce soit la branche d'activité ou la structure de l'entreprise dans laquelle s'exerce l'emploi, Bethnal Green recèle une diversité étonnante de façons de travailler. Le quartier est d'abord qualifié comme « un endroit fourmillant d'activités diverses », que l'on observe ne serait-ce qu'en se limitant à circuler dans la rue principale : ateliers de confection, fabriques de meubles, entrepôts d'aliments, grosse usine un peu plus loin. Pour sa part, le port entretient tout un tissu d'activités interdépendantes<sup>134</sup>, dont l'existence s'explique aussi bien par l'aspect spécifiquement portuaire et donc commercial du lieu, que par sa position géographique et son histoire<sup>135</sup>. Enfin, se jouxent tout autant des industries qui ne résistent pas à la concurrence de la production mécanisée<sup>136</sup>, que des petites industries qui continuent à se battre<sup>137</sup> ; ou que quelques grandes brasseries, des chemins de fer, ou encore que quelques usines importantes, à côté desquelles « subsistent des centaines de petites affaires de quelques employés chacune, logées dans l'une de ces maisons à caractère résidentiel, dont on peut dire qu'elles ont autant abrité l'industrie de Bethnal Green que ses habitants »<sup>138</sup>, dont le poids est cependant en déclin. En réalité, la diversité même des formes d'emploi existant à Bethnal Green, même si ceux-ci peuvent tous être qualifiés de manuels<sup>139</sup>, incite à la prudence...

---

<sup>133</sup> M. Young, P. Willmott, *Le village dans la ville*, op. cit., p. 118.

<sup>134</sup> Ateliers de réparation navale et de fournitures pour bateaux, docks et entreprises de déchargement, magasins et dépôts, transporteurs ferroviaires et routiers, fabricants, magasiniers et marchands qui traitent et acheminent le thé et le café, le blé, l'huile de palme, la laine, les peaux, les épices, la viande..., M. Young, P. Willmott, *Le village dans la ville*, op. cit., p. 115.

<sup>135</sup> En effet, la proximité du continent qui a vu débarquer au cours du temps des populations voulant échapper aux persécutions ou aux guerres d'Europe.

<sup>136</sup> C'est le cas de la fabrication de bottes, de chaussures ou la confection.

<sup>137</sup> « Les scieries, la fabrication de roulettes, de serrures, de charnières, de chevilles, la verrerie, la fabrication d'orgues, ainsi que toutes les autres activités de ce secteur. », M. Young et P. Willmott, *Le village dans la ville*, op. cit., p. 116.

<sup>138</sup> M. Young, P. Willmott, *Le village dans la ville*, op. cit., p. 116-117.

<sup>139</sup> En effet, selon M. Young et P. Willmott, « les catégories supérieures de Bethnal Green ne ressemblent pas aux autres, les fonctionnaires locaux, les enseignants, les médecins, les travailleurs sociaux et les directeurs de société du quartier n'habitent pas à l'intérieur de son périmètre. [...] Plus de la moitié des "cols blancs" de notre échantillon général qui habitent véritablement Bethnal Green sont commerçants ou patrons de bistrot, et s'apparentent bien davantage à la classe ouvrière qu'ils servent qu'aux professions libérales et administratives avec lesquelles ils sont classés » Implicitement c'est donc l'absence de diplôme qui permet donc d'apparenter ces commerçants et patrons de bistrot à leurs clients, plus que leurs activités professionnelles, assez disparates pour les clients tout du moins. M. Young, P. Willmott, *Le village dans la ville*, op. cit., p. 119-120.

Et au travers de cette prudence, ce sont les questions de la prise en compte de la diversité et de son intelligibilité qui sont soulevées ici. En effet, le problème de la variété pose celui de l'arbitrage entre richesse de l'information conservée et nombre de catégories utilisées pour en rendre compte. Il faut ainsi limiter le nombre d'occurrences, dont la multiplication nuit à la compréhension. Face à une position relativiste qui refuse toute perte d'information inhérente à un regroupement, la position qui consiste à agréger des données *a priori* est tout aussi discutable. Dans ce cadre l'apport d'une approche fine est considérable dans la mesure où, si la mise en catégories s'avère nécessaire, elle est conduite avec prudence, en fonction de résultats initialement construits à partir d'observations précises, et se prête au contrôle de sa pertinence à un niveau agrégé.

A ce titre, le travail d'Olivier Schwartz se rapproche de l'étude menée par M. Young et P. Willmott<sup>140</sup>. En effet, il observe une population dont la sélection repose, sur un critère d'appartenance professionnelle forte associé à un espace de résidence restreint, en l'occurrence une ville du Pas-de-Calais dévorée par la crise de l'industrie minière, entre 1980 et 1985. De plus, sa méthode d'enquête est assez voisine de celle mise en place à Bethnal Green. Le but originel de son enquête était d'étudier les formes de la vie familiale dans la classe ouvrière, et la façon dont les membres de cette classe perçoivent et organisent ce qui se passe du côté de la sphère privée. A ce titre, il s'est avéré qu'il a, lui aussi, eu à considérer l'importance de la figure maternelle ou celle de la famille élargie qui se sont révélées centrales pour son travail. Pourtant, s'il est arrivé à faire des découpages assez fins lorsqu'il s'agissait de détailler les conditions sociales de résidence des personnes observées, O. Schwartz, comme c'était le cas pour M. Young et P. Willmott, a éprouvé plus de difficultés lorsqu'il a tenté de donner une image détaillée des familles observées.

Ainsi, de manière assez précise, les observations d'O. Schwartz ont montré qu'une uniformité apparente, due à la définition de son espace d'observation et du poids de la mine dans l'histoire de la population, se devait d'être discutée. En effet, dans l'espace circonscrit qu'il a observé, plusieurs types d'habitation coexistent. Du même coup, la dénomination "classe ouvrière" ne devait « pas dissimuler d'importants écarts sociaux, qui se reflètent – d'une manière non mécanique – dans

les différents sous-ensembles »<sup>141</sup> de logements constituant les Ilots, qu'il s'agisse de catégories distinctes de HLM ou de maisons individuelles. Ainsi, pour ces dernières, les familles qui les habitent ont témoigné « de l'importance de la maison individuelle dans l'histoire et les projets des catégories ouvrières en ascension sociale »<sup>142</sup>. Insistant sur la trajectoire des familles qu'il a étudiées, O. Schwartz a montré en outre qu'il existait une importante stratification sociale au sein de la population ouvrière. Il a en particulier souligné que cette stratification pouvait être mise en avant grâce à l'interaction qu'il a observée entre trajectoire sociale (et donc professionnelle) et rapport à l'habitation des individus étudiés<sup>143</sup>.

## 2. Un soutien familial aussi systématique ?

Que ce soient dans les travaux de M. Young et P. Willmott ou d'O. Schwartz, les familles étudiées renvoient à une image statique, qui suppose que les individus se lient dans des rapports stables, qui n'évoluent que peu dans le temps. Simultanément, les familles observées s'inscrivent dans une logique mécanique et fonctionnelle, qui ne pose jamais directement la question de la sélection à l'intérieur de la parenté (qui voit qui ?). A Bethnal Green comme à Greenleigh les conflits sont cités de manière anecdotique, et leurs conséquences sont difficiles, voire impossibles à appréhender. A titre d'exemple, le choix de familles qui auraient quitté Bethnal Green pour échapper à une emprise familiale vécue comme trop forte n'est mentionné qu'incidemment à propos de quelques résidents ayant opté pour Greenleigh, sans que ne soit évoquée la possibilité d'une rupture avec le passé, par le choix d'une autre destination, qui se serait voulue plus radicale. De son côté, O. Schwartz, même s'il met parfois en avant l'ambiguïté ou l'ambivalence du foyer, le considère néanmoins comme le dernier endroit de repli ou de réconfort. Ainsi la distinction entre les mondes masculin et féminin que montre son travail s'applique, elle aussi, au foyer. C'est de manière presque exclusive au travers du discours des

---

<sup>140</sup> Olivier Schwartz, *Le monde privé des ouvriers*, Paris, PUF, 1990.

<sup>141</sup> O. Schwartz, *Le monde privé des ouvriers*, op. cit., p. 13.

<sup>142</sup> O. Schwartz, *Le monde privé des ouvriers*, op. cit., p. 14.

<sup>143</sup> En réalité, la double dimension du « monde privé » observé par O. Schwartz, concerne un monde privé par opposition à un monde « public », mais aussi un monde dans lequel le privé renvoie à la privation, à l'absence. Dans cette seconde acception ce « monde privé » ressemble fort à « l'attachement » qu'avaient évoqué J.-C. Chamboredon et M. Lemaire, lorsque ces derniers se demandaient si les résidents qu'ils observaient étaient attachés à leur lieu de résidence parce qu'ils s'y plaisaient, ou s'ils y étaient attachés, car dans l'impossibilité de le quitter.

hommes que différents aspects du foyer sont mis en évidence, soit par crainte de la domination féminine, soit, dans le cas du chômage, par l'éventualité de l'absorption de l'homme dans l'orbite féminine. De même, si différentes sphères à l'intérieur du foyer sont visibles – en particulier masculines comme le garage ou le jardin – et insistent sur la différenciation des rôles féminin et masculin à l'intérieur du noyau familial, il n'en reste pas moins que le foyer reste systématiquement valorisé, en particulier grâce aux enfants et à la détente (par rapport au travail, toujours masculin) qu'il autorise.

A l'inverse, l'article d'Agnès Pitrou, montre l'impossibilité d'évoquer un modèle unique de relations familiales<sup>144</sup>. Son enquête porte sur le soutien familial dans la société urbaine, et s'interroge, à partir de l'exemple des familles françaises, sur l'importance et la signification des contacts maintenus avec la parenté, et sur le soutien de la parenté selon les classes sociales, dans une société généralement décrite comme apte à assurer un soutien issu de la collectivité.

En effet, d'une part, A. Pitrou note, en ce qui concerne la coïncidence entre fréquentation des parents et statut social, « qu'il serait peut-être exagéré de dire que pour certaines familles de la classe ouvrière ou de la classe des petits employés, la famille constitue tout l'horizon social »<sup>145</sup>. Par ailleurs, elle observe simultanément qu'il existe une croissance régulière des rejets ou ruptures à mesure que l'on descend l'échelle des statuts professionnels. Selon elle, « la classe supérieure rompt rarement les contacts d'une façon complète, peut-être parce qu'elle sait mieux s'accommoder de relations formelles espacées, et peut-être aussi parce qu'elle y trouve son intérêt. La classe la plus défavorisée, elle, ne peut pas prendre ces précautions »<sup>146</sup>. D'après cette logique, à Bethnal Green comme aux Ilots, les situations de rupture familiale auraient dû avoir une relative visibilité, tandis que la question reste ouverte en ce qui concerne la rue Wacquez-Lalo. En effet, il s'agit de savoir s'il me sera d'abord possible d'identifier des ruptures à l'intérieur des familles dont j'aurai pu reconstruire les trajectoires, et ensuite de rattacher ces ruptures à des mécanismes plus généraux. Ainsi, la question de l'interprétation de la rupture des solidarités

---

<sup>144</sup> Agnès Pitrou, « Le soutien familial dans la société urbaine », *Revue française de sociologie*, volume XVIII, 1977, p. 47-84.

<sup>145</sup> A. Pitrou, « Le soutien familial dans la société urbaine », art. cit., p. 59.

<sup>146</sup> A. Pitrou, « Le soutien familial dans la société urbaine », art. cit., p. 56.

familiales est posée, pour lesquelles « la corrélation que l'on observe souvent en ce cas avec l'éloignement géographique ne peut bien entendu être fortuite : distance géographique et distance psychologique se lient, plus par l'effet du deuxième terme sur le premier qu'en sens inverse. "On prend de la distance", "on prend le large" quand cette solidarité n'apparaît plus comme possible et vitale, mais en même temps on semble avoir conscience de se soustraire à une norme fondamentale de conduites familiales »<sup>147</sup>. Et si, à partir des résidents de la rue Wacquez-Lalo, le sens de la relation reste difficile à démontrer, il m'importe néanmoins d'identifier les modalités d'une mise à distance de la parenté, même s'il m'est impossible d'en définir clairement les causes. Dans cette perspective, l'usage de données formalisées faisant état de certaines relations de parenté, peut servir à mettre en évidence l'espace géographique dans lequel les membres d'une même famille prennent place. De même, des registres d'activités professionnelles peuvent être considérés comme autant de mesures complémentaires de l'inscriptions à l'intérieur de relations de parenté, ou au contraire d'une mise à distance. En conséquence de quoi, l'éventualité d'un phénomène de cumulativité entre ces différentes formes de distances familiale, géographique ou professionnelle doit être discutée<sup>148</sup>.

Intéressants par les résultats auxquels ils ont abouti, les ouvrages et article évoqués plus haut montrent tous l'importance accordée à la mise en œuvre de liens de parenté en milieu urbain. De plus, ils m'ont permis, par les méthodes qu'ils utilisent, de préciser les possibilités de mon terrain d'étude, tout en en mesurant plus finement la portée. En effet, les différentes échelles évoquées plus haut, de la ville dans son intégralité au quartier ou au grand ensemble voire à quelques immeubles, inscrivent la rue Wacquez-Lalo au cœur de la pratique sociologique. En même temps, a été mis en avant le caractère quasiment incontournable de la famille. A l'inverse, l'appartenance professionnelle semble trop réductrice : populaires ou ouvriers, villes, quartiers et immeubles laissent entrevoir des différenciations importantes. Du coup, les limites construites autour de catégories trop rigides apparaissent comme d'autant plus saillantes. D'où l'intérêt de travailler sur un espace réduit qui permet, pour

---

<sup>147</sup> A. Pitrou, « Le soutien familial dans la société urbaine », art. cit., p. 78-79.

<sup>148</sup> Sur les liens entre distance familiale, professionnelle et géographique, on peut se référer à la construction de Paul-André Rosental des familles autocentrées et exocentrées, opposition qui lui permet en outre de mettre en évidence les « sentiers invisibles » de la migration, in *Les sentiers invisibles*, op. cit.

éviter d'utiliser des catégories « externes », de dérouler une approche élaborée à partir de l'observation intensive de quelques cas, et d'en confronter les conclusions à l'ensemble de la population. Plusieurs niveaux de compréhension sont ainsi abordés, qui liés entre eux, permettent de passer du *micro* au *macro*, et de mettre au jour des niveaux intermédiaires qui assurent la connexion et soulignent la continuité des phénomènes observés. Dans cette optique, les atouts de l'ethnologie dans des registres qui associent activité « concrète » et continuité entre mondes rural et urbain, met une fois encore la parenté, un niveau intermédiaire, *méso*, au cœur des observations.

### III.2.3. Du rural à l'urbain, encore la famille...

Au début des années quatre-vingts, Florence Weber a réalisé une « étude d'ethnographie ouvrière » dans une petite ville industrielle en milieu rural dans l'est de la France. Ce travail a reposé sur l'observation fine des occupations auxquelles se livraient les ouvriers d'une usine lorsqu'ils étaient libérés des contraintes de leur activité professionnelle.

Deux aspects du travail de F. Weber m'ont permis de rattacher son étude à la rue Wacquez-Lalo. En effet, de façon générale, la problématique à laquelle elle s'est confrontée, la méthode qu'elle a mise en œuvre, et qui l'a conduite à mener une construction progressive des résultats, soulignent les nombreux apports d'une observation ethnographique. Plus encore, ces éléments démontrent la parfaite complémentarité entre approches ethnographique et sociologique, voire la nécessité de leur association, ainsi que leur application possible rue Wacquez-Lalo. Pour mener à bien son enquête, F. Weber a effectué une « observation directe de la vie quotidienne dans une petite ville ouvrière et l'analyse des pratiques sociales hors travail »<sup>149</sup>. Dans ce but, elle décrit le travail ethnographique qu'elle a entrepris comme une « investigation approfondie qui repose sur une insertion de longue durée du chercheur dans un milieu social où tout le monde se connaît »<sup>150</sup>.

En premier lieu, force est de remarquer que la notion d'interconnaissance est primordiale au sein du travail de F. Weber. Elle lui a permis de dérouler le fil de son

---

<sup>149</sup> Florence Weber « Le travail à-côté », Inra-Editions de l'Ehess, Paris, 1989, p. 9.

investigation en raisonnant à partir de la proximité des individus observés du point de vue de leur position professionnelle et de leurs relations hors travail, et ainsi d'identifier des points communs ou au contraire des oppositions entre ces relations (du fait des activités pratiquées et des échanges qu'elles induisent ou excluent), puis de généraliser les conclusions tirées de ses observations. Pratiquement, c'est le fait «d'observer, écouter, être avec », impensable en ce qui concerne les résidents de la rue Wacquez-Lalo, qui a permis à F. Weber de faire progresser son enquête. Faisant usage de la notion d'interconnaissance, le travail de F. Weber souligne l'impossibilité de rendre opérationnelle une telle méthode dans un contexte historique. Le cadre de mon observation et sa période, et en conséquence l'absence d'informations issues de sources peu ou pas formalisées conduisent sans doute à négliger un certain nombre de pistes concernant les usage ou les pratiques, et en particulier ceux touchant à l'espace résidentiel.

---

### *De l'interconnaissance à l'espace*

---

En effet, lorsque c'est le temps des « loisirs »<sup>151</sup> qui est étudié, la question de l'espace apparaît comme d'autant plus intéressante qu'elle valide la pertinence de résultats issus de l'observation d'une population concentrée dans un espace restreint. Ainsi, l'interconnaissance permet indirectement de vérifier que les individus observés vivent dans des lieux de résidence assez concentrés. L'approche menée par F. Weber peut donc servir de justificatif au choix d'un espace de résidence circonscrit comme lieu d'observation. Même si cela suppose, cette fois-ci à l'inverse de la démarche proposée par F. Weber, de vérifier l'existence d'autres relations que celles liées à un type d'interconnaissance singulier que constitue, le voisinage. Ainsi, loin de postuler que voisinage et connaissance vont de soi, c'était l'un des points à vérifier pour les résidents de la rue Wacquez-Lalo.

---

<sup>150</sup> « Le travail à-côté », op. cit., p 19.

<sup>151</sup> C'est elle qui utilise les guillemets, afin de souligner le fait qu'elle n'a utilisé ce terme que de façon préliminaire, tant qu'elle n'avait pas réussi à définir le mot qui convenait le mieux aux situations qu'elle cherchait à décrire.

Par ailleurs, si la notion d'interconnaissance se superpose plus ou moins à celle du voisinage, elle renvoie à des conceptions spatiales plus larges, qui concernent directement les habitants de la rue Wacquez-Lalo. En effet, F. Weber a souligné l'importance de « construire l'aire pertinente d'étude à partir des différents espaces parcourus »<sup>152</sup>. Ainsi, l'espace dans lequel se déroule le « travail à-côté » interroge le lien entre espace de travail et espace hors du temps de travail, et aborde donc la question du lieu de résidence. Et si à ce titre, F. Weber note que dans le cas des professions salariées « les individus subissent une séparation quotidienne, à la fois spatiale et temporelle, entre leur travail et leur résidence »<sup>153</sup>, il convient de vérifier la portée de cette assertion pour les résidents de la rue Wacquez-Lalo, dans la mesure où la formation de l'espace urbain repose partiellement sur la différenciation entre ces deux espaces. Dans mon travail, de façon plus précise encore, puisque c'est la transformation de l'espace qui m'importe, d'autres éléments viennent en outre s'ajouter à cette éventuelle différenciation. En effet, des événements historiques ont pu contraindre les habitants de la rue Wacquez-Lalo dans leurs possibilités « d'investissement » dans leur lieu de résidence, telles que leur possibilité d'y bâtir des terrains ou de changer la vocation de certains locaux. En conséquence, il m'a importé de vérifier si lieux de travail, de résidence ou hors travail, pouvaient se « superposer » à l'intérieur de la rue Wacquez-Lalo, ou comment s'intégraient ces différents lieux dans des perspectives biographique et familiale. En outre, les différences entre nos dates d'observation m'ont amenée à considérer d'autres éléments mettant en jeu le lien lieu de résidence/lieu de travail. En effet, la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle est une période où le salariat n'a pas atteint le degré de généralité de la période à laquelle F. Weber a effectué ses observations ; et au contraire, où le travail à domicile ou artisanal reste non négligeable. En conséquence, la question l'articulation entre lieu de résidence et lieu de travail m'a suscité quelques

---

<sup>152</sup> La troisième et dernière partie du livre « appartenances sociales, appartenances locales », décrit un ensemble de trajectoires individuelles. Ces trajectoires sont replacées dans l'ensemble des rencontres possibles et des réseaux d'interconnaissance. C'est alors les relations inter-individuelles et le type d'insertion dans la localité qu'elles supposent ou qu'elles impliquent qui sont au cœur de cette partie. Ainsi, sont décrites les aires des relations possibles et les espaces parcourus, dans le but de repérer les groupes d'interconnaissance associés à telle ou telle pratique, et à mieux identifier les alternatives dans lesquelles s'inscrit l'absence de travail à-côté : l'exclusion, la pauvreté des réseaux de relations, « Le travail à-côté », op. cit. p. 19.

<sup>153</sup> D'ailleurs, même si elle note que lieu de résidence et lieu de travail constituent des champs micro-sociaux séparés, F. Weber s'interroge sur la façon dont les ouvriers qu'elle observe subissent cette séparation quotidienne, réagissent à cette situation, ainsi que sur le degré d'étanchéité de ces deux

interrogations. Etait-il possible par exemple d'identifier des professions exercées par les habitants de la rue Wacquez-Lalo sur leur lieu de résidence ? Quelles étaient alors les conditions d'exercice de telles professions ? Etaient-elles liées à un rapport spécifique à l'espace, par exemple une résidence durable ? Et dans cet espace existait-il d'autres formes de relations ? Quelles sont alors les conséquences d'une telle occupation de l'espace ?

Toutes ces questions rejoignent l'un des aspects évoqué par F. Weber par l'intermédiaire de l'interconnaissance, à savoir celui de l'opposition entre rural et urbain. En effet, F. Weber explique que Dambront se situe à mi-chemin entre un milieu d'interconnaissance totale - la communauté villageoise - et un milieu d'interconnaissance sélective, dans lequel les relations opèrent dans un milieu éclaté, typique d'un milieu urbain. Cette situation rapproche ainsi Dambront de la rue Wacquez-Lalo, dans la mesure où c'est le passage de l'un à l'autre des milieux qui est au cœur de mon analyse. De plus, l'observation de court terme menée par F. Weber (il n'est pas question dans son travail de chercher à mettre en évidence des changements, mais d'observer une situation précise à une date donnée) et la perspective longue que j'ai choisi d'aborder coïncident en réalité, en particulier dans le poids qu'elles accordent à des registres variés et à des temporalités distinctes. En effet, en ce qui concerne le travail de F. Weber, le temps que cette dernière a passé en compagnie des personnes qu'elle a observées - en l'occurrence une année et demie - se distingue du temps dans lequel s'inscrivent les observations qu'elle a faites. Les modes de vie qu'elle considère se rattachent à des trajectoires individuelles, qui s'inscrivent dans des relations familiales construites sur le long terme (migration des parents, mariage, divorce, décès) et dépendent simultanément des contingences historiques<sup>154</sup>. Autant de temporalités dont il est question dans l'investigation menée auprès de la population de la rue Wacquez-Lalo.

---

zones. « Le travail à-côté », op. cit. p. 45.

<sup>154</sup> Il s'agit par exemple de la restructuration et la concentration géographique d'usines appartenant au même groupe sur une période ancienne ayant conduit des employés de l'usine et leurs familles à déménager pour conserver leur emploi, ou au fait d'être au chômage pendant la période d'observation.

Ainsi, la prise en compte de l'espace et du temps que préconise F. Weber s'avère d'autant plus intéressante à mettre en œuvre que la population de Dambront présente des caractéristiques communes avec les habitants de la rue Wacquez-Lalo. En effet, trois traits au moins rapprochent ces populations. Le premier rapprochement repose sur le monde social dans lequel sont insérées les populations observées. Dans le cas de Dambront, la population initiale est constituée d'ouvriers d'une usine pour lesquels il s'agit de comprendre les activités hors du temps de travail. C'est donc une population de condition modeste (les ouvrier d'une usine) qui est au centre du travail de F. Weber. Et, même si les époques diffèrent, le milieu des habitants de la rue Wacquez-Lalo n'est-il sans doute pas très éloigné de celui de Dambront. En effet, la position périphérique de la commune de Loos par rapport à Lille, ainsi que le développement local important de l'industrie textile permettent d'imaginer des mondes voisins. De plus, si la transition entre mondes rural et urbain est au centre de ma recherche, il est à noter que de nombreux individus observés par F. Weber gravitent entre appartenances rurale et urbaine<sup>155</sup>, du fait de leur appartenance à Dambront ou de leur(s) activité(s) professionnelle(s). Enfin, le dernier attribut commun porte non sur les propriétés des individus observés, mais sur le nombre d'individus observés. En effet, l'observation de F. Weber se situe au sein de la commune de Dambront, mais c'est à l'échelle du quartier et de quelques familles qu'elle a mis en place son analyse. La construction de ses résultats s'élabore donc à partir d'un nombre restreint d'individus.

Cette posture permet d'appréhender les apports du travail de F. Weber, du point de vue des méthodes qu'elle utilise. Ainsi, comme elle le souligne, le fait de mettre en place une observation intensive, qui implique en outre de se concentrer sur une population de petite taille, permet une construction progressive des résultats, ainsi que des va-et-vient permanents entre l'élaboration d'hypothèses et leur

---

<sup>155</sup> F. Weber observe par exemple l'existence d'allers-retours entre l'usine et la campagne (pp. 92-106), l'existence d'une campagne qu'elle identifie comme ouvrière (pp. 136-141), et note enfin que les quartiers ouvriers de Dambront présentent la particularité de se situer en bordure de la commune (pp. 133-136).

validation sur le terrain, mais nécessite en contrepartie d'être averti des limites d'une telle pratique. Ainsi, la taille même de la population invite selon F. Weber à la plus grande prudence, puisque le risque est grand « d'entraîner une impression d'homogénéité, l'illusion d'une communauté (*Gemeinschaft*) indifférenciée à place interchangeable, dont l'autonomie et la cohérence seraient d'emblée admises »<sup>156</sup>. Au contraire, l'unanimisme doit être une « incitation à rechercher de possibles manipulations et à scruter des différenciations souvent bien occultées »<sup>157</sup>. En fait, cette dernière remarque dépasse le cadre d'une observation ethnographique, puisque, quelles que soient les sources utilisées, le principe reste valable. En effet, si la « manipulation » à laquelle fait référence F. Weber renvoie de manière spécifique au type de travail qu'elle effectue (en particulier aux discours auxquels elle est confrontée ou aux mécanismes d'interconnaissance qui guident ses rencontres) l'homogénéité peut n'être qu'apparente, simple artefact constitué par les sources elles-mêmes<sup>158</sup>. En outre, la recherche même de ces différenciations donne toute sa portée à l'observation des cas particuliers dans leur contribution à l'élaboration, à la généralisation et à la validation des résultats successifs. A ce titre, F. Weber démontre l'intérêt qu'elle a trouvé à procéder à l'exploration des « formes de l'absence de ce travail à-côté, parce qu'elles peuvent mettre en lumière à contrario certaines caractéristiques communes à tout travail à-côté, quelle que soit par ailleurs son hétérogénéité »<sup>159</sup>. Et, une fois encore dans ce cas, la distance entre pratique ethnographique et sociologique est faible. Ce n'est pas tant la manière de débusquer ces cas qui est importante, que le fait d'abord de leur accorder *a priori* quelque crédit, même s'ils ne représentent qu'une part infime des cas observés, puis de chercher à les relier au reste des cas étudiés. Ils jouent alors un rôle qui est loin d'être proportionnel à leur représentativité, et voire peut être décisif pour les généralisations auxquels ils conduisent. Par ailleurs, le faible nombre permet en outre de développer une observation (encore plus) intensive, qui reste impossible dès que la taille de l'échantillon augmente. La découverte, l'exploitation fine de quelques cas particuliers peuvent alors être poursuivies, et confrontées au reste de la population, afin en particulier de permettre de généraliser les résultats les plus précis.

---

<sup>156</sup> « Le travail à-côté », op. cit. p. 22.

<sup>157</sup> « Le travail à-côté », op. cit. p. 22.

<sup>158</sup> Sur les biais induits par les sources disponibles, cf. P.-A. Rosental, « Les sentiers invisibles », op. cit. pp. 27-40.

Pourtant, c'est d'abord à une approche globale de la rue que j'ai procédé, afin d'en rechercher les caractéristiques ou les tendances générales. Et, ce n'est qu'à la lumière de ces observations grossières que se sont progressivement dessinés les contours d'une population à la fois marginale et centrale pour mon étude. Marginale, parce que simultanément peu nombreuse et difficilement identifiable ; centrale en ce qu'elle montre des mécanismes tout à fait particuliers d'implantation au cœur de la rue Wacquez-Lalo, et en ce qu'elle constitue la pierre angulaire qui m'a permis de distinguer les différentes populations qui contribuent à la (trans)formation de cet espace.

---

<sup>159</sup> « Le travail à-côté », op. cit. p. 62.



## **PARTIE 2**

### **LES STRUCTURES FAMILIALES EN MILIEU URBAIN**

Une fois le point de départ de ma recherche bien défini : la rue Traversière / Wacquez-Lalo, et plus précisément les individus y ayant séjourné entre 1866 et 1954, j'ai tout d'abord cherché à mettre en évidence les caractéristiques de la population qui avait contribué au peuplement de cette rue en observant ses habitants sur plusieurs générations ; ainsi qu'à identifier les mouvements de mobilité qui s'inscrivent au cœur de cette rue.

Mais, alors que je tentais de mettre en liaison mobilité individuelle et transformation de l'espace, rien sur les documents initiaux dont je disposais ne me donnait directement d'informations. J'ai donc commencé, à partir des recensements, à dégager des tendances générales, à un niveau agrégé ou *macro*, afin d'en appréhender les composantes individuelles ou *micro*. Option qui m'a amenée à intégrer une dimension intermédiaire mais de la plus grande importance, celle de la famille et des liens de parenté.

Le premier volet de questions que je me suis posé à propos de la rue Wacquez-Lalo et de ses habitants a concerné leur volume : quels étaient le nombre de gens qui avaient résidé dans cette rue, le nombre de ménages, quelles ont été leurs évolutions respectives. Ensuite, lorsque j'ai voulu me pencher plus précisément sur les composantes de la mobilité individuelles de ces mêmes résidents, il m'a fallu intégrer des informations qui ont nécessité un changement d'échelle d'observation. Ainsi, tout en soulignant les transformations de long terme aussi bien que les ruptures brutales, cette partie de mon enquête m'a obligée à concilier traitement quantitatif et identification de cas particuliers. En fait, les premiers calculs que j'ai opérés à un niveau agrégé m'ont amenée à émettre des hypothèses, qui nécessitant de passer à un niveau fin de connaissance, ont eu alors pour conséquence inattendue de mettre au jour, par le biais de quelques cas particuliers, des mécanismes de peuplement dont je

n'ai pas pu, dans cette étape de mon travail, que supposer qu'ils intégraient des logiques familiales et relationnelles importantes mais peu visibles.

## I QUI HABITE RUE WACQUEZ-LALO ?

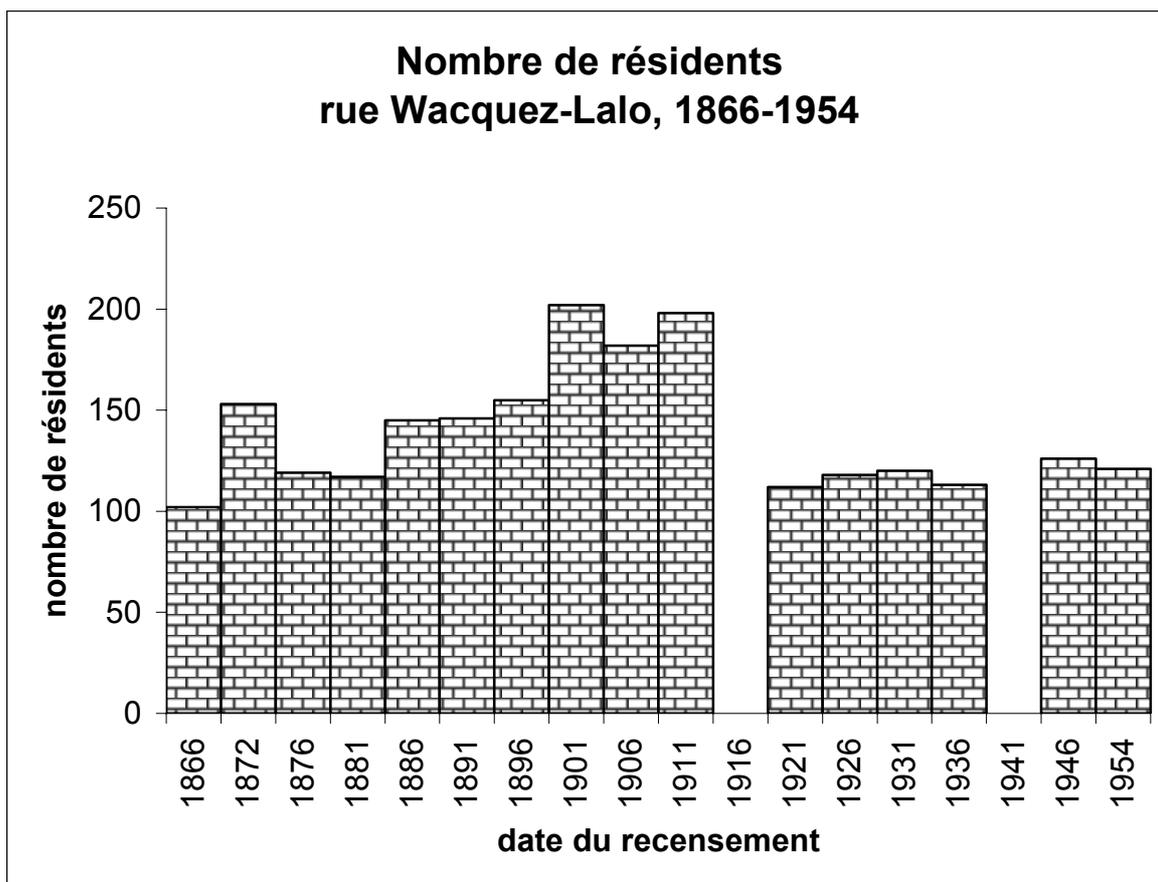
### I.1 Des résidents et des ménages...

J'ai donc cherché, dans un premier temps, à donner un bref aperçu de la population qui a résidé et a été recensée rue Wacquez-Lalo entre 1866 et 1954. En effet, recensement après recensement, les enregistrements mentionnent l'ensemble des personnes résidant rue Traversière puis Wacquez-Lalo au moment du passage de l'agent recenseur. Mon premier corpus de données était alors constitué des informations contenues dans les seize recensements effectués entre 1866 et 1954 dans « ma » rue. J'ai donc retranscrit chaque ligne mentionnée sur chacun des recensements faisant référence à un habitant de la rue. J'ai obtenu, pour l'ensemble de la période, un total de 2 231 enregistrements<sup>160</sup>.

Et, pour commencer, j'ai quantifié le nombre des résidents de la rue Wacquez-Lalo environ tous les cinq ans, ainsi que son évolution sur près d'un siècle.

---

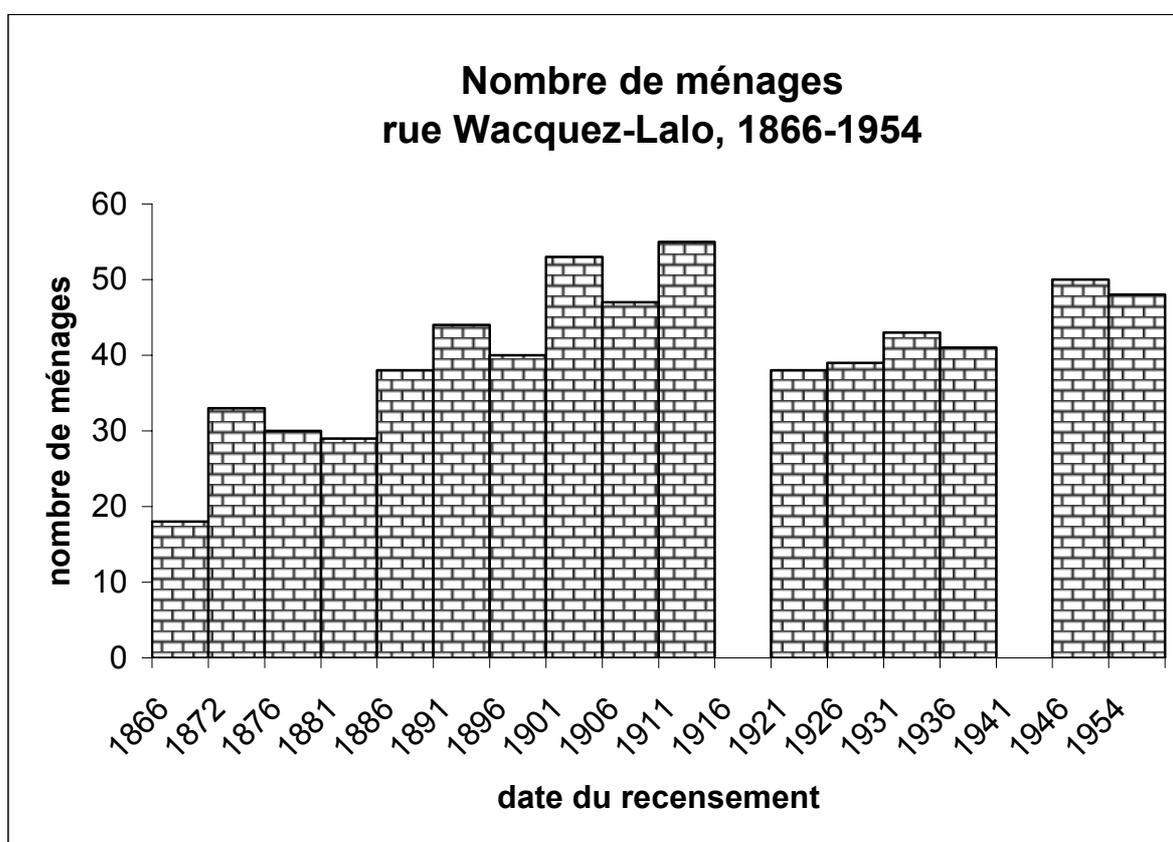
<sup>160</sup> Ces 2231 enregistrements ont d'abord été traités de façon « anonyme » ; ils ont ensuite été « rattachés » aux individus qu'ils concernaient, permettant ainsi d'identifier de manière unique 1197 personnes recensées au moins une fois dans leur parcours migratoire comme résident de la rue Wacquez-Lalo.



102 personnes résident donc rue Traversière en 1866, contre 121 rue Wacquez-Lalo, à l'autre extrémité de la période, en 1954. Mais ces deux chiffres masquent une réalité une croissance assez disparate sur l'ensemble de la période<sup>161</sup>. En effet, après une augmentation relativement importante, bien qu'un peu désordonnée, les effectifs se stabilisent entre les deux guerres. Ainsi, les effectifs de 1921 sont comparables à ceux de 1876 ou 1881, tandis que le niveau atteint en 1936 reste nettement moins élevé que celui de 1891 ou 1896. Comme si la Première Guerre avait créé un « vide » impossible à combler par de nouveaux arrivants.

<sup>161</sup> Le recensement de 1872 est à prendre avec prudence, tant il donne des chiffres fantaisistes en comparaison des autres années. En effet, les enregistrements de cette date répercutent une augmentation de la population de plus de 50 % par rapport à 1866, ce qui est équivalent au niveau atteint en 1896. Plus tard, les observations fines que j'effectuerai confirmeront que cette mise en garde était justifiée. En effet, la localisation des domiciles varie sur une grande échelle par rapport aux recensements de 1866 et 1876 qui donnent des numéros identiques. Par exemple la famille Salomé-Montaigne est inscrite au numéro 5 en 1866, puis au 14 en 1872, et de nouveau au 5 au recensement suivant. De même pour les Buisine-Obin qui passent successivement aux adresses suivantes à l'intérieur de la rue Wacquez-Lalo : 7, 15 puis 7 de nouveau. Quasiment l'ensemble des familles restant sur ces trois recensements subit de tels « déménagements ».

Cependant, ces 2 231 enregistrements mentionnés représentent des individus, qui ne vivent pas au sein de cette rue isolés les uns des autres. En effet, ils se regroupent dans des unités définies dans le recensement comme des « ménages ». Ces 2 231 enregistrements forment ainsi un total de 650 ménages<sup>162</sup>. Prendre en considération ces ménages m'a alors permis de compléter l'observation du cadre dans lequel s'inscrivent les résidents de la rue Wacquez-Lalo, tout en précisant les contours de l'espace de la rue elle-même, en donnant une mesure plus précise de la densification de l'espace de la rue Wacquez-Lalo, et donc des constructions susceptibles d'y avoir été bâties.



Sur l'intégralité des seize recensements étudiés, le nombre de ménages évolue de manière similaire avec l'ensemble des résidents : les tendances sont les mêmes, l'amplitude est moindre pour les premiers. Les phases de croissance de la taille de la

<sup>162</sup> Un individu peut être mentionné sur plusieurs recensements. Au contraire un ménage est lié à une date donnée. Cette distinction est justifiée par le fait qu'un même individu peut appartenir à deux périodes distinctes à des ménages différents. J'ai été confrontée à des cas d'enfants vivant avec leurs parents, puis quittant le foyer parental (qui continue cependant d'exister), pour former à leur tour un ménage (avec par exemple un conjoint ou des enfants). Les mêmes personnes se trouvent alors selon

population totale sont parallèles à celles du nombre des ménages. Une exception existe cependant : entre 1891 et 1896 la population totale augmente, alors que le nombre de ménages diminue.

Du coup, cette relative homogénéité entre courbe des résidents et courbe des ménages est plutôt rassurante. Elle apporte en effet deux éléments nouveaux concernant la physionomie de la rue qui confirment d'une part mes hypothèses ; et, d'autre part, justifient le choix de la rue Wacquez-Lalo comme terrain d'étude. J'ai exposé plus haut les difficultés auxquelles j'avais dû faire face quand j'ai choisi de définir les limites de mon terrain d'étude. J'ai alors abordé la question de l'intégration de la cour Castelain dans mes données.

Ici, les fluctuations des deux courbes et les tendances qu'elles dessinent sur le long terme me donnent raison. En considérant que cette cour faisait partie intégrante de la rue Wacquez-Lalo, je n'ai pas bouleversé fondamentalement mon échantillon. Et, on peut même se demander si ce n'est pas la prise en considération des résidents de la cour Castelain qui explique le « paradoxe » de 1891-96. L'autre élément d'appui que donnent ces ménages repose sur l'association un ménage / un lieu de résidence. En effet, le nombre des ménages n'augmentant pas de manière considérable on peut en conclure qu'il n'y a pas eu de transformation massive du bâti rue Wacquez-Lalo (lotissement, immeubles), et que les constructions ont été somme toute progressives et concentrées avant les années 1880 comme le montrent les niveaux comparables de peuplement de la fin du XIX<sup>ème</sup> et de l'entre deux-guerres (à moins de faire l'hypothèse de logements laissés durablement vacants).

---

### *Des ménages à géométrie variable*

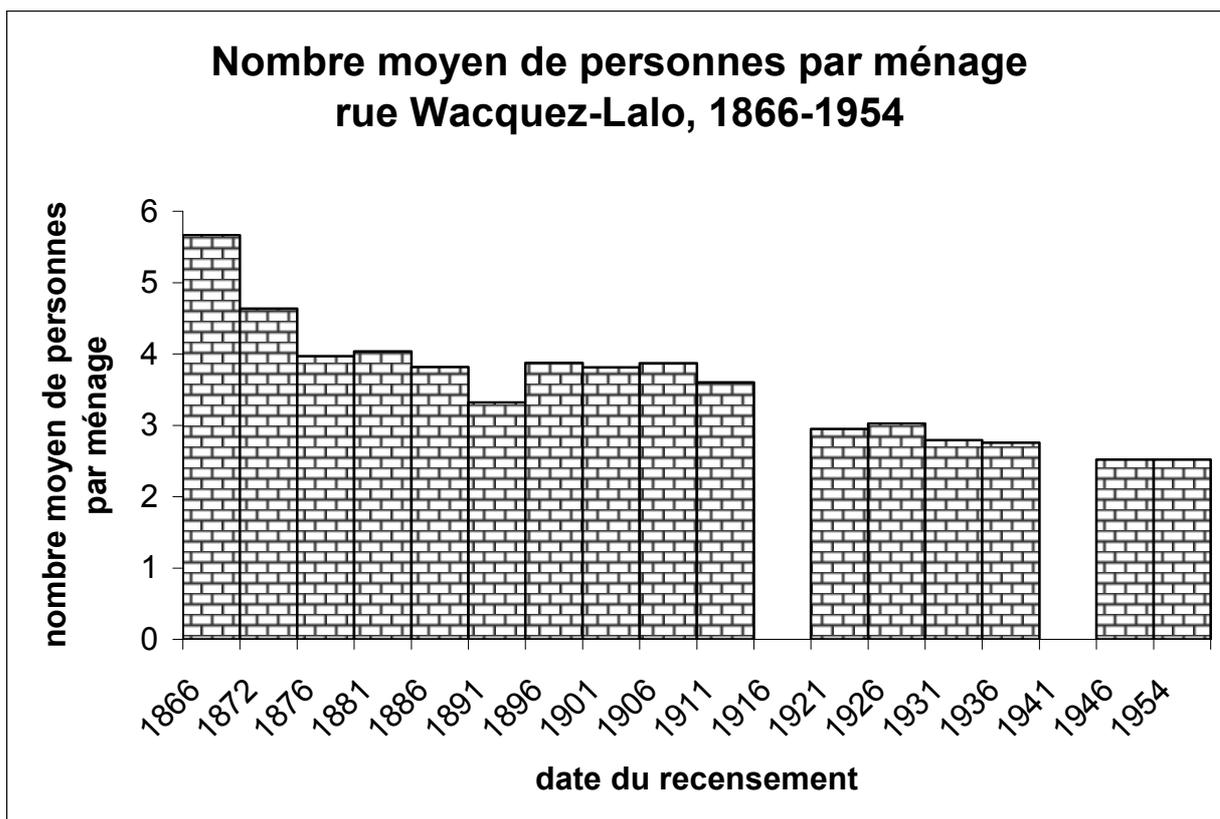
---

Par ailleurs, la comptabilisation des ménages donne un éclairage nouveau sur les résidents cette fois, car la notion de ménage permet d'approcher un peu plus les structures dans lesquels s'inscrivent les résidents de la rue Wacquez-Lalo. En effet, le ménage est un échelon de base dans la construction des recensements dans la mesure

---

les dates dans des ménages distincts.

où tout individu est comptabilisé à l'intérieur d'un ménage. A ce titre, le ménage est défini par l'existence d'un chef, et le cas échéant, de co-résidents qui y sont reliés. Sa taille est donc variable. Ainsi, parmi les 650 ménages pris de façon globale, la majorité est représentée par des ménages de petite taille, constitués d'une à cinq personnes. Les plus gros effectifs rassemblent des foyers de deux, trois ou quatre membres (respectivement 158, 150 et 129 ménages). Au-dessus de cinq personnes, les différents ménages se font rares, et leur nombre décroît rapidement en fonction de leur taille. Ils sont 25 qui réunissent six personnes, et enfin 2 pour la taille maximale, comprenant onze personnes. Pour leur part, les ménages de cinq personnes regroupent, comme les foyers comprenant un seul membre, entre 70 et 80 unités. Selon les périodes, et à l'intérieur même d'un unique recensement, on trouve des ménages très différents, entre une et onze personnes, où des « célibataires » ont pour voisins des foyers de grande taille, mais limités à cinq personnes. En fait, et malgré les premières apparences, le nombre de résidents et de ménages n'est pas aussi similaire que semblaient le montrer les deux graphiques précédents. C'est ce que souligne le graphique suivant qui retrace l'évolution de la taille moyenne des ménages ayant résidé rue Wacquez-Lalo.

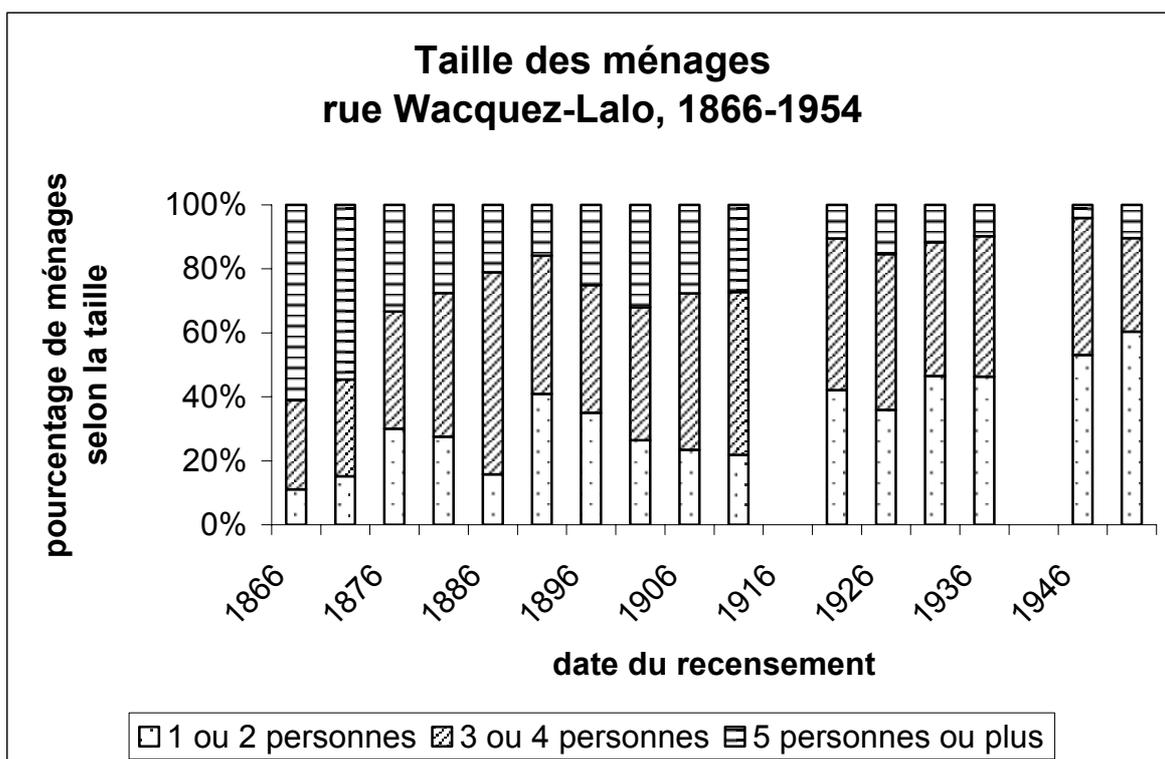


Sur l'ensemble de la période -donc sur les 650 ménages étudiés- cette moyenne est de près de 3,5. Pourtant, la tendance est nette, tout au long de la période le nombre moyen de personnes par ménage diminue. Pour un nombre équivalent de ménages la taille de la population totale correspondante diminue dans le temps. Ainsi, 120 personnes constituent un ensemble d'une trentaine de ménages en 1876 et 1881. On compte, toujours pour environ 120 individus, 44 ménages en 1931 et 48 ménages en 1954. De même, environ quarante ménages regroupent 145 résidents en 1886 et 155 en 1896, mais 118 en 1926 et 113 en 1936. Cette transformation entre rapport du nombre de ménages et population indique une modification de la composition de la population de la rue Wacquez-Lalo.

Une décomposition recensement par recensement met en évidence des oppositions fortes, et une réduction de cette taille moyenne qui semble s'effectuer par seuil. Après les années trente, la taille moyenne des familles est inférieure à trois personnes (2,5 pour les deux recensements postérieurs à la guerre, 2,75 pour les deux d'avant). Dans les années vingt cette moyenne est très proche de 3, et s'oppose à la période précédente qui regroupe les recensements de 1886 à 1911 où la moyenne est

d'environ 3,7 (avec une année exceptionnellement basse en 1891 : 3,3 personnes par ménage). Ainsi, si sur le début de la période les fluctuations d'un recensement à l'autre sont plus désordonnées, il ne faut pas oublier qu'elles concernent des familles plus nombreuses.

Les années 1870 semblent ici se dessiner comme le tournant vers une nouvelle forme de ménages résidant rue Wacquez-Lalo. Cette fracture opposerait une période antérieure favorable à la résidence de ménages de grande taille, à des conditions d'existence locales ultérieures impliquant la disparition de ces foyers peuplés, ou renvoyant à un phénomène plus général de baisse de la fécondité, qui s'inscrirait dans les transformations locales et l'urbanisation de la commune. Pour vérifier cette hypothèse, le graphique suivant décrit le poids relatif des ménages selon leur taille, ainsi que leur évolution.



Le calcul de la taille moyenne des ménages et son évolution dissimulent le fait qu'en réalité cette moyenne est composée de deux groupes de ménages, les petits d'un côté, les gros de l'autre, qui s'opposent quant à leur évolution. Ainsi, les

ménages de petite taille résistent -ou « profitent »- du passage du temps, tandis que la part des ménages de grande taille se réduit à traverser le siècle.

Le nombre des ménages formés d'une seule personne connaît une croissance relative vers la fin de la période. En parallèle, le nombre de ménages de deux personnes connaît une étonnante stabilité entre 1896 et 1936<sup>163</sup>. Restent maintenant les ménages dont les effectifs sont élevés et le nombre plus faible, marqués par une disparition en fin de période. Après la Seconde Guerre il n'y a plus de ménages incluant au moins six personnes. Cette disparition est même parfois beaucoup plus précoce pour certains d'entre eux. Ainsi, le dernier ménage de onze personnes est mentionné en 1901 (le premier en 1866). Les ménages de dix membres sont mentionnés en 1866 et 1896 (2 ménages), en 1872, 1891 et 1911 (1 ménage), avec des périodes de « vide » entre ces phases de présence, qui laissent supposer des difficultés d'installation de ces types de ménages -ou tout du moins de l'intégralité de leurs membres-. Ce même type d'installation précaire se retrouve avec les ménages de neuf personnes : deux mentions en 1866, une seule en 1872, puis une en 1881, en 1896 et la dernière en 1906. Pourtant, certains ménages de grande taille manifestent un ancrage durable rue Wacquez-Lalo. Sur la période précédant la Première Guerre, au moins un ménage de huit personnes est toujours mentionné, sauf en 1891. De manière complémentaire les conditions d'installation des ménages de six personnes ont elles aussi semblé plus propices en début de période : en 1866-1876, puis en 1896-1906<sup>164</sup>.

En ce qui concerne l'intégralité des recensements, ce sont donc les ménages constitués d'au plus cinq personnes qui restent le phénomène dominant, du fait de la diminution en importance des ménages de grande taille. En effet, ces très gros ménages (au moins six personnes) restent minoritaires, même en début de période. Pourtant le fait que ces derniers disparaissent m'a conduit à m'interroger sur la question du changement des conditions de résidence qui leur sont offertes rue Wacquez-Lalo, dans un espace où la transformation des conditions de logement ne peut pas être considérée comme un déterminant majeur, ce qui pose directement la

---

<sup>163</sup> Il oscille entre 10 et 12.

<sup>164</sup> Aux périodes citées s'ajoutent des recensements où les ménages de six personnes sont seuls dans leur genre : 1891, 1911, 1921 et enfin 1926.

question de l'existence de conditions particulières ayant permis à ces mêmes ménages de s'installer.

Finalement, les ménages qui se sont succédés rue Wacquez-Lalo depuis la première moitié du XIX<sup>ème</sup>, et pendant près de cent ans, deviennent de plus en plus homogènes du point de vue de leur taille. Ainsi, les gens qui ont disparu ont été remplacés par des personnes dont les contraintes liées à la forme de leur ménage sont très différentes. Cette double évolution (des ménages et des individus) souligne qu'aux deux extrémités de la période, et avec un « taux de remplissage » presque identique, la rue Wacquez-Lalo, dont la réalité physique a peu changé, est au contraire peuplée de gens dont les composantes démographiques sont incomparables. Poursuivant cette piste, j'ai donc cherché à distinguer plus précisément les membres composant ces ménages, et passant d'un simple point de vue quantitatif, la taille, à un point de vue qualitatif, la « qualité ».

## **I.2 ...De « qualité »**

Le « chef » occupe une position centrale à l'intérieur du ménage puisqu'il en est l'élément constitutif<sup>165</sup>. L'observation d'une transformation de la taille des ménages enregistrés rue Wacquez-Lalo peut être alors poursuivie en essayant d'approfondir quels sont les éléments liés à cette évolution. A ce titre, la piste de l'âge du chef de ménage peut être considérée comme un indice de transformations liées à la taille du ménage. Ainsi, on peut par exemple faire l'hypothèse qu'un rajeunissement de l'âge des chefs de ménage signifie que les ménages déménagent avant d'avoir eu le nombre d'enfants qu'ils désiraient, tous les enfants n'ayant pas eu « le temps » de naître avant ou pendant que leurs parents demeurent rue Wacquez-Lalo. Au contraire, si la descendance finale de l'ensemble des couples diminue, cas dans lequel les couples les plus âgés auraient aussi un nombre réduit d'enfants, l'âge moyen des chefs de ménage ne devrait que peu évoluer dans le temps.

---

<sup>165</sup> La mention « chef » se trouve dans la catégorie « qualité » définie dans chaque recensement. Toutes les autres personnes du ménage sont définies par les relations qu'elles développent vis-à-vis du chef (qui ne sont pas forcément des relations de parenté) : épouse, enfant, beau-frère, amie, ou par un statut particulier de dépendance : nourrisson, domestique, logeur...

---

## *Profils de chefs*

---

En fait, l'étude de l'âge des chefs de ménage<sup>166</sup> est d'autant plus importante ici que l'on suppose que le chef de ménage joue un rôle important dans les phénomènes de migration. -En effet, cette nouvelle variable permet aussi de dessiner plus finement qui sont les résidents qui se succèdent rue Wacquez-Lalo, parce que, si l'ensemble de la population restait stable, l'âge moyen de ces chefs devrait augmenter avec le temps, de cinq ans précisément. Au contraire, sauf à supposer que les chefs partants sont remplacés par des chefs de ménage en moyenne âgés de cinq ans plus que chacun d'eux, des mouvements intenses de population devraient conduire à des moyennes assez variables d'un recensement à l'autre. Or, les résultats donnent une vision plus nuancée de ce qui se passe rue Wacquez-Lalo.

Au total, pour l'ensemble des chefs, dont les tranches d'âge regroupées en dizaines d'années et situées entre 30 et 69 ans, la distribution est relativement homogène et légèrement décroissante : respectivement 137, 124, 121 et 112 chefs, soit entre 17 % et 21 % de l'ensemble des chefs mentionnés. C'est seulement après 70 ans que les effectifs baissent nettement : les vétérans, qui rassemblent des personnes ayant jusqu'à 90 ans, regroupent 13 % du total. Par ailleurs, si la moyenne d'âge de tous les « chefs » recensés est d'un peu moins de 50 ans, elle reste relativement stable sur la totalité de la période étudiée. Mis à part le recensement de 1926, qui est marqué par un relatif rajeunissement de la population (l'âge moyen du chef de famille est de moins de 44 ans), la moyenne d'âge oscille entre 48 et 54 ans. Dans la mesure où cet âge moyen n'augmente pas d'un recensement à l'autre, cela traduit l'existence d'un renouvellement assez important des « chefs » entre deux recensements<sup>167</sup>. Ce que confirme l'écart d'âge extrême des « chefs » de famille. En

---

<sup>166</sup> Pour répondre aux limites des calculs faits à partir de la taille moyenne des ménages, l'âge du chef de famille a aussi servi à l'étude historique des familles. Cet indicateur a même connu des applications sociologiques contemporaines. cf. M. A. Vinovskis, « The historian and the life-course : reflections on recent approaches to the study of American family life in the past », *Life-span development and behavior*, 8, 1988, p. 33-59.

<sup>167</sup> La seule fois où pour deux recensements consécutifs on a un « vieillissement » de l'âge moyen en correspondance avec l'écart entre les deux recensements, c'est entre 1872 et 1876. On passe ainsi d'un âge moyen de 49,5 ans à 53,9 ans, tout en conservant un nombre équivalent de « chefs » (30 et 33).

effet, l'écart maximal entre le chef le plus jeune et le plus âgé s'allonge au cours de la période de près de 20 ans. En conséquence, au fur et à mesure des recensements, cohabitent des personnes dont les trajectoires individuelles se situent dans des périodes de vie de plus en plus différentes. Il y a en termes d'âge du chef de famille une sorte de diversification des individus.

---

### *A l'intérieur des ménages*

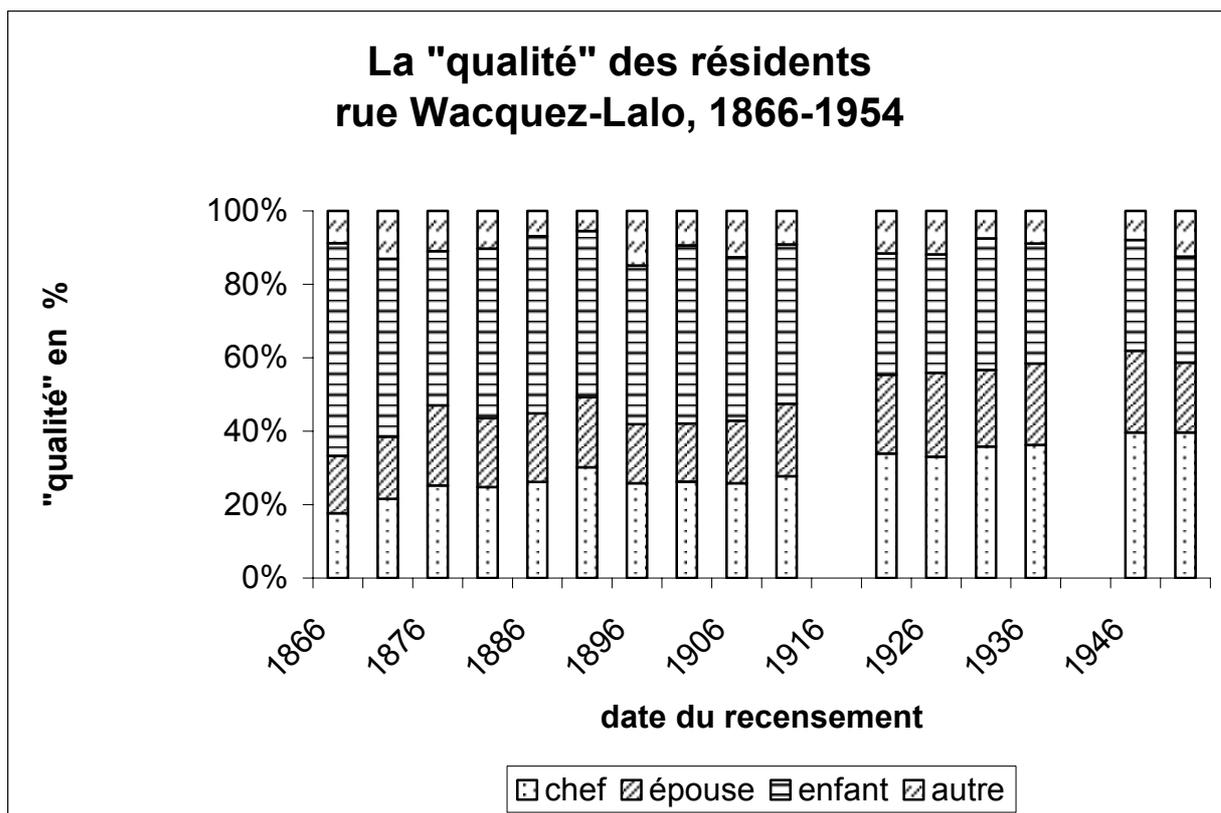
---

Par ailleurs, l'étude de l'âge de ces chefs permet d'accéder à un registre plus « qualitatif », celui des relations à l'intérieur du ménage. En effet, pour l'ensemble de ces ménages, et à une exception près (19 ans), le plus jeune des « chefs » a au moins 20 ans et seulement 11 % de l'ensemble des chefs ont entre 20 et 29 ans. Cette tendance pourrait s'interpréter comme la traduction d'une émancipation relativement tardive des enfants. Ce que confirme, *a contrario*, l'éventail des âges des personnes regroupées sous la qualité « enfant ». Plus de 10 % des mentions d « enfant » se rapportent à des personnes ayant plus de 30 ans, plus de 3% des « enfants » sont mentionnés en tant que tels alors qu'ils ont dépassé la quarantaine. Le plus vieil « enfant » a 65 ans !

Ainsi, l'âge des chefs de ménage montre qu'habitent et se succèdent rue Wacquez-Lalo des résidents dont le parcours de vie individuel, s'inscrit dans des perspectives très différentes. De manière complémentaire, la question se pose pour les autres membres du ménages, repérés grâce à leur « qualité ». En effet, la rubrique « qualité » du recensement permet d'identifier à quoi est dû le rétrécissement de la taille des ménages : réduction du nombre d'enfants, disparition des membres « marginaux »<sup>168</sup> et simplification de la structure des ménages...

---

<sup>168</sup> Est considérée comme membre marginal d'une famille toute personne, qui n'est pas incluse dans une famille « nucléaire », ((beau-)père, (belle-)mère, oncle...). Le cas d'Auguste Wacquez et de son frère avait alors montré comment une présence de courte durée pouvait reposer sur un ancrage durable.



Les recensements décrivent, foyer après foyer, les rapports qui unissent le « chef » d'un ménage étudié avec l'ensemble des personnes qui vivent sous son toit. Les « chefs » sont dans la majorité des cas reliés avec des « enfants » (plus de 900 mentions) ou des épouses (plus de 400 mentions). La forme dominante est donc celle d'une famille constituée de deux parents<sup>169</sup> et de leurs enfants. A ce titre, la part des enfants dans la population recensée rue Wacquez-Lalo connaît une évolution nette sur la période. En effet, la Première Guerre mondiale semble marquer une rupture importante entre deux périodes, puisque après avoir atteint des niveaux élevés, la part des enfants décroît lentement. Les couples installés rue Wacquez-Lalo ayant alors une progéniture moins nombreuse que leurs prédécesseurs.

De manière symétrique, les mentions « chef » prennent de plus en plus d'importance au fur et à mesure du déroulement des recensements, passant d'un peu

<sup>169</sup> La mention « chef » étudiée seule ne permet pas de présumer du sexe ou de la situation maritale de la personne à qui elle est associée. C'est par l'intermédiaire de l'épouse que l'on peut identifier une relation de couple. La présence d'enfants peut en outre permettre d'isoler les veufs et les veuves. Dans le cas d'une personne seule, il est souvent hasardeux d'émettre des hypothèses sur sa situation de famille (célibataire, veuf, veuve, divorcé(e)). C'est aussi le cas pour les autres personnes du ménage.

moins de 20 % de la population en 1866, à près de 40 % en 1954. Cependant, la mention « épouse » se situe à des niveaux plus stables, alors que pour certaines périodes la proportion des « chefs » connaissent de fortes évolutions. Ainsi, entre 1921 et 1954 la part des épouses dans les résidents oscille aux alentours de 21 % indépendamment semble-t-il des fluctuations touchant les « chefs ». Au total, si des couples continuent de venir s'installer rue Wacquez-Lalo, ils ont moins d'enfants que leurs prédécesseurs, et résident avec une nouvelle catégorie d'individus, non mariés, qui « remplaceraient » les enfants. Cette nouvelle information reste cohérente avec la diversification que j'ai pu observer à propos de l'âge des chefs de ménage. Aux écarts d'âge extrêmes qui augmentent correspondent en effet souvent deux situations matrimoniales liées à l'absence de vie de famille : d'une part les jeunes célibataires, d'autre part les plus âgés, veuves ou veufs.

Les autres mentions les plus nombreuses s'inscrivent dans des relations familiales : sœur (40 fois), petit-fils (35 fois). Ensuite viennent des mentions qui témoignent de l'absence de lien familial, et au contraire signifient l'existence d'une relation économique avec le chef de ménage : « domestique » (22 fois) et « logeur<sup>170</sup>» (16 fois). De nouveau, une constellation de mentions renvoie à des relations de sang ou d'alliance, verticales (belle-mère 12 fois, mère 7 fois) ou horizontales (frère 11 fois)...

La multiplicité de ces mentions souligne d'une part que le ménage nucléaire ne constitue pas rue Wacquez-Lalo une forme universelle de ménage ; et d'autre part, qu'à l'intérieur des ménages concernés, les relations familiales mises en œuvre sont loin d'être uniformes. La famille, au moins au sein du ménage, est présente, même si elle décline sur la période, et pose la question des modalités concrètes qui permettent ou imposent ce qui ressemble à une « solidarité familiale ».

Ainsi, la « qualité » des résidents de la rue Wacquez-Lalo met en lumière un double processus de diversification et d'homogénéisation. La diversification porte sur les « chefs » de famille, dont l'âge est de plus en plus différent. Elle porte aussi

---

<sup>170</sup> De manière assez surprenante le qualificatif « logeur » signifie que la personne concernée est hébergée au sein d'un ménage, et, implicitement que le « logeur » n'a pas de lien de parenté avec le chef du ménage chez qui il réside, puisque la mention « logeur » est écrite dans la catégorie « qualité. L'hébergement des logeurs doit en outre supposer une rétribution...

sur la diminution relative des couples, et concerne donc la structure des ménages observés (identifiée grâce aux épouses). Au contraire, ces ménages ont tendance à se rapprocher, dans un phénomène d'homogénéisation, en ce qui concerne leur taille (principalement définie par les enfants).

Ainsi, cette première étape m'a fait passer de la rue aux résidents, aux ménages, jusqu'à entrevoir leurs familles. Elle m'a fait découvrir que ces ménages et ces résidents qui habitent, cohabitent et se succèdent dans la rue, sont loin de former une population homogène, malgré la petite taille de mon terrain d'étude, et que les caractéristiques socio-démographiques de ces mêmes résidents évoluent avec le temps. Cependant, ces premiers éléments ont laissé de côté la question de leur mobilité, vers laquelle je me suis tournée dans une seconde étape, au cours de laquelle j'ai cherché à identifier les modalités d'inscription dans l'espace de la rue Wacquez-Lalo de ces mêmes résidents.

## II ARRIVER, HABITER ET QUITTER LA RUE WACQUEZ-LALO

Compter les résidents, les ménages, recensement après recensement, ne permet cependant pas de rendre compte leurs trajectoires respectives, même si ce terme se limite pour l'instant à une inscription plus ou moins durable rue Wacquez-Lalo. Les premiers calculs que j'ai effectués sont incapables de fournir des informations sur les « doubles comptes », qui permettent de vérifier si individu est recensé deux fois (ou plus) rue Wacquez-Lalo.

Ainsi, si les traitements précédents, mis en oeuvre de manière « brute » à partir de ces 2 231 enregistrements, ont permis de dessiner une partie des contours socio-démographiques de la population ayant résidé rue Wacquez-Lalo ; en parallèle, il s'avère utile d'approfondir les questions relatives à la durée de résidence et donc à la mobilité géographique de ces résidents. D'autant que cette inscription, cette durée de présence ont un impact indéniable sur la mesure de la population globale.

En effet, un même niveau de population à deux dates données peut avoir des origines multiples. Si la population présente à un recensement est constituée d'individus relativement peu mobiles, un recensement ultérieur donnera un nombre de résidents proche de celui enregistré précédemment. Entre les deux recensement, la variation aura été de faible amplitude, témoignant d'une compensation entre départs et arrivées. Pourtant, cette compensation peut aussi dissimuler des mouvements de plus forte ampleur, lorsque les résidents de la rue Wacquez-Lalo sont plus mobiles, qu'ils déménagent rapidement après leur installation. Ainsi, une même variation de « volume » peut correspondre à un « volume » de départ plus ou moins important, départs qui doivent néanmoins être compensés, et auxquels s'ajoute le surplus qui permettra d'enregistrer un différentiel de niveau entre les deux dates. Les calculs effectués jusqu'à présent ne permettaient pas de distinguer dans une augmentation entre deux recensements la part des « nouveaux » et la contribution des « anciens » (déjà recensés cinq ans auparavant) à cette évolution. Pourtant, cette information est d'autant plus importante que les résultats précédents

m'ont amenée à identifier des transformations du point de vue des caractéristiques socio-démographiques de ces résidents.

Par ailleurs, on ne peut pas non plus identifier parmi les nouveaux arrivants ceux qui vont s'installer durablement dans cette rue, et ceux qui vont la quitter assez rapidement. Ainsi, le ralentissement de la croissance enregistré à partir du lendemain de la Première Guerre peut renvoyer à des phénomènes migratoires très différents : accroissement de la mobilité et départs plus fréquents de gens relativement peu ancrés dans la rue, stabilisation d'un fond ancien de population peu remplacée, ou combinaison des deux...

Pour répondre à de telles questions, j'ai donc rattaché chacun des enregistrements que je possédais à l'individu qu'il concernait. Pour cela, il m'a fallu changer d'échelle d'observation. J'ai donc poursuivi mon travail grâce à des données « individualisées ». C'est-à-dire en conservant les informations mentionnées dans les recensements et en les reliant aux individus qu'elles définissaient, au lieu de constituer des regroupements *a priori*, fondés sur un critère « externe » (professionnel<sup>171</sup> par exemple). En effet, la démarche que j'ai entreprise permet de traiter les recensements dans la continuité, en ne les isolant pas les uns des autres, même à un niveau agrégé. Démarche sans laquelle, toute perspective historique longue est inenvisageable, ce qui constituait bien sûr une entrave pour une étude cherchant à observer le lien entre mobilité individuelle et constitution de l'espace !

Au contraire, utiliser l'information « personnelle », « individuelle » permet de préciser des mouvements, des différences d'ancrage dans l'espace de la part des

---

<sup>171</sup> Les critères professionnels ou économiques (et plus largement leur application sociale du type « ménages populaires »...) ont donné lieu à de nombreux ouvrages sur les migrations. Ainsi, on peut citer, dans des domaines voisins du mien, soit par l'espace concerné (la banlieue), soit par la période, Alain Faure (dir), *Les premiers banlieusards, aux origines des banlieues de Paris (1860-1940)*, Créaphis, 1991, Gérard Jacquemet, *Belleville au XIXème siècle*, Éditions de l'EHESS, 1984, Jean-Pierre Brunet, *Saint-Denis la ville rouge 1890-1939*, Hachette, 1980, Daniel Roche, *Le peuple de Paris*, Aubier Montaigne, 1981, Jeanne Gaillard, *Paris, la ville (1852-1870)*, Honoré Champion, 1976. Louis Chevalier, dans « La formation de la population parisienne », *INED, Travaux et Documents, Cahier n°10*, P.U.F, 1950, est un peu plus nuancé. Il affirme que cette logique professionnelle et économique ne serait pas vraie pour la capitale (où l'idée de différentiel entre la capitale et le département d'origine serait le motif des migrations). Au contraire, elle s'appliquerait parfaitement au cas de la banlieue, pour laquelle il y a une correspondance forte entre la carte industrielle et la carte des provinciaux de banlieue. L'association entre critères économiques et lieux de résidence peut même être très explicite, cf. *La question de logement et le mouvement ouvrier français*, Michelle Perrot, Les Éditions de la Villette, 1981, ou Susanna Magri et Christian Topalov, *Villes ouvrières*, L'Harmattan, 1989. La question de la difficulté et

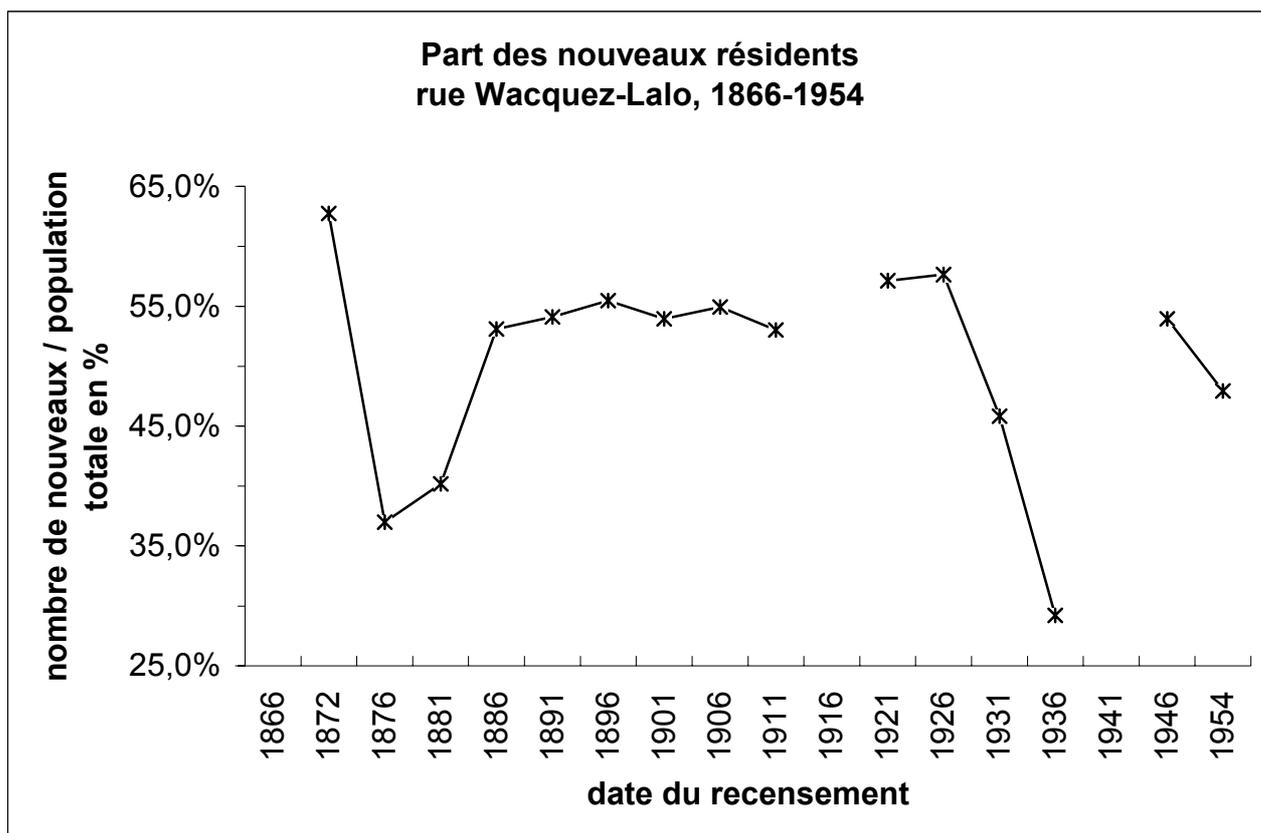
résidents de la rue Wacquez-Lalo. Pour étudier précisément l'évolution du renouvellement de la population de la rue Wacquez-Lalo, il faut connaître la durée de présence de ses habitants. De ce point de vue, le but assigné à cette étape est d'observer comment des personnes dont les parcours articulent entre elles des perspectives très différentes (en termes de cycle de vie, de parcours géographique, professionnel ou matrimonial, de date de résidence), et dont le plus petit point commun observable à ce stade de l'enquête est le passage par un lieu donné à une date donnée, s'inscrivent respectivement dans cet espace. Plus finement, cette observation permet d'articuler entre elles, à l'intérieur d'un même ménage, les durées de présence de ses membres. L'intégration de ces informations individuelles ne contrarie pas l'existence des calculs précédents effectués à un niveau agrégé ; elle présente surtout l'avantage de mettre en évidence de nouveaux mouvements, et de préciser les conditions dans lesquelles ils ont eu lieu, et de prolonger les distinctions ménages/individus que j'avais décelées. J'ai donc commencé par distinguer les nouveaux arrivants des résidents plus anciens, avant de chercher à savoir plus précisément combien de temps ces nouveaux arrivants restaient rue Wacquez-Lalo.

## **II.1 Y a-t-il de la place rue Wacquez-Lalo pour les nouveaux ?**

Bien que travaillant toujours à un niveau agrégé, l'identification des « nouveaux » a supposé dans une première étape l'utilisation nominative des enregistrements, recensement après recensement. Les nouveaux arrivants sont identifiables grâce à la mise en correspondance de deux recensements successifs. Ce qui est observé, individu par individu, c'est, à une date donnée, le fait que celui-ci n'ait pas été comptabilisé au recensement précédent dans cette même rue, traduisant une opportunité d'emménagement qui date de moins de cinq ans. Il devient alors possible d'appréhender si une augmentation d'un recensement à l'autre est due au maintien d'un noyau stable avec une petite contribution de nouveaux, ou au contraire si on assiste à un phénomène conjoint d'arrivées et de départs massifs. Comme le montre le graphique suivant qui précise la part des « nouveaux » parmi l'ensemble des résidents, recensement après recensement, cette comparaison ne peut débuter qu'à partir de 1872.

---

des limites associées à l'usage de ces critères *macro* a été discutée plus haut.



Plusieurs niveaux d'analyse se dégagent ici : en amont, le premier concerne la qualité des données ; le second les tendances et la périodisations auxquelles renvoient ces mêmes données.

Avant de tirer des conclusions à partir de ces observations, la prudence s'impose. En effet, le recensement de 1872 semble, une nouvelle fois marquer des dissonances par rapport à l'ensemble des recensements dans lequel il s'inscrit. Le taux de renouvellement auquel il renvoie est particulièrement élevé et jamais inégalé. Il ne peut pas être mis en correspondance avec les informations contenus dans les autres recensements. Par ailleurs, si la Première guerre mondiale ne semble pas avoir créé de rupture par rapport à la période précédente du point de vue du taux de renouvellement des résidents de la rue Wacquez-Lalo, le recul manque pour traiter de l'impact de la Seconde guerre.

Cependant, malgré ces restrictions, une périodisation assez nette se dégage. En début de période, jusqu'au milieu des années 1880, la part des nouveaux habitants augmente, que l'on peut rattacher à l'immigration et à l'urbanisation de la commune.

Par la suite, pendant près d'une cinquantaine d'années, le taux de renouvellement reste pratiquement constant, traduisant une certaine stabilisation des résidents. Au contraire, à partir du milieu des années vingt la tendance s'inverse, la rue Wacquez-Lalo semblant manquer d'attrait pour d'éventuels nouveaux arrivants. Cette dernière rupture est à rattacher avec des éléments précédents, et permet de mieux comprendre pourquoi à un niveau global l'ensemble de la population avait décliné sur cette période. Plus généralement, cette périodisation pose de nouvelles questions. La période de stabilisation est-elle l'indice d'une installation durable des plus anciens ? Ainsi, est-ce qu'à la première période, lorsque les migrants étaient plus nombreux, ces derniers ont réussi à s'implanter durablement, contraignant de la sorte l'arrivée ultérieure des nouveaux résidents ? Et plus généralement, combien de temps un nouvel arrivant reste-t-il rue Wacquez-Lalo ?

## **II.2 Combien de temps s'installer rue Wacquez-Lalo ?**

En fait, la question précédente, simple en apparence, en pose implicitement une autre : celle de la correspondance entre nombre de recensements et nombre d'années. Ainsi, si j'ai pris le parti dans la suite de mon travail de parler en nombre de recensements de présence, ce n'est pas seulement parce que les recensements constituaient l'unité de base de mes sources.

---

### *Des recensements et des années*

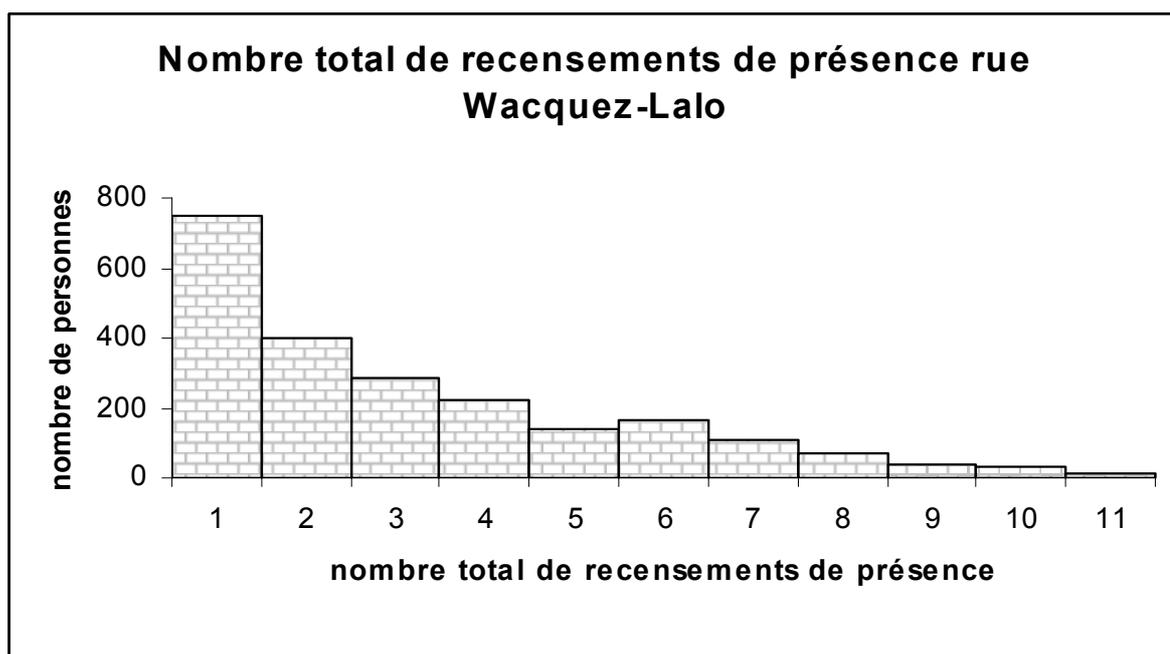
---

C'est surtout parce que les outils permettant de convertir un nombre de recensements ou un intervalle censitaire en nombre d'années sont principalement utilisés sur des périodes plus courtes, que j'ai choisi de ne pas les utiliser<sup>172</sup>. En effet, d'un extrême à l'autre, un individu mentionné sur un seul recensement peut avoir emménagé la veille du recensement et déménagé le lendemain : il n'est resté alors qu'un jour. A l'inverse, il peut avoir emménagé le lendemain du recensement précédent celui sur lequel il a été mentionné, et déménagé la veille du recensement

---

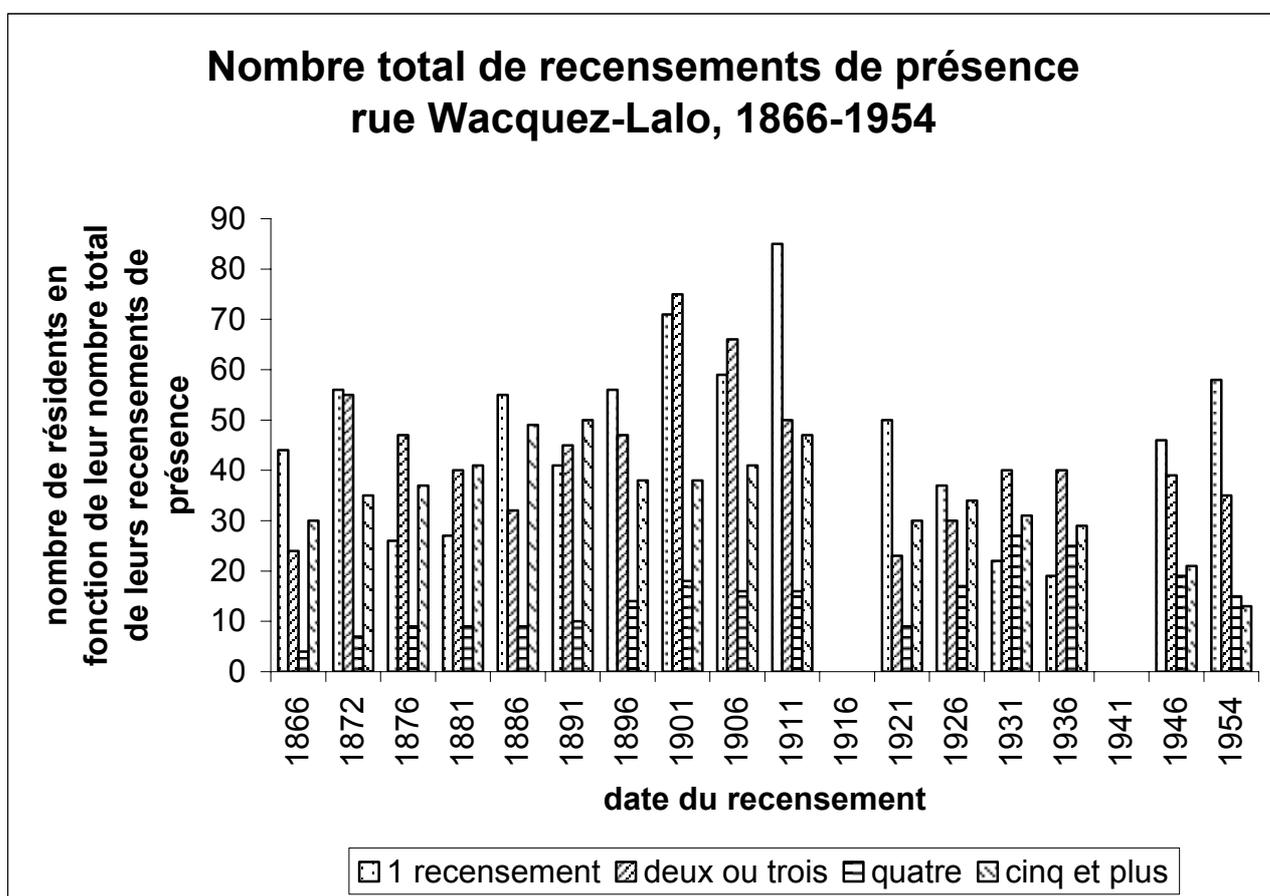
<sup>172</sup> Ainsi, le diagramme de Lexis, qui permet ce type de conversion, est utilisé pour des périodes d'un an.

succédant à celui sur lequel il a été identifié, soit être resté près de dix ans. Sachant que de manière générale, les recensements se succèdent dans un rythme quinquennal, un individu mentionné un recensement peut être resté au moins un jour et au plus dix ans rue Wacquez-Lalo. Soit, si on fait l'hypothèse qu'emménagements et déménagements sont distribués de façon homogène dans le temps, environ cinq ans. Dans la suite, plutôt que de répéter systématiquement ces hypothèses et de parler de moyenne, j'ai décidé de parler en nombre de recensements, avec l'idée sous-jacente qu'un recensement égale cinq ans (en moyenne et sous condition d'une répartition uniforme des arrivées et départs rue Wacquez-Lalo), deux recensements égalent dix ans (sous condition...), trois recensements égalent (sous condition...). Et, bien que contraignante, cette règle m'a néanmoins permis d'observer que les résidents de la rue Wacquez-Lalo y avaient une « probabilité de survie » très variable.



En moyenne, sur les 2 231 enregistrements, la durée de présence est d'un peu plus de 2 recensements, pourtant, cette moyenne est bien entendu sous-estimée à cause du bornage de l'intervalle. En 1866 tous les individus recensés sont considérés comme « nouveaux ». De manière symétrique, des résidents de 1954, on ne peut pas savoir s'ils seront présents au recensement d'après. Majoritairement installés pour un

seul recensement, les résidents de la rue Wacquez-Lalo ont néanmoins pour voisins certains habitants pour qui l'espace de la rue constitue un repère durable, allant parfois jusqu'à plus d'un demi-siècle... Alors qu'une part non négligeable de cette même population est enregistrée comme « nouvelle » à chaque recensement. Ce qui permet de témoigner du voisinage systématique de personnes dont l'ancrage est très différent. Se côtoient, année après année des personnes témoins d'une « profondeur chronologique » et d'une « expérience locale » fortement différenciées, et dont la contribution à la formation de l'ensemble de la population recensée est très variée, comme le confirme le graphique détaillant, recensement après recensement la « profondeur chronologique » dans laquelle sont inscrits les résidents de la rue Wacquez-Lalo.



Au premier abord, et l'on retrouve là l'une des images classiques de la mobilité résidentielle de la banlieue du XIXème siècle, la majorité des personnes qui passent rue Wacquez-Lalo ne reste que pour un recensement. Sur les 1197 individus enregistrés au moins une fois rue Wacquez-Lalo, près de 65 % ont quitté la rue

Wacquez-Lalo recensement suivant. Cependant, si la chute est brutale entre les premier et deuxième recensements, cela correspond à une sorte de « seuil ». En réalité la probabilité d'être mentionné à un troisième recensement si on a été mentionné deux fois, est plus forte que la probabilité d'être mentionné deux fois de suite. Après un phénomène de rejet assez important entre les deux premiers recensements, une forme d'enracinement rue Wacquez-Lalo se dessine. Ainsi, si « les populations parisiennes du XIXème siècle sont très mobiles dans leur usage de l'espace, et ceci est vrai pour toutes les classes, comme le montre par exemple l'étude des calepins du cadastre »<sup>173</sup>, on ne peut pas en conclure autant des population loossoises, ou en tout cas des résidents de la rue Wacquez-Lalo.

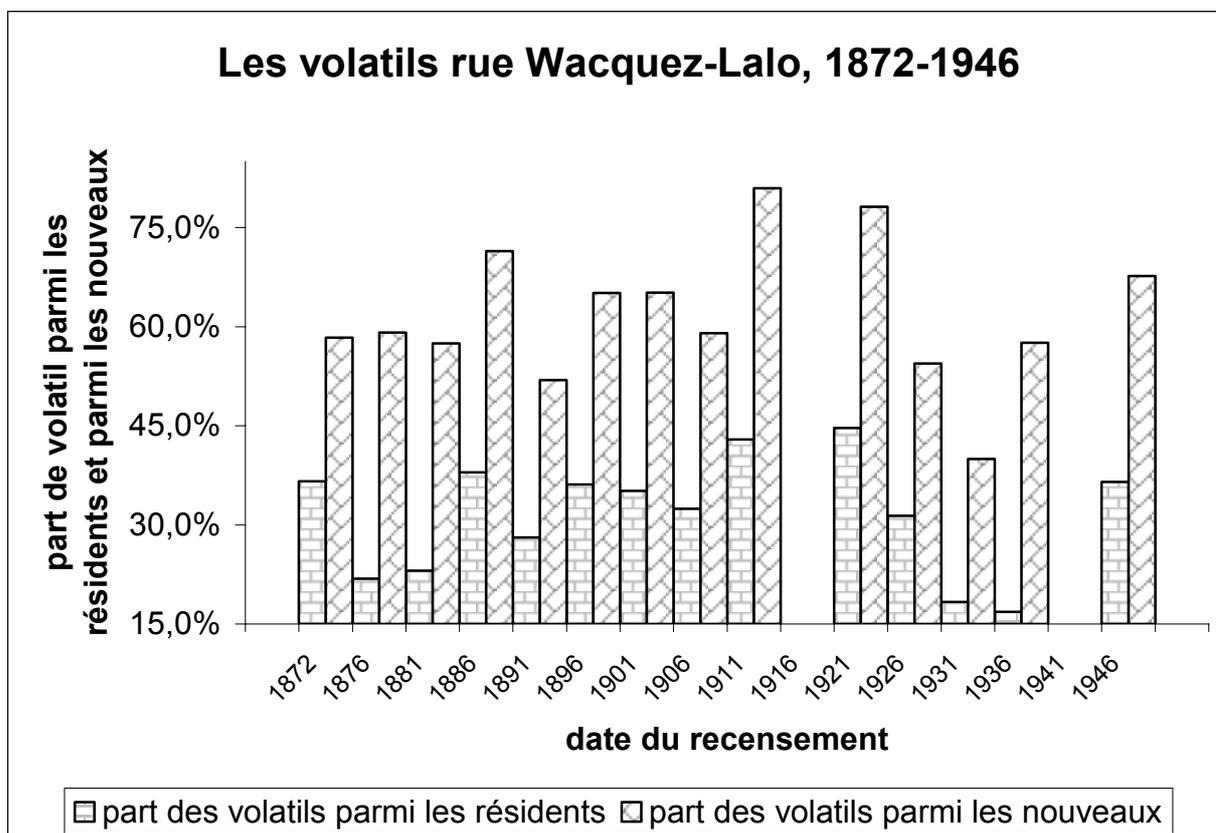
D'autant que, si une frange de ces résidents est effectivement très mobile, le début de la période est marquée par une part non négligeable d'individus qui restent durablement inscrits dans l'espace de la rue Wacquez-Lalo. Ainsi, entre 1866 et 1931, recensement après recensement, la valeur maximale du nombre de recensements de présence augmente de façon mécanique, en fonction du nombre de recensements considéré. Ce qui signifie que jusqu'au recensement de 1931 il existe systématiquement au moins une personne enregistrée depuis le début de la période, donc présente rue Wacquez-Lalo depuis au moins 1866. Cette corrélation met donc en lumière l'existence d'un « fonds ancien » de résidents, cependant peu nombreux : moins d'une dizaine de personnes restent rue Wacquez-Lalo plus de huit recensements, mais qui invite tout de même à prendre avec prudence l'idée d'une mobilité résidentielle intense et universelle, d'autant que l'observation des résidents « volatils » ne montre pas de tendances nettes.

Les « volatils » sont définis par le fait qu'ils ne sont mentionnés qu'une seule fois rue Wacquez-Lalo. Il existe, en ce qui les concerne une correspondance, au sens des recensements, entre la date de leur arrivée et celle de leur départ, même si en réalité un volatil peut être resté rue Wacquez-Lalo près de cinq ans... Quoiqu'il en soit, les volatils représentent une part importante de la population des résidents de la rue Wacquez-Lalo. En excluant les deux recensements extrêmes, les deux bornes de l'intervalle, les effectifs étudiés concernent 1038 personnes. Parmi elles, 382

---

<sup>173</sup> Michèle Perrot : *La question du logement et le mouvement ouvrier français*, op. cit.

seulement vont s'installer de façon durable rue Wacquez-Lalo. C'est-à-dire, *a contrario*, que près de 64% de l'ensemble des personnes recensées au moment de leur arrivée rue Wacquez-Lalo n'y seront mentionnés que pour une seule fois. Chaque cohorte de « nouveaux » rassemble donc une proportion non négligeable de « volatils ».



La part des volatils dans l'ensemble de la population présente à un recensement donné connaît des fluctuations fortes, sans pour autant que des tendances claires se dégagent. C'est plutôt sur les contingences historiques qu'elles mettent l'accent. En effet, la part des volatils dans l'ensemble des résidents est la plus élevée sur la période se situe dans la période précise qui cerne la Guerre de 14-18, comme si une forte proportion des résidents installés avant la guerre n'était pas revenue, et que ceux qui s'y étaient installés par la suite l'avaient quittée rapidement. Mécanisme qui s'observe d'ailleurs de façon comparable à la suite de la Seconde guerre... Au contraire, la période de l'entre-deux guerres est marquée par une relative stabilité de la population, avec des taux de volatilité les plus faibles de toute la période observée, soit des taux inférieurs de plus de la moitié à ceux de la période précédente.

Malheureusement, le bornage de l'intervalle ne permet pas de dire si le mouvement de stabilisation enregistré à la suite de la Première guerre correspond à une tendance lourde, en correspondance par exemple avec les transformations démographiques observées au sein des ménages. Cette tendance étant alors momentanément interrompue par les troubles des années quarante ; ou bien au contraire, si le renouvellement assez élevé des années cinquante est à relier aux niveaux les plus anciens<sup>174</sup> ?

Au total, les tendances qui se dégagent de l'ensemble des indicateurs mis en place jusqu'à présent mettent en évidence que les mouvements repérés ne concernent jamais la population dans son ensemble ou de manière systématique. Ainsi, voisinage et homogénéité ne vont-ils pas toujours de pair. Le renouvellement de la population ne se fait de manière régulière : les habitants les plus récents sont par exemple plus ancrés que leurs prédécesseurs, mais s'en distinguent du fait de leur âge ou de la composition de leur famille. Et, alors qu'une grosse partie des résidents de la rue Wacquez-Lalo n'y est que de passage, simultanément y habitent des personnes qui y restent de façon durable...

En outre, l'élaboration des indicateurs précédents, mis en place pour relier les recensements aux autres, s'est heurtée à des difficultés que je n'avais pas anticipées, et qui m'ont incitée à poursuivre dans deux axes, dont je ne savais pas s'ils allaient converger ou non. D'une part, lorsque j'ai entrepris d'évaluer le temps que restaient sur place les habitants de la rue Wacquez-Lalo, je me suis heurtée à des individus faisant un usage intermittent mais néanmoins durable de cet espace ; d'autre part j'ai été confrontée à des patronymes mentionnés bien plus longtemps que ce à quoi je m'étais attendue en commençant mon travail. Pour approfondir dans ces deux directions, j'ai suivi de plus près les résidents de la rue Wacquez-Lalo, en détaillant les mécanismes liés à leur installation et à leur durée de résidence.

---

<sup>174</sup> On compte entre 30 et 35% de volatils parmi la population enregistrée aux recensements de 1872, 1886, 1896, 1901 et 1906.

### **III UNE MOBILITE EN RELATIONS : RETOURS ET RESEAUX**

Les premiers traitements « en continu » des recensement que j'ai opérés m'ont permis de distinguer deux événements *a priori* indépendants l'un de l'autre, et jouant à des niveaux différents. Ce sont ces phénomènes qui ont servi de fil conducteur à la poursuite de mon travail, dans la mesure où chacun d'eux pouvait potentiellement donner un éclairage au nouveau à l'articulation entre mobilité individuelle et (trans)formation de l'espace.

En effet, d'une part ont été isolés des résidents au comportement *a priori* inhabituel, caractérisés par une résidence intermittente au sein de la rue Wacquez-Lalo. Je me suis alors intéressée aux conditions et aux mécanismes qui étaient susceptibles d'expliquer ces cas atypiques. D'autre part, en contrepoint de ce qui apparaissait comme des comportements individuels, je me suis penchée sur l'existence éventuelle de « réseaux », fondés sur des patronymes identifiés comme « stables », car portés par un nombre relativement important d'individus distincts. La piste que je souhaitais suivre par l'intermédiaire de ces « réseaux » a été guidée par l'idée que l'association pérenne d'un même patronyme et d'individus distincts au cœur de la rue Wacquez-Lalo était le symptôme de l'existence de logiques familiales (biologiques et d'alliance) qui dépassaient le cadre du/de(s) ménage(s), et qui y imprimaient une marque durable, et qui donc avaient contribué à la constitution de cet espace, en manifestant une forme particulière de transmission à l'intérieur de la rue Wacquez-Lalo, et dont je pouvais déjà me demander si les relations qu'elle mettrait en évidence dépasseraient le cadre de la rue Wacquez-Lalo, ou, au contraire le rattacherait à son environnement local.

#### **III.1 Là ou pas là ?**

Pour observer la durée de présence des habitants de la rue Wacquez-Lalo, j'ai effectué un traitement associant l'ensemble des recensements dont je disposais. Incidemment, cette opération m'a conduite à observer une forme de mobilité individuelle tout à fait spécifique.

---

*Recensement, pas recensement, recensement, pas recensement...*

---

En effet, lorsque j'ai étudié la durée de présence des individus rue Wacquez-Lalo, j'ai comptabilisé le nombre de recensements sans vérifier qu'ils étaient bien consécutifs. J'avais juste compté le nombre de fois où un même individu était recensé, sans me préoccuper du fait que celui-ci peut être recensé (une ou plusieurs fois), puis « disparaître » des registres de recensement, et, de nouveau être présent... Ce qui, en plus de rendre encore plus compliquée la correspondance nombre de recensements / années de présence, signifie que le nombre des nouveaux arrivants a en réalité été surestimé. Pourtant, une telle situation étant peu fréquente, le biais est en réalité négligeable. Ce qui ne m'a pas empêchée d'étudier précisément ce phénomène tout à fait particulier : celui des « retours ».

Ainsi, certaines personnes apparaissent sur les recensements de façon épisodique. Plusieurs recensements peuvent même séparer deux mentions successives concernant le même individu. Au total, j'ai repéré une cinquantaine de personnes absentes de la rue pour un recensement au moins. Quantitativement peu nombreux, ces cas témoignent, contrairement aux apparences, d'une résidence durable au cœur de la rue Wacquez-Lalo. Ce phénomène peut sembler marginal, si on compare en particulier le nombre de personnes qu'il concerne à l'ensemble des individus mentionnés rue Wacquez-Lalo (environ 5 %). Toutefois, il existe sur l'ensemble de la période étudiée. Par ailleurs, le faible nombre de cas observés au travers de cette étude touche la question plus « fondamentale » de l'articulation entre cas particulier et cas général.

---

*Cas particuliers et traitement global*

---

En effet, dans la mesure où les choix de résidence impliquent majoritairement des individus qui ne sont pas isolés<sup>175</sup>, la question des conditions de possibilité de ces

---

<sup>175</sup> C'est bien le cas des résidents de la rue Wacquez-Lalo, dont la presque totalité réside avec femme

allers-retours touche l'espace des relations dans lesquels sont insérés les individus concernés. En particulier, les structures familiales dans lesquelles ces personnes sont intégrées, avant et après leur départ de la rue Wacquez-Lalo, restaient à préciser. Jusqu'à présent, j'avais traité les informations individuelles uniquement au travers de critères globaux. J'avais rassemblé les personnes selon leur « qualité », leur âge, ou différents aspects de leur inscription dans la rue Wacquez-Lalo : le fait qu'elles soient nouvelles ou qu'elles soient volatiles. J'avais traité ces données de manière anonyme. Cependant, l'identification de ces retours m'a poussée à ne plus séparer les personnes étudiées des informations disponibles à leur sujet. Ainsi, c'est grâce à la construction de variables globales que des comportements « déviants » ont pu être identifiés, et que leur mise en évidence a orienté mon travail vers de nouvelles pistes. La seule hypothèse à cet égard consiste à considérer que les comportements quantitativement marginaux ont droit au même statut que les autres, et participent tout autant que les phénomènes majoritaires, à l'explication d'un phénomène global.

Dans ce but, j'ai choisi d'isoler de manière précise les personnes dont le comportement migratoire se détachait de la masse de celui des autres : soit un peu plus d'une cinquantaine de personnes, (31 femmes et 22 hommes), réparties sur l'ensemble des recensements étudiés. Ces situations de retour individuel m'ont invitée à approfondir les questions ayant trait aux conditions de résidence touchant ces personnes qui déménagent puis reviennent rue Wacquez-Lalo. A ce titre, les mentions relatives aux relations internes aux ménages m'ont été d'une grande utilité. En effet, pointant souvent du doigt des relations de famille, de parenté, elles font écho au cas de l'Angleterre industrialisée du XX<sup>ème</sup> siècle dont l'observation avait montré l'importance des relations de famille dans l'explication de ce type particulier de mobilité géographique<sup>176</sup>.

---

et/ou enfant(s), voire d'autres personnes, membres ou non de leur parenté.

<sup>176</sup> Ainsi, pour. M. Grieco, « les migrations de retour sont un élément particulièrement intéressant pour examiner la vieille controverse dans la théorie des réseaux sur 'kinship versus friendship'. Il a été montré que les migrants qui retournaient quelque part sollicitaient en première instance leur parenté plutôt que leurs amis - en particulier en ce qui concerne une demande touchant le logement », in *Keeping it in the family*, Tavistock, Londres, 1987

---

### *Une famille pour l'absence ?*

---

Dans le cadre de la rue Wacquez-Lalo, la contribution familiale au retour s'appréhende de manière la plus nette au travers de situations de « précarité », dans le cas d'un veuvage, ou d'une absence de « responsabilité » au moment du départ, les « enfants » qui quittent la rue. Or, ces cas forment un corpus non négligeable parmi les individus qui pratiquent une migration de retour<sup>177</sup>. Ainsi, onze femmes sont mentionnées rue Wacquez-Lalo après une absence, tout en étant, au moment de leur retour, qualifiées de « veuve ». Pour neuf d'entre elles, la référence à leur parentèle lors de leur retour est claire : elles demeurent chez un membre de leur parenté. Par ailleurs, pour la quarantaine d'« enfants » enregistrés sous cette dénomination avant de quitter la rue Wacquez-Lalo, le rôle de la famille « d'origine » apparaît comme prépondérant dans plus de la moitié des retours identifiés, même si parfois, la « qualité » de la personne qui revient au sein de sa famille a changé : celle-ci est passée du statut d'enfant à celui de frère ou de sœur. Et de manière nette, signe d'une insertion forte au sein de sa propre parenté, la qualité d'enfant reste parfois même indépendante de l'âge de la personne concernée : neuf enfants ont plus de 25 ans lors de leur retour. Dans tous ces cas, la logique familiale domine et impose sa marque dans ces trajectoires particulières.

---

### *Un parcours et deux retours*

---

Parmi les individus identifiés, les cas les plus extrêmes concernent des individus qui reviennent deux fois rue Wacquez-Lalo. Dans les deux cas il s'agit d'hommes. Le cas du plus âgé d'entre eux, Désiré Hennebelle, est d'autant plus remarquable que l'observation des recensements le concernant, dont les « disparitions » et retours s'articulent sur une période relativement courte (un retour

---

<sup>177</sup> Dans des régions lointaines, Ian Frazer, « Circulation and the Growth of Urban Employment amongst the To'ambaita, Solomon Islands, in *Circulation and population movement, substance and concept from the Melanesian case*, M. Chapman et R. Prothero (eds), New York (NY), Routledge Keegan and Paul, 1985.

pour le recensement de 1881, une absence lors du recensement de 1886, et une nouvelle mention en 1891), attirent l'attention sur un phénomène d'absence d'un tout autre type. Alors que près de vingt ans séparent les premier et dernier recensements ou apparaît Désiré Hennebelle<sup>178</sup>, celui n'est en réalité mentionné que trois fois rue Wacquez-Lalo : en 1872, en 1881 et 1891.

---

<sup>178</sup> L'orthographe du patronyme change selon les recensements : Ennebel en 1872, puis Hennebelle. Pour des raisons de commodité, je l'ai traité en prenant l'orthographe la plus récente. J'ai fait de même pour tous les noms de famille.



<i>Recensement de</i>	<i>1872</i>	<i>Maison n°</i>	<i>25</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>25</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>		<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>	
<i>Désiré Hennebelle</i>		<i>1819</i>	<i>Chef</i>	<i>Maçon</i>	
<i>Adèle Dallenne</i>		<i>1826</i>	<i>Épouse</i>		
<i>Joséphine Hennebelle</i>		<i>1856</i>	<i>Fille</i>	<i>Fileuse</i>	

<i>Recensement de</i>	<i>1881</i>	<i>Maison n°</i>	<i>30</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>23</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>		<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>	
<i>Désiré Hennebelle</i>		<i>1819</i>	<i>Chef</i>	<i>Maçon</i>	
<i>Catherine veuve Augustin Hennebelle</i>		<i>1815</i>	<i>Sa sœur</i>	<i>Journalière</i>	

<i>Recensement de</i>	<i>1891</i>	<i>Maison n°</i>	<i>28</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>33</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>		<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>	
<i>Désiré Hennebelle</i>		<i>1819</i>	<i>Chef</i>	<i>Rentier</i>	



En termes de cycle de vie, les recensements situent le parcours de Désiré plutôt en fin de carrière. Les migrations de retour qu'il opère ont lieu alors qu'il a dépassé la soixantaine, voire près de soixante-dix ans. Et, si son activité professionnelle peut être envisagée comme une explication à ses déplacements initiaux, la dernière installation de Désiré Hennebelle souligne la fin de son activité professionnelle : en 1891 il est identifié comme « rentier ». En parallèle, la structure du ménage dans laquelle il s'inscrit évolue avec le temps. En 1872 le recensement fait état d'une famille « classique », constituée des deux époux et de leur fille de seize ans. En 1881,

les conditions de vie du ménage dont Désiré Hennebelle est le chef, sont très différentes de celles mentionnées précédemment : il héberge alors sa sœur, de quatre ans son aînée, mentionnée comme journalière bien qu'elle ait atteint l'âge de 66 ans. Enfin, lors du dernier recensement sur lequel il est mentionné, en 1891, Désiré Hennebelle réside seul, figurant alors comme rentier à 72 ans.

Malheureusement, l'adresse, troisième information primordiale contenue dans les recensements, ne m'a pas permis de vérifier où résidait successivement Désiré Hennebelle à l'intérieur de la rue Wacquez-Lalo. Tout d'abord, parce que le recensement de 1872 doit être traité avec la plus grande prudence, tant les variations avec les recensements précédent et suivant sont importantes. Ensuite, parce que le cursus de Désiré est en réalité peu clair. En effet, en 1881, Désiré et sa sœur Catherine partagent le même numéro de maison avec deux autres ménages. Par la suite, en 1891, alors que Désiré a « déménagé » : il est maintenant mentionné au numéro 28. À l'inverse, certains de ses anciens voisins, toujours présents, résident au 30. Qui plus est, alors que la succession des numéros de ménage suggérait en 1881 une véritable proximité, en 1891 deux ménages séparent les deux voisins précédents, ménages successifs dans le recensement de 1881 : Désiré est le trente-troisième ménage, les autres les trente-cinquième et trente-sixième...

Pourtant, l'analyse de ses voisins n'a pas été vaine. En effet, il s'avère, que parmi les voisins de Désiré, une jeune fille effectue, elle aussi sur la même période un aller-retour, comme le décrivent les recensements suivants :



*Récapitulation de 1881* *Maison n° 30* *Ménage n° 22*

<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Henri Dekorte</i>	<i>1832</i>	<i>Chef</i>	<i>Journalier</i>
<i>Christine Vancoppenolle</i>	<i>1823</i>	<i>Femme</i>	<i>Journalière</i>
<i>Alphonsine Dekorte</i>	<i>1862</i>	<i>Fille</i>	<i>Repasseuse</i>
<i>Edouard Vancoppenolle</i>	<i>1830</i>	<i>Beau-frère</i>	<i>Menuisier</i>

*Récapitulation de 1886* *Maison n° 30 bis* *Ménage n° 34*

<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Henri Dekorte</i>	<i>1832</i>	<i>Chef</i>	<i>Ouvrier de ferme</i>
<i>Christine Vancoppenolle</i>	<i>1823</i>	<i>Femme</i>	<i>Cabaretière</i>
<i>Edouard Vancoppenolle</i>	<i>1830</i>	<i>Beau-frère</i>	<i>Menuisier</i>

*Récapitulation de 1891* *Maison n° 30* *Ménage n° 35*

<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Christine Vancoppenolle veuve Dekorte</i>	<i>1823</i>	<i>Chef</i>	<i>Cabaretière</i>
<i>Narcisse Beaujeu</i>	<i>1854</i>	<i>Ouvrier</i>	<i>Pensionnaire</i>
<i>Edouard Baillon</i>	<i>1865</i>	<i>Plombier</i>	<i>Pensionnaire</i>

Recensement de 1891<sup>179</sup>

Maison n° 30

Ménage n° 36

Prénom & nom

Né(e) en Qualité

Profession

Victor Mullié

1859 Chef

Garçon brasseur

Alphonsine Dekorte

1862 Femme



La suite de ces ménages fait référence aux différents membres du ménage dont Henri Dekorte le chef est « remplacé » par sa veuve, Christine Dekorte. Elle montre aussi qu'installée rue Wacquez-Lalo depuis 1872, Alphonsine quitte le domicile de ses parents, puis retourne s'installer dans leur maison, après le décès de son père, lorsque sa mère se retrouve veuve.

Ainsi, les deux ménages précédents offrent l'image de trajectoires individuelles et professionnelles déjà largement entamées : Désiré Hennebelle est en fin de carrière, Henri Dekorte, le père d'Alphonsine meurt au cours de la période observée. Autre point commun, ces trajectoires prennent place à l'intérieur d'une parenté relativement étroite, peu voire pas d'enfants, des célibataires ou veuves. Par contraste, les trajectoires de certains enfants Rostin, prennent forme dans sur un laps de temps beaucoup plus long, et s'articulent au sein d'une structure familiale plus solide et plus implantée rue Wacquez-Lalo. Le premier recensement sur lequel sont mentionnés, Sylvie, née en 1845, Marie née en 1851 et Louis(-II) Rostin, né en 1855, est celui de 1866. Les autres membre de la fratrie, ainsi que leurs parents habitent au numéro 10 de la rue Traversière. A la même adresse, réside également un autre ménage, plus jeune et moins grand.

---

<sup>179</sup> En réalité, le recensement de 1881 fait déjà mention de ce nouveau couple, mais dans l'avenue Lelièvre, rue contiguë à la rue Wacquez-Lalo, date à laquelle Alphonsine est mentionnée comme repasseuse. Le recensement de 1886 permet quant à lui d'observer que les deux conjoints sont belges.



<i>Recensement de</i>	<i>1866</i>	<i>Maison n°</i>	<i>10</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>11</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>		
<i>Louis(-I) Rostin</i>	<i>1818</i>	<i>Chef</i>	<i>Tonnelier</i>		
<i>Julie Wallon</i>	<i>1818</i>	<i>Femme</i>			
<i>Sylvie Rostin</i>	<i>1845</i>	<i>Fille</i>	<i>Fileuse</i>		
<i>Joséphine Rostin</i>	<i>1847</i>	<i>Fille</i>	<i>Fileuse</i>		
<i>Héloïse Rostin</i>	<i>1849</i>	<i>Fille</i>	<i>Fileuse</i>		
<i>Marie Rostin</i>	<i>1851</i>	<i>Fille</i>	<i>Fileuse</i>		
<i>Henriette Rostin</i>	<i>1853</i>	<i>Fille</i>			
<i>Louis(-II) Rostin</i>	<i>1855</i>	<i>Fils</i>			
<i>Emile(-I) Rostin</i>	<i>1858</i>	<i>Fils</i>			
<i>Flore Rostin</i>	<i>1861</i>	<i>Fille</i>			



Mais, contrairement à leurs voisins, qui ne sont plus recensés rue Wacquez-Lalo, les Rostin y restent durablement. A part deux sœurs (Joséphine et Henriette) tous les membres du ménage Rostin sont caractérisés par une durée de présence dans la rue Wacquez-Lalo très élevée. Au moins trois recensements pour le minimum, et treize recensements pour le maximum, soit pour l'ensemble de la famille une moyenne de cinq recensements. Au fil des recensements certains membres disparaissent... En 1872, le ménage Rostin, vit maintenant seul dans sa maison, tandis que les filles les plus âgées ont quitté le domicile de leurs parents. Ne restent que les plus jeunes : trois filles et deux garçons. En 1876 ne demeurent encore au domicile parental que les trois petits, dont Louis(-II) est maintenant l'aîné. Pour la première fois, une mention professionnelle, qu'il conservera jusqu'à la fin de ses jours, est accolée à son prénom.



<i>Récensement de 1876</i>	<i>Maison n° 8</i>		<i>Ménage n° 8</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Louis(-I) Rostin</i>	<i>1818</i>	<i>Chef</i>	<i>Tonnelier</i>
<i>Julie Wallon</i>	<i>1818</i>	<i>Femme</i>	
<i>Louis(-II) Rostin</i>	<i>1855</i>	<i>Fils</i>	<i>Menuisier</i>
<i>Emile(-I) Rostin</i>	<i>1858</i>	<i>Fils</i>	<i>Serrurier</i>
<i>Flore Rostin</i>	<i>1861</i>	<i>Fille</i>	<i>Couturière</i>



A cette date, Sylvie, la sœur aînée, est de nouveau mentionnée. Revenue avec la qualité de « chef » en 1876, elle oscille par la suite entre les statuts de « chef » ou d'« enfant ». Pourtant, elle réside toujours dans la même maison, au numéro 8, et toujours en compagnie de ses parents.



<i>Recensement de</i>	<i>1876</i>	<i>Maison n° 8</i>		<i>Ménage n° 9</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>	
<i>Sylvie Boet veuve Rostin</i>	<i>1845</i>	<i>Chef</i>	<i>Fileuse</i>	
<i>Jules(-I) Boet</i>	<i>1869</i>	<i>Fils</i>		



<i>Julie Boet</i>	<i>1873</i>	<i>Fille</i>	
-------------------	-------------	--------------	--

En 1881, Louis(-II) disparaît du recensement, tandis que Sylvie, veuve et accompagnée de ses deux enfants, s'agrège au ménage de ses parents, changeant ainsi de qualité, mais résidant toujours sous le même toit et en compagnie des mêmes parents.

<i>Recensement de</i>	<i>1881</i>	<i>Maison n° 8</i>		<i>Ménage n° 8</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>	
<i>Louis(-I) Rostin</i>	<i>1818</i>	<i>Chef</i>	<i>Tonnelier</i>	
<i>Julie Wallon</i>	<i>1818</i>	<i>Femme</i>		
<i>Emile(-I) Rostin</i>	<i>1858</i>	<i>Fils</i>	<i>Mécanicien</i>	
<i>Flore</i>	<i>1861</i>	<i>Fille</i>	<i>Ouvrière de filature</i>	
<i>Sylvie Boet-Rostin veuve</i>	<i>1845</i>	<i>Fille</i>	<i>Ouvrière de filature</i>	
<i>Jules(-I) Boet</i>	<i>1869</i>	<i>Petit fils</i>	<i>Journalier</i>	
<i>Julie Boet</i>	<i>1873</i>	<i>Petite fille</i>		



De nouveau présent en 1886, Louis(-II) s'est entre-temps marié, et forme un ménage distinct de celui de ses parents, résidant à quelques maisons de sa mère et de sa sœur Sylvie, qui toutes les deux veuves maintenant, forment, à la même adresse des ménages distincts.



<i>Récensement de 1886</i>	<i>Maison n° 8</i>		<i>Ménage n° 8</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Julie Wallon veuve Rostin</i>	<i>1818</i>	<i>Chef</i>	<i>Ménagère</i>
<i>Emile(-I) Rostin</i>	<i>1858</i>	<i>Fils</i>	<i>Marchand de sable</i>
<i>Flore</i>	<i>1861</i>	<i>Sœur</i>	

<i>Récensement de 1886</i>	<i>Maison n° 8</i>		<i>Ménage n° 9</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Sylvie Rostin veuve Boet</i>	<i>1845</i>	<i>Chef</i>	<i>Épicière</i>
<i>Jules(-I) Boet</i>	<i>1869</i>	<i>Fils</i>	<i>Charretier</i>
<i>Julie Boet</i>	<i>1873</i>	<i>Fille</i>	

<i>Recensement de</i>	1886	<i>Maison n°</i>	20	<i>Ménage n°</i>	28
<i>Prénom &amp; nom</i>		<i>Né(e) en</i>		<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Louis(-II) Rostin</i>		1855		<i>Chef</i>	<i>Menuisier</i>



<i>Marie Thibaut</i> <sup>180</sup>	1858	<i>Épouse</i>	<i>Journalière</i>
<i>Louis(-III) Rostin</i>	1877	<i>Fils</i>	

Puis Louis(-II), sa femme et leur fils semblent quitter définitivement la rue Wacquez-Lalo, qu'une partie de la famille de celui-ci continue à y résider... Pourtant, près de trente-cinq ans plus tard, Louis(-II) est de nouveau mentionné rue Wacquez-



Lalo. Ainsi, il y demeure entre 1921 et 1936, en compagnie d'une partie de sa fratrie

<i>Recensement de</i>	1921	<i>Maison n°</i>	8	<i>Ménage n°</i>	17
<i>Prénom &amp; nom</i>		<i>Né(e) en</i>		<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Emile(-I) Rostin</i>		1858		<i>Chef</i>	
<i>Louis(II) Rostin</i>		1855		<i>Frère</i>	

Ainsi, alors que pour Louis(-II), l'émancipation et le départ de chez ses parents renvoyaient à un choix matrimonial, son retour est marqué par son veuvage. S'il



quitte la maison de ses parents comme « enfant », il revient une première fois comme « chef », puis comme « frère » la seconde. Il acquiert alors de nouveau la qualité de « chef » à la « disparition » d'Emile(-I), son frère. Marie, leur sœur, née en 1851, « disparue » de la rue Wacquez-Lalo depuis le recensement de 1872, et recensée en

<sup>180</sup> La famille de Marie Thibaut, l'épouse de Louis(-II) sera étudiée en détail dans la suite de mon travail, en particulier parce que cette dernière est mentionnée au domicile de ses parents, rue Wacquez-Lalo, entre 1866 et 1881 comme « enfant ».

tant que telle, les rejoint en 1926. Ils cohabitent tous les trois en 1931. 1936, est le dernier recensement où des Rostin sont encore présents rue Wacquez-Lalo.



<i>Récapitulation de</i> 1936	<i>Maison n°</i> 8	<i>Ménage n°</i> 17	
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Louis(II) Rostin</i>	<i>1855</i>	<i>Chef</i>	
<i>Marie Rostin</i>	<i>1851</i>	<i>Frère</i>	



Ici, donc différents membres de la famille Rostin activent des liens de parenté, qu'une longue absence aurait pu faire considérer comme rompus. Parallèlement, la « qualité » associée à chaque résident souligne l'impact de la position relative de chacun à l'intérieur de sa parenté.

---

### *Une « qualité » relative*

---

Ainsi, les deux enfants de Sylvie, Jules(-I) et Julie Boet, sont tantôt considérés comme « petit-fils » et « petite-fille » lorsque leur mère a la qualité d'« enfant », tantôt comme « fils » et « fille ». Après le décès de son père, alors que Sylvie partage la même adresse que sa mère devenue « chef », elle retrouve une certaine forme d'autonomie sous la mention « chef ». Ce changement est dû à l'évolution de la composition démographique des ménages dans lequel vivent les deux femmes. *A contrario*, ce n'est pas un changement de leurs situations économiques respectives, qui lierait alors la position de chef à l'origine des ressources du ménage, et donc à l'exercice d'une activité professionnelle, qui préside à ces changements de « qualité ». En filigrane de la disparition de Louis(-I) et Emile Rostin, c'est donc bien une figure

masculine qui s'impose comme « chef » au sein du ménage. Figure qui demeure, indépendamment de l'exercice d'une activité professionnelle<sup>181</sup>. Dans le prolongement de cette situation, un ménage constitué exclusivement de femmes, ne permet pas une reconnaissance aussi systématique de la qualité de « chef ». Qu'il s'agisse du critère de l'âge ou de l'activité professionnelle, aucun des deux ne semble l'emporter. Ainsi, pour le ménage Rostin, la situation reste à l'identique en 1891, après le départ du fils de Sylvie (trop jeune pour exercer une profession), la fille et la mère résidant à la même adresse, chacune dans un ménage différent, et ayant toutes les deux la qualité de « chef ». Ainsi, alors que la qualité de « chef » échoit à Sylvie Rostin et à sa mère au moment du décès de leur père et mari, leur situation est en réalité peu comparable. Se pose alors la question de l'impact économique de ce décès sur ce qui constituait au préalable un ménage unique, la mère offrant maintenant le logement tandis que la fille fournit les biens de consommation (grâce aux revenus tirés de sa profession).

Mettant au cœur des relations familiales l'hébergement ou la cohabitation, ces différentes situations ne permettent pas de définir clairement du sens de circulation des ressources à l'intérieur de ces familles (ainsi que des modalités de la réciprocité issue de la résidence « offerte »). D'autant plus que les registres professionnels dans lesquels s'inscrivent les Hennebelle, les Dekorte ou les Rostin rue Wacquez-Lalo ne présentent que peu de ressemblances. . Pourtant, comme le montrent de manière marquée et sous des aspects variés, les aller-retours entre « l'extérieur » et la rue Wacquez-Lalo effectués par certains de leurs membres mettent en commun le poids de leurs relations familiales.

A l'inverse, dans les différents cas évoqués plus haut, le retour vers la rue se matérialise véritablement sous la forme d'un « regroupement familial ». Entraide et soutien dépendent des trajectoires relatives de chacun à l'intérieur et à l'extérieur de la famille, et s'articulent les uns avec les autres. Désiré Hennebelle qui est d'abord recensé dans une famille nucléaire, héberge sa sœur en fin de vie, formant alors une

---

<sup>181</sup> Ainsi, comme on l'avait observé plus haut, Christine Vancoppenolle ne devient chef de ménage qu'à la mort de son mari, alors que le précédent changement respectif des professions des époux (de journalier à ouvrier de ferme et de journalière à cabaretière), n'avait entraîné aucune modification de la dénomination des conjoints à l'intérieur du ménage. L'époux tant qu'il est présent est le chef. C'est aussi sans doute ce qui explique qu'en 1891, le couple constitué par la fille et le gendre de Christine et

famille « complexe ». De même, la relative autonomie professionnelle de Christine Vancoppenolle souligne en contrepoint la dimension affective qui se manifeste dans le fait que sa propre fille déménage de la rue voisine pour vivre auprès d'elle lorsque meurt leur père et mari. Pour sa part, la famille Rostin cumule des situations similaires au gré des parcours des enfants et des parents. Une famille nucléaire est recensée en début de période, puis des familles « complexes »<sup>182</sup> sont dénombrées, alors qu'elles sont composées des mêmes personnes, dont seuls l'âge ou le statut ont évolué.

Ainsi, les cycles de vie des uns et des autres contribuent à l'existence de familles nucléaires ou complexes, tout en réunissant les mêmes membres. En prenant un certain nombre d'individus unis par des liens de parenté simples (parent-enfant, frère-sœur) des configurations multiples et variables dans le temps en fonction du cursus des uns et des autres (départ, mariage, veuvage, naissance d'enfants, décès...) sont envisageables. Ainsi, quasiment par transposition, alors que j'avais observé que, rue Wacquez-Lalo, cohabitaient et voisinaient des individus dont les perspectives en termes d'inscription dans l'espace étaient très variables, il en est fait de même pour les familles dont les membres font des aller-retours rue Wacquez-Lalo<sup>183</sup>. En effet, différentes temporalités individuelles prennent forme dans la cohabitation simultanée de personnes dont les cycles de vie leur ouvrent en réalité des perspectives très variées.

---

### *Temps de résidence et qualité*

---

Finalement, la prise en compte des différentes temporalités dans lesquelles s'inscrivent les trajectoires de chacun ainsi que leur évolution conjointe souligne la

---

résidant à la même adresse qu'elle, soit considéré comme une entité autonome.

<sup>182</sup> Le cas des Dekorte-Vancoppenolle met l'accent ici sur l'ambiguïté de cette appellation, puisqu'en 1891 les ménages constitués d'une part par la mère, qui loge des pensionnaires, et d'autre part par la fille et son époux, sont traités dans le recensement comme deux ménages indépendants, dont le seul point commun est l'adresse.

<sup>183</sup> La notion de ménage est difficile à utiliser ici, les aller-retours mettant plutôt en évidence l'existence des ménages successifs. On parlera donc maintenant de famille, puisque pour l'instant au moins, ce sont des relations de parenté qui ont été mises au jour au travers de la mobilité particulière des individus observés.

difficulté qu'il y a à construire une définition « absolue » des rapports de ces individus entre eux. En effet, alors que par définition les liens biologiques d'un individu sont fixes d'une extrémité de son cycle de vie à l'autre des gens, au contraire, les mentions de « qualité » mises en avant dans les recensements témoignent de la fluidité des relations familiales : aide, soutien, hébergement (ou cohabitation ?) par exemple. Relations qui ne sont pas inscrites dans des liens biologiques et peuvent s'avérer être sélectives et évolutives. Pourtant, la combinaison entre les différents éléments susceptibles de contribuer à la définition d'une qualité précise, le sexe, l'âge ou l'exercice d'une profession n'est pas toujours suffisante pour distinguer les membres d'un même ménage.

Ainsi, pour reprendre le cas des Rostin, la situation du recensement de 1921 reste, si on la considère de façon isolée une énigme. Louis(-II) est seulement « frère », alors qu'Emile(-I), qui est le plus jeune, a la qualité de « chef » alors qu'ils résident tous les deux à la même adresse. Plus tard, Louis devient « chef » qu'après la disparition d'Emile(-I). Pour comprendre cette situation il faut considérer les trajectoires des deux frères conjointement. La distinction est nette et l'explication devient claire. En effet, si les deux frères résident ensemble dans l'ancienne maison de leurs parents, Emile(-I) n'a jamais quitté la rue Wacquez-Lalo depuis le premier recensement sur lequel il est mentionné, tandis que Louis(-II) en est en 1921 à son deuxième retour. Ainsi, l'intégration d'un facteur temporel s'avère primordiale. Malencontreusement, la construction d'une définition retraçant de manière absolue, les rapports évolutifs entre des individus dont les cycles de vie sont imbriqués les uns dans les autres, voire s'organisent autour d'un même espace reste difficile.

Dans le cas particulier de ces dynamiques individuelles dépendantes qui s'articulent autour les unes des autres, les définitions « classiques »<sup>184</sup> des ménages ne m'ont été d'aucune utilité. Dans un cadre un peu similaire à celui de la rue Wacquez-Lalo, mais sur une période plus récente, pour cerner de façon exhaustive l'ensemble des liens de parenté qui unissent les habitants d'un village à une date donnée Bruno Duriez et Marc Fourdrignier ont procédé à la définition d'une « unité familiale »<sup>185</sup>.

---

<sup>184</sup> On pense en particulier aux définitions données par Peter Laslett, « La famille et le ménage : approches historiques », *Annales ESC*, 4-5, 1972.

<sup>185</sup> Une « unité familiale » est définie selon les membres qui la composent. Il peut s'agir d'un couple

Bien que leur travail s'articule selon un axe temporel long, la création de ces « unités » ne m'a pas permis de résoudre la difficulté liée à la succession de configurations familiales associant les mêmes individus dans un « ordre » différent (traduit par la qualité). Heureusement cependant, alors que les cas Hennebelle et Rostin faisaient référence à plusieurs retours, les autres cas que j'ai identifiés sont plus simples. Ils confirment néanmoins l'importance des relations familiales et la difficulté à les définir sous une forme dynamique, surtout lorsque la position même des individus est difficile à saisir.

En effet, une fois encore la « qualité » des ces migrants particuliers rend compte du processus qui explique leur retour rue Wacquez-Lalo. Ainsi, parmi les cinquante personnes qui s'absentent une seule fois dans leur parcours de vie de la rue Wacquez-Lalo, dix-neuf reviennent avec la qualité d'« enfant », dont seulement huit enfants qui ont moins de 20 ans, et pour lesquels on peut considérer que la migration est « subie ». À l'inverse, pour les plus âgés cette image d'« enfant » renvoie parfois à une réalité complexe, voire contradictoire à ce que laisse supposer l'âge des personnes concernées, ce qu'illustre le cas d'Elisa Cardon.

---

### *Une fratrie centripète ?*

---

Bien que mentionnée sur huit recensements au total, Elisa Cardon n'est pas recensée rue Wacquez-Lalo en 1881 et 1886. Née en 1852, elle y demeurerait depuis 1866 en compagnie de ses parents et frère et sœurs.

---

sans enfant, d'un couple avec enfants de moins de 25 ans, d'un adulte vivant seul, d'un adulte vivant avec d'autres adultes que ses père et mère, ou d'un adulte de plus de 25 ans vivant avec ses parents. Bruno Duriez, Marc Fourdignier, Centre d'Analyse des mouvements sociaux et des modes de Vie, Conseil Régional Nord Pas-de-Calais, *Liens de parenté et réseaux de relations dans un village péri-urbain. Ennevelin de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle à nos jours*, CLERSE, CRAM, 1985.



<i>Récapensement de</i> 1866	<i>Maison n° 20</i>		<i>Ménage n° 26</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Eugène(-I) Cardon</i>	1816	<i>Chef</i>	<i>Menuisier</i>
<i>Elisa Dhainaut</i>	1816	<i>Femme</i>	
<i>Eugène(-I) Cardon</i>	1838	<i>Fils</i>	<i>Menuisier</i>
<i>Marie Cardon</i>	1842	<i>Fille</i>	<i>Journalière</i>
<i>Anais Cardon</i>	1845	<i>Fille</i>	<i>Couturière</i>
<i>Alfred Cardon</i>	1848	<i>Fils</i>	
<i>Elisa Cardon</i>	1852	<i>Fille</i>	



En 1881 et 1886, seule reste une partie de la famille.



<i>Récapensement de</i> 1881	<i>Maison n°</i> 18		<i>Ménage n°</i> 16
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Elisa Dhainaut veuve Cardon</i>	1813	<i>Chef</i>	<i>Ménagère</i>
<i>Eugène(-II) Cardon</i>	1838	<i>Fils</i>	<i>Menuisier</i>
<i>Anaïs Cardon</i>	1845	<i>Fille</i>	<i>Couturière</i>
<i>Alfred Cardon</i>	1848	<i>Fils</i>	<i>Menuisier</i>

<i>Récapensement de</i> 1886	<i>Maison n°</i> 18		<i>Ménage n°</i> 26
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Elisa Dhainaut veuve Cardon</i>	1813	<i>Chef</i>	<i>Ménagère</i>
<i>Eugène(-II) Cardon</i>	1838	<i>Fils</i>	<i>Menuisier</i>
<i>Anaïs Cardon</i>	1845	<i>Fille</i>	<i>Couturière</i>



Avant son départ, Elisa était une « enfant ». Quand elle revient, en 1891, elle a le statut de « sœur ». La question de sa vie matrimoniale entre les deux périodes reste entière. S'est-elle mariée ? A-t-elle eu des enfants ? L'analyse des recensements ne donne aucune indication sur les relations d'alliance qu'aurait pu nouer Elisa.



<i>Recensement de</i>	<i>1891</i>	<i>Maison n°</i>	<i>18</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>24</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>		
<i>Elisa Dhainaut veuve Cardon</i>	<i>1813</i>	<i>Chef</i>	<i>Rentière</i>		
<i>Eugène(-II) Cardon</i>	<i>1838</i>	<i>Enfant</i>	<i>Menuisier</i>		
<i>Anais Cardon</i>	<i>1845</i>	<i>Enfant</i>			
<i>Elisa Cardon</i>	<i>1852</i>	<i>Enfant</i>	<i>Couturière</i>		



C'est la disparition de sa mère lors du recensement suivant qui fait changer Eugène(-II) de statut, et qui définit l'ultime structure liant les Cardon. Pourtant, la situation professionnelle d'Eugène(-II) (il est mentionné comme menuisier sur tous les recensements), semblait, même avant le décès de sa mère, susceptible de lui conférer une certaine autonomie et une certaine responsabilité au sein de son ménage. Autonomie et responsabilité qui apparaissent comme considérablement réduites par l'appellation « enfant »...



<i>Récapensement de</i> 1896	<i>Maison n°</i> 24 bis	<i>Ménage n°</i> 29	
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Eugène(-II) Cardon</i>	1838	<i>Chef</i>	<i>Menuisier</i>
<i>Anaïs Cardon</i>	1845	<i>Sœur</i>	<i>Ménagère</i>
<i>Elisa Cardon</i>	1852	<i>Sœur</i>	<i>Couturière</i>

[...]

<i>Récapensement de</i> 1911	<i>Maison n°</i> 24	<i>Ménage n°</i> 26	
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Eugène(-II) Cardon</i>	1838	<i>Chef</i>	<i>Menuisier</i>
<i>Elisa Cardon</i>	1852	<i>Sœur</i>	<i>Journalière</i>



Pour leur part, la trajectoire d'Anaïs et son exceptionnelle sédentarité mettent en avant la force des liens fraternels, qui unissent une partie des enfants d'Eugène(-I) Cardon et Elisa Dhainaut. En effet, Anaïs, tout comme son frère Eugène(-II) ne quittent pas le domicile familial. Née en 1845, elle y est recensée jusqu'en 1906 sans interruption. Et en ce qui la concerne, c'est son activité professionnelle qui permet de mettre en avant l'importance des relations familiales nouées au sein de la fratrie Cardon. Si Anaïs réside pendant au moins soixante ans rue Wacquez-Lalo, elle n'exerce une activité professionnelle que jusqu'à un peu moins de cinquante ans. Mentionnée comme couturière jusqu'en 1886, puis comme ménagère à partir de 1896, aucune profession ne la qualifie plus à partir de 1891, au contraire de sa sœur. Se posent alors les questions de savoir comment elle subvient à ses besoins, et donc de son degré de dépendance par rapport aux autres membres de sa famille (d'« enfant »

de 1866 à 1891, elle devient « sœur » entre 1896 et 1906). Ici se superposent aux relations mises en œuvre à l'intérieur de la fratrie, la situation professionnelle de ces résidents. En fait, certains membres de la famille contribuent plus que d'autres aux ressources de la famille. Ainsi, le fait qu'Anaïs quitte sa profession alors qu'elle est toujours célibataire peut être lu comme un indice de l'aisance relative de la famille Cardon, aisance assurée par les revenus d'Eugène(-II) qui exerce la profession de menuisier, et favorisée par le fait que les trois enfants occupent l'ancien domicile de leurs parents.

Ces parcours individuels, intégrés dans une logique familiale, renvoient avec force l'image de l'importance des liens de parenté dans les mouvements migratoires. La fratrie semble, lorsque les liens d'alliance font défaut, avoir une force centripète dans des migrations de fin de vie. Il semble par ailleurs que le décès des parents - en tout cas du dernier survivant - ne puisse pas être identifié comme le signe d'une rupture entre les enfants (par disparition du « plus petit dénominateur commun »). Au contraire, les membres de la fratrie restent en fait la dernière ressource possible de ces frère(s) et sœur(s), surtout lorsque eux mêmes n'ont pas (ou plus) de conjoint. Ces derniers exemples soulignent les forces familiales qui sont mises en œuvre dans ces migrations épisodiques. Ils permettent non seulement de dépasser la dimension individuelle et de l'intégrer dans des relations familiales en liant plusieurs temporalités, individuelles et familiales. Ils donnent aussi à la notion de « profondeur chronologique » une acception plus large, puisque associée simultanément aux différents membres d'une même famille et à un espace de résidence unique et durable, support matériel non négligeable dans la mise en œuvre de ces liens de parenté.

A ce titre, le cas de Joséphine(-I) Mullet<sup>186</sup> est particulièrement instructif. En effet, de manière en quelque sorte paradoxale, alors que les données du recensement concernant son ménage sont à traiter avec prudence, son cas s'intègre en réalité dans

---

<sup>186</sup> Par la suite, une observation détaillée des actes d'état-civil de Loos m'a incitée à prendre au sérieux l'histoire de cette famille. En effet, tout d'abord Joséphine(-I) Mullet, née en 1824 à Loos, fait partie d'une des familles les plus implantées dans la commune (cf. *infra*). Ensuite, une partie de ses petits-enfants est née à Loos. Ce qui m'a permis d'identifier à l'intérieur de cette généalogie, cinq générations de lossois.

des relations familiales de grande ampleur, qui s'inscrivent de manière exceptionnellement durable au sein de la rue Wacquez-Lalo.

---

*De plus en plus longtemps rue Wacquez-Lalo*

---

En 1866 et 1872 le ménage constitué par Gaspard(-I) Monpays, Joséphine(-I) Mullet et leur progéniture est recensé rue Traversière.



<i>Récapensement de</i> 1866	<i>Maison n°</i> 6		<i>Ménage n°</i> 7
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Gaspard(-I) Monpays</i>	1824	<i>Chef</i>	<i>Serrurier fossoyeur</i>
<i>Joséphine(-I) Mullet</i>	1824	<i>Femme</i>	
<i>Marie Monpays</i>	1843	<i>Fille</i>	
<i>Charles Monpays</i>	1855		
<i>Gaspard(-II) Monpays</i>	1857		
<i>Louis Monpays</i>	1863		

<i>Récapensement de</i> 1872	<i>Maison n°</i> 3		<i>Ménage n°</i> 3
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Gaspard(-I) Monpays</i>	1824	<i>Chef</i>	<i>Serrurier</i>
<i>Joséphine(-I) Mullet</i>	1824	<i>Femme</i>	
<i>Marie Monpays</i>	1843	<i>Fille</i>	<i>Repasseuse</i>
<i>Charles Monpays</i>	1855		<i>Serrurier</i>
<i>Gaspard(-II) Monpays</i>	1857		<i>Jardinier</i>
<i>Louis Monpays</i>	1863		



Puis, près de trente ans plus tard, en 1901, des résidents portant le(s) même(s) nom(s) de famille, les mêmes prénoms, et nés aux mêmes dates apparaissent de nouveau, une partie d'entre eux en tout cas...

Prénom &amp; nom

Né(e) en Qualité

Profession



Joséphine(-I) Mullet veuve Monpays

1824

Chef

Marie Monpays

1843

Enfant

Couturière

En fait, la mise en perspective de ces trois recensements, et surtout des deux deniers pose problème. En particulier à cause du temps qui s'est écoulé, et qui suppose une absence de la rue Wacquez-Lalo pendant près de trente ans. D'autant,



que comme je l'ai déjà évoqué et malgré une apparente cohérence des transcriptions faites ici, les recensements ne sont pas des documents fixes sur l'ensemble de la période. Ainsi, non seulement les variations d'orthographe des patronymes peuvent être de taille pour les patronymes, mais peuvent aussi concerner les prénoms. En effet, ceux-ci peuvent être portés par plusieurs membres d'une famille ou être utilisés dans des ordres différents. Pour clairement identifier à qui appartient un nom et un prénom, il faut pouvoir identifier clairement la date de naissance de chacun des résidents afin de distinguer ces derniers. Or, pour les recensements de 1866 et 1872, ce n'est pas la date de naissance qui est donnée, mais l'âge de la personne recensée. J'ai donc reconstruit les années de naissance des résidents à l'aide de ces informations. Au contraire, à partir de la fin du XIXème siècle, l'année de naissance sont mentionnées explicitement. Ici, dans le cas des ménages au sein desquels réside Joséphine(-I) Mullet, et bien que les informations aient été enregistrées sous des formes distinctes, un faisceau d'indice m'a cependant amenée à conclure qu'il s'agissait bien des mêmes personnes : des patronymes de naissance et d'alliance

identiques, des âges voisins, des positions relatives stables à l'intérieur des ménages successifs.

En outre, bien que mentionné ici de façon allogène (une fois pour six Monpays en 1866), le patronyme Mullet est devenu un élément central de mon enquête. En effet, il est porté sans interruption par des résidents de la rue Wacquez-Lalo d'un bout de la période à l'autre, soit pendant près de cent ans. Il devenait alors nécessaire de vérifier si ce patronyme pouvait rendre compte de l'attache particulièrement forte, qu'aurait eue Joséphine(-I) Mullet pour la rue, et qui s'exprime déjà partiellement dans le délai trentenaire qui sépare les deux temps de sa résidence rue Wacquez-Lalo. Il fallait pour cela que je sois sûre que ces homonymes n'étaient pas de simples voisins...

Si tel était le cas, alors, ce retour mettrait, de manière encore plus forte que les précédents, l'accent sur des phénomènes de mobilité très particuliers. Tout d'abord en liant sur le long terme mobilité et sédentarité individuelles, et liant la mobilité des uns à la sédentarité des autres<sup>187</sup>. Ensuite en insistant sur le rôle des relations familiales dans les phénomènes migratoires : qu'il s'agisse de considérer la force centripète qui s'exerce à l'intérieur d'une fratrie ou à l'égard des ascendants, ou plus généralement la dynamique des relations dans des configurations multiples, engendrées par la diversité des liens d'alliance et de sang<sup>188</sup>. Enfin, en mettant en avant la double perspective, géographique et temporelle, au sein de laquelle se mettent en œuvre ces relations.

Avant même de procéder à une vérification systématique des liens de parenté dont la trajectoire de Joséphine(-I) Mullet de manière particulièrement saillante, mais aussi les cas précédents de façon moins phénoménale, laissaient supposer la prégnance, je savais que démêler cet écheveau nécessiterait un gros investissement, ne serait-ce qu'à cause du temps nécessaire à la collecte et au dépouillement des données. C'est pourquoi, avant de me lancer sur cette piste, j'ai d'abord cherché au

---

<sup>187</sup> Strictement, pour définir un « aller-retour » rue Wacquez-Lalo il suffit de deux recensements, espacés d'au moins un recensement. Une personne qui se serait absentée pourrait très bien n'avoir été recensée que deux fois. En fait, en moyenne, les personnes qui quittent la rue Wacquez-Lalo et qui y reviennent y sont mentionnées pendant 3,9 recensements. Elles mêmes sont donc aussi plus de deux fois plus sédentaires que l'ensemble de la population recensée rue Wacquez-Lalo entre 186 et 1954.

<sup>188</sup> Tamara K. Hareven : *Family time and industrial time*, Cambridge University Press, 1982

travers des recensements comment identifier de telles relations de manière plus systématique. Dans cette optique, le patronyme s'est imposé comme le « marqueur » le plus utile, étant donnée la structure des données dont je disposais alors, à savoir les informations contenues dans les recensements.

### **III.2 Qui remplace qui ?**

La saisie des informations portées sur l'ensemble des recensements que j'ai rassemblés m'a permis de mettre en avant l'existence et le maintien rue Wacquez-Lalo de certains patronymes<sup>189</sup> sur une période assez longue.

Le nom de famille Mullet que j'avais « rencontré » en observant que Joséphine(-I) était enregistrée rue Wacquez-Lalo à deux dates éloignées, est enregistré sur tous les recensements sans discontinuer entre 1866 et 1954<sup>190</sup>. Le phénomène n'est pas isolé, d'autres patronymes apparaissent de manière récurrente, mais toutefois sur une durée moins longue. Des Delattre sont recensés pour la première fois en 1876, et leur patronyme reste mentionné sur les recensements jusqu'en 1954. D'autres patronymes sont enregistrés pendant près de cinquante ans : des Behagle sont mentionnés entre 1866 et 1911, des Duponchelle entre 1872 et 1911, des Castel apparaissent depuis 1896 et jusqu'en 1946. Cependant, ces inscriptions patronymiques sur des durées aussi longues peuvent correspondre à des schémas de mobilité, voire de sédentarité, très différents.

---

#### *Patronyme, mobilité & sédentarité*

---

En effet, il n'est pas aberrant de considérer qu'un patronyme, même porté pendant un demi-siècle, ne l'est que par une seule personne, à la longévité exceptionnelle, et/ou installée dès sa plus tendre enfance rue Wacquez-Lalo. A

---

<sup>189</sup> Les patronymes sont couramment utilisés dans l'étude des migrations, ainsi par R. J. Johnston dans « Resistance to migration and the mover/stayer dichotomy », *Geografiska Annaler*, 53(B), 1971. Plus récemment, ils ont même servi à suggérer « une évidente analogie entre le patronyme et un gène qui serait porté par le chromosome Y », in P. Darlu et J. Ruffié, « L'immigration dans les départements français étudiée par la méthode des patronymes », *Population*, mai-juin 1992, n° 3.

<sup>190</sup> Un appel au service des renseignements téléphoniques m'a même indiqué l'existence d'une personne portant ce nom en 1996, soit 130 ans après le début de la constitution de mon « échantillon ».

l'inverse, plusieurs résidents peuvent cohabiter ou se succéder dans l'espace de la rue. Voire les deux aspects peuvent être associés... La famille Rostin illustre fort bien cette combinaison. En effet, les parcours de Louis(-II) et Marie montraient qu'ils contribuaient à la pérennité de l'existence de leur nom de famille rue Wacquez-Lalo en quittant puis revenant dans la rue. Ils sont à mettre en parallèle avec l'extrême sédentarité de leur frère Emile(-I). Ce dernier sert en quelque sorte de relais entre ses propres parents, qui l'ont précédé rue Wacquez-Lalo, et son frère et sa sœur qui lui succéderont dans sa propre maison. De manière moins spectaculaire, des Fruleux résident rue Wacquez-Lalo entre 1866 et 1876 puis de 1891 à 1954, trois intermédiaires assurant le maintien de ce patronyme sur place<sup>191</sup>.

J'ai, comme en génétique, considéré que les individus étudiés pouvaient avoir des caractères dominants et des caractères récessifs. En tenant compte du fait que les individus qui se transmettaient ces patronymes vivaient pour la plupart en couple, j'ai étendu l'étude de cette recherche patronymique, en associant entre eux tous les patronymes regroupés au sein d'un même foyer, pourvu qu'un lien de parenté unisse leurs détenteurs<sup>192</sup>. C'est-à-dire que j'ai considéré que le nom de jeune fille d'une femme mariée ou veuve devait être utilisé au même titre que celui de son mari ou de ses enfants, malgré une fréquence d'une apparition beaucoup moins forte (comme c'était le cas pour les Monpays-Mullet avec un rapport de six pour un). J'ai en quelque sorte identifié le nom du mari et des enfants à un gène dominant et celui de la femme à un gène récessif. J'ai fait par ailleurs l'hypothèse que, dans un espace aussi réduit que la rue Wacquez-Lalo, un nom recensé de manière simultanée à deux adresses distinctes témoignait d'une liaison entre ses porteurs.

Sachant qu'à l'intérieur d'un même foyer cohabitent des personnes portant des patronymes distincts (époux, beaux-parents...), je suis parvenue, en travaillant avec cette variable, et lorsque la durée étudiée était assez longue, à relier des individus dont les patronymes étaient totalement distincts. A partir de ce principe de connexion des patronymes, j'ai réussi à dépasser l'invisibilité du phénomène. Permettant de dépasser une perspective temporelle individuelle, l'usage du

---

<sup>191</sup> Cette famille sera étudiée plus précisément dans la partie III.

<sup>192</sup> J'ai exclu de la construction de mon échantillon, les liens manifestement non familiaux : domestique, logeur, ou une simple dénomination professionnelle.

patronyme, a nécessité un dépouillement relativement fin des informations constituées par les recensements. Pour chaque recensement, il fallait pouvoir identifier l'ensemble des patronymes regroupés dans les différents foyers<sup>193</sup> de la rue, puis faire des « chaînages » pour mettre en relief l'ensemble des présences simultanées identifiées. Ainsi, en travaillant sur des individus aux trajectoires personnelles, aux perspectives temporelles dans l'espace de la rue, et donc aux parcours migratoires très diversifiés, j'ai identifié, grâce à ces liaisons individuelles et familiales, des dynamiques de long terme, portant sur ces « branches ». L'idée était de tenter de souligner les mécanismes de connaissance interpersonnelle qui pourraient justifier de l'arrivée puis de l'installation plus ou moins durable d'individus dans un espace donné. Ainsi, chacune de ces « branches » définit un ensemble d'individus et de ménages caractérisés par une cohabitation simultanée et successive dans la rue Wacquez-Lalo de membres de ménages distincts -définis par des lieux séparés de résidence dans cet espace- et portant le même patronyme, en considérant que ces ménages formaient un relais dans la transmission d'un patronyme dans le temps.

Implicitement, la validité de ces « chaînages » patronymiques repose sur l'hypothèse qu'elle est le témoignage de l'existence de relations humaines concrètes, qui par exemple permettent de comprendre l'installation rue Wacquez-Lalo. Elle peut permettre de reconsidérer des explications renvoyant à des phénomènes économiques, professionnels, historiques. Cette position permet en outre d'identifier des mouvements dont un niveau d'étude plus agrégé serait incapable de rendre compte, car inapte à identifier des conditions concrètes d'installation, passant par l'intermédiaire de réseaux familiaux (patronymiques ici..). En conséquence, l'approche mise en œuvre ici donne une nouvelle réalité à l'espace physique concerné en intégrant une dimension humaine et temporelle qui ne transparaît pas directement dans les recensements.

---

<sup>193</sup> Un foyer est défini dans les recensements par un numéro de famille et un numéro d'adresse, il est donc l'équivalent d'un ménage. Il en découle donc que deux ménages ou foyers peuvent être recensés dans la même maison.

Bien que grossière, cette première approche patronymique se rapproche d'une reconstruction généalogique descendante<sup>194</sup>. Ainsi, parmi l'ensemble des personnes recensées entre 1866 et 1954 plus de 300 sont intégrées dans un ensemble constitué de plus d'une vingtaine de « réseaux patronymiques », dont la durée de maintien varie entre deux et seize recensements. Elles représentent donc près du quart de l'effectif d'origine. Le travail de Bruno Duriez et Marc Fourdignier, qui s'interrogeait sur l'articulation entre appartenance familiale et appartenance locale et entre relations familiales et relations locales dans la commune d'Ennevelin, avait aussi utilisé comme matériau de départ le patronyme. Les auteurs avaient alors fait l'hypothèse que ce dernier était la présupposition d'un lien de parenté. Des reconstitutions généalogiques leur avaient ainsi permis de confirmer, voire de dépasser leurs hypothèses (de nouvelles relations de parenté avaient été mises au jour). Toutefois, ils ont aussi été confrontés à des homonymes (avec des patronymes ayant existé ou existant encore)<sup>195</sup>. Ainsi, cette étape de construction, de chaînage patronymique, ne doit-elle être considérée que comme une étape transitoire dans mon travail. Il s'agira par la suite de préciser les contours de ces groupes et d'en estimer la consistance, en vérifiant l'hypothèse, implicite ici, mais guidée par les cas étudiés plus haut, de l'existence de liens familiaux, inscrits ou dépassant le cadre de la rue, ainsi que leur concordance avec des phénomènes de mobilité résidentielle particuliers<sup>196</sup>.

J'ai essayé de rendre compte dans les représentations graphiques de l'élaboration de ces « chaînages » des dimensions spatiales et temporelles dans lesquelles ils s'inscrivaient. A ce titre, ma construction donne pour chaque ménage observé plusieurs informations : les patronymes identifiés<sup>197</sup>, l'adresse et la date du recensement. Sont inscrits les différents recensements sur lesquels chaque ménage a été mentionné, même si la composition du ménage a évolué entre deux recensements

---

<sup>194</sup> Ainsi, Jean-Paul Burdy observe que, grâce à ce type de construction associée à une durée d'observations proche du siècle (environ quatre générations) on a pu voir « une proportion variable mais qui peut être importante des ménages descendants [qui] restent dans la même rue, dans le même îlot, voire dans le même immeuble ; et l'on retrouve une autre partie des ménages dans les limites du quartier », *"Le Soleil Noir" : un quartier de Saint-Étienne 1840-1940*, Presses Universitaires de Lyon, 1989.

<sup>195</sup> Bruno Duriez, Marc Fourdignier, Centre d'Analyse des mouvements sociaux et des modes de Vie, Conseil Régional Nord Pas-de-Calais, *Liens de parenté et réseaux de relations dans un village péri-urbain. Ennevelin de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle à nos jours*, op. cit.

<sup>196</sup> C'est ce à quoi s'attacheront les parties III et IV de mon travail.

<sup>197</sup> Par convention on notera chaque couple en mentionnant en premier lieu le patronyme de l'époux, - et donc des enfants- suivi par celui de l'épouse. Par ailleurs, ont été exclues des ménages observés les personnes non apparentées au chef.

(par agrégation d'un nouvel arrivant ou disparition d'un de ses membres...). Par convention, et sauf dans le cas où le ménage observé déménage à l'intérieur de la rue, s'il reste plusieurs recensements il est considéré comme résidant toujours à la même adresse (même lorsque celle-ci varie). De plus, un « blanc » entre deux mentions faisant référence à un même ménage indique que l'ensemble des membres de ce ménage a quitté la rue Wacquez-Lalo, puis qu'une partie de ceux-ci est revenue. Il met en évidence les mouvements d'aller-retour, mais ne prend pas en considération les différentes formes des ménages successifs. Par ailleurs, j'ai retracé l'axe de la rue, afin de rendre plus évidentes les proximités des ménages, que celles-ci se manifestent au travers des numéros de maison ou de ménages, même si le tracé de la rue n'est ni linéaire, ni identique des côtés pair et impair.

La constitution des réseaux patronymiques repose sur un fondement commun : à savoir identifier un patronyme permettant de relier entre eux des ménages voisins, et constituer des liens successifs entre les ménages connectés. Pourtant, bien que constitués à partir d'un principe identique, les cas isolés par ces chaînages ont montré des déclinaisons importantes : qu'il s'agisse du moment où ces réseaux patronymiques « naissent », de leur durée de vie, du nombre de ménages concernés (simultanément ou successivement), du rôle des hommes et des femmes, de la composition démographique de ces ménages, de leur durée de présence rue Wacquez-Lalo, des registres professionnels concernés...

### III.2.1. Un siècle de Mullet et consorts

La particularité du réseau Mullet réside dans sa double dimension spatiale et temporelle



# Chainage patronymique & résidence rue Wacquez-Lalo

1866-1954



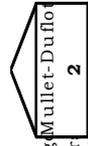
ménage  
adressa° pair  
1866  
rue Wacquez im pairs  
ménage



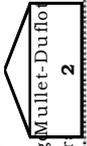
ménage  
adressa° pair  
1872  
rue Wacquez im pairs  
ménage



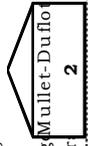
ménage  
adressa° pair  
1876  
rue Wacquez im pairs  
ménage



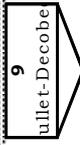
ménage  
adressa° pair  
1881  
rue Wacquez im pairs  
ménage



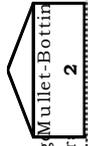
ménage  
adressa° pair  
1886  
rue Wacquez im pairs  
ménage



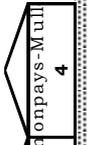
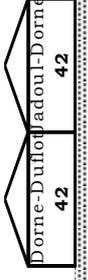
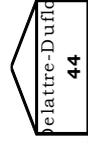
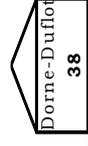
ménage  
adressa° pair  
1891  
rue Wacquez im pairs  
ménage

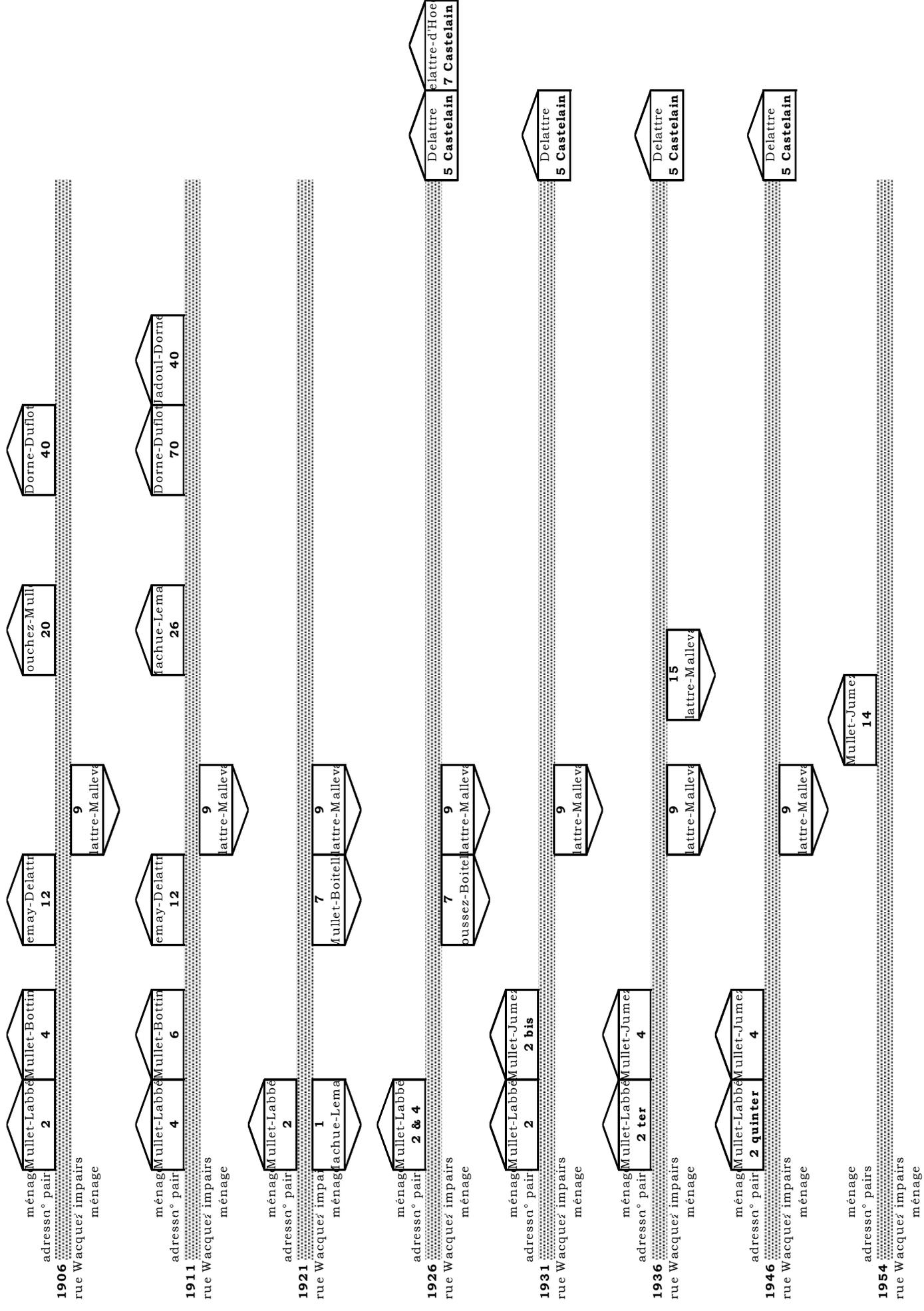


ménage  
adressa° pair  
1896  
rue Wacquez im pairs  
ménage



ménage  
adressa° pair  
1901  
rue Wacquez im pairs  
ménage





Qu'on l'observe horizontalement ou verticalement, et ce chaînage patronymique frappe par son ampleur. D'une part, à tous les recensements plusieurs ménages sont reliés entre eux ; d'autre part, des individus du premier recensement au dernier recensement sont liés entre eux.

Pourtant, cette représentation est assez sommaire et demandera des vérifications. Elle ne précise ni la composition des ménages, ni le nombre de leurs membres, ni leurs relations de parenté. Ainsi, lorsqu'un individu « arrive » rue Wacquez-Lalo en formant un ménage distinct des ménages déjà identifiés, devenant un nouveau maillon du chaînage, il est impossible d'établir son « origine ». Il peut aussi bien être un vrai « nouveau », arrivant du « reste du monde » ; ou au contraire, simplement quelqu'un qui a quitté un ménage préalablement installé rue Wacquez-Lalo pour former son propre ménage, comme je l'avais observé pour les Rostin. Or les deux cas de figures sont à déterminer avec précision. En effet, le second cas confirmerait alors mes premières impressions, celles d'une installation liée à des relations de parenté déjà inscrites dans l'espace de la rue. Pourtant peu visible, ce phénomène est la marque nette de la force centripète de la rue Wacquez-Lalo pour certaines des familles y résidant. Reste alors à vérifier si l'attraction de ces dernières peut aussi expliquer l'installation de résidents qui résideraient auparavant « ailleurs », hors de la rue.

A ce titre, le parcours de Joséphine(-I) Mullet, l'épouse de Gaspard(-I) Monpays, qui, après avoir quitté la rue Wacquez-Lalo pendant trente ans, y revient en fin de vie, m'a servi de fil conducteur sur la piste de la parenté. En même temps, il confirme la nécessité d'entreprendre les vérifications nécessaires afin de déterminer précisément quels sont les liens qui unissent ceux qui, *a priori*, ne sont que de simples voisins. En effet, dès 1866 on identifie à proximité des Mullet-Monpays un ménage dont le chef s'appelle Mullet : les seconds habitent au 4, les premiers au 6. Pourtant, rien ne permet d'indiquer si Benjamin Mullet est parent avec Joséphine(-I) ou simple homonyme.



<i>Recensement de</i> 1866	<i>Maison n° 4</i>		<i>Ménage n° 5</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Benjamin Mullet</i>	1814	<i>Chef</i>	<i>Charpentier</i>
<i>Philippine Duflot</i>	1816	<i>Femme</i>	
<i>Joséphine(-II) Mullet</i>	1841	<i>Fille</i>	<i>Journalière</i>
<i>Pauline Mullet</i>	1843	<i>Fille</i>	<i>Journalière</i>
<i>Anatole(-I) Mullet</i>	1849	<i>Fils</i>	<i>Charpentier</i>
<i>Adeline Mullet</i>	1851	<i>Fille</i>	
<i>Jean-Baptiste Mullet</i>	1853	<i>Fils</i>	
<i>Gaspar Mullet</i>	1856	<i>Fils</i>	
<i>Auguste Mullet</i>	1858	<i>Fils</i>	
<i>Victor(-I) Mullet</i>	1863	<i>Fils</i>	



En fait, les recensements ne permettent pas d'extrapoler à partir de ces homonymies patronymiques et laissent sans réponse l'hypothèse selon laquelle plusieurs résidents de la rue Wacquez-Lalo portant le même patronyme sont apparentés. En effet, lorsque deux personnes arrivent successivement rue Wacquez-Lalo et qu'elles portent le même nom de famille, rien dans les recensements ne permet de vérifier que l'arrivée de la dernière personne exprime l'activation d'un lien de parenté, ni de préciser la distance généalogique liant les individus observés. Or c'est l'un des avantages fondamentaux de mon objet d'observation, que de permettre de faire l'hypothèse que la cohabitation simultanée de ces deux personnes met en évidence l'existence d'un lien antérieur car mon étude concerne un espace de

très petite taille. La coïncidence de trouver un homonyme dans cette petite rue - où de plus des liens familiaux forts ont déjà été mis en évidence de façon marginale - sans aucun lien de parenté semble assez peu probable.

---

### *Des noms & des adresses*

---

Le cas de Joséphine(-I) Mullet permet d'illustrer concrètement les mécanismes liés aux hypothèses que je viens d'émettre, tout en soulignant la particularité de l'observation attachée au début de la période. Tout d'abord en considérant que son installation initiale est liée à celle de Benjamin Mullet ou réciproquement. Cependant, ne connaissant ni leur lien de parenté (ils ont dix ans d'écart, et peuvent en conséquence être frère et sœur ou cousin et cousine), ni leur date d'installation respective, puisqu'ils sont mentionnés rue Wacquez-Lalo dès le début de ma période d'observation, il m'a été impossible, à ce niveau d'investigation de « remonter » dans leurs trajectoires respectives. En effet, comment déterminer lequel des deux a l'antériorité dans son installation rue Wacquez-Lalo ? Ou qui des deux est respectivement migrant « actif » et migrant « passif »<sup>198</sup> ? On peut même supposer que d'autres individus doivent être pris en compte pour comprendre leurs choix de résidence (des parents par exemple)... Néanmoins, cette hypothèse de l'inscription des deux voisins dans des relations familiales fortes paraît d'autant plus vraisemblable qu'au niveau même de la rue la proximité de ces deux ménages se superpose à celle de leur homonymie. Ils sont mentionnés comme voisins en 1866 (leurs maisons correspondent aux numéros 4 et 6, les deux ménages portent les

---

<sup>198</sup> Torsten Hägerstrand, qui est à l'origine de cette double définition, considère qu'un migrant actif choisit une nouvelle paroisse indépendamment de ses relations. Et qu'il choisit une paroisse adjacente à sa commune d'origine selon des distributions également réparties dans toutes les directions. A l'inverse un migrant passif choisit une nouvelle paroisse en fonction de ses connaissances ou pour prendre une expression opérationnelle, une paroisse dans laquelle une personne venant de la même ville que lui réside déjà. En conséquence T. Hägerstrand suppose que le nombre de migrations passives est supérieur au nombre de migrations actives (et bien qu'il considère que cela soit arbitraire, il associe des probabilités à chaque type de migrations : 0,4 pour une migration active, 0,6 pour une migration passive), in « Migration and area. Survey of a sample of swedish migration field and hypothetical considerations on their genesis » in D. Hanneberg, T. Hägerstrand, et B. Odeving (eds),

numéros 5 et 7), tandis qu'en 1872 ils sont inscrits à la suite sur le registre (les numéros de ménage se succèdent), alors que leurs maisons sont en vis-à-vis, portant les numéros 2 et 3.

Heureusement, tous les résidant ne cumulent pas ces difficultés, et un obstacle peut même être levé. En effet, dès que l'on quitte le début de la période d'observation, on peut repérer qui sont les ménages qui en « attirent » d'autres, du fait de leur antériorité dans la rue. En conséquence de quoi, les histoires de famille réapparaissent. Toujours pour suivre Joséphine(-I) Mullet, son retour en 1901 peut être considéré comme étant lié aussi à sa résidence antérieure mais lointaine, et non plus seulement à la présence à cette date d'autres supposés parents dans la rue. En 1901 Joséphine(-I) Mullet et sa fille résident au numéro 4. Deux ménages voisins s'appellent aussi Mullet. Ainsi, le couple Mullet-Bottin réside au numéro 2 et le couple Mullet-Labbé au numéro 18. Le recensement de 1906 permet de poursuivre l'histoire. Joséphine(-I) a quitté la rue (sans doute est-elle morte), sa maison du numéro 4 est donc *a priori* libre. Mais en fait, elle est occupée par les Mullet-Bottin, qui ont quitté le numéro 2, où ils ont été remplacés par les Mullet-Labbé, et où ils demeurent respectivement encore un recensement pour les premiers, et six recensements pour les seconds (soit jusqu'après la Seconde guerre mondiale). Là encore le cumul d'une homonymie patronymique et de la proximité spatiale renforce l'idée de l'existence de liens de parenté, d'autant qu'il met en avant un véritable mécanisme de remplacement résidentiel. Par ailleurs, à l'inverse de cette superposition de lieu et de nom, le chaînage que j'ai opéré m'a réservé quelques surprises.

Ainsi, partant du recensement de 1866, le chaînage se déroule vers l'aval. Cette construction de proche en proche permet alors d'inscrire dans le même paysage des ménages aux profils très différents, qu'il s'agisse de variables démographiques, de critères socio-économiques traditionnels ou de patronymes. Ainsi, apparaît sur le

recensement de 1911 le couple Lemay-Machue. Il ne présente *a priori* que peu de points communs avec les Monpays-Mullet ou les Mullet-Duflot de 1866.



<i>Recensement de</i> 1911	<i>Maison n°</i> 26	<i>Ménage n°</i> 28	
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Charles Machue</i>	1849	<i>Chef</i>	<i>Horloger</i>
<i>Orphise Lemay</i>	1851	<i>Épouse</i>	
<i>Berthe Machue</i>	1896	<i>Enfant</i>	<i>Continueuse</i> <sup>199</sup>



A première vue, le ménage composé de Charles Machue et Orphise Lemay ressemble peu à ceux de 1866. D'abord du point de vue de leur « position » dans la rue Wacquez-Lalo : un temps long sépare ces ménages, plus de 45 ans en ce qui concerne leur installation respective rue Wacquez-Lalo, ils n'y résident jamais simultanément, et il y a même un « vide » de près de 20 ans entre les recensements les enregistrant. Ensuite du point de vue de la composition des ménages : l'écart de génération entre les chefs est important, qui fait correspondre l'âge de Charles Machue avec l'âge des enfants Mullet et Monpays (nés entre 1843 et 1863). Les premiers ménages étaient composés de familles nombreuses et principalement masculines qui s'opposent à une fille unique.

De plus, en 1911, l'agent recenseur n'a pas toujours pris la peine de distinguer le nom de naissance des épouses. C'est pourquoi il est impossible de connaître le nom

<sup>199</sup> En ce qui concerne les professions, on peut consulter le site <http://www.vieuxmetiers.org>. Et si la continueuse n'y apparaît pas, on peut cependant supposer qu'elle était affectée au "métier continu", métier à tisser dans lequel la trame travaille de façon continue, soit par changement de navette, soit par changement de canette. Les continus étant es fils de laine, de lin ou de coton, qui sont produits

de naissance d'Amédée(-I) Lemay, épouse de Charles(-I) Lemay, qui résident eux aussi rue Wacquez-Lalo. Tout au plus, à la lumière du seul recensement de 1911, peut-on considérer que les Machue-Lemay sont liés aux Lemay- ??



<i>Recensement de</i> 1911	<i>Maison n°</i> 12	<i>Ménage n°</i> 14	
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Charles(-I) Lemay</i>	1849	<i>Chef</i>	<i>Ajusteur</i>
<i>Amédée(-I) Lemay</i>	1862	<i>Épouse</i>	
<i>Charles(-II) Lemay</i>	1873	<i>Enfant</i>	
<i>Amédée(-II) Lemay</i>	1892	<i>Enfant</i>	<i>Couturière</i>
<i>Ida Lemay</i>	1896	<i>Enfant</i>	



Or, en réalité comme le couple et leurs enfants sont déjà recensés en 1901 et 1906, on peut en déduire que le patronyme de naissance d'Amédée(-I) Lemay est Delattre. D'autant, qu'ici l'adresse de résidence, le 12 rue Wacquez-Lalo, reste inchangée sur toute la période.

---

sans discontinuité. (Avec l'aide de Maïté Ely, Ined)



<i>Recensement de</i>	<i>1901</i>	<i>Maison n°</i>	<i>12</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>15</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>		<i>Profession</i>	
<i>Charles(-I) Lemay</i>	<i>1849</i>	<i>Chef</i>		<i>Mécanicien</i>	
<i>Amédée(-I) Lemay</i>	<i>1862</i>	<i>Épouse</i>			
<i>Charles(-II) Lemay</i>	<i>1873</i>	<i>Enfant</i>			
<i>Amédée(-II) Lemay</i>	<i>1892</i>	<i>Enfant</i>		<i>Couturière</i>	
<i>Ida Lemay</i>	<i>1896</i>	<i>Enfant</i>			

<i>Recensement de</i>	<i>1906</i>	<i>Maison n°</i>	<i>12</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>13</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>		<i>Profession</i>	
<i>Charles(-I) Lemay</i>	<i>1849</i>	<i>Chef</i>		<i>Ajusteur</i>	
<i>Amédée(-I) Lemay</i>	<i>1862</i>	<i>Épouse</i>			
<i>Charles(-II) Lemay</i>	<i>1873</i>	<i>Enfant</i>			
<i>Amédée(-II) Lemay</i>	<i>1892</i>	<i>Enfant</i>		<i>Couturière</i>	
<i>Ida Lemay</i>	<i>1896</i>	<i>Enfant</i>			



Or, comme Amédée Delattre est recensée en 1906 et 1901 avec son patronyme de naissance, elle a été reliée au ménage Delattre-Duflot installé dans la commune depuis 1876, eux-mêmes connectés aux Mullet-Duflot et Monpays-Mullet, comme le montrait plus haut le « chaînage » patronymique construit à partir de la co-présence rue Traversière des ménages précédents



<i>Recensement de</i> 1876	<i>Maison n° 36</i>		<i>Ménage n° 28</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Edouard(-I) Delattre</i>	1830	<i>Chef</i>	<i>Mouleur de cuivre</i>
<i>Mathilde Dufflot</i>	1830	<i>Épouse</i>	<i>Ménagère</i>
<i>Edouard(-II) Delattre</i>	1853	<i>Fils</i>	<i>Mouleur</i>
<i>Charles Delattre</i>	1854	<i>Fils</i>	<i>Mouleur</i>
<i>Marie Delattre</i>	1855	<i>Fille</i>	<i>Repasseuse</i>
<i>Justine Delattre</i>	1857	<i>Fille</i>	<i>Couturière</i>
<i>Henri Delattre</i>	1860	<i>Fils</i>	<i>Mouleur</i>
<i>Eugène Delattre</i>	1865	<i>Fils</i>	

[...]

<i>Recensement de</i> 1901	<i>Maison n° 48</i>		<i>Ménage n° 43</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Edouard(-I) Delattre</i>	1830	<i>Chef</i>	<i>Loueur de voitures</i>
<i>Mathilde Dufflot</i>	1830	<i>Épouse</i>	<i>Sans profession</i>
<i>Clémentine Delattre</i>	1886	<i>Nièce</i>	



Ainsi, bien que de manière invisible, une série d'intermédiaires concrets, humains, permet de relier ces différents ménages, comme lorsqu'on joue aux dominos. Ici le domino a cependant un plus grand nombre de cases que dans une version classique : pour « jouer » il faut déjà avoir résidé dans la rue Traversière/Wacquez-Lalo. Sur les « cases » sont pris en considération la date de

présence et les patronymes du ménage Dates et patronymes permettent alors de faire des connexions dans le temps et dans l'espace. Ainsi, en partant de ces données succinctes, s'établit le chemin qui a permis de passer des Mullet aux Machue-Lemay-1911 : Mullet-Duflot-1866 est lié à Mullet-Duflot-1876. Il est connecté à Delattre-Duflot-1876, qui se poursuit jusqu'à Delattre-Duflot-1901, relié à Lemay-Delattre-1901, prolongé par Lemay-Delattre-1906 et Lemay-Delattre-1911, auquel se greffe Machue-Lemay-1911<sup>200</sup>.

---

### *Des liens invisibles et des individus discrets*

---

En reconstituant simplement la liste des dominos qui permettent de « passer » des Mullet-Duflot aux Machue-Lemay, des femmes ou des célibataires servent de relais. Or le rôle de ces derniers est surprenant à première vue, surtout, lorsque l'on considère simultanément transmissions patronymiques et phénomènes migratoires. En effet, la contribution des épouses et des célibataires est en effet souvent négligé dans l'étude des mouvements de population. Soit quand il s'agit de migration parce que l'accent est mis sur des éléments sur lesquels les épouses ont peu prise comme la profession du chef de famille, ou toutes les variables dérivant des catégories socioprofessionnelles (qui sont presque systématiquement attribuées au chef de famille), ou que les informations les concernant sont manquantes (nom de famille absent, registre professionnel étroit). Soit en ce qui concerne les célibataires, parce que leur absence de descendance biologique les exclue de fait d'un certain type de transmission.

Dans le cas qui me préoccupe j'ai eu à traiter de ces lacunes. Le travail nécessaire pour retrouver les patronymes de naissance des épouses et veuves à partir des recensements est d'ailleurs impossible lorsque certaines épouses ne sont pas mentionnées sur plusieurs recensements<sup>201</sup>. Pour identifier clairement un patronyme

---

<sup>200</sup> Pour avoir une vision d'ensemble du mécanisme, voir plus haut le chaînage patronymique Mullet.

<sup>201</sup> Dans les recensements sur lesquels j'ai travaillé, j'ai été confrontée à ce type de difficulté. En effet,

de naissance il faut non seulement relier entre eux plusieurs recensements, mais aussi avoir la chance que la structure du ménage de l'épouse soit stable dans le temps, et, en parallèle, que sur l'un des recensements son nom de naissance soit mentionné de façon explicite. En effet, pour définir le patronyme de l'épouse concernée j'ai rattaché ce dernier au nom de famille de son époux et éventuellement de ses enfants, tout en donnant, lorsque c'était possible aux adresses et aux dates le statut de variable de contrôle.

Ainsi, dans le cas d'Amédée(-I) Delattre *alias* Amédée(-I) Lemay, son nom de naissance n'est pas mentionné en 1911, à cette date cependant elle est recensée comme « épouse » de Charles(-I) Lemay. Heureusement, déjà mariée en 1901, elle résidait à la même adresse rue Wacquez-Lalo avait alors été recensée sous le nom d'Amédée Delattre, tandis que son année de naissance restait identique sur les trois recensements. Le cas de certaines épouses ou veuves est pourtant resté insoluble, pourtant, il m'importait de tenir compte de la position des femmes comme de celle des hommes, au sein de leur propre foyer et dans leur parcours individuel, afin de ne négliger aucune sorte de relations entre différents ménages. D'ailleurs, dans le chaînage patronymique qui permet de passer des Mullet-Duflot et Monpays-Mullet, aux Delattre-Duflot, Lemay-Delattre, et enfin Machue-Lemay, quatre relations renvoient aux noms des épouses des couples. Les ménages Mullet et Monpays sont connectés par l'intermédiaire de Joséphine(-I) ; les Mullet et les Delattre sont reliés par les épouses. Par la suite, dans le cas des Delattre-Duflot, des Lemay-Delattre puis aux Machue-Lemay, c'est toujours un homme qui est rejoint par une femme (ce qu'indique l'ordre d'apparition des noms à l'intérieur du ménage). Ainsi, le nouveau couple arrivant poursuit le chaînage de manière quasi invisible par l'intermédiaire d'une femme, née dans une famille dont le patronyme déjà cité dans la rue. Autant

---

aux alentours de la Première Guerre mondiale les femmes mariées ne sont plus recensées par leur nom de naissance, mais au nom de leur mari. Il est alors impossible d'établir des relations patronymiques comme je l'avais fait jusqu'à présent. Cependant, dans le cas où les familles restaient suffisamment longtemps rue Wacquez-Lalo, il a parfois été possible d'identifier ces noms de naissance, recensés sur d'autres périodes. Ce travail a supposé une confrontation serrée entre divers recensements et l'identification précise des membres d'un même foyer. De plus, dans certains cas comme celui du veuvage des femmes, les deux noms -patronymique et marital- apparaissent accolés, sans qu'il soit possible de répondre à la question de savoir si le second fait suite à la mention « veuve » ou « née ».

de relations qui mettent en avant des mécanismes qui relativisent le poids de la « domination masculine ». En fait ces relais féminins peuvent être mis en évidence au sein d'autres ménages. En effet, il a déjà été question du relais mère-fille, lorsque Alphonsine Mullié vient rejoindre sa mère Joséphine Vancoppenolle veuve Dekorte. Pour sa part, le réseau Mullet rend compte d'autres relations, construites sur la base de relais féminins. Ainsi, aux premiers Mullet-Duflot viennent s'agréger les Delattre-Duflot, mais aussi les Dorne-Duflot, puis les Jadoul-Dorne. Tous les liens entre ces ménages, traditionnellement appelés les Mullet, Delattre, Dorne ou Jadoul passent donc par des femmes (le deuxième patronyme du couple), voire parfois de femme à femme (lorsque les ménages sont liés par leur second patronyme respectif).

Finalement, la représentation particulièrement impressionnante de ce chaînage, et comme le précise l'ordre des noms de famille repérés rue Wacquez-Lalo, plusieurs patronymes sont d'une longévité remarquable : les Mullet bien sûr, mentionnés jusqu'en 1954, mais aussi les Delattre, (1876-1954), et à travers eux les Duflot (1866-1911). Cette inscription locale met en lumière l'importance des relations, dont j'ai supposées qu'elles étaient familiales, mises en œuvre à l'intérieur de l'espace de la rue Wacquez-Lalo. Elle prolonge de manière spectaculaire des mécanismes déjà entrevus au sein de ménages moins intenses. L'ensemble de ces observations soulève en conséquence la question des possibilités qu'ont eues ces ménages de s'établir rue Wacquez-Lalo et de s'y succéder. La troisième partie de mon travail s'est donc attachée à identifier et préciser les relations familiales mises en œuvre rue Wacquez-Lalo. De plus étant données les limites précises de « ma » rue, je me suis penchée sur les conditions d'installation et de perpétuation de ces ménages intrigant, tout cherchant à comprendre leurs interactions avec les autres résidents de la rue Wacquez-Lalo.

Pourtant, avant d'entamer cette enquête qui nécessitera d'être minutieuse, j'ai étudié de nouveaux cas de transmissions patronymiques afin de vérifier si leurs formes tendaient à les rapprocher des précédents et en particulier de l'exceptionnel, chaînage Mullet.

### III.2.2. Des Dalenne à Désiré Hennebelle : un cas fortuit ?

Bien que de manière moins marquée que dans le cas du réseau Mullet, de nouveaux chaînages patronymiques permettent de relier entre eux des ménages distincts. A ce titre, réapparaît Désiré Hennebelle, qui avait été repéré plus haut comme étant l'un des cinquante résidents de la rue Wacquez-Lalo à en faire un usage épisodique (il a fait deux allers-retours). Peut être faut-il alors conserver à l'esprit que l'apparition de la famille Hennebelle dans ces deux cadres d'observation différents (un aller-retour, une transmission patronymique) n'est peut-être pas fortuite (ce qui était le cas de Joséphine(-I) Mullet)...

## Transmission du patronyme Dalenne rue Wacquez-Lalo, 1872-1911

	n° 12	n° 24	n° 25
1872	Dalenne	Dalenne Debrauwer Leleu	Hennebelle Dalenne

(1876)

	n° 30
1881	Dalenne

(1886)

	n° 28	n° 34
1891	Hennebelle Dalenne	Dalenne Lobby

(1896)

	n° 38
1901	Dalenne Lobby

	n° 36
1906	Dalenne Lobby

	n° 66
1906	Dalenne Lobby

Ainsi, en 1872, on repère trois ménages dans lesquels résident des Dalenne, nom de l'épouse de Désiré Hennebelle. Ce dernier ménage étant alors le seul qui puisse être qualifié de ménage nucléaire. Pourtant, les deux ménages auxquels appartiennent respectivement Dominique et Richard Dalenne sont loin de se ressembler. En effet, Dominique Dalenne, né en 1846, couvreur et qui réside au 12, est mentionné comme « logeur » dans la famille Thibaut-Duret. Pour leur part, Richard(-I) Dalenne et une partie de sa parenté résident au 24.



<i>Recensement de 1872</i>	<i>Maison n° 24</i>		<i>Ménage n° 24</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Richard(-I) Dalenne</i>	<i>1830</i>	<i>Chef</i>	<i>Teinturier</i>
<i>Richard(-II) Dalenne</i>	<i>1860</i>	<i>Fils</i>	
<i>Flore Dalenne</i>	<i>1862</i>	<i>Fille</i>	
<i>Rosalie Debrauwer Hennebel veuve</i>	<i>1812</i>	<i>Belle-mère</i>	
<i>Pauline Leleu</i>	<i>1865</i>	<i>Nièce</i>	



Autre point commun entre les Dalenne de 1872 : aucun ne sera recensé plus tard rue Wacquez-Lalo. A l'inverse, le chaînage patronymique que j'ai mis en place considérant que le domino associé à Désiré Hennebelle porte le double patronyme Hennebelle-Dalenne du fait de la présence du couple en 1872, un nouveau couple est

recensé en 1891. Pourtant, à cette date, dernier retour et dernière mention faisant référence à Désiré Hennebelle<sup>202</sup>, le nom de son épouse n'est plus inscrit au sein de son ménage puisque ce dernier est veuf.



<i>Récapitulatif de 1891</i>	<i>Maison n° 37</i>		<i>Ménage n° 37</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Joseph(-I) Dalenne</i>	<i>1858</i>	<i>Chef</i>	<i>Maître couvreur</i>
<i>Emma Lobby</i>	<i>1857</i>	<i>Femme</i>	
<i>Joseph(-II) Dalenne</i>	<i>1883</i>	<i>Enfant</i>	
<i>Maurice Dalenne</i>	<i>1887</i>	<i>Enfant</i>	



Présent pour une très courte durée, le ménage Dalenne-Lobby quitte la rue Wacquez-Lalo avant 1896. Certains d'entre eux reviennent cependant par la suite en 1901 et jusqu'en 1911.

---

<sup>202</sup> Les numéros en italiques et entre parenthèses du chaînage construit à partir du patronyme Dalenne renvoient à l'absence de ses représentants rue Wacquez-Lalo.



<i>Recensement de</i> 1901	<i>Maison n°</i>	37	<i>Ménage n°</i> 37
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Emma Lobby(veuve Dalenne)</i>	1857	<i>Chef</i>	<i>Cabaretière</i>
<i>Joseph(-II) Dalenne</i>	1883	<i>Enfant</i>	<i>Couvreur</i>
<i>Maurice Dalenne</i>	1887	<i>Enfant</i>	<i>Menuisier</i>
[...]			
<i>Recensement de</i> 1911	<i>Maison n°</i>	37	<i>Ménage n°</i> 37
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Emma Dalenne</i>	1857	<i>Chef</i>	<i>Débitante</i>
<i>Maurice Dalenne</i>	1887	<i>Enfant</i>	<i>Charron</i>
<i>Stéphanie Lobby</i>	1824	<i>Mère</i>	



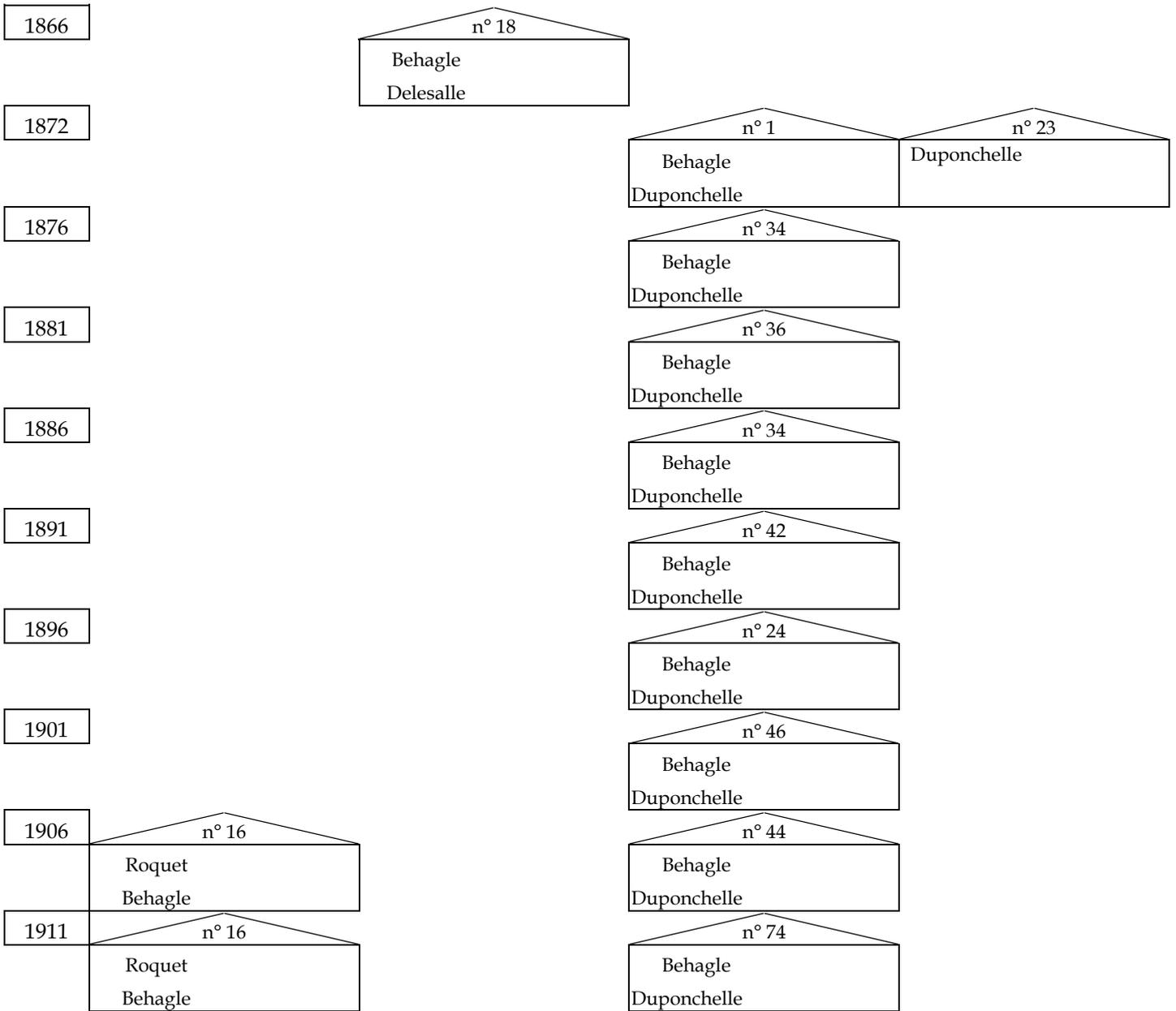
De retour après son veuvage, Emma Lobby exerce maintenant une profession, puis héberge sa propre mère alors que celle-ci est âgée. Qu'il s'agisse du veuvage de Désiré Hennebelle ou de celui d'Emma Lobby, les deux réseaux font apparaître le rôle des femmes : liens avec de nouveaux arrivants pour le premier, migration de retour pour la seconde. La maîtrise de l'espace dont disposent certains ménages passe donc par des relais féminins. Pourtant, par rapport aux Mullet ou aux Rostin par exemple, la composition des ménages observés est bien différente. En effet, auparavant la composante démographique montrait des ménages avec de nombreux enfants. Ici au contraire les effectifs constituant la catégorie « enfant » sont peu étoffés. Le poids relatif de cette catégorie dans la disparition de cette famille,

relativement rapide, est alors à interroger. Le fait d'avoir une famille nombreuse pourrait alors être interprété comme une condition nécessaire à une installation successive de membres de la parenté, et donc à la survie plus longue d'un ou plusieurs patronymes dans la rue Wacquez-Lalo. C'est ce que confirme le cas des Behagle, pour qui la transmission directe, de père en fils, ou fille, ne permet pas de garantir une perpétuation rue Wacquez-Lalo qui dépasse deux (voire trois) générations.

### III.2.3. Les Behagle : filiation directe mais limitée

Les Behagle, dont trois générations cohabitent et se succèdent rue Wacquez-Lalo, s'éteignent pour leur part au tournant de la Première guerre mondiale, alors que le premier ménage mentionné était présent dès 1866.

# Transmission du patronyme Behagle rue Wacquez-Lalo 1866-1911



Le premier ménage est recensé en 1866 dans la maison Behagle-Delesalle. Après le décès du père, qui intervient entre 1866 et 1872, l'aîné, déjà menuisier, « reprend » la maison familiale. Il « s'installe » rue Traversière en 1872, et pour près de quarante ans. Pourtant, au sens strict, ce « nouveau » ménage ne fait que prolonger le ménage Behagle-Delesalle. A la correspondance entre prénoms, noms et âge, le seul changement, outre la disparition du père, concerne les positions relatives des membres de ce ménage.



<i>Recensement de 1872</i>	<i>Maison n° 1</i>		<i>Ménage n° 1</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Alfred(-I) Behagle</i>	<i>1842</i>	<i>Chef</i>	<i>Entrepreneur</i>
<i>Céline Duponchelle</i>	<i>1839</i>	<i>Femme</i>	
<i>Alfred(-II) Behagle</i>	<i>1871</i>	<i>Fils</i>	
<i>Florine Behagle Delesalle veuve</i>	<i>1874</i>	<i>Mère</i>	
<i>Elvire Behagle</i>	<i>1850</i>	<i>Sœur d'*Alfred(-I)</i>	<i>couturière</i>



Alfred(-I) est ainsi passé du statut d'« enfant » à celui de « chef », tout en continuant d'habiter avec sa mère et sa sœur<sup>203</sup>, qu'il héberge. Son changement de

<sup>203</sup> Dans un chapitre intitulé « couple, ménage communauté », Martine Segalen reconstitue « l'histoire », recensement après recensement, des résidents de fermes bretonnes. Elle met alors en évidence la diversité des formes de ménages que l'on peut identifier successivement à la même « adresse ». Elle évoque aussi la difficulté touchant l'identification du statut (de « maître » ou « patron ») des père et fils, ainsi que l'existence de conflits potentiels associés à la cohabitation de

statut découle manifestement du décès de son père, repérable par la mention « veuve » accolée à sa mère. Entre-temps, Alfred(-I) s'est cependant marié avec Céline Duponchelle<sup>204</sup> dont il a eu un fils, Alfred(-II) né en 1871. Après 1872, le ménage reste rue Wacquez-Lalo tout en s'agrandissant. Une fille, Angèle naît en 1872, puis un nouveau garçon, Henri en 1874.

Les parents comme les enfants sont peu mobiles hors de la rue Wacquez-Lalo. Alfred(-II) quitte la maison entre 1906 et 1911, alors qu'Angèle « disparaît » entre 1896 et 1901 des registres des recensements effectués sur cette période, mais est de nouveau mentionnée en 1906, avec son époux et sa fille.

---

plusieurs générations féminines. On trouve dans le cas des Behagle un concentré de ses préoccupations... *Mari et femme dans la société paysanne*, Flammarion, pp. 43-85.

<sup>204</sup> Les relations multiples du patronyme Duponchelle revêtent en dehors de leur apparition dans la famille Behagle un caractère assez complexe au sein de la rue Wacquez-Lalo. En effet, au nom patronymique de Duponchelle est associé le nom marital Fruleux, ainsi que celui de Detournez. Ainsi, est recensée en 1872 Madame Fruleux veuve Detournez, qui héberge en son domicile quatre orphelins portant le nom de Duponchelle : une fille née en 1850, et trois garçons nés en 1853, 1855 et 1857. En termes de cohabitation simultanée rue Wacquez-Lalo, on serait susceptible d'associer les enfants et leur hôtesse à la famille Behagle-Duponchelle. Et si on relie le ménage Détournez-Fruleux-Duponchelle aux Behagle-Duponchelle de 1872, on peut aussi leur associer le ménage Destieux-Fruleux, formé d'un couple et de leur nièce de douze ans. Dans la mesure où l'usage de la mention « orphelin » reste difficile et qu'en outre aucun de ces deux ménages « annexes » ne survit dans la rue après 1872, j'ai choisi de ne conserver que le caractère anecdotique des mentions les concernant. Néanmoins, on peut souligner que Madame Fruleux, l'épouse du rentier Destieux recensé en 1872 avait quant à elle déjà été mentionnée en 1866. Elle était alors domestique chez Monsieur Boitelle, rentier, né en 1803. Pareillement ont été exclus de nouveaux Boitelle, mentionnés entre 1896 et 1926.



<i>Recensement de</i> 1906	<i>Maison n° 16</i>		<i>Ménage n° 17</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Delphin Roquet</i>	1863	<i>Chef</i>	<i>Employé</i>
<i>Angèle Behagle</i>	1872	<i>Épouse</i>	
<i>Jeanne Roquet</i>	1896	<i>Enfant</i>	

<i>Recensement de</i> 1906	<i>Maison n° 44</i>		<i>Ménage n° 36</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Alfred(-I) Behagle</i>	1842	<i>Chef</i>	<i>Menuisier</i>
<i>Céline Duponchelle</i>	1839	<i>Épouse</i>	
<i>Alfred(-II) Behagle</i>	1871	<i>Fils</i>	<i>Menuisier</i>
<i>Henri Behagle</i>	1874	<i>Fils</i>	<i>Menuisier</i>



1911 est le dernier recensement où parents et enfants sont mentionnés.



<i>Recensement de</i> 1911		<i>Maison n°</i> 16		<i>Ménage n°</i> 18
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>		<i>Profession</i>
<i>Delphin Roquet</i>	1863	<i>Chef</i>		<i>Employé</i>
<i>Angèle Behagle</i>	1872	<i>Épouse</i>		
<i>Jeanne Roquet</i>	1896	<i>Enfant</i>		

<i>Recensement de</i> 1911		<i>Maison n°</i> 74		<i>Ménage n°</i> 44
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>		<i>Profession</i>
<i>Alfred(-I) Behagle</i>	1842	<i>Chef</i>		<i>Menuisier</i>
<i>Célina Duponchelle</i>	1839	<i>Épouse</i>		<i>Ménagère</i>
<i>Henri Behagle</i>	1874	<i>Fils</i>		<i>Menuisier</i>



La succession des ménages portant le patronyme Behagle s'intègre dans une logique de filiation très précise et très structurée : le fils aîné remplace son père, à son domicile et dans sa profession ; puis la petite-fille (fille du premier fils), après avoir quitté le domicile de ses parents revient s'installer à proximité en compagnie de son propre mari et de sa fille. L'ensemble de la lignée s'éteint de la rue Wacquez-Lalo, au moment de la Première guerre, sans doute faute de descendants.

A la lumière de cette généalogie et des correspondances entre allers-retours et réseaux patronymiques, la probabilité que le couple Roquet-Behagle vienne s'installer rue Wacquez-Lalo « par hasard », peut être considérée comme nulle. C'est

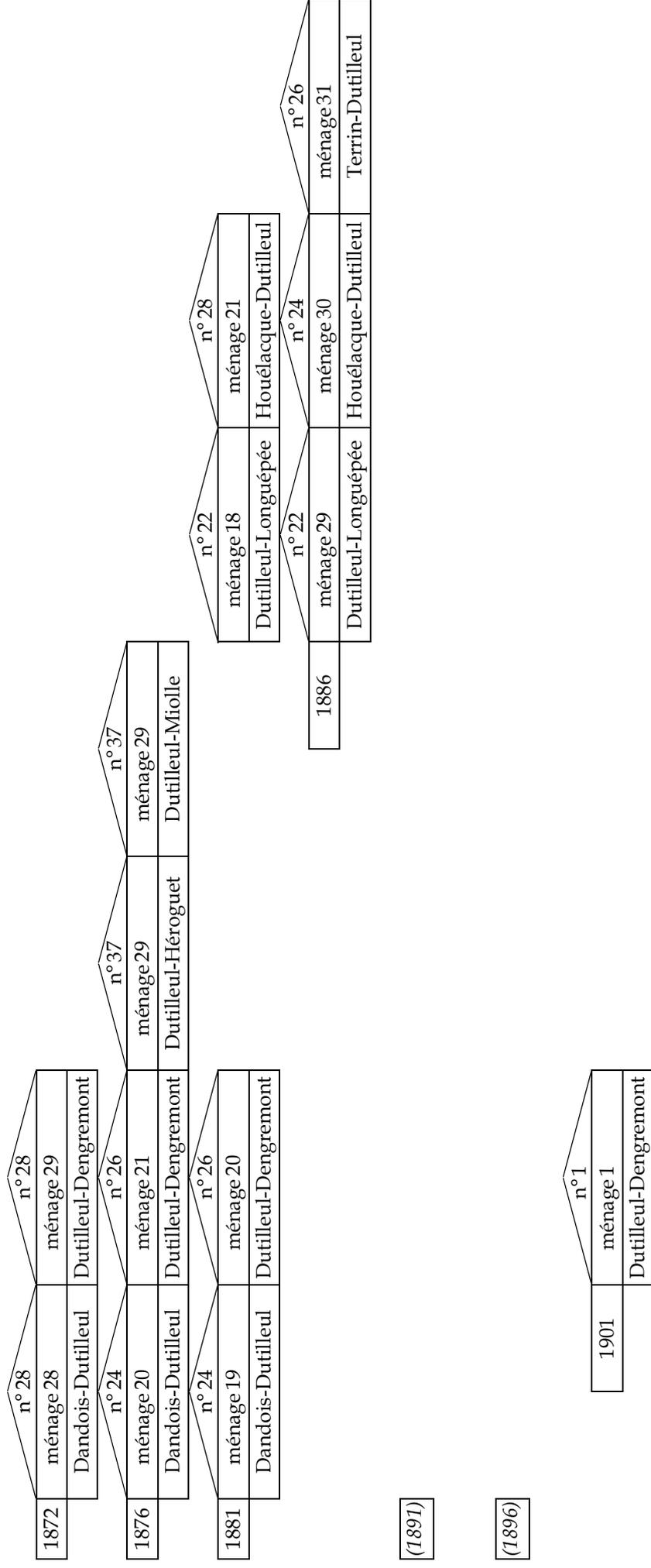
au contraire l'histoire longue de l'inscription des Behagle rue Wacquez-Lalo qui doit en être interprétée comme l'élément déterminant. Pourtant, cette histoire longue, et en particulier la sédentarité des parents ne sauraient être considérées comme une condition suffisante au maintien de la lignée. Tout au plus, si on rapproche ce cas de celui des Mullet ou des Rostin en est-elle une condition nécessaire.

En fait, les formes associées aux différents chaînages patronymiques que j'ai reconstitués montrent des variations importantes. Et comme vient de le montrer les transmissions Behagle, un même patronyme peut apparaître longtemps et en réalité être porté par un nombre d'individus restreint, et donc renvoyer à un phénomène limité. A l'inverse, transmis par un nombre de résidents plus important, le dernier patronyme observé, montre qu'à défaut de s'étendre dans le temps, des ménages peuvent s'étendre dans l'espace de la rue Wacquez-Lalo.

#### III.2.4. Les Dutilleul : un maximum de ménages dans un minimum de temps

Dans le cas qui suit la succession entre les ménages présente une certaine fluidité. Ainsi, en l'espace de quatre recensements le patronyme Dutilleul est porté à l'intérieur de sept ménages différents.

Transmission du patronyme Dutilleul rue Wacquez-Lalo 1872-1901



A travers ce chaînage, deux ménages restent relativement longtemps rue Wacquez-Lalo (trois recensements). Ce sont aussi eux qui s'installent le plus tôt, soit en 1872 .



<i>Recensement de</i>	<i>1872</i>	<i>Maison n°</i>	<i>28</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>28</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>		
<i>Victor Dandois</i>	<i>1838</i>	<i>Chef</i>	<i>Journalier</i>		
<i>Charlotte Augustine Dutilleul</i>	<i>1839</i>	<i>Femme</i>			
<i>Emile Dandois</i>	<i>1864</i>	<i>Fils</i>			
<i>Marie Dandois</i>	<i>1866</i>	<i>Fille</i>			

<i>Recensement de</i>	<i>1872</i>	<i>Maison n°</i>	<i>28</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>29</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>		
<i>Alphonse Dutilleul</i>	<i>1807</i>	<i>Chef</i>	<i>Jardinier</i>		
<i>Charlotte Dengremont</i>	<i>1814</i>	<i>Femme</i>			
<i>François Dutilleul</i>	<i>1848</i>	<i>Fils</i>	<i>Teinturier</i>		
<i>Marie Dutilleul</i>	<i>1851</i>	<i>Fille</i>	<i>Fileuse</i>		
<i>Céline Dutilleul</i>	<i>1853</i>	<i>Fille</i>			
<i>Amédée Dutilleul</i>	<i>1857</i>				



En fait, la succession des ménages qui apparaissent à partir de 1881 semblent constitués à partir des enfants issus du ménage Dutilleul-Dengremont. En 1881 et

1886, François Dutilleul réside avec son épouse Sophie Longuépée au 22 rue Wacquez-Lalo, tandis que Marie Dutilleul et son époux Adolphe Houélaque sont leurs voisins au numéro 24. Plus tard, en 1886 Amédée Dutilleul est recensée pour une unique fois, avec son époux Jules Terrin, au numéro 26. Cette proximité dans l'espace est à rapprocher des dates de naissances des « enfants » préalablement recensés au domicile d'Alphonse Dutilleul et Charlotte Dengremont, qui correspondent à celles des adultes François, Marie et Amédée.



*Recensement de 1886* *Maison n° 22* *Ménage n° 29*

<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>François Dutilleul</i>	<i>1848</i>	<i>Chef</i>	<i>Teinturier</i>
<i>Sophie Longuépée</i>	<i>1849</i>	<i>Épouse</i>	<i>Repasseuse</i>
<i>Georges Dutilleul</i>	<i>1874</i>	<i>Fils</i>	
<i>Charles Dutilleul</i>	<i>1877</i>	<i>Fils</i>	
<i>Angèle Dutilleul</i>	<i>1880</i>	<i>Fille</i>	
<i>Constant Dutilleul</i>	<i>1882</i>	<i>Fils</i>	
<i>Palmyre Dutilleul</i>	<i>1885</i>	<i>fille</i>	

*Recensement de 1886* *Maison n° 24* *Ménage n° 30*

<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Adolphe Ovelaque<sup>205</sup></i>	<i>1849</i>	<i>Chef</i>	<i>Ouvrier de filature</i>
<i>Marie Dutilleul</i>	<i>1851</i>	<i>Épouse</i>	<i>Bobineuse</i>
<i>Louise Ovelaque</i>	<i>1876</i>	<i>Fille</i>	
<i>Jeanne Ovelaque</i>	<i>1877</i>	<i>fille</i>	

---

<sup>205</sup> Comme le montre ce cas, les transformations orthographiques d'un recensement à l'autre sont parfois de grande ampleur...

<i>Recensement de</i> 1886		<i>Maison n°</i> 26	<i>Ménage n°</i> 31
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Jules(-I) Terrin</i>	1857	<i>Chef</i>	<i>Surveillant</i>
<i>Amédée Dutilleul</i>	1857	<i>Épouse</i>	<i>Continueuse</i>
<i>Berthe Terrin</i>	1882	<i>Fille</i>	
<i>Jules(-II) Terrin</i>	1883	<i>Fils</i>	



Dans une sorte de continuité, une Céline Dutilleul est recensée en 1901 comme « logeuse ». Pour elle aussi, la date de naissance correspond à celle de Céline Dutilleul, fille d'Alphonse Dutilleul et Charlotte Dengremont. En outre, une Julie Dutilleul, veuve Flamand, née en 1852 est recensée en 1931. Pourtant, bien que sa date de naissance corresponde à celle de la fratrie des enfants d'Alphonse Dutilleul et Charlotte Dengremont, je n'ai pas lié son arrivée rue Wacquez-Lalo avec les précédents du fait du grand décalage qui existe entre les mentions se rapportant aux uns ou aux autres, et de l'absence de liens précis les unissant.

Si le mécanisme d'implantation semble bien fonctionner pour le ménage Dutilleul-Dengremont puisque trois enfants s'installent rue Wacquez-Lalo, après avoir quitté leurs parents et trouvé un conjoint, il ne s'avère pourtant pas durable. Ce qui permet d'articuler trois dimensions temporelles : le temps biologique (l'âge d'arrivée), le temps généalogique (la mobilité des parents), le temps historique (la date d'arrivée). En effet, si les premiers ménages recensés font partie des plus anciens (ils n'arrivent en 1872), ils arrivent cependant à un moment de leur cycle de vie où eux-mêmes sont assez âgés, et où ils ont des enfants déjà relativement grands (au moins une quinzaine d'années pour les enfants Dutilleul).

## CONCLUSION DE LA PARTIE

A partir des premiers calculs généraux qui tentaient de rendre compte des tendances de peuplement de la rue Wacquez-Lalo, plusieurs éléments se sont détachés. Une périodisation oppose le début et la fin de la période du point de la mobilité des résidents, tout comme des structures démographiques dans lesquelles ils s'inscrivent. De plus les premières observations que j'ai menées m'ont permis de débusquer quelques cas marginaux, qui méritent une étude approfondie. En effet, des « relations invisibles » ont été mises au jour qui soulignent les dynamiques de groupe dans lesquelles s'inscrit la mobilité individuelle, que cela concerne des individus qui résident rue Wacquez-Lalo de façon épisodique ; ou des ménages voisins, portant des patronymes identiques, et qui se succèdent au cœur de cet espace. Pourtant la réalité et la consistance de ces mécanismes ont subi des fortes transformations en une centaine d'années. Si la force de la famille au sens large, apparaît au travers de cas singuliers, il n'en faut pas moins reconnaître que son poids semble se réduire au travers du siècle.

Enfin, que les implantations successives d'individus ayant des homonymes déjà présents rue Wacquez-Lalo réussissent ou non, elles invitent à approfondir la question de la forme des réseaux identifiés, et plus particulièrement de leur composante familiale, qui inclut des liens d'alliance aussi bien que des liens de sang. Il s'agit maintenant de vérifier si, comme le souligne Y. Grafmeyer à propos de Lyon : « en examinant les trajectoires résidentielles des groupes de parenté on repère bien tout un jeu de cooptation et de retours dans la localité, après des parcours parfois compliqués. Quand on va au-delà de l'affirmation rituelle selon laquelle on est venu habiter là « par hasard », on voit à l'œuvre des réseaux de parenté et de relations »<sup>206</sup>.

---

<sup>206</sup> Yves Grafmeyer : *Habiter Lyon*, Éditions du CNRS, Presses Universitaires de Lyon, 1991

Pour donner plus de poids à la constitution des réseaux patronymiques, j'ai par ailleurs tenté d'utiliser des informations strictement spatiales. Pour cela, j'ai essayé de construire des chaînages prenant en compte l'adresse des résidents, comme les « dominos » que j'avais élaborés pour suivre les patronymes dans l'espace et le temps. L'idée étant d'avoir une approche fine de la notion de proximité, et de contiguïté géographique. Je voulais faire le lien entre l'espace de la rue Wacquez-Lalo et la maîtrise de cet espace par des familles en fonction de leur distribution selon l'axe de la rue et l'orientation des maisons. *A priori*, je disposais d'un registre d'outils facilement accessible. Les numéros de maison peuvent être considérés comme des indicateurs de la co-résidence de plusieurs ménages à l'intérieur d'une même maison, de la contiguïté de deux maisonnées de même nom, du remplacement dans une même maison, ou encore l'opposition entre numéros pairs et impairs. L'idée était d'associer patronymes et localisation géographique en prenant « pour cible cette cellule élémentaire du tissu urbain qu'est la maison et en en suivant dans la longue durée les modifications et les renouvellements. Pratiquement les recensements [auraient] fourni le squelette de l'étude, l'indispensable référence topographique »<sup>207</sup>. En fait, je cherchais, par l'indice d'une proximité spatiale à éclairer plus précisément les mécanismes familiaux que mes chaînages patronymiques m'avaient permis d'identifier. Cependant, les recensements ne m'ont pas permis une telle exploitation des données, comme je l'ai évoqué en préambule, en étudiant l'installation puis la disparition d'Auguste Wacquez, la numérotation de la rue n'allant pas de pair avec l'existence d'un découpage strict et définitif.

Toutefois, si l'espace physique n'a pu être mis en forme de manière précise dans ce travail, les limites d'un autre espace ont été approchées : celles des relations internes à la famille<sup>208</sup>. Cette première approche patronymique a mis l'accent sur des relations, qui passent en particulier par les femmes ou par les célibataires. Elle

---

<sup>207</sup> Olivier Zeller : *Les recensements lyonnais de 1597 et 1636, démographie historique et géographie sociale*, Presses Universitaires de Lyon, 1983.

<sup>208</sup> Une des difficultés majeures qui subsiste renvoie à une idée de symétrie dans l'explication de ces migrations. Si l'analogie patronymique nous a permis de faire des hypothèses sur le poids des « connaissances » dans l'arrivée ou le retour d'individus dans l'espace délimité par la rue Wacquez-Lalo, on reste dans l'incapacité de justifier les départs de la rue.

souligne donc l'importance des alliances matrimoniales dans les migrations. Elle a aussi soulevé la question du lien entre nombre d'enfants et implantation familiale de long terme dans cette rue, et transmission patronymique. Pourtant, j'ai vraisemblablement sous-estimé les relations patronymiques, d'une part par le fait de transformations orthographiques que je n'ai pas pu prendre en compte, et d'autre part parce qu'à certaines époques les épouses n'étaient identifiées qu'au travers du nom de leur époux. Les différentes déclinaisons d'un modèle de transmission patronymique, et les formes extrêmes qui s'en dégagent, ont par ailleurs pointé du doigt les différentes dimensions du temps qui s'y associent ou contrarient cette transmission : temps biologique, temps généalogique et temps historique.

En conséquence de quoi, l'articulation entre mobilité(s) individuelle et familiale mérite d'être approfondie. En effet, ces trajectoires individuelles particulières sont aimantées par la famille, qu'il s'agisse des retours, de la « création » de nouveaux ménages, qui au contraire pourrait être l'occasion de prendre une autonomie relative par rapport à ses parents proches. Ainsi, se répondent, à l'intérieur d'un bloc familial, mobilité individuelle intense pour les uns et sédentarité forte pour les autres. La diminution du nombre des individus liés par des alliances patronymiques pourrait alors expliquer l'installation de nouveaux individus rue Wacquez-Lalo. En effet, d'une part, le nombre total de résidents tend à partir de la fin de la Première Guerre mondiale à varier dans des proportions moins fortes (qu'il s'agisse des départs ou des arrivées) d'un recensement à l'autre, et du même coup la croissance à se réduire. D'autre part, les individus recensés à partir de cette date semblent, à un niveau individuel, plus enracinés que leurs prédécesseurs. Ils déménagent moins rapidement de la rue Wacquez-Lalo après leur installation.

Ainsi, en fin de période, la force de ces réseaux patronymiques tend à s'étioler. Le gros réseau Mullet ne compte plus qu'un nombre limité de ménages (quatre quand même), après avoir atteint sa taille maximale vers le tournant du siècle. Par ailleurs, si certaines relations semblent manifestent de nouveau dans l'immédiat après-guerre, l'enracinement de ménages qui se regroupent est beaucoup moins

durable que sur la précédente période. Ce sont de plus des ménages peu nombreux. Ainsi, la proportion des réseaux patronymiques inscrits à l'intérieur de l'espace de la rue Wacquez-Lalo perd de l'importance, tandis que les nouveaux ménages qui les remplacent s'installent pour une durée relativement importante, les empêchant peut-être de reconstituer leur réseau, ne serait-ce que parce ces derniers arrivants occupent l'espace disponible...

Cette identification patronymique donne l'image d'une relative « cohérence » de la rue Wacquez-Lalo, en tout cas pour une certaine partie de ses résidents. Et, si elle relativise l'idée d'une mobilité géographique désordonnée, elle souligne aussi la diversité des individus qui constituent ces « chaînages ». En conséquence, loin de rendre compte d'une domination familiale implacable, elle invite à préciser les caractéristiques des individus concernés, mais aussi plus largement celles de leur « milieu », familial en particulier.

Qu'il se soit agi des calculs agrégés, de l'observation de quelques cas ou de la construction d'un « chaînage » patronymique, les résultats convergent. En effet, si les résidents de la rue Wacquez-Lalo ne présentent pas de caractéristiques homogènes, ni en termes de cycle de vie, ni en termes de composante démographique, ni en termes de durée de résidence, ces résidents bien différents sont pourtant liés entre eux, les caractéristiques des uns étant à relier aux spécificités des autres. Ainsi, tandis que simultanément, certains d'entre eux sont parus comme insérés dans des relations familiales fortes et durables, d'autres n'y font qu'une brève escale, les premiers constituant néanmoins un relais pour une partie des seconds. C'est pourquoi j'ai cherché à comprendre comment s'articulaient les phases successives de densification, de stabilisation, voire de déclin de la population de la rue Wacquez-Lalo, qui s'inscrivent dans un cadre foncier pratiquement inchangé, tout en intégrant dans ma recherche les formes familiales qui ont commencé à poindre.

Pour cela, j'ai entrepris de cerner au plus près les différentes formes d'organisations familiales dans lesquelles sont inscrits les résidents de la rue Wacquez-Lalo, en dépassant les définitions administratives pour lesquelles le

ménage constitue l'unité pertinente, afin de vérifier la consistance de ce tissu de connections. Et, puisque mon travail touche à la construction et la structuration de l'espace urbain, j'ai orienté mon enquête vers l'identification des conditions d'installation et de perpétuation de ces réseaux. L'enjeu est de taille, car les éléments d'explication que j'ai entrevus jusqu'à présent renvoient à des domaines variés : la date d'arrivée, la forme de la famille, la conjoncture historique. De plus, ces différents éléments en appellent d'autres en complément : à la conjoncture historique s'associent bien sûr les conditions économiques et les opportunités professionnelles dont disposent les résidents de la rue Wacquez-Lalo ; la succession des ces résidents touche à leur rapport avec l'espace foncier dans lequel ils habitent (son acquisition) ; et l'inscription rue Wacquez-Lalo aussi bien que la proximité de Lille méritent d'être replacées dans le contexte plus général des trajectoires individuelles (d'où viennent les résidents ? Où vont-ils ?). Enfin, un dernier enjeu concerne l'idée de symétrie dans l'explication des migrations, puisque les chaînages patronymiques m'ont permis de faire des hypothèses sur le poids des « connaissances » dans l'arrivée ou le retour d'individus dans l'espace délimité par la rue Wacquez-Lalo, il reste à vérifier s'ils peuvent en expliquer certains départs, ou rendre compte d'une occupation différenciée de l'espace pour les résidents qui ne seraient pas intégrés dans de tels réseaux.





### **PARTIE 3**

## **APPROCHE FINE, LES LIEUX ET LES LIENS**

L'attention particulière que je souhaitais prêter aux liens entre dynamiques individuelles et ancrage spatial ayant nettement fait apparaître des dynamiques internes à la parenté, il était alors nécessaire que je me penche aussi bien sur le rôle de l'alliance que sur celui de la transmission du patrimoine, en particulier immobilier. En effet, tous ces éléments contribuent simultanément et conjointement à l'analyse des liens au sein de la parenté élargie, des horizons spatiaux de la famille, ainsi qu'à la détermination de leurs connexions. Ainsi, mon travail a cherché à vérifier s'il existait une relation entre les comportements de mobilité et de sédentarité des résidents de la rue Wacquez-Lalo et des comportements familiaux particuliers, relation qui s'observerait au travers d'alliances et de transmissions patrimoniales spécifiques.

Le cas Wacquez-Lalo ou les chaînages patronymiques que j'ai entrepris ont montré la difficulté d'un traitement qui prend en considération des relations de parenté, tout en insistant sur la contribution de la famille élargie à l'inscription résidentielle de certains habitants de la rue Wacquez-Lalo. En effet, ne serait-ce que pour reconstituer des relations proches (parents, époux, enfants), il faut déjà manipuler une masse des documents impressionnante, dont la localisation peut constituer un obstacle non négligeable. Ce qui explique, au moins en partie, que la parenté élargie est souvent exclue des sources administratives mais aussi historiographiques contemporaines. Ainsi, faute d'être mesuré et pris au sérieux, le rôle de cette dernière est négligé dans bon nombre d'études, de manière circulaire en quelque sorte. Pour éviter cet écueil de circularité, les moyens mis en œuvre nécessitent un travail de longue haleine. Face à la quantité de travail découlant d'une telle approche, j'ai donc choisi de réduire l'échantillon sur lequel j'allais devoir

recueillir des informations. C'est pourquoi la population que j'ai sélectionnée pour la suite de mon observation s'est limitée aux deux recensements de 1886 et 1906.

---

### 1886 & 1906

---

En effet, il s'agissait de se tenir relativement éloigné des bornes de l'intervalle afin de prendre en considération l'éventualité d'un « avant » et d'un « après » la rue Wacquez-Lalo, et aussi d'avoir la possibilité d'observer une variation importante de la population, tout en veillant à ce que celle-ci soit différente aux deux périodes. Répondant à la première contrainte, le recensement de 1886 m'est apparu comme un choix raisonnable. En effet, les premiers calculs que j'ai opérés ont mis en évidence une migration relativement importante jusqu'à cette date. En complément, il m'a fallu choisir un second recensement, assez éloigné de celui de 1886 afin d'observer des résidents de la rue Wacquez-Lalo susceptibles d'avoir des caractéristiques différentes des précédents. Or, le fait que le nombre de ménages de grande taille diminue alors que la taille moyenne de la population reste constante laissait supposer des bouleversements d'ordre démographique. Et, si les deux recensements que j'envisageais d'observer en détail devaient être cohérents avec les observations globales que j'avais faites au préalable sur « ma » rue, j'ai aussi dû prendre en considération les biais imposés par les deux guerres (en termes de décès et donc de remplacement des résidents par exemple). De ce fait, j'ai exclu la période postérieure à la Seconde Guerre mondiale, ainsi que celle des années vingt et trente (à cause d'une part des arrivées rue Wacquez-Lalo qui peuvent être une conséquence de la Première Guerre et, d'autre part, de l'absence de recensements entre 1936 et 1946). De plus, les recensements sélectionnés devaient aussi permettre d'appréhender plus finement les cas marginaux évoqués dans l'étape précédente : phénomènes d'allers-retours, situations de forte sédentarité, transmissions patronymiques, relais féminins

ou célibataires, et bien évidemment les configurations familiales particulières dans lesquelles ces parcours semblaient prendre place.

Ainsi, l'objectif de cette partie de mon enquête était double : inventorier le type de dynamiques observables au sein de la parenté, et tenter d'en rendre compte de manière causale et généralisable. La première de ces tâches a imposé un véritable inventaire. En utilisant les différentes sources nominatives disponibles, peut-on identifier des configurations familiales particulières, qui mettraient en évidence des types de relations spécifiques ? Pour répondre à cette interrogation, le plus pertinent était de commencer par la présentation du parcours de ce qui sera considéré *a posteriori* comme une dynastie, étant donné le nombre de personnes identifiées et leurs relations. Il y a là matière à partir du détail de mon objet d'étude, à identifier des premières clés explicatives, mais aussi à poser de manière concrète un problème bien connu : qu'est-ce qu'un cas, quel peut être le statut d'un exemple singulier, en quoi peut-il – ou non – fournir un éclairage sur des processus collectifs à l'œuvre dans une population ? Pointe ici à l'arrière plan une notion, celle d'« exceptionnel normal », proposée par le micro-historien Edoardo Grendi pour désigner la conciliation à rechercher entre le respect de la diversité des formes sociales et le souci de les situer par rapport à une gamme explicative commune. Ainsi, la première dynastie reconstituée, les Rostin (ou la rue Wacquez-Lalo au singulier), confrontée de proche en proche à une série de cas voisins (la rue Wacquez-Lalo au pluriel), m'a progressivement permis de généraliser l'ensemble des situations observées.

## **I LA RUE WACQUEZ-LALO AU SINGULIER : DES TRAJECTOIRES INDIVIDUELLES INSCRITES DANS UNE HISTOIRE FAMILIALE**

La lignée retenue, celle des Rostin dont la trajectoire de certains des membres avait déjà été étudiée, est bien éloignée d'une famille « représentative ». Cette non-représentativité, due à sa longue présence dans la rue (plusieurs décennies, plusieurs générations), a en fait pour but d'isoler progressivement les traits saillants de cette famille, afin de dessiner trait à trait le tableau d'ensemble dans lequel elle s'insère.

### **I.1 Une famille, des trajectoires**

L'image des Rostin la plus facilement accessible correspond à leur définition administrative, celle du ménage, telle qu'elle est identifiée sur les recensements. Les deux recensements de 1886 et de 1906, et qui a servi de base pour mes études ultérieures, surprennent les Rostin à deux stades de leur évolution.



<i>Rècensement de</i> 1886	<i>Maison n° 8</i>		<i>Ménage n° 8</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Julie Wallon veuve Rostin</i>	1818	<i>Chef</i>	<i>Ménagère</i>
<i>Emile(-I) Rostin</i>	1858	<i>fils</i>	<i>Marchand de sable</i>
<i>Flore Rostin</i>	1861	<i>Sœur</i>	

<i>Recensement de</i> 1886	<i>Maison n° 8</i>		<i>Ménage n° 9</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Sylvie Rostin veuve Boet</i>	1845	<i>Chef</i>	<i>Épicière</i>
<i>Jules(-I) Boet</i>	1869	<i>Fils</i>	<i>Charretier</i>
<i>Julie Boet</i>	1873	<i>Fille</i>	

<i>Rècensement de</i> 1886	<i>Maison n° 20</i>		<i>Ménage n° 28</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Louis(II) Rostin</i>	1855	<i>Chef</i>	<i>Menuisier</i>
<i>Marie Thibaut</i>	1858	<i>Épouse</i>	<i>Journalière</i>
<i>Louis(-III) Rostin</i>	1877	<i>Fils</i>	



Vingt ans plus tard en 1906, le patronyme Rostin est encore représenté rue Wacquez-Lalo. Pourtant, les Rostin recensés sont en nombre plus réduit : des cinq recensés de 1886 ne demeurent plus qu'Emile(-I) et sa sœur Flore.



<i>Recensement de</i> 1906	<i>Maison n° 7</i>		<i>Ménage n° 8</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Emile(-I) Rostin</i>	<i>1858</i>	<i>Chef</i>	<i>Marchand de sable</i>
<i>Flore Rostin</i>	<i>1861</i>	<i>Sœur</i>	



A ce maintien s'opposent les disparitions de Julie Wallon, Sylvie Rostin, Jules(-I) et Julie Boet, ainsi que du ménage constitué par Louis(-II), sa femme Marie, et leur fils Louis(-III). A ce stade, rien ne permettait de savoir si cette absence provenait de migrations ou de décès.

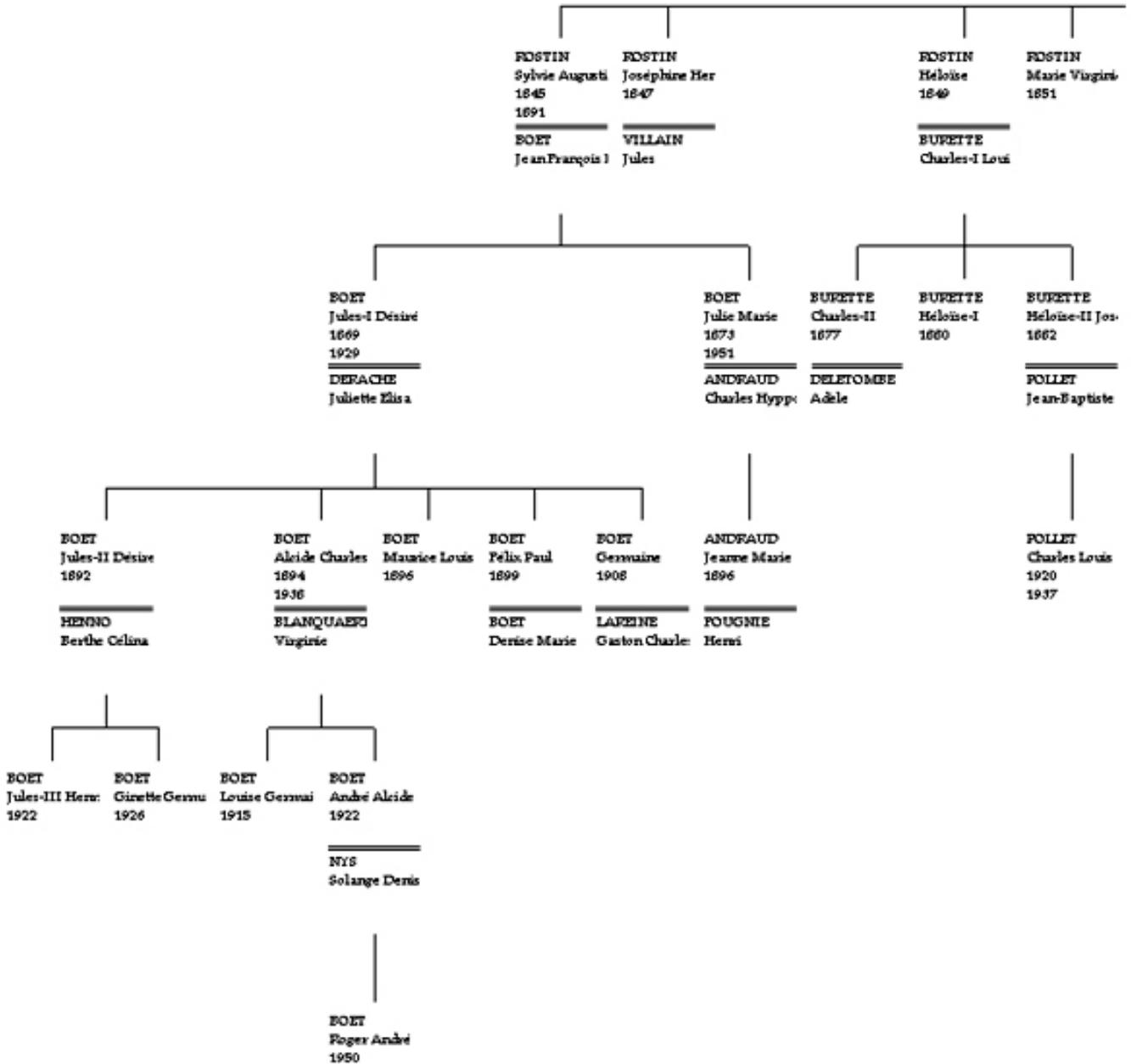
Reprenant des questions pointées plus haut, ces deux photographies, quoique sommaires, posent d'emblée des questions épineuses, dont la résonance va bien au-delà du cas d'une lignée. La première est la juxtaposition en 1886 de trois ménages apparentés dans un petit espace urbain : il s'agit d'une forme singulière et digne d'investigation. Une seconde curiosité la renforce immédiatement, à savoir la cohabitation en 1886 de deux célibataires adultes, Emile(-I) et Flore, avec leur mère âgée : cette forme de ménage complexe, elle aussi, mérite enquête, tout comme la forte sédentarité des deux premiers. Enfin, une question implicite découle de la disparition de deux des trois ménages initiaux : peut-on rendre compte de

l'articulation entre les trajectoires des membres de la fratrie, dont certains restent célibataires et sédentaires, alors que d'autres se marient et – à moins d'être décédés – quittent la rue ? Pour répondre à cet ensemble de questions j'ai opéré des reconstitutions généalogiques, dans les archives de l'état civil de Loos.

De telles reconstitutions permettent en effet d'aborder ces interrogations dans une perspective historique. Avant 1866, date du premier recensement à tenir compte de l'appellation des rues de la ville, il est matériellement impossible de trouver une trace de l'adresse de résidence des Rostin. En raisonnant à l'échelle communale, j'ai fait le pari que la découverte d'actes d'état civil me permettrait de dater l'ancrage de la famille Rostin à Loos. Ainsi, les actes de naissance les plus anciens mentionnant le patronyme Rostin font référence à huit enfants, tous issus du couple formé par Louis(-I) et Julie Wallon<sup>209</sup>.

---

<sup>209</sup> Le dépouillement systématique des registres des naissances enregistrées à Loos m'a permis de vérifier qu'aucune autre naissance ne s'interposait, ne précédait ni ne suivait celles des huit enfants vivants. La famille Rostin semble donc avoir échappé aux périls de la mortalité infantile.



ROSTIN  
Magloire

FLAMENT  
Hermiette Jose

ROSTIN  
Louis-I Adolp  
1818  
1863  
WALLON  
Julie Josephin  
1818  
1894

ROSTIN  
Hermiette  
1853

WOLLAT  
Albert

WOLLAT  
Alphome  
1875

WOLLAT  
Edouard  
1878

WOLLAT  
Edmond  
1879

WOLLAT  
Joseph  
1881

LEMOINE  
Marie Rose

ROSTIN  
Louis-II  
1855  
1937  
FOUCAMPRE  
Adeline

ROSTIN  
Louis-III  
1877

ROSTIN  
Emile-I Adolp.  
1858  
1934

THEBAUT  
Marie

ROSTIN  
Emile-II  
1887

ROSTIN  
Maxcel Louis  
1889

ROSTIN  
Emile-I Adolp.  
1858  
1934

ROSTIN  
Marthe Marie  
1890

ROSTIN  
Flore Josephin  
1861  
1909

OFMERAY  
Maurice Victo

C'est en 1845, année de son mariage et de la naissance de l'aînée, Sylvie, que le couple s'installe à Loos. A cette date, aucun signe ne témoigne ni d'une insertion particulière dans la commune, ni ne laisse présager que plusieurs générations resteront marquées par le choix initial de ce qui peut être défini comme un couple « fondateur ». En effet, aucun des deux époux ne réside à Loos avant son mariage, leur union ayant été célébrée à Haubourdin, commune limitrophe de Loos et chef-lieu du canton. Louis(-I) Rostin comme Julie Wallon, tous deux nés en 1818, habitent encore au moment de leur mariage dans leur commune de naissance, respectivement les Moulins - aujourd'hui quartier de Lille - et Lille. Par ailleurs, sur leurs quatre témoins, un seul est enregistré à Loos. Est-ce alors une jeunesse qui semble marquée par la sédentarité, la proximité de leurs lieux d'origine respectifs, voire le cumul des deux qui expliquent la durée de leur installation à Loos ?

En effet, leur implantation dans la commune va se révéler singulièrement durable, dépassant le cas du couple, qui fait souche, insufflant une véritable dimension familiale à la résidence des Rostin. Les deux époux s'établissent dans la commune lorsqu'ils sont tous les deux âgés de 27 ans, et y demeurent sans discontinuer jusqu'à leurs décès respectifs en 1883 et en 1894. Ils y mettent au monde leurs huit enfants, dont les six premiers (cinq filles puis un garçon) naissent régulièrement tous les deux ans, entre 1845 et 1855. Après Sylvie, Joséphine, Héloïse, Marie, Henriette et Louis(-II), les rythmes sont un peu plus espacés : Emile(-I) se joint à la famille en 1858, suivi en 1861 par une sixième et dernière fille, Flore. Premier document à fournir une adresse précise, le recensement de 1866 permet enfin d'attester la présence de Louis(-I), de Julie et de leurs enfants rue Wacquez-Lalo.

Ces enfants, précisément, vont pour l'essentiel perpétuer cet ancrage local - que ce soit à l'échelle de la rue ou à celle de la commune. Deux d'entre eux manifestent même une sédentarité absolue. Il s'agit des deux benjamins, Flore et Emile(-I), qui demeurent dans la rue jusqu'aux recensements de 1906 et de 1931

respectivement<sup>210</sup> : ce sont eux que j'ai repérés à la fois en 1886 et en 1906. De manière plus nuancée, trois autres manifestent la force de leur ancrage et mettent l'accent sur les rapports fraternels qui se nouent pour les Rostin au sein de la rue Wacquez-Lalo, certaines de leurs inscriptions s'effectuant après le décès des parents. Ainsi, comme la seule analyse des recensements l'avait montré ces enfants mettent en œuvre des parcours complexes, dont l'une des composantes est constituée par des migrations de retour. Absente le temps d'un recensement (en 1872), Sylvie, qui était restée à Loos, revient à la suite d'un veuvage précoce dans la rue avec ses deux enfants, Jules(-I) et Julie Boet. Deux autres membres de la fratrie s'éclipsent de manière plus durable. C'est le cas de Louis(-II) qui, absent de la rue lors du recensement de 1881 puis lors des recensements de 1891 à 1911, y réapparaît lors du recensement de 1921. De manière plus extrême encore, Marie abandonne la rue après le recensement de 1872 et y effectue un retour tardif puisqu'elle y figure de nouveau lors du recensement de 1926. La reconstitution généalogique que j'ai effectuée m'a aussi permis de préciser la trajectoire de certains de ces enfants, à condition que celle-ci ait Loos comme cadre. Ainsi, Héloïse, dont on savait simplement qu'elle avait quitté la rue Wacquez-Lalo après 1876, reste en fait dans la commune où elle donne naissance à un fils et à deux filles.

Par contraste, deux seulement des huit enfants du ménage Rostin-Wallon optent pour une migration définitive. Il s'agit de deux filles, qui partent du domicile parental entre 1866 et 1871, soit entre 19 et 24 ans pour la plus âgée, et entre 13 et 18 ans pour la plus jeune. Elles se fixent ensuite toutes les deux dans la Somme, où, mariées, elles vivent dans des milieux très différents<sup>211</sup>. Joséphine réside à Amiens où

---

<sup>210</sup> Lorsque j'ai commencé l'observation de la population, dans un premier temps je ne possédais que les recensements, l'examen des actes d'état civil me montrera ultérieurement que Flore et Emile(-I) décèdent chaque fois dans la période intercensitaire qui suit leur disparition des recensements. Ainsi, Flore meurt en 1909 et Emile(-I) en 1934.

<sup>211</sup> Elles y sont repérées en 1894 et en 1909 respectivement. Ces deux dates d'observation correspondent au décès d'une part de Julie Wallon, la mère des enfants Rostin, et d'autre part à celui de Flore. Dans les deux cas, sont consignés dans les registres des mutations par décès l'intégralité des héritiers du défunt considéré, leur liens de parenté avec le *de-cujus*, ainsi que leur lieu de résidence (et éventuellement leur profession).

elle a épousé un mercier. De son côté, Henriette est devenue cultivatrice, probablement du fait de son mariage avec un cultivateur de Bacouel. Leur descendance distingue également les deux sœurs : si Joséphine a des enfants, aucun d'entre eux ne lui survit, alors qu'Henriette a quatre garçons, tous nés à Bacouel entre 1875 et 1881, et encore en vie lors de son décès<sup>212</sup>.

Ainsi, la diversité des trajectoires observées est frappante, comme le tableau suivant le résume.

LES TRAJECTOIRES DEMOGRAPHIQUE ET FAMILIALE DES ENFANTS ROSTIN

Trajectoire résidentielle	Descendance	Des enfants	Pas d'enfants (ou décès précoce)
Sédentarité dans la rue ou la commune		Sylvie, Héloïse	Emile(-I), Flore
Migration définitive		Henriette	Joséphine
Migration puis retour dans la rue		Louis(-II)	Marie

Outre la diversité des trajets, les points saillants de ce tableau sont l'importance relative du célibat (Emile(-I), Flore, Marie) et des migrations de retour. A y regarder de plus près, ces phénomènes apparaissent comme la manifestation d'une détermination plus générale, à savoir la présence du cadre familial tout au long des trajectoires des individus. L'observation vaut d'abord pour les benjamins Emile(-I) et Flore. Lors du décès de leur père Louis(-I) en 1883, alors qu'ils ont respectivement 25 et 22 ans, ils sont les derniers de la fratrie à demeurer au domicile parental. Ils ne le quittent pas par la suite, accompagnant leur mère jusqu'à son décès onze ans plus tard, puis restant définitivement célibataires. C'est sans doute leur position dans la fratrie et leur âge au moment du décès de leurs parents qui a décidé de leur sort, leur maintien tardif à proximité du berceau familial s'articulant avec le départ, vers des

<sup>212</sup> Dans les deux cas, celui-ci survient à une date indéterminée entre 1909 et 1934. Ces deux dates renvoient au décès respectifs de Flore et d'Emile(-I), au moment desquels est consigné sur les RMD l'ensemble des héritiers. Si un héritier apparaît en 1909 et pas en 1934, cela signifie qu'il est mort dans

destinations parfois lointaines, des sœurs aînées. Plus tôt, le retour de Sylvie auprès de ses parents au moment de son veuvage précoce avait déjà souligné la force centripète de la maisonnée Rostin<sup>213</sup>.

Cette trace d'une solidarité ascendante se redouble par l'importance des liens au sein de la fratrie : c'est dans ce cadre qu'il faut comprendre les retours tardifs d'individus âgés et esseulés – celui de Marie, célibataire définitive, et celui de Louis(-II) une fois veuf, l'un et l'autre s'installant chez leur frère Emile(-I) qui vit seul depuis le décès de sa sœur Flore. Le parcours de Marie est particulièrement exemplaire. Son retour rue Wacquez-Lalo cinquante ans après son départ vient ponctuer une migration qui, elle aussi, s'était déroulée dans un cadre familial : Amiens, où elle s'était installée, était le lieu où résidait sa sœur Joséphine, qu'elle a vraisemblablement rejointe<sup>214</sup>.

L'introduction d'une perspective diachronique et la prise en compte de dimensions multiples des trajectoires m'ont ainsi permis ainsi d'enrichir et de solidifier les observations initiales tirées des deux recensements de 1886 et 1906. Célibats et formes complexes de ménages apparaissent comme les symptômes d'un cadre familial prégnant, qui s'impose aux individus de manière multivoque. D'un côté, il fournit l'assistance nécessaire lors des phases difficiles du cycle de vie, accidentelles (veuvage précoce) ou inévitables (vieillesse et isolement). De manière marquante, il fonctionne non seulement verticalement (assistance des parents puis aux parents selon les besoins) mais aussi horizontalement (entre frères et sœurs). Il se caractérise aussi par sa flexibilité (comme en témoigne l'arrangement original mis en œuvre à la fin de leur vie par Marie, Louis(-II) et Emile(-I) en se regroupant chez ce dernier) : c'est cette souplesse même qui produit dans les recensements des formes rares de ménages.

---

l'intervalle.

<sup>213</sup> Déjà entrevue dans la partie précédente.

<sup>214</sup> L'ignorance de la date du décès de Joséphine m'a empêchée de vérifier si le retour de Marie à Loos lui a été concomitant.

D'un autre côté, ce système d'assistance par la parenté n'opère évidemment pas sans coûts, ses formes et ses effets dépendant des positions relatives de chacun au sein de la famille. La présence des parents, leur suprématie dans les relations familiales, apparaissent avec force. Quel que soit l'âge de leurs enfants co-résidents, c'est toujours le père ou la mère qui sont mentionnés comme « chef » de ménage. Ce statut n'échoit à la génération suivante qu'après le décès des géniteurs. Cet indice du « poids » de la génération la plus ancienne est confirmé par la trajectoire des enfants restés au foyer. Empêchant les plus jeunes de devenir autonomes, il les contraint en pratique à une immobilité résidentielle et à une « stérilité sociale », alourdies par la charge de leur parent en fin de vie.

Si l'on se place à une échelle globale, ce mode d'organisation de la parenté présente une viabilité certaine. Via les deux enfants de Sylvie et le fils d'Héloïse, l'ancrage géographique de la lignée perdure à travers les générations<sup>215</sup>. Trois arrière-petits-enfants du couple « fondateur » Louis(-I) Rostin-Julie Wallon naissent à Loos après les années vingt<sup>216</sup>. En 1936 encore, un foyer Rostin est recensé dans la rue : ce n'est qu'au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, en 1946, que la lignée n'a plus aucun représentant dans la rue Wacquez-Lalo. Pourtant, les bouleversements liés au conflit ne peuvent être pris en considération pour expliquer l'extinction de cette dynastie.

En effet, bien en amont de la Deuxième Guerre, l'existence à chaque génération de migrations définitives, souvent de longue distance, invite à mieux examiner l'équilibre délicat entre coûts et avantages de l'emprise familiale. L'analyse de sa déclinaison différente selon la position dans la parenté (sexe et rang de naissance en

---

<sup>215</sup> Six petits-enfants de la première naissent dans la commune entre 1892 et 1920 et un pour la seconde. Jules(-I) Boet se marie en 1891, sa sœur Julie en 1895. Leur cousin Charles(-II) Burette se marie en 1904. Charles(-II) a deux sœurs, toutes les deux prénommées Héloïse, qui naissent en 1880 et 1882. Bien que ne disposant pas son acte de décès, j'ai fait l'hypothèse que la première des deux était morte en bas âge. La seconde atteint l'âge adulte et se marie, mais je ne possède pas l'acte de mariage. Elle met au monde un fils à Loos en 1920.

<sup>216</sup> Plus une auparavant en 1915 à Haubourdin. Concernant Loos, il s'agit d'une estimation minimale : raisonnant ici sur des branches féminines, victimes du changement de patronyme lors du mariage, je

particulier), et de la manière dont elle détermine la diversité des parcours observés, m'a poussée à effectuer la comparaison avec d'autres lignées. Mais d'abord, pour approfondir l'étude des Rostin j'ai pris en compte une dimension supplémentaire, celle de la circulation des ressources économiques qui a sans doute à voir avec la relative stabilité de la lignée, surtout dans une région et sur une période soumises à des transformations socio-économiques massives. J'ai alors abordé cette question en procédant à un examen précis des professions exercées par les membres de la lignée.

## **I.2 Artisanat et petit commerce : des transmissions complexes**

L'analyse des professions de la lignée Rostin pose la question de la répercussion de l'organisation de la parenté sur les trajectoires professionnelles individuelles. Pour montrer l'enjeu de cette interrogation, on peut partir d'un problème classique et *a priori* indépendant des logiques de parenté, puisqu'il concerne la mobilité professionnelle *intra-générationnelle*. Un certain nombre des hommes de la lignée Rostin manifeste des changements importants d'activité au cours de leur existence : parmi les enfants de Louis(-I) Rostin et de Julie Wallon, le benjamin des garçons, Emile(-I), se déclare ainsi successivement serrurier, mécanicien puis marchand de sable. Une génération plus tard, son neveu Louis(-III) apparaît tout à tour comme menuisier puis comme cafetier. Enfin, Jules(-II), fils d'un cousin germain du précédent, passe de la profession de marchand de sable à celle de cabaretier. Or, comme la parenté était déjà apparue au travers de la trajectoire géographique des uns et des autres, on peut s'interroger sur l'existence de mécanismes familiaux qui éclaireraient ces réorientations professionnelles, à première vue radicales et difficiles à expliquer.

Le plus simple consiste à déterminer un processus « classique », celui de la transmission père-fils. Le tableau suivant retrace la forme qui s'apparente le plus

---

ne peut exclure l'omission d'éventuels autres descendants lors de mes dépouillements.

directement à une reproduction professionnelle et sociale, en renvoyant la première activité déclarée par le fils.

PROFESSION DU PERE ET PREMIERE PROFESSION DU FILS CHEZ LES ROSTIN<sup>217</sup>

Génération du père	Père	Profession du père	Prénom du fils	Profession du fils
0		Tonnelier	Louis(-I)	Tonnelier
1	Louis(-I)	Tonnelier	Louis(-II)	Menuisier
1	Louis(-I)	Tonnelier	Emile(-I)	Serrurier
2	Mari de Sylvie	Journalier	Jules(-I)	Marchand de sable
2	Mari d'Héloïse	Mécanicien	Charles(-I)	Serrurier
2	Louis(-II)	Menuisier	Louis(-III)	Menuisier
2	Louis(-II)	Menuisier	Emile(-II)	Garçon de café
3	Jules(-I)	Marchand de sable	Jules(-II)	Marchand de sable
3	Jules(-I)	Marchand de sable	Alcide	Cimentier
3	Jules(-I)	Marchand de sable	Maurice	Journalier
3	Jules(-I)	Marchand de sable	Félix	Menuisier

Il est deux manières de lire les résultats de ce tableau. La première est de s'en tenir aux mentions professionnelles *stricto sensu* : sur onze cas, on n'observe alors que trois transmissions du père au fils, en direction respectivement de Louis(-I) (tonnelier), de Louis(-III) (menuisier) et de Jules(-II) (marchand de sable). Une seconde est d'élargir le critère d'observation en passant de la mention professionnelle au secteur d'activité. On rajoute alors le passage de Louis (-I) (tonnelier) à Louis(-II)

<sup>217</sup> On ne retient dans ce tableau que l'activité du père la plus proche de celle du fils à l'entrée dans la vie active. Lorsque la première profession du fils est celle de « journalier », on lui substitue, le cas échéant, sa première profession qualifiée.

(menuisier), et de Jules(-I) (marchand de sable) à Alcide (cimentier), le premier correspondant à une filière « bois » et la seconde à une filière « matières premières ».

Chacune de ces deux lectures a sa validité et sa raison d'être. Les débats sur les types de regroupement professionnels, et leurs remises en cause contemporaines, correspondent trop souvent à la recherche positiviste de « la meilleure », voire de « la bonne » classification, oubliant en cela le caractère multivoque des enjeux et des processus véhiculés par les désignations professionnelles. Selon que l'on s'intéresse à la reproduction des inégalités sociales, à la circulation des qualifications professionnelles dans un groupe, à la transformation d'un secteur économique au cours du temps, les critères de regroupement diffèrent, tous relatifs mais aussi tous cohérents : c'est rappeler que la classification professionnelle pertinente<sup>218</sup> correspond non pas à une structure invisible unique qu'il s'agirait de retrouver, mais à des enjeux sociaux effectifs et multiples à l'œuvre dans une population.

Cette problématique ajoute ici une inconnue supplémentaire : il s'agit non seulement de décrire des formes de transmission des activités, mais aussi de déterminer à quel niveau (activité, secteur, statut) se situe l'articulation entre dynamiques familiales et trajectoires professionnelles. La question initiale portant sur la compréhension des réorientations au cours du cycle de vie sert ici de repère. Elle fournit l'équation à résoudre, et conduit à adopter la classification la plus pertinente pour en approcher la solution.

A ce stade, on ne peut encore trancher entre une analyse par métier et une analyse par secteur. On peut seulement écarter des options alternatives et notamment celle qui consisterait à raisonner par statut : les informations disponibles ne permettent pas de discerner entre salariat et indépendance par exemple, même si

---

<sup>218</sup> Voir François Héran, « La catégorie socioprofessionnelle : réflexion sur le codage et l'interprétation », in Elisabeth Dupoirier et Jean-Luc Parodi (dir) : *Les indicateurs socio-politiques aujourd'hui*, L'Harmattan, 1997.

l'ensemble des mentions mises bout à bout peut laisser penser que les Rostin sont plutôt des petits indépendants du commerce ou de l'artisanat.

Aussi, pour continuer dans l'analyse, on peut introduire un deuxième mécanisme, moins souvent répertorié faute de sources, à savoir celui des transmissions collatérales. C'est l'objet du tableau suivant, exclusivement consacré aux hommes Rostin qui n'ont pas reçu leur profession de leur père au moment de leur entrée dans la vie active.

TRANSMISSIONS PROFESSIONNELLES COLLATERALES CHEZ LES ROSTIN<sup>219</sup>

Génération d'ego	Prénom d'ego	Profession d'ego	« Transmetteur »	Lien avec ego
1	Emile(-I)	Mécanicien	Mari d'Héloïse	Beau-frère
2	Jules(-I)	Marchand de sable	Emile(-I)	Oncle
2	Charles(-II)	Serrurier	Emile(-I)	Oncle
3	Félix	Menuisier	Louis(-III)	Cousin du père

Comme on le voit, la prise en compte des transmissions collatérales permet de compléter le seul examen des relations père-fils. En combinant ces deux types de circulation professionnelle, neuf hommes Rostin sur onze sont insérés dans une filière familiale pour leur accès à un métier. Dès cette deuxième étape de l'analyse, la conclusion avancée précédemment d'une grande prégnance du cadre familial sur les individus se trouve renforcée : au rôle d'assistance déjà entrevu s'ajoute pour la parenté la fonction de gestion d'un véritable stock professionnel commun, au sein duquel ses membres viennent puiser leur activité.

Parmi ces transmissions collatérales, celle qui concerne l'accès d'Emile(-I) à la profession de mécanicien, exercée par son beau-frère le mari d'Héloïse, mérite un

---

<sup>219</sup> On prend ici en compte toutes les activités connues d'ego et de ses collatéraux, sauf la mention de « journalier ». On appelle « transmetteur » le plus proche collatéral ayant exercé avant ego la même profession que lui.

examen particulier. Elle met en effet en lumière deux nouveaux processus. D'une part, la profession qu'Emile(-I) « hérite » de son beau-frère n'est pas la première mais la deuxième activité qu'il déclare dans son parcours. La transmission collatérale apparaît ainsi comme une manière non pas d'engager mais de réorienter une trajectoire au cours de l'existence : cette utilisation des ressources familiales non parentales sera de nouveau abordée par la suite. D'autre part, le cas d'Emile(-I) évoque un second mécanisme, lié cette fois à l'alliance et au rôle des femmes dans la lignée. De précédentes recherches ont montré le rôle des sœurs, dans la France rurale du XIX<sup>ème</sup> siècle, pour ouvrir des perspectives professionnelles à leurs frères à travers leur union avec des hommes insérés dans des filières professionnelles nouvelles pour la lignée. Ce mécanisme joue plus précisément sur les cadets, qui à travers leurs beaux-frères bénéficient au moment de l'entrée dans la vie active d'une gamme de possibilités plus étendues que leurs aînés<sup>220</sup>. De manière remarquable dans le cas des Rostin, ce cas de figure est limité à Emile(-I). Dans les autres cas, ce sont plutôt deux autres mécanismes qui entrent en jeu : le rôle de l'alliance opère par filiation plutôt que par liaison collatérale, et les femmes occupent une position intrinsèque liée à leurs propres activités. C'est en particulier le cas de Sylvie, au départ journalière et femme de journalier, mais qu'un veuvage précoce amène à une reconversion comme épicière : elle ouvre du même coup une voie inédite dans la lignée, celle du commerce alimentaire, qui va orienter une partie importante des générations suivantes, en premier lieu mais pas exclusivement chez les femmes.

Distinction entre alliance et filiation : on voit à l'œuvre l'effet de ce processus dans le cas de deux demi-frères dont les trajectoires professionnelles occupent une place particulière au sein de la lignée. Le premier, Louis(-III), est l'un des Rostin qui effectue une inflexion *a priori* étonnante, ne seraient-ce qu'en termes de qualification ou de secteur d'activité, dans son parcours professionnel : menuisier au début de sa carrière, il devient ensuite cafetier. De même la carrière de son puîné Emile(-II), garçon de café, mérite d'être détaillée. En effet, Emile(-II) est l'un des deux hommes

---

<sup>220</sup> Voir P.-A. Rosental, *Les sentiers invisibles*, op. cit.

de la lignée dont l'activité professionnelle ne peut être associée à une transmission paternelle ou collatérale. De fait, les deux hommes sont placés dans une configuration singulière : par l'alliance (cas de Louis(-III) avec une belle-mère cabaretière) ou par la filiation (cas d'Emile(-II), issu du remariage de son père avec une femme qui hérite de la profession de cabaretier de son propre père), l'un comme l'autre ont un accès direct à ce secteur du commerce des boissons. Cette véritable captation de la descendance de Louis(-II) par l'univers professionnel offert par la lignée maternelle va de pair avec une autre rupture, migratoire cette fois. Décédé pendant la Première Guerre, Emile(-II) s'était établi en 1913 à Châtillon-sur-Seine en Région Parisienne. Quant à son demi-frère Louis(-III), on le retrouve dans la capitale en 1925 au plus tard. Par contraste, leur sœur (pour Emile(-II)) et demi-sœur (pour Louis (-III)) Marthe, se déclare comme sa tante Sylvie « marchande épicière » en 1913 et « épicière » en 1925 et 1934, et demeure sa vie durant à Loos.

On peut ainsi dégager une première gamme de conclusions. En termes d'échelle pertinente d'analyse, l'évolution de la lignée Rostin est étroitement canalisée selon une logique de secteurs d'activité. Cette échelle définit un cadre très prégnant, dans lequel trois formes combinées de circulation – transmission paternelle, transmission collatérale et alliance – exercent leurs effets sur la totalité des onze hommes Rostin<sup>221</sup>. Si l'on abandonne le niveau de l'individu pour celui, plus fin, des mutations professionnelles intra-générationnelles, on constate que deux seulement d'entre elles ne peuvent être rattachées à un métier déjà présent dans la lignée. L'une et l'autre concernent Emile(-I), qui dans deux cas sur trois (serrurier au début de son existence, marchand de sable à la fin) fait figure d'innovateur par rapport à sa parenté. Dans tous les autres cas sans exception, aussi bien pour les hommes que pour les femmes,

---

<sup>221</sup> Le cas de neuf d'entre eux a déjà été discuté. Parmi les deux autres, Maurice ne déclare jamais de profession correspondant à une insertion dans un secteur précis. Il demeure sa vie durant « journalier », occupation que les autres ne déclarent jamais qu'à titre temporaire, à un moment ou à un autre de leur cycle de vie. La cas d'Alcide est hybride : *stricto sensu*, sa profession de cimentier est inédite dans la lignée, mais elle prolonge un secteur d'activité (la transformation des matières premières) qui y est au contraire bien représentée par son grand-oncle Emile(-I), son père Jules(-I) et son frère aîné Jules(-II). Leur position de marchands de sable, les relations commerciales qu'elle

toutes les activités déclarées ont circulé dans la lignée. La parenté, en d'autres termes, a eu à deux exceptions près le monopole des orientations professionnelles des Rostin, y compris pour des activités temporaires.

Mais ce premier ensemble de résultats n'épuise pas la complexité des modes de circulation professionnelle. Si les trois types de transmissions mentionnés démontrent une prégnance presque sans partage, elles ne s'exercent pas de manière unilatérale ni désordonnée. Une investigation plus précise démontre au contraire qu'elles se différencient soigneusement en fonction des rangs de naissance et des états matrimoniaux. Pour les aînés des garçons, la transmission paternelle s'impose dans quatre cas sur six, ceux de Louis(-I), Louis(-II), Louis(-III) et Jules(-II). Le parcours de Jules(-I), qui déroge à ce principe, correspond moins à une réorientation professionnelle qu'à l'absence d'une transmission possible : son père précocement décédé n'apparaissait que comme « journalier » et n'avait donc pu (encore ?) accéder à une filière et à une position professionnelle bien définies. Le seul cas ambigu est celui de Charles(-II), serrurier fils de mécanicien : on peut faire de sa mutation deux lectures différentes. On peut y voir soit une exception à la transmission du métier à l'aîné des garçons, soit l'illustration d'un mécanisme plus général : la reproduction paternelle n'opérerait que dans le cas des professions indépendantes (cas des oncles, cousins et neveux de Charles(-II)), mais pas systématiquement dans les autres (cas du père de Charles(-II)). Il est impossible faute d'informations de trancher entre ces deux lectures, ce qui confirme la nécessité de jouer avec plusieurs critères d'agrégation des professions : dépasser l'aporie nécessiterait d'inclure le statut. On doit, dans le doute, s'en tenir à l'interprétation la moins rigide, et voir dans la transmission du métier du père au fils une tendance plutôt qu'un principe.

De fait, c'est le contraste global existant entre aînés et cadets des garçons qui est à retenir de l'observation. Contrairement à des scénarios connus, tirés pour la plupart

---

suppose, a sans doute servi de guide à la carrière d'Alcide.

de cas répertoriés dans le Sud-Ouest français<sup>222</sup>, cette opposition ne concerne pas une insertion plus ou moins étroite dans la parenté : on a vu que celle-ci exerçait systématiquement son influence sur tous ses membres. Aussi, plutôt qu'à une dichotomie entre des aînés « héritiers » et des cadets « innovateurs », on a affaire à des registres inégalement variés dans l'accès aux professions selon ces deux catégories. Alors que les aînés paraissent récupérer le métier de leur père chaque fois que cela est possible, les cadets bénéficient en quelque sorte de la captation de la profession paternelle par leur frère aîné, ce qui leur permet de jouer sur une gamme beaucoup plus large, qui peut être aussi bien paternelle (cas d'Alcide) que collatérale (cas d'Emile(-I) ou de Félix), ou encore passer par la lignée maternelle (Emile(-II)).

Le cas d'Emile(-I) témoigne du fait que les célibataires occupent une place particulièrement importante dans ces processus. Benjamin des garçons de sa fratrie, Emile(-I) ne semble pas en mesure de reprendre l'activité paternelle. En revanche, une partie des voies inédites sur lesquelles il s'engage durant sa vie vont être reprises par ses neveux : Emile(-I) est en effet serrurier avant Charles(-II), et marchand de sable avant Jules(-I). Le relais n'est pas fortuit : sans descendance, Emile(-I) n'a pas d'héritier à qui transmettre sa profession, et cependant une profession à transmettre<sup>223</sup> (un réseau de relations : clients ou fournisseurs, un bail...), laissant la voie libre à ses neveux pour y accéder. On retrouve ainsi un phénomène qui avait été mis en évidence dans le monde rural à propos des patrimoines : en réduisant les transmissions verticales, les célibataires permettent à la parenté de concentrer ses ressources, de les faire revenir au centre plutôt que de les voir s'éparpiller. Ce faisant, loin d'être des parias rejetés hors du système parentélaire, les célibataires peuvent au

---

<sup>222</sup> Même s'ils prennent sans doute rarement une forme aussi systématique que dans le cas de la lignée de menuisiers aveyronnais décrits par P.-A. Rosental, *Les sentiers invisibles*, op. cit., partie 3, ch. 1 : la régularité extrême qui la caractérise (transmission du métier à l'aîné assortie d'une immobilité résidentielle sur cinq générations au moins) nécessite une étonnante conjonction de paramètres (notamment par la combinaison qu'elle suppose à chaque génération entre fécondité et mortalité infantile). La comparaison avec les autres lignées étudiées dans l'ouvrage montre à quel point cette forme apparemment idéal-typique est en réalité exceptionnelle.

<sup>223</sup> Toutes les professions ne constituent pas ; comme la profession d'Emile(-I), un héritage potentiel. Pour cela il faut des compétences, des biens (outils, bâtiments...), ou des relations (clients,

contraire en être l'un des ciments les plus efficaces : dans le cas d'Emile(-I), distributeur d'activités nouvelles, cette centralité ne fait que redoubler le rôle qu'il avait joué sur le plan résidentiel, en recueillant ses frère et sœur vieillissants.

Si elles déterminent ainsi les entrées de carrière professionnelle, les transmissions par les collatéraux ou par la lignée maternelle peuvent aussi rendre compte des transformations intra-générationnelles. En effet, les réorientations radicales (celle de Jules(-II) de marchand de sable à cabaretier, celle de Louis(-III) de menuisier à cafetier) suivent précisément cette logique. Alors qu'elle peut être considérée de prime abord comme une rupture à l'échelle individuelle, la mutation s'inscrit en réalité dans la continuité à l'échelle de la parenté. Cette logique n'est pas strictement interpersonnelle : elle suit l'organisation progressive de la parenté autour de grands secteurs d'activité (commerce alimentaire, travail du bois et matières premières) dans lesquelles s'insèrent la grande majorité des professions des Rostin. Comme dans le cas de la filière « commerce de matières premières », l'orientation autour d'un secteur économique offre, à travers le tissu de relations commerciales qu'elle requiert, un canal pour l'entrée des enfants et des neveux dans leur vie active. De manière significative, les réorientations professionnelles au cours de la vie peuvent être considérées comme des charnières entre ces trois sous-ensembles, et comme des passages de l'un à l'autre ainsi que le montre le tableau suivant).

---

fournisseurs).

LES UNIVERS PROFESSIONNELS DES ROSTIN<sup>224</sup>

Secteur professionnel	Individus à secteur d'activité professionnelle unique	Individus à secteur d'activité professionnelle multiple
Commerce alimentaire	Emile (-II) ; mari de Julie née Boet ; mari de Jeanne ; Sylvie ; Marthe ; beaux-parents de Louis (-II) (de son second mariage)	Jules (-II) ; Louis (-III)
Matières premières	Jules (-I) ; Alcide	Jules (-II) ; Emile (-I)
Bois	Louis (-I) ; Louis (-II) ; Félix ; père de Louis(-I) ; beau-père de Louis (-II) (de son premier mariage)	Louis (-III)
Fer (serrurerie, mécanique)	Charles(-II) ; Charles(-I) (mari d'Héloïse)	Emile (-I)

Au total, parenté et orientations professionnelles apparaissent chez les Rostin comme totalement indissociables, sans pour autant contraindre les membres de la lignée à des chemins tracés d'avance. Aucune des tendances repérables - la transmission du père au fils le plus âgé notamment, qui est la régularité la plus nette - ne peut être considérée comme une règle systématique : selon que le père n'a pas été inséré dans une filière professionnelle précise, ou que le fils souhaite changer de voie au cours de sa vie, l'appel à une parenté plus éloignée, collatérale cette fois au lieu de verticale, permet à ce dernier de disposer d'une ressource concrète. La situation est encore plus ouverte chez les cadets, pour lesquels la « reproduction »

<sup>224</sup> Toutes les activités connues d'ego et de ses collatéraux sont prises en compte, sauf la mention de « journalier ». Le « transmetteur » est le plus proche collatéral ayant exercé avant ego la même profession que lui.

s'exerce plus volontiers à l'échelle de la lignée que du couple parental. Les célibataires jouent dans cette circulation des métiers un rôle privilégié : dénués d'héritiers directs, ils offrent, en particulier à leurs neveux, des positions à reprendre, quitte à ce que ces derniers doivent en payer le prix sous forme d'un certain temps d'attente. A l'opposé, l'effet des lignées alliées se révèle à l'usage plutôt centrifuge. Il est significatif que les hommes et les femmes Rostin qui exercent dans les trois secteurs de prédilection de la lignée restent sédentaires rue Wacquez-Lalo, alors que ceux qui pénètrent dans des domaines moins pratiqués (négoce de boissons) fournissent les seuls émigrants lointains et définitifs de la parenté.

Comme dans le cas de l'assistance en matière d'hébergement, famille et ressources sont ainsi profondément imbriquées. La parenté ne fait pas seulement circuler les professions : le fait d'offrir à ses membres un stock fini mais varié d'orientations professionnelles participe de la densité des liens qui la cimentent : comme toujours dans cette déconstruction réciproque de la famille et de l'économique, on ne peut trancher sur les déterminations, affectives ou matérielles, qui président au refus de l'ordre collectif<sup>225</sup>. De la même manière, on ne peut déterminer si les absences de transmissions verticales, qu'elles apparaissent dès l'entrée ou au cours du cycle de vie, correspondent au refus d'une parenté proche, jugée trop oppressante, au profit d'une parenté plus lointaine et attractive. Cette indétermination n'empêche pas, au niveau global, de conclure sur le même constat que pour l'assistance résidentielle, celui de la grande flexibilité et souplesse avec laquelle la parenté fournit à ses membres des ressources professionnelles.

---

<sup>225</sup> Sur cette indétermination, voir par exemple M. Grieco, *Keeping it in the family. Social networks and employment chance*, Londres, Tavistock Publications, 1988 ; ou H. Medick et D.W. Sabeau, "Interest and emotion in family and kinship studies : a critique of social history and anthropology", in H. Medick et D.W. Sabeau, *Interest and emotion. Essays on the study of family and kinship*, Cambridge : Cambridge U.P., 1988 [1984], p. 9-27.

### **I.3 Des biens immobiliers situés dans l'espace de la rue**

L'analyse du destin des Rostin d'un point de vue généalogique et démographique, l'examen de leurs alliances, l'identification des logiques prévalant à leurs orientations professionnelles, mettent l'accent sur le rapport qu'entretiennent ces différentes dimensions avec leur ancrage plus ou moins profond à Loos, et encore plus rue Wacquez-Lalo. En complément, il a été utile d'explorer un volet très différent de l'histoire des Rostin : leur patrimoine. L'histoire patrimoniale des Rostin permet ainsi, par une analyse indépendante des précédentes, d'approfondir les questions de l'horizon spatial de référence de la famille, et de l'articulation – à travers notamment les transmissions et les solidarités de tous types – entre dynamiques familiales et logiques économiques.

La tâche est archivistiquement possible. En premier lieu, plusieurs des membres de la famille Rostin et de leurs alliés ont laissé des biens assez consistants pour être consignés aux archives de l'Enregistrement, dans les Registres des Mutations par Décès (ou RMD). Comme en témoigne le tableau suivant, ils révèlent, malgré une certaine diversité du patrimoine laissé par les défunts, la détention quasi-systématique de biens fonciers et immobiliers. Ceux-ci forment généralement le poste dont la valeur est la plus élevée dans la succession. Surtout, ils concernent des actifs situés à Loos, et le plus souvent rue Wacquez-Lalo. On peut donc se concentrer sur ces biens pour tenter d'éclairer les conditions d'installation des Rostin dans la commune, et les raisons de leur implantation durable.

## STRUCTURE ET MONTANT DU PATRIMOINE DES ROSTIN ET DE LEURS ALLIES

Identité du défunt	Patrimoine									
	Décès	Garde-robe	Mobilier	Pension, retraite	Argent	Créances	Livret de Caisse d'Epargne	Valeurs de bourse	Biens immobiliers	Actif successoral (en francs)
Flore Rostin	1909						Oui			765,92
Marie Thibaut	1913		Oui		Oui				Oui	19 110,67
Jules(-I) Boet	1929		Oui					Oui	Oui	7 400,00
Emile(-I) Rostin	1934		Oui	Oui	Oui	Oui		Oui	Oui	66 644,26
Louis(-II) Rostin	1937	Oui	Oui	Oui			Oui	Oui	Oui	60 430,90

Les catégories utilisées ici renvoient aux dénominations citées sur les registres pour décrire la forme du patrimoine observé. (Sources : RMD)

Certaines formes de dispersion du patrimoine foncier et immobilier n'apparaissent pas forcément dans les RMD – notamment lorsqu'il y a eu vente ou donation du bien, et que le montant final de la succession n'a pas donné lieu à un enregistrement. Cette limite des sources peut être dépassée par la consultation, en second lieu, des transactions hypothécaires, qui permettent d'identifier les différents détenteurs d'un même bien immobilier ou foncier, ses transformations éventuelles (constructions, divisions), voire les types d'événement qui ont conduit au(x) changement(s) de propriétaire(s). Elles autorisent ainsi à suivre dans la longue durée la « politique » foncière et immobilière des différents acteurs de ces familles – et du

même coup la marque spécifique que ces dernières ont imprimée à la ville de Loos, à un moment charnière de son développement<sup>226</sup>.

Grâce à cette série, l'histoire de toutes les parcelles situées rue Wacquez-Lalo peut être retracée. Dans un premier temps, j'ai recensé l'ensemble des propriétaires des biens situés dans la rue à partir des données du cadastre actuel<sup>227</sup>. Ainsi, par l'intermédiaire des transcriptions hypothécaires, j'ai pu repérer la dernière mutation (vente ou transmission par héritage) touchant à chaque parcelle. Ensuite, j'ai procédé de manière régressive, afin d'identifier la liste des propriétaires successifs. Je suis donc remontée de la transcription hypothécaire la plus récente au(x) propriétaire(s) précédent(s), à travers la rubrique indiquant la « propriété antérieure »<sup>228</sup>. Le tableau suivant a alors pu être dressé. Il rend compte des dates d'acquisition et de séparation des biens à l'intérieur des familles Rostin et de leurs alliés les Thibaut<sup>229</sup>, ainsi que des transformations les plus importantes qui ont eu lieu à l'intérieur de la rue<sup>230</sup>.

---

<sup>226</sup> Pour aller plus loin dans cette voie, il aurait été utile de pouvoir définir précisément tous les investissements réalisés par les Rostin rue Wacquez-Lalo, tant du point de vue de leur installation que de leur implantation : les transformations (constructions, améliorations) qu'ils ont réalisées, et les conditions dans lesquelles ont été accomplies ces modifications (propriété, location). Malheureusement, les deux plans cadastraux accessibles pour la commune de Loos sont distants de plus de cent ans, et « encadrent » la période que j'observe (ils sont constitués au tournant des années soixante des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles). Ils ne peuvent donc pas rendre compte de toutes les transformations qui ont eu lieu dans l'intervalle, alors que c'est précisément dans la dernière moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle que la rue Wacquez-Lalo a perdu son aspect agricole et que des maisons sont construites sur ce qui était précédemment des « terrains ».

<sup>227</sup> Un numéro des *Cahiers d'histoire* dont le thème était « Habiter la ville, XVIII<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècles » cherchait à rassembler des textes dont le point commun était « l'invention des sources ». A ce titre il cite notamment les recensements, mais aussi les calepins de révision du cadastre, *Cahiers d'histoire*, 1999, n°4, 4<sup>ème</sup> trimestre, tome 44.

<sup>228</sup> Cette « origine de propriété » indique en effet les références de la dernière transaction : sa date, l'endroit où elle a été enregistrée (aux hypothèques ou chez un notaire), et enfin d'une manière plus ou moins précise, la manière dont le vendeur s'est retrouvé possesseur du bien dont il se sépare.

<sup>229</sup> Marie Thibaut épouse Louis(-II), après la mort de la première épouse de ce dernier. Elle est la mère d'Emile(-II) et de Marthe, et la belle-mère de Louis(-III).

<sup>230</sup> Dans de rares cas, je n'ai pas pu reconstituer de manière systématique l'histoire des biens immobiliers situés rue Wacquez-Lalo. Les transcriptions hypothécaires ne sont en effet obligatoires que depuis 1958 : si le bien n'a pas été vendu depuis cette date, on ne peut pas toujours retrouver son propriétaire.

TRANSFORMATION DE L'ESPACE DE LA RUE WACQUEZ-LALO

1 <sup>ère</sup> mutation connue		Bien cité sur la première mutation	Dernière mutation connue	Bien cité sur la dernière mutation
Famille				
Rostin	1862 achat	« un terrain sis à Loos à prendre dans une plus grande partie »	vente en 1938 aux enchères publiques (17 copropriétaires)	« une belle maison à usage d'habitation [...] et les fonds et terrain en dépendant d'une contenance de 163 m <sup>2</sup> . »
Thibaut	1860 achat	Parcelles de terrain faisant partie d'une plus grande acquisition, « terrain en pépinière, sis à Loos, ? ? sente de l'Eglise »	vente en 1925 par adjudication (échoue, le bien retourne dans la famille en 1934)	une maison à usage d'estaminet et les fonds et terrains en dépendant d'une contenance de 2 ares 94 centiares 95 millièmes
			puis vente en 1971	une maison à usage de commerce et d'habitation et les fonds et terrain en dépendant pour 2 ares 70 centiares

(Sources : transactions hypothécaires)

D'après le cas des Rostin et des Thibaut (dont des observations ultérieures m'ont confirmé qu'on pouvait l'extrapoler), la rue Wacquez-Lalo apparaît comme peuplée d'habitants plutôt modestes, du moins si l'on en juge d'après les superficies, relativement réduites, sur lesquelles sont bâties leurs maisons. Le seul jugement de valeur permettant d'apprécier les maisons de la rue Wacquez-Lalo concerne une « belle maison à usage d'habitation ». Mais les circonstances de la publicité de cette mention invitent à la prudence. En effet, le qualificatif « belle » est lié à la mise aux enchères publiques, en 1938, de la maison en question, peut-être s'agit-il ici d'encourager les enchérisseurs... La maison en question n'occupe en réalité que cent soixante-trois mètres carrés, compris les fonds et les terrains qui en dépendent. Autre

indice de la modestie de lieux, cet espace restreint est parfois partagé, comme dans le cas des Thibaut, entre un double usage, à la fois professionnel et résidentiel.

Le retour aux registres des mutations par décès, et au détail des biens immobiliers qu'ils fournissent, complète la consultation des archives hypothécaires. Il confirme l'insertion des deux lignées observées non seulement au cœur de la commune, mais aussi plus particulièrement dans un espace réduit, concentré autour de la rue Wacquez-Lalo. Outre cette dernière, seule l'avenue Lelièvre, adjacente, apparaît dans la localisation des biens immobiliers des Rostin, ainsi que le souligne le tableau suivant<sup>231</sup>.

#### LA LOCALISATION DES BIENS IMMOBILIERS DES ROSTIN

5 août 1913	La moitié de 4 maisons av. Lelièvre, louées +la moitié d'une maison louée ayant appartenu à la communauté +la moitié d'une maison à usage de commerce av. Lelièvre louée +un tiers indivis dans une maison rue Wacquez-Lalo
12 février 1929	La moitié d'une parcelle de terrain de 525 m <sup>2</sup> à Loos ayant appartenu à la communauté
8 janvier 1934	Une maison rue Wacquez-Lalo+ fonds et terrain, contenance 163 m <sup>2</sup>
29 novembre 1937	473 m <sup>2</sup> 94 dm <sup>2</sup> de terrain utile à Loos, + un cinquième d'une maison d'habitation rue Wacquez-Lalo et 163 m <sup>2</sup> de terrain environ, en indivision

(Sources : RMD)

Mais au-delà de ces observations synchroniques et générales, portant sur la valeur, la surface et la localisation des biens, l'analyse du patrimoine immobilier met

---

<sup>231</sup> L'adresse n'est expressément mentionnée que lorsqu'elle fait référence au pâté de maison dans lequel est comprise la rue Wacquez-Lalo ; à savoir un triangle dont la seconde arête est constituée par l'avenue Lelièvre, et la troisième par la rue du Maréchal Foch (le nom des voies de circulation du centre ville de Loos ayant parfois été modifié, de façon conventionnelle j'ai choisi d'utiliser pour dénommer les rues l'appellation actuelle.

une fois de plus l'accent sur des logiques familiales jouant à plusieurs niveaux, et articulant des relations d'alliance et de sang ou des transmissions entre générations parfois éloignées. Au travers des différentes mentions enregistrées dans les RMD, deux aspects de l'histoire familiale se mêlent. La première est liée au parcours matrimonial des membres de la lignée et de leurs conjoints (ainsi qu'à leurs rapports patrimoniaux, définis en particulier par l'existence et le contenu des contrats de mariage). Elle concerne la formation du couple, et la constitution par celui-ci d'un patrimoine détenu en communauté, dont l'inscription dans le temps est peu profonde relativement (la durée du mariage). La seconde a trait à la transmission aux héritiers, rattachant les défunts à une logique généalogique parfois très importante. Elle articule un passé plus ancien, matérialisé par des biens reçus par héritage (le plus souvent verticaux, et parfois horizontaux, constituant une partie des « biens propres » des défunts). Ces deux histoires s'accompagnent de l'observation de la recomposition du patrimoine (rachat de parts par licitation, donation, testament instituant des légataires universels, vente par adjudication...), et témoignent des relations à l'intérieur de la famille au moment des partages, révélant des tensions éventuelles entre les héritiers.

La vente, en 1938, de ce qui peut être considéré comme la « maison familiale » des Rostin (le terrain sur lequel elle a été bâtie a été acquis par les fondateurs Louis(-I) et Julie dès 1862, et est donc resté 76 ans dans la famille), est de ce point de vue exemplaire. Résultant indirectement, et avec un décalage de quatre ans, du décès d'Emile(-I), elle pose une nouvelle fois la question du célibat. Ainsi, alors qu'avaient été évoqués des aspects aussi différents que la position relative des célibataires au sein de la fratrie (en périphérie puisqu'ils sont les plus jeunes), ou au contraire leur rôle majeur dans les phénomènes d'hébergement et de transmissions professionnelles au sein de la lignée, on retrouve une telle centralité dans le cas du patrimoine immobilier. Loin de concerner uniquement la « gestion » par les célibataires de la fin de leur cycle de vie, toute la dynamique des échanges à l'intérieur de la famille est en réalité concernée. En effet, la question relative aux

célibataires engage à la fois l'assistance aux parents vieillissants, les retours éventuels des membres de la fratrie (veufs et/ou vieillissant eux aussi), ainsi que la circulation du patrimoine à l'intérieur du groupe de parenté, dont les célibataires, dépourvus de descendance, contribuent à éviter la dispersion<sup>232</sup>. Le cas d'Emile(-I), déjà souligné pour ce qui concernait les professions, est de ce point de vue exemplaire : nœud de décennies de transferts et de décès, sa succession associe un nombre particulièrement élevé d'héritiers, parfois très éloignés dans le degré de parenté comme dans l'espace. Ils ne sont pas moins de dix-sept à se partager, inégalement – en fonction du lien de parenté qui unissait chacun avec le défunt – une maison avec terrain d'une superficie de 163 mètres carrés. C'est cette situation, impossible à maintenir, qui débouche sur la vente du bien en 1938.

Pour comprendre cette ultime mutation, il est alors nécessaire de revenir sur tout l'historique de la famille et de sa maison. Au moment du décès de Louis(-I), premier acquéreur du terrain sur lequel est bâtie la maison, en 1883, cette dernière est répartie entre sa femme et ses enfants. Elle change de nouveau de mains en 1891. A cette date Emile(-I) en devient l'unique propriétaire, en rachetant leur part aux autres membres de l'indivision, soit sa mère, ses frères et sœurs survivants, et ses deux neveu et nièce héritiers (Jules(-I) et Julie Boet, dont la mère meurt la même année). Peu de temps après avoir acquis la maison, Emile(-I) change de statut dans les recensements : d'« enfant » en 1891 (il a trente-trois ans et sa mère est encore en vie), il devient « chef » en 1896 (à trente-huit ans, après le décès de sa mère), et le restera par la suite lorsqu'il hébergera ses frère et sœur.

Ce n'est qu'au moment de son propre décès, alors qu'il est toujours célibataire, que la maison change de nouveau de mains, en 1934. Emile ayant institué pour légataires universels ses frère et sœur survivants (Louis(-II) et Marie), des neveux et nièces et des petits-neveux, la maison appartient désormais à quatorze membres de

---

<sup>232</sup> Voir entre autres, sur cette question classique, les travaux de B. Derouet, en particulier "Le partage des frères...", art. cit.

la famille. Une clause stipule cependant que l'usufruit en sera réservé, sa vie durant, à son frère Louis(-II). Après le décès de ce dernier en novembre 1937, et de l'un des neveux héritiers en janvier 1938, le nombre des copropriétaires passe à dix-sept<sup>233</sup>. C'est alors qu'est décidée la vente de la maison, par enchères publiques organisées le 23 mars 1938.

La longue histoire de la maison familiale confirme, par un autre biais, l'existence des liens denses déjà observés au sein de la première fratrie Rostin. L'hospitalité offerte par Emile(-I) pendant sa vie, puis le maintien de la jouissance qu'il donne à Louis(-II) après sa mort, renforcent les observations élaborées à la suite de l'observation des parcours résidentiels respectifs des frères et sœurs en fonction de leur cycle de vie<sup>234</sup>, et sur le rôle des relations familiales dans le choix d'une résidence<sup>235</sup>. En même temps, cette dimension supplémentaire qu'est l'analyse du patrimoine permet de mieux comprendre les formes de l'ancrage des Rostin dans la ville, et plus précisément les modalités et les raisons de l'installation durable des Rostin dans le petit espace de la rue Wacquez-Lalo. L'acquisition précoce de terrains (dès le Second Empire), la possibilité d'y ériger des constructions et d'associer, dans des limites relativement étroites, activités professionnelles et fonctions résidentielles, ont été décisives : au sens littéral, les Rostin ont pu façonner l'espace en fonction de leurs besoins, c'est-à-dire des domaines d'activité dans lesquels ils étaient insérés et de leur morphologie particulière de grappe de ménages et d'individus apparentés.

Mais comme dans les cas précédents, on peut lire au travers de ces conditions positives d'implantation une dynamique plus contraignante. On peut ainsi évoquer l'hypothèse qu'en réalité les Rostin sont en quelque sorte liés à et/ou par leur

---

<sup>233</sup> Louis(-II) laisse deux héritiers, Alcide Boet deux héritiers et une veuve.

<sup>234</sup> Emile(-I) héberge aussi une de ses sœurs jusqu'à la mort de cette dernière, mais sans qu'elle apparaisse ici, puisqu'il n'est question que de propriété (elle avait été repérée grâce aux recensements). La complémentarité des sources est ici manifeste, témoignant de solidarité entre les frères et sœurs, dont les formes respectives renvoient à l'imbrication de leurs cycles de vie.

<sup>235</sup> Louis(-II) se marie et quitte la rue Wacquez-Lalo pour y revenir sans y être accompagné de sa femme, décédée en 1913, et cohabite systématiquement à cette adresse avec des membres de sa famille. A l'inverse, Emile(-I) ne quitte jamais la maison dans laquelle il a été élevé.

patrimoine, et en particulier à leurs possessions immobilières, et, en conséquence, dissuadés du même coup de se tourner vers d'autres horizons. Cette observation, dont on trouverait beaucoup d'équivalents dans le monde rural<sup>236</sup>, permet de relire sous un jour complémentaire l'intense circulation et transmission d'une gamme restreinte d'activités professionnelles à l'intérieur du groupe de parenté : celle-ci a aussi résulté de l'acceptation d'un cadre familial barrant l'horizon, et offrant des perspectives relativement limitées.

#### **I.4 Des modalités originales d'inscription dans l'espace**

L'articulation des renseignements portant sur les relations de parenté et d'alliance au sein de la lignée Rostin, sur les registres professionnels qui lui sont associés, ainsi que sur son patrimoine immobilier, éclaire le système d'occasions et de contraintes dont cette famille s'est accommodée, ainsi que les motifs et les conditions de sa fixation rue Wacquez-Lalo. Elle autorise à constituer une sorte de « modèle » de fonctionnement familial spécifique qui permet de rendre compte de son installation et de son implantation sur une longue période. S'y entrecroisent un établissement ancien dans la commune (au Second Empire, juste avant l'explosion démographique de Loos), associé à l'acquisition de la résidence par la génération fondatrice ; l'existence d'un nombre élevé d'enfants, filles et garçons, et ne connaissant pas de mortalité infantile, dont les premières années sont marquées par la sédentarité de leurs parents ; un registre professionnel orienté vers le petit commerce et/ou l'artisanat, susceptible de transmissions fondées sur – ou en tout cas compatibles avec – des relations familiales intenses. En outre, évoquer l'adéquation entre famille, résidence et profession permet d'aborder la question des migrations lointaines de certains membres de la lignée. En effet, dans la mesure où les migrations observées sont souvent accompagnées de mutations professionnelles par rapport à la famille

---

<sup>236</sup> Voir par exemple M. Lachiver, *Vin, vigne et vigneron en Région parisienne du XVIIe au XIXe siècles*, Société historique et archéologique de Pontoise, du Val d'Oise et du Vexin, 1982, notamment p. 427-431.

proche, cette double mobilité - géographique et professionnelle - peut être considérée comme un refus ou une fuite à l'égard d'une emprise familiale jugée trop imposante.

Cette « grille de lecture » présente l'avantage de rendre compte à la fois de l'insertion profonde dans la commune de Loos d'une partie des membres de la famille, et des mouvements individuels parfois surprenants, et *a priori* contradictoires avec ce véritable enracinement familial, du reste de la parenté. Plusieurs facettes de la notion de famille sont ici mises au jour, prenant en compte l'importance des temporalités individuelles et des heurts du cycle de vie (départs, retours, mais aussi immobilité), les aspects à la fois positifs et négatifs des liens familiaux (par la limitation des horizons résidentiels, et la restriction des registres professionnels accessibles). Ainsi, selon que l'on se place du point de vue de tel ou tel individu, à telle ou telle époque de sa vie, en relation avec tel ou tel membre de sa parenté ou de sa belle-famille, s'il est amené à s'y investir, les liens familiaux apparaissent comme générateurs de forces tantôt centripètes et tantôt centrifuges

Tous ces parcours mettent l'accent sur les contraintes existant dans la superposition des liens familiaux, professionnels et résidentiels, sur l'acceptation par les individus inscrits dans de telles relations de s'y conformer, ou au contraire sur les voies adoptées pour y échapper (migration lointaine voire internationale, utilisation des ressources offertes le cas échéant par l'origine géographique ou professionnelle du conjoint et de la belle-famille). Ainsi, en raisonnant à l'échelle de toute une configuration familiale (qui prend en considération les liens biologiques et d'alliance), en détaillant sa double force à la fois attractive et répulsive, et en mobilisant l'approche biographique la plus approfondie possible - par le recours à des sources variées permettant de multiplier les angles de vue - j'ai pu rendre compte d'un spectre assez large de comportements individuels. Le cœur de l'analyse repose sur l'opportunité dont dispose chaque individu, pour accepter ou décliner la transmission des diverses formes du patrimoine familial (monétaire, mais aussi résidentiel ou professionnel), ou pour se prononcer sur le « prix à payer » pour avoir

accès à ces héritages<sup>237</sup>. Loin d'être gratuite ou neutre, la transmission a un coût : c'est du moins le dilemme que laisse transparaître, par bien des signes, la difficulté de s'inscrire dans la dynamique familiale (célibat, rachat ou cession de parts, migration).

Les mécanismes de cette transmission ne sont pas déconnectés de transformations environnementales plus vastes, sur lesquelles ils impriment en retour leur marque, souvent durable. L'histoire des Rostin permet ainsi de donner une définition et un contenu nouveaux à l'appellation de « banlieue ». Jouxant Lille, Loos n'est souvent définie que par sa relation à la métropole, comme si, fruit du débordement du centre vers la périphérie, elle n'était qu'un déversoir dépourvu d'une histoire propre<sup>238</sup>. Les Rostin et leurs alliés font apparaître une réalité bien différente. Que ce soit dans la recherche des conjoints, dans la destination des migrations définitives, dans la localisation des groupes de sociabilité les plus proches (tels qu'on peut les mesurer à travers les témoins aux mariages), Lille n'apparaît au mieux que de façon très marginale<sup>239</sup>. Au contraire, l'observation des Rostin et des familles qui leur sont associées témoigne de l'existence de résidents anciens, ainsi liés au monde rural, qui ont investi (dans) le centre ville de Loos, qui ont choisi des professions transmissibles malgré les profonds changements économiques du

---

<sup>237</sup> De ce point de vue, cette analyse et celles qui suivront abordent un registre dont l'ouvrage pionnier d'A. Gotman, *Dilapidation et prodigalité*, Paris, Nathan, 1995, a promu l'importance pour l'analyse de la famille et des transmissions qui s'y déroulent.

<sup>238</sup> Cette affirmation doit être prise au sens littéral. L'inventaire des mémoires et opuscules, des ouvrages des historiens et des productions des sociétés savantes, fait apparaître l'absence quasi-totale d'analyses portant sur l'histoire de Loos. Les principales exceptions sont C. S. Spriet, *Loos, ses abbés, ses seigneurs*, Lille, Lefebvre-Ducrocq, 1889 ; Delmotte, *Quelques renseignements sur l'abbaye de Loos et ses abbés*, Lille ; C. Liagre *Annales de Loos jusqu'au XIXème siècle*, Lille, Lefebvre-Ducrocq, 1889 ; C. Liagre *Loos au XIXème siècle*, Lille, Lefebvre-Ducrocq, 1899 ; H. d'Hoosche, *Histoire de Loos, des origines à la 1ère République*, Loos, Danel, 1969. Pourtant la commune de Loos connaît une évolution démographique sans précédent au cours du XIXème siècle. Par ailleurs, d'un point de vue historiographique, le rôle joué par les faubourgs dans le développement de la métropole lilloise, n'est que peu pris en considération.

<sup>239</sup> Elle n'intervient qu'une fois dans le parcours des Rostin, en tant que commune d'origine de Julie Wallon, l'épouse du couple fondateur, et prend à contrepied la vision « classique » des migrations du XIXème, puisqu'ici il s'agit de quitter une métropole urbaine pour migrer vers ce qui est encore la campagne, et qui plus est s'y installer de manière définitive, et même pour plusieurs générations. Par ailleurs, de manière identique, parmi les alliés des Rostin, trois mentions seulement y renvoient, et de façon transitoire.

XIX<sup>ème</sup> siècle, telles que l'artisanat du bois ou le petit commerce, et qui ont réussi à faire souche sans être « absorbés » par la métropole voisine<sup>240</sup>.

L'observation de la population de cette petite rue démontre la rapidité avec laquelle des familles immigrantes peuvent « s'enraciner » dans un lieu, en tout cas s'y implanter de manière durable et profonde. Il suffit en effet de quelques années pour que Loos, et qui plus est une petite partie de cette commune, constitue l'espace de référence de la lignée Rostin. De tels mécanismes de fixation et d'intégration rapides ont déjà été mis en évidence pour le monde rural<sup>241</sup>. Ils contrastaient avec l'image d'une paysannerie immobile, et de villages fermés aux « étrangers ». Dans le cas d'une commune comme Loos, ils débouchent sur une autre démystification, relative à l'idée de faubourgs sans âme, à la croissance anarchique, aux populations flottantes et déracinées, soumises aux caprices du marché de l'emploi et des salaires.

C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre l'importance des dynamiques et des transmissions familiales pour l'orientation des destinées individuelles. Par opposition à une historiographie de l'urbanisation tout entière centrée sur les immigrants dans les métropoles, cette lignée pointe sur l'existence de populations arrivées avant les mutations industrielles et urbaines du siècle dernier, à qui les avantages relatifs initiaux (la possession du sol notamment) confèrent une place particulière dans les évolutions ultérieures. Rompant avec un discours industrialiste, on voit ici apparaître toute l'importance de la maîtrise du foncier, et sa fréquente corrélation avec la force des dynamiques familiales. L'histoire de ces fondateurs, de leur descendance et de leurs alliés, du même coup, devient celle de la ville. Les choix et les contraintes des lignées, leurs solidarités ou leurs tensions, ont laissé leur empreinte dans l'espace urbain. Installées durablement, elles façonnent le paysage

---

<sup>240</sup> Il n'est sans doute pas inutile de rappeler qu'après les annexions communales de 1857, Lille devient limitrophe de Loos.

<sup>241</sup> Voir par exemple M. Segalen, *Quinze générations de Bas-Bretons*, Paris, P.U.F., 1985, notamment p. 346-352. La notion d'intégration doit ici être entendue comme le degré d'acceptation des nouveaux venus par la population villageoise, tel que le mesure, notamment, l'élection au conseil municipal.

dans lequel elles résident et exercent leur activité professionnelle<sup>242</sup>, et dessinent le cadre dans lequel les autres résidents et leurs successeurs vont devoir s'insérer.

Poursuivre une analyse fine s'est alors avéré nécessaire, en approfondissant l'observation de nouveaux « fronts de parenté »<sup>243</sup> et en les mettant en perspective, ainsi que de comparer ces derniers au reste de la population. Les procédures de

---

<sup>242</sup> La question de la mobilité géographique et de son lien avec l'activité et la structure familiale a été abordée par David Sabeau. En effet, ce dernier note l'importance du groupe des artisans, en observant que les paysans et les artisans formant la majorité de la population du village observés semblent vivre en symbiose, tandis que l'augmentation de la population villageoise va de pair avec la complexification du groupe des artisans. En revanche, la périodisation qu'il observe semble plus précoce que ce qui est observable rue Wacquez-Lalo. En effet, jusqu'à la fin des années 1830, le pourcentage de ménages composés de deux parents nés dans le village ne varie pas beaucoup, alors qu'il décline jusque dans les années 1860. « Household formation and geographical mobility : a family register study for a Württemberg village 1760-1900 », *Annales de Démographie Historique*, 1970, pp. 275-294

<sup>243</sup> C'est Giovanni Levi qui a défini les fronts de parenté, *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 1989 [1985]. Ces fronts de parenté sont issus de la reconstruction, à partir des sources disponibles, de groupes domestiques qui ne sont pas définis exclusivement par des liens de consanguinité, mais par des choix et des sélections selon les réseaux réels, et s'avèrent donc être en réalité « des blocs structurés pour s'affirmer face à l'incertitude du monde social ». En conséquence, les familles considérées ici sont constituées par des groupes non corésidents, mais liées par les liens de parenté consanguine, d'alliance ou fictive. Voisine, les formules proposées par Florence Weber portant sur les « ménages apparentés » et la « maisonnée » m'ont été fort utiles. Ainsi, la « maisonnée » est constituée par un groupe d'individus partageant un territoire domestique et entre lesquels s'établit une spirale d'échanges. Cette maisonnée peut alors être constituée par plusieurs ménages apparentés (au sens biologique du terme), et l'extension de la maisonnée au delà des limites du ménage est fonction inverse du processus de décohabitation, in *L'honneur des jardiniers. Les potagers dans la France du XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Belin, 1998.

Précédemment, F. Weber avait distingué, les termes de maison, maisonnée et de parentèle, dans un travail qui proposait de reprendre les outils classiques de l'anthropologie de la parenté (filiation, alliance, résidence) en les soumettant à une analyse critique afin de penser les règles de comportement dans les familles françaises contemporaines. Dans cette perspective, le concept de « maison » n'a alors de signification qu'en relation avec le patrimoine (ce qui en fait un outil efficace pour penser les parentés aristocratique et paysanne). A l'inverse, le concept de « maisonnée » permet de rappeler l'importance de la résidence et de reprendre en anthropologue la question de l'économie domestique. Enfin celui de « parentèle » permet de penser une partie des échanges non marchands de biens et de services. Intéressante, l'opposition entre maisonnée et parentèle peut, pour F. Weber, s'analyser du point de vue du statut accordé aux échanges de biens et services : pas comptabilisés au sein de la maisonnée, ils sont pris dans une attente de réciprocité dans la parentèle. Pourtant, dans la perspective historique que je développe ici, la distinction entre les deux concepts reste difficile à opérer. En effet, par exemple, la question de l'hébergement et de l'échange monétaire qu'il pourrait induire ne peut se mesurer. Il devient alors particulièrement complexe de vérifier si on est dans une logique de parentèle, définie uniquement par rapport à un individu, situation dans laquelle la règle présidant au maintien des relations de parenté étant la réciprocité ; ou au contraire dans une logique de maisonnée, où la règle qui s'impose est celle de la redistribution. *Pour penser la parenté contemporaine. Maisonnée et parentèle, des outils de l'anthropologie*, Rapport pour la CNAF « Solidarités familiales », septembre 1995.

dépouillement que j'ai suivies, imposées par les sources elles-mêmes, font que les fronts de parenté sont en réalité de la fraction la mieux documentée de l'échantillon. Ayant rassemblé des sources nombreuses sur l'ensemble particulier constitué par les ménages apparentés, épousant plusieurs aspects complémentaires de leur parcours, il m'a été possible de leur consacrer un examen spécifique, en définissant à leur égard deux interrogations. Il s'agit d'une part d'entrer avec davantage de précision dans les modalités et les nuances de fonctionnement de ces lignées, et d'autre part de comprendre le rôle spécifique qu'ont joué ces dernières à l'échelle globale, dans l'évolution de l'espace de la rue Wacquez-Lalo. Et surtout, de saisir le lien familial comme une forme historique, comme produit de processus contingents dont il s'agit de définir le contenu.

## **II LA RUE WACQUEZ-LALO AU PLURIEL : UNE AIRE DE FAMILLES AUX AIRS DE FAMILLE**

Pour analyser les modalités de fonctionnement des fronts de parenté et prendre en compte leur contribution à l'évolution de la rue, on pourrait envisager de les prendre directement et exclusivement comme objet d'analyse. Cette méthode présente toutefois un inconvénient majeur, celui d'empêcher la comparaison avec les autres types de lignées. Elle interdit aussi de déterminer les conditions qui autorisent la constitution de ces grappes de ménages apparentés. S'est imposée alors à moi la nécessité de confronter fronts de parenté et ménages « isolés ». Pourtant une difficulté restait à résoudre: établir sur quelle base sélectionner les uns et les autres.

Dans ce but, les individus de la rue Wacquez-Lalo ont été observés, non pas seulement au travers de leurs attributs socio-démographiques –âge, sexe, profession, lieu de naissance, mais aussi en fonction de la configuration des proches dans laquelle ils sont insérés. En effet, l'étape précédente de ma recherche m'avait permis de mettre en évidence des chaînes patronymiques reliant plusieurs ménages de la rue Wacquez-Lalo et de montrer que ses membres manifestaient des comportements spécifiques, marquants pour le profil de ce petit espace<sup>244</sup>. Grâce aux reconstitutions généalogiques menées depuis, j'ai pu à la fois m'assurer que ces chaînes correspondaient à des relations de parenté et d'alliance, tracer avec plus de précision les contours de ces groupes familiaux, et mesurer leur horizon géographique de référence en sortant du seul cadre de la commune de Loos. Ainsi ont été progressivement reconstituées les trajectoires résidentielles et professionnelles des membres de ces véritables fronts de parenté, qu'il m'a fallu au préalable définir.

---

<sup>244</sup> Voir aussi J. Hontebeyrie et P.-A. Rosental, *La différenciation sociale de l'espace, genèse socio-démographique d'un quartier urbain : la rue Wacquez-Lalo à Loos (1866-1954)*, Rapport au Plan Construction, mai 1996. Cette recherche avait permis d'identifier l'existence de formes familiales complexes rue Wacquez-Lalo. Elle reposait cependant sur des dépouillements trop fragmentaires pour en analyser précisément les frontières et le contenu.

Toutefois, le cercle ainsi constitué se limite à la parenté, sans pour autant qu'il soit question de prétendre que celle-ci épouse la totalité des liens individuels, ni même qu'elle constitue *a priori* le plus important d'entre eux

---

### *Recensements et densité des relations familiales*

---

L'examen approfondi des Rostin, la reconstitution de leur généalogie ou certains des chaînages patronymiques opérés m'ont permis d'entrevoir la richesse des mécanismes qui se déroulaient à l'intérieur de ces différents groupes. J'ai donc élaboré un indicateur simple, directement tiré de ces observations, afin d'identifier d'autres fronts de parenté, et de les comparer au reste de la population. En effet, les fronts de parenté apparaissent comme des grappes de ménages apparentés, véritables molécules reliant chaque fois plusieurs foyers. C'est le nombre total des ménages associés, désigné sous le terme de « densité », qui a servi de critère discriminant. En effet, cet indicateur est plus pertinent que, par exemple, la prise en compte des effectifs totaux d'une même famille, puisque ces effectifs sont avant tout liés à des dynamiques internes aux ménages – et au premier chef à leur fécondité. Ainsi, pour reprendre le cas des Rostin, le recensement de 1886 permet d'associer les ménages constitués pour le premier par Emile(-I), Flore et leur mère, avec, pour le deuxième, Sylvie et ses deux enfants, et, enfin avec, pour le troisième, Louis(-II), son épouse et leur fils. Chaque individu observé au sein de cette configuration s'est donc vu attribuer une densité de 3. La densité témoigne donc du nombre de ménages voisins au cœur de la rue Wacquez-Lalo et ayant des liens de parenté.

Cette variable a cependant été parfois particulièrement difficile à élaborer. C'est par exemple le cas lorsqu'un ménage résidant rue Wacquez-Lalo est constitué par des conjoints, « issus » d'autres ménages, résidant à proximité. Ainsi, certains ménages, *a priori* indépendants - au sens du recensement - les uns des autres, sans

liens de parenté visibles, sont en réalité alliés. En effet, un nouveau ménage, ayant emménagé rue Wacquez-Lalo est en réalité constitué par deux conjoints dont les propres parents résidaient déjà rue Wacquez-Lalo, un fils et une fille issu chacun de deux ménages « indépendants » s'étant mariés entre eux. Et, toujours pour en revenir aux Rostin, c'était le cas pour Louis(-II) et sa seconde épouse Marie Thibaut. Pour tenir compte de ce type de situation, c'est une donc acception large de la notion de « lien » que j'ai privilégiée, articulant sang et alliance, afin de bien rendre compte du fait que ce même lien s'inscrit dans l'espace relativement étroit de la rue Wacquez-Lalo. En conséquence, l'ensemble des personnes liées, au sens du sang, aux deux personnes qui se sont mariées, ont été considérées comme faisant partie du même réseau, alors que jusqu'à la date où le couple formé des enfants de résidents est identifié, elles n'étaient toutes que considérées comme des voisins. Les parents de Marie Thibaut ont ainsi été « rétrospectivement » associés au réseau des Rostin. Ainsi, pour chaque personne j'ai construit une variable portant sur la densité de son réseau de parenté à l'intérieur de la rue Wacquez-Lalo. Cette variable intègre toutes les combinaisons possibles de relations observées, qu'elles renvoient à des liens de sang ou d'alliance, et quelle que soit la date à laquelle le lien devient manifeste par rapport à la date à laquelle j'ai repéré les personnes observées. De fait, peuvent appartenir, à une date donnée, à un même groupe des personnes dont le lien ne sera identifié qu'à une date ultérieure.

Cet indicateur rudimentaire m'a permis au premier coup d'œil de distinguer trois types de « densité » rue Wacquez-Lalo. La première concerne les personnes qui, bien que vivant dans un ménage dont la densité peut être élevée, n'ont pas de liens de parenté avec leurs co-résidents. Elles sont définies par leur profession, la plupart du temps domestiques, ou sont mentionnées comme locataire ou « logeur ». Dans ce cas la densité qui leur est attribuée est de 0. D'autres ménages, pour lesquels aucun lien de parenté entre voisins n'a pu être identifié, sont considérés comme de densité 1. Ils sont constitués soit par des célibataires, soit par des ménages formés par des personnes apparentées, traditionnellement appelés ménages nucléaires. Les membres

de ces ménages sont définis par leur lien par rapport au « chef du ménage », et non pas par leur profession comme les précédentes. Enfin, les personnes reliées à au moins un autre ménage que celui dans lequel elles vivent ont une densité supérieure à 1, qui varie entre 2 et 13. Ce chiffre indique le nombre de ménages dont j'ai observé qu'ils étaient liés entre eux, en partant d'un individu donné. Finalement, j'ai opposé les individus sans parents rue Wacquez-Lalo (en regroupant les individus de densité 1 ou 0), des résidents manifestement insérés dans un groupe de parenté (et pour qui la densité était strictement supérieure à 1).

La définition des « fronts de parenté » gagne alors en consistance : il s'agit ainsi de toute association d'au moins deux ménages apparentés. Sur cette base, on dispose d'un paramètre simple mesurant l'insertion de chaque individu et ménage dans un groupe plus large. A ce stade, il ne s'agit que d'un paramètre, issu d'une construction propre dont il convient de tester la pertinence, ce que permettent de vérifier les Rostin, dont le cas n'est pas isolé. En complément, j'ai utilisé un second indicateur, constitué à partir de critères radicalement différents, et qui confirme la validité du premier aussi bien que l'inscription des Rostin dans une situation plus générale.

---

### *Une caractéristique individuelle : la sédentarité*

---

Ainsi, j'ai cherché à constituer un échantillon au sein duquel je pourrais confronter les caractéristiques des résidents membres des fronts de parenté à celles des résidents sans liens familiaux au cœur de la rue Wacquez-Lalo. Pour cela j'ai utilisé un indicateur ne prenant pas en considération les relations familiales dans lesquelles les différents résidents de la rue Wacquez-Lalo sont susceptibles d'être insérés. Au lieu d'associer à chaque individu une modalité qui renvoie à son groupe familial, ce nouvel indicateur fait référence à la dimension personnelle des trajectoires individuelles (tout en étant compatible avec l'existence d'une inscription

familiale forte). Le seul outil dont je disposais, étant donnés la structure de mes données et la problématique envisagée, concernait la durée individuelle d'inscription rue Wacquez-Lalo. J'ai donc, pour chaque individu, mesuré sa « stabilité » résidentielle rue Wacquez-Lalo, en comptabilisant le nombre de recensements sur lequel il était inscrit. Cet indicateur m'a alors permis d'isoler, à l'intérieur de la population constituée par les résidents de la rue Wacquez-Lalo recensés en 1886 ou en 1906, une sous-population « stable », constituée des individus présents à ces deux dates. *A priori*, la condition peut sembler anodine : résider au même lieu durant vingt ans n'apparaît pas, par exemple pour des couples en train d'élever leurs enfants, comme une caractéristique particulièrement remarquable. A l'usage pourtant, l'observation souligne qu'elle se révèle extrêmement discriminante. En termes d'effectifs tout d'abord, seule une vingtaine d'individus (sur 327 possibles<sup>245</sup>) vérifie cette condition ; et termes de configuration familiale ensuite, puisque cet indicateur de sédentarité permet en outre de vérifier la justesse du découpage « fronts de parenté » / « isolés ».

En effet, si on prend seulement en considération le recensement de 1886, ces individus se regroupent au sein de huit ménages seulement. Plus « qualitativement », cette petite sous-population comprend tous les ménages qui, selon la définition de la densité, sont de densité supérieure à un, autrement dit tous les fronts de parenté, dont les Rostin bien sûr. En même temps, elle inclut aussi quelques ménages isolés. En d'autres termes, le critère de la stabilité résidentielle circonscrit non seulement une population restreinte donc contrôlable, mais permet de plus de fonder une comparaison entre ménages apparentés et ménages isolés, tout en introduisant une dimension nouvelle (l'immobilité au moins partielle) qui permet une observation approfondie des formes de territorialisation des résidents de la rue. Dès lors, prendre comme population d'étude les individus présents aux deux recensements, tenter de

---

<sup>245</sup> C'est l'effectif des résidents de la rue Wacquez-Lalo recensés en 1886 et/ou en 1906. En effet, si on ne tient pas compte de ces « doublons » on comptabilise pour les deux recensements 347 enregistrements. Vingt font en réalité référence aux mêmes individus, il n'y donc que 327 personnes recensées correspondant à 347 enregistrements.

comprendre les raisons de leur stabilité, et s'efforcer de relier celle-ci à leur mode d'organisation familiale, constitue un bon point de départ possible. C'est cette entrée qui m'a permis de scruter la dynamique des ménages apparentés.

## **II.1 La rue Wacquez-Lalo : une aire de familles**

### **II.1.1. Installation précoce et faible mobilité familiale : le gage d'une perpétuation sur place**

Huit ménages, huit histoires familiales, huit univers : *a priori*, la méthode que j'ai choisi de mettre en œuvre touche directement au problème de la diversité des trajectoires et le cadre dans lequel celles-ci s'inscrivent. De fait, l'attention que j'ai portée aux différences, et avec elle au respect des singularités, a guidé mon approche. En même temps, c'est bien la mise en évidence de mécanismes communs qui a constitué l'objectif de mon travail, et avec lui la possibilité de mieux comprendre une petite société. Ainsi, c'est l'élucidation des composantes d'un modèle complexe qui est au cœur de cette partie. En suivant pas à pas les lignées sélectionnées, il s'agissait d'isoler des processus communs, en tentant à la fois de les étoffer progressivement et d'en comprendre les déclinaisons. L'observation de la morphologie générale des lignées dont au moins un des membres réside rue Wacquez-Lalo plus de vingt ans, se concentre donc dans un premier temps sur la comparaison de leurs trajectoires démographiques et résidentielles respectives. L'expérience préalablement acquise à travers l'étude approfondie du cas Rostin m'a servi de fil conducteur. En effet, elle constitue un point de référence, à partir duquel j'ai observé similarités et dissemblances.

A ce titre, il est rassurant de constater l'existence de traits communs entre les lignées comprenant des individus « stables ». En effet, s'il existe bien des différences de parcours, ce sont, presque au sens propre, des « airs de famille » qui retiennent l'attention, confirmant d'emblée l'espoir de dégager un modèle commun. A des

degrés divers, l'histoire des Rostin trouve de nombreuses homologues au sein de certaines lignées, telles les Cardon, les Behagle, les Dorne, ou encore les Fruleux, dont pour certains j'avais déjà établi, à l'aide des recensements uniquement, l'existence de liens familiaux forts. En réalité, l'ensemble de ces histoires singulières dessine une véritable population, en répondant de manière comparable à des situations comparables. L'histoire propre de chacune de ces familles et leur mise en relation permettent de définir précisément l'agencement de la diversité des registres ayant contribué à leur pérennité rue Wacquez-Lalo. Chaque histoire singulière permet alors d'insister sur la contribution de tel ou tel élément, en appréhendant la palette des nuances existant à partir du cas originel Rostin.

Parmi tous ces groupes de parenté, c'est sans doute celui des Cardon qui présente les caractéristiques les plus proches de celles observées chez les Rostin. On y observe des similitudes au sein des générations successives :

- d'abord un couple « fondateur », qui cumule trois caractéristiques *a priori* indépendantes : une installation durable à Loos après immigration, une progéniture abondante et des décès à des âges élevés ;

- ensuite des enfants sédentaires, en particulier leurs filles les plus jeunes, ainsi que des célibataires définitifs qui demeurent au domicile des parents jusqu'au décès de ces derniers ;

- enfin des frères et sœurs les plus âgés qui quittent le domicile familial, par exemple dans le cadre de leur mariage.

Pourtant, ces deux groupes de parenté ne sont pas les seuls à présenter des traits communs. Quoique s'en distinguant davantage par leur composante démographique ou leur origine géographique, d'autres familles –les Behagle, les Dorne et, une génération plus tard, les Fruleux– s'apparentent également aux Rostin, par leurs processus d'installation et d'évolution familiale. En somme, ce critère *a*

*priori* arbitraire ou anodin d'avoir été sédentaire pendant vingt ans dessinerait les contours d'une petite population aux caractéristiques semblables.

## 1. Les Cardon



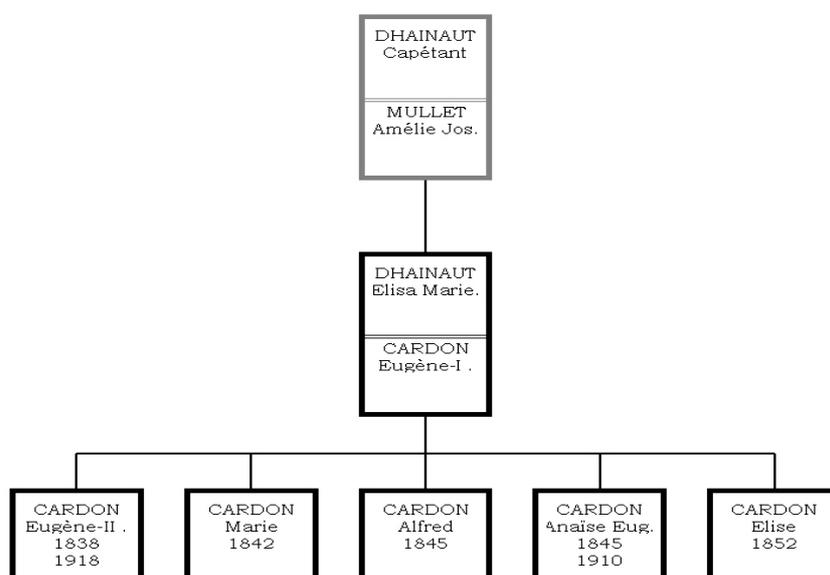
<i>Recensement de</i>	<i>Maison n°</i>	<i>Ménage n°</i>	
1886	18	26	
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Elisa Dhainaut veuve Cardon</i>	1813	<i>Chef</i>	<i>Ménagère</i>
<i>Eugène(-II) Cardon</i>	1838	<i>Fils</i>	<i>Menuisier</i>
<i>Anaïs Cardon</i>	1845	<i>Fille</i>	<i>Couturière</i>

<i>Recensement de</i>	<i>Maison n°</i>	<i>Ménage n°</i>	
1906	24	23	
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Eugène(-II) Cardon</i>	1838	<i>Chef</i>	<i>Menuisier</i>
<i>Anaïs Cardon</i>	1845	<i>Sœur</i>	
<i>Elisa Cardon</i>	1852	<i>Sœur</i>	<i>Lingère</i>



L'examen de la famille Cardon peut commencer par l'observation de ses « fondateurs ». Eugène(-I) Cardon et Elisa Dhainaut résident et se marient à Loos en 1838. Le premier, né en 1816, a vraisemblablement immigré à Loos d'une commune

non adjacente, à une date et à partir d'un lieu tous deux inconnus<sup>246</sup>. Elisa au contraire est née à Loos, en 1813. A partir de 1838, comme l'indique rétrospectivement le recensement de 1866, les naissances de leurs enfants se succèdent : Eugène(-II) dès l'année du mariage, Marie en 1842, Anaïs en 1845, Alfred en 1848, puis Elisa en 1852.




---

<sup>246</sup> L'acte de mariage d'Eugène ne nous fournit pas d'informations sur sa provenance. Et surtout, malgré mes dépouillements systématiques à Loos et alentour, je ne dispose pas de son acte de naissance. C'est cette lacune archivistique qui me donne à penser qu'Eugène est natif d'une commune plus éloignée.

A compter des années 1870, la famille se caractérise par la diversité des parcours de ses membres : sédentarité absolue dans la maison parentale, qu'Eugène(-II) habite jusqu'en 1911, ou dans laquelle Anaïs est recensée jusqu'à son décès en 1910 ; mobilité suivie d'un retour : Elisa, qui a quitté le domicile familial après le recensement de 1876, s'y installe de nouveau avant 1891, puis déménage de nouveau avant de décéder à Loos en 1928 ; enfin disparitions définitives de la rue, pour Alfred et Marie. En outre, seuls les deux derniers membres de la fratrie accèdent au mariage<sup>247</sup> : Marie, qui s'installe après 1872 à Wattignies, et Alfred, parti du foyer après 1881 et qui meurt à Loos.

On retrouve chez les Cardon la même opposition entre les trajectoires résidentielles respectives des parents et des enfants que chez les Rostin, marquée par :

- une installation définitive du couple parental, dont l'un des membres (l'époux) a au préalable effectué une migration (que ce soit durant l'enfance ou juste au moment de l'entrée dans l'âge adulte)<sup>248</sup> ;

---

<sup>247</sup> L'opposition entre la trajectoire des deux groupes d'enfants peut se mesurer à l'aide de leur statut marital et de leur profession. Le frère aîné, célibataire, est en 1892 enregistré seulement comme « ouvrier charpentier », alors que le plus jeune, marié, est menuisier. Il n'est pas fait référence à l'exercice d'une profession pour Marie, elle aussi mariée (à un serrurier). A l'inverse, Elisa est mentionnée comme couturière, et si Anaïs est citée comme « ménagère », on peut vérifier sur les recensements qu'elle déclarait précédemment la même profession que sa sœur. Il semble donc ici qu'une meilleure position socio-professionnelle soit associée au mariage, et réciproquement que les célibataires aient une réussite professionnelle moindre (les sœurs célibataires exercent une activité professionnelle, le frère reste ouvrier).

<sup>248</sup> Dans le cas des Rostin, le couple « fondateur » s'était installé à Loos (et rue Wacquez-Lalo) juste après son mariage et juste avant la naissance de ses enfants, et y avait passé toute son existence. Les Cardon leur sont directement comparables par cette sédentarité définitive, et partiellement par leur trajectoire antérieure : si l'épouse Elisa est une native de Loos, Eugène y a immigré. On ne peut toutefois exclure qu'il s'agisse d'une mobilité dépendante, opérée durant l'enfance : le père d'Eugène(-I) est en effet résident à Loos au moment du mariage de son fils et a pu s'y installer précocement dans sa vie d'adulte.

- une grande diversité des parcours des enfants, dont certains font l'expérience de la mobilité intra- ou intercommunale, et d'autres inscrivent toute leur existence à l'intérieur de la rue Wacquez-Lalo, ces derniers restant définitivement célibataires.

A l'échelle de la lignée, cet ensemble dessine une implantation durable, bi-générationnelle au moins, à l'échelle de la rue ou de la commune, le couple « fondateur » établissant solidement sur place une partie au moins de ses enfants. La prise en compte d'autres lignées « stables » permet de confirmer et surtout d'enrichir ce mécanisme de base, comme le montrent les Behagle, présents rue Wacquez-Lalo pendant trois générations.

## 2. Les Behagle



<i>Recensement de</i>	<i>1886</i>	<i>Maison n° 34</i>		<i>Ménage n° 36</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>		<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Alfred(-I) Behagle</i>		<i>1842</i>	<i>Chef</i>	<i>Entrepreneur</i>
<i>Céline Duponchelle</i>		<i>1839</i>	<i>Épouse</i>	<i>Ménagère</i>
<i>Angèle Behagle</i>		<i>1872</i>	<i>Fille</i>	
<i>Alfred(-II) Behagle</i>		<i>1871</i>	<i>Fils</i>	
<i>Henri Behagle</i>		<i>1874</i>	<i>Fils</i>	

<i>Recensement de</i>	<i>1906</i>	<i>Maison n° 44</i>		<i>Ménage n° 36</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>		<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Alfred(-I) Behagle</i>		<i>1842</i>	<i>Chef</i>	<i>Menuisier</i>
<i>Céline Duponchelle</i>		<i>1839</i>	<i>Épouse</i>	<i>Ménagère</i>
<i>Recensement de</i>		<i>1871</i>	<i>Fils</i>	<i>Menuisier</i>
<i>Henri Behagle</i>		<i>1874</i>	<i>Fils</i>	<i>Menuisier</i>



L'étude préliminaire des recensements, menée dans la partie précédente, m'avait permis de repérer le couple parental fondateur, Alexandre(-I) et Florine Delesalle<sup>249</sup>, installé rue Wacquez-Lalo dès 1866<sup>250</sup>, avec ses trois enfants : Alfred(-I), né en 1842, Alexandre(-II) né en

<sup>249</sup> Enregistré sur le dernier recensement où il apparaît comme entrepreneur, Alexandre(-I) est cité comme ouvrier-charpentier 24 ans auparavant, au moment de la naissance de son premier fils.

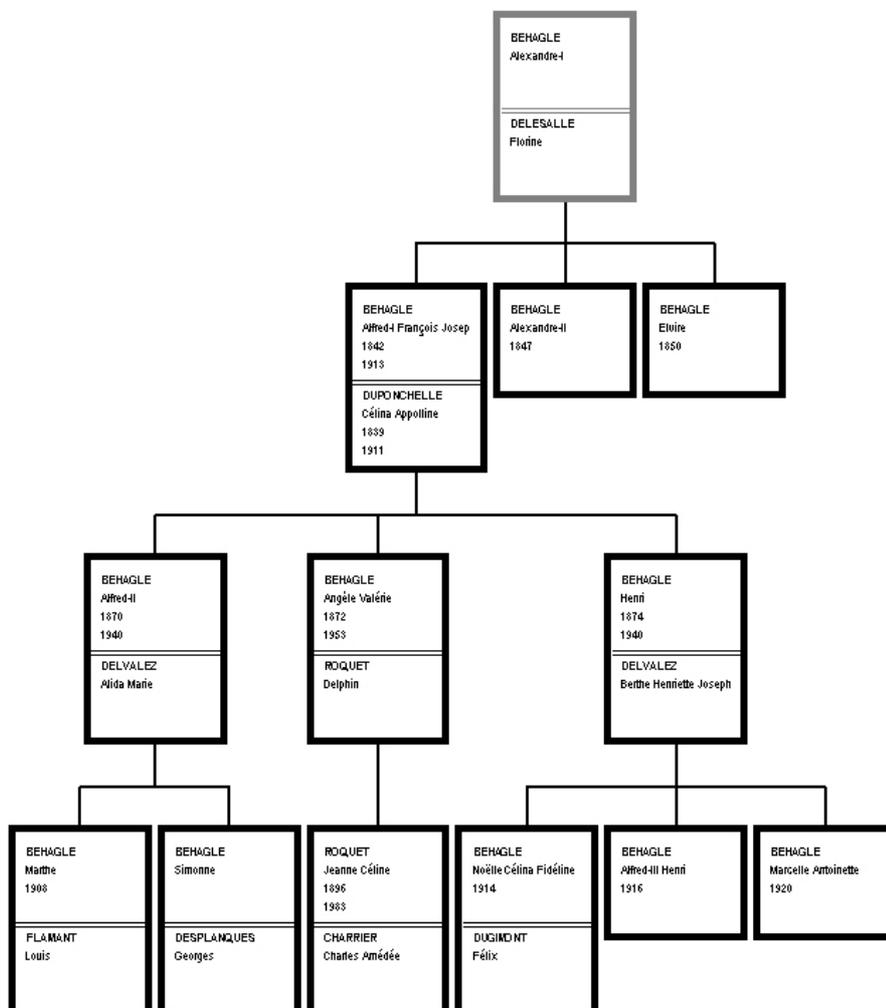
<sup>250</sup> Cf. *supra* partie II.

1847 et Elvire née en 1850<sup>251</sup>. Le recensement de 1872, faisait, pour sa part, référence à de nouveaux Behagle. En effet, Alfred(-I), marié avec Céline Duponchelle<sup>252</sup> y était recensé rue Wacquez-Lalo, en qualité de « chef ». Le couple avait alors un fils, Alfred(-II), né en 1871. Quant au recensement suivant, il m'avait permis de rendre compte de la naissance d'Angèle en 1872, puis d'Henri en 1874, les trois enfants étant nés à Loos.

---

<sup>251</sup> Dans la mesure où ni Alexandre(-II) ni Elvire ne résident plus rue Wacquez-Lalo ni en 1886 ni en 1906, ils ne font pas partie de l'échantillon d'étude à partir duquel des informations d'état civil ont été collectées. A ce titre, je n'ai pas recherché leur acte de naissance : leur absence ne doit donc pas être interprétée comme le signe d'une naissance dans une commune lointaine.

<sup>252</sup> Alfred(-I) épouse Céline Duponchelle en 1870. Il est alors recensé comme menuisier, son épouse, née en 1838 à Wattignies, comme femme de chambre. Elle réside à Loos, comme ses parents, et son père est mentionné comme peintre. Les deux premiers témoins des époux, apparentés à Céline, demeurent à Wattignies, où ils sont respectivement tailleur de pierre et employé du chemin de fer. A l'inverse, l'oncle et le cousin d'Alfred(-I) viennent pour le premier, menuisier, d'Emmerin, et pour le dernier, maître cordonnier, de Lille.



La composition du ménage reste stable à partir de 1876 pendant une quinzaine d'années. En 1886, Alfred (-I), Céline et leurs trois enfants sont recensés ensemble pour la dernière fois. Après quoi les trajectoires

des membres de la fratrie bifurquent. Angèle, seule fille de la famille, est la première à quitter le domicile familial, où elle n'est plus recensée en 1901. Entre-temps, elle s'est mariée, à Loos en 1895, et a mis au monde une fille, Jeanne, en 1896. Cependant, cette migration, outre qu'elle se fait dans la rue immédiatement contiguë à la rue Wacquez-Lalo<sup>253</sup>, est suivie d'un retour. Lorsqu'elle réside de nouveau rue Wacquez-Lalo, en 1906 et 1911, Angèle demeure en compagnie de son mari et sa fille à proximité du domicile de ses parents.

---

<sup>253</sup> L'acte de naissance de Jeanne Roquet, fille de Delphin Roquet et Angèle Behagle, mentionne que le ménage réside 10, avenue Lelièvre, cf. plan de la commune *infra*.



<i>Recensement de</i>	<i>1906</i>	<i>Maison n°</i>	<i>16</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>17</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>		<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>	
<i>Delphin Roquet</i>		<i>1863</i>	<i>Chef</i>	<i>Employé</i>	
<i>Angèle Behagle</i>		<i>1872</i>	<i>Épouse</i>		
<i>Jeanne Roquet</i>		<i>1896</i>	<i>Enfant</i>		

<i>Recensement de</i>	<i>1911</i>	<i>Maison n°</i>	<i>16</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>18</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>		<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>	
<i>Delphin Roquet</i>		<i>1863</i>	<i>Chef</i>	<i>Employé</i>	
<i>Angèle Behagle</i>		<i>1872</i>	<i>Épouse</i>		
<i>Jeanne Roquet</i>		<i>1896</i>	<i>Enfant</i>		

<i>Recensement de</i>	<i>1911</i>	<i>Maison n°</i>	<i>74</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>44</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>		<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>	
<i>Alfred(-I) Behagle</i>		<i>1842</i>	<i>Chef</i>	<i>Menuisier</i>	
<i>Céline Duponchelle</i>		<i>1839</i>	<i>Épouse</i>	<i>Ménagère</i>	
<i>Henri Behagle</i>		<i>1874</i>	<i>Fils</i>	<i>Menuisier</i>	



Après cette date, Angèle quitte Loos de manière définitive pour s'installer à Cholet, d'où son époux, Delphin Roquet, est natif. Ainsi, la

migration d'Angèle, est non seulement de longue distance, mais aussi sans retour, comme l'indique le fait qu'Angèle meure à Cholet en 1953. La migration de Delphin Roquet dans le Nord n'est donc que momentanée, et le fait qu'il réside à Haubourdin au moment de son mariage et ou qu'il reste au moins de dix ans à Loos, ou encore le fait que son acte de mariage n'exprime pas clairement d'attache à Cholet<sup>254</sup>, ne doivent pas dissimuler que la migration du couple, vue du point de vue de la trajectoire de Delphin, pourrait elle aussi être qualifiée de migration de « retour<sup>255</sup> ».

Pour leur part, les trajectoires respectives des deux frères d'Angèle montrent des similarités frappantes, ce qui les distingue nettement du parcours géographique et du monde professionnel<sup>256</sup> dans lesquels leur sœur s'inscrit. Ainsi, les deux frères sont encore domiciliés chez leurs parents en 1906, où ils se déclarent, lors de ce recensement, malgré leur âge et le fait qu'ils exercent tous les deux une activité professionnelle, comme « enfants ». Leur père Alfred(-I) a alors 64 ans. L'aîné des garçons, Alfred(-II), a 35 ans, le second, Henri, 32 ans. Malgré cette différence d'âge, tous trois exercent la même profession<sup>257</sup>.

---

<sup>254</sup> En effet, si les deux parents de Delphin habitent Cholet au moment du mariage de leur fils, la ville n'apparaît comme lieu de résidence que pour un seul des témoins. Il s'agit de l'oncle de Séraphin, (sans doute le mari de la sœur de son père), un pépiniériste de 50 ans. A l'inverse, le second témoin lié aux époux, il s'agit d'un « ami », réside à Haubourdin, commune de domicile de Delphin. La proximité entre les deux « amis » touche d'ailleurs à d'autres aspects que celui de la résidence, puisque que Séraphin est employé (alors qu'il est fils de maître teinturier) et son témoin voyageur de commerce, et qu'ils ont approximativement le même âge (32 ans pour l'époux, 35 pour le témoin)

<sup>255</sup> Avec toutefois moins de précision que dans le cas de la rue Wacquez-Lalo, puisqu'il s'agit ici d'une migration qui, d'une part, prend en compte une commune plus grande ; et que, d'autre part, je ne possède pas d'informations précises sur l'adresse de Delphin Roquet à Cholet, avant et après sa migration à Loos.

<sup>256</sup> Son époux, Delphin Roquet, cité comme témoin au mariage de chacun des deux frères est alors mentionné comme employé de commerce, lorsque les deux époux marquent au contraire une forte insertion professionnelle liée à la menuiserie.

<sup>257</sup> En réalité la mise en relation des recensements m'a permis de souligner quelques différences, liées à la trajectoire de chacun. En effet, si l'aîné des garçons a d'abord été ouvrier-typographe (en 1891), les deux frères sont mentionnés comme charpentier avant

Encore célibataire en 1906, Alfred(-II) se marie en 1907 (aux environs 36 ans), dans une commune voisine de Loos, Haubourdin. Son épouse, Alida Delvalez, est née en 1874 (elle a donc 33 ans) et réside à Haubourdin. Fait similaire, Henri épouse sept ans après le mariage de son frère, Berthe Delvalez. Cette dernière était auparavant la belle-sœur de son époux, c'est-à-dire la sœur de la femme d'Alfred(-II). Au moment de son mariage, Henri a presque 40 ans, son épouse un peu moins de trente. Sur l'acte d'état civil enregistrant ce mariage, on constate le décès de ses deux parents, encore vivants lors de l'alliance de leur fils aîné. Leurs morts se sont succédées à deux années d'intervalle : d'abord Céline en 1911, puis Alfred(-I) en 1913, ce qui, en tout cas pour le père, précède de peu le mariage de son second fils. A l'inverse, le père de Berthe Delvalez, qui est simultanément le beau-père d'Alfred(-II) et d'Henri, est toujours vivant. Résidant à Haubourdin, il y est menuisier. De plus, les relations mises en évidence sur les actes de mariage des deux frères se superposent. En conséquence, et parce que sept années séparent ces mariages, ces relations apparaissent comme relativement pauvres, comme figées dans le temps, montrant en quelque sorte l'incapacité des héritiers Behagle à en sortir. En effet, tout d'abord Henri témoigne au mariage d'Alfred(-II) et réciproquement. Ensuite, deux autres témoins apparaissent aux deux mariages : Delphin Roquet, le beau-frère des Behagle, et l'un des frères d'Alida et Berthe Delvalez, résidant à Haubourdin, et devenu menuisier après avoir été foreur de puits. Enfin, deux autres frères Delvalez témoignent successivement au mariage de leurs sœurs. Le premier, en 1907. Agé de 40 ans, il est professeur et réside

---

de se définir comme menuisier. Quant au père, Alfred(-I), il a été successivement menuisier (de 1866 à 1881), entrepreneur (en 1886), charpentier (en 1891 et 96), puis de nouveau menuisier (de 1901 à 1911). Ainsi, la frontière entre ces professions semble ici d'autant plus floue que père et fils renvoient aux mêmes qualifications aux mêmes dates.

à Paris. Le second, âgé de 37 ans en 1914, préposé à l'administration des tabacs, habite Lille.

Même registre professionnel, même ancrage rue Wacquez-Lalo, même belle-famille, même réseau de relations, les trajectoires des deux frères sont étrangement parallèles. Pourtant, cette dernière inscription, qui renvoie en réalité à la question du passage entre mariage tardif et célibat définitif, fait plus que distinguer leurs parcours respectifs.

---

### *Du mariage tardif au célibat définitif*

---

En effet, la variation qu'introduisent les frères Behagle par rapport aux deux familles précédentes constitue une nuance sur une structure comparable. En effet, chez les Rostin autant que chez les Cardon, le célibat définitif apparaissait comme relativement fréquent, et lié à la longévité exceptionnelle des parents. Dans le cas présent, c'est le mariage tardif qui est marquant. Outre les âges relativement élevés des deux frères au moment de leur mariage, il est significatif que le second ne convole qu'après le décès de ses parents, et qui plus est peu de temps après<sup>258</sup>. Comme dans les deux lignées précédentes, une charge a pesé sur les enfants : la différence est qu'elle a été levée suffisamment tôt cette fois pour ne pas obérer définitivement leur trajectoire matrimoniale, circonstance sans doute favorisée par le fait qu'elle opérait exclusivement sur des garçons. Il y a donc solution de continuité entre mariage tardif et célibat définitif, qui s'inscrivent sur une même opposition, au sein de la fratrie, entre cohabitation tardive avec les parents et célibat durable

---

<sup>258</sup> En 1911 encore, Henri est recensé rue Wacquez-Lalo comme « enfant » de ses deux parents. Par ailleurs, les parents des deux sœurs épousées sont, pour leur part, vivants à chacun des mariages.

d'une part ; départ précoce du foyer et accès au mariage d'autre part. La prégnance du cadre familial sur le destin des enfants est même rendue encore plus visible ici par le fait que non seulement les deux frères effectuent des mariages croisés, mais que, de plus, ces deux mariages sont espacés dans le temps et mettent en relation deux sœurs relativement âgées (elles ont aux alentours de 30 ans).

Le parcours matrimonial des enfants Dorne confirme cette première conclusion, tout en lui apportant une importante nuance liée aux rapports sociaux de sexe.

### 3. Les Dorne



<i>Recensement de</i> 1886		<i>Maison n°</i> 30	<i>Ménage n°</i> 33
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Jules Dorne</i>	1832	<i>Chief</i>	<i>Journalier</i>
<i>Stéphanie Duflot</i>	1829	<i>Épouse</i>	<i>Ménagère</i>
<i>Philomène Dorne</i>	1862	<i>Fille</i>	<i>Couturière</i>
<i>Adolphine Dorne</i>	1864	<i>Fille</i>	<i>Repasseuse</i>
<i>Hélène Dorne</i>	1866	<i>Fille</i>	<i>Repasseuse</i>
<i>Anatole Dorne</i>	1868	<i>Fils</i>	<i>Serrurier</i>
<i>Angèle Dorne</i>	1872	<i>Fille</i>	<i>Repasseuse</i>
<i>Paul(-II) Dorne</i>	1876	<i>Fils</i>	

<i>Recensement de</i> 1906		<i>Maison n°</i> 40	<i>Ménage n°</i> 34
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Jules Dorne</i>	1832	<i>Chief</i>	
<i>Stéphanie Duflot</i>	1835	<i>Épouse</i>	<i>Ménagère</i>
<i>Hélène Dorne</i>	1866	<i>Fille</i>	<i>Blanchisseuse</i>
<i>Angèle Dorne</i>	1872	<i>Fille</i>	<i>Blanchisseuse</i>



Cette famille est « fondée » par Jules Dorne et son épouse. Né en 1832 à Radinghem (dans le Nord), il réside à Loos quand il épouse Stéphanie Duflot, native de la commune et de trois ans sa cadette. Le

couple s'établit définitivement à Loos, où Jules et Stéphanie décèdent respectivement en 1914 et en 1924 (soit à 82 et près de 90 ans). De leur union naissent six enfants, tous à Loos : Philomène, Adolphine, Hélène, Anatole, Angèle, et Paul(-II) (respectivement en 1862, 1864, 1866, 1868, 1871 et 1876).



La famille est recensée au grand complet en 1886. En 1906, il ne reste que les deux parents et les deux filles les plus jeunes, Héléna et Angèle. Les deux garçons sont morts précocement, Anatole en 1893 à 25 ans, puis Paul(-II) en 1902 à 26 ans, ce dernier au « domicile de ses parents ».

Les actes de décès des deux cadettes et de leurs deux sœurs permettent de retrouver, comme dans les lignées précédentes, de fortes disparités dans leurs trajectoires migratoires, mais aussi les difficultés qu'elles ont rencontrées dans leur parcours matrimonial. Parmi les deux sœurs qui restent leur vie durant à Loos, à proximité du lieu où elles ont passé leur enfance, Philomène, l'aînée de la fratrie, est ainsi la seule à se marier jeune, à 24 ans en 1886. Elle épouse un natif de Loos, Victor Ormeray, et meurt veuve en 1932. Héléna, sédentaire aussi, meurt célibataire en 1939, toujours dans la commune. Pour leur part, Adolphine et Angèle, qui émigrent, connaissent des mariages tardifs voire très tardifs. Via les actes de décès de leurs parents et de leur sœur cadette, on repère Adolphine à Bruxelles en 1914 et 1924, puis à Poluwe-Saint-Pierre (Belgique) en 1939. Elle s'était mariée à l'âge de 32 ans, en 1896, à Lille avec Maximilien Jadoul<sup>259</sup> qui, au moment de son union, était domicilié à Lille, mais résidait à Madrid<sup>260</sup>.

---

<sup>259</sup> Le parcours d'Adolphine est très particulier. Mariée en 1896, elle est recensée rue Wacquez-Lalo en 1901 comme « chef de ménage », en compagnie de sa fille, à la même adresse que ses parents. En 1906, elle est absente de la rue, mais elle s'y trouve de nouveau en 1911, cette fois-ci en compagnie de son mari (et de sa fille).

<sup>260</sup> Où il occupait la profession de jardinier chef.



<i>Recensement de</i>	<i>1901</i>	<i>Maison n°</i>	<i>42</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>39</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>		<i>Profession</i>	
<i>Jules Dorne</i>	<i>1832</i>	<i>Chef</i>		<i>Journalier</i>	
<i>Stéphanie Duflot</i>	<i>1835</i>	<i>Épouse</i>		<i>Ménagère</i>	
<i>Angèle Dorne</i>	<i>1872</i>	<i>Enfant</i>		<i>Blanchisseuse</i>	
<i>Paul(-II) Dorne</i>	<i>1876</i>	<i>Enfant</i>		<i>Compositeur</i>	

<i>Recensement de</i>	<i>1901</i>	<i>Maison n°</i>	<i>42</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>40</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>		<i>Profession</i>	
<i>Adolphine Dorne</i>	<i>1864</i>	<i>Chef</i>		<i>Repasseuse</i>	
<i>Geneviève Jadoul</i>	<i>1899</i>	<i>Enfant</i>			

<i>Recensement de</i>	<i>1911</i>	<i>Maison n°</i>	<i>40</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>38</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>		<i>Profession</i>	
<i>Max Jadoul</i>	<i>1868</i>	<i>Chef</i>		<i>Agronome</i>	
<i>Adolphine Jadoul</i>	<i>1864</i>	<i>Épouse</i>			
<i>Geneviève Jadoul</i>	<i>1899</i>	<i>Enfant</i>			



Angèle, quant à elle, est encore recensée rue Wacquez-Lalo comme « enfant » en 1911, alors qu'elle a quarante ans.



<i>Recensement de</i> 1911	<i>Maison n°</i> 70	<i>Ménage n°</i> 42	
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Jules Dorne</i>	1832	<i>Chef</i>	
<i>Stéphanie Dorne</i>	1835	<i>Épouse</i>	
<i>Hélène Dorne</i>	1868	<i>Enfant</i>	<i>Repasseuse</i>
<i>Angèle Dorne</i>	1872	<i>Enfant</i>	<i>Repasseuse</i>



Après le décès de son père et quelques mois avant le décès de sa mère, elle se marie finalement, à plus de cinquante ans, en 1923, avec un contremaître de Lille. Elle y réside en 1924, puis est repérée à Beveren-sur-Lys (Belgique) en 1939.

Si l'âge tardif au mariage des enfants Dorne et leur cohabitation durable avec leurs parents confirment l'existence, au sein des lignées résidentiellement stables, de relations familiales exceptionnelles, ils soulignent aussi que cet effet diffère selon la distribution des sexes dans la fratrie, et est plus marqué encore pour les filles. Le tableau ci-dessous, élaboré à l'aide des actes de mariage que j'ai retrouvés, présente les caractéristiques statistiques de l'âge au mariage des résidents de la rue selon leur sexe et leur trajectoire. Il constitue un bon un indicateur de cet effet différencié.

AGE AU MARIAGE DES RESIDENTS DE LA RUE WACQUEZ-LALO

<b>Hommes</b>	âge moyen (en années)	écart-type	dernier quartile (q3)	dernier décile (d9)
161 époux, identifiés par les actes de mariage	28,6	7,4	30	37
87 époux ayant résidé rue Wacquez-Lalo	28,7	6,9	30	36,8
43 époux, recensés rue Wacquez-Lalo avant leur mariage	27,8	5,1	29	34,6
<b>Femmes</b>	âge moyen (en années)	écart-type	dernier quartile (q3)	dernier décile (c9)
161 épouses, identifiées par les actes de mariage	26,4	6,6	29	34
72 épouses ayant résidé rue Wacquez-Lalo	27,4	7,5	30,3	36,8
51 épouses, recensées rue Wacquez-Lalo avant leur mariage	27,8	8,2	30,5	36

Ainsi, l'âge moyen des 161 époux identifiés par un acte de mariage sur lequel une personne recensée rue Wacquez-Lalo en 1886 ou 1906 a été observée, est d'un peu plus de 28 ans et demi. 90 % d'entre eux se sont mariés avant 37 ans. L'âge moyen des 161 épouses, identifiées par un acte de mariage sur lequel une personne recensée rue Wacquez-Lalo en 1886 ou 1906 a été observée, est d'un peu moins de 26 ans et demi. Les trois quarts d'entre elles se sont mariés avant 29 ans.

La partie du tableau précédent concernant les hommes confirme donc qu'Alfred(-II) et Henri Behagle font figure d'exception, par leur âge élevé au mariage, parmi l'ensemble des hommes qui avaient été recensés rue Wacquez-Lalo avant leur union<sup>261</sup>. De plus, même si les valeurs données par ces tableaux ne sont qu'indicatives<sup>262</sup>, elles fournissent sur

<sup>261</sup> Ils font partie, parmi les hommes identifiés rue Wacquez-Lalo avant leur mariage, des 10 % qui se marient le plus tardivement.

<sup>262</sup> Il donne des indications fiables sur les individus ayant résidé rue Wacquez-Lalo avant leur union et dont on peut suivre la trajectoire jusqu'au mariage, mais occulte les

les époux et épouses ayant résidé dans la rue avant leur mariage une comparaison précieuse. En effet, contrairement à la population globale (et aux résultats habituels en France au XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>263</sup>), l'âge moyen des filles au mariage n'est pas moins élevé que celui des garçons. Ce résultat indique que ces dernières payent plus lourdement, en termes de retard à l'union, le prix d'une appartenance familiale plus dense. Les paramètres de dispersion (écart-types et déciles) montrent également, en comparaison avec les garçons, qu'une forte inégalité s'opère en leur sein entre celles qui se marient tôt et celles qui, bloquées en quelque sorte au sein du foyer d'origine, doivent ensuite assurer durablement le soutien aux parents<sup>264</sup>.

Complétant les premières observations, la prise en compte des Behagle et des Dorne permet donc d'enrichir les traits d'un schéma qui,

---

résidents célibataires qui sont partis hors de ma zone d'étude pour se marier.

<sup>263</sup> En effet, comme le tableau suivant qui est extrait d'une étude de L. Henry et J. Houdaille, le montre, les différences avec la sous-population étudiée est forte, qu'il s'agisse de l'âge même du mariage ou des différences hommes-femmes.

Age moyen au mariage des garçons et filles mariés avant cinquante ans				
	1861-1865		1905-1909	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Nord	26,8	24,0	26,7	23,9
France urbaine	27,9	24,5	27,8	23,9
France	28,3	24,9	27,4	24,5

Louis Henry et Jacques Houdaille, « Célibat et âge au mariage aux XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles en France », *Population*, n°2, mars-avril 1979, pp. 403-442. Par ailleurs, cette sous-population, caractérisée par une sédentarité notable, s'oppose aussi aux migrants étudiés par Maurice Garden. En effet, ce dernier observe que les migrants résidant à Paris et originaires du Nord, se marient, en 1885, à 30 ans en moyenne pour les hommes, et 25 ans et demi en moyenne pour les femmes, in « Mariages parisiens à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle : une micro-analyse quantitative », *Annales de Démographie Historique* », 1998-1, pp. 111-133.

<sup>264</sup> On verra que l'histoire particulière des lignées indique que cette division recoupe en général celle des rangs de naissance, les aînées étant plus « favorisées » que les cadettes. Voir sur ce point, et à l'échelle nationale, P.-A. Rosental, « Une fratrie ou deux fratries ? : la migration des frères et la migration des soeurs en France au XIX<sup>e</sup> siècle », *Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales*, 1995, 34-35, pp. 123-143.

au-delà des singularités de chaque lignée, frappe par ses éléments de récurrence. Y dominant en effet :

- l'hétérogénéité des trajectoires résidentielles des enfants, opposant aux deux extrêmes des individus très stables (non seulement à l'échelle de Loos, mais même au niveau infra-communal de la rue Wacquez-Lalo et de ses environs immédiats) et des migrants souvent lointains, au-delà en tout cas des communes contiguës à Loos (en province, voire à l'étranger, parfois dans des villes, mais toujours excluant Lille) ;

- l'importance du célibat définitif ou au moins du mariage tardif chez les frères et, plus encore, les sœurs les plus stables, assortie d'une cohabitation durable avec leurs parents. Parfois, le décès de ces derniers étant concomitant à l'accès de ces enfants au mariage.

#### II.1.2. Effets de calendrier collectif

Rostin, Cardon, Behagle, Dorne : les lignées examinées jusqu'à maintenant ont mis en avant des mécanismes récurrents, associant l'installation durable et précoce dans le temps d'un couple fondateur à forte longévité ; une fratrie relativement nombreuse, peu affectée par la mortalité infantile, qui se scinde en deux groupes distincts du point de vue de leur mobilité individuelle, les sédentaires s'opposant aux migrants de longue distance, une partie des sédentaires ne se mariant que tardivement voire restant célibataires ; les activités professionnelles des hommes de ces familles étant principalement tournées vers l'artisanat ou le petit commerce.

En complément de ces observations, l'examen de trois nouvelles familles, les Fruleux<sup>265</sup>, les Bride et les Roch, met l'accent sur le rôle de

---

<sup>265</sup> Il conviendrait en fait, à propos de cette « famille recomposée », de parler des

l'interaction entre temporalités individuelles, familiales ou historiques dans l'implantation rue Wacquez-Lalo.

#### 4. Des Lefèbvre-Fauvargue-Gauthier aux Fruleux puis Lemerre...

Les Fruleux, tout d'abord, se démarquent d'emblée des lignées précédentes par les « recompositions » familiales de leur couple « fondateur », et par la diversité plus marquée de ses horizons géographiques d'origine. Mais surtout, ils mettent en lumière l'importance des alliances locales pour l'implantation de la lignée. Si ce phénomène, déjà entrevu précédemment<sup>266</sup>, apparaît dans leur cas avec plus de netteté, c'est qu'il s'agit d'une lignée arrivée plus tardivement rue Wacquez-Lalo que les précédentes, donc à un moment où les occasions locales ne sont plus les mêmes. Les Fruleux permettent ainsi de se pencher sur l'effet des circonstances historiques sur les conditions de l'implantation locale.

---

Fauvargue/Lefèbvre/Fruleux. De manière conventionnelle, j'ai choisi d'opter pour le dernier patronyme "Fruleux", car c'est le patronyme du chef de ménage avec qui résident en 1906 Marie Gauthier et sa mère Séraphine Fauvargue. Ainsi, c'est en réalité ce patronyme qui m'a permis d'identifier l'inscription de longue durée des deux femmes.

<sup>266</sup> En effet, chez les Cardon, l'époux du couple fondateur avait épousé une Dhainaut native de Loos. De même chez les Dorne, l'aînée Philomène, sédentaire et mariée jeune, avait épousé un Ormeray, issu de l'un des fronts de parenté de la rue, puisqu'il est en réalité un descendant des Rostin.



<i>Ré</i> censement 1886 <i>d</i> e	<i>Maison n</i> ° 12	<i>Ménage n</i> ° 19	
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Louis Lefèbvre</i>	1828	<i>Chef</i>	<i>Paveur</i>
<i>Séraphine Fauvargue</i>	1836	<i>Épouse</i>	<i>Ménagère</i>
<i>Pierre Lefèbvre</i>	1862	<i>Fils</i>	<i>Paveur</i>
<i>Marie(-I) Gauthier</i>	1867	<i>Fille 1<sup>er</sup> lit</i>	<i>Couturière</i>



Ainsi, comme le mentionne la qualité de Marie(-I) Gauthier, Séraphine Fauvargue, Louis Lefèbvre et leurs enfants forment en réalité une famille recomposée. Chacun des conjoints a eu un enfant d'un premier lit et a longtemps vécu dans sa commune natale : c'est là que leurs enfants respectifs y ont vu le jour dans les années 1860, et qu'ils résident encore lors de leur remariage en 1877<sup>267</sup>. Marie(-I) Gauthier à Leers en 1867<sup>268</sup>, et Pierre Lefèbvre, né en 1861 à Emmerin. Séraphine est donc elle aussi née à Leers<sup>269</sup> (Nord) en 1836 et morte à Loos, rue Wacquez-Lalo, en 1917. Louis (1828-1898) est né et décédé à Emmerin. Les époux viennent donc d'horizons différents (proches et peu nombreux

<sup>267</sup> Leur mariage a lieu à Emmerin.

<sup>268</sup> Son acte de naissance mentionne que son « père est décédé au moment de la naissance ».

<sup>269</sup> Leers est située au nord-est de Lille, à l'opposé de Loos, à environ une vingtaine de kilomètre de cette dernière.

pour Louis<sup>270</sup>, plus lointains et sans doute plus variés pour Séraphine<sup>271</sup>), et leur installation à Loos se situe dans la décennie qui précède le recensement de 1886. Ils se distinguent ainsi de toutes les lignées précédentes, dont les références spatiales étaient plus restreintes, et l'implantation locale plus ancienne.

Des deux enfants résidant avec le couple parental<sup>272</sup>, seule Marie(-I), la fille de Séraphine, fait souche à Loos, en épousant en 1889 Alphonse Fruleux, né dans la commune en 1863.



<i>Recensement de</i>	<i>1906</i>	<i>Maison n°</i>	<i>21</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>20</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>		<i>Profession</i>	
<i>Alphonse Fruleux</i>	<i>1863</i>	<i>Chef</i>		<i>Domestique</i>	
<i>Marie(-I) Gauthier</i>	<i>1867</i>	<i>Épouse</i>		<i>Cabaretière</i>	
<i>Jeanne Fruleux</i>	<i>1889</i>	<i>Enfant</i>		<i>Lingère</i>	
<i>Valérie Fruleux</i>	<i>1890</i>	<i>Enfant</i>		<i>Lingère</i>	
<i>Séraphine Fauvargue</i>	<i>1836</i>	<i>Belle-mère</i>			



<sup>270</sup> Lors de son mariage, on observe que la famille de Louis, ainsi que son ancienne conjointe, sont originaires d'Emmerin : son père y vit, sa mère y est morte en 1840, et son ancienne femme dix ans plus tôt.

<sup>271</sup> Originaire de Leers (où son père et sa mère sont décédés respectivement 40 et 23 ans avant le mariage de leur fille, et où ses deux frères résident au moment de son mariage), l'ancien mari de Séraphine est mort à Lys-les-Lannoy. Lys-les-Lannoy et Leers sont deux communes limitrophes, situées à au nord-est de Lille, Lys-les-Lannoy étant simultanément contiguë à Leers et Lille.

<sup>272</sup> Louis Lefèbvre a en réalité un autre fils, qui ne réside jamais rue Wacquez-Lalo.

A cette date, l'ancrage lossois des témoins de Marie(-I) et d'Alphonse montre la forte insertion locale du couple (seul le dernier témoin, un cousin de Marie(-I), est domicilié à Lys-les-Lannoy<sup>273</sup>, d'où venait son père). Le contraste est marqué avec la génération précédente : lorsque Séraphine et Louis s'étaient mariés, leurs deux premiers témoins habitaient Emmerin, et les deux derniers Leers<sup>274</sup>. C'est donc uniquement à la « deuxième génération », et par l'intermédiaire de l'alliance de Marie(-I), que se superposent inscriptions géographique locale et familiale.

De fait, l'inscription de Marie(-I) rue Wacquez-Lalo est non seulement durable, mais se prolonge à travers les générations. Ses deux filles, Jeanne(-I) (1883-1943) et Valérie (1890-1979), demeurent à Loos sans discontinuer jusqu'à leurs décès respectifs. Alors qu'à la génération précédente on avait noté des liens familiaux distendus, en particulier à cause d'accidents démographiques<sup>275</sup>, les deux sœurs renforcent leur proximité en épousant deux frères : Charles Lemerre, jardinier, pour Valérie, et son frère Edouard, tapissier, pour Jeanne(-I).

---

<sup>273</sup> Il a donc fallu à ce dernier parcourir environ 17 kilomètres et traverser Lille (voire plus s'il s'est agi de la contourner) pour venir assister au mariage de sa cousine.

<sup>274</sup> Cette distinction entre l'origine géographique des témoins de Marie(-I) Gauthier ou de sa mère ne permet cependant pas de préciser les types de liens qui prennent forme dans ces espaces. En effet, les deux premiers témoins de Louis Lefèbvre et Séraphine Fauvargue sont cités comme « ni parent, ni allié », et les deux derniers sont les frères de Séraphine (l'un « germain », l'autre « utérin »). Seuls les premier et dernier témoins d'Alphonse Fruleux et Marie(-I) Gauthier font partie de leur parenté (le frère d'Alphonse et le cousin de Marie(-I)), pour les deux autres il n'y a pas de mention.

<sup>275</sup> En effet, leur mère était orpheline de père, leur grand-mère s'était remariée puis séparée de son second époux. Pour sa part, la famille de Marie(-I) et Alphonse Fruleux a été touchée par la perte de deux jeunes enfants : Angèle née en 1893 et morte avant 1896, Alphonse(-II), né en 1896 et mort avant 1901.



<i>Recensement de</i>	<i>1921</i>	<i>Maison n°</i>	<i>19</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>14</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>		<i>Profession</i>	
<i>Charles Lemerre</i>	<i>1890</i>	<i>Chef</i>		<i>Jardinier</i>	
<i>Valérie Fruleux</i>	<i>1890</i>	<i>Épouse</i>		<i>Mercière</i>	
<i>[...]</i>					

<i>Recensement de</i>	<i>1936</i>	<i>Maison n°</i>	<i>19</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>12</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>		<i>Profession</i>	
<i>Charles Lemerre</i>	<i>1890</i>	<i>Chef</i>		<i>Jardinier</i>	
<i>Valérie Fruleux</i>	<i>1890</i>	<i>Épouse</i>		<i>Épicrière</i>	
<i>Jeanne(-II) Lemerre</i>	<i>1929</i>	<i>Fille</i>			

<i>Recensement de</i>	<i>1946</i>	<i>Maison n°</i>	<i>19</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>16</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>		<i>Profession</i>	
<i>Valérie Fruleux veuve Lemerre</i>	<i>1890</i>	<i>Chef</i>		<i>Commerçante</i>	
<i>Jeanne(-II) Lemerre</i>	<i>1929</i>	<i>Fille</i>			



Une génération plus tard, la descendance des deux sœurs reproduit l’ancrage lossois. Les deux enfants de Jeanne(-I) et Edouard Lemerre, Marie(-II), née en 1914, et Pierre, né en 1921, sont encore identifiés à Loos en 1966, célibataires tous les deux, la première se déclarant à cette date

« commerçante » et le second « artisan ». Plus jeune que la précédente, composée elle aussi d'un garçon puis d'une fille, la progéniture de Valérie Fruleux et de Charles Lemerre connaît une histoire différente, avec le décès précoce du fils (mort en 1953 avant d'avoir atteint trente ans, sans que l'on sache s'il a ou non exercé une profession). Sa sœur, Jeanne(-II) Lemerre, née en 1929, épouse un commerçant et se déclare commerçante comme sa cousine Marie(-II). Elle aussi reste à Loos, et est même recensée à Loos en 1954



<i>Recensement de</i> 1954	<i>Maison n°</i> 25		<i>Ménage n°</i> 15
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Jean-Marie(-I) Taccoen</i>	1930	<i>Chef</i>	<i>Boucher</i>
<i>Jeanne(-II) Lemerre</i>	1929	<i>Epouse</i>	<i>Commerçante</i>
<i>Jean-Marie(-II) Taccoen</i>	1953	<i>Fils</i>	



Cette solide implantation depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle va de pair avec une grande densité des liens au sein de la lignée. C'est ainsi qu'on assiste, à partir du recensement de 1906, à l'hébergement de Séraphine par Marie(-I), mariée et déjà mère de deux filles, ou plus tard aux unions croisées de Jeanne(-I) et Valérie avec deux frères<sup>276</sup>, auxquels s'ajoutent

<sup>276</sup> On peut en voir une manifestation supplémentaire dans les nombreuses transmissions de prénoms au sein de la lignée (entre Marie(-I) et sa petite-fille, entre Jeanne(-I) et sa nièce, voire entre Pierre et le petit-fils de sa sœur de fait). Ce type

des formes de solidarité et de circulation patrimoniales sur lesquelles je me pencherai par la suite. Mais cette combinaison entre installation durable et marques de proximité familiale prend une forme inédite par rapport à ce qui précède.

Jusqu'ici, c'est l'implantation de lignées étoffées et précocement arrivées rue Wacquez-Lalo qui avait été marquante. Par comparaison avec l'installation de Louis Lefèbvre et Séraphine Fauvargue, il était apparu que c'est la position « pionnière » de ces lignées qui leur avait permis de s'accaparer les ressources locales, condition de leur installation durable –point qui sera détaillé par la suite, par l'intermédiaire de l'étude des patrimoines des résidents de la rue. En regard de ces premières familles, l'implantation de Louis Lefèbvre et Séraphine Fauvargue semblait improbable : la lignée emménage rue Wacquez-Lalo une génération plus tard et est au départ réduite au minimum (une mère et sa fille<sup>277</sup>). Sans jamais s'étendre considérablement<sup>278</sup>, elle s'établit pourtant pour quatre générations au moins. Il y a là une véritable interrogation, qui par contraste fait ressortir le rôle qu'a joué le mariage de Marie(-I) avec le représentant d'une famille plus anciennement et surtout plus densément installée à Loos, Alphonse Fruleux, dont les parents avaient fait durablement souche dans la commune<sup>279</sup>.

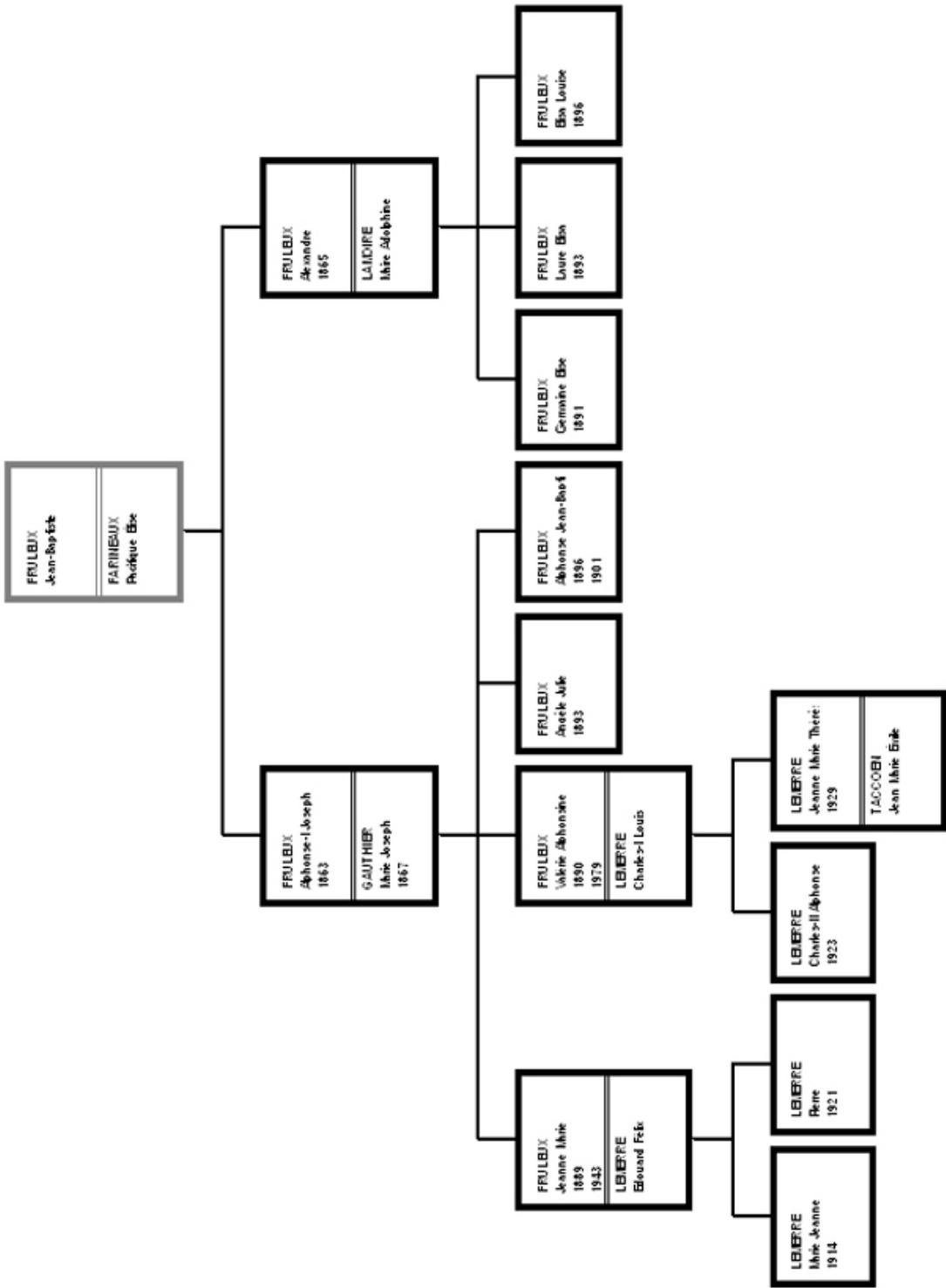
---

d'indications est néanmoins à manier avec prudence, faute notamment d'avoir reçu l'autorisation de consulter les registres paroissiaux conservés à l'archevêché, et donc d'avoir pu identifier les parrains et marraines éventuels des enfants.

<sup>277</sup> Le remariage des deux époux Louis et Séraphine après la perte respective du conjoint de chacun s'est révélé fragile, Séraphine demeurant à Loos tandis que Louis repartait définitivement à Emmerin.

<sup>278</sup> Après Marie(-I), elle compte chaque fois des fratries de deux enfants.

<sup>279</sup> Le frère d'Alphonse, Alexandre, a trois filles, qui naissent toutes les trois à Loos entre 1891 et 1896. Leurs destinées respectives restent cependant inconnues.



C'est par l'union avec cette lignée déjà bien implantée localement que Séraphine Fauvargue réalise son établissement rue Wacquez-Lalo – mécanisme qui va se répéter une génération plus tard à travers le mariage entre les sœurs Fruleux et les frères Lemerre, eux aussi issus d'une lignée locale. L'étude des Fruleux puis des Lemerre montre donc un processus inédit d'installation, qui se traduit du reste par une inversion immédiate des formes d'échange au sein de la parenté. Alors que dans les lignées précédentes les parents des « couples fondateurs » restaient jusqu'au bout chefs des ménages où demeuraient leurs enfants, même adultes, c'est ici le gendre Alphonse Fruleux qui est chef du ménage où demeure sa belle-mère Séraphine. De même, c'est par le gendre et non par la bru (comme chez les Cardon par exemple) que s'opère l'établissement à Loos.

En fait, c'est non seulement la mention « chef de ménage » qui est importante, mais aussi l'ensemble des mentions rattachées aux personnes avec qui le chef réside. Une fois encore, la position de « chef de ménage » apparaît en réalité comme relative : elle dépend en particulier de la présence ou non d'un homme dans la maison, et ce quel que soit l'âge de ce dernier (comme dans le cas des Rostin). Les renversements qui s'opèrent dans le cadre de la lignée traduisent en particulier par la difficulté d'attribuer un patronyme unique à cette succession d'individus liés entre eux. En ce sens, ils sont révélateurs des mécanismes qui ont présidé à la fixation de celle-ci à Loos. C'est grâce à l'intégration de ses membres à des lignées locales qu'elle s'est réalisée. A ce titre, le rôle des femmes y est déterminant. En effet, les enfants et petits-enfants de Séraphine, toutes des filles, ont pu grâce à l'alliance s'intégrer à des groupes de parenté « indigènes », et même renforcer les liens qui les unissaient entre elles par l'intermédiaire d'un mariage croisé. Ce processus inédit enrichit les mécanismes vus jusqu'à présent. Il révèle

qu'au-delà des caractéristiques propres à chaque dynastie, les phénomènes de calendrier, de date d'arrivée rue Wacquez-Lalo, jouent un rôle déterminant dans les conditions d'implantation des lignées, en donnant en particulier une prime à l'établissement précoce : passée la génération des pionniers, il est de plus en plus difficile à un groupe de parenté isolé de s'établir.

Ainsi, les trajectoires généalogiques qui constituent l'unité d'observation employée ici, se prêtent à mettre en évidence la dynamique collective nécessaire à une installation durable (hébergement, alliance), renvoyant une fois encore à l'existence d'individus préalablement et anciennement installés dans la commune (les Fruleux, les Lemerre), lesquels permettent à cette famille de s'y agréger et donc de s'implanter rue Wacquez-Lalo<sup>280</sup>. *A contrario*, certaines dynamiques, plus personnelles et liées cette fois-ci au déroulement des cycles de vie illustrent qu'en l'absence de logique collective, l'implantation rue Wacquez-Lalo reste stérile. Deux nouvelles lignées, les Bride et les Roch, m'ont permis de l'observer.

### II.1.3. Effets de calendrier individuels

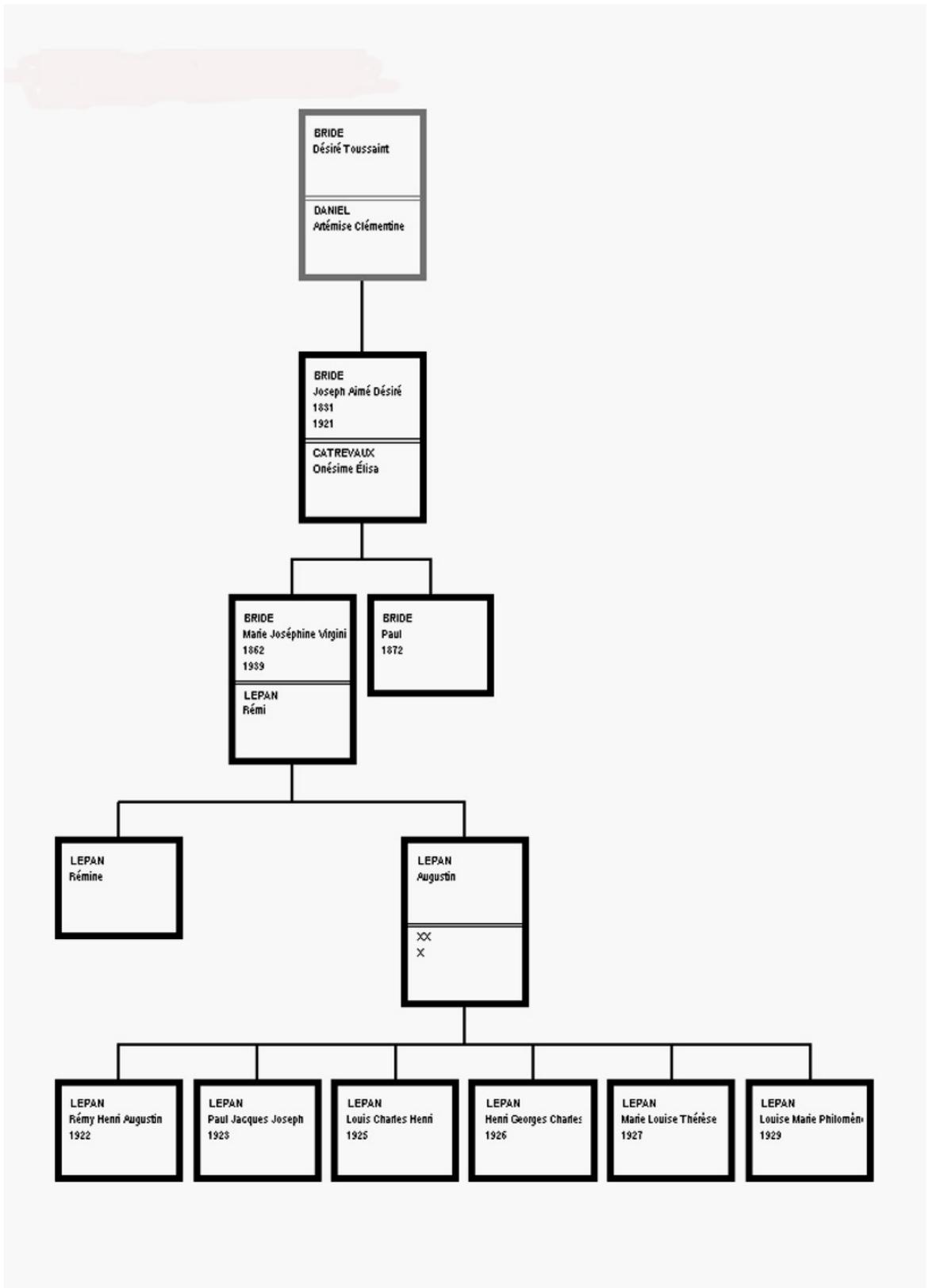
#### 5. Les Bride

Joseph Bride et Elisa Catreaux sont tous les deux nés à Hamégicourt dans l'Aisne. Biens que résidant toujours dans l'Aisne, ils ont quitté leur commune de naissance lors de leur mariage qui se déroule en 1861 à Saint-Quentin, où demeure Elisa, Joseph étant domicilié au

---

<sup>280</sup> S. A. Stouffer, « Intervening opportunities and competing migrants », *Journal of Regional Science*, 2, 1, 1960, p. 1-26, propose une formalisation de la compétition qui existe entre migrants pour le partage des ressources au lieu d'arrivée.

Catelet, également dans l'Aisne. C'est là que naît un an plus tard leur fille Marie.



Lorsque la famille est recensée pour la première fois rue Wacquez-Lalo, en 1886, le couple a deux enfants : il est aussi fait mention de Paul, né en 1872 (en un lieu non identifié lors de mes recherches, donc hors de Loos et de ses communes limitrophes). Vingt ans plus tard, seuls les deux parents demeurent toujours rue Wacquez-Lalo.



<i>Recensement de</i> 1886	<i>Maison n° 12 bis</i>		<i>Ménage n° 20</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Joseph Bride</i>	1831	<i>Chef</i>	<i>Commissaire de police</i>
<i>Elisa Catrevaux</i>	1835	<i>Épouse</i>	<i>Ménagère</i>
<i>Marie Virginie Bride</i>	1862	<i>Fille</i>	<i>Institutrice</i>
<i>Paul Bride</i>	1872		

<i>Recensement de</i> 1906	<i>Maison n° 14</i>		<i>Ménage n° 16</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Joseph Bride</i>	1831	<i>Chef</i>	
<i>Elisa Catrevaux</i>	1835	<i>Épouse</i>	



L'expérience professionnelle de Joseph Bride explique sans doute la relative mobilité de la famille. Fils d'un ouvrier en lin<sup>281</sup>, il opte, jusqu'en 1862 au moins, pour une carrière militaire, puis entre dans la police<sup>282</sup>. Il est en fin de carrière lorsqu'il arrive à Loos : après les deux premiers recensements de 1886 et 1891, il figure comme « retraité » ou « sans profession », voire la rubrique reste vierge. Ce sont vraisemblablement ses différentes affectations qui ont conduit la famille à se déplacer, ce qui explique que je n'ai pas réussi à identifier le lieu de naissance de son fils. De nombreux indices confirment en tout cas la prégnance des déterminations professionnelles dans la trajectoire de Joseph<sup>283</sup>.

En tout cas, le contraste marquant entre le sort des Bride et celui des lignées « stables » précédentes est que l'arrivée rue Wacquez-Lalo de leur couple « fondateur » s'effectue à une période beaucoup plus tardive de leur cycle de vie que pour les familles précédentes. Quinquagénaires, ils amènent du même coup avec eux des enfants plus âgés que précédemment<sup>284</sup>, et qui grandissent de ce fait avec une perception très différente de la ville de Loos. En effet, d'une part, contrairement aux enfants des autres « couples fondateurs », les enfants Bride n'y passent pas la plus grande partie de leur enfance ; et, d'autre part, ils ont sans doute été amenés à suivre les postes successifs de leur père, et donc sont étrangers à un quelconque enracinement local. Deux effets se cumulent dans leur cas qui rendent Loos peu attrayante : une série de migrations et

---

<sup>281</sup> Son père est identifié comme linier au moment du mariage de son fils, profession exercée simultanément et au même endroit par le père de sa belle-fille.

<sup>282</sup> Il est gendarme en 1861 et 1862, puis commissaire de police en 1886 et 1891

<sup>283</sup> Lors de son mariage, les deux témoins de Joseph sont des gendarmes à cheval non parents. Ses enfants eux aussi entrent dans la fonction publique, avec une dominante pour des professions liées à au respect et à l'obéissance. Paul endosse la carrière militaire, tandis que Marie épouse un surveillant général de lycée (elle est institutrice et sa fille le deviendra). En outre, elle prend pour témoins le proviseur du lycée de Lille, un maître au lycée de Lille, un appariteur et un brigadier de gendarmerie retraité.

<sup>284</sup> Le couple Bride s'installe rue Wacquez-Lalo après le recensement de 1881. Au plus tôt, le benjamin Paul, né en 1872, arrive donc à neuf ou dix ans, et sa sœur Marie, née en

une arrivée tardive sur le territoire De fait, contrairement à leurs parents qui terminent leurs jours à Loos, les enfants Bride s'installent dans les communes avoisinantes. Marie, tout d'abord, disparaît de la rue Wacquez-Lalo après son mariage, en 1887. Elle s'installe à Lomme à une date inconnue : on l'y repère à la mort de sa mère, en 1911, et à son propre décès, en 1939, après cependant un retour provisoire à Loos, où elle demeure en 1921 au moment du décès de son père. Paul, son frère, réside quant à lui à Lille au moment du décès de ses parents, et sa destinée ultérieure n'est pas documentée.

Toujours en termes de cycle de vie, une autre famille, pourtant socialement très différente, a un profil assez voisin de celui des Bride : ce sont les Roch.

## 6. Les Roch

Ce couple s'installe rue Wacquez-Lalo en 1876.

---

1862, à dix-neuf ans environ.



<i>Ré</i> <i>cense</i> <i>m</i> <i>e</i> <i>n</i> <i>t</i> <i>de</i> 1886	<i>Maison n°</i> 32	<i>Ménage n°</i> 35
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>
<i>Louis Roch</i>	1813	<i>Chef</i>
<i>Catherine Descarpentries</i>	1829	<i>Épouse</i>
		<i>Profession</i>
		<i>Rentier</i>
		<i>Rentière</i>

<i>Ré</i> <i>cense</i> <i>m</i> <i>e</i> <i>n</i> <i>t</i> <i>de</i> 1906	<i>Maison n°</i> 42	<i>Ménage n°</i> 38
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>
<i>Joséphine veuve Desarpentries Roch</i>	1829	<i>Chef</i>
<i>Pauline Descarpentries</i>	1858	<i>Nièce</i>
		<i>Profession</i>
		<i>Ménagère</i>



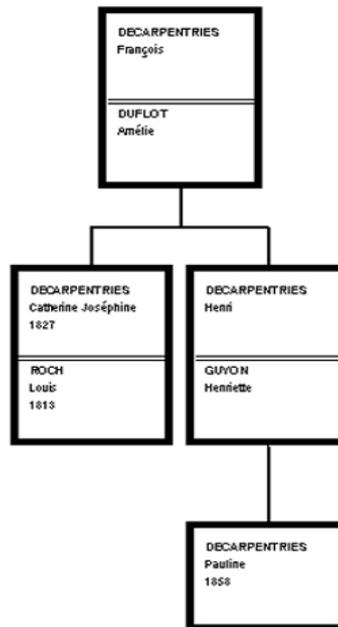
Le mariage a eu lieu à Lille en 1874, où est né Louis, en 1813. Son épouse, Joséphine Descarpentries, est née à Rongy (Belgique) en 1827, mais réside à Lille au moment de son mariage. Louis est recensé rue Wacquez-Lalo jusqu'en 1891 et Joséphine jusqu'en 1906. Elle meurt à Loos en 1907, tandis que les date et lieu de décès de Louis restent inconnus. La date tardive de leur mariage (Louis a 63 ans et Joséphine 47 ans) leur interdit toute progéniture, et donc la transmission, par voie directe, d'un ancrage dans la commune. Pourtant, la présence rue Wacquez-Lalo d'une parente aurait pu y contribuer. En effet, Pauline, une nièce de Joséphine, instituée comme sa légataire universelle, est enregistrée à ses côtés en 1906, puis seule dans la résidence de sa tante en

1911. Bien qu'elle hérite, lors du décès de sa tante, de la maison de la rue Wacquez-Lalo, cette expérience n'incite pas Pauline à s'installer dans la commune : originaire de la métropole lilloise (elle est née en 1858 à Wazemmes), elle quitte Loos sans retour<sup>285</sup>, et se défait de son héritage<sup>286</sup>.

---

<sup>285</sup> Comme en témoigne l'absence d'acte de décès la concernant.

<sup>286</sup> Aucun RMD ne renvoyant au décès de Pauline dans le bureau d'Haubourdin, on peut supposer qu'elle a vendu la maison avant son décès. En effet, en faisant l'hypothèse que la maison aurait nécessité une inscription sur les RMD (en se fondant sur le fait qu'elle en a justifié une en 1907), quel que soit le lieu du décès de Pauline, l'absence de référence m'amène à conclure que Pauline ne possédait plus le bien au moment de son décès.



La comparaison entre les deux lignées précédentes illustre le fait que cette implantation avortée ne saurait être attribuée au caractère collatéral de la transmission. Que les Bride aient eu des enfants ne leur a pas suffi à garantir une transmission familiale sur place. Au contraire, les biens immobiliers transmis dans cette famille sont restés centrés, chez les parents, sur leur lieu d'origine<sup>287</sup>. Tout comme Pauline, la nièce, les enfants Bride, au lieu d'investir sur Loos, n'ont pas conservé la maison

---

<sup>287</sup> Ils détiennent encore à leur décès des terrains dans l'Aisne.

dont ils avaient hérité. Ils ont même ouvert, (dans le cas de Marie Bride, la fille du couple « fondateur »), de nouvelles orientations patrimoniales à proximité de la commune. En effet, Au moment de son décès, en 1933, Marie, est enregistrée une maison à Lomme, commune adjacente de Loos, où elle résidait

Dans le cas de toutes les autres lignées, les biens possédés dans la rue ont été transmis plusieurs fois dans la lignée, celle-ci les détenant au total pendant plusieurs décennies voire plus d'un siècle : ce maintien dans la parenté s'accompagnait de la fixation rue Wacquez-Lalo d'une partie au moins des descendants. Avec les Roch et les Bride au contraire, ce mécanisme n'a pas opéré : ce sont les seules familles pour lesquelles la possession d'un bien foncier rue Wacquez-Lalo s'est révélée éphémère et n'a pas été une condition suffisante pour garantir une stabilité résidentielle. Socialement hétérogènes, leur seul point commun est leur calendrier individuel : l'une comme l'autre sont arrivées tardivement dans la rue. Ce contraste avec les lignées observées en amont fait apparaître une condition supplémentaire de l'installation durable. Pour qu'elle opère, une articulation précise entre les cycles de vie respectifs des membres qui composent la lignée est nécessaire. Dans les premiers cas que j'ai détaillés se sont combinés deux facteurs. D'une part, l'arrivée de jeunes parents chargés d'enfants a signifié, pour les premiers, une restriction de la mobilité, et pour les seconds une entrée dans la vie entièrement structurée par l'expérience lossoise. D'autre part, le hasard démographique de la grande longévité des couples « fondateurs » respectifs a fini par amener leur cohabitation avec une partie de leurs enfants déjà avancés en âge. Et, si la possession foncière s'avère en réalité être une condition nécessaire de l'implantation de ces lignées<sup>288</sup>, l'observation des Bride et des Roch permet d'emblée de constater qu'elle

---

<sup>288</sup> Cd. *Infra*.

n'est en aucun cas suffisante : les héritiers dont l'horizon d'existence n'a pas été assez tôt et pas assez longtemps imprégné par Loos quittent la commune et se séparent de leur héritage qui y est situé.

Ce nouveau mécanisme complète l'identification des conditions de l'implantation durable rue Wacquez-Lalo telle qu'on peut la déduire, en cette première étape, de la seule observation démographique des lignées. Aux attributs propres aux lignées (la forte fécondité des couples arrivés sous la Monarchie de Juillet par exemple), au contexte historique de leur arrivée (dès la fin du Second Empire, l'établissement dans la rue, dont le peuplement est déjà bien avancé, appelle à union avec des lignées locales) s'ajoute désormais le rôle des perspectives individuelles, qui tendent à écarter les individus arrivés après l'enfance, mais avant d'avoir fondé un foyer. Avant de passer à d'autres déterminations - de nature économique cette fois - il reste à analyser deux dernières lignées « stables », qui à vrai dire constituent en réalité les deux pôles extrêmes de cette population ; l'une constitue un immense réseau de parenté, le plus solidement implanté dans la rue, tandis que l'autre n'y effectue qu'un court passage durant lequel elle demeure isolée des autres résidents. C'est de la première, les Mullet, qu'il est question maintenant.

## **II.2 Une longévité sans égal**

### 7. Les Mullet

Le cas de cette famille est d'autant plus remarquable, qu'à proprement parler, les Mullet ne font pas partie de la population des familles stables telle qu'elle a été définie. En effet, aucun Mullet ou apparenté ne réside rue Wacquez-Lalo d'abord en 1886 puis en 1906. Pourtant, l'implantation de cette famille a un caractère tout à fait spectaculaire, et ses caractéristiques semblent correspondre très

largement aux phénomènes étudiés. Ayant remarqué ce réseau lorsque j'avais effectué mes premiers chaînages patronymiques du fait de sa longévité exceptionnelle, j'ai considéré que le fait de ne pas trouver un membre de ce réseau présent à la fois en 1886 et 1906 était en quelque sorte accidentel. J'ai donc pris le parti d'intégrer cette lignée à l'observation fine des familles des sédentaires, sans pour autant perdre de vue les spécificités de ce groupe, et donc de le traiter, au moins dans un premier temps, comme une sous-population distincte.

L'approche patronymique que j'avais mise en place laissait supposer une implantation familiale durable (cf. *supra*, les réseaux constitués par chaînage patronymique), dont il fallait préciser les conditions d'installation et de perpétuation rue Wacquez-Lalo. Comme le laissaient présager ces observations. Ainsi, les Mullet forment en réalité la lignée la plus solidement implantée dans la rue, aussi bien en tant que groupe (ils sont présents du début du XIX<sup>ème</sup> siècle jusqu'à nos jours) qu'en tant qu'individus<sup>289</sup> : nombre d'entre eux passent pratiquement l'intégralité de leur existence rue Wacquez-Lalo. *A contrario*, c'est l'absence dans cette famille de résidents « stables » qui est surprenante.

Dans la phase précédente de mon travail, ne disposant pas encore des sources suffisantes (en l'occurrence les actes d'état civil), je n'avais pu attester avec certitude de l'existence et de la nature des liens de parenté que pour certains des membres de ce réseau. J'avais cependant reconstitué des chaînes invisibles reliant des ménages résidents : quoique séparés résidentielllement, ils incluaient des individus portant ce nom de famille. Ainsi, comme je l'avais souligné, un phénomène récurrent apparaissait sur toute ma période d'observation : dès le premier recensement de 1866, à deux adresses voisines, donc dans deux ménages

---

<sup>289</sup> On verra plus bas que la durée d'inscription des ménages qui apparaissent en 1886

distincts résident deux couples et leurs enfants, on repère le même patronyme - Mullet -, porté par au moins l'un des membres recensés

---

ou en 1906 est toujours longue : 1866-1891, 1886-1891, 1896-1911, 1901-1946.



<i>Recensement de</i>	<i>1866</i>	<i>Maison n° 4</i>	<i>Ménage n° 5</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Benjamin Mullet</i>	<i>1814</i>	<i>Chef</i>	<i>Charpentier</i>
<i>Philippine Duflot</i>	<i>1816</i>	<i>Femme</i>	
<i>Joséphine(-II) Mullet</i>	<i>1841</i>	<i>Fille</i>	<i>Journalière</i>
<i>Pauline Mullet</i>	<i>1843</i>	<i>Fille</i>	<i>Journalière</i>
<i>Anatole Mullet</i>	<i>1849</i>	<i>Fils</i>	<i>Charpentier</i>
<i>Adeline Mullet</i>	<i>1851</i>	<i>Fille</i>	
<i>Jean-Baptiste Mullet</i>	<i>1853</i>	<i>Fils</i>	
<i>Gaspard Mullet</i>	<i>1856</i>	<i>Fils</i>	
<i>Auguste Mullet</i>	<i>1858</i>	<i>Fils</i>	
<i>Victor(-I) Mullet</i>	<i>1863</i>	<i>Fils</i>	

<i>Recensement de</i>	<i>1866</i>	<i>Maison n° 6</i>	<i>Ménage n° 7</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Gaspard(-I) Monpays</i>	<i>1824</i>	<i>Chef</i>	<i>Serrurier fossoyeur</i>
<i>Joséphine(-I) Mullet</i>	<i>1824</i>	<i>Femme</i>	
<i>Marie Monpays</i>	<i>1843</i>	<i>Fille</i>	
<i>Charles Monpays</i>	<i>1855</i>		
<i>Gaspard(-II) Monpays</i>	<i>1857</i>		
<i>Louis Monpays</i>	<i>1863</i>		



Le ménage Mullet-Duflot, ou une partie de ses membres, sont présents dans la rue sans interruption jusqu'en 1891.



<i>Récensement de 1872</i>	<i>Maison n° 2</i>		<i>Ménage n° 2</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Benjamin Mullet</i>	<i>1814</i>	<i>Chief</i>	<i>Menuisier</i>
<i>Philippine Duflot</i>	<i>1816</i>	<i>Femme</i>	
<i>Joséphine(-II) Mullet</i>	<i>1841</i>	<i>Fille</i>	<i>Fileuse</i>
<i>Elise Mullet</i>	<i>1846</i>	<i>Fille</i>	<i>Fileuse</i>
<i>Anatole(-I) Mullet</i>	<i>1849</i>	<i>Fils</i>	<i>Charpentier</i>
<i>Adeline Mullet</i>	<i>1851</i>	<i>Fille</i>	<i>Fileuse</i>
<i>Jean-Baptiste Mullet</i>	<i>1853</i>	<i>Fils</i>	<i>Tailleur</i>
<i>Gaspar Mullet</i>	<i>1856</i>	<i>Fils</i>	<i>Menuisier</i>
<i>Auguste Mullet</i>	<i>1858</i>	<i>Fils</i>	<i>Serrurier</i>
<i>Victor(-I) Mullet</i>	<i>1863</i>	<i>Fils</i>	
<i>[...]</i>			
<i>Récensement de 1891</i>	<i>Maison n° 2</i>		<i>Ménage n° 2</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Hortense Duflot (veuve Mullet)</i>	<i>1816</i>	<i>Chief</i>	<i>Rentière</i>
<i>Adeline Mullet</i>	<i>1851</i>	<i>Fille</i>	<i>Fileuse</i>
<i>Jean-Baptiste Mullet</i>	<i>1853</i>	<i>Fils</i>	<i>Tailleur</i>

<i>Recensement de</i> 1891		<i>Maison n°</i> 4	<i>Ménage n°</i> 4
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Victor(-I) Mullet</i>	1863	<i>Chef</i>	<i>Menuisier</i>
<i>Irma Decobece</i>	1865	<i>Femme</i>	
<i>Victor(-II) Mullet</i>	1885	<i>Enfant</i>	
<i>Gustave Mullet</i>	1889	<i>Enfant</i>	



A l'inverse, le ménage Monpays-Mullet est recensé encore 1872. Il faut ensuite faire un bond jusqu'en 1901 pour voir revenir Joséphine(-I) Mullet et sa fille (que leur aller-retour avait déjà permis de repérer).



<i>Recensement de</i> 1872	<i>Maison n°</i> 3	<i>Ménage n°</i> 3	
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Gaspard(-I) Monpays</i>	1824	<i>Chef</i>	<i>Serrurier</i>
<i>Joséphine(-I) Mullet</i>	1824	<i>Femme</i>	
<i>Marie Monpays</i>	1843	<i>Fille</i>	<i>Repasseuse</i>
<i>Charles Monpays</i>	1855		<i>Serrurier</i>
<i>Gaspard(-II) Monpays</i>	1857		<i>Jardinier</i>
<i>Louis Monpays</i>	1863		

<i>Recensement de</i> 1901	<i>Maison n°</i> 4	<i>Ménage n°</i> 5	
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Joséphine(-I) Mullet veuve Monpays</i>	1824	<i>Chef</i>	
<i>Marie Monpays</i>	1843	<i>Enfant</i>	<i>Couturière</i>



Ainsi, à l'aide des recensements et au fil des années, j'avais donc identifié de nouveaux ménages, connectés par leur patronyme, instituant une véritable logique de succession et de remplacement. C'est le cas par exemple de Victor(-I) Mullet et de sa femme qui sont recensés à proximité des parents de celui-ci en 1891. Ce phénomène n'était certes pas isolé : d'autres tissus de relations patronymiques avaient été mis au jour, comme dans le cas des Rostin ou des Fauvargue-Gauthier-Fruleux-Lemerre. Mais aucun n'atteignait l'envergure des Mullet dont on trouve la présence sans discontinuer entre 1866 et 1954.

Pour aller plus avant, il était alors nécessaire de compléter le dépouillement des sources, en particulier pour s'assurer que les chaînes patronymiques identifiées correspondaient bien à des liens de parenté. C'est effectivement le cas, et avec une ampleur telle que, soucieuse de ne pas créer des liens fictifs, j'ai choisi de définir une convention précise et restrictive afin de segmenter la parenté, qui répond au souci de ne pas surestimer les liens de parenté. J'ai donc considéré comme appartenant à des lignées différentes les descendants de couples « fondateurs » de degrés de parenté plus éloignés que celui du cousinage. Sur cette base, j'ai alors obtenu cinq lignées Mullet. Réduisant l'imposant réseau patronymique que j'avais identifié, ces généalogies confirment cependant la prénance et la longévité des Mullet.

En effet, les membres d'une des lignées structurées autour du patronyme « Mullet » sont présents en 1886 et 1906, en fait sur l'ensemble de la période, soit près de cent ans, et même encore de nos jours. Elle constitue à elle seule au sein du gros réseau précédemment identifié une trame constante, centrale et dense. Et à l'inverse des autres groupes de parenté, pour ne pas accentuer le caractère exceptionnelle de ce réseau, j'ai choisi, pour dénombrer l'ensemble des personnes comprises dans ce groupe complexe de parenté, de comptabiliser les individus au moment où ils se connectent (par une alliance par exemple) avec des personnes identifiées précédemment comme déjà membres de ce réseau. Ainsi, contrairement à ce qui avait été fait pour le cas des Rostin, lorsqu'un enfant Mullet quitte ses parents et épouse un(e) enfant dont les parents sont des voisins de la rue Wacquez-Lalo, seul le nouveau conjoint entre dans le réseau. En somme j'ai retenu une définition restrictive, excluant l'existence de liens antérieurs, et écartant toute relation non scellée par l'alliance. En effet bien qu'une alliance puisse être en quelque sorte considérée comme la preuve d'une liaison antérieure entre voisins, j'ai

estimé que les caractéristiques des Mullet étaient suffisamment saillantes... D'ailleurs, sur cette base, la lignée Mullet considérée compte quand même trente-six personnes distinctes, dont le graphique suivant détaille les patronymes<sup>290</sup>, et précise doublement les proximités enregistrées par l'agent recenseur, d'une part grâce à l'adresse de résidence, d'autre part grâce au numéro de ménage.

---

<sup>290</sup> Ce graphique se lit en prenant en ligne la date du recensement et en colonne l'ensemble des ménages pour lesquels des ménages voisins sont apparentés. Lorsqu'il y a deux patronymes dans un ménage, dans le cas des couples mariés (ou composés d'un conjoint veuf), le premier patronyme cité est celui du père (et des enfants), le second celui de la mère.

**Lignée Mullet & résidence rue Wacquez-Lalo**

1866-1954

1866	adresse	n° de ménage n° de ménage n° pairs	5 Mullet-Dufflot 4	6 Monpays-Mullet 6
	rue Wacquez-Lalo	n° impairs nom du couple n° de ménage		
1872	adresse	n° de ménage nom du couple n° pairs	2 Mullet-Dufflot 2	
	rue Wacquez-Lalo	n° impairs nom du couple n° de ménage		3 Monpays-Mullet 3
1876	adresse	n° de ménage nom du couple n° pairs	2 Mullet-Dufflot 2	
	rue Wacquez-Lalo	n° impairs nom du couple n° de ménage		
1881	adresse	n° de ménage nom du couple n° pairs	2 Mullet-Dufflot 2	
	rue Wacquez-Lalo	n° impairs nom du couple n° de ménage		
1886	adresse	n° de ménage nom du couple n° pairs	2 Mullet-Dufflot 2	
	rue Wacquez-Lalo	n° impairs nom du couple n° de ménage		9 Mullet-Decobecq 10
1891	adresse	n° de ménage nom du couple n° pairs	2 Mullet-Dufflot 2	4 Mullet-Decobecq 4
	rue Wacquez-Lalo	n° impairs nom du couple		
1896	adresse	n° de ménage n° de ménage nom du couple n° pairs	2 Mullet-Bottin 2	
	rue Wacquez-Lalo	n° impairs nom du couple n° de ménage		
1901	adresse	n° de ménage nom du couple n° pairs	3 Mullet-Bottin 2	5 Monpays-Mullet 4
	rue Wacquez-Lalo	n° impairs nom du couple n° de ménage		20 Mullet-Labbé 18

1906	adresse	n° de ménage nom du couple n° pairs	2 Mullet-Labbé 2	4 Mullet-Bottin 4	18 Douchez-Mullet 20
	rue Wacquez-Lalo	n° impairs nom du couple n° de ménage			
1911	adresse	n° de ménage nom du couple n° pairs	2 Mullet-Labbé 4	4 Mullet-Bottin 6	
	rue Wacquez-Lalo	n° impairs nom du couple n° de ménage			
1921	adresse	n° de ménage nom du couple n° pairs	15 Mullet-Labbé 2		7 Mullet-Boitelle 8
	rue Wacquez-Lalo	n° impairs nom du couple n° de ménage			
1926	adresse	n° de ménage nom du couple n° pairs	15 Mullet-Labbé 2 & 4		7 Roussez-Boitelle 8
	rue Wacquez-Lalo	n° impairs nom du couple n° de ménage			
1931	adresse	n° de ménage nom du couple n° pairs	15 Mullet-Labbé 2	16 Mullet-Jumez 2 bis	
	rue Wacquez-Lalo	n° impairs nom du couple n° de ménage			
1936	adresse	n° de ménage nom du couple n° pairs	15 Mullet-Labbé 2 ter	16 Mullet-Jumez 4	
	rue Wacquez-Lalo	n° impairs nom du couple n° de ménage			
1946	adresse	n° de ménage nom du couple n° pairs	21 Mullet-Labbé 2 quinter	22 Mullet-Jumez 4	
	rue Wacquez-Lalo	n° impairs nom du couple n° de ménage			
1954	adresse	n° de ménage nom du couple n° pairs			21 Mullet-Jumez 14
	rue Wacquez-Lalo	n° impairs nom du couple n° de ménage			

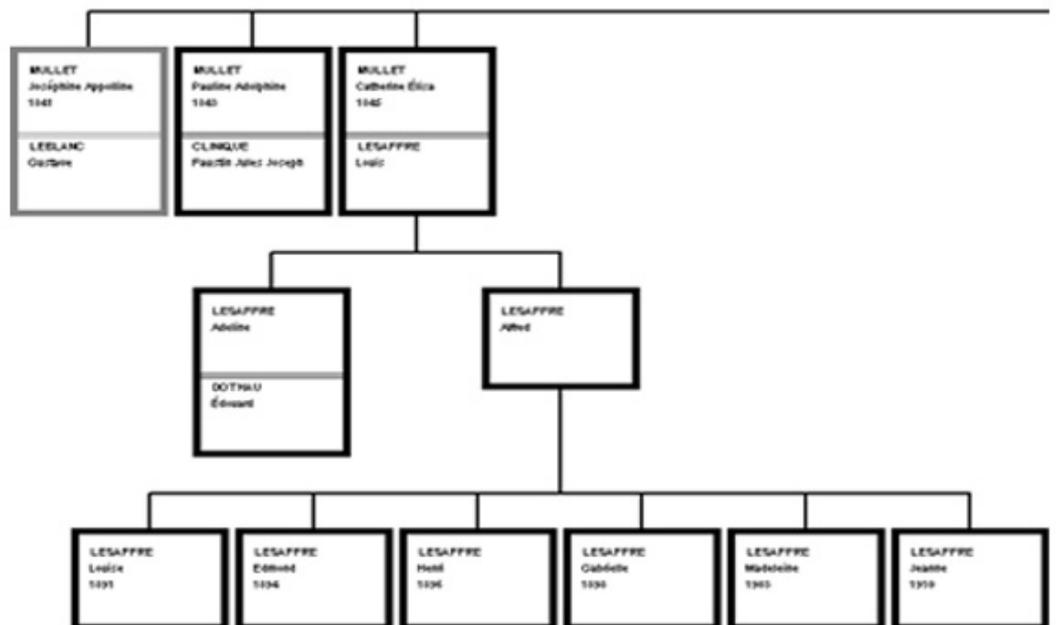
Ce graphique met en évidence l'ancrage durable du groupe de parenté « Mullet », à la fois à l'échelle du groupe et à celle des individus, en particulier par l'existence de remplacements de générations successives à la même adresse. De plus, dans la majorité des ménages, au moins une personne est identifiée rue Wacquez-Lalo pendant un minimum de quinze ans. Il m'est donc apparu comme utile et nécessaire non seulement de vérifier si les conditions d'implantation de cette lignée sont cohérentes avec celles identifiées jusqu'à maintenant ; mais aussi de tenter d'isoler les facteurs d'une longévité si exceptionnelle.

Comme c'était le cas pour les Rostin ou les Behagle, mais de manière plus durable et plus récurrente, l'ancrage des Mullet rue Wacquez-Lalo se manifeste de manière « horizontale ». De façon presque systématique, sauf après la Seconde Guerre mondiale, on trouve à chaque recensement deux ménages au moins qui sont apparentés. L'apogée de l'implantation de la lignée se situe avant la Première Guerre mondiale<sup>291</sup>. Elle s'explique en particulier par la forte fécondité du ménage « fondateur » Benjamin Mullet-Hortense Duflot, et par l'installation d'une partie de leurs enfants rue Wacquez-Lalo. De fait, le réseau Mullet confirme à l'extrême le lien entre effectifs étoffés et installation durable.

---

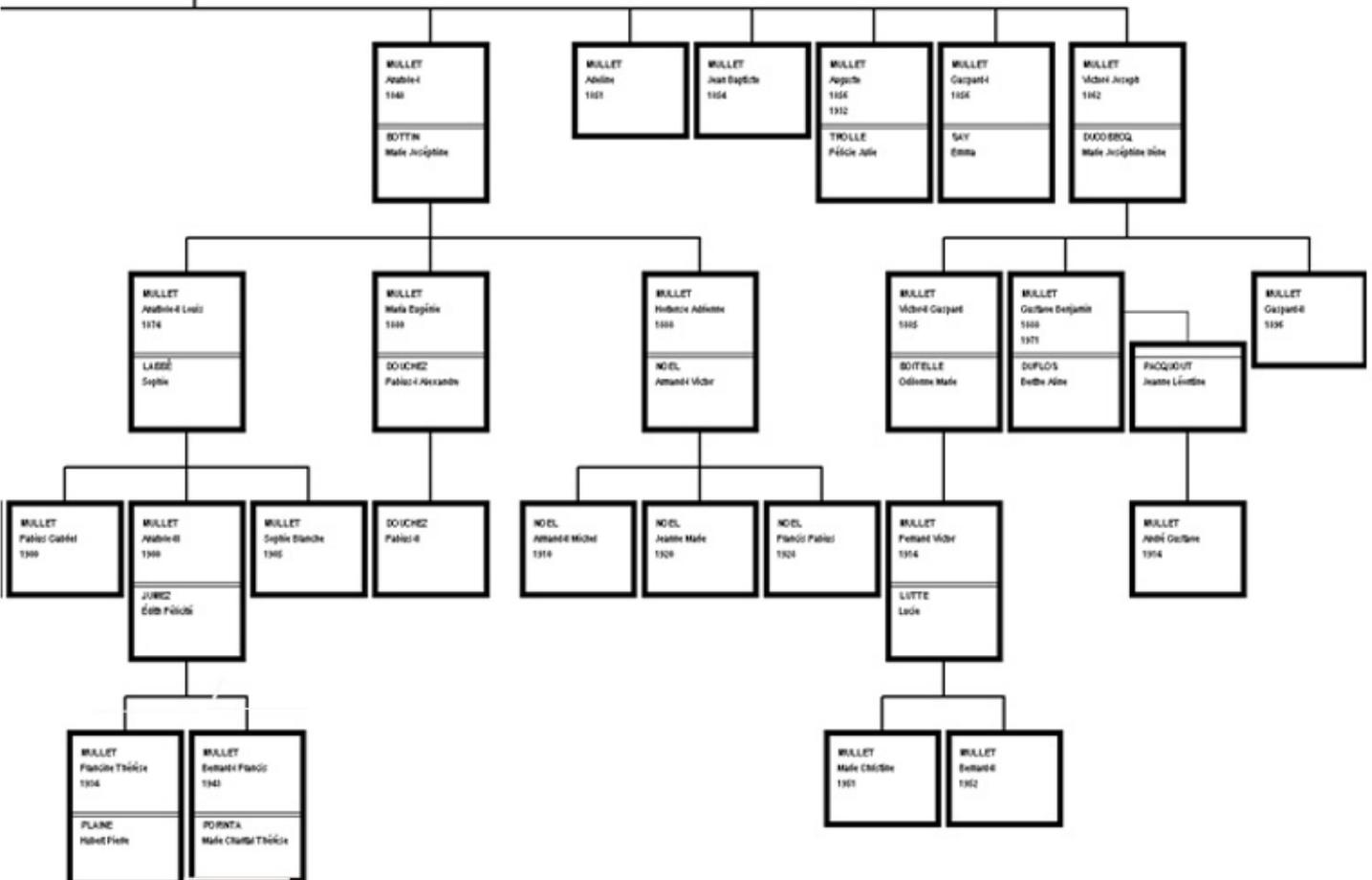
<sup>291</sup> On compte à cette date trois ménages dans lesquels on retrouve ce patronyme, qui comptent au total 8 ou 9 personnes (soit environ 5 % des résidents de l'époque).





MULLET Hubert Joseph
DRINAULT Antoinette

MULLET Benjamin Joseph
DUPLOT Hubette Augustine



Comme chez les Rostin, les Cardon, les Dorne, les Behagle ou les Fruleux, c'est l'implantation de quelques individus, parmi un nombre important de jeunes enfants, qui assure l'existence de véritables « relais » inter-générationnels.

Autre caractéristique, l'implantation de la « famille » dans la commune est très ancienne, encore plus que pour les lignées précédemment examinées. Les deux couples « fondateurs » Mullet-Duflot et Monpays-Mullet, recensés dès 1866, sont en effet proches parents, et leurs ascendants déjà bien inscrits dans l'espace de la commune : non seulement Benjamin Mullet (pour le couple Mullet-Duflot) et Joséphine(-I) (pour le couple Monpays-Mullet) sont frère et sœur, de plus ils sont nés à Loos tous les deux, tout comme leurs époux respectifs, dans le premier quart du XIX<sup>ème</sup> siècle pour tous les quatre. Au total, ce sont ainsi au moins cinq générations successives de Mullet qui sont nées, se sont mariées et sont mortes à Loos et rue Wacquez-Lalo.

En somme, les Mullet cumulent les mêmes caractéristiques que les premières lignées étudiées, à savoir des effectifs importants et une installation ancienne. Mais elles sont ici poussées à l'extrême, et de plus se superposent avec des propriétés entrevues chez les lignées arrivées plus tardivement (l'importance des alliances avec des lignées bien implantées localement en particulier). Aussi, la forme exceptionnelle de la lignée Mullet n'invalide pas, au contraire, les éléments du raisonnement présentés jusqu'ici, mais permettent, à vrai dire, de réduire la singularité apparente de la lignée, de la normaliser comme la variante extrême d'une gamme de processus généraux.

A ce titre, la confrontation de la dernière lignée résidentiellement stable de 1886 à 1906, les Brunet, avec les précédentes m'a permis, pour sa part, de voir que celle-ci manifestait au contraire des caractéristiques inédites. Ainsi,

il m'a fallu retoucher le modèle qui se profilait à l'aune des lignées déjà prises en compte, en y intégrant le poids des déterminations économiques, et les registres professionnels dans lesquels s'inscrivent ces familles.

### **II.3 Le substrat professionnel de l'implantation durable**

#### 8. Les Brunet

La famille Brunet est composée lors du recensement de 1886 par Savinie Lejeune, née en 1841, et ses trois enfants, Albert, Marie et Philomène Brunet, nés respectivement en 1861, 1862 et 1870.



*Ré*censement de 1886

*Maison n° 11  
quater*

*Ménage n° 15*

<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Savinie Lejeune veuve Brunet</i>	<i>1841</i>	<i>Chief</i>	<i>Ménagère</i>
<i>Albert Brunet</i>	<i>1861</i>	<i>Fils</i>	<i>Journalier</i>
<i>Marie Brunet</i>	<i>1862</i>	<i>Fille</i>	
<i>Philomène Brunet</i>	<i>1870</i>	<i>Fille</i>	<i>Repasseuse</i>

*Ré*censement de 1906

*Maison n° 3*

*Ménage n° 3*

<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Louis Desmet</i>	<i>1868</i>	<i>Chief</i>	<i>Jardinier</i>
<i>Marie Brunet</i>	<i>1862</i>	<i>Epouse</i>	<i>Ménagère</i>

*Ré*censement de 1906

*Maison n° 17*

*Ménage n° 18*

<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Savinie Lejeune</i>	<i>1841</i>	<i>Chief</i>	<i>Ménagère</i>
<i>Philomène Brunet</i>	<i>1870</i>	<i>Fille</i>	<i>Couturière</i>
<i>Lydie Brunet</i>	<i>1891</i>	<i>Petite-fille</i>	<i>Employée</i>



Venart du Pas-de-Calais, la famille avait été enregistrée une première et unique fois en 1872 en compagnie du père, Joseph. Après sa disparition des

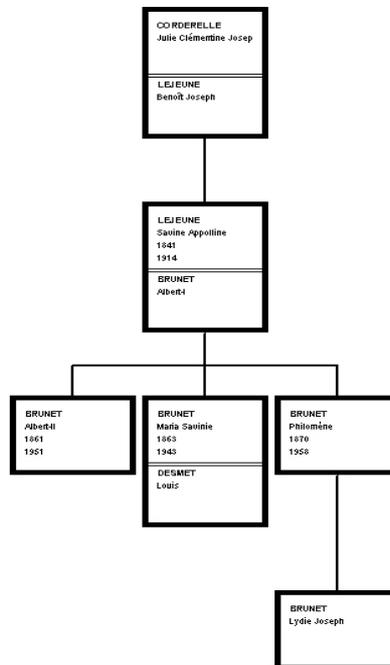
listes de la rue Wacquez-Lalo, la famille réapparaît donc sous sa nouvelle forme en 1886 : Savinie, maintenant veuve, et ses trois enfants. En 1906, la composition de la famille a encore changé : ne cohabitent plus que Savinie et Philomène, ainsi que la fille de cette dernière, Lydie, née en 1891. C'est dans ce foyer que décède Savinie huit ans plus tard.

Marie est la seule de la parenté qui se marie à Loos, avec un jardinier, Louis Desmet<sup>292</sup>. Le nouveau ménage s'installe d'abord rue Wacquez-Lalo, puis se fixe définitivement à Lomme où Louis, qui continue d'exercer la profession de jardinier, meurt en 1931, suivi de Marie en 1943. Quant à Albert, on sait seulement qu'il est mort à Loos en 1951, veuf et sans profession<sup>293</sup>. Enfin, Philomène et sa fille – célibataires – décèdent à Lille, en 1958 et en 1934 respectivement.

---

<sup>292</sup> L'union est célébrée en 1897 avec Louis Desmet, originaire et résident de Séquedin, et dont les deux parents sont décédés (en 1894 et 1896).

<sup>293</sup> Que je n'aie pas retrouvé son acte de mariage signifie qu'il n'a convolé ni à Loos, ni dans une commune adjacente.



A première vue, les Brunet ne tranchent pas fondamentalement avec les lignées précédentes. La mobilité des parents avant leur installation à Loos, le départ puis le retour rue Wacquez-Lalo, la cohabitation de Philomène et de Savinie, les trajectoires résidentielles hétérogènes des enfants, semblent désormais bien connus. D'autres éléments tout aussi significatifs sont en revanche inédits.

Le seul enfant à rester définitivement sur place est le garçon, Albert, sans que son installation ne passe par une alliance avec les lignées locales<sup>294</sup>.

---

<sup>294</sup> Dans le cas contraire, Albert se serait marié à Loos et j'aurais retrouvé son acte de

Si l'existence d'un enfant naturel à la troisième génération apparaît comme une deuxième spécificité immédiate, un autre élément, moins visible mais significatif, est à signaler, à savoir l'absence de liens locaux observables sur l'acte de mariage de Marie<sup>295</sup>. Cette indication est renforcée par l'absence manifeste de liens de parenté locaux susceptibles d'apporter un soutien à Savinie après son veuvage précoce (comme c'était le cas chez les Rostin par exemple). Tout laisse à penser que la lignée Brunet ne disposait d'aucune parentèle, ni rue Wacquez-Lalo ni à Loos.

De fait, même les traits apparemment partagés avec les autres lignées présentent ici un aspect particulier. Hormis avec les Bride, la lignée tranche avec les précédentes par son intense mobilité antérieure, dont témoignent les lieux de naissance de ses membres, situés dans le Pas-de-Calais : Savinie et Albert ont vu le jour à Rollencourt, Marie à Auchy-le-Hesdin<sup>296</sup>. Le fait même que le parcours résidentiel des Brunet soit, en termes de sources, moins bien documenté que les autres, va de pair avec leur mobilité plus marquée. Surtout, si la dispersion indiquée par les lieux de décès respectifs des enfants n'est pas sans précédent, l'installation définitive de Philomène et de sa fille Lydie à Lille n'est pas sans signification. Elle permet en effet de formuler une observation générale, fondée sur la comparaison avec les cas précédents.

Parmi toutes les lignées étudiées, c'est seulement chez les Bride, les Roch et maintenant chez les Brunet que l'on trouve des installations durables dans la métropole voisine. Les lignées qui au contraire sont à la fois résidentiellement stables, qui développent des liens denses rue Wacquez-Lalo, et dont une partie de la descendance se fixe à Loos, n'intègrent pas Lille dans leurs territoires de circulation, ou seulement de

---

mariage.

<sup>295</sup> Hormis son frère Albert, les deux témoins du couple résident à Séquedin. Surtout, le couple ne mobilise que trois témoins au lieu de quatre, ce qui est exceptionnel.

<sup>296</sup> Philomène vient au contraire au monde alors que ses parents sont installés à Loos.

manière marginale et éphémère<sup>297</sup> : illustration de l'importance des territoires familiaux dans l'usage de l'espace, la métropole voisine constitue pour elles un véritable *no man's land*. Cette différence notable en fonction du caractère plus ou moins durable de l'implantation à Loos se double d'une autre fracture, tout aussi significative, dont les Brunet apportent une nouvelle confirmation. Elle est cette fois-ci relationnelle, et consiste en une frontière invisible, profonde et persistante, qui isole les membres des familles en fonction de la profondeur de leur implantation, et favorise les unions entre lignées déjà implantées.

---

### *Installation & profession*

---

Les Brunet confirment ainsi la partition existant entre les familles selon leur degré d'ancrage local. Pourtant, alors que le moment de l'arrivée rue Wacquez-Lalo dans le cycle de vie familial s'était révélé déterminant dans le cas des Roch et des Bride, le cas est différent pour les Brunet. En effet, c'est une dimension toute différente qui pointe pour la première fois : à savoir la position sociale et professionnelle de la lignée. Les Brunet s'apparentent certes aux Bride et aux Roch par leur mobilité résidentielle, mais pas par leurs secteurs d'activité, où abondent à la fois les activités non qualifiées, les références rurales<sup>298</sup> voire agricoles, et les emplois de type industriel (pour les filles). Au moment du mariage de Marie, en 1897, son frère Albert, qui lui sert de témoin, est fileur, et les deux témoins de son époux se déclarent respectivement piqueur agricole et charretier. Marie elle-même est

---

<sup>297</sup> En tout et pour tout, seule Angèle Dorne séjourne quelque temps à Lille, où elle s'était mariée en 1924 à près de cinquante ans (alors qu'elle résidait encore rue Wacquez-Lalo). Les Mullet, en près de deux siècles de présence, n'y apparaissent que par deux mentions provisoires, en 1896 et en 1973.

<sup>298</sup> Journalier et journalière peuvent certes être aussi biens urbains que ruraux, mais on trouve aussi de nombreux jardiniers, piqueurs agricoles et autres charretiers.

journalière en 1896 et en 1901 et son mari, jardinier. Philomène apparaît dans le recensement comme repasseuse puis comme couturière, de 1891 à 1911. Par ailleurs, elle se déclare aussi comme mécanicienne en 1891 au moment de la naissance de sa fille. Cette dernière est enregistrée en 1906 et 1911 comme employée.

Pour partie, ces positions professionnelles visiblement modestes peuvent rendre compte de la mobilité relativement intense de la lignée. Comme pour les Bride, mais avec des contenus différents – à une mobilité institutionnelle liée à la fonction publique se substitue la dépendance à un marché du travail fluctuant – la profession contraint directement les trajectoires résidentielles. Mais une autre question, plus spécifique, concerne la possibilité qu’auraient eue de toute façon ces lignées de s’insérer durablement dans un espace qui semble fortement structuré par des pratiques professionnelles bien différentes. En effet, les lignées bien implantées sont toutes liées à l’artisanat ou au commerce de proximité et font de la rue Wacquez-Lalo, malgré sa position géographique au cœur d’un bassin économique en pleine expansion, un espace peu perméable aux processus d’industrialisation. C’est vers ces observations, et à la manière dont elles déterminent le destin des lignées, que j’ai continué mon observation.

### II.3.1. L’artisanat, élément majeur des conditions de perpétuation

L’implantation de la famille Rostin allait de pair avec une inscription dans deux registres professionnels principaux : l’artisanat qualifié (menuiserie, serrurerie) et le petit commerce (avec une option plus particulièrement tournée vers l’alimentation et le débit de boissons). *A contrario*, les lignées les moins solidement ancrées appartenaient à d’autres

univers sociaux : fonction publique pour les Bride, secteur non qualifié pour les Brunet, domesticité et services pour les Roch<sup>299</sup>.

Il reste donc à vérifier si une telle association entre artisanat et implantation durable peut être établie pour les lignées restantes. De fait, les lignées les plus ressemblantes aux Rostin par leurs caractéristiques socio-démographiques (taille étoffée, implantation durable, nuptialité des enfants) s'en rapprochent aussi sur le plan de l'occupation professionnelle, en tout cas pour les hommes. Chez les Cardon, le père Eugène(-I) est chaque fois enregistré comme menuisier, ses deux fils plusieurs fois chacun – Eugène(-II) entre 1866 et 1906 (après quoi il se déclare sans profession dans les recensements), Alfred entre 1866 et 1881 (il continue ensuite à exercer cette profession après avoir quitté sa famille).

Au sein de la famille Behagle, la transmission professionnelle masculine est tout aussi marquée, et elle aussi orientée vers la menuiserie. Alexandre(-II) Behagle, chef de famille à partir de 1872, avait été recensé en 1866 chez son propre père. Ils étaient alors tous les deux menuisiers. Selon les recensements, Alexandre(-II) se définit entre 1866 et 1911 comme menuisier, entrepreneur ou charpentier. Parmi ses deux fils, l'aîné est mentionné comme ouvrier typographe en 1891, comme charpentier en 1896, puis comme menuisier (jusqu'en 1911). Le plus jeune est d'abord charpentier (en 1896), puis menuisier (1901 à 1911). Lorsqu'ils meurent tous les deux à Loos en 1940, à près de 70 ans, ils sont encore enregistrés comme menuisiers, et avaient précédemment épousé deux sœurs, elles-mêmes filles de menuisier.

On retrouve le même profil chez les hommes dans la lignée Mullet. Comme en témoigne le tableau ci-dessous, qui donne la liste des professions

---

<sup>299</sup> Au moment de leur mariage, Louis Roch est concierge et sa femme cuisinière, et deux de leurs témoins, « amis des époux », sont cochers à Lille (les deux autres témoins sont respectivement rentier et cordonnier).

exercées par ses membres lors des recensements effectués rue Wacquez-Lalo, les menuisiers et charpentiers y sont prépondérants. Leur poids se manifeste de plusieurs manières. D'un point de vue quantitatif d'une part : sur les vingt et un hommes cités, quinze déclarent une profession, parmi lesquels sept mentionnent au moins une fois l'une de ces deux activités<sup>300</sup>. Aucune autre profession ne regroupe une telle proportion des effectifs, la seule autre activité qui est citée plus d'une fois étant celle de serrurier, mais sur un laps de temps très court. D'un point de vue plus fin, individuel cette fois, l'importance des professions de menuisier et de charpentier apparaît d'autant plus nettement qu'elles dessinent les carrières les plus durables<sup>301</sup> – et les plus sédentaires. L'effet « stabilisateur » du travail du bois se mesure encore mieux quand on le compare aux parcours géographique et professionnel des autres membres de la lignée : les Monpays par exemple,

---

<sup>300</sup> En réalité, il n'y en a que six, le dernier étant trop jeune pour être recensé avec une activité professionnelle lors du dernier recensement en ma possession. Il s'agit de Bernard Mullet, né en 1943, qui se marie à Lille en 1973, et se déclare alors comme menuisier ébéniste. En contrepartie, j'aurais cependant pu en réalité ajouter aux menuisiers précédents, d'une part une femme qui se définit comme « charpentier patronne » au recensement de 1901, après le décès de son mari, anciennement charpentier et menuisier en alternance, et d'autre part Hubert Mullet, le père du premier de la lignée que l'on identifie rue Wacquez-Lalo, qui est cité en 1842 comme maître charpentier au moment du mariage de son fils.

<sup>301</sup> Ce qui ne signifie pas qu'elles ne laissent pas la place à une relative mobilité professionnelle (que l'on peut envisager soit en termes de qualification, soit en termes de statut). Ainsi, sur les six hommes du tableau concernant les professions des Mullet, et qui ont été au moins une fois menuisier, un seul déclare exclusivement cette profession tout au long de sa vie « active » (encore meurt-il à moins de quarante ans). Pour les autres, au XIX<sup>ème</sup> siècle, on constate des effets marqués de cycles de vie, avec des activités moins précises aux âges extrêmes – apprentissage en début de période et retrait progressif en fin de carrière. Ils se combinent à des relais intergénérationnels, où père et fils « échangent » leur qualifications sans qu'on puisse détailler leur statut ni de leur relation (ouvrier, maître, salarié, indépendant...). Pour le XX<sup>ème</sup> siècle, plus qu'une pratique, une activité ou un secteur d'activité professionnelle, c'est un statut qui se dessine au travers des recensements. Un employé peut, selon les recensements, devenir chef de maîtrise puis entrepreneur (mention parfois accompagnée ailleurs par « en menuiserie »), ou un menuisier se transformer en entrepreneur. Sur les processus de construction de l'identité des artisans, qui s'amorce après la Première Guerre mondiale, on peut consulter B. Zarca : *L'artisanat français : du métier traditionnel au groupe social*, Paris, Economica, 1986.

qui sont serrurier ou jardinier, disparaissent rapidement de la commune et de ses environs<sup>302</sup>.

---

<sup>302</sup> Sur les quatre enfants de Gaspard(-I) Monpays et Joséphine(-I) Mullet, aucun ne demeure à Loos jusqu'à son décès. Seul l'un d'entre eux, Charles, y a séjourné jusqu'à son mariage, et à la naissance de ses trois enfants. Peut-être l'épisode dont il semble avoir été l'acteur (l'identification est probable mais pas certaine) a-t-il ensuite contribué à son départ : dans la rubrique « réclamation contre le fossoyeur » les délibérations du conseil municipal du 5 septembre 1896 stipulent que « le fossoyeur Charles Monpays a insulté différentes personnes qui assistaient à l'enterrement civil de l'enfant V.... » [Selon lui], « ces personnes n'auraient pas dû se mêler d'un travail qui ne les concernait pas en voulant mettre en terre le corps de l'enfant décédé. »

ACTIVITE PROFESSIONNELLE ET RECENSEMENTS, LES MULLET ET LEURS ALLIES  
(1866-1954)

Prénom & Nom	Né en	Carrière professionnelle (à partir des recensements)
Benjamin Mullet	1814	1866-charpentier; 1872-charpentier; 1876-charpentier; 1881-menuisier
Gaspard(-I) Monpays	1824	1866-serrurier fossoyeur; 1872-serrurier
Anatole(-I) Mullet	1849	1866-charpentier; 1872-menuisier; 1896-charpentier
Jean-Baptiste Mullet	1853	1866-; 1872-tailleur; 1876-tailleur; 1881-tailleur; 1886-tailleur; 1891-tailleur; 1896-journalier
Charles Monpays	1855	1866-; 1872-serrurier
Gaspard(-II) Mullet	1856	1866-; 1872-menuisier; 1876-menuisier; 1881-menuisier
Gaspard(-I) Monpays	1857	1866-; 1872-jardinier
Auguste Mullet	1858	1866-; 1872-serrurier; 1876-serrurier
Louis Monpays	1861	1866-; 1872-; 1901-jardinier
Victor(-I) Mullet	1863	1866-; 1872-; 1876-; 1881-menuisier; 1886-menuisier; 1891-menuisier
Henri Decobecq	1870	1886-journalier
Anatole(-II) Mullet	1874	1901-charpentier; 1906-menuisier; 1911-menuisier; 1921-entrepreneur; 1926-entrepreneur; 1931-menuisier; 1936-menuisier; 1946-entrepreneur en menuiserie;
Fabius(-I) Douchez	1877	1906-ferblantier
Victor(-II) Mullet	1885	1886-; 1891-
Francisque Roussez	1885	1926-inspecteur de l'Assistance publique
Gustave Mullet	1889	1891-
Anatole(-III) Mullet	1900	1901-; 1906-; 1911-; 1921-menuisier; 1926-entrepreneur; 1931-employé; 1936-employé; 1946-chef maîtrise; 1954-entrepreneur
Fabius(-II) Douchez	1901	1906-
Fabius Mullet	1901	1911-
Fernand Mullet	1914	1921-
Bernard(-I) Mullet	1943	1946-; 1954-

Pour chaque homme est reproduite ici la liste des recensements sur lesquels il apparaît, ainsi que la profession déclarée sur ces recensements. Lorsqu'une date n'est pas suivie d'une profession, c'est qu'aucune activité professionnelle n'a été enregistrée sur le recensement correspondant (cette absence est souvent liée à l'âge de la personne observée).

Par la négative, l'imbrication étroite entre l'intensité des liens de la famille Mullet, leur concentration dans l'espace circonscrit de la rue et la pratique intensive de la menuiserie, s'exprime par l'association entre départs lointains et orientations professionnelles inédites. Ainsi, parmi les trois fils de Victor(-I), qui sont fils, petits-fils et arrière-petits-fils de menuisier, les deux plus jeunes quittent la commune pour s'installer en Normandie, et devenir commerçant-débitant à Giverville (Eure) pour le premier et employé à Bernay (Eure) pour le second. Seul l'aîné Victor(-II) passe sa vie à Loos. Significativement, il est aussi le seul à trouver une sortie prolongeant « par le haut » la carrière familiale : il est successivement cité dans les recensements comme employé, puis comme employé architecte, et enfin comme architecte. Mais son fils Fernand, né en 1914, quitte la commune pour s'installer au Puy (Haute-Loire), où il devient représentant<sup>303</sup>.

Quant aux autres garçons de la famille qui réussissent à rester à Loos sans adopter le « profil » professionnel familial, ils sont dans une situation professionnelle plus précaire, et connaissent une fortune matrimoniale réduite. C'est le cas dans la première génération, la plus nombreuse, d'Auguste, qui est successivement serrurier, mécanicien, ajusteur puis contremaître mécanicien. Et s'il se marie en 1884, il meurt à Loos en 1931 sans laisser d'héritier. Ou encore de son frère Jean-Baptiste qui, après avoir été recensé comme tailleur, journalier ou tailleur d'habits, s'installe à Lille et y meurt célibataire peu avant ses cinquante ans.

Ainsi résumé, le parcours global des Mullet se révèle exemplaire. Confirmant certaines observations effectuées à travers l'étude des Rostin, le cas des Mullet éclaire les modalités d'une imbrication forte entre stabilité

---

<sup>303</sup> On sait grâce à son testament que les relations que Victor(-II) entretient avec son fils Fernand et avec ses frères ne sont pas très bonnes : dans ce document, il reproche à son fils son manque de soin à son égard, et précise qu'il a « moralement trop souffert » avec ses frères.

résidentielle et intensité des liens familiaux. Le caractère extrême de ce réseau de parenté, exceptionnel par sa taille et sa permanence dans un si petit espace, permet, justement du fait de son aspect extraordinaire, d'en faire surgir les traits saillants. Il met notamment en lumière l'importance de l'ancrage artisanal, en particulier mais pas exclusivement organisé autour du travail du bois, et simultanément l'opportunité qu'offre le secteur du commerce dans le cas d'une émigration de longue distance, reprenant certaines modalités de parcours que j'avais observées dans d'autres lignées<sup>304</sup>.

Parmi les lignées s'implantant durablement rue Wacquez-Lalo, seuls les Dorne semblent *a priori* faire exception. Jules, l'époux du couple « fondateur », issu d'une famille de tisserands de Radinghem, est lui-même tisserand en 1861 et 1862, puis journalier en 1864 et de nouveau tisserand en 1866. Il figure comme cabaretier entre 1868 et 1872, après quoi on le repère comme tisseur en 1881, puis en 1886 de nouveau comme tisserand (mais aussi, à la même date, comme journalier sur une source différente). Après les années 1890, il oscille entre les professions de journalier (1891 et 1901) et de pareur (ou paveur, la mention étant difficile à déchiffrer) (en 1893, 1896 et 1902). Enfin, à partir de 1906, il est recensé sans profession (il meurt en 1914).

Cependant, la génération suivante marque son insertion dans la filière artisanale. En effet, malgré le fait que les deux fils de Jules décèdent prématurément, aux alentours de 25 ans, leurs brèves carrières respectives sont inscrites dans l'artisanat : l'aîné est recensé comme serrurier trois fois en 1881, 1886 et 1891 (il meurt en 1893), le plus jeune est enregistré à son décès en 1902 comme typographe. Replacée dans le cadre plus large de la parentèle, cette inscription trouve un écho. En effet, né en 1862 et donc plus

---

<sup>304</sup> Tels les Rostin, dont certains descendants quittant le territoire familial devenaient qui marchand de tabac, qui garçon de café.

âgé d'une dizaine d'années, l'un de leurs cousins germains, Paul(-I), est menuisier (que ce soit en 1891 ou lors de son décès en 1902).

Cette proximité familiale est d'autant plus importante qu'elle résulte d'une union croisée (Paul(-I) a pour parents Adélaïde Duflot, sœur de Stéphanie, et Adrien Dorne, frère de Jules, les parents de Paul(-II)), et qu'elle se superpose avec un voisinage résidentiel rue Wacquez-Lalo. Une autre activité artisanale est également introduite dans la famille par l'intermédiaire de Philomène (la seule fille de Jules et Stéphanie qui se marie et meurt à Loos) : elle épouse en 1886 Victor Ormeray, tapissier natif de Loos, et fils de Victorin Ormeray lui aussi tapissier. Leur fils Gaston, né à Loos en 1891, exerce lui aussi cette profession (en 1932 et 1939 au moins, et toujours à Loos). En somme, en une génération ne subsiste plus de l'ancrage initial de la lignée dans l'activité textile que les trajectoires particulières des quatre sœurs Dorne. Elles sont tailleuse ou couturière pour Philomène, alternativement repasseuse, lingère et blanchisseuse pour Adolphine et Héléna, et enfin repasseuse ou blanchisseuse pour Angèle. Ces activités sont d'ailleurs poursuivies assez tardivement dans le cycle de vie des quatre sœurs, ce qui est une singularité et doit être relié leurs parcours matrimoniaux respectifs. En effet, l'exercice de ces activités professionnelles typiquement féminines est d'ordinaire associé à une position d'attente avant le mariage pour des femmes assez jeunes – entre quinze et vingt-cinq ans.

A la lumière des cas précédents peut-on alors considérer que l'existence de liens de parenté développés et actifs soit mécaniquement associée à une situation sociale spécifique (liée au statut de l'artisanat) ? Ce serait sans compter que bien des résidents de la rue Wacquez-Lalo déclarant des professions artisanales – ou *a fortiori* tertiaires – n'y séjournent que brièvement, et appartiennent à des ménages sans relations de parenté inscrites dans la rue Wacquez-Lalo. Ainsi, l'insertion dans le secteur

artisanal, éventuellement étendu au petit commerce, apparaît ici constituer une condition nécessaire, mais non suffisante, à la mise en place et au fonctionnement de parentèles étendues. Il reste donc à déterminer les facteurs qui, à positions sociale et professionnelle comparables, accompagnent l'existence ou l'absence de formes familiales prégnantes. C'est pourquoi la question du lien entre sédentarité et maîtrise du foncier mérite d'être posée. Elle suppose de façon plus générale de se pencher sur l'assise patrimoniale des lignées observées.

### II.3.2. Patrimoine, professions et cycles de vie

Confirmation immédiate de la pertinence de cette piste de recherche, la seule des familles « stables » qui n'a pas laissé de biens assez consistants pour être consignés aux archives successorales du Bureau de l'Enregistrement d'Haubourdin<sup>305</sup> dans les Registres des Mutations par Décès (RMD) est la famille Brunet, dont la trajectoire des membres avait souligné la position modeste, l'instabilité relative, et la faible densité des liens locaux. Les sept autres lignées<sup>306</sup> rassemblent un ensemble de vingt et un défunts ayant, d'après les RMD, laissé un héritage. Elles représentent à elles seules près de 40 % de l'ensemble des successions laissées par les résidents de la rue Wacquez-Lalo recensés en 1886 ou en 1906 – encore que les Mullet<sup>307</sup> ne soient pas pris ici en considération. En d'autres termes, les familles « stables »

---

<sup>305</sup> Chef-lieu de canton dont dépend Loos, c'est dans cette ville que sont saisies les mutations patrimoniales de la commune.

<sup>306</sup> Ici le raisonnement concerne uniquement l'échantillon des familles « stables », excluant ainsi les Mullet. Leur cas est traité à part et souligne l'importance de leur patrimoine, à la fois par le nombre de personnes qu'il concerne et par sa consistance.

<sup>307</sup> En effet, sur les 307 personnes qui habitaient rue Wacquez-Lalo à l'une de ces deux dates, 56 seulement avaient laissé un patrimoine conséquent, soit 18,2 %. Les membres des lignées stables représentent 37,8 % (21 sur 56) de cette sous-population déjà très sélectionnée. Etant donné que l'ensemble des Mullet se répartissent sur plus d'un siècle, il est impossible d'établir le même type de comparaison pour eux.

se distinguent une nouvelle fois de leurs voisines, cette fois-ci par l'existence d'un patrimoine familial relativement élevé.

Comme dans le cas des Rostin, l'analyse plus spécifique du patrimoine foncier et immobilier renforce ce premier résultat, en même temps qu'elle fournit des informations sur les modalités d'installation et de perpétuation de ces lignées. On peut en effet établir les dates d'acquisition et de séparation<sup>308</sup> de ces biens, ainsi que des transformations morphologiques les plus importantes qui ont eu lieu à l'intérieur de la rue. Le tableau ci-dessous en présente un premier panorama :

---

<sup>308</sup> Pour cela j'ai associé les informations contenues dans les transactions hypothécaires et les RMD, de la même façon que dans le cas des Rostin (cf. *supra*).

« ENTREE » & « SORTIE » DES BIENS IMMOBILIERS AU SEIN DES FAMILLES DES  
SEDENTAIRES DE LA RUE WACQUEZ-LALO

Famille	Première mutation connue	Forme du bien cité sur la première mutation	Dernière mutation connue	Forme du bien cité sur la dernière mutation
Cardon	1862, achat	« un terrain sis à Loos à prendre dans une plus grande partie » (mêmes date et vendeur que pour les Rostin)	Vente par adjudication en 1921	« une maison d'habitation, [...] avec toutes ses dépendances et les fonds des bâtiments, cour et terrain en dépendant d'une contenance de 72 m <sup>2</sup> . »
Fruleux	1880, (licitation entre Fruleux)	« un groupe de dix maisons dont une à usage d'estaminet avec 7 ares 23 centiares de fonds et terrain en dépendant »	1921, vente pour une partie	« une propriété comprenant 5 maisons faisant masse »
	1880, (2 <sup>ème</sup> licitation)	« une maison (à usage d'estaminet) qui a été démolie, sur des fonds et terrain »	1966, vente à l'intérieur de la famille	« une maison à usage de commerce et d'habitation »
Roch			1907, RMD	« une maison à usage d'ouvrier »
Behagle	1911, RMD	« une maison à usage d'habitation avec atelier de menuiserie et fonds et terrain en dépendant, un magasin »	vente par adjudication en 1929, cite une adjudication de 1898	« une maison d'habitation à usage de rentier, [...] avec les fonds et terrains en dépendant, pour une contenance de trente centiares »
Dorne	(après 1861)		1914, RMD	« une maison à usage d'habitation avec environ 1 are 89 centiares de fonds et terrains en dépendant, acquise par la communauté »
Bride	1901	« date de l'achat mentionnée sur la RMD, sans autre précision »	1921, RMD	« une maison à usage de rentier, ayant appartenu à la communauté »

- « RMD » signifie que j'ai trouvé des traces de biens immobiliers non pas sur des transcriptions hypothécaires, mais lors d'une mutation par décès.

- La date entre parenthèses fait référence à la date de mariage des Dorne. Sur le RMD, il est indiqué que l'acquisition appartenait à la communauté, et donc qu'elle a été faite après le mariage, sans que l'on en connaisse la date précise.

S'entrecroisent, à l'intérieur de ce tableau, plusieurs catégories d'informations. Les premières concernent la physionomie relativement

modeste de la rue, attestée par la mention, dans les archives patrimoniales, de maisons « à usage d'ouvrier » ou « à usage de journalier ». Une nouvelle fois, on trouve ici confirmation des conclusions obtenues à partir du cas des Rostin. Les secondes soulignent les possibilités qu'ont eues les membres des familles « stables » d'adapter leur habitation à leur savoir-faire et à leurs domaines d'activités. Pour chacune des mutations effectuées avant le tournant du XX<sup>ème</sup> siècle en effet, on trouve dans l'origine de propriété citée sur les transactions ultérieures une indication stipulant, à propos du propriétaire originel, que le terrain lui appartenait (en propre ou pour l'avoir acquis pendant son mariage), ainsi que les « constructions pour les avoir fait ériger », comme le mentionnent les transactions hypothécaires. Ces indications donnent un éclairage nouveau sur l'histoire de la commune en permettant, même en l'absence d'un cadastre consultable<sup>309</sup>, de suivre à la trace les métamorphoses de mon terrain d'étude.

Les mentions (contemporaines ou postérieures) des acquisitions des années 1860 font référence à des terrains non construits ou à vocation agricole. Pourtant située au cœur de la commune (à proximité de la mairie et d'une église, déjà repérable sur des plans du XVIII<sup>ème</sup> siècle, cf. *infra*, partie I), la rue Wacquez-Lalo, à une époque de grands changements<sup>310</sup>, semble encore peu affectée par l'urbanisation. C'est dans les vingt années suivantes que se dessine un nouveau paysage où, perdant son aspect strictement agricole, la rue se transforme en un espace à la fois de résidence et d'activité professionnelle. Ce phénomène de « concentration » reste cependant limité. Comme le montrait le tableau précédent, il n'était question que de maisons. Située dans le cœur ancien de la ville, la rue Wacquez-Lalo est restée épargnée par la construction d'immeubles : encore aujourd'hui, elle est

---

<sup>309</sup> Rappelons que les archives communales de Loos n'étant pour l'essentiel pas classées, il est impossible d'y consulter les séries cadastrales.

<sup>310</sup> Signe de son extension, Lille vient d'agréger en 1857 les quartiers de Wazemmes et d'Esquermes, devenant du même coup contiguë à Loos.

encore majoritairement constituée de petites bâtisses de briques à un étage (cf. les photos *infra*)<sup>311</sup>. Ce bâti peu dense, appuyé sur des résidences indépendantes, tempère la notion d'urbanisation, tandis que l'enchevêtrement de l'espace domestique et professionnel des résidents les mieux implantés dans la rue nuance la vision d'une industrialisation brutale<sup>312</sup>. Les références à un double usage, à la fois professionnel et domestique, apparaissent dès les années 1880, date à laquelle on repère deux maisons à usage d'estaminet, et une maison avec un atelier de menuiserie et un magasin : on en trouvera encore trace dans les années 1960 et 70<sup>313</sup>. On retombe ainsi sur les deux activités professionnelles que l'on avait repérées comme caractérisant les familles les mieux implantées : l'artisanat (la menuiserie), et le petit commerce (issu d'une activité orientée vers le débit de boissons).

Reste que cette étude de l'usage des maisons et des terrains souffre d'une limitation : elle a pour référence l'espace de la rue, mais pas celui de ses résidents. Or, rien n'indique que la rue Wacquez-Lalo constitue pour ces mêmes résidents un espace pertinent, dans lequel serait inscrit l'essentiel de leurs biens fonciers et immobiliers. Si les archives hypothécaires ne permettent pas, pour la période considérée, de remédier à ce problème<sup>314</sup>, il en va différemment des RMD, dont l'assise est cantonale jusqu'en 1901<sup>315</sup>, et nationale au-delà : de ce fait, ils regroupent dans la déclaration du défunt des

---

<sup>311</sup> La copropriété aurait pu être considérée comme un indice de l'urbanisation de la ville. Or dans le cas qui m'intéresse, toutes les copropriétés auxquelles il est fait référence s'intègrent dans un processus familial de transmissions des biens.

<sup>312</sup> Sans doute faudrait-il relier cette évolution à celle d'autres quartiers de Loos, ou comparer l'évolution des habitants de la rue à l'ensemble de la population de la commune, pour véritablement avoir une image des effets - homogènes ou disparates - de l'absorption de Loos au sein de la l'agglomération lilloise.

<sup>313</sup> Une maison à usage d'estaminet, construite autour du dernier quart du XIX<sup>ème</sup>, est acquise en 1925 et citée comme « maison à usage de commerce et d'habitation » en 1971. De même, une ancienne maison à usage d'estaminet est vendue en 1966 comme « maison à usage de commerce et d'habitation ».

<sup>314</sup> Faute d'index, on ne peut y accéder que par une entrée géographique et non nominative.

<sup>315</sup> Dans le cas de Loos, il s'agit du canton d'Haubourdin.

indications sur un espace qui sort largement du cadre de la rue. Fondé sur cette source, le tableau suivant permet ainsi de dresser la carte de la possession foncière et immobilière des propriétaires-résidents de la rue Wacquez-Lalo.

LOCALISATION DES BIENS FONCIERS ET IMMOBILIERS DES LIGNEES DES SEDENTAIRES  
DE LA RUE WACQUEZ-LALO (HABITATION ET/OU ACTIVITE PROFESSIONNELLE)

Famille	Date du décès	Biens immobiliers : habitation et/ou activité professionnelle
Behagle	18 nov. 1911	1/2 (d'une maison à usage d'habitation avec atelier de menuiserie + fonds et terrain rue Wacquez-Lalo, d'un magasin rue Wacquez-Lalo), ayant appartenu à la communauté
	2 janv. 1927	un immeuble en mauvais état, rue Wacquez-Lalo
	28 août 1940	1/2 d'(1/2 d'une maison à usage d'habitation avec atelier de menuiserie, avenue Lelièvre) + 1/2 (d'une maison à usage d'habitation avenue Lelièvre)
	27 déc. 1940	1/2 d'(1/2 maison à usage d'habitation avec atelier de menuiserie, avenue Lelièvre)
Bride	7 oct. 1911	1/2 (d'une maison à usage de rentier rue Wacquez-Lalo), ayant appartenu à la communauté
	16 jan. 1921	1/2 (d'une maison de rentier rue Wacquez-Lalo), y compris droit à indemnité pour dommages de guerre, ayant appartenu à la communauté + terrains (labour, pré...) à Hamégicourt, (biens propres)
	26 janv. 1933	1/2 (d'une maison à usage d'habitation, à Lomme), ayant appartenu à la communauté
Cardon	28 fév. 1910	1/3 (d'une maison à usage de journalier rue Wacquez-Lalo avec les fonds et le terrain y dépendant d'une superficie de 72 m <sup>2</sup> )
Dorne	31 mars 1914	1/2 (d'une maison à usage d'habitation, rue Wacquez-Lalo d'environ 1 are 89 centiares de fonds et terrain en dépendant), ayant appartenu à la communauté
	17 juin 1932	donation de deux maisons à usage de commerce + 429m <sup>2</sup> de terrain et fonds en dépendant à Loos
Fruleux	28 juil. 1936	son mari exerce une reprise sur deux maisons l'une à usage de café, l'autre d'habitation rue Wacquez-Lalo, et en deniers du prix de vente d'un groupe de cinq maisons rue Wacquez-Lalo vendu pendant la communauté
	1 janv. 1938	un fonds de commerce de tapissier-garnisseur, à Loos, et une maison à usage d'habitation à Loos avec fonds et dépendances, ayant appartenu à la communauté, (reprise par la défunte de la nue-propriété d'un immeuble situé à l'angle de la rue Wacquez-Lalo)
	20 fév. 1953	un fonds de commerce d'alimentation générale exploité rue Wacquez-Lalo

Dans le tableau ci-dessus ne sont mentionnées les adresses que lorsqu'elles font référence à la rue Wacquez-Lalo elle-même, ou à l'avenue

Lelièvre. Pour le reste des biens situés à Loos, seule la référence à la commune a été conservée.

Ce tableau confirme largement les résultats qui précèdent, tout en fournissant des indications sur les espaces pertinents pour les propriétaires-résidents de la rue Wacquez-Lalo, qu'il s'agisse de leur habitation ou du lieu d'exercice de leur activité professionnelle. Pour l'essentiel, ce territoire se limite au pâté de maisons cernant la rue Wacquez-Lalo, et en particulier à l'avenue Lelièvre dont le tracé date de la dernière décennie du XIX<sup>ème</sup> siècle. Il permet ainsi de retrouver, par le biais de l'assise patrimoniale, une conclusion qui se dégageait de l'étude quantitative et qualitative des trajectoires résidentielles des membres des fronts de parenté. Pour eux, l'espace pertinent n'est ni la région lilloise, ni sa banlieue, ni même la commune de Loos. Cet espace se situe à une échelle plus réduite encore, celle de la rue Wacquez-Lalo et de ses environs immédiats. Parmi d'autres, le parcours de la fratrie Behagle en donne une bonne incarnation. Après le décès du couple « fondateur », Angèle possède une maison rue Wacquez-Lalo, qu'elle vend à ses deux frères en 1929<sup>316</sup>, deux ans après le décès de son mari. Cet acte est conforme au désengagement dont elle a fait preuve par rapport à son espace d'origine : rappelons qu'après avoir été élevée rue Wacquez-Lalo et y avoir résidé après son mariage, elle a émigré à Cholet, d'où venait son époux<sup>317</sup>. Il est significatif par contraste que ses frères Alfred(-II) et Henri, demeurés sur place, aient étroitement concentré leur espace de vie et de travail autour de la rue Wacquez-Lalo. Ils y possèdent,

---

<sup>316</sup> Au moment de la mutation, ce sont plus précisément elle-même mais aussi sa fille qui apparaissent comme les deux vendeuses du bien.

<sup>317</sup> Le cas des Roch et de leur nièce Pauline, avait déjà permis d'entrevoir en quoi la vente de biens hérités rue Wacquez-Lalo accompagnait un degré d'investissement limité sur cet espace.

ainsi qu'avenue Lelièvre, une maison et un atelier de menuiserie<sup>318</sup>. Densité des liens familiaux (les deux frères ont épousé deux sœurs, résident à proximité, travaillent ensemble, détiennent chacun pour moitié ces deux bâtisses) et concentration sur l'aire géographique d'origine sont ici indissociables.

En second lieu, le tableau ci-dessus confirme et détaille le lien étroit existant entre orientation professionnelle et inscription spatiale, entre espaces de résidence et de travail<sup>319</sup>. Les activités professionnelles auxquelles il est fait référence sont en effet cohérentes avec celles que j'ai relevées sur les actes d'état civil ou les recensements. Renvoyant à l'artisanat et au petit commerce, deux ateliers de menuiserie, des maisons à usage de commerce, de café, deux fonds de commerce (un tapissier-garnisseur et alimentation générale d'une part, un « magasin » d'autre part) apparaissent rue Wacquez-Lalo. Rajoutant une facette à une combinaison déjà complexe, l'analyse des sources patrimoniales établit ainsi que la détention foncière d'actifs à destination à la fois professionnelle et résidentielle, et concentrés dans un espace très réduit, est une condition majeure de l'implantation durable rue Wacquez-Lalo, et surtout de la mise en place de structures de parenté élargies et complexes. Il s'agit de vérifier maintenant si l'étroitesse de l'espace dans lequel s'inscrivent ces biens est elle aussi un élément de compréhension de la structuration des familles observées jusqu'à présent.

---

<sup>318</sup> Ils font partie de leur héritage, en 1940, au moment de leur décès (ils meurent à six mois d'intervalle).

<sup>319</sup> Par comparaison, les « stratégies d'occupation », des résidents de la rue Wacquez-Lalo semblent donc très différentes de celles qu'a pu observer Florence Bourrillon à propos de Paris. En effet, cherchant à identifier les stratégies concernant les locataires des logements ou des locaux professionnels, des entrepôts ou des ateliers, ainsi que les propriétaires de la maison, elle conduit, grâce à l'usage des calepins du cadastre, une observation détaillée des occupants des locaux. Et conclue à une division de plus en plus stricte des espaces, « Un immeuble dans Paris », *Cahier d'histoire*, tome 44, n°4-1999, pp. 591-611. De manière encore plus nette le travail d'Alain Faure n'évoque pas le lien entre les lieux de résidence et d'activité professionnelle, comme si les deux espaces étaient indépendants l'un de l'autre, à la fois d'un point de vue spatial et d'un point de vue humain, « Comment se logeait le peuple parisien à la Belle Epoque », *Vingtième siècle*, n°64, oct-déc 1999, pp. 41-51.

## II.4 Histoires de patrimoine et histoires de famille

### II.4.1. L'importance de la localisation des biens

L'exemple cité précédemment à propos des Behagle pourrait être généralisé. Les membres des fronts de parenté de la rue Wacquez-Lalo utilisent peu la région ou la banlieue lilloises. Le plus souvent, ils manifestent soit un ancrage très local dans la rue et alentour, soit des formes d'émigration lointaine. Il existe néanmoins des formes moins duales de localisation, dont on peut se demander si elles sont révélatrices ou pas de dynamiques significatives au sein des lignées. Les Mullet fournissent ici un bon sujet d'étude, avec une assise immobilière qui sort du seul cadre de la rue Wacquez-Lalo : l'analyse de leur cas permet d'éclairer à la fois la nature des liens internes aux groupes de parenté et leur articulation avec les activités économiques.

La consultation des RMD indique que les Mullet font de l'espace lossois un usage plus complexe que les autres lignées. Si la rue Wacquez-Lalo et son extension immédiate vers l'avenue Lelièvre concentrent une partie de leurs biens, les successions au sein de la lignée font référence à d'autres localisations dans la commune, et tracent des lignes de fracture à l'intérieur des fratries. Le tableau suivant en détaille le contenu.

Plutôt qu'une concentration absolue des biens des Mullet rue Wacquez-Lalo, leur patrimoine immobilier est en fait réparti selon deux axes distincts, la rue Wacquez-Lalo et la rue Pasteur, avec une prépondérance de cette dernière : trois maisons à usage d'habitation y sont citées, contre une seule rue Wacquez-Lalo (avec un atelier de menuiserie), et un terrain non bâti dont les héritiers se séparent en 1902. Comprendre cette répartition

impose une fois encore d'entrer dans l'histoire de la lignée, et plus particulièrement dans son versant patrimonial.

#### LES BIENS IMMOBILIERS DES MULLET

<b>Identité du défunt</b>	Fabius(-I) Douchez, époux de Maria Mullet, décédé le 15 décembre 1910 demeurant rue de l'Égalité (son épouse est citée 10, rue Wacquez-Lalo en 1911)	
<b>Type de bien et localisation, historique</b>	<b>Date et forme de transmission</b>	
Fonds de commerce de ferblanterie, zinguerie, lampisterie, quincaillerie, coutellerie, articles similaires, essences et huiles minérales, exploité par la communauté Douchez-Mullet dans une maison rue de l'Égalité (anciennement d'Ennequin)	Cession en janvier 1911 de la clientèle, l'achalandage, l'agencement, le matériel de magasin, des outils de la profession et des matériaux de l'atelier	
bien propre : une maison d'habitation, rue Wacquez-Lalo n°18	Usufruit pour sa veuve (réduit de moitié), et la nue-propriété pour son fils	

<b>Identité du défunt</b>	Auguste Mullet, époux de Félicie Trolle, décédé le 27 février 1932, demeurant 66, rue Pasteur	
<b>Type de bien et localisation, historique</b>	<b>Date et forme de transmission</b>	
bien propre : une maison à usage d'ouvrier, située 66, rue Pasteur (anciennement rue Rouge) avec toutes ses dépendances et les fonds et terrain d'une contenance d'environ 70 m <sup>2</sup> : 1/9 <sup>ème</sup> provenant de la succession de ses parents, 8/9 <sup>èmes</sup> pour en avoir fait l'acquisition de ses co-héritiers.	Revient à sa femme pour l'usufruit (d'une valeur de 2/10 <sup>èmes</sup> ), le reste aux collatéraux	
bien propre : 1/9 <sup>ème</sup> d'une maison 2, rue Wacquez-Lalo avec atelier de menuiserie	Vente à titre de licitation à Anatole(-I) Mullet, co-héritier des 8/9 <sup>èmes</sup> provenant de la succession des parents, le 27-fév-1893	
bien propre : 1/9 <sup>ème</sup> d'une maison située 54, rue Pasteur	Vente à titre de licitation à Adeline Mullet, co-héritière des 8/9 <sup>èmes</sup> provenant de la succession des parents, le 17-nov-1893	
bien propre : des droits sur une parcelle de terrain, rue Wacquez-Lalo d'une contenance de 220m <sup>2</sup> 81 dm <sup>2</sup>	Vente le 8-fév-1902 à Emile Billoo Parent	
bien propre : des droits sur une maison 28, rue Pasteur , après liquidation et partage de la succession de Gaspard Mullet son frère (décédé en 1894)	Vente le 12-avr-1930 à Henri Delattre	
biens appartenant à la communauté : la moitié indivise à l'encontre de Victor(-I) Mullet, propriétaire dans la nue-propriété de l'autre moitié d'une maison, 64, rue Pasteur avec 70 m <sup>2</sup> de fonds et terrain dont l'usufruit appartient à Adeline Mullet	Revient à sa femme pour l'usufruit (d'une valeur de 2/10 <sup>èmes</sup> ), le reste aux collatéraux	

<b>Identité du défunt</b>	Adeline Mullet, célibataire,  décédée le 15-oct-1933,  demeurant à l'hospice de Loos, rue des Oliveaux	
<b>Type de bien et localisation, historique</b>	<b>Date et forme de transmission</b>	
<p>¼ en nue-propriété des parts d'Auguste Mullet dans (la moitié indivise à l'encontre de Victor(-I) Mullet, propriétaire dans la nue-propriété de l'autre moitié d'une maison, 64, rue Pasteur avec 70 m<sup>2</sup> de fonds et terrain), ayant appartenu à la communauté Mullet-Trolle</p>	<p>Succession au légataire universel Victor(-I) Mullet</p>	
<p>¼ d'une petite maison à usage d'ouvrier, située 66, rue Pasteur avec les fonds et terrain d'une contenance de 70 m<sup>2</sup> (bien propre d'Auguste Mullet)</p>	<p>Succession au légataire universel Victor(-I) Mullet</p>	

<b>Identité du défunt</b>	Victor(-I) Mullet, époux d'Irma Decobecq, décédé le 12 octobre 1938 demeurant 53, rue Faidherbe
<b>Type de bien et localisation, historique</b>	<b>Date et forme de transmission</b>
bien propre : ses parts et droits dans une maison à usage d'habitation rue Pasteur avec 70 m <sup>2</sup> de fonds et terrain, provenant de la succession d'Auguste et Adeline Mullet	Succession : la moitié de l'usufruit à sa femme, le reste à ses trois héritiers
bien propre : 1/9 d'une maison située 2, rue Wacquez-Lalo avec magasin	Vente à Anatole Mullet le 27-fév-1893
bien propre : 1/9 d'une maison 54, rue Pasteur	Vente à Adeline Mullet le 17-nov-1893
bien propre : les droits du de cujus sur une parcelle de 200 m <sup>2</sup> 81 dm <sup>2</sup> , rue Wacquez-Lalo	Vente à Emile Billoo Parent le 8-fév-1902
bien propre : les droits du de cujus sur une maison située à 26, rue Pasteur	Vente à Henri Delattre le 12-avr-1930
bien propre : les droits sur un immeuble indivis situé 66, rue Pasteur	Vente par adjudication le 13-mai-1935

biens de la communauté : une maison à usage d'habitation 22, rue de l'Égalité avec ses dépendances, fonds et terrain en dépendant	Succession : la moitié de l'usufruit à sa femme, le reste à ses trois héritiers
---	---

<b>Identité du défunt</b>	Anatole(-II) Mullet, époux de Sophie Labbé, décédé le 3 janvier 1951 demeurant 10, rue Wacquez-Lalo	
<b>Type de bien et localisation, historique</b>	<b>Date et forme de transmission</b>	
bien propre : un immeuble 12, rue Wacquez-Lalo, attribué lors d'une donation-partage par sa mère le 26-oct-1920	Transformé en parts dans la société Etablissement A. Mullet en représentation de l'apport fait par Anatole(-II) de l'immeuble le 26-juil-1947	
bien propre : la part du <i>de cuius</i> dans une maison située 66, rue Pasteur (part d'1/12 <sup>ème</sup> provenant de son oncle Auguste)	Vente le 18-avr-1944 à Gérard Vermoule	

<b>Identité du défunt</b>	Victor(-II) Mullet, divorcé d'Odilonne Boitelle, décédé le 14 octobre 1957 demeurant 53, rue Faidherbe	
<b>Type de bien et localisation, historique</b>	<b>Date et forme de transmission</b>	
bien propre : une maison 53, rue Faidherbe	Léguée à son fils Fernand Mullet	

1/3 d'un immeuble 22, rue du Général Leclerc, en indivision avec ses deux frères	Léguée à son fils Fernand Mullet
--	-------------------------------------

L'existence d'une césure au sein des branches Mullet remonte à leur deuxième génération connue, celle des neuf enfants survivants de Benjamin<sup>320</sup>. De tous, seul Anatole(-I) s'installe rue Wacquez-Lalo, après avoir racheté les parts de ses co-héritiers dans la maison parentale. Pour leur part, Auguste et Adeline résident rue Pasteur dans des maisons dont ils ont partiellement hérité, et dont ils ont racheté à leurs co-héritiers leurs parts respectives. Victor(-I) enfin s'installe rue Faidherbe (mais sans être propriétaire), et achète une maison rue de l'Égalité. A son décès, son fils aîné Victor(-II) se séparera de cette dernière et achètera la maison paternelle, qu'il transmettra à son propre fils.

Cet éclatement spatial va de pair avec des tensions au sein de la fratrie, dont on trouve plusieurs traces. Dix ans après leur héritage, les héritiers se séparent du seul terrain qu'ils possèdent en commun rue Wacquez-Lalo. C'est la première vente qui fait sortir un bien de la famille. Plus nettement encore Adeline, morte célibataire sans laisser de descendant, lègue ses biens à son frère Victor(-I), qui déjà avait acheté la moitié de la maison où elle vivait rue Pasteur. Elle exclut ainsi son autre frère survivant, Anatole(-I). Le jeu des transmissions précédentes avait déjà matérialisé cette rupture. Ainsi, Auguste, frère d'Adeline, d'Anatole(-I) et de Victor(-I), est lui aussi mort célibataire. Il avait légué ses biens à Adeline avec qui il cohabitait<sup>321</sup>. C'est

<sup>320</sup> Voir généalogie des Mullet *supra*.

<sup>321</sup> L'importance des héritages des frères et sœurs célibataires dans la concentration du patrimoine et donc dans la dynamique des lignées a souvent été mentionnée. Voir par exemple B. Derouet : « Le partage des frères, héritage masculin et reproduction sociale en

par la suite le choix d'Adeline qui institue une partition définitive entre deux implantations patrimoniales. Les descendants d'Anatole(-I) se succéderont rue Wacquez-Lalo, les descendants de Victor(-I) dans d'autres rues de Loos.

L'exemple indique la part de tensions et de conflits, mais aussi de préférences et de sélections affectives, qui vont de pair avec un fonctionnement familial combinant densité des liens, proximité résidentielle, et activités et intérêts économiques entrecroisés. C'est à maintes reprises que des mentions sont explicitement faites dans les successions pour favoriser ou au contraire écarter telle ou telle personne de l'héritage. On en trouve une illustration supplémentaire lors du décès en 1932 d'Auguste, un autre enfant de Benjamin, Auguste, qui lui non plus n'a pas d'enfants. Parmi ses trois frères et sœurs encore vivants (et les enfants de deux autres, déjà décédés), le défunt exclut entièrement l'une de ses sœurs et en privilégie une autre, Pauline, à qui il cède l'usufruit d'une maison jouxtant sa propre résidence. Il la détenait – autre lien privilégié – avec son frère Victor(-I). Au moment de son propre décès, Pauline instituera son frère Victor(-I) comme son légataire universel, excluant ainsi le reste de sa fratrie et leurs descendants. Ces deux successions dessinent un pôle interne à la fratrie, composé de Victor(-I), Auguste et Pauline, et en montrent les effets sur la gestion des biens, en particulier en ce qui concerne le partage de maisons en indivision.

Les exclusions observées dans les successions ne sont pas les seules traces de ces ruptures familiales. On en trouve dans certains cas une marque explicite. Il arrive en effet qu'un testament assortisse la mutation, et soit l'occasion de formuler les rancœurs et les ressentiments accumulés. C'est le cas de Victor(-II), dont l'affection vis-à-vis de ses parents n'est visiblement pas reproduite par son fils Fernand. Lorsque son père meurt, ce dernier - qui

---

Franche-Comté aux XVIIIème et XIXème siècles », *Annales ESC*, 48, mars-avril 1993, n°2, pp. 453-474

a rompu avec la sédentarité et la proximité familiales et s'est installé en Auvergne - doit supporter tous les frais inhérents aux funérailles de son père, alors que le défunt a choisi de restreindre l'héritage de son fils et de faire des legs particuliers d'une partie de ses biens. Victor(-II) lui explique noir sur blanc son geste, attribué à « l'indifférence que tu m'as toujours à peu près témoignée ». Pourtant, quelques lignes plus tard il précise : « voilà mes instructions, et en pensant à l'avenir de mes petits-enfants, j'ai écrit mon testament que, je l'espère tu exécuteras fidèlement. » Pour les autres arrangements relatifs à ses funérailles (faire graver les deux chiffres de l'année de sa mort, remettre des objets à une femme qui lui a rendu des services, dire une messe...), Victor(-II) ne fait pas davantage confiance à ses deux frères. Eux aussi ont quitté la commune, cette fois pour la Normandie, et les relations avec eux sont également au plus mal. Possédant avec eux un immeuble en indivision à Loos, il choisit délibérément, contrairement à la génération précédente où la transmission s'était faite entre propriétaires indivis, de ne rien leur léguer.

Au total, l'ensemble de ces pratiques indique que la proximité géographique des biens - tous situés à Loos - et l'existence théorique d'une vaste lignée ne doivent pas masquer qu'on a en réalité affaire à des entités séparées, aussi bien en termes lignagers que patrimoniaux. Les options de résidence des uns et des autres peuvent se comprendre en fonction de leur volonté de se rapprocher ou au contraire de s'éloigner de leur parentèle<sup>322</sup>, les individus et branches faisant usage d'écarts spatiaux apparemment négligeables pour construire des trajectoires séparées. Il en va de même des

---

<sup>322</sup> Victor(-II), qui rachète la maison de ses parents après leur décès, exprime visiblement un attachement marqué à leur égard. Dans son testament, il précise qu'il veut être inhumé avec eux, et lègue cent cinquante mille francs à « Monsieur le Curé de l'Eglise Sainte Anne à Ennequin [paroisse de Loos], en souvenir de ses parents, anciens paroissiens de cette commune. »

choix de conservation ou de vente des biens, notamment hérités<sup>323</sup>. Jusqu'à maintenant, superposant désinvestissement littéral et désinvestissement figuré, on avait vu les individus se dessaisir de leurs biens à Loos lorsqu'ils émigraient. On observe ici que de tels comportements se retrouvent à l'échelle infra-communale pour les membres des branches les plus implantées localement. Impossible départ, impossible cohabitation : le conflit se résout par des stratégies d'évitement et de regroupement sur de petits espaces. Par le biais des successions, leurs effets se sédimentent durablement et orientent les ressources et les gammes de possibles des générations ultérieures, contribuant ainsi à la pérennité locale et professionnelle des ascendants.

#### II.4.2. L'entrelacs des dynamiques lignagère, foncière et professionnelle

Le 24 mai 1995, Francine Mullet, secrétaire hôtesse domiciliée à Loos, et Bernard(-I) Mullet, son frère, entrepreneur, demeurant 20 rue Wacquez-Lalo, vendent « une maison à usage d'habitation sise à Loos, 22 rue Wacquez-Lalo, avec toutes ses aisances et dépendances, et les fonds et terrain en dépendant d'une contenance de trois cents mètres carrés ». Cette mutation anodine clôt une histoire de deux siècles, celle de l'emprise d'une poignée de lignées sur un petit territoire, maintenue sans faille malgré les ébullitions et les tourments de la révolution industrielle puis de la désindustrialisation.

Repérer les propriétaires successifs et les transformations de cette possession foncière<sup>324</sup> permet d'en saisir les termes au plus près. Lors de la

---

<sup>323</sup> D'autant plus important dans le cas présent que si les Mullet possèdent un patrimoine immobilier assez important, il provient majoritairement des générations antérieures. Dans chacun des cas où je n'ai pu analyser leur succession, leurs biens propres l'emportaient largement sur les biens acquis au cours de l'existence par la communauté maritale.

<sup>324</sup> Les transcriptions hypothécaires n'étant obligatoires que depuis 1958, et les archives détenues par le notaire des Mullet étant inaccessibles, il ne m'a pas été possible d'identifier directement la liste de ses propriétaires successifs. Je n'ai donc pas eu la possibilité de remonter la chronologie de ce bien aussi longtemps que je l'aurais souhaité. Peut-être que j'ai

vente de 1995, « l'origine de propriété » indique que la maison appartenait aux parents de Francine et Bernard(-I), Anatole(-III) Mullet et Edith Jumez. Cette dernière, veuve, est décédée seulement six mois auparavant. On y



apprend aussi que « Lesdits immeubles dépendaient de la communauté ayant existé entre Monsieur et Madame Mullet-Jumez, et leur appartenait pour leur avoir été dévolus, aux termes d'un acte [...] contenant dissolution de la société en nom collectif *Etablissements A. Mullet et Cie*, [...], dont le siège était à Loos, 12, rue Wacquez-Lalo. » Depuis cette dissolution, qui avait eu lieu en 1972, Francine habitait le n°20 et ses parents le n°22, qu'ils partageaient avec Bernard(-I). Ce dernier occupait aussi une « propriété à usage industriel, sise à Loos, rue Wacquez-Lalo » (sans précision de numéro).

---

été confrontée au manque de sensibilité, à l'ignorance, voire au refus de la part des notaires de l'intérêt croissant porté à leurs archives, qui s'exprime en particulier au travers de la création d'une commission des archives notariales au sein du Conseil supérieur des Archives de France, création mentionnée par Jean-Luc Laffont, « L'exploitation des Archives notariales en France, jalons historiques », in François-Joseph Ruggiu, Scarlett Beauvalet et Vincent Gourdon (dir), *Liens sociaux et actes notariés dans le monde urbain en Europe*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2004, pp. 17-73.

Lignée, sol, profession, statut professionnel d'indépendance : les piliers de l'ancrage des Mullet sont d'emblée visibles. La combinaison, pourtant en place depuis plus de cent ans, atteint même son apogée au milieu de XXème siècle. Comme s'il s'agissait de compenser sa réduction démographique après la Première Guerre mondiale, le groupe de parenté est alors au sommet de son expansion territoriale. Il concentre locaux de commerce et d'habitation, et détient près de mille quatre cents mètres carrés de terrains (construits ou non). Cette concentration inégalée pèse d'autant plus lourd que les autres fronts de parenté sont plutôt, à l'époque, dans une logique de désinvestissement immobilier<sup>325</sup>. Les Mullet sont en réalité les seuls à maintenir une forme aussi marquée et aussi durable d'association entre pratique professionnelle et résidence dans l'espace relativement clos de la



<sup>325</sup> Les Fruleux, qui exploitent un estaminet, vendent en 1921 une partie d'un groupe de maisons qui avait été acheté pour une superficie de sept ares 23 centiares. Les Behagle se séparent en 1929 d'une maison de trente mètres carrés, alors qu'ils étaient propriétaires d'une maison avec un atelier de menuiserie, du terrain et un magasin. Enfin, les Thibaut vendent une maison à usage de commerce et d'habitation en 1925 d'un peu moins de trois ares. Au total, les Mullet possèdent sans doute plus que la totalité des terrains dont ces

rue Wacquez-Lalo.

La consultation de l'acte de constitution de la société, transmis au bureau des hypothèques de Lille en 1952, m'a permis d'aller plus loin encore. En prenant « pour objet l'exploitation d'une entreprise de charpente, menuiserie et travaux se rapportant à l'industrie du bois », l'entreprise prolonge et institutionnalise la plus vieille activité de la lignée, présente dès le début de ma période d'observation au XIX<sup>ème</sup> siècle, voire avant.

La liste des associés, de leur activité, de leur domicile, de leurs liens, et de leurs apports respectifs, est tout aussi révélatrice. Les trois cofondateurs des *Etablissements A. Mullet et Cie* sont étroitement apparentés : un père (Anatole(-II) Mullet), un fils (Anatole(-III)), un gendre (Armand Noé). Les deux premiers demeurent respectivement au 10 et 12, rue Wacquez-Lalo et se déclarent entrepreneurs en menuiserie. Le troisième, ni Lossois ni menuisier, ne pèse guère : il n'effectue en tout cas aucun apport. Il en va tout autrement du père et du fils, dont les apports respectifs sont détaillés, et distribués selon leur référence cadastrale et leur propriétaire d'origine.

---

familles étaient propriétaires.

ETABLISSEMENTS A. MULLET ET C<sup>IE</sup>

APPORTS FONCIERS ENREGISTRES LORS DE LA CONSTITUTION DE LA SOCIETE EN 1947

Anatole(-II) Mullet, époux de Sophie Labbé	un immeuble sis rue Wacquez-Lalo n°10, construction faite par M. Anatole(-II) Mullet, sur un terrain acheté en 1925, d'une contenance de 220 m <sup>2</sup>
[fils d'Anatole(-I) et Maria Bottin]	un immeuble sis rue Wacquez-Lalo n°12 et avenue Lelièvre, provenant d'une donation partage par Mme veuve Mullet-Bottin, avec les fonds et terrain en dépendant d'une contenance de 172 m <sup>2</sup> 50 dm <sup>2</sup> , de fonds bâti cour et terrain en dépendant, avec atelier de menuiserie et autres dépendances
	une petite parcelle de terrain supplémentaire d'environ 50 m <sup>2</sup>
Anatole(-III) Mullet, époux d'Edith Jumez	un terrain sis entre la rue Wacquez-Lalo et la rue Lelièvre, d'une contenance de 507 m <sup>2</sup> 48 dm <sup>2</sup> , acheté en 1942
[fils d'Anatole(-II) et Sophie Labbé]	un terrain sis à Loos front à la rue Wacquez-Lalo, d'une contenance de 699 m <sup>2</sup> 11 dm <sup>2</sup> , sur une partie de ce terrain est bâti un magasin en bordure de l'avenue Lelièvre, servant à l'entreposage de bois bruts, acheté en 1942
	une propriété située à Loos, avenue Lelièvre, qui était autrefois deux petites maisons d'habitation, désaffectées et transformées en atelier d'une contenance de 79 m <sup>2</sup> 58 dm <sup>2</sup> , achetée en 1944

L'énumération des actifs d'Anatole(-II) est spécialement instructive. Outre ses apports fonciers, il « déclare que le fonds de commerce présentement apporté par lui, [...] lui appartient comme provenant de la succession de son père Anatole(-I) Mullet. » Malgré l'absence d'acte portant sur cette succession, la piste ne s'arrête pas là. La déclaration de succession d'Auguste, frère d'Anatole(-I), mentionne en effet que les deux frères et le reste de leur fratrie ont reçu en 1883 l'héritage de leur père Benjamin, dans lequel se trouvait déjà l'immeuble. Ainsi, la maison vendue en 1995 était déjà détenue par le premier Mullet répertorié, Benjamin, né en 1814.

Si l'on en ignore la date et les modalités d'acquisition, le trait d'union est établi sans ambiguïté. La transmission des possessions foncières et immobilières ne fait que matérialiser l'inscription pérenne dans un espace résidentiel et dans un registre professionnel inchangés. Cinq générations au moins s'insèrent dans cette continuité, dont chacune a marqué de son empreinte la rue Wacquez-Lalo.

Anomalie apparente, la dynastie Mullet, détentrice du bien, est en même temps « normale<sup>326</sup> ». En effet, elle trouve son intelligibilité dans une dynamique collective dont elle exprime un pôle extrême et non pas une monstruosité improbable, comme en témoigne l'entraide tout aussi clairement exprimée par l'interaction entre parcours individuels et trajectoires familiales au sein de lignées moins « denses ».

## **II.5 La formalisation des solidarités familiales**

En effet, si l'étude des transmissions patrimoniales révèle les tensions afférentes à l'insertion dans des groupes de parenté complexes, elle permet également d'observer les formes de solidarité qui s'y déroulent. Cette notion de solidarités familiales, qui bien souvent ressortit davantage du sens commun que de la construction sociologique<sup>327</sup>, revêt au contraire ici une signification précise et contrôlable. Il est alors nécessaire d'en montrer l'importance pour l'établissement des lignées.

Deux cas d'étude permettent de poser les termes du problème. Le premier est tiré de l'histoire de la lignée Cardon. En 1892, au moment du

---

<sup>326</sup> En renvoyant ainsi, au terme de l'analyse, à E. Grendi, « Micro-analisi e storia sociale », *art. cit.*

<sup>327</sup> On trouvera une analyse de l'élaboration politique et savante du concept de "solidarités familiales" dans J. Minonzi, « L'émergence des concepts de solidarité familiale et de solidarité entre les générations dans le débat public en France depuis 1975 : vers une redéfinition du rapport entre l'Etat et la famille », D.E.A. d'Etudes Politiques, I.E.P. Paris, 1998.

décès de l'épouse survivante du couple « fondateur » Eugène(-I) et Elisa Dhainaut, chacun des cinq enfants du couple hérite d'un cinquième de la maison parentale. Presque immédiatement après, les trois d'entre eux qui sont célibataires (deux filles et un garçon) rachètent leurs parts à leur frère et à leur sœur mariés. Quelques mois après, en 1893, les trois célibataires rédigent ensemble un testament s'instituant les uns les autres légataires universels. Chacun s'assure ainsi la certitude de posséder son propre toit en cas de décès des deux autres. Le dispositif fonctionnera effectivement : après les décès successifs d'Anais en 1910 et d'Eugène(-II) en 1918, Elisa devient l'unique propriétaire de la maison. Partie à Wattignies dans les années dix, elle vend la maison en 1921, comme le précise « l'origine de propriété » établie à l'occasion de l'acte notarié concernant la vente qui fait « sortir » définitivement le bien de la famille Cardon.

Le second exemple est fourni par la dynastie Fauvargue-Gauthier-Fruleux-Lemerre. En 1936, au moment du décès de leur mère Marie(-I) Gauthier, une donation a lieu entre le mari survivant, Alphonse Fruleux, et ses deux filles Jeanne(-I) et Valérie. Les termes de cette donation, précis et prévoyants, sont dignes d'examen. Après des parcours matrimoniaux initialement semblables, Jeanne(-I) et Valérie sont à cette date dans des situations familiales différentes. Alors qu'elles ont épousé deux frères<sup>328</sup> et en ont eu chacune une fille et un garçon, Valérie a subi un veuvage précoce et se retrouve seule pour élever ses deux enfants de treize et sept ans. Au moment de la donation, elle abandonne sa part de propriété immobilière au profit de valeurs en bourse données par son père, et d'une compensation financière de sa sœur. L'arrangement et son application concrète manifestent l'existence de liens familiaux étroits et durables, qui perdurent même après le décès de

---

<sup>328</sup> L'aînée Jeanne(-I), un tapissier, la plus jeune, Valérie, un jardinier. Le décès de ce dernier survient en 1936, entre le moment du recensement (où il figure encore) et celui de la mort de sa belle-mère Marie(-I) Gauthier (où il est mentionné comme décédé).

Jeanne(-I) en 1938. Bien que renonçant à la propriété de la maison parentale, Valérie continue en effet d'en profiter. Après la Seconde Guerre Mondiale, elle y est encore recensée<sup>329</sup>. La combinaison réalisée avec ses proches lui permet ainsi à la fois de conserver l'usage de son logement sans usufruit formel<sup>330</sup>, et de disposer de liquidités. Significativement, l'épisode se clôt par une transmission finale qui fait songer à une réparation : après s'être installée en 1954 dans la maison dans laquelle elle a passé son enfance, la fille de Valérie finit en 1966 par l'acquérir, après rachat auprès de son oncle et de ses cousins germains. Ainsi, sous l'effet de modalités définies et mises en œuvre collectivement, la maison reste la propriété de la famille depuis plus d'un siècle (aucune vente n'ayant été enregistrée depuis).

Au-delà de leurs différences, ces deux exemples débouchent sur une conclusion commune qui complète l'analyse des fronts de parenté. Ceux-ci se caractérisent par de nombreuses formes d'échanges, de coopération et d'entraide internes : cohabitations et hébergement de membres de la parenté vieillissants ou isolés par un veuvage, détention commune d'actifs immobiliers, transmission de professions, etc. Leur présence est systématique au point de suggérer qu'elle constitue un caractère intrinsèque et consubstantiel de l'histoire de ces lignées.

La mise en évidence de formalisations officielles de ces échanges sous forme d'actes notariés revêt une grande importance. D'une part, elle met en évidence une nouvelle fonction des fronts de parenté, qui est cette fois de nature assurancielle. Une assurance souple, adaptable aux difficultés effectivement rencontrées - le célibat et le veuvage - et aux risques qu'ils entraînent de paupérisation et d'isolement lors de la vieillesse, qui est aussi

---

<sup>329</sup> Sa sœur est morte, mais les héritiers de cette dernière (son mari et sa fille) ont choisi de laisser l'usage de la maison à leur tante et belle-sœur.

<sup>330</sup> Faute de sources fiscales, je n'ai pas pu établir avec certitude si Valérie a versé un loyer à sa sœur puis à ses neveu et nièce.

une assurance véritable, à laquelle l'institutionnalisation confère un caractère durable et sûr. Par ce caractère à la fois pragmatique et formel, elle fait du reste penser aux dispositions comparables que prenaient les familles de l'époque moderne pour formaliser leurs mécanismes d'entraide<sup>331</sup>.

D'autre part, cette officialisation révèle que les solidarités familiales des groupes de parenté complexes, loin de résulter d'une solidarité automatique et aveugle, ont été précédées d'une réflexion collective élaborée et explicite. Le support choisi pour garantir l'entraide - à savoir le patrimoine immobilier - explique certes pour partie cette institutionnalisation : en disposer nécessite toujours le passage devant notaire. Mais on peut également dire que cette institutionnalisation même fonde ou renforce les solidarités dans les lignées, en leur donnant par nature un caractère durable et indépendant des relations interpersonnelles : si la parenté permet l'assurance, l'assurance solidifie la parenté.

En tout état de cause, le caractère explicite des arrangements internes permet de mettre en évidence une dernière condition de l'établissement durable des lignées rue Wacquez-Lalo. Loin de découler exclusivement de déterminations démographiques et économiques mécaniques, ou d'une espèce de naturalité des liens familiaux, l'ancrage requiert également une volonté partagée de se partager et de se transmettre des ressources très localisées. Comparée aux précédentes, plus matérielles et donc plus aisément observables, on aurait pu craindre que cette dernière condition reste du domaine de l'impalpable. Mais on voit au contraire qu'elle aussi est cernable, et clôt l'identification des mécanismes qui ont rendu possible la succession, en plein bassin industriel, de plusieurs générations sur un territoire restreint, et du même coup du rôle durable qu'elles ont eu sur son organisation.

---

<sup>331</sup> On trouvera des exemples de la précision de ces dispositions dans L. Fontaine, « Droit et stratégies : la reproduction des systèmes familiaux dans le Haut-Dauphiné (XVIIe-XVIIIe siècles) », *Annales E.S.C.*, 47, 6, 1992, p. 1259-77.

## CONCLUSION DE LA PARTIE

Cette partie de mon travail a mis en perspective des lignées caractérisées par la sédentarité de certains de leurs membres rue Wacquez-Lalo. Elle a aussi dévoilé des manières hétérogènes et peu visibles de s'inscrire dans un territoire, de s'insérer dans la parenté, d'organiser l'accès aux ressources locales. De plus, elle a révélé les déclinaisons du processus associant la pérennité des ces lignées rue Wacquez-Lalo. Ainsi, la part jouée, pour comprendre l'histoire longue de ces lignées, des conditions initiales de leur implantation (historiques, démographiques, économiques ou professionnelles), ainsi que la destinée ultérieure de leurs membres a été largement détaillée. L'étude des différentes formes de transmissions, professionnelle ou patrimoniale a, pour sa part, contribué à montrer la diversité des chemins et des relais associée à la dévolution d'un bien (qu'il s'agisse de la position relative du détenteur du bien à l'intérieur de sa fratrie ou plus largement parmi ses héritiers potentiels, du statut marital, de l'âge des uns et des autres). Cette analyse a aussi permis de mettre au jour les tensions et refus qui se déroulent l'intérieur de la parenté, ainsi que les différentes formes de mise à distance qu'ils occasionnent (par la migration lointaine et/ou l'adoption de nouvelles professions). Enfin cette approche a permis de montrer la relative étanchéité de l'espace et de ces familles à un environnement en pleine mutation économique et sociale, tout particulièrement hermétiques aux mutations de la métropole voisine qui s'industrialise et s'urbanise.

Pendant plus d'un siècle, du milieu du XIXème siècle à la période contemporaine, une poignée de lignées a organisé sa vie et son travail au

cœur de la rue Wacquez-Lalo<sup>332</sup>. Leurs caractéristiques marquantes - sédentarité à l'échelle de plusieurs générations, structuration autour d'une parenté dense et complexe - sont bien éloignées de ce que l'on pourrait attendre d'une banlieue industrielle. Elles ne résultent ni d'une permanence de formes anciennes ni d'une détermination culturaliste des formes de parenté, mais d'une combinaison précise et unique d'éléments matériels. L'économie y occupe une part non négligeable, en fournissant les conditions nécessaires à leur fonctionnement. Toutes les lignées qui se fixent durablement rue Wacquez-Lalo mêlent résidence, activités et patrimoine. Insérées dans l'artisanat ou le commerce de proximité, elles font usage de leurs terrains et immeubles, dont elles sont propriétaires, pour pratiquer leur métier. C'est cette combinaison qui ancre leurs membres à la fois dans un espace et dans un réseau étroit de liens en leur offrant une gamme de ressources viable, permettant de faire circuler et de transmettre professions et biens, mais aussi de garantir des formes d'entraide, plus ou moins formalisée. Ici de fait, l'idée des « solidarités familiales » perd son caractère souvent vague et se matérialise dans des actions concrètes, même quand elle ne fait pas l'objet d'une élaboration explicite, prévue et institutionnalisée dans des actes notariaux (allant de l'hébergement ou la co-résidence à la transmission ou la jouissance stipulées par acte notarié).

---

<sup>332</sup> Sur la structuration de la morphologie sociale de la rue par les « fronts de parenté », voir J. Hontebeyrie et P.-A. Rosental, *La différenciation sociale de l'espace...*, op. cit. La deuxième partie de ce texte, en n'utilisant que les données issues des recensements, articulait entre elles les mentions issues d'une stratification socio-professionnelle « classique », puis les associait à des trajectoires individuelles. Il devenait alors possible d'articuler entre elles les professions exercées par les individus de la rue Wacquez-Lalo. En conséquence, du fait de la présence plus ou moins durable de ceux qui pratiquaient ces activités, les relations existant entre des individus exerçant des métiers distincts avaient permis de mettre à jour à la fois des ensembles relativement étanches, et des points de passage : ainsi, par exemple, la centralité des menuisiers avait été démontrée, bien que cette activité ne soit pratiquée que par un ensemble restreint de résidents. Encore, avait-il fallu tenir compte de la spécificité de ces résidents, durablement inscrits au sein de la rue Wacquez-Lalo. En conséquence, les formes de la stratification observée témoignaient de leur inscription locale, et non de l'imposition abstraite d'une stratification plus globale.

En même temps pourtant, ces bases économiques ne suffisent pas, à elles seules, à fonder l'existence de ces groupes complexes de parenté. L'institutionnalisation, déjà entrevue pour la protection, se retrouve dans d'autres pratiques économiques telles que la gestion commune de sociétés, et contribue à l'entretien et à la perpétuation des fronts de parenté en inscrivant leur fonctionnement dans la durée. Les conditions initiales de leur implantation sont plus décisives encore. Seules s'installent durablement des lignées arrivées suffisamment tôt et en effectifs assez nombreux pour accaparer les ressources locales. Acquérir le terrain, le façonner et l'ajuster à ses besoins - professionnels notamment - est l'apanage des ménages immigrés rue Wacquez-Lalo dans les années 1840 ou 1850 au plus tard, juste avant l'explosion de l'urbanisation de Loos. Passé cette date, seules les alliances avec les lignées locales permettent de se fixer : le coût d'entrée est autrement trop élevé, en tout cas pour un endroit qui n'a pas vocation à attirer une population très fortunée. C'est cette barrière invisible, liée à l'histoire individuelle du peuplement, qui explique que la position sociale et économique n'est pas, en soi, explicative de la stabilité différentielle dans la rue : nombre d'artisans n'y apparaissent que le temps d'un recensement, et ne sont pas moins volatils que les innombrables journaliers qui n'y résident que de manière transitoire.

La césure du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle fonctionne tout autant en amont. Arriver avant cette date assure un avantage initial plus considérable encore, en donnant plus de temps pour acheter et peupler la rue et ses alentours. La lignée qui en bénéficie, les Mullet, domine la rue jusqu'aux dernières décennies du XX<sup>ème</sup> siècle, et voit ses branches foisonner au point d'être contraintes à des scissions successives. De toutes les constellations de ménages apparentés, elle est du reste la seule à faire usage de l'espace lossois dans son ensemble. Alors que tous les autres restent circonscrits à la rue Wacquez-Lalo et à ses environs immédiats, la majorité des branches Mullet

en sort et se déverse dans la ville. Le ressort de ces déplacements est négatif : ils résultent des conflits qui éclatent dans la lignée et dont on trouve non seulement des traces indirectes mais des comptes-rendus explicites. Que les testaments entremêlent répartition des biens et expressions des rancœurs n'a du reste rien d'anecdotique. Le phénomène souligne à sa manière un mécanisme plus général, à savoir l'effet des perspectives et des horizons individuels sur l'implantation rue Wacquez-Lalo.

L'établissement dans la rue ne nécessite en effet pas seulement une combinaison précise de conditions matérielles, mais la volonté de rester ancré dans un lieu et inséré dans un groupe familial pour y puiser et échanger ses ressources. Cependant, loin d'être impalpable et donc inobservable, cette volonté fait, bien au contraire, apparaître des régularités dont on peut rendre compte. La première concerne l'investissement spatial et dépend une nouvelle fois des conditions de l'implantation, en renvoyant cette fois-ci aux temporalités individuelles : seuls les individus arrivés dans la rue à l'orée de leur mariage ou qui y ont passé leur petite enfance y conservent les biens qu'ils y ont acquis ou dont ils ont hérité, s'établissent et y prospèrent. Ceux que leurs parents amènent plus tard, à la fin de l'enfance, se désinvestissent au contraire de la rue (et de Loos) lorsqu'ils en ont l'occasion.

La seconde raison de partir et de vendre est liée quant à elle au fonctionnement des fronts de parenté. Dispenser des ressources économiques - et affectives - s'accompagne d'un coût d'opportunité. En concentrant tout leur jeu sur un type d'investissement patrimonial et professionnel<sup>333</sup>, les groupes de parenté complexes limitent les possibilités qu'auraient leurs membres de se tourner vers d'autres occasions, comme celles fournies par

---

<sup>333</sup> C. Duhamelle examine les modalités qui conduisent un ensemble de lignées aristocratiques à se resserrer autour d'un type exclusif de ressources économique-politiques, in *La noblesse d'église rhénane 17<sup>ème</sup>-18<sup>ème</sup> siècles*, Paris, Editions de l'Ehess, 1998.

l'expansion du bassin lillois. Si ce coût est difficile à apprécier, il se double de formes plus visibles - mariage tardif et célibat définitif notamment - qui sont la contrepartie des mécanismes d'entraide. Pas étonnant dès lors que des individus refusent cette insertion et les transmissions qui les accompagnent, ni qu'il ne leur reste alors qu'à se débarrasser de leurs attaches matérielles locales<sup>334</sup>. Significativement, ils se livrent tous à des migrations marquantes, lointaines et étonnantes par leurs destinations - provinces éloignées (la Normandie, l'Ouest, l'Auvergne) et zones souvent rurales.

Que ces migrants évitent Lille est particulièrement révélateur. Quelle que soit leur trajectoire, la métropole pourtant toute proche (et même, à compter de 1857, limitrophe) est presque unanimement ignorée par les membres des fronts de parenté. Presque sans exception, ceux-ci évoluent dans un espace dual, discontinu et asymétrique : soit leurs investissements résidentiels, professionnels, patrimoniaux et relationnels sont entièrement centrés sur le petit espace de la rue Wacquez-Lalo, soit ils partent au loin, sans destination préférentielle mais hors du bassin lillois, comme s'ils n'utilisaient l'espace que pour créer la distance avec leur groupe d'origine. Cette configuration spatiale fonde l'une de leurs démarcations les plus nettes d'avec les membres d'autres ménages. Pour ces derniers au contraire, Lille fait partie de l'horizon familial, soit que l'on ne fasse que transiter par la rue Wacquez-Lalo, soit que l'on s'y installe définitivement à un âge avancé (cf. *infra*).

De fait, bien plus que la situation sociale, ce sont de telles distinctions - d'espace de migrations antérieures, de position dans le cycle de vie et surtout de structures relationnelles - qui favorisent l'installation durable ou la résidence provisoire. Il est vrai que ces critères dessinent deux ensembles

---

<sup>334</sup> L'éloignement signifie souvent mais pas systématiquement la rupture des liens personnels.

apparemment bien peu comparables : en nombre, les membres des « fronts de parenté » sont relativement peu importants, et bien peu conformes aux représentations traditionnelles des populations ouvrières, que les membres des ménages apparentés. Pourtant, ce sont eux qui, par leur utilisation singulière mais cohérente des ressources locales, ont façonné à leur image la rue Wacquez-Lalo, leurs choix successifs exerçant encore leur empreinte de nos jours. Leur exemple n'invite pas seulement à interroger l'omnipotence prêtée aux facteurs macro-sociaux dans le développement des zones périphériques. Il souligne à quel point, en mettant, ne serait-ce que momentanément, entre parenthèses la déferlante migratoire pour se focaliser sur le rôle qu'ont joué les populations déjà présentes antérieurement ou précocement arrivées, la contribution de ces dernières donne un éclairage nouveau sur l'ensemble des trajectoires effectuées par la totalité des résidents de la rue Wacquez-Lalo.

Il s'agit donc maintenant de vérifier que les caractéristiques qui définissent ces quelques sédentaires et leur famille proche les distinguent bien des autres résidents de la rue Wacquez-Lalo dans aussi bien du point de vue de leurs relations familiales, que du point de vue de leur sédentarité (ou leur mobilité, et en particulier dans les relations qu'ils sont susceptibles d'avoir avec Lille), pour approcher de plus près les mécanismes liant mobilité individuelle, inscription familiale, et (trans)formation de l'espace.



**PARTIE 4**  
**PARCOURS INDIVIDUEL OU TRAJECTOIRES**  
**FAMILIALES ?**

Les familles dont l'histoire vient d'être reconstituée au plus près sont simultanément « exceptionnelles » et « normales ». Dessinant des contextes familiaux assez proches, ces « fronts de parenté » se ressemblent, qu'il s'agisse de leur date d'installation ancienne dans la commune, de l'existence d'une première génération à forte fécondité et à forte longévité : les parents des sédentaires à l'origine de l'observation approfondie de ces familles, de la constitution par ces premiers arrivants d'un patrimoine immobilier, de leur forme, de leur taille et du destin de la fratrie dont sont issus les sédentaires, des registres d'activités professionnelles exercées par les nombreux membres de chaque famille... Ainsi, la proximité des caractéristiques de ces familles met au jour la congruence des dimensions simultanément individuelle et collective de leur « attachement » à la rue Wacquez-Lalo. Et même sans aller jusqu'à chercher à qualifier le statut de cette dimension collective : conditions de possibilité pour les uns, contrainte pour les autres, mérite sans doute d'être posée ; sa simple existence a suffi à élaborer les questions à élucider.

En effet, l'observation de ces individus très sédentaires m'a permis de mettre au jour, de façon presque systématique, « autour » de ces résidents une parentèle large et très présente localement. Ainsi, l'existence et l'invisibilité de ces « fronts de parenté » posaient les questions de l'(in)existence de ce type de liens pour les résidents non « sédentaires », et de l'éventuelle existence d'autres types de relations familiales. Les autres résidents de la rue Wacquez-Lalo sont-ils insérés dans des fronts de parenté,

aussi « denses » que ceux associés aux sédentaires ? Et si non, est-il possible d'identifier d'autres formes de liens ?

Pour répondre à ce premier volet de ces questions, et sur la base des résultats « micro » qui faisaient le lien entre sédentarité individuelle et relations familiales intenses, j'ai construit un indicateur de « fonctionnement familial », prenant comme référence l'importance des relations de parenté repérables localement, de façon plus extensive que lorsque j'avais défini la notion de densité. Il s'agissait ainsi tout d'abord d'appréhender l'ensemble des relations familiales dans lesquelles s'inscrivaient tous les individus ayant résidé rue Wacquez-Lalo en 1886 ou 1906, quelle que soit la durée de leur inscription au sein de la rue. En effet, dans le prolongement de la « densité » utilisée à l'étape précédente, et qui opposait les résidents de la rue Wacquez-Lalo selon qu'ils résidaient simultanément rue Wacquez-Lalo avec des ménages voisins et parents, je me suis attachée à préciser et à mieux cerner les relations familiales dans lesquelles étaient inscrits les individus recensés rue Wacquez-Lalo.

Pour cela j'ai cherché à établir en détail la liste des parents avec qui les habitants de la rue Wacquez-Lalo étaient susceptibles d'être en relation au cours de leur vie. Ayant remarqué que certaines des relations de parenté établies plus haut dépassaient, tout en les vérifiant, les simples relations de voisinage au sein de la rue Wacquez-Lalo, j'ai consulté l'ensemble des actes d'état civil et les archives de l'enregistrement relatifs aux résidents de la rue Wacquez-Lalo, à Loos et dans les communes contiguës, dont Lille. Ainsi, j'ai accordé une attention toute particulière à la recherche des actes de mariage, non seulement parce qu'ils sont le signe manifeste d'un lien entre deux familles, mais aussi parce qu'ils répertorient des relations, souvent familiales, par l'intermédiaire des témoins, que je n'avais pas prises en considération jusqu'à présent. Concrètement, ce travail en spirale a été assez fructueux, ne

serait-ce que parce que Loos prédomine parmi les lieux de mariage observés. Elle apparaît dans plus de 60 % de l'ensemble des actes. Ensuite parce que l'association des communes proches permet de prendre en compte un grand nombre de mariages. Ainsi, la métropole lilloise se situe en seconde position, avec 30 citations, soit un peu moins de 20 % des lieux de mariage mentionnés. Viennent ensuite Haubourdin, avec 9 mentions, soit moins de 6 % des cas, puis Herlies<sup>335</sup> (3 mentions, 2 % des cas). Enfin le reste des communes, soit un peu moins d'une vingtaine, n'est cité qu'une fois. En général ces communes ont été identifiées grâce au fait, que lorsque je rentrais en possession d'un premier acte d'état civil faisant référence explicitement à un mariage célébré dans une commune plus éloignée, j'ai demandé à la commune où avait été célébrée la cérémonie de me faire parvenir le document.

---

<sup>335</sup> Herlies est située à unequinzaine de kilomètres de Loos, en direction du sud-ouest.



L'aboutissement de ces dépouillements m'a conduite à élaborer une distinction ternaire entre les habitants de la rue Wacquez-Lalo.

---

### *Avec ou sans liens de parenté ?*

---

Ainsi, un premier groupe de résidents apparaît de manière nette. En effet, cohabitent rue Wacquez-Lalo, à proximité des membres des « fronts de parenté » mais simultanément à leur opposé, certains résidents qui n'activent aucun lien de parenté, que ce soit au sein de la rue, que ce soit dans Loos, que ce soit dans les communes voisines. Déjà repérés comme les résidents de la rue à densité égale à un, pour ceux-là, impossible de trouver trace de leur parentèle dans un voisinage de relative proximité. C'est donc la mention « aucun lien (de parenté) » qui leur a été attribuée, ces résidents étant aussi parfois appelés « isolés ». Parallèlement et à la lumière de ces observations, les individus préalablement identifiées comme appartenant aux « fronts de parenté » ont donc été renommés, individus aux « liens denses ».

Cette nouvelle définition des relations familiales m'a en outre permis de vérifier que la première opposition révélée au cœur de la rue Wacquez-Lalo entre résidents n'ayant « aucun lien » et résidents aux « liens denses » n'était en réalité pas binaire. En effet, cette distinction s'est trouvée confirmée par l'existence d'une troisième catégorie d'individus, en quelque sorte intermédiaire entre les deux précédentes. Parfois difficilement observables, mais toujours moins prégnants que dans le cas des « fronts de parenté », des « liens souples » sont activés par certains résidents de la rue Wacquez-Lalo. Moins faciles à établir que pour les catégories précédentes, les critères qui m'ont permis de définir la catégorie des résidents aux « liens souples » n'ont cependant pas été élaborés *a contrario* des autres catégories.

Le groupe des individus aux « liens souples » témoigne de l'existence de formes particulières de liens familiaux, qui ont pour point commun d'avoir une envergure moindre que celle développée au sein des familles aux « liens denses ». Le premier type d'individus qualifiés de résidents aux « liens souples » est le plus facile à définir : il s'agit des ménages co-résident, ce qui correspond à une extension à la rue Wacquez-Lalo des ménages classiquement appelés en sociologie ménages complexes. Ainsi, ce sont soit des ménages qui hébergent des membres de leur parenté, soit des ménages voisins et apparentés. Ils intègrent ainsi par leurs forme et leur durée de faible envergure les généalogies les moins importantes des « fronts de parenté », les Dutilleul en constituant la meilleure illustration<sup>336</sup>. Plus difficilement observable, car la manifestation de leurs liens de parenté dépasse le cadre de la rue Wacquez-Lalo, le second type d'individus considérés comme ayant des « liens souples » renvoie pour sa part à des résidents dont d'autres membres de la parenté sont implantés à Loos, mais qui n'apparaissent pas forcément tous en même temps rue Wacquez-Lalo. Dans leur cas, il faut donc prendre en compte une double dimension, spatiale et temporelle, pour mettre au jour des relations de parenté. En réalité, qu'il s'agisse du voisinage de ménages apparentés ou d'un « remplacement » rue Wacquez-Lalo (avec parfois un « trou » entre la succession de ménages apparentés), j'ai considéré ici que les mécanismes mis en œuvre, s'ils peuvent se rapprocher de ceux observés pour les « fronts de parenté », car ils témoignent de l'existence de « liens » familiaux, se distinguent aussi nettement de ces « fronts de parenté », à la fois par la durée et par le nombre de ménages concernés. C'est pourquoi, j'ai choisi de les qualifier de « liens souples » (par opposition aux « denses »).

Le développement préliminaire de cette partie porte ainsi sur le processus de construction de l'indicateur de « fonctionnement familial » que

---

<sup>336</sup> Voir la deuxième partie de mon travail, sur les structures familiales.

j'utiliserai par la suite. On y verra qui sont concrètement certains des ménages qui rentrent dans ces trois catégories, et pourquoi à partir des informations dont je disposais, j'ai choisi de les intégrer dans telle catégorie plutôt qu'une autre. Ces illustrations permettront en outre comprendre la portée et les limites de cet indicateur de « fonctionnement familial ».

En effet, couvrant un cadre spatio-temporel plus large que celui défini initialement par les recensements de la rue Wacquez-Lalo, cet indicateur ne prend pourtant pas en compte l'intégralité des relations qui peuvent se mettre en place entre des individus de la même famille. Les sources disponibles négligent systématiquement toutes les formes non formalisées de recours aux proches : des voisins apparentés peuvent être fâchés ou s'ignorer, consciemment ou non. Qui plus est, ce n'est donc pas parce qu'un lien (biologique ou d'alliance) existe qu'il est activé.

Ainsi, il m'a fallu vérifier que je pouvais bien comparer une parenté sollicitée lors d'événements majeurs (celle mentionnée dans les actes d'état-civil) et qui permet de rendre compte d'une nouvelle dimension des relations familiales, à l'existence d'une famille présente au quotidien et dans un voisinage immédiat. Il s'agissait donc de vérifier par l'intermédiaire des données de l'état civil, et plus particulièrement des témoins au mariage, quelle parenté mobilisent ponctuellement les résidents de la rue Wacquez-Lalo ; puis de confronter ces résultats aux catégories créées grâce à mon indicateur de fonctionnement familial, c'est-à-dire de tester la congruence entre ces deux aspects de la parenté : une parenté proche et de tous les jours / une parenté des grands jours, associée à un événement biographique mais aussi familial, majeur : le mariage. Ce n'est qu'à cette condition, que je pouvais envisager, si les distinctions se confirmaient, de tester l'hypothèse de l'influence des différentes formes familiales, sur l'installation et la durée de

résidence (caractéristique *a priori* individuelle) et donc sur la (trans)formation de l'espace.

En effet, l'étape précédente établissait un lien fort, qui, à partir d'individus très sédentaires, définissait le rôle central de la parenté dans laquelle ces résidents étaient inscrits. Ces observations quasi ethnographiques montraient l'existence d'un lien allant de la sédentarité individuelle vers une famille aux « liens denses ». Il s'agissait donc d'une part de considérer dans quel(s) type(s) de relations familiales les autres résidents étaient insérés ; d'autre part de vérifier comment s'associaient ces autres formes de relations familiales avec la mobilité de ces résidents, à la fois au cœur de Loos et dans le « reste du monde », dont Lille... Ainsi, l'existence d'une population en quelque sorte imperméable aux transformations de son environnement, et susceptible de rester rue Wacquez-Lalo dans des conditions très hétérogènes, pose directement la question des trajectoires parcourues par les autres résidents de la rue Wacquez-Lalo, et celles de leur différence en fonction des relations de parenté dans lesquelles ceux-ci s'inscrivent.

Une fois encore, dans cette perspective les registres d'état civil et les données de l'enregistrement s'avèrent fort utiles. En effet, non seulement ils permettent d'associer des parcours biographiques à un espace géographique plus étendu que celui de la rue Wacquez-Lalo, mais aussi de reconstituer des généalogies, et ainsi de prendre en compte les relations mobilisables lors d'événements importants, comme le mariage ou le décès<sup>337</sup>. La construction

---

<sup>337</sup> Pour étudier le lien entre immigration et ségrégation à Caen, Gabriel Désert a exploité des actes de mariage et décès au milieu des années 1850, afin de trouver les lieux de naissance, de résidence, et les professions des époux. Cependant, il avoue avoir des difficultés à traiter le cas des 6 169 habitants pour lesquels il dispose d'un binôme profession-domicile. En effet, selon lui, « il existe une marge d'erreur difficile à mesurer liée aux témoins revenant plusieurs fois », « Immigration et ségrégation à Caen », in Maurice Garden et Yves Lequin, *Habiter la ville, XVème-XXème siècles*, Presses Universitaires de Lyon, 1985. Pour leur part, Scarlett Beauvalet et Vincent Gourdon ont cherché à utiliser les mentions relatives aux

de cet indicateur de « fonctionnement familial » permet alors de définir chaque individu collectivement (familialement). Son histoire s'apprécie ainsi selon une double perspective : d'une part selon la forme familiale dans laquelle il est intégré, appréhendée au travers de la mise en œuvre de relations de parenté, d'autre part selon le parcours géographique qu'il effectue tout au long de sa vie. Il s'agit de montrer que ces deux modalités d'observation (individuelle et collective) sont complémentaires, et non incompatibles ou indépendantes, en vérifiant le rôle de la parenté dans la mobilité géographique individuelle. Ici, je fais donc le pari, à la lumière des résultats précédents, de l'existence d'une co-occurrence entre différents types de parcours individuel, dans le temps et dans l'espace, et liens familiaux distincts.

En effet, l'existence de ces familles aux « liens denses », voisines et similaires, pose la question de l'influence de leur configuration particulière sur la sédentarité de certains de leurs membres, et donc celle plus générale de la composante familiale inscrite dans les parcours migratoires individuels, et dans la structuration de l'espace local. Autrement dit, s'il existe un lien,

---

témoins au mariage pour identifier ce qu'ils nomment « l'environnement social et familial d'un individu ». Le but de leur observation étant de « décrire l'entourage d'un individu et de cerner les stratégies d'entraide, de mobilité ou de reproduction sociale mises en œuvre au sein des réseaux », ils cherchent alors à préciser le contenu du réseau « apparent » des mariés en liant la constitution de ces réseaux à des critères d'ordre symbolique, hiérarchique ou économique. « Les liens sociaux à Paris au XVIIème siècle : une analyse des contrats de mariage de 1660, 1665 et 1670 », *Histoire Economie et Société*, 2000, n°4, pp. 583-612.

En outre, l'identification des parrains et marraines aurait sans doute permis d'affiner le cercle des personnes mobilisables. Malheureusement, je n'ai pas obtenu les autorisations de l'Evêché de Lille qui pour collecter ces informations. C'est d'autant plus dommage que cette observation m'aurait non seulement permis d'étudier des femmes, presque systématiquement absentes des actes d'état civil, mais aussi de vérifier si leur « sélection » répondait à des critères particuliers comme le montre Solveig Fagerlund à propos des parrains et marraines suédois du tournant des XVIIème et XVIIIème siècles, « Women and men as godparents in an early modern swedish town », *The history of the family*, 2000, vol 5, n°3, pp. 347-357. Dans le même numéro de la revue, d'autres travaux ont cherché à mettre au jour les réseaux particuliers que constituent les parrains et marraines : Tom Ericsson, « Godparents, witness and social class in mid-nineteenth century Sweden », pp. 273-286 ; Gísli Ágúst Gunnlaugsson et Loftur Guttormsson, « Cementing alliances ? Witnesses to marriage and baptism in early nineteenth-century Iceland », pp. 259-272.

commun à l'ensemble des familles aux « liens denses », entre leur forme et leur inscription dans l'espace de la rue Wacquez-Lalo, les trajectoires du reste de la population devraient s'en distinguer. Parce que, si le non-parcours de certains individus est affecté par la présence de leur parenté, la question se pose en retour pour l'ensemble des résidents de la rue Wacquez-Lalo, et en particulier pour ceux dont la famille est moins prégnante. Et pour ceux-là, l'imbrication entre dimensions familiale et individuelle reste d'autant plus intéressante à interroger qu'elle est moins manifeste. De manière globale, la question du lien entre « fonctionnement familial » et mobilité individuelle est au cœur de cette partie : il s'agit maintenant de poser la question à l'ensemble de l'échantillon des résidents de 1886 et 1906. Existe-t-il en effet un lien entre « fonctionnement familial », durée d'inscription rue Wacquez-Lalo et espace associé à la trajectoire des voisins aux « liens souples » ou « isolés » ? Dans quelle mesure les liens familiaux identifiés permettent-ils de comprendre d'où viennent ces différentes catégories de voisins et où elles vont et d'observer de nouveau un phénomène d'urbanisation, qui avait semblé à l'observation des familles de sédentaires, avoir épargné la commune de Loos ?

Les enjeux associés à la mise en relation de la relation fonctionnement familial/mobilité individuelle dépassent pour leur part la seule densité des liens locaux. Tout d'abord parce que les familles qui ont présidé à la construction de cette relation se ressemblent selon des registres très larges : à la fois démographiques, sociaux, professionnels ou patrimoniaux. Ce qui pose directement la question de l'interaction, voire de la cumulativité de ces registres et ainsi que celle de leur hiérarchie éventuelles. En effet, repérer dans une ville de la proche banlieue lilloise, au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, une partie de la population dont les racines locales renvoient à l'histoire ancienne (antérieure à l'urbanisation) de la commune, et qui a bénéficié de possibilités (ou subi des contraintes) conduisant à un maintien durable sur place, amène

à revendiquer une lecture moins uniforme et univoque des processus d'industrialisation, d'urbanisation, de construction de la banlieue, en particulier dans ses rapports à l'espace du centre ville voisin, dans lesquels les logiques familiales sont négligées, voire évincées. Dans cette perspective, c'est en réalité la question des modalités et des mécanismes de la constitution de l'espace urbain, dans une sphère géographique et une période où l'industrie est souvent considérée comme le moteur des transformations de la périphérie des centres villes, qui devrait alors être reconsidérée. Dans un autre domaine de la sociologie urbaine, la notion de « communautés » urbaines, constituées au sein d'un espace relativement clos, ou celles de quartier, peuvent aussi être réinterrogées à la lumière de ces observations.

Par ailleurs, d'un point de vue méthodologique, l'usage des ménages qui illustrent toute cette partie permet de rendre concrets les découpages opérés, de dépasser leur aspect anecdotique, et de donner vie aux traitements statistiques, mais surtout et ils soulignent les apports d'un usage conjoint de différents niveaux d'observation et d'explication (qu'ils soient historique, familial, ou individuel ; ou « macro », « méso » et « micro »).

#### RESIDENCE RUE WACQUEZ-LALO ET LIENS DE PARENTE

Type de fonctionnement familial Critères retenus	Liens denses	Liens souples	Pas de liens Isolés
--	-----------------	---------------	------------------------

Individu(s)	très sédentaires  (au moins 20 ans)	- membres de différents ménages nucléaires et apparentés (résidant rue Wacquez-Lalo simultanément ou successivement)  ou  - ménages complexes	membres des ménages nucléaires, sans ménages apparentés à proximité
Fonctionnement du/des ménage(s) regroupés dans chaque catégorie	Membres apparentés aux individus très sédentaires (indépendamment de leur propre durée de résidence rue Wacquez-Lalo)	- Implantation horizontale :  cohabitation de plusieurs ménages apparentés dans un même logement  voisinage de ménages apparentés rue Wacquez-Lalo  - Implantation verticale :	- pas de voisinage avec des parents  - pas d'implantation familiale dans la commune

		succession de ménages apparentés, dans un même logement ou rue Wacquez-Lalo	
		implantation familiale ancienne à Loos	

## I DES FAMILLES DE VOISINS, DES VOISINS EN FAMILLE ?

Les cas individuels de grande sédentarité se distinguent du reste de la population d'au moins deux façons : d'abord par la mise en évidence d'un parcours géographique particulier<sup>338</sup>, et ensuite par le fait qu'ils sont quantitativement marginaux. Cette situation, doublement atypique, permet une fois encore de partir de ces cas, afin de les confronter au reste de la population.

### I.1 De la sédentarité : des « liens denses »

En effet, bien que peu nombreux, ils offrent une occasion de s'interroger sur les conditions de cette mobilité géographique quasi inexistante. Ainsi, de façon inattendue, le repérage de ces quelques individus très sédentaires m'a conduite à montrer qu'une partie d'entre eux était en réalité insérée dans des réseaux familiaux relativement puissants. Ainsi, alors que les sédentaires ne représentent qu'une partie des familles observées, l'aspect figé de leur trajectoire migratoire donnait une image d'autant plus prégnante de la parenté que leur propre sédentarité s'associait à une image dynamique des relations familiales<sup>339</sup>.

---

<sup>338</sup> A ce titre on peut noter que la sédentarité telle qu'elle est mesurée ici ne se rapproche pas de ce que Pierre Bourdieu nomme « l'occupation légitime d'un lieu », dont les propriétés les plus déterminantes sont supposées ne s'acquérir que « par l'occupation prolongée de ce lieu et la fréquentation suivie de ses occupants légitimes. [...] Autant de traits qui confèrent tout son poids au *lieu de naissance* (et, à un moindre degré au lieu de résidence) ». Il n'est pas question ici de discuter la légitimité de telle ou telle modalité de résidence. En effet, outre la difficulté à trouver les outils adéquats pour effectuer une telle mesure, la question même de l'occupation légitime d'un lieu ne saurait entrer dans le cadre de mon observation, ne serait-ce que parce qu'il reste difficile, voire impossible, pratiquement d'observer l'expression de cette légitimité (comment se manifeste-t-elle et aux yeux de qui ?) aussi bien que son origine (légitimation par qui ?), Pierre Bourdieu, « Effets de lieu », *art. cit.* pp. 166.

<sup>339</sup> A ce titre, le défaut de capital que Pierre Bourdieu analyse comme une condition de l'expérience de la « finitude » en le considérant comme un élément déterminant dans la sédentarité, puisqu'il « enchaîne à un lieu », doit être relativisé, dans la mesure où cette

En effet, comme l'a souligné la partie précédente, selon les moments de leur vie, les sédentaires agglutinent à eux des membres de leur parenté, par réunion entre frère(s) et sœur(s) en fin de vie, par transmission de leur patrimoine, de leurs professions... A d'autres moments, ils ont pu eux-mêmes, à un certain moment de leur vie, s'agglomérer à certains membres de leur parenté, leurs propres parents par exemple après le départ de leurs frères et sœurs plus âgés. Toutes les personnes apparentées, aux résidents très sédentaires 1886 et 1906, ainsi que ces derniers sont donc définis comme appartenant à des configurations familiales aux « liens denses ».

Par ailleurs, alors que je cherchais avant tout à vérifier l'importance des relations familiales des précédents, le dépouillement des archives de l'état civil m'a permis de mettre au jour d'autres formes d'entraide familiale, toutefois moins robuste.

## **I.2 Du vertical et de l'horizontal : des « liens souples »**

Ainsi, certains ménages ont été définis comme mettant en œuvre des « liens souples ». au sein de leur parenté. De l'hébergement à certaines options résidentielles plus complexes<sup>340</sup>, la mise en œuvre de ces relations

---

absence de capital prend place au sein de familles dotées d'attributs plus variés et plus importants que leurs voisins, et même contribue à l'augmentation du capital des membres de la lignée. Pierre Bourdieu, « Effets de lieu », *art. cit.* pp. 165.

<sup>340</sup> Alors que le ménage est resté longtemps l'unité d'observation privilégiée, Tamara Hareven a largement insisté sur l'enjeu qu'il y avait à considérer la famille comme un processus et non comme une unité statique dans le temps, en usant d'une unité d'analyse qui n'est pas le ménage, mais le cycle temporel de développement de la famille, en posant que les individus expérimentent durant leur vie des modèles différents de structure familiale. Son travail montre alors que la différenciation entre le ménage et la famille est essentielle pour comprendre la famille et les modèles de parenté, les types de famille et de ménage variant de façon significative pendant les différentes étapes du cycle de vie. « The family process : The Historical Study of the Family Cycle », *Journal of Social History*, printemps 1974, p. 322-329. T. Hareven a en outre souligné que c'est la découverte des pensionnaires et logeurs à l'intérieur des ménages qu'elle observait ainsi que celle de la fluidité des structures de ménage qui l'avaient conduite à chercher un cadre permettant de capturer ces mouvements individuels au travers de formes variées de ménages au long de leur vie ainsi que les changements dans la composition de la famille et du ménage en relation avec ces

familiales s'exprime sous des formes variées, mais toujours dans un cadre moins large que pour les familles aux « liens denses ».

---

mouvements, sous des conditions historiques différentes. Cependant, comme elle-même l'a remarqué, son travail ne lui a pas permis de résoudre la question de savoir pourquoi les familles construisaient des limites à leur foyer en termes de co-résidence avec la parenté, tout en y incluant des individus non apparentés, « *The History of the Family and the Complexity of Social Change* », *The American Historical Review*, février 1991, volume 96, n°1, pp. 95-124.

D'autres auteurs, ont, pour leur part, rattaché ces formes familiales à des concepts « macro ». Ainsi, Michael Anderson, montre l'importance des relations familiales en se penchant sur le cycle de vie des migrants observés et rattache ces relations aux faiblesses institutionnelles. Il explique alors qu'au XIX<sup>ème</sup> siècle dans le Lancashire la plupart des membres de la classe ouvrière urbaine ayant plus de 18 ans n'auraient pas pu obtenir et conserver leur travail, avoir une maison, ou la plupart de leurs besoins quotidiens, sans l'aide de leur famille ou de leur parenté. Ceux qui avec l'aide de leur famille ou de leur parenté avaient alors plus de satisfactions, dans l'obtention de leur travail, de leur résidence, ou dans la vie courante, s'ils avaient obtenu ces biens autrement. Ces avantages en quelque sorte marginaux, ne réussissent, cependant pas, à un niveau structurel ("at the structural level"), à expliquer pourquoi une telle proportion de personnes âgées (qui le plupart du temps ne pouvaient pas rendre ces services) étaient en apparence à la charge de leurs enfants. Ils ne parviennent pas non plus à expliquer pourquoi l'assistance était offerte si souvent aux alliés ou à d'autres membres de la parenté, notamment les orphelins et les veuves, qui étaient aussi incapables de rendre des services, même à court terme. Ils ne parviennent pas non plus à expliquer pourquoi tant de couples mariés souhaitent habiter en compagnie ou à proximité de leurs parents. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, les villes, n'étaient pas seulement le lieu où les crises majeures étaient plus fréquentes, c'était aussi le lieu où les moyens bureaucratiques d'assistance étaient aussi inadéquats ou étaient fournis dans de telles situations de privations concomitantes qu'en quelque sorte les effets en étaient annulés. In *Family Structure in Nineteenth Century Lancashire*, Cambridge University Press, 1971, p.136-137

De son côté, David Reher insiste sur l'aspect économique développé dans les relations mises en œuvre. En effet, pour lui l'exigence du fonctionnement économique familial est un élément déterminant du fonctionnement des ménages urbains. Ainsi, les filles des classes les plus pauvres n'ont-elles que rarement d'autre choix que celui de devenir domestique pour quelque temps. De cette façon, les membres de la parenté qui circulent sont à la fois du groupe familial et de la diversification des économies familiales. D'un côté, quand ces parents déménagent à l'intérieur de différents ménages ils deviennent la manifestation physique de l'existence d'un groupe familial plus large. D'un autre côté, un mouvement général des membres de la parenté, soit vers un autre ménage apparenté, soit de manière plus probable comme domestiques ou comme travailleurs dans des ménages non apparentés, en ville ou à la campagne, aidait à améliorer les revenus familiaux, soit par l'apport direct à la maison d'un salaire, permettant ainsi d'épargner pour le mariage, soit simplement par le fait de cesser d'être un consommateur des ressources familiales. In *Town and Country in pre-industrial Spain, Cuenca, 1550-1870*, Cambridge University Press, 1990, pp. 229-230.

---

## *Des ménages complexes*

---

Le cas des ménages complexes est le plus facilement identifiable, puisqu'il est explicitement inscrit dans les recensements et ne nécessite aucun recours à des sources complémentaires, comme l'indique les mentions faisant référence au ménage suivant.



<i>Recensement de</i> 1906		<i>Maison n°</i> 23		<i>Ménage n°</i> 22
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>		<i>Profession</i>
<i>Jean Andrault</i>	1873	<i>Chef</i>		<i>Ingénieur</i>
<i>Jeanne Granet</i>	1873	<i>Épouse</i>		
<i>Robert Andrault</i>	1899	<i>Enfant</i>		
<i>Jacques Andrault</i>	1901	<i>Enfant</i>		
<i>Charlotte Granet</i>	1884	<i>Belle-sœur</i>		<i>Institutrice</i>
<i>Marie Weber</i>	1887	<i>Bonne</i>		



Pourtant, même ce cas, *a priori* simple, recèle certaines ambiguïtés. En effet, la seule mention « belle-sœur » (voire « beau-frère » dans d'autres ménages) ne permet pas de définir précisément les relations nouées dans ces ménages. L'usage des patronymes permet alors parfois de les éclairer plus précisément. Cependant, le type de relation importe peu, même si, en ce qui concerne le ménage Andrault-Granet, le sens de l'entraide entre les deux sœurs est manifeste. En effet, leur écart d'âge (la cadette hébergée a douze

ans de moins que son aînée), et le fait que Charlotte reste hébergée au moins deux recensements, tout en ne déclarant plus de profession lors de ce second recensement, confèrent à cette dernière une position à la fois précaire (son statut, son inactivité) et durable (le temps qu'elle reste) au sein de la famille de son beau-frère. Ce qui est important ici, c'est que des relations familiales dépassant le simple noyau nucléaire soient observables.

En revanche, le fait que la famille Andrault-Granet ait ce que l'on appellerait aujourd'hui une employée de maison ne lui confère pas le statut de famille avec « liens souples ». Cette extension du noyau familial ne doit pas être prise en compte selon les critères d'entraide familiale que j'ai choisi de souligner. En effet, la relation manifestée par la mention « bonne » renvoie à une dimension économique, située hors du domaine de l'assistance. Dans le cadre de mon travail, l'hypothèse est faite de l'indépendance entre relations économiques manifestées à l'intérieur d'un foyer et relations de parenté susceptibles d'être mises en œuvre au sein de ce même foyer. Cette hypothèse est en outre renforcée par l'observation de relations d'entraide familiale qui prennent forme dans des milieux sociaux très différents, comme en témoignent les cas suivants .



<i>Récensement de</i> 1886		<i>Maison n°</i> 11	<i>Ménage n°</i> 12
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Louis Trénel</i>	1858	<i>Chef</i>	<i>Maître</i>
<i>Julie Rubens</i>	1858	<i>Épouse</i>	<i>Ménagère</i>
<i>René Trénel</i>	1886	<i>Fils</i>	
<i>Sophie Duyeck, veuve Rubens</i>	1822	<i>Belle-mère</i>	<i>Dévideuse</i>




---

### *Des ménages apparentés qui cohabitent*

---

La notion de cohabitation familiale qui préside à l'identification des ménages complexes, et qui était manifeste dans les cas précédents, peut aussi avoir certaines subtilités. Ainsi, à la même adresse, dans une maison individuelle, deux ménages ont été distingués lors du recensement de 1906. Traités comme deux entités séparées, ils sont en réalité liés par des liens de parenté proche. C'est ce qui se passe au numéro 6 de la rue Wacquez-Lalo, où l'agent recenseur distingue deux ménages.



<i>Recensement de</i> 1906	<i>Maison n° 6</i>		<i>Ménage n° 7</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Marie Stricanne-Thiery</i>	1826	<i>Chef</i>	
<i>Angélique Stricanne</i>	1849	<i>Enfant</i>	<i>Fileuse</i>
<i>Charles Stricanne</i>	1862	<i>Enfant</i>	<i>Fileur</i>
<i>Adeline Stricanne</i>	1864	<i>Enfant</i>	<i>Mécanicienne</i>

<i>Recensement de</i> 1906	<i>Maison n° 6</i>		<i>Ménage n° 8</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Léa Lespoix-Stricanne</i>	1860	<i>Chef</i>	<i>Fileuse</i>
<i>Adeline Lespoix</i>	1884	<i>Enfant</i>	<i>Mécanicienne</i>
<i>Julien Lespoix</i>	1891	<i>Enfant</i>	



Ce cas est d'autant moins facile à considérer qu'il illustre de nombreuses difficultés liées au traitement nominatif des données du recensement. La première s'exprime au travers de la situation matrimoniale de ces deux chefs. Le cas des veuves chefs de ménage, et pour lesquelles l'agent recenseur a accolé deux patronymes, ne permet pas de savoir *a priori* dans quel ordre celui-ci a classé nom de naissance et nom d'épouse. S'agit-il de Léa, née Lespoix, veuve Stricanne ou de Léa veuve Lespoix, née Stricanne ? La seconde difficulté réside dans l'usage des prénoms. Ici par

exemple l'état civil (actes de naissance de Léa, de ses enfants...) m'a permis de conclure qu'en fait elle s'appelait officiellement Elisa. Enfin, j'ai retranscrit ici en clair le nom des enfants, or dans le recensement original il était simplement inscrit « '' » sous la ligne de la mention du nom du chef de ménage, ce qui compliquait encore les choses, puisque *a priori* je ne pouvais donc pas savoir si leur nom de famille était Lespoix ou Stricanne... En outre, j'ai pu établir de façon certaine que Léa- Elisa elle était de plus la sœur d'Angélique, Charles et Adeline, et donc aussi la fille de Françoise Thiery. Ces deux ménages distincts sont donc de très proches parents, trois générations cohabitant sous le même toit. L'état civil m'a en outre permis d'établir que les trois premiers enfants de la famille (Angélique, Elisa, et Charles) sont nés à Lille, et Adeline, la dernière à Loos. Ce sont donc bien des considérations administratives, extérieures à l'existence de liens biologiques, qui ont amené l'agent recenseur à faire une partition à l'intérieur de cette famille<sup>341</sup> : absence de figure masculine susceptible d'endosser le statut de « chef », statut marital, et/ou relative autonomie financière assurée par son activité professionnelle confèrent certes à Elisa une certaine indépendance. Ce à quoi il faudrait vraisemblablement ajouter que fait que c'est sa mère (et non son père) qui est mentionnée comme chef du premier ménage, ménage

---

<sup>341</sup> Le flou qui entoure parfois les dénominations portant sur le statut des individus ne concerne pas uniquement la France. En effet, les registres belges de population prennent en compte les concepts *de jure* (en opposition avec les recensements *de facto*), issus du code Napoléon. Pourtant, même en théorie, la notion de domicile du chef de famille est quelque peu ambiguë (« l'endroit de son établissement principal »), et en ce qui concerne les membres de la famille, la pratique peut différer de la théorie. En outre, comme en France, les registres de population mentionnent les migrations internes, mais ne tiennent pas compte des migrations temporaires. De plus, quand un chef de ménage meurt ou quitte le domicile, il n'y a pas souvent d'indication sur qui le remplace, et de nouvelles règles d'inférence doivent être utilisées pour réordonner le système de relations autour du nouveau chef - présumé. Une des règles principales repose sur le fait qu'une veuve ne devient chef de ménage, que s'il n'y a pas d'homme marié, ou de gendre dans la maison. La structure du ménage évolue ici en fonction des règles de dévolution du pouvoir (le « chef »). Etienne van de Walle, « Households dynamics in a belgian village, 1847-1866 », *Journal of family history*, 1976 (1), pp.80-94

dans lequel la seule figure masculine n'assure pas de fonction économique<sup>342</sup>. De plus, le dépouillement exhaustif des registres de naissance de la commune de Loos a permis de compléter la description de cette famille. Il y a en effet un autre frère, plus jeune, né lui aussi à Loos (en 1869), ainsi que la fille de ce dernier (en 1895). Cependant aucun des deux n'est jamais recensé rue Wacquez-Lalo. Le double ressort des relations familiales, déjà entrevu au travers du cas des Mullet, de soutien ou d'assistance d'une part, et de rupture ou d'exclusion d'autre part, se matérialise ici encore par la concordance ou non entre proximité des lieux de résidence et des relations familiales.

Et, en quelque sorte par extension, à l'intérieur de la rue une résidence voisine est considérée comme un indice de proximité des relations familiales, mais qu'il faut pouvoir démontrer. En effet, des homonymes peuvent être voisins sans être apparentés, et inversement des voisins peuvent être parents sans porter le même patronyme. Ainsi, traiter de la proximité de façon « brute », sans autre considération, voile le fait que certains ménages, *a priori* simples voisins, sont en réalité parents. Dans leur cas, encore plus que pour les précédents, le recours à l'état civil s'avère capital pour vérifier l'existence de liens de parenté. Les cas les plus simples sont ceux pour lesquels il y a suspicion d'un lien de parenté, par l'intermédiaire d'un patronyme commun, alors qu'il y a résidence séparée.

Ainsi, la présomption de parenté que j'avais évoquée plus haut à partir du patronyme Dutilleul, trouve confirmation dans les actes d'état civil que j'ai consultés. En 1886, au numéro 22 de la rue Wacquez-Lalo, sont recensés les membres de la famille Dutilleul-Longuépée, et juste à côté, au numéro 24,

---

<sup>342</sup> Ces hypothèses se fondent sur l'observation de la famille Rostin, et du statut changeant des différents membres de la parenté, dans un cas voisin, celui d'une fille veuve, résidant dans la même maison que ses parents.

le couple Houelacque-Dutilleul. Enfin, Jules(-I) Terrin vit en compagnie de sa femme Amédée Dutilleul au numéro 26.



<i>Recensement de</i>	<i>1886</i>	<i>Maison n°</i>	<i>22</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>29</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>		<i>Profession</i>	
<i>François Dutilleul</i>	<i>1848</i>	<i>Chef</i>		<i>Teinturier</i>	
<i>Sophie Longuépée</i>	<i>1849</i>	<i>Épouse</i>		<i>Repasseuse</i>	
<i>Georges Dutilleul</i>	<i>1874</i>	<i>Fils</i>			
<i>Charles Dutilleul</i>	<i>1877</i>	<i>Fils</i>			
<i>Angèle Dutilleul</i>	<i>1880</i>	<i>Fille</i>			
<i>Constant Dutilleul</i>	<i>1882</i>	<i>Fils</i>			
<i>Palmyre Dutilleul</i>	<i>1885</i>	<i>fille</i>			

<i>Recensement de</i>	<i>1886</i>	<i>Maison n°</i>	<i>24</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>30</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>		<i>Profession</i>	
<i>Adolphe Ovelaque<sup>343</sup></i>	<i>1849</i>	<i>Chef</i>		<i>Ouvrier de filature</i>	
<i>Marie Dutilleul</i>	<i>1851</i>	<i>Épouse</i>		<i>Bobineuse</i>	
<i>Louise Ovelaque</i>	<i>1876</i>	<i>Fille</i>			
<i>Jeanne Ovelaque</i>	<i>1877</i>	<i>fille</i>			

<sup>343</sup> Comme le montre ce cas, les transformations orthographiques des patronymes d'un recensement à l'autre sont parfois de grande ampleur...

<i>Recensement de</i> 1886		<i>Maison n°</i> 26	<i>Ménage n°</i> 31
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Jules(-I) Terrin</i>	1857	<i>Chef</i>	<i>Surveillant</i>
<i>Amédée Dutilleul</i>	1857	<i>Épouse</i>	<i>Continueuse</i>
<i>Berthe Terrin</i>	1882	<i>Fille</i>	
<i>Jules(-II) Terrin</i>	1883	<i>Fils</i>	



Dans le cas cité ici, le patronyme Dutilleul, qui permet de faire le lien entre les trois ménages, est deux fois porté par des femmes mariées<sup>344</sup>. Il est d'autant plus difficile à repérer qu'il bénéficie à ce titre d'une moins grande visibilité que les patronymes portés par les chefs de ménage, d'autant plus que ces derniers sont de sexe masculin. Ce premier élément de moindre visibilité renvoie au fait qu'à l'intérieur d'un ménage, le nom patronymique de la mère n'apparaît par définition qu'une fois, contre le nombre d'enfants plus un pour le nom du père. Ensuite, dans la vérification sur les actes d'état civil des liens de parenté des personnes observées, on se heurte aux mêmes types de difficultés. Les tables décennales qui permettent d'accéder aux actes de mariage sont classées par ordre semi-alphabétique, mais sur la base du nom de l'époux. Si on ne connaît que le nom de la femme et pas celui de son mari, il devient quasiment impossible de retrouver l'acte concerné. Malgré ces difficultés, l'élaboration de généalogies à partir de l'état civil m'a permis

---

<sup>344</sup> Au XX<sup>ème</sup> siècle, certains recensements ne citent les femmes qu'à travers leur nom d'épouse ou de veuve, rendant impossible de telles reconstitutions. Du même coup, les relations passant par les femmes doivent être considérées comme ayant été sous-estimées. En réalité, comme le note Giovanni Levi dans *Le pouvoir au village*, « la partialité de la documentation a un caractère social très fortement marqué : les femmes, les pauvres et les enfants sont sous-représentés », Gallimard, 1990. L'enjeu est ici d'importance dans la mesure où c'est l'ensemble d'un groupe de parenté qui peut être négligé, et conduire à la conclusion d'une prédominance des relations masculines dans la mise en œuvre de liens familiaux, ou à l'élaboration d'une périodisation fautive. Toutefois, ces absences n'apparaissent que sur une

de vérifier les liens de parenté. Ici, François, Marie et Amédée sont en réalité membres de la même fratrie, tous nés à Loos d'un père journalier et d'une mère ménagère.

Finalement, pour toutes ces familles, la notion de « liens souples » est relativement claire. Elle renvoie à des mécanismes d'implantation « horizontale » (dans l'espace de la rue) de personnes apparentées, c'est-à-dire à l'existence simultanée rue Wacquez-Lalo de voisins en réalité apparentés, vivant parfois au sein de ménages séparés. A un moment donné, une inscription familiale se manifeste à l'intérieur de la rue Wacquez-Lalo de manière plus ou moins explicite : soit par une situation de relative dépendance (le cas des personnes hébergées), rendue visible par la cohabitation au sein d'un même foyer ; soit simplement par une très grande proximité de résidence (à une même adresse ou à quelques numéros d'écart) ; et dans tous les cas ces liens ne sont que peu durables, en comparaison avec ce qui avait été identifié pour les sédentaires.

D'autres ménages témoignent d'une implantation familiale dans la rue Wacquez-Lalo, qui se traduit différemment de la précédente. Elle s'exprime au travers de la présence de plusieurs générations sur le territoire de la commune, mais pas forcément de façon simultanée rue Wacquez-Lalo. Les résidents de la rue Wacquez-Lalo qui sont dans ce type de situation ont d'abord été repérés par le recensement, sans que des membres de leur famille résident au même moment qu'eux dans l'espace de la rue. Cependant, le dépouillement systématique des actes d'état civil de la commune a mis au jour la présence de leur parenté à proximité, et pas forcément de façon simultanée. Dès lors, ils ont été, eux aussi, définis comme les témoins de l'existence de « liens souples » à l'intérieur de leur famille<sup>345</sup>.

---

période courte, la perte qu'elles auraient pu engendrée sera relativement faible.

<sup>345</sup> Une décomposition des familles qui témoignent de « liens souples » aurait pu être envisagée. Par exemple, j'aurais pu opposer les familles qui partagent le même foyer de

Ainsi, certains ménages, bien qu'ils aient été recensés à deux dates distinctes, n'en étaient pas moins apparentés



<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>François Pinte</i>	<i>1839</i>	<i>Chef</i>	<i>Menuisier</i>
<i>Joséphine Masquelier</i>	<i>1839</i>	<i>Épouse</i>	<i>Ménagère</i>
<i>Angèle Pinte</i>	<i>1876</i>		

*Recensement de 19066* *Maison n° 25* *Ménage n° 24*

<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Louis Castelain</i>	<i>1828</i>	<i>Chef</i>	
<i>Sophie Masquelier</i>	<i>1839</i>	<i>Épouse</i>	<i>Ménagère</i>

Bien qu'il y ait vingt d'ans d'écart entre la résidence de chacun des



couples, l'homonymie des noms de famille des épouses n'est pas fortuite. En réalité, Sophie et Joséphine sont sœurs, toutes les deux nées à Haubourdin d'un père contremaître de fabrique et d'une mère ménagère.

Pour leur part, proches d'une véritable succession, les trajectoires d'Alfred(-I) et Alfred(-II) Nivesse sont exemplaires par leur sédentarité. Elles se rapprochent même des résidents aux « liens denses ». Cependant leur parenté est en réalité assez étroite.

---

celles qui co-résident dans la rue et de celles dont l'implantation est plutôt « verticale » (se manifestant par la présence de plusieurs générations, mais pas forcément de façon simultanée). Le risque était alors grand de se trouver devant des effectifs réduits : l'observation et l'interprétation de comportements distincts auraient été périlleuses.

<i>Recensement de 1906</i>		<i>Maison n° 10</i>		<i>Ménage n° 11</i>	
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>		
<i>Alfred(-I) Nivesse</i>	<i>1876</i>	<i>Chef</i>	<i>Garçon boulanger</i>		
<i>Octavie Verrenesse</i>	<i>1842</i>	<i>Belle-mère</i>	<i>Ménagère</i>		
<i>Marie Ghestin</i>	<i>1866</i>	<i>Épouse</i>			
<i>Alfred(-II) Nivesse</i>	<i>1903</i>	<i>Fils</i>			
<i>Jules Ghestin</i>	<i>1899</i>	<i>Neveu</i>			

<i>Recensement de 1906</i>		<i>Maison n° 20</i>		<i>Ménage n° 24</i>	
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>		
<i>Alfred(-I) Nivesse</i>	<i>1876</i>	<i>Chef</i>			
<i>Jeanne Philippo</i>	<i>1904</i>	<i>Belle-fille</i>	<i>Ménagère</i>		
<i>Marie Ghestin</i>	<i>1866</i>	<i>Épouse</i>			
<i>Alfred(-II) Nivesse</i>	<i>1903</i>	<i>Fils</i>	<i>Mécanicien</i>		
<i>Gérard Nivesse</i>	<i>1929</i>	<i>Petit-fils</i>	<i>Employé de banque</i>		

Lorsqu'il est recensé pour la première fois en 1906 rue Wacquez-Lalo Alfred(-I) Nivesse ne réside pas depuis très longtemps dans la commune. En effet, si son fils, Alfred(-II) est né en 1903 à Loos, Alfred(-I) n'y habite pas au moment de son mariage en 1901. Cependant, la famille s'implante durablement, puisqu'elle y est encore recensée en 1954. A cette date, Alfred(-II) est toujours considéré avec le statut d'« enfant », malgré son âge, une activité professionnelle indépendante de celle de son père (il a été apprenti, ajusteur, puis mécanicien), la présence de sa femme (Jeanne

Philippo, institutrice) et de son fils Gérard, né en 1929. Et si cette implantation durable, la « qualité » d'enfant associée à l'âge élevé de son détenteur, rapproche les Nivesse-Ghestin des familles aux « liens denses », la densité des relations familiales reste malgré tout d'une étendue moindre que dans le cas de ces familles, en particulier d'un point de vue quantitatif notamment.

Il existe par ailleurs certains cas, encore plus proches des familles aux « liens denses » que les Nivesse-Ghestin. En conséquence, ils ont nécessité un traitement particulièrement minutieux avant d'opter pour telle ou telle catégorie.

### **I.3 Des liens souples et presque denses**

La frontière entre familles aux « liens souples » et familles aux « liens denses » peut s'avérer parfois difficile à tracer. En effet, des relations familiales manifestement plus étendues que dans la plupart des familles aux liens souples se superposent dans certains cas avec d'autres caractéristiques propres aux familles aux liens denses. Faut-il alors intégrer les cas observés dans les familles aux « liens denses », bien qu'aucun sédentaire n'ait été identifié au préalable ? La réponse à cette question a été déterminée par la recherche d'un certain « réalisme ». A ce titre, j'ai considéré qu'un lien biologique ne constituait pas une preuve de la mise en œuvre de relations familiales, en particulier lorsque ce lien manifestait un certain degré d'éloignement. En effet, ce n'est pas le lien en soi qui importe ici, mais le fait qu'il ait été activé par une (ou plusieurs) personne(s) du groupe familial. Ce qui compte c'est que l'on puisse considérer que la parenté de proximité n'est pas due au hasard.

La situation des Delattre illustre cette volonté de ne pas exclusivement tenir compte de liens reposant sur un fondement biologique, mais au contraire de chercher la marque de l'activation explicite de ces liens. Cette famille ressemble en effet beaucoup aux familles aux « liens denses », et dans des domaines dépassant le cadre strictement familial. Cependant, malgré ce faisceau d'indices, elle ne sera qualifiée que de famille aux « liens souples », dans la mesure où certaines des relations de famille mentionnées n'ont pu être identifiées sans équivoque.

<i>Recensement de</i> 1886	<i>Maison n°</i> 36	<i>Ménage n°</i> 28
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i> <i>Qualité</i>	<i>Profession</i>



<i>Edouard(-I) Delattre</i>	1830	<i>Chef</i>	<i>Mouleur de cuivre</i>
<i>Mathilde Dufлот</i>	1830	<i>Épouse</i>	<i>Ménagère</i>
<i>Eugène Delattre</i>	1865	<i>Fils</i>	<i>Employé</i>

L'observation du seul recensement de 1886 cache en réalité certains aspects des relations existants à l'intérieur de ce ménage. Ainsi, c'est d'un



ménage recomposé dont il est question : Mathilde Dufлот est la seconde épouse d'Edouard(-I), ce dernier ayant eu des enfants d'une précédente union<sup>346</sup>. Plus important, les informations contenues dans ce recensement

---

<sup>346</sup> En réalité, la fratrie est plus nombreuse que ce que laisse apparaître l'instantané du recensement. En effet, elle se compose, en plus d'Eugène, d'Edouard(-II), né en 1853, de Charles, né en 1854, de Marie, née en 1855, de Justine, née en 1857 et d'Henri né en 1860, tous recensés en 1876. Le recensement de 1886 indique que le ménage est composé d'un chef,

occultent deux autres aspects de cette famille qui se révèlent néanmoins significatifs de sa proximité avec certaines des familles aux « liens denses », dans les liens familiaux qui se sont noués à l'intérieur de la rue Wacquez-Lalo. D'une part l'implantation des Delattre, comme des Duflot au sein de Loos est ancienne et durable : elle se poursuit largement après les recensements observés, et commence bien avant. Edouard(-I) est né à Loos dans une fratrie dont au moins onze enfants sont nés dans la commune (six d'un premier mariage, cinq d'un second) ; des descendants de la famille naissent à Loos jusqu'au moins la Première Guerre mondiale. D'autre part, la famille Delattre se trouvera, par la suite connectée à un ménage de résidents de la rue Wacquez-Lalo, déjà présent en 1886 : Henri(-II), l'un des fils d'Edouard(-I), épouse la fille de voisins de ses parents, Maria Menu. Ils se marient en 1887 : Henri(-II) déclare alors être mouleur en cuivre, son épouse, née en 1864 se déclare journalière. Dans le recensement de 1886, Maria Menu avait été repérée au domicile de ses parents.

---

d'une épouse et d'enfants. Mais en réalité, ces enfants ne sont pas tous frères et sœurs. En effet, le père, Edouard(-I) n'a épousé Mathilde Duflot qu'en secondes noces. Seul Eugène en est le fils. Tous les autres ont pour mère Angélique Dumont, jamais recensée rue Wacquez-Lalo après 1866.



<i>Recensement de 1886</i>	<i>Maison n° 6</i>	<i>Ménage n° 6</i>	
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Julien Menu</i>	<i>1812</i>	<i>Chef</i>	<i>Charpentier</i>
<i>Lucie Daudrinnez</i>	<i>1821</i>	<i>Femme</i>	<i>Ménagère</i>
<i>Maria Menu</i>	<i>1864</i>	<i>Fille</i>	<i>Ouvrière de filature</i>
<i>Henri Menu</i>	<i>1861</i>	<i>Fils</i>	<i>Militaire</i>



L'histoire conjointe de ces deux familles, ainsi que l'ancrage manifeste des Delattre dans l'espace lossois, soulignent une fois encore des relations familiales prégnantes, qui dépassent largement le ménage, tout à la fois dans le temps et dans l'espace, et leur confèrent *a minima* le qualificatif de famille aux « liens souples ».

Finalement, les généalogies construites à partir de ces ménages permettraient sans doute de les rapprocher du groupe des familles aux « liens denses ». Pour trancher de façon définitive entre l'appartenance à l'une ou l'autre de ces catégories, il faut tenir compte de l'ensemble des éléments susceptibles de conférer aux Delattre-Duflot le statut de famille aux « liens denses » et pour cela reconstruire précisément les généalogies de chacun des membres du couple . Les premiers éléments de réponse se fondent sur le nom de famille de la seconde femme d'Edouard(-I) Delattre, en l'occurrence Duflot. En effet, le patronyme Duflot est aussi porté par

Stéphanie Duflot, dans le couple Dorne-Duflot, que j'avais identifié parmi les sédentaires, et donc les familles aux « liens denses ». Stéphanie et Mathilde sont peut-être sœurs, cousines...



<i>Recensement de</i> 1886	<i>Maison n°</i> 30		<i>Ménage n°</i> 33
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Jules Dorne</i>	1832	<i>Chef</i>	<i>Journalier</i>
<i>Stéphanie Duflot</i>	1829	<i>Épouse</i>	<i>Ménagère</i>
<i>Philomène Dorne</i>	1862	<i>Fille</i>	<i>Couturière</i>
<i>Adolphine Dorne</i>	1864	<i>Fille</i>	<i>Repasseuse</i>
<i>Hélène Dorne</i>	1866	<i>Fille</i>	<i>Repasseuse</i>
<i>Anatole Dorne</i>	1868	<i>Fils</i>	<i>Serrurier</i>
<i>Angèle Dorne</i>	1872	<i>Fille</i>	<i>Repasseuse</i>
<i>Paul Dorne</i>	1876	<i>Fils</i>	



La confrontation entre les actes de naissance de Mathilde et Stéphanie permet alors d'établir que si lien de parenté entre les deux femmes il y a, ce lien est indirect. L'acte de naissance de Mathilde précise qu'elle s'appelle en réalité Séraphine, Mathilde, Emilie, qu'elle est née en 1829 à Wormhout, que son père était tisserand, et que le nom de jeune fille de sa mère est Rynguert. Les origines de Stéphanie sont tout à fait différentes : elle est née en 1835 à Loos, d'un père ouvrier maçon, et d'une mère née Hugué. Ainsi, cette

confrontation entre les Duflot, les Delattre-Duflot ne permet pas d'attribuer à ce ménage et à ses parents l'appellation de famille aux « liens denses ».

Pourtant, tout n'est pas perdu. Peut-être que les Delattre-Duflot appartiennent à une famille aux liens « denses » du fait de l'existence de plusieurs ménages Delattre rue Wacquez-Lalo. En effet, alors qu'en amont les liens biologiques, manifestement non utilisés comme tels, sont considérés comme trop éloignés, de l'autre côté, en 1906, on retrouve deux ménages composés de membres portant le patronyme Delattre. L'observation des prénoms et dates de naissance cités sur ce recensement permet de vérifier immédiatement que ce ne sont pas les mêmes que ceux qui ont été recensés en 1886. Deux questions se posent alors : existe-t-il des liens de parenté entre ces deux ménages, et avec les précédents ?



<i>Recensement de</i>	<i>1906</i>	<i>Maison n°</i>	<i>9</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>10</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>		<i>Profession</i>	
<i>Paul Delattre</i>	<i>1864</i>	<i>Chief</i>		<i>Tonnelier</i>	
<i>Rosalie Mallevaes</i>	<i>1864</i>	<i>Épouse</i>		<i>Ménagère</i>	
<i>Germaine Delattre</i>	<i>1888</i>	<i>Enfant</i>		<i>Imprimeur</i>	
<i>Yvonne Delattre</i>	<i>1889</i>	<i>Enfant</i>		<i>Relieuse</i>	
<i>Louise Delattre</i>	<i>1891</i>	<i>Enfant</i>		<i>Compositrice</i>	
<i>Marguerite Delattre</i>	<i>1896</i>	<i>Enfant</i>			
<i>Suzanne Delattre</i>	<i>1898</i>	<i>Enfant</i>			
<i>Simonne Delattre</i>	<i>1900</i>	<i>Enfant</i>			
<i>André Delattre</i>	<i>1903</i>	<i>Enfant</i>			

<i>Recensement de</i>	<i>1906</i>	<i>Maison n°</i>	<i>12</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>13</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>		<i>Profession</i>	
<i>Charles(-I) Lemay</i>	<i>1849</i>	<i>Chief</i>		<i>Ajusteur</i>	
<i>Amédée Delattre</i>	<i>1862</i>	<i>Épouse</i>		<i>Ménagère</i>	
<i>Charles(-II) Lemay</i> <sup>347</sup>	<i>1873</i>	<i>Enfant</i>			
<i>Amédée Lemay</i>	<i>1892</i>	<i>Enfant</i>			
<i>Ida Lemay</i>	<i>1896</i>	<i>Enfant</i>			



<sup>347</sup> L'écart d'âge entre Charles(-II) et sa « mère » peut paraître surprenant, en réalité celui-ci est né à Lille d'un premier mariage, alors que son père avait 24 ans et était mécanicien. Sa mère, Flore Elise Corbut avait 41 ans et était sans profession.

La proximité d'âge entre Paul et Amédée Delattre pouvait laisser supposer que ces derniers faisaient partie de la même fratrie. C'est ce que prouvent leurs actes de naissance. Ils sont frère et sœur, issus d'une fratrie dont dix enfants sont nés à Loos entre 1843 et 1866. Amédée est la septième, après une sœur, un frère, deux sœurs et deux frères. Paul est l'avant dernier, entre deux sœurs. L'acte de naissance de ces deux enfants mentionne la profession de leur père : journalier. Malheureusement, aucun des actes d'état civil relatif à Paul ou Amédée (naissance, mariage, décès) ne donne d'indication sur le lieu de naissance de leur père, Henri(-I). Ainsi, s'il fait partie de la même génération qu'Edouard(-I), recensé lui en 1886, rien ne permet d'affirmer qu'Henri(-I) et Edouard(-I) sont parents.

Un dépouillement précis des actes d'état civil et la mise en relation des informations contenues dans ces différentes sources sont en réalité nécessaires, voire indispensables, afin de dessiner les contours de cette famille et savoir si elle sera finalement qualifiée de familles aux « liens denses » ou aux « liens souples ». Il s'agit ici de procéder à une sorte d'enquête, et de réunir le maximum d'informations permettant l'identification certaine des individus rencontrés au gré des recensements, ainsi que des liens susceptibles d'affirmer, au-delà d'un simple degré de parenté, de véritables relations. Le cas d'Henri(-I) et Edouard(-I) Delattre montre ainsi l'attention particulière qu'il faut accorder à tous les éléments contenus dans les sources, et l'importance de leur mise en perspective.

Lorsqu'il se marie, en 1853 à Loos, Edouard(-I) fait appel à deux de ses frères pour lui servir de témoin. Son second témoin, prénommé Henri, est journalier, et a 33 ans. Cette information permet de situer la date de naissance de ce nouvel Henri aux alentours de 1820, ce qui correspond à la date de naissance du père d'Amédée et Paul, identifié comme Henri(-I). La mention de la profession relative à Henri(-I) le père, est elle aussi identique

sur les trois actes (deux naissances, un mariage), bien que ceux-ci soient distants d'une dizaine d'années. Cependant, le flou de l'appellation « journalier » réduit la portée de cette similitude. De plus, l'hétérogénéité des mentions portés sur les actes d'état civil rend inutilisable le fait que l'on sache qu'Henri(-I), le père d'Amédée et Paul, porte comme second prénom Désiré (cité sur les actes de naissance relatifs à ses descendants). En effet, l'acte de mariage d'Edouard(-I) n'indique, pour les témoins, que leur prénom d'usage. Malgré ces difficultés, un faisceau d'indices tend à faire prendre au sérieux l'hypothèse que Henri le témoin de l'acte de mariage d'Edouard(-I) et Henri(-I) le père de Paul et Amédée sont bel et bien le même individu.

Le dépouillement des actes de naissance de toutes les personnes nées à Loos et portant le patronyme Delattre a conduit à la conclusion suivante : Edouard(-I) est issu d'une fratrie, dont les membres nés à Loos y sont nés après 1823. Comme le Henri recherché est né quelques années avant (aux environs de 1820), la question relative à son sujet reste entière. Il faut néanmoins la rapprocher des informations contenues dans l'acte de mariage d'Edouard(-I). Il y est indiqué qu'outre Henri le second témoin, le premier témoin était aussi apparenté au marié. Sur ce premier témoin, on a quelques données. Il s'agit de Jean-Baptiste(-II) Delattre, âgé de 39 ans (donc né vers 1814) et paveur. Il habite à Loos et est cité comme « frère de l'époux ». Donc Edouard(-I) a au moins deux frères qui seraient nés hors de la commune. Par ailleurs, les actes de naissance des frères et sœurs d'Edouard(-I), lossois de souche comme lui, nous apprennent que leur père s'appelle Jean-Baptiste(-I), comme le frère aîné du marié et premier témoin, Jean-Baptiste(-II). Ce père, Jean-Baptiste(-I), exerce au moment de la naissance de son fils Edouard(-I) la profession d'ouvrier paveur. A la date du mariage d'Edouard(-I), soit 23 ans plus tard, le père du marié, c'est-à-dire Jean-Baptiste(-I), exerce toujours la profession de paveur, tout comme le premier témoin, frère aîné du marié, Jean-Baptiste(-II). Deux prénoms identiques entre des individus censés être

père et fils, l'exercice d'une profession similaire, un soi-disant frère, Jean-Baptiste(-II), prénomme l'un de ses fils du même nom que son frère (Henri(-I) et Henri(-II))... Autant d'éléments qui conduisent à penser que Jean-Baptiste(-II), Edouard(-I), et donc Henri(-I), sont au moins demi-frères, les deux plus âgés étant nés hors de la commune. Si ces trois personnages ont au moins un père en commun, cela signifie qu'en 1886 et 1906, soit plus de soixante ou quatre-vingts ans après les premières inscriptions de la famille Delattre à Loos, des petits-enfants (les enfants d'Edouard(-I)) ou des arrière-petits-enfants (les enfants d'Amédée et Paul, et petits-enfants d'Henri) d'une première génération venue s'implanter précocement dans la commune occupent l'espace de la rue Wacquez-Lalo.

Comme le soulignent les conclusions précédentes, se superposent avec ces vraisemblables liens familiaux à l'intérieur de la famille Delattre de nombreux points communs avec les familles « denses » : une installation ancienne dans la commune (vers 1820), des fratries nombreuses, dont une partie au moins se maintient durablement à Loos, quelques professions artisanales hors de la sphère industrielle et de la filature (un tonnelier, un paveur, un beau-père charpentier...). Malheureusement, en plus d'être hypothétiques, ces connexions familiales sont lointaines : elles supposent de remonter à au moins trois générations, et ne sont pas définies de manière certaine. Elles permettent alors tout au plus de considérer chacun des groupes formés d'une part par les parents proches d'Edouard(-I), d'autre part par ceux de Paul et Amédée, enfants d'Henri(-I), comme indépendants l'un de l'autre, choix renforcé par le fait qu'ils ne résident pas rue Wacquez-Lalo simultanément, tout étant capables de mettre en œuvre des relations familiales en leur sein. Dans cette optique, les individus constituant chacune de ces généalogies sont considérés comme appartenant à des groupes de parenté aux « liens souples », mais sans connexion entre eux.

C'est d'ailleurs une absence totale de connexion qui définit le reste de la population de la rue Wacquez-Lalo.

#### **I.4 Les isolés »**

Ces personnes appartiennent en général à des ménages constitués par une famille nucléaire. D'autres sont logées chez des résidents de la rue. Mais, contrairement aux personnes qui avaient permis de définir l'une des modalités d'appartenance à la catégorie des familles aux « liens souples », aucun lien de parenté les associant au chef du ménage<sup>348</sup> avec qui elles cohabitent n'est jamais mentionné.

Le cas le plus extrême est constitué de personnes pour lesquelles je n'ai pas réussi à trouver la moindre information à partir de l'état civil.

---

<sup>348</sup> Elles sont alors définies par leur profession (des domestiques pour la plupart) ou qualifiées de « logeur ».



<i>Recensement de</i>	<i>1906</i>	<i>Maison n°</i>	<i>27</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>26</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>		<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>	
<i>Gustave de Saint Léger</i>		<i>1848</i>	<i>Chef</i>	<i>Représentant de commerce</i>	
<i>Marguerite Escertier</i>		<i>1863</i>	<i>Épouse</i>		
<i>René de Saint Léger</i>		<i>1895</i>	<i>Enfant</i>		
<i>Marie de Saint Léger</i>		<i>1903</i>	<i>Enfant</i>		



De ce ménage on ne sait rien de plus que ce qui est mentionné sur le recensement. Cette absence d'actes dans le voisinage immédiat de Loos signifie que la trajectoire géographique de cette famille se situe dans un espace plus éloigné, et que leurs liens familiaux sont absents dans les communes avoisinantes. Non seulement ni les parents, ni les enfants ne sont originaires des communes alentour, mais en plus aucun des quatre ne s'y est ancré après son départ de la rue Wacquez-Lalo. Sur ces deux générations mentionnées en 1906, personne n'est né, ne s'est marié, n'a eu d'enfants ou n'est mort dans le cercle des communes jouxtant Loos. Au total, ce sont donc quatre générations qui sont concernées par cette carence en termes de mention : celles des parents de Gustave et Marguerite, et celles des enfants (potentiels) de René et Marie. Le qualificatif « isolé » rend bien compte ici de l'absence de parents dans un univers géographique proche.

Cependant, l'inexistence d'actes d'état civil concernant un ménage au sein de l'espace observé n'est pas une condition suffisante pour être défini

comme « isolé ». En effet, alors qu’aucune donnée ne permet de reconstruire les généalogies de la famille Granet-Andrault dans l’espace autour de Loos, celle-ci avait cependant été qualifiée de famille aux « liens souples », dans la mesure où elle hébergeait un parent.

Parfois, l’état civil permet de reconstituer une partie des trajectoires des membres d’un ménage, montrant alors un univers bien différent de celui des résidents aux « liens denses ».



<i>Recensement de</i>	<i>1886</i>		<i>Maison n°</i>	<i>11 ter</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>14</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>		<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>		<i>Profession</i>	
<i>Charles(-II) Boussemart</i>		<i>1857</i>	<i>Chef</i>		<i>Ajusteur</i>	
<i>Anna Prodéo</i>		<i>1863</i>	<i>Épouse</i>		<i>Ménagère</i>	
<i>Madéleine Bousemart</i>		<i>1885</i>	<i>Fille</i>			



Charles(-II) Boussemart, est originaire de Loos : il y est né en 1857. Son père, âgé de 26 ans, était à l’époque menuisier. Sa mère, Amédée Lesaffre, âgée de 29 ans, était dévideuse. Toute la famille habitait, à quelque distance de la rue Wacquez-Lalo, rue de l’Eglise. Charles(-II) se marie (une première fois) à Lille, deux ans avant le recensement qui le repère rue Wacquez-Lalo en 1886. Il demeure alors à Loos, ses parents aussi. Son père est toujours menuisier, lui déjà ajusteur. Sa femme Anna Prodéo est bobineuse et habite à Lille, tout comme le père de cette dernière, un veuf qui exerce la profession de peigneur de lin. Comme l’épouse est mineure, les bans sont publiés dans

les deux communes de résidence des conjoints. De l'acte de naissance d'Anna, on apprend que son père et sa mère sont tous les deux nés en Belgique, dans deux communes distinctes, et que Gustave Prodéo, le père d'Anna, y exerçait déjà la profession de fileur de lin. De l'union de Charles(-II) et Anna naît Madeleine, en 1885 à Loos, rue du Sentier. En 1904, Madeleine se marie à Loos à Louis Dorchie, né en 1879 à Lille, et exerçant la profession de maraîcher. Anna, la mère de Madeleine est mentionnée comme débitante de boisson, son père toujours comme ajusteur. Anna meurt à Loos en 1915, à 52 ans, date à laquelle ses deux parents sont décédés à Lille. Charles(-II) se remarie au Petit Quévilly (à proximité de Rouen) en 1919 et meurt à Loos en 1939. Le lieu de décès de leur fille Madeleine est inconnu. Cette dernière a donc quitté Loos de manière définitive (elle n'y aura pas d'enfant, n'y mourra pas), et vers une destination plus lointaine que les communes toutes proches de son lieu d'origine. Cette famille dessine un nouveau paysage de migrations, qui jusqu'à présent était apparu de façon marginale. En effet, apparaît ici de manière récurrente la commune de Lille : les conjoints de Charles(-II) et de sa fille en sont originaires, les grands-parents de cette dernière y sont par ailleurs décédés. Ce grand-père, originaire de Belgique, ainsi que sa fille, la femme de Charles(-II), exerce d'ailleurs des professions liées à l'industrie textile, tandis que Charles(-II), fils de menuisier, exerce la profession d'ajuteur, liée au monde industriel. A ce titre, cette famille renvoie une image plus « conforme » aux attendus que l'on pouvait avoir face à l'espace de la rue Wacquez-Lalo, ce qui, *a contrario*, confirme l'importance des relations familiales dans l'occupation de l'espace de la rue : ici Lille reste une référence durable pour l'ensemble de la parenté, et bien que née et élevée à Loos, Madeleine n'y restera pas une fois adulte.

D'autres reconstitutions permettent d'appréhender les registres familiaux, géographiques ou sociaux dans lesquels sont inscrits les voisins

« isolés » de la rue Wacquez-Lalo. Leur histoire fragmentaire souligne bien souvent la fragilité de leurs relations familiales.



<i>Recensement de</i>	<i>1906</i>	<i>Maison n°</i>	<i>3 CC</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>41</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>		<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>	
<i>Alphonse Gamain</i>		<i>1868</i>	<i>Chef</i>	<i>Journalier</i>	
<i>Marquerite Champion</i>		<i>1874</i>	<i>Épouse</i>	<i>Ménagère</i>	
<i>Jules Gamain</i>		<i>1902</i>	<i>Enfant</i>		
<i>Simmonne Gamain</i>		<i>1904</i>	<i>Enfant</i>		

Des quatre personnes du ménage, seule leur dernière fille est née à Loos



en 1905. Le fils, Jules, est né en 1901 à Lille. Son acte de naissance mentionne que son père est né à Chauny, dans l'Aisne, sa mère à Verneuil, dans l'Aisne aussi. Dans l'acte de naissance d'Alphonse, on apprend que son propre père était ouvrier maçon, et sa mère manouvrière. L'acte de naissance de Marie est resté quant à lui introuvable. On ne sait pas quand les époux se sont mariés, mais simplement que ce mariage a eu lieu à Chaumont, dans l'Aisne. C'est ce qui est inscrit sur l'acte de décès d'Alphonse, décès qui a lieu à Loos en 1913. Son fils Jules meurt à Lille en 1919, à moins de vingt ans, célibataire. A cette date, il exerçait la profession d'aide mécanicien. De la trajectoire de Simonne on ignore tout, si ce n'est le fait qu'elle n'est pas inscrite dans l'espace de Loos et des communes contiguës. Malgré leurs lacunes, ces trajectoires individuelles ont permis de dessiner les contours de l'espace migratoire de cette famille « isolée ». L'espace dans lequel circule ce ménage est assez

vaste : des petites communes assez éloignées de Loos et la métropole lilloise, Les deux parents du couple ont un parcours migratoire assez riche avant de s'installer à Loos, vraisemblablement entre 1901 et 1905, soit lorsqu'ils sont âgés d'une trentaine d'années. En effet, bien qu'ils soient tous les deux originaires de l'Aisne, leur lieu de mariage diffère de leurs lieux de naissance respectifs : chacun a donc quitté sa commune d'origine. Par la suite, avant de déménager à Loos, le couple réside à Lille où naît leur fils en 1901. Puis, l'installation à Loos s'accompagne d'un départ ultérieur pour Marguerite, la mère, et ses deux enfants. Aucun des trois n'y meurt, à la différence d'Alphonse, le père, décédé à 46 ans. Ainsi, faut-il sans doute s'interroger sur la disparition précoce du père, et le départ du reste de la famille de Loos, où manifestement les attaches étaient inexistantes.

De manière moins dramatique, la faiblesse du noyau familial s'entrevoit parfois pour les « isolés », lorsque certains membres de ces ménages s'orientent vers des voies autres que celles qui avaient été dessinées par leurs ascendants, montrant leur incapacité à mobiliser des parents en dehors d'un registre très étroit.



<i>Recensement de</i>	1886	<i>Maison n°</i>	7	<i>Ménage n°</i>	7
<i>Prénom &amp; nom</i>		<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>	
<i>Adolphe Buisine</i>		1822	<i>Chef</i>	<i>Jardinier</i>	
<i>Marie Obin</i>		1827	<i>Épouse</i>	<i>Ménagère</i>	
<i>Augustin Buisine</i>		1857	<i>Fils</i>	<i>Employé</i>	
<i>Désiré Buisine</i>		1865	<i>Fils</i>	<i>Maraîcher</i>	



Adolphe, le père, est né à Esquermes, un faubourg de Lille, d'un père cultivateur, né aussi à Esquermes, et d'une mère née à Armentières. Il meurt, veuf, à Loos en 1892, à son domicile, rue de l'Épinette. Marie, la mère, est aussi née à Esquermes, d'un père jardinier, originaire de Loos, et d'une mère née à Esquermes. Elle meurt, quelques mois avant son mari, à Loos, en 1892. Au moment de leur mariage, à Esquermes en 1856, où les deux époux résident, Adolphe se présente comme cultivateur, Marie déclare qu'elle est sans profession. Il est mentionné sur l'acte de mariage que Marie réside chez son frère (sa mère est morte en 1835, soit plus de vingt ans auparavant). Le secteur primaire est largement représenté lors de cette cérémonie. Outre l'origine « agricole » des époux, leurs témoins sont jardinier pour le premier (l'oncle de l'époux, résidant dans un autre faubourg de Lille, Wazemmes), et cultivateurs pour les trois autres (un autre oncle de l'époux, résidant à Lomme, un frère de l'époux, résidant à Esquermes, et un autre résident d'Esquermes, « ni parent, ni allié »). C'est donc une image « ancienne » de la commune et des faubourgs lillois qui transparait ici.

En effet, le monde agricole reste très présent dans l'agglomération, au moins jusqu'au tournant des années 1850-60. Ces mentions confirment en quelque sorte le tournant des années 1860, qui avait permis de montrer que l'urbanisation avait à cette date pris un véritable essor, observable par exemple par la transformation des terrains de culture en habitation, et qui à terme condamnait l'exercice des professions mentionnées par Adolphe Buisine ou ses témoins, en tout cas dans l'espace local. Un peu plus d'un an après leur mariage, à Esquermes où ils habitent, Adolphe et Marie donnent naissance à Augustin. Adolphe mentionne alors la profession de journalier. Leur second fils, Désiré, naît à Loos en 1865, d'un père jardinier. L'adresse de la famille est rue Traversière, future rue Wacquez-Lalo. Désiré meurt à Loos en 1896. Il avait un peu plus de trente ans, était employé, et marié avec Hélène Cottigny, cabaretière. On ignore la date et leur lieu de mariage. Augustin meurt quant à lui en 1930, à Loos. Il avait épousé entre-temps Marie Delannay<sup>349</sup>, tailleuse, née en 1865 à Loos, et dont les parents sont décédés au moment du mariage de leur fille. La cérémonie se déroule à Loos en 1886. Les témoins à leur mariage montrent une nette réorientation de la famille vers des mondes différents de l'agriculture, et les difficultés d'insertion qui sont liés à cette reconversion professionnelle.

Assistent au mariage d'Augustin : son oncle, cabaretier, résidant à Loos, un cousin et un oncle de sa femme Marie, l'un employé et résidant à Loos, l'autre blanchisseur et résidant à Lomme, et enfin un filateur de Loos, sans lien de parenté avec les époux. En fait, la carrière d'Augustin laisse même à penser que ce dernier témoin est en réalité son employeur. En effet, Augustin a successivement été recensé en 1872 comme journalier, en 1876 comme employé de filature, puis comme employé de commerce en 1881, et enfin comme employé en 1886. Cette ouverture vers des mondes professionnels où

---

<sup>349</sup> Demeurant à Loos au moins jusqu'au décès d'Augustin, le couple y a cinq enfants, nés entre 1888 et 1902.

se côtoient le petit commerce et l'industrie textile contraste avec les carrières du père et du frère d'Augustin. Adolphe, son père, est cité comme jardinier lors du mariage de son fils. C'est la profession qu'il donne sans discontinuer entre 1866 et 1891 sur les recensements de la rue Wacquez-Lalo, à l'exception de 1881 où il est qualifié de tailleur. Pour sa part, Désiré est cité en 1881 comme employé de commerce, puis sur le dernier recensement sur lequel il apparaît en 1886 comme maraîcher.

Ainsi, le mariage d'Augustin souligne la fragilité de son insertion dans un monde professionnel dans lequel il n'a pas été élevé. L'acte d'état civil relatif à son mariage montre la faible consistance de son réseau de parenté, et son incapacité à mettre simultanément en œuvre des ressources professionnelles et familiales. Le coût de la réorientation professionnelle qui ne passe pas par le réseau familial. Optant pour un métier « moderne », lié au monde industriel, Augustin se trouve isolé de ses relations familiales. L'accès à de nouvelles ressources professionnelles ne s'est pas faite par l'intermédiaire d'un parent proche, soit par l'absence de parents (ses beaux-parents sont décédés au moment de son mariage), soit parce que ses parents exercent leur profession hors de son registre (son père comme son frère).

Le monde des Ghyselen-Cromette ressemble dans une certaine mesure au précédent, en particulier parce que le couple observé est de la même génération que celui des enfants Buisine recensés en 1886.



<i>Recensement de</i>	<i>1906</i>	<i>Maison n°</i>	<i>13</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>14</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>		<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>	
<i>Séraphin(-I) Ghyselen</i>		<i>1870</i>	<i>Chef</i>	<i>Emballeur</i>	
<i>Elisa Cromette</i>		<i>1869</i>	<i>Épouse</i>		
<i>Séraphin(-II) Ghyselen</i>		<i>1892</i>	<i>Enfant</i>	<i>Filtier</i>	
<i>Jules Ghyselen</i>		<i>1896</i>	<i>Enfant</i>		
<i>Marie Ghyselen</i>		<i>1904</i>	<i>Enfant</i>		



Séraphin(-I) est originaire de Ronchin, fils d'un maréchal-ferrant. Elisa Cromette, sa femme, est née à Loos d'un père tonnelier et d'une mère lingère. Leurs trois enfants naissent à Loos. Les deux parents meurent à Loos en 1939 pour le premier, en 1964 pour la seconde. L'aîné des enfants, s'il se marie, le fait hors de Loos. Le deuxième, Jules, épouse en 1920 Agnès Debacker, née et résidant à Haubourdin, fille d'un mécanicien et d'une cabaretière. Jules, qui est chauffeur mécanicien, réside au moment de son mariage à Drancy. Bien que l'acte de mariage ne mentionne ni lien de parenté, ni âge, le fait qu'il soit fait référence à un Séraphin Ghyselen laisse à penser qu'il s'agit du frère du marié, à savoir Séraphin(-II). Ce dernier est mentionné comme magasinier, domicilié à Rouen. L'autre témoin est un cordonnier d'Haubourdin. Marie, déclarée comme journalière, épouse à Loos en 1927 un tourneur, domicilié à Ronchin et né en Belgique d'un père cimentier. Séraphin(-I), le père de l'épouse, est déclaré comme magasinier, alors qu'au mariage précédent il

était encore emballer. Les deux témoins du mariage sont les frères de Marie, même si leur lien de parenté n'est pas explicitement mentionné. Jules est mécanicien au Bourget, Séraphin(-II) toujours magasinier à Rouen. La dernière mention concernant les enfants est rédigée en 1939 au moment du décès de leur père, Séraphin(-I). Seuls les lieux de résidence des enfants sont retranscrits. Séraphin(-II) et Marie habitent respectivement toujours à Rouen et Loos. Jules est mentionné comme résidant en région parisienne, à Drancy. Finalement, les quelques indices recueillis sur le territoire de Loos et de son voisinage permettent d'appréhender l'espace de circulation des membres de la famille Ghyselen. Les départs des deux frères sont définitifs (ils ne meurent à Loos ni l'un ni l'autre), tout en se situant dans des régions et des villes distinctes : la banlieue parisienne pour l'un, le chef-lieu de la Seine maritime d'autre part. Seule Marie, la sœur reste à Loos, où elle meurt veuve en 1989.

Ainsi, à la lumière de ces trajectoires, l'un des points communs de ces familles « isolées » se dessine : les membres de ces ménages définissent un espace beaucoup moins concentré sur Loos et ses environs que dans le cas extrême des familles avec « liens denses », et dans une moindre mesure dans celui des familles aux « liens souples ». Et alors que j'avais parlé du cumul pour les « fronts de parenté », ici c'est au contraire la superposition des attaches géographiques, familiales ou professionnelles qui fait véritablement défaut. La rue Wacquez-Lalo n'apparaît plus comme un espace de référence privilégié. Plus que de montrer l'absence des liens de parenté, ces cas confirment, par la négative, l'aspect cumulatif des différents attributs qui avaient permis aux familles aux liens « denses » de s'implanter durablement rue Wacquez-Lalo : sans l'aspect démographique des familles aux « liens denses » ou leurs registres professionnels, une installation précoce rue Wacquez-Lalo ne garantit pas sa pérennité.

---

## *Des familles floues*

---

Il existe enfin quelques cas dans lesquels les contours des relations de parenté restent flous. En effet, cinq personnes portent un patronyme associé à celui du gros réseau Mullet. Elles devraient donc appartenir aux familles définies comme ayant des « liens denses ». Elles n'ont cependant pas pu être identifiées de façon certaine. Ayant choisi de ne prendre en compte que des liens biologiques relativement proches, les actes d'état civil concernant ces personnes (lorsqu'ils existent), ne m'ont pas permis d'affirmer que celles-ci étaient bien apparentées aux autres Mullet précisément identifiés. La situation des ces personnes est un peu identique à celle évoquée plus haut pour les Delattre, pour lesquels la distance *a minima* des liens généalogiques reconstitués avait conduit à les exclure de la catégorie des familles aux « liens denses ». En effet, face à une incertitude sur un lien biologique, j'aurais pu choisir de pousser les investigations généalogiques plus avant et de « remonter » à des générations plus anciennes. Pourtant, je n'aurais, dans ce cas, jamais eu la certitude que c'était bien un lien de parenté qui était réellement activé<sup>350</sup>. Face à ce doute persistant concernant le « fonctionnement familial » dans lequel sont insérés ces résidents, ils ont été exclus des observations faites par la suite.

Ainsi, c'est en fonction de l'intensité de leurs relations familiales inscrites autour de la rue Wacquez-Lalo, à la fois dans le temps et dans l'espace, que les habitants de la rue Wacquez-Lalo de 1886 ou de 1906 ont été regroupés. La densité de ces liens familiaux se décline selon trois modalités :

---

<sup>350</sup> Je fais ici, dans le cadre d'une association entre choix de résidence et insertion dans un réseau de parenté, l'hypothèse qu'un lien de parenté est plus facilement « opérationnel » s'il est court. On considère donc que deux frères, ou un couple et ses enfants qui sont voisins ont plus explicitement mis en relation leur lien de parenté dans leur choix de résidence que deux

forte (les résidents aux « liens denses »), modérée (les personnes avec « liens souples »), et enfin nulle (les « isolées »), dont il faut vérifier si elles correspondent vraiment à des formes de mobilisation familiale distinctes. En effet, jusqu'à présent, c'est encore la résidence, de voisinage dans la rue ou à proximité qui m'a permis de distinguer des formes de liens de parenté. Il s'agit donc, maintenant, de s'assurer, par le biais d'informations complémentaires, que les résidents de la rue Wacquez-Lalo, en fonction de leur insertion dans des configurations familiales particulières, renvoient bien un usage spécifique de leurs relations de parenté. Ce qui constitue un préalable nécessaire avant de lier la dimension collective de ces formes de parenté aux trajectoires des résidents de la rue et à la structuration de l'espace.

La prochaine étape consiste donc à vérifier que c'est bien parce que l'on dispose d'une parenté proche (en termes de liens ou de distance) que l'on mobilise celle-ci de manière particulière.

---

cousins du troisième degré.

## II UNE FAMILLE POUR TOUS LES JOURS ET UNE FAMILLE DES GRANDS JOURS ?

La gradation observée, qui m'a permis de passer des familles aux liens « denses » aux familles « isolées » ou aux « liens souples » partait de la question de l'inscription locale des parents proches des résidents de la rue Wacquez-Lalo. A cette étape de la recherche, la distinction entre les trois formes de fonctionnement familial s'est fondée sur leur ancrage local plus ou moins étendu (dans le temps comme en nombre de parents). Il faut maintenant vérifier, pour réellement appréhender la pertinence de ce découpage, l'hypothèse d'une relation entre liens familiaux, mobilité individuelle et donc transformation de l'espace. Pourtant, avant de s'interroger sur les mécanismes liant dimension familiale, mobilité individuelle et espace, la tri-partition précédemment élaborée mérite une analyse plus précise. En effet, si les liens familiaux sont aussi importants que cela semble être le cas au cœur de la rue Wacquez-Lalo ou dans une moindre mesure dans Loos, sans doute ces différents liens expriment-ils de manière plus globale des relations familiales particulières. Pour s'en assurer, il faut donc détacher ces liens de parenté de l'inscription locale qui a présidé à leur construction, avant de chercher à atteindre le but de cette dernière partie, à savoir de vérifier dans quelle mesure la famille, dans le sens où elle influence les modalités de résidence, contribue à la structuration à long terme de l'espace.

A ce titre, les actes de mariage collectés sont riches d'informations sur les individus mentionnés à cette occasion. Ils permettent non seulement d'observer les contacts mis en œuvre à l'intérieur de la parenté, mais aussi d'examiner s'il existe d'autres types de mobilisation possibles, ce que les

sources disponibles ont passé sous silence jusqu'à présent. Il devient alors possible de savoir qui les conjoints sont capables de mobiliser, et ce par l'intermédiaire des témoins que les époux ont sollicités. Jusqu'au tournant du vingtième siècle, il est fait mention sur les actes de mariage des liens qui unissent les témoins à l'un ou l'autre des époux. C'est l'existence d'une telle mention qui a servi de point de départ à l'investigation qui suit. Ainsi, j'ai cherché à vérifier si les époux, selon qu'ils étaient insérés dans des réseaux de parenté plus ou moins structurés, mobilisaient de façon identique leurs témoins.

En fait, c'est justement parce qu'ils sont très différents que les éléments liés à la résidence et au mariage méritent d'être pris en compte simultanément. En effet, la construction des catégories « liens denses », « liens souples » et « isolés », était issue de l'observation de fonctionnements familiaux reposant sur des interactions de voisinage, difficilement repérables dans la mesure où les sources administratives sont peu propices à l'observation de « détails » de la vie quotidienne. A l'inverse, un mariage constitue un « événement » formalisé et ritualisé. Loin d'être anodin, il est au contraire singulier et est chargé de sens, à la fois individuel, familial et social. Pourtant, malgré ce contraste, certaines des relations observées rue Wacquez-Lalo peuvent être lues comme une conséquence directe d'une union préalablement nouée : soins aux beaux-parents, soutien aux beaux-frères et belles-sœurs... En conséquence, la prise en compte des témoins ouvre ici une nouvelle perspective, même si l'interprétation de leur sollicitation, de leur acceptation et de leur participation au mariage pour lequel ils sont cités peut prêter à discussion<sup>351</sup>. En effet, on peut s'interroger sur le lien entre

---

<sup>351</sup> Sébastien Jahan explique à propos des témoins que « le contrat de mariage constitue une source unique pour l'étude, en série et dans tous les milieux sociaux, de la parenté et de ses ramifications. [...] Ce défilé des témoins a d'évidence une fonction sociale : il met en scène la solidité de l'ancrage familial dans un milieu, le degré d'insertion d'un individu dans un tissu de relations souvent porteur ou influent ». De manière encore plus générale, l'ouvrage de

l'(in)existence de ces formes de soutien fourni par la parenté et la forme plus globale de cette parenté. Ainsi, le cadre de mon étude constitue une véritable mise à l'épreuve des catégories constituées à partir d'une mise en œuvre locale des liens familiaux. Le rôle dévolu aux témoins consiste alors à vérifier l'existence d'une relative cohérence entre mobilisation des relations familiales ordinaire (liée à la proximité de résidence) et exceptionnelle (lors d'un mariage). Ce rôle est d'autant plus important qu'il constitue un ressort pour la suite de mon travail. C'est uniquement à la condition que les trois catégories que j'ai élaborées témoignent de différences importantes qu'en retour, la question de la mobilité individuelle pourra être de nouveau abordée, en tenant compte de ces distinctions complémentaires.

Les actes de mariage que je possède confirment-ils l'existence de groupes familiaux au sein desquels des relations spécifiques sont mises en œuvre ?

## **II.1 Un mariage égale deux conjoints ?**

Pour répondre à la question d'une « véritable » différence des liens parentés dans lesquels sont inscrits les résidents de la rue Wacquez-Lalo, dans le sens où cette différence serait indépendante de considérations locales,

---

François-Joseph Ruggiu, Scarlett Beauvalet et Vincent Gourdon (dir), *Liens sociaux et actes notariés dans le monde urbain en Europe*, op. cit. qui inclut l'article de S. Jahan, cherche à renouveler les apports sur les sources permettant d'éclairer les relations sociales, « Parenté et stratification sociale. Les témoins aux contrats de mariage dans la France du Centre-Ouest (XVII<sup>ème</sup>-XVIII<sup>ème</sup> siècles) », pp. 187-207. Quant à « l'évidence » de la fonction sociale des témoins, ou plus généralement les relations sociales dont sont censées témoigner les différents actes notariés auxquels il est fait référence, leur contour et leur contenu restent difficiles à préciser... *Idem* à propos du travail de Félix-Paul Codaccioni, qui se sert de l'analyse du contenu des registres des mutations par décès comme base d'étude des aspects sociaux de Lille entre 1850 et 1914. Cherchant à « démontrer qu'un document de fiscalité interprété et aménagé peut devenir un remarquable élément d'enquête sociale », et utilisant en complément les registres d'état civil, il parvient seulement à construire des catégories agrégées portant sur la répartition des fortunes à Lille, *De l'inégalité sociale dans une grande ville industrielle. Le drame de Lille de 1850 à 1914*, Editions universitaires de Lille-III, 1976.

j'ai utilisé l'ensemble des 161 actes de mariage qui étaient à ma disposition. Cependant, le traitement de ces actes a nécessité quelques précautions.

En effet, par définition, tout acte de mariage renvoie à deux conjoints. Parmi ces conjoints, au moins l'un des deux est membre de ma population d'étude. Dans le cas où seul un des conjoints cité sur l'acte de mariage étudié fait partie de la population observée, le traitement ne pose pas de difficulté, puisque c'est la parenté de ce résident de la rue Wacquez-Lalo qui me préoccupe. Il y a dans ce cas une correspondance unique entre l'acte trouvé et la personne observée. Traiter l'acte ou l'individu revient à une opération symétrique. C'est en général le cas pour les individus qui, recensés comme « enfants » rue Wacquez-Lalo dans le ménage de leurs parents, quittent ces derniers pour fonder leur propre foyer hors de l'espace de la rue Wacquez-Lalo, comme le montre le parcours d' Eugène(-II) Bois, recensé chez ses parents en 1906.



<i>Récapitulation de</i>	<i>1906</i>	<i>Maison n°</i>	<i>26</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>25</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>		<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>	
<i>Eugène(-I) Bois</i>		<i>1875</i>	<i>Chef</i>	<i>Voyageur</i>	
<i>Angèle Cuisinier</i>		<i>1876</i>	<i>Épouse</i>	<i>Ménagère</i>	
<i>Eugène(-II) Bois</i>		<i>1901</i>	<i>Enfant</i>		
<i>Yvonne Bois</i>		<i>1904</i>	<i>Enfant</i>		



Un peu plus d'un quart de siècle plus tard après avoir été recensé rue Wacquez-Lalo, Eugène(-II) se marie à Lille, en 1927. Il est alors chauffeur d'autos et habite la métropole voisine. Son épouse, Léontine Schellens, est née à Lille en 1906. Elle y réside au moment de son mariage et y exerce la profession de rattacheuse. Comme Léontine n'a pas été recensée rue Wacquez-Lalo en 1886 ou en 1906, s'intéresser à Eugène(-II) ou à l'acte le concernant est équivalent.

Le cas est différent lorsque, sur un même acte, les deux conjoints font partie de l'échantillon. Et dans la mesure où la question de la mobilité individuelle sera par la suite rattachée à celle de la parenté, il faut évoquer dès maintenant les critères qui ont présidé à la construction des données prises en considération. En effet, dans certains cas, un seul acte de mariage ne

renvoie pas à un unique résident, mais à deux personnes de l'échantillon, ce qui arrive lorsqu'un couple marié précédemment s'installe rue Wacquez-Lalo « en ménage ». Il faut alors prendre soin d'éviter de répéter les mentions qui figurent sur l'acte, les associant tantôt à l'époux, tantôt à l'épouse.

En partant de chacun des conjoints recensés rue Wacquez-Lalo, j'aurais comptabilisé les mêmes indications deux fois. Le danger d'une telle procédure est qu'elle aboutit à une sur-représentation des individus les plus stables, dont les actes sont plus facilement accessibles que pour les résidents les plus mobiles. En conséquence de quoi, le phénomène de la sédentarité au détriment de celui de la mobilité est artificiellement renforcé, du fait de la double comptabilisation des membres des couples les plus enracinés. En fait, travailler à partir des individus conduit non seulement à surestimer la partie de l'échantillon constituée par les personnes les plus ancrées, pour qui la probabilité déjà plus grande de retrouver un acte, du fait même de leur sédentarité, mais aussi à posséder parfois pour ces derniers deux fois plus de mentions les concernant... C'est pourquoi je n'ai donc pas observé les 212 conjoints que j'avais à ma disposition : je me suis restreinte aux 161 actes qui les citaient.

En réalité, le traitement pour lequel j'ai opté, à savoir privilégier l'acte par rapport aux deux époux, s'inscrit dans une volonté de traiter de façon homogène l'ensemble des individus de mon échantillon. Ainsi, pour reprendre le cas mentionné plus haut, un choix axé autour des conjoints, aurait conduit à opposer Eugène(-II) Bois à ses propres parents. Les mentions associées à Eugène(-II), les liens qui le lient à ses témoins, auraient eu été sous-estimées par rapport aux variables portant sur parents doublement cités. En effet, les parents d'Eugène(-II) sont mentionnés en couple, lors du recensement de 1906, et j'ai retrouvé leur acte de mariage. Ce type d'erreur concerne tous les « couples » cités en tant que tels rue Wacquez-Lalo, le cas le

plus complexe étant constitué par des individus, qui cités de façon autonome, comme « enfant » et simples voisins, finissent par se marier. C'est ce qui arrive à Henri(-II)<sup>352</sup> et Maria Menu, qui d'enfant(s) chez leurs propres parents deviennent, entre deux recensements, respectivement « chef » et « femme ».

---

<sup>352</sup> Le cas de la famille Delattre a été évoqué plus haut. Bien que qualifiée de famille aux « liens souples », celle-ci présente de nombreuses similitudes avec les familles aux « liens denses ».



<i>Recensement de</i>	<i>1886</i>	<i>Maison n°</i>	<i>6</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>6</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>		<i>Profession</i>	
<i>Julien Menu</i>	<i>1812</i>	<i>Chef</i>		<i>Charpentier</i>	
<i>Lucie Daudrinnez</i>	<i>1821</i>	<i>Femme</i>		<i>Ménagère</i>	
<i>Maria Menu</i>	<i>1864</i>	<i>Fille</i>		<i>Ouvrière de filature</i>	
<i>Henri Menu</i>	<i>1861</i>	<i>Fils</i>		<i>Militaire</i>	

<i>Recensement de</i>	<i>1876</i>	<i>Maison n°</i>	<i>36</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>28</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>		<i>Profession</i>	
<i>Edouard(-I) Delattre</i>	<i>1830</i>	<i>Chef</i>		<i>Mouleur de cuivre</i>	
<i>Mathilde Duflot</i>	<i>1830</i>	<i>Épouse</i>			
<i>Edouard(-II) Delattre</i>	<i>1853</i>	<i>Fils</i>		<i>Mouleur</i>	
<i>Charles Delattre</i>	<i>1854</i>	<i>Fils</i>		<i>Mouleur</i>	
<i>Henri(-II) Delattre</i>	<i>1860</i>	<i>Fils</i>		<i>Mouleur</i>	
<i>Marie Delattre</i>	<i>1855</i>	<i>Fille</i>		<i>Repasseuse</i>	
<i>Justine Delattre</i>	<i>1857</i>	<i>Fille</i>		<i>Couturière</i>	
<i>Eugène Delattre</i>	<i>1865</i>	<i>Fils</i>			

<i>Recensement de</i>	<i>1891</i>	<i>Maison n°</i>	<i>6</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>7</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>		<i>Profession</i>	
<i>Henri(-II) Delattre</i>	<i>1860</i>	<i>Chef</i>		<i>Mouleur</i>	



De manière encore plus marquée, Pour sa part, le mariage de Marie Thibault permet de vérifier son ancrage rue Wacquez-Lalo. Ainsi, non seulement son mariage avec Louis(-II) Rostin, lui fait intégrer une famille aux « liens denses » (en secondes noces pour ce dernier), mais de plus, il est uniquement associé à un éloignement du domicile parental que de quelques numéros...



<i>Recensement de</i>	<i>1886</i>	<i>Maison n° 1</i>	<i>Ménage n° 1</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Pierre Thibaut</i>	<i>1833</i>	<i>Chef</i>	<i>Peintre</i>
<i>Aimée Duret</i>	<i>1829</i>	<i>Épouse</i>	<i>Cabaretière</i>
<i>Angèle Thibaut</i>	<i>1866</i>	<i>Fille</i>	<i>Repasseuse</i>

<i>Recensement de</i>	<i>1886</i>	<i>Maison n° 20</i>	<i>Ménage n° 28</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Louis(II) Rostin</i>	<i>1855</i>	<i>Chef</i>	<i>Menuisier</i>
<i>Marie Thibaut</i>	<i>1858</i>	<i>Épouse</i>	<i>Journalière</i>
<i>Louis(-III) Rostin</i>	<i>1877</i>	<i>Fils</i>	



Les raisons qui m'ont poussée à utiliser les mentions citées sur les actes de mariage mettent en avant des relations inédites par rapport à celles

étudiées jusqu'à présent. En effet, le moment du mariage permet de réunir, à une date donnée et dans des circonstances exceptionnelles, un ensemble d'individus dont les relations avec les conjoints renvoient à des domaines divers. L'ordre d'apparition des personnes citées sur les actes, en plus des conjoints, place les parents de ceux-ci en premier. Sur chaque acte, il est fait référence aux parents des époux (même s'ils ne sont pas présents), car est énoncée la filiation de chacun des époux. Un second ensemble de mentions concerne les témoins. Respectant le format des actes de mariage, j'ai considéré que c'est l'ordre d'apparition des témoins sur l'acte qui définit le « rang » de témoignage. Est appelé « premier témoin » celui dont le nom est le premier cité. Ont été utilisées, en plus des rangs de témoignage, les mentions faisant référence au lien du témoin avec les époux, selon qu'il concernait l'époux ou l'épouse, et/ou selon le type de lien (frère, oncle, ami...) auquel il était fait référence.

Une observation fine des mariages faisant référence aux quatre couples dont il vient d'être question permet de mieux comprendre les ressources et les enjeux liés à cette source, ainsi que la sélection des données qu'elle nécessite. En effet, on peut par exemple opérer, à un niveau fin, deux types de comparaison, opposant d'abord des couples issus de familles de densité différente, puis les membres d'une même famille.

Henri(-II) Delattre et Maria Menu, insérés dans un réseau de parents aux « liens souples » se marient à Loos en 1887. Les deux premiers témoins à ce mariage sont reliés à Henri. Il s'agit de deux de ses frères, résidant à Loos : Edouard(-II), employé de commerce, et Charles, mouleur en cuivre. Les deux derniers témoins sont, pour leur part, parents avec Maria Menu. Cette parenté s'entend d'ailleurs au sens large : il s'agit certes de son frère, mais aussi de son beau-frère. Ils habitent tous les deux à Loos, le frère de Maria étant journalier, son beau-frère mécanicien. A l'occasion de leur mariage,

Henri(-II) Delattre et Maria Menu ne mobilisent que des membres de leur parenté, de façon équilibrée, deux témoins pour le mari, deux pour la femme ; dans un cercle de parenté similaire, des relations à l'intérieur de la fratrie ou des alliés de cette fratrie ; et dans l'espace de la commune.

Eugène(-I) Bois et Angèle Cuisinier, qui forme un ménage « isolé » mobilisent, eux aussi, lors de leur mariage à Loos en 1901 quatre témoins. Cependant, le couple est inséré dans des relations très différentes du couple précédent. Le premier et le deuxième témoins d'Angèle et Eugène(-I) sont cités comme « ami des époux ». Les deux derniers font référence à Angèle, comme oncle et cousin. Ces témoins sont tailleur pour le premier, rentier pour les deuxième et troisième, et enfin journalier pour le dernier. A part le premier, qui réside à Lille, les autres sont lossois. Le cercle de leurs témoins est plus flou, moins concentré, à cause des « amis », mais aussi du fait que les types de relations citées s'inscrivent dans des registres différents (un oncle et un cousin, contre quatre frères et beau-frères). L'espace géographique concerné s'étend vers la métropole lilloise pour les seconds, alors qu'il est circonscrit à Loos pour les premiers : Eugène(-I), né à Aubigny au Bac, habite à Lille au moment de son mariage, ainsi que ses parents et le premier témoin, alors que Loos est l'unique lieu cité sur l'acte de mariage d'Henri(-II) Delattre et Maria Menu.

Par ailleurs, l'opposition « qualitative » qui distingue l'acte du couple Bois-Cuisinier, définis comme « isolés », de celui d'Henri(-II) Delattre et Maria Menu, dont j'avais noté la proximité avec les familles aux « liens denses », ne doit pas conduire à négliger l'opposition qui se révèle au travers de la mise en perspective des mariages liant Eugène(-I) Bois et Angèle Cuisinier et de leur fils Eugène(-II) avec Léontine Schellens. En effet, lorsque ces derniers se marient à Lille en 1927, ne sont présents que deux témoins. De ces témoins, on connaît seulement la profession et le lieu de résidence : le

premier est peintre et réside à Lille, tout comme le second qui est comptable. Aucun lien avec les époux n'est mentionné. On peut simplement faire l'hypothèse que le second témoin est un parent de Léontine, du fait de leur patronyme commun. A l'inverse, le fait que le premier témoin porte un nom de famille qui diffère de celui des père et mère des époux ne signifie rien. Ce premier témoin peut aussi bien être un parent du côté de la sœur de la mère d'un des époux qu'un ami, une relation de travail, de voisinage... Les distinctions qui opposent les actes de mariage concernant les membres de la famille Bois soulèvent des questions d'ordre différent, et en particulier celle de la durée sur laquelle s'effectue mon observation<sup>353</sup>.

En premier lieu, ces distinctions soulignent que la présentation des actes n'est pas uniforme, et incite à se pencher sur une évolution de la mise en forme des actes de mariage de manière globale relativement à mon échantillon. En effet, si ces premiers cas montrent que le nombre des témoins peut varier d'un acte à l'autre, il faut vérifier s'ils constituent des cas exceptionnels ou traduisent des changements (de comportements, de mise en forme...).

Un premier ensemble d'observations de la totalité des actes de mariage indique d'une part que l'ensemble des témoins observés ne représente pas un multiple du nombre d'actes étudiés, d'autre part que les liens entre les témoins et les époux ne sont pas systématiquement renseignés. Ainsi, à tout témoin n'est pas forcément associé de façon explicite un « lien » avec l'un ou l'autre des conjoints. On ne peut identifier un lien de manière certaine que

---

<sup>353</sup> Etudiant la banlieue lyonnaise du XIX<sup>ème</sup> siècle Vincent Gourdon et Emilie Joz soulignent ainsi un impact net de la période de mariage. Pour eux, les deux dernières décennies du siècle constituent une rupture, alors qu'auparavant on avait assisté à une « familialisation » des témoins, liée à un processus de privatisation du mariage, in Vincent Gourdon et Emilie Joz, « Un nouveau regard sur une communauté en transformation : les témoins de mariage à Tassin (Rhône) dans les premières décennies du XIX<sup>ème</sup> siècle », communication à la 7<sup>ème</sup> journée d'études Images et pratiques de la ville (vers 1500- vers 1840), Université de Saint Etienne, 7 mai 2004.

pour 75 % des premier et deuxième témoins. Cette fréquence d'apparition d'une mention de relation oppose ces deux premiers témoins aux deux derniers, puisqu'en fait l'existence d'une mention est liée au nombre de témoins cités en référence dans l'acte observé. En outre, plus le nombre des témoins est élevé, plus les renseignements sur leurs relations avec les époux apparaissent de façon claire<sup>354</sup>, et de manière presque systématique l'absence de lien pour un premier témoin signifie un nombre réduit de témoin. Deux catégories d'actes se distinguent donc, les actes « riches », bien renseignés : ceux pour lesquels il y a quatre témoins et pour lesquels les liens témoin-époux(se) sont clairs ; et les actes « pauvres » : ceux où les mentions des deux témoins ne sont pas précisés.

En réalité, cette opposition conduit à ne pas perdre de vue la perspective chronologique de long terme dans laquelle s'inscrit mon travail. Ainsi, la modification des transcriptions faites sur les actes de mariage, s'explique par le fait que la précision des mentions s'est en quelque sorte dégradée avec le temps, simultanément en ce qui concerne de nombre des témoins et les relations que ces derniers entretiennent avec les époux. En effet, la répartition des actes, selon que sont mentionnés deux ou quatre témoins, et donc selon qu'apparaissent ou non les relations avec les conjoints, renvoie à une rupture temporelle assez nette. A partir de la fin du XIXème siècle, les témoins se font moins nombreux et les mentions moins précises, voire plus rares. De façon systématique après la Première guerre mondiale ne sont plus mentionnés que deux témoins, sans précision. Les actes les moins bien renseignés concernent majoritairement les individus de l'échantillon qui se sont mariés le plus tard. Ainsi, l'écrasante majorité de ces actes date d'après 1920, comme le précise le tableau suivant<sup>355</sup>.

---

<sup>354</sup> On trouve par exemple des précisions du type « par alliance », « utérin », « germain »...

<sup>355</sup> Ici, j'ai pris le parti de ne pas traiter un acte unique qui présentait la particularité de faire référence à un couple marié à Loos à la fin du XIXème siècle, mais pour qui toutes les mentions relatives aux témoins n'avaient pas été remplies.

REPARTITION DES ACTES DE MARIAGE EN FONCTION DE LA DATE DU MARIAGE  
ET DU NOMBRE DE TEMOINS<sup>356</sup>

date du mariage	nombre d'actes		
	avec 2 témoins	avec 4 témoins	total
<b>[1833-1920[</b>			
Effectifs	1	123	124
en % par rapport à la ligne	0,8%	99,2%	100,0%
<b>[1920-1974[</b>			
Effectifs	35	1	36
en % par rapport à la ligne	97,2%	2,8%	100,0%
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>124</b>	<b>160</b>
<b>en % par rapport à la ligne</b>	<b>22,5%</b>	<b>77,5%</b>	<b>100,0%</b>

Le nombre de personnes auxquelles il est fait référence diminuant, ainsi que la disparition d'une mention portant sur leur lien aux conjoints évoluant avec le temps, l'utilisation des mentions de témoignage comporte un biais, et ne peut être traitée de manière uniforme sur l'ensemble de la période. En effet, se servir des mentions des relations de témoignages citées sur les actes de mariage comme indicateur d'une capacité différenciée à mobiliser des membres de sa parenté ou à mettre en œuvre d'autres formes de liens conduit à restreindre le nombre de cas observables et à privilégier les mariages qui ont eu lieu avant 1920.

En conséquence, l'existence de cette rupture invite à s'interroger sur la répartition des actes de mariages en fonction des liens familiaux dans lesquels s'intègrent les époux. Il s'agit alors de savoir si les individus mentionnés sur les actes de mariage sont répartis de façon homogène dans le temps, selon les types de liens de parenté au sein desquels ils ont été repérés rue Wacquez-Lalo, et donc de se demander si les résidents mariés le plus

---

<sup>356</sup> Les bornes de l'intervalle des mariages ont été définies *a posteriori*. Le mariage le plus ancien a été célébré en 1833, le plus récent en 1974.

récemment ont les mêmes types d'inscription familiale que les résidents les plus anciens. Mais avant de procéder à des vérifications, il faut s'assurer que le traitement à l'aide des actes de mariage n'induit pas de distorsion dans la répartition entre les différentes modalités de ces catégories.

---

### *Fonctionnement familial et distribution rue Wacquez-Lalo*

---

Indice réconfortant du découpage élaboré, la distribution des résidents de la rue Wacquez-Lalo selon leur « fonctionnement familial » permet d'observer que les trois catégories sont relativement homogènes d'un point de vue quantitatif : 128 personnes sont considérées comme « isolées » (38 % de l'effectif), 113 ont des « liens souples » (33 % de l'échantillon), et 101 appartiennent à des familles « aux liens denses » (soit 29 % de la population). Cependant, passer des individus aux actes de mariage modifie quelque peu le poids respectif de ces trois groupes : sur les 158 actes utilisés<sup>357</sup>, deux groupes équivalents de 54 actes font référence aux personnes avec « liens denses » ou « liens souples », (soit pour chaque groupe un peu plus de 34 % des actes). Cinquante actes concernent les personnes décrites comme ne mettant pas en œuvre de solidarité familiale. Les « isolés » représentent donc 31 % des actes<sup>358</sup>. En conséquence, puisque les poids relatifs des différents groupes ne sont que peu affectés par ce changement de variable, j'ai vérifié si

---

<sup>357</sup> Deux actes, ne font pas partie de la suite des calculs du fait de l'ambiguïté de certaines mentions les concernant. Il s'agit en l'occurrence de deux personnes dont je n'ai pas pu déterminer avec certitude si elles faisaient partie ou non des familles à « liens denses ».

<sup>358</sup> Il n'est pas très surprenant que l'usage des actes de mariage, et non plus l'observation des résidents de la rue Wacquez-Lalo conduise à sur-représenter les individus avec les liens les plus denses, et à sous-représenter les mariés « isolés ». La comparaison entre les ménages concernant les Bois-Cuisinier et les Delattre-Thibault, comme elle montrait des différences en termes d'inscription sur le territoire autour de Loos, pouvait en effet laisser présager que les informations concernant les personnes les plus ancrées seraient plus accessibles. Mais ce biais est en pratique relativement faible, dans la mesure où sont conservés des poids voisins aux groupes initiaux.

on pouvait établir une chronologie des mariages, selon les liens familiaux dans lesquels sont insérés les époux, comme le détaille le tableau suivant.

FORMES DE LIENS FAMILIAUX & DATE DE MARIAGE

type de famille		date du mariage		
		[1833-1920[	[1920-1974[	Total
isolé(e)	Effectifs	41	9	50
	en % de la ligne	82%	18%	100%
aux liens souples	Effectifs	35	19	54
	en % de la ligne	65%	35%	100%
aux liens denses	Effectifs	47	7	54
	en % de la ligne	87%	13%	100%
<b>Total</b>	<b>Effectifs</b>	<b>123</b>	<b>35</b>	<b>158</b>
	<b>en % de la ligne</b>	<b>78%</b>	<b>22%</b>	<b>100%</b>

Ce double découpage, temporel et familial, réserve des surprises. En effet, la plus grande part des mariages les plus pauvres en matière de renseignements sur les relations entre les témoins et les conjoints, concerne des actes ayant trait à des personnes inscrites dans des familles aux « liens souples » : plus du tiers des actes avec des conjoints aux « liens souples ». De plus, cette concentration des lacunes relationnelles pour les personnes aux « liens souples » oppose cette catégorie aux deux autres types de familles, et montre même que ces deux groupes peuvent être rapprochés. Que ce soit pour les « isolé(e)s » ou les individus aux « liens denses », environ 85 % des mariages ont été célébrés avant 1920. Finalement, le déséquilibre - relatif -

des groupes observés confirme la piste d'un peuplement différencié de la rue Wacquez-Lalo, qui se modifie au cours du temps : les individus qui se marient en fin de période, à Loos dans la plupart des cas, n'ont pas les mêmes caractéristiques familiales que leurs prédécesseurs. Des actes « riches » correspondent à deux types de liens familiaux opposés : « denses » ou inexistant. Puis, des actes « pauvres » accompagnent des résidents aux liens « souples », quand les seconds viennent remplacer les premiers.

Il s'agit maintenant de déterminer si les mentions des relations témoins / conjoints, lorsqu'elles sont précisées, se différencient selon les liens familiaux. L'étape qui suit constitue ainsi un mode de validation de la précédente approche, qui concernait les différentes formes de familles observées. Les trois formes familiales construites d'une part sur la base de l'observation fine de différences en termes d'occupation de l'espace de la rue Wacquez-Lalo, et d'autre part sur l'insertion au sein d'une parenté plus ou moins consistante peuvent-elles se différencier à partir des actes de mariage ? Les relations consignées sur les actes de mariage sont-elles congruentes avec l'inscription familiale dans des relations plus ou moins « denses » ? C'est ce que laissait entrevoir la comparaison des mariages Bois-Cuisinier et Delattre-Thibault, il faut maintenant confronter l'ensemble de l'échantillon à cette intuition.

#### II.1.1. Les témoins de l'échantillon

Sans se préoccuper des différentes formes de familles qui ont été identifiées, et avant de vérifier une éventuelle corrélation entre densité des relations familiales et mode de mobilisation, la question de l'éventail de recrutement des témoins mérite d'être approfondie, afin de mieux comprendre quels sont les types de relations mises en œuvre lors d'un mariage. Il faut néanmoins conserver à l'esprit l'hypothèse de l'existence

d'une relation entre « fonctionnement familial » et relation de témoignage (rang d'apparition, type de lien). En conséquence, tous les points qui sont abordés maintenant nécessiteront par la suite d'être explorés en tenant compte des trois types de relations familiales construits au début de cette partie.

Au préalable, il faut préciser qui sont les témoins, en sachant à quelles mentions il est fait référence sur les actes de mariage.

#### MENTIONS DE TEMAIGNAGE

	Effectif	En % du total
FRERE	119	25,81
ONCLE	119	25,81
AMI	107	23,21
BEAU-FRERE	48	10,41
COUSIN	35	7,59
NON PARENT	22	4,77
GRAND-PERE	2	0,43
AMIE	2	0,43
BEAU-PERE	1	0,22
SCEUR	1	0,22
BELLE-SCEUR	1	0,22
COUSINE	1	0,22
GRAND-ONCLE	1	0,22
TANTE	1	0,22
PARRAIN	1	0,22
TOTAL	461	100,00

Ainsi, quelle que soit la date du mariage, les témoins sollicités se recrutent non seulement majoritairement à l'intérieur de la parenté, mais aussi selon des directions privilégiées. Le tableau précédent, qui comptabilise le nombre de fois où une relation a été citée parmi l'ensemble des mentions, est particulièrement explicite.

Lors du recrutement des témoins, l'univers familial est largement dominant : près des trois quarts des mentions citent un membre de la parenté, sans pour autant accorder à tous ses membres le même privilège. En effet, une dissymétrie très forte entre les sexes existe, les femmes n'apparaissant que de façon tout à fait marginale. Cette quasi-inexistence des femmes est à rapprocher de ce que j'avais observé à propos des chefs de ménage : c'est uniquement en l'absence de figure masculine qu'elles prennent de la consistance. Par ailleurs, que ce soit à la génération des mariés ou à celle de leurs parents, la fratrie est l'espace familial le plus sollicité : les frères et oncles se partagent de manière égalitaire plus de la moitié des mentions. Cependant, les beaux-frères et les cousins sont aussi mobilisés par les époux de façon non négligeable (près de 20 % des mentions), soulignant ainsi la capacité de ces derniers à mettre en œuvre des relations plus complexes (mélangeant alliance et biologie, ce qui était déjà apparu au travers de la mention « oncle »), ainsi que l'importance qu'ils sont susceptibles d'accorder à des membres de leur génération.

L'ensemble des actes enregistrés, lorsque mention est faite d'une relation témoin / conjoint, permet d'analyser, pour chaque rang de témoignage, environ 120 relations. Le traitement qui suit ne distingue pas si le choix du témoin s'effectue dans la famille de l'époux ou celle de l'épouse. La question se limite donc à identifier l'espace de la parenté au sein duquel les deux conjoints ont mobilisé leurs relations, sans se préoccuper de savoir s'ils le font différemment l'un de l'autre...

RANG DE TEMOIGNAGE & TYPE DE RELATION MOBILISEE

1 <sup>er</sup> témoin			2 <sup>ème</sup> témoin		
	Effectif	% du total		Effectif	% du total
FRERE	39	32,5	FRERE	33	28,0
ONCLE	35	29,2	AMI	29	24,6
AMI	22	18,3	ONCLE	26	22,0
BEAU-FRERE	11	9,2	COUSIN	10	8,5
COUSIN	8	6,7	BEAU-FRERE	8	6,8
NON PARENT	4	3,3	NON PARENT	8	6,8
BEAU-PERE	1	0,8	BELLE-SOEUR	1	0,8
<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>100,0</b>	COUSINE	1	0,8
			GRAND-PERE	1	0,8
			SCEUR	1	0,8
			<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>100,0</b>

3 <sup>ème</sup> témoin			4 <sup>ème</sup> témoin		
	Effectif	% du total		Effectif	% du total
ONCLE	43	37,1	AMI	32	29,4
AMI	24	20,7	FRERE	24	22,0
FRERE	23	19,8	BEAU-FRERE	15	13,8
BEAU-FRERE	14	12,1	ONCLE	15	13,8
COUSIN	5	4,3	COUSIN	12	11,0
NON PARENT	3	2,6	NON PARENT	7	6,4
AMIE	1	0,9	AMIE	2	1,8
GRAND-ONCLE	1	0,9	GRAND-ONCLE	1	0,9
GRAND-PERE	1	0,9	TANTE	1	0,9
PARRAIN	1	0,9	<b>Total</b>	<b>109</b>	<b>100,0</b>
<b>Total</b>	<b>116</b>	<b>100,0</b>			

Sur l'ensemble des actes, la prédominance de l'appel aux parents lors du témoignage au mariage est manifeste, et ce, quel que soit le rang du témoin. Toutefois, la parenté est en proportion mobilisée plus souvent lorsque le rang de témoignage est moins élevé, les amis venant combler une carence en parents. La force des relations familiales se lit en négatif, par rapport au nombre de personnes citées comme ne faisant pas partie de la parenté (les amis et les non parents). Ces dernières représentent entre 22 % et

36 % des appellations. C'est-à-dire qu'au moins deux sur trois, voire trois sur quatre des témoins sont des parents. Le « réservoir » des amis est pour sa part plus difficile à appréhender. En effet, alors que les mentions « ami » ou « non parent » peut renvoyer à des situations très diverses : relations de travail voire de subordination, de voisinage, ou témoignage « professionnel » ; les mentions relatives à la famille sont formalisées dans un registre défini avec précision, et soulignent de ce fait les connexions mises en jeu.

Pourtant, si la famille est en majorité convoquée lors d'un mariage, les témoins ne semblent pas interchangeable. En réalité, le premier témoin se différencie des autres, par la concentration des dénominations le concernant. En effet, le registre des dénominations usitées est d'autant plus large que le rang de témoignage augmente. On dénombre sept appellations différentes associées au premier témoin, contre une dizaine pour les trois autres. Les deux appellations les plus utilisées pour le premier témoin renvoient à des membres de la parenté : un frère ou un oncle qui totalisent près de 60 % de l'ensemble des dénominations. Dans tous les autres cas, pour atteindre un tel pourcentage, il faut recourir à un « ami » et/ou élargir l'éventail des parents sollicités (vers des beaux-frères ou des cousins). S'il est relativement facile de faire appel à un membre unique de sa famille (ou belle-famille), le fait d'avoir à mobiliser plusieurs témoins oblige à ouvrir son registre, éventuellement même à chercher hors de sa parenté.

La comparaison entre les différents témoins, selon leur rang, montre en outre que faire usage de sa parenté n'implique pas l'uniformité de cet usage. De manière constante, les frères et les oncles sont les plus mobilisés, mais leur position relative parmi l'ensemble des appellations varie. Ces deux mentions regroupent en effet entre 35 % et 60 % des appellations, selon le rang d'apparition des témoins, mais leur ordre d'apparition diffère. Les

frères sont les plus sollicités pour les premier et deuxième témoins, et n'apparaissent qu'en troisième position pour les troisièmes témoins, et en deuxième position pour le dernier témoin. Quant aux oncles, s'ils sont les plus sollicités pour le troisième témoin, ils ne le sont que très peu pour le quatrième (où ils figurent en 4<sup>ème</sup> position), alors qu'ils apparaissent en deuxième ou troisième position pour les deux premiers témoins. Ainsi, l'importance des frères se retrouve surtout parmi les deux premiers témoins (environ 30 % des appellations), tandis que l'appel aux oncles se fait de manière plus diversifiée, oscillant entre 14 % et 37 %. En fait, ces deux formes de mobilisation les plus fréquentes posent la question des usages différenciés de la parenté, articulant relations biologiques et/ou d'alliance.

En effet, la comparaison entre les frères et les oncles soulève la question de l'orientation des relations de parenté vers les relations intra-générationnelles, au détriment des relations inter-générationnelles. Ainsi, un oncle d'ego peut être un frère de son père, un frère de sa mère, un mari de la sœur de son père ou un mari de la sœur de sa mère, soit quatre possibilités, si l'on comptabilise les liens du point de vue de la généalogie et de l'alliance. Ainsi, c'est un peu comme si cette diversité de possibilités était en quelque sorte compensée par la multiplicité des relations menant à des individus appartenant à la même génération que les conjoints : des frères, beaux-frères, cousins... C'est ce dont témoigne, en plus du rôle prédominant des frères, la présence, quel que soit le rang de témoignage, des beaux-frères (entre la troisième et la cinquième position, avec des fréquences d'apparition entre 7 % et 14 % des mentions) et dans une moindre mesure des cousins (occupant la quatrième ou la cinquième position, avec des fréquences d'apparition entre 4 % et 14 %), renvoyant à une mobilisation intra-générationnelle au sein de la parenté.

En conclusion, si la parenté domine lors de la mobilisation des témoins, les modalités de cette mobilisation ne sont pas uniformes<sup>359</sup>. En effet, le rang de témoignage modifie à la fois la fréquence des mentions citées et leur ordre d'apparition. Face à la diversité – théorique – des parents auxquels on peut faire appel lorsqu'on sollicite un témoin, on peut alors se demander si l'ordre d'apparition des mentions en fonction du rang de témoignage ne traduit pas en réalité les possibilités concrètes auxquelles sont confrontés les époux au moment de leur mariage, renvoyant ainsi aux questions des contraintes liées à la mobilisation de la parenté (l'existence) et à l'articulation entre différents niveaux de proximité généalogique (et le lien). Il s'agit donc de comprendre, en se limitant aux deux premiers témoins, comment un lien peut être appréhendé conditionnellement à un autre, c'est-à-dire de mesurer la diversité – observée – de la parenté, dans un cas pratique, celui du mariage.

Est-ce que le fait de mobiliser un certain type de relations pour le premier témoin conditionne la relation sollicitée pour le second ? Les relations citées pour les deux premiers témoins sont-elles interchangeable ? L'association entre les deux premières relations de témoignage peut-elle renseigner, et dans quelle mesure, sur le contour de la parenté disponible ?

---

<sup>359</sup> De manière similaire, la comparaison entre 37 contrats de mariage de notaires royaux à Poitiers passés aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles, et 44 contrats passés à Ardentes en Berry entre 1668 et 1692 concernant des ouvriers travaillant en forêt pour l'approvisionnement des foyers conduit Sébastien Jahan à affirmer que l'amplitude du champ familial semble correspondre à une sorte de compensation d'un déficit familial en frères, sœurs et cousins germains pour les notaires. Tandis qu'à l'inverse les forestiers ont soit une famille proche et éclatée, soit sont coupés de leur environnement familial sans frère ni cousin. Les témoins reflétant alors l'étant d'un réseau disponible sur place, « Parenté et stratification sociale. », art. cit. pp. 187-207.

PREMIER & DEUXIEME TEMOINS : TYPE DE RELATION SOLLICITEE

1 <sup>er</sup> témoin & 2 <sup>ème</sup> témoin		Effectif	Pourcentage du total (%)
AMI	AMI	18	15,7
FRERE	FRERE	18	15,7
ONCLE	ONCLE	17	14,8
FRERE	AMI	5	4,3
ONCLE	COUSIN	5	4,3
ONCLE	FRERE	5	4,3
BEAU-FRERE	FRERE	4	3,5
FRERE	BEAU-FRERE	4	3,5
FRERE	ONCLE	4	3,5
NON PARENT	NON PARENT	4	3,5
BEAU-FRERE	AMI	3	2,6
COUSIN	ONCLE	3	2,6
AMI	FRERE	2	1,7
BEAU-FRERE	COUSIN	2	1,7
COUSIN	FRERE	2	1,7
FRERE	COUSIN	2	1,7
FRERE	NON PARENT	2	1,7
ONCLE	AMI	2	1,7
ONCLE	BEAU-FRERE	2	1,7
AMI	BEAU-FRERE	1	0,9
AMI	ONCLE	1	0,9
BEAU-FRERE	GRAND-PERE	1	0,9
BEAU-FRERE	ONCLE	1	0,9
BEAU-PERE	NON PARENT	1	0,9
COUSIN	AMI	1	0,9
COUSIN	COUSIN	1	0,9
FRERE	BELLE-SOEUR	1	0,9
FRERE	COUSINE	1	0,9
ONCLE	NON PARENT	1	0,9
ONCLE	SŒUR	1	0,9

Ces paires de témoins confirment les résultats précédents, tout en y apportant des précisions. Ainsi, comme auparavant, les occurrences les plus fréquentes, et à un niveau comparable (environ 15 %) se concentrent autour d'appellations identiques : les frères, les amis ou les oncles. Par ailleurs, encore une fois, la distinction entre la famille et les amis paraît nette. En effet, un ami cité comme premier témoin est associé, dans 18 cas sur 22, à un autre ami comme deuxième témoin. En contrepartie, les effectifs associant un ami comme premier témoin à un oncle ou un frère comme deuxième témoin sont très faibles : ils représentent moins de 2 % de l'ensemble des mentions. Ainsi, l'absence de parents comme premier témoin a un caractère fatal. Inévitablement, les autres témoins seront sollicités hors de la parenté. Cette association, marquée dès le choix du premier témoin, apparaît de manière comparable lorsqu'il s'agit de solliciter la famille. Pourtant, à l'intérieur de la parenté, les différentes combinaisons de mentions ne sont pas distribuées de manière uniforme.

Traiter les deux premiers témoins indépendamment l'un de l'autre montrait que les frères et les oncles étaient les plus sollicités, mais ne renseignait pas sur les différentes combinaisons susceptibles d'être réalisées à partir de ces deux mentions. Or, les doublons des deux mentions frère / frère ou oncle / oncle sont les plus fréquentes dans l'ensemble des mentions et parmi celles relatives à la parenté. Elles n'occupent cependant qu'environ 50 % des mentions rassemblant tous les couples formés par un frère ou un oncle comme premier témoin. Mais les occurrences croisées oncle / frère ou frère / oncle ne représentent, quant à elles, qu'environ 10 % des mentions où un frère ou un oncle sont premier témoin. Ce faible effectif, confirme, comme dans le cas des amis, que le choix du premier témoin impose une condition forte sur l'orientation des choix suivants.

Ainsi, mobiliser tel ou tel parent comme premier témoin est plus qu'un simple indice des possibilités, des préférences ou des choix imposés auxquels les conjoints se conforment. Il est surtout le résultat d'un positionnement particulier à l'intérieur de la parenté. En effet, en théorie, mobiliser un frère comme premier témoin ne saurait donner d'indication sur l'existence d'un second frère ou d'un frère appartenant à la famille de son conjoint mobilisable comme second témoin. De même, avoir un oncle ne saurait préjuger de l'existence d'un autre oncle, même si dans ce cas, l'éventail des possibilités est plus large (4 possibilités par conjoint si l'on considère l'alliance). Ainsi, les mentions citant des oncles montrent une orientation privilégiant une parenté sans doute plus riche - en termes de nombre d'individus - mais plus éloignée en termes de statut, comme en termes de liens généalogiques ou de distance géographique. Dans le choix d'un frère se manifestent au contraire plus souvent des proximités d'âge et résidence (la seconde modalité étant liée à la première), contrebalancées peut-être par un nombre moins élevé de possibilités.

En complément de ces remarques, le faible effectif renvoyant à une combinaison entre ces deux types de liens peut être interprété comme une incompatibilité à se positionner à l'intérieur de la parenté, simultanément selon les deux axes orientés soit vers le(s) frère(s), vers l'(es) oncles. Il peut être alors considéré comme un indice supplémentaire de la forme des relations familiales dans lesquels sont insérés dans les époux : orientées de manière privilégiée, voire exclusive, soit vers une dimension inter-générationnelle, soit vers une dimension intra-générationnelle. Ainsi choisir un beau-frère ou un cousin comme premier témoin, ou plus généralement privilégier sa propre génération montre un aspect particulier de ce « défaut de parenté ». Ainsi, il n'est pas anodin d'avoir eu à mettre en jeu des liens d'alliance pour mobiliser son premier témoin : la génération des parents n'apparaît qu'occasionnellement dans les mentions faisant référence au

deuxième témoin. Sur quinze conjoints citant un beau-frère ou un cousin comme premier témoin, un seul cite un oncle comme deuxième témoin, tandis qu'un second fait appel à un grand-père.

Ces premières distinctions, qui mettent l'accent sur des formes particulières de mobilisation des témoins et sur les fréquences associées à ces combinaisons, ne permettent cependant pas de rendre compte d'un « fonctionnement familial » spécifique qui y serait associé. Il convient alors de chercher si les modalités de cette variable trouvent un écho dans le registre des témoins sollicités lors des mariages.

Choisit-on ses témoins de manière identique selon que l'on est inséré dans un réseau familial plus ou moins localement dense ? L'orientation des relations sollicitées au travers des témoignages est-elle liée aux types de densité familiale observés ?

### II.1.2. Usage des témoins et densité des relations familiales

Reprenant les différentes mentions de liens associées aux témoins en fonction de leur rang, il s'agit maintenant d'observer si l'appartenance des conjoints à une structure familiale plus ou moins « dense » peut être rattachée à d'autres formes de mobilisation de la parenté, dans la circonstance exceptionnelle d'un mariage. De manière pratique, il s'agit donc de vérifier si l'indicateur d'intensité des liens familiaux que j'ai créé est cohérent avec les informations contenues dans les actes de mariage, qui mettent en jeu une dimension de la parenté inconnue jusqu'à présent, lui donnant un rôle d'autant plus important, qu'elle permettrait alors de vérifier son impact sur l'inscription locale des résidents.

#### 1. Des ressources distinctes

Il faut donc vérifier que les liens mobilisés à l'intérieur de la parenté, par l'intermédiaire des témoins, se différencient selon la densité de liens familiaux mis en œuvre par les résidents de la rue Wacquez-Lalo.

RANG DE TEMOIGNAGE & FORMES FAMILIALES

	<b>Famille « isolée »</b>	<b>Famille aux « liens souples »</b>	<b>Famille aux « liens denses »</b>
<b>RELATION de TEMOIGNAGE</b>	En % par témoin (effectif)	En % par témoin (effectif)	En % par témoin (effectif)
<b>1<sup>er</sup> témoin</b>			
AMI	27.78 (10)	20.00 (6)	17.14 (6)
BEAU-FRERE	5.56 (2)	23.33 (7)	5.71 (2)
BEAU-PERE		3.33 (1)	
COUSIN	5.56 (2)		8.57 (3)
FRERE	25.00 (9)	36.67 (11)	31.43 (11)
NON PARENT	5.56 (2)		5.71 (2)
ONCLE	30.56 (11)	16.67 (5)	31.43 (11)
<b>Total</b>	<b>100.00 (36)</b>	<b>100.00 (30)</b>	<b>100.00 (35)</b>

	<b>Famille « isolée »</b>	<b>Famille aux « liens souples »</b>	<b>Famille aux« liens denses »</b>
<b>RELATION de TEMOIGNAGE</b>	En % par témoin (effectif)	En % par témoin (effectif)	En % par témoin (effectif)
<b>2<sup>ème</sup> témoin</b>			
AMI	33.33 (12)	26.67 (8)	22.86 (8)
BEAU-FRERE	11.11 (4)	6.67 (2)	
BELLE-SOEUR		3.33 (1)	
COUSIN	13.89 (5)	6.67 (2)	2.86 (1)
COUSINE		3.33 (1)	
FRERE	19.44 (7)	23.33 (7)	37.14 (13)
GRAND-PERE		3.33 (1)	
NON PARENT	5.56 (2)	3.33 (1)	8.57 (3)
ONCLE	16.67 (6)	20.00	28.57 (10)
SŒUR		3.33 (1)	
<b>Total</b>	<b>100.00 (36)</b>	<b>100.00 (30)</b>	<b>100.00 (35)</b>

	<b>Famille « isolée »</b>	<b>Famille aux « liens souples</b>	<b>Famille aux « liens denses »</b>
<b>RELATION de TEMOIGNAGE</b>	En % par témoin (effectif)	En % par témoin (effectif)	En % par témoin (effectif)
<b>3<sup>ème</sup> témoin</b>			
AMI	36.11 (13)	30.00 (9)	5.71 (2)
AMIE		3.33 (1)	
BEAU-FRERE	13.89 (5)	3.33 (1)	11.43 (4)
COUSIN		3.33 (1)	11.43 (4)
FRERE	19.44 (7)	23.33 (7)	11.43 (4)
GRAND-ONCLE	2.78 (1)		
NON PARENT		6.67 (2)	2.86 (1)
ONCLE	27.78 (10)	30.00 (9)	54.29 (19)
PARRAIN			2.86 (1)
<b>Total</b>	<b>100.00 (36)</b>	<b>100.00 (30)</b>	<b>100.00 (35)</b>

	<b>Famille « isolée »</b>	<b>Famille aux « liens souples</b>	<b>Famille aux « liens denses »</b>
<b>RELATION de TEMOIGNAGE</b>	En % par témoin (effectif)	En % par témoin (effectif)	En % par témoin (effectif)
<b>4<sup>ème</sup> témoin</b>			
AMI	36.11 (13)	46.67 (14)	11.43 (4)
AMIE	2.78 (1)	3.33 (1)	
BEAU-FRERE	8.33 (3)	13.33 (4)	20.00 (7)
COUSIN	5.56 (2)	10.00 (3)	11.43 (4)
FRERE	25.00 (9)	13.33 (4)	28.57 (10)
GRAND-ONCLE		3.33 (1)	
NON PARENT	8.33 (3)	6.67 (2)	5.71 (2)
ONCLE	13.89 (5)	3.33 (1)	20.00 (7)
TANTE			2.86 (1)
<b>Total</b>	<b>100.00 (36)</b>	<b>100.00 (30)</b>	<b>100.00 (35)</b>

La mise en perspective des relations mobilisées par les résidents de la rue Wacquez-Lalo au moment de leur mariage et de celles vécues au quotidien autour de leur espace de résidence montre des distinctions fortes entre les formes familiales. En effet, les résidents de la rue Wacquez-Lalo ne mobilisent pas les mêmes types de témoins, selon leur appartenance à un milieu familial plus ou moins « dense ».

---

*Des amis pour les « isolés », des parents pour les autres*

---

De manière presque systématique, le pourcentage d'amis mobilisés diminue au fur et à mesure que les conjoints sont insérés dans un réseau de

parenté plus dense. De plus, les époux « isolés » ont recours à leurs amis de manière assez uniforme, dans environ trois cas sur dix, quel que soit le rang de témoignage (entre 28 % et 36 % des mentions citées). A l'inverse, pour les autres groupes de parenté, les pourcentages associés à chaque rang de témoignage varient dans des ordres de grandeur important (de 20 % à 45 % ou de 6 % à 18 % selon le rang de témoignage, soit de 2,25 à 3 fois). Ainsi, non seulement les « isolés » mobilisent plus de témoins « amis », mais aussi ils le font de manière plus systématique que les autres. En conséquence, l'absence de membres de la parenté dans l'espace voisin de Loos peut être mise en parallèle avec cette forte mobilisation des amis pour les « isolés ». En effet, une des questions portant sur les relations que peuvent entretenir les « isolés » avec leurs parents s'articule autour des situations aussi différentes que le mariage d'une part, et l'inscription locale d'autre part. L'absence de parents à proximité de la rue Wacquez-Lalo ou de Loos est-elle un facteur de non-mobilisation de ces derniers au mariage de l'un de leurs membres ?

---

*Des parents certes, mais plutôt un oncle ou plutôt un frère ?*

---

L'existence d'une part importante de témoins « amis » pour les « isolés » l'affirme, et simultanément souligne la cohérence entre les situations de la vie courante et les événements qui ponctuent celle-ci. Ainsi, les amis mobilisés aux mariages en question peuvent être vus ici comme une ressource de substitution, face à l'absence de parents dans les environs immédiats. La distance géographique entre les époux « isolés » et les membres de leur parenté la plus proche joue sans doute en défaveur de la mobilisation de ces derniers, même dans la situation exceptionnelle d'un mariage. Cependant, la distinction entre les époux, « isolés », avec « liens souples » ou « liens denses », ne se limite pas à la prédominance de leurs

parents au moment de leur mariage. Ainsi, les fréquences d'apparition des mentions de parents associées à l'ensemble des témoins témoigne d'une opposition nouvelle.

En effet, tous les époux mobilisent avec des fréquences élevées des oncles ou des frères. Ainsi, pour les deux premiers témoins « liens denses » font appel de manière indifférenciée à l'un ou l'autre, dans une sorte de complémentarité : 24 fois des frères, 21 fois des oncles pour le premier témoin, la situation se rééquilibrant légèrement au profit des oncles si l'on prend en considération l'ensemble des témoins. Cette spécificité peut, s'interpréter comme le signe d'une insertion différenciée des conjoints au sein de leur groupe de parenté. Ces deux formes de mobilisation renvoient d'une part à une mobilisation qui concerne la même génération que les conjoints, d'autre part à une mobilisation inter-générationnelle verticale de la parenté. Elles peuvent être maintenant associées à des formes de liens familiaux particulières, comme le montre la comparaison avec les deux autres groupes. En effet, d'une part les époux « isolés » se rapprochent quelque peu des époux aux « liens denses », car ils choisissent d'abord des oncles, puis des amis et enfin des frères (entre 25 % et 30 % des mentions). D'autre part, et de façon plus nette, les conjoints aux « liens souples » occupent une position tout à fait spécifique. Leurs témoins sont plus souvent leur(s) frère(s) dans une moindre mesure leur(s) beau(x)-frère(s.). C'est au sein de la génération des époux que les témoins sont mobilisés : pour le premier témoin l'appel aux oncles représente la moitié de l'appel aux seuls frères, tandis que les oncles ne représentent que 40 % de l'ensemble des frères et oncles sollicités par les conjoints aux « liens souples », contre 55 % pour les conjoints aux « liens denses ».

Une analyse approfondie des relations mentions attachées au deuxième témoin confirme ces distinctions. La comparaison de ces mentions avec celles

concernant les premiers témoins montre des différences de registre entre les époux. Elle souligne l'existence d'un éventail large pour les époux aux « liens souples ». Dans leur cas, la diminution relative de l'importance des frères est comblée par une diversification nette des mentions concernant des parents de la même génération que les époux (belle-sœur, beau-frère, belle-sœur, cousin, cousine). Simultanément, on peut lire au travers de cette diversification, l'importance relative que prennent les amis et « non parent » en tant que second témoin. En effet, ceux-ci sont plus nombreux que l'ensemble des parents cités, renvoyant chacun à des effectifs réduits. Dans le cas des époux aux « liens denses », les oncles et frères regroupent encore près des deux tiers des mentions, avec des effectifs voisins. Les époux aux « liens denses » ou aux « liens souples » disposent de ressources larges au sein de leur parenté. Mais, en réalité c'est pour les conjoints aux « liens denses » que les relations restent les plus étroites : insérés dans des réseaux à fort effectif, les frères et oncles suffisent. Ainsi, tout en faisant appel presque indifféremment aux oncles et frères, ceux-ci restent dominants, quel que soit le rang de témoignage concerné. Et si les fréquences d'apparition des oncles et frères sont les plus élevées pour le premier témoin et à un niveau identique (plus de 30% des mentions pour chaque cas), elles occupent toujours les deux premières positions pour les deuxièmes témoins, en cumulant alors près des deux tiers des appellations. Au contraire, pour les époux aux « liens souples » et « isolés » les variations entre premier et deuxième témoins sont élevées : les frères passent de 37 % des mentions à 23 % pour les personnes avec « liens souples », les oncles passent de 31 % à 17 % pour les « isolés ».

On aurait pu supposer que ces variations cachaient d'autres mouvements internes à la parenté : qu'en quelque sorte les oncles remplaçaient les frères ou réciproquement. Pourtant, le recul des effectifs de chaque type de parents n'est pas compensé par un mouvement inverse : si la

part des oncles augmente pour les personnes avec « liens souples » (de 17 % à 20 % des appellations), la part des frères diminue pour les « isolés » (de 25 % à 20 % des appellations).

Ainsi, le tableau donner un premier aperçu de ces observations. La diagonale définit la spécificité en termes de relations de témoignage de chacun des groupes, et donc ce qui les distingue des autres. Les intersections entre des colonnes et des lignes montrent de façon complémentaire, qu'il peut exister aussi des proximités entre ces groupes.

TEMOIGNAGE & LIENS FAMILIAUX,  
QUELQUES POINTS COMMUNS, BEAUCOUP DE DIFFERENCES

<b>Conjoints</b>	<b>« isolés »</b>	<b>aux « liens souples »</b>	<b>aux « liens denses »</b>
<b>« isolés »</b>	Peu de parents		Oncles
<b>aux « liens souples »</b>		Frères et beaux-frères	Frères
<b>aux « liens denses »</b>			Complémentarité frères et oncles

Au total, les époux localement les moins insérés dans des liens familiaux, sont aussi ceux qui mobilisent le moins leur parenté lorsqu'ils se marient, tandis que les témoins qui sont des membres de la famille des époux sont mobilisés selon des voies distinctes en termes de génération. Qui sont donc ces résidents, qui vivant rue Wacquez-Lalo ne bénéficie pas d'un soutien local de leur parenté, et qui mobilisent des témoins si différents ?

## 2. Combinaison premier témoin / deuxième témoin

Avant de faire des observations générales, j'ai choisi de me pencher sur quelques cas « extrêmes ». Et s'il est question d'étudier ici les combinaisons premier témoin / deuxième témoin, les deux trajectoires suivantes font référence à des résidents « isolés » qui ont exclusivement des amis pour témoins. Le but étant de vérifier si ces cas correspondaient bien, au sein de la population globale, à des situations contrastées, mais ayant des points communs. Or les trajectoires des individus suivants, qui les opposent bien sûr par exemple à celles de l'ensemble des résidents aux « liens denses », montrent aussi bien l'homogénéité et la concordance des informations relevées sur les recensements et sur les registres d'état civil, que leurs perspectives familiales particulières spécifiques.



<i>Recensement de</i>	<i>1906</i>	<i>Maison n°</i>	<i>43 (5)</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>42</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>		<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>	
<i>Jean Bruyneel</i>		<i>1846</i>	<i>Chef</i>	<i>Peigneur</i>	
<i>Marie Pruson</i>		<i>1852</i>	<i>Épouse</i>	<i>Bambrocheuse<sup>360</sup></i>	



A partir du recensement de 1906, aucun élément ne permet de voir Jean Bruyneel, ni sa femme Marie Pruson, mettre en œuvre des relations familiales. Ils sont donc tous les deux considérés comme des « isolés », ce que

---

<sup>360</sup> Une bambrocheuse était l'ouvrière d'un tissage (fabrique de toiles), chargée d'alimenter les

confirme l'observation de leur(s) trajectoire(s). En effet, ils meurent tous les deux à Lille, ce qui m'a permis de reconstituer une partie de leur parcours et d'apprécier leur ancrage local.

Leur acte de mariage mentionne qu'ils se sont mariés à Lille en 1886. Jean a près de 40 ans, il exerce la profession de peigneur de lin et réside dans la métropole, vers laquelle il a migré antérieurement, comme l'indiquent son lieu de naissance et le lieu de résidence de sa mère au moment du mariage : Gand, en Belgique. L'âge tardif du mariage de Jean s'explique par le fait que sa première épouse est morte à Lille six mois avant son mariage avec Marie Pruson, avec qui il sera recensé à Loos en 1906. Sa seconde épouse, réside aussi à Lille, où ses deux parents sont décédés. Elle exerce la profession de lessiveuse au moment de son mariage. Elle non plus n'est pas originaire de la métropole. Comme son mari, elle est née en Belgique, à Poperinghe cette fois. Leurs quatre témoins ont plusieurs points communs. Ils résident à Lille et sont mentionnés comme des « amis des époux ». Les deux premiers sont cabaretiers ; le troisième exerce la même profession que l'époux : il est peigneur de lin. Quant au quatrième, il est tisserand.

Victorine Carnot, pour sa part, est aussi recensée en 1906. Le ménage dans lequel elle vit n'a pas grand chose à voir avec le précédent.

---

bobines des métiers à tisser, cf. <http://www.vieuxmetiers.org>.



<i>Recensement de</i>	<i>1906</i>	<i>Maison n°</i>	<i>34</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>31</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>		<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>	
<i>Victorine Carnot</i>		<i>1870</i>	<i>Chef</i>	<i>Ménagère</i>	
<i>Victor(-II) Declercq</i>		<i>1892</i>	<i>Enfant</i>	<i>Rattacheur</i>	
<i>Germaine</i>		<i>1896</i>	<i>Enfant</i>		
<i>Blanche</i>		<i>1898</i>	<i>Enfant</i>		



De ce recensement on peut supposer que Victorine est veuve, puisque c'est à elle qu'échoit le statut de chef de ménage, et qu'elle vit avec ses trois enfants. Pourtant, malgré la différence de structure des deux ménages précédents, la trajectoire de Victorine révèle des similitudes avec le cas de Jean Bruynel et Marie Pruson. En premier lieu bien sûr parce que ce sont deux ménages « isolés » ; en second lieu parce que cette absence apparente de parenté est associée à des parcours géographiques similaires, reliant Loos à Lille et à des communes éloignées. En effet, le parcours de Victorine Carnot ressemble un peu à celui de Jean Bruyneel. Ainsi, Victor(-I), le père de Victor(-II), Germaine et Blanche qui était maçon, est mort, à l'âge de 34 ans, en 1900 à Lille. Il y habitait avec Victorine, qui exerçait alors la profession de repasseuse, et dont on apprend qu'elle est née à Roostwarendin (Nord). Les informations relatives à la trajectoire de Victor(-I) indiquent qu'il est né à Audruicq (Pas-de-Calais) et que ses deux parents résident à Calais (Pas-de-Calais) au moment du décès de leur fils. L'acte de mariage qui concerne Victorine renvoie lui aussi à son second mariage, qui a lieu l'année

où elle est recensée rue Wacquez-Lalo. A cette date elle épouse, à Loos, Henri Cuvelier, journalier, né à Lille en 1876, et résidant à Loos. Les parents de Victorine sont tous les deux morts au moment de son remariage : son père est mort en 1906<sup>361</sup> et sa mère en 1874 à Roostwarendin. Les quatre témoins sont originaires de Loos, tous « amis des époux », journaliers pour les trois premiers et peintre pour le dernier.

Ces deux situations ne sont-elles que des « cas particuliers » ? Au contraire, le fait d'avoir d'une part été qualifié de ménage « isolé », d'autre part de ne mobiliser que des témoins rassemblés sous la mention « ami des époux » ne traduit-il pas une analogie entre ces deux formes de non-mobilisation de la parenté ? Pour répondre à cette question, j'ai procédé à des calculs sur la totalité de l'échantillon. A ce titre, le tableau qui suit, même s'il se limite à l'observation des deux premiers témoins, permet, en fonction des modes d'insertion dans des parentés plus ou moins « denses », de souligner des différences notables entre les groupes du point de vue des types de témoins sollicités par les conjoints observés.

---

<sup>361</sup> L'intitulé de la ville de décès du père de Victorine est illisible.

FORMES FAMILIALES &  
COMBINAISON PREMIER TEMOIN-DEUXIEME TEMOIN

		Répartition, selon le type de relations familiales, de l'apparition de la combinaison 1 <sup>er</sup> -2 <sup>ème</sup> témoin(en %) (effectif)		
1 <sup>er</sup> témoin	2 <sup>ème</sup> témoin	Famille « isolée »	Famille aux « liens souples »	Famille aux « liens denses »
AMI	AMI	47.06 (8)	29.41 (5)	23.53 (4)
	B-FRERE	100.00 (1)		
	FRERE		50.00 (1)	50.00 (1)
	ONCLE	100.00 (1)		
BEAU- FRERE	AMI	33.33 (1)	33.33 (1)	33.33 (1)
	COUSIN		100.00 (2)	
	FRERE	25.00 (1)	50.00 (2)	25.00 (2)
	G-PERE		100.00 (1)	
	ONCLE		100.00 (1)	
BEAU- PERE	NON PARENT		100.00 (1)	
COUSIN	AMI			100.00 (1)
	COUSIN	100.00 (1)		
	ONCLE	33.33 (1)		66.67 (2)
FRERE	AMI	50.00 (2)	50.00 (2)	
	B-FRERE	33.33 (1)	66.67 (2)	
	B-SOEUR		100.00 (1)	
	COUSIN	50.00 (1)		50.00 (1)
	COUSINE		100.00 (1)	

	FRERE	31.25 (5)	25.00 (4)	43.75 (7)
	ONCLE		25.00 (1)	75.00 (3)
NON PARENT	NON PARENT	50.00 (2)		50.00 (2)
ONCLE	AMI	50.00 (1)		50.00 (1)
	B-FRERE	100.00 (2)		
	COUSIN	100.00 (3)		
	FRERE	20.00 (1)		80.00 (4)
	NON PARENT			100.00 (1)
	ONCLE	30.77 (4)	30.77 (4)	38.46 (5)
	SŒUR		100.00 (1)	

Comme les situations du couple Bruyneel-Pruson ou de Victorine Carnot et ses enfants pouvaient le laisser présager, le couple ami / ami distingue les personnes « isolés » des autres. Près de la moitié (47 %) des dénominations associées à cette combinaison fait référence à des « isolés ». A l'inverse, un peu plus du quart des dénominations ami / ami renvoie respectivement à des personnes aux « liens denses », et à des personnes aux « liens souples ». Les deux cas, présentés plus haut, de ménages « isolés » ont permis de s'interroger sur l'hypothèse d'un lien « isolé » - ami / ami. Ainsi, il a pu être vérifié que ce lien a une réelle consistance statistique.

Simultanément, le recours à une analyse statistique permet d'identifier des situations marginales, peu fréquentes, d'isoler des cas particuliers. J'ai donc choisi, une fois encore, de faire le détour par ces cas particuliers, ne serait-ce que pour mieux cerner les limites des indicateurs que j'ai utilisés. Ici, ce sont les cas des personnes, qui bien qu'inscrites dans une famille aux

« liens denses », mobilisent cependant des amis à leur mariage comme premier et deuxième témoins, à qui j'ai accordé une attention particulière.

---

*Encore des situations atypiques*

---

Leur cas permet ainsi de ré-interroger la construction des catégories constituées à partir de l'intensité des liens familiaux... Existe-t-il des éléments, dans la biographie des personnes aux « liens denses » qui mobilisent des amis à leur mariage, qui expliquent cette situation atypique ? Peut-on comprendre comment s'articulent, d'une part, une famille inscrite localement et aux « liens denses » ; et, d'autre part, une faible mobilisation de la parenté à l'occasion remarquable d'un mariage ? Et ces personnes, présentent-elles par ailleurs certaines similarités ?

C'est justement l'un des atouts majeurs d'une construction des catégories fondées sur l'observation des situations « réelles » que de pouvoir, à tout moment, revenir aux données empiriques, afin de comprendre à quelles conditions correspondent des situations statistiquement peu fréquentes ou hors normes. Puisque ces catégories ont été élaborées dans le corps de mon travail, il m'est possible d'identifier à partir de quelles observations elles ont été opérées, et de vérifier la pertinence des contours que ces catégories ont finalement dessinés. A ce titre, un retour des données agrégées vers des observations fines s'avère en fait inévitable et nécessaire. Se déplacer du tableau agrégé aux cas particuliers qui en sont le fondement est envisageable grâce à l'étude généalogique et biographique préalable des familles aux « liens denses ». Ce qui peut presque être qualifié de « ricochet » conduit à isoler les quatre couples aux « liens denses » qui réunissent comme deux premiers témoins des amis.

---

### *Les sources : le retour*

---

Deux des couples aux « liens denses » qui ont mobilisé des amis ou non-parents à leur mariage se trouvent être parmi les plus anciens lossois observés. En ce qui les concerne, la référence à des amis marque bien la réalité d'un net déficit familial local pour l'un ou l'autre des époux.

La situation particulière dans laquelle se trouve le premier couple tient dans le principe de construction de mon indicateur de « fonctionnement familial ». En effet, cet indicateur fonctionne par capillarité. Dans le cas où un individu est identifié comme ayant des « liens denses », tous les membres de sa parenté seront par la suite définis comme tels. Ainsi, un enfant exceptionnellement sédentaire attribue le qualificatif de résident aux « liens denses » à ses parents, indépendamment du parcours de ces derniers, dont on a vu que ceux-ci étaient parfois des migrants (mais qui s'installaient durablement, voire définitivement rue Wacquez-Lalo). Ainsi, par construction, les parents de cet enfant sédentaire sont en réalité situés à la frange de la catégorie aux « liens denses », mais n'en sont pas exclus, ne serait-ce que parce que leur installation rue Wacquez-Lalo a contribué à pérenniser un ancrage familial, même si celui-ci ne prend réellement forme qu'à la génération suivante au travers de la sédentarité exceptionnelle d'une partie de leur progéniture.

La description du couple Cardon-Dhainaut décrit une telle situation, et met en avant les atouts différents dont dispose la première génération qui s'installe, souvent définitivement, rue Wacquez-Lalo.



<i>Recensement de</i>	<i>1886</i>	<i>Maison n°</i>	<i>18</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>26</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>		<i>Né(e) en</i>		<i>Profession</i>	
<i>Elisa Dhainaut, veuve Cardon</i>		<i>1812</i>		<i>Chef</i>	<i>Ménagère</i>
<i>Eugène(-II) Cardon</i>		<i>1838</i>		<i>Fils</i>	<i>Menuisier</i>
<i>Anaïs Cardon</i>		<i>1845</i>		<i>Fille</i>	<i>Couturière</i>

<i>Recensement de</i>	<i>1906</i>	<i>Maison n°</i>	<i>24</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>23</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>		<i>Né(e) en</i>		<i>Profession</i>	
<i>Eugène(-II) Cardon</i>		<i>1838</i>		<i>Chef</i>	<i>Menuisier</i>
<i>Anaïs Cardon</i>		<i>1845</i>		<i>Sœur</i>	
<i>Elisa Cardon</i>		<i>1842</i>		<i>Sœur</i>	<i>Lingère</i>



Elisa Dhainaut, recensée en 1886 avec son fils Eugène(-II) et sa fille Anaïs, avait été repérée car elle est la mère d'enfants à l'exceptionnelle sédentarité. A ce titre, elle et son mari avaient été considérés comme étant les membres fondateurs d'une lignée lossoise. En réalité, c'est uniquement l'ancienneté d'Elisa, la mère, et son inscription préalable dans un réseau de parenté bien implanté sur le territoire de la commune qui peuvent en être considérée comme la source, plus que le parcours de son mari Eugène(-I). En effet, Elisa, qui est née à Loos (sa mère s'appelle Amélie Mullet), y réside au

moment de son mariage, qui a lieu à Loos en 1838. A l'inverse, la trajectoire de son époux est nettement plus floue car moins bien renseignée : aucune mention ne fait référence ni à son lieu de naissance, ni à la profession ou au domicile de son père, ce qui laisse supposer une migration lointaine<sup>362</sup>. On sait seulement que sa mère et lui résident à Loos au moment de son mariage.

Les appellations concernant les témoins sont donc cohérentes avec les renseignements concernant le contexte familial des époux. Les deux derniers témoins font explicitement référence à Elisa, et manifestent l'attachement local d'une partie de sa parenté. Les différents liens mis en œuvre sont explicités avec précision. Ils montrent en outre la double dimension du registre familial dont elle dispose : intra- et inter-générationnelle, ainsi que la prédominance de la branche maternelle d'Elisa. Les deux mentions font ainsi d'une part référence à un cousin germain (qui porte le même nom de famille que la mère d'Elisa) à un oncle maternel. Ces deux témoins résident à proximité : le premier à Esquermes, le second à Loos. Par opposition, les deux premiers témoins, s'ils résident à Loos tous les deux, sont cités comme « amis des époux », confirmant donc de manière indirecte la pauvreté des relations d'Eugène(-I), à la fois au sein de sa parenté, ainsi que parmi ses propres amis à Loos. Cette relative pauvreté transparaît simultanément dans les registres professionnels des deux premiers témoins, « indifférenciés ».

Ne possédant pas de famille à Loos, Eugène(-I) n'a pas profité non plus de son activité professionnelle - il est charpentier - pour s'y faire des amis. Le premier témoin est jardinier, le second contremaître. Quant à la différence d'âge entre les époux et leurs « amis », elle invite aussi à la prudence. Elisa a 25 ans, Eugène(-I) 21, tandis que leurs amis et le cousin d'Elisa ont une quarantaine d'années. Le détail de la situation d'Elisa et Eugène(-I) met l'accent sur leurs conditions d'installation dans la commune, en soulignant

---

<sup>362</sup> Les lieux proches, mieux identifiés, sont en général mieux renseignés.

l'implantation ancienne de la lignée maternelle dont hériteront en quelque sorte leurs enfants.

De ce fait, loin de remettre en cause la construction des familles aux « liens denses », l'instantané pris au moment du mariage d'Elisa Dhainaut et Eugène(-I) Cardon souligne les mécanismes (possibilités ou contraintes) susceptibles de jouer sur la sédentarité des générations à venir. Il confirme ainsi l'existence de conditions assez précises qui définissent l'exceptionnelle sédentarité des générations futures : inscription préalable et durable des parents, date précoce d'installation, activité(s) professionnelle(s) hors du monde de l'industrie. En aucun cas, la situation de ce couple ne saurait donc remettre en cause la pertinence de mon indicateur de fonctionnement familial, qui, au contraire permet de mettre l'accent sur l'opposition entre les deux conjoints, et donc de vérifier l'importance structurante des liens familiaux dans une installation durable, et de confirmer incidemment le rôle des relais féminins, souvent invisibles.

Ce que confirme *a contrario*, la situation du second couple, les Roch-Descarpentries, dont la forte sédentarité qui les caractérisait ne permet pas vraiment de les qualifier de famille aux « liens denses »...



<i>Recensement de</i> 1886	<i>Maison n°</i> 32	<i>Ménage n°</i> 35
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i> <i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Louis Roch</i>	1813 <i>Chef</i>	<i>Rentier</i>
<i>Catherine Descarpentries</i>	1829 <i>Épouse</i>	<i>Rentière</i>

<i>Recensement de</i> 1906	<i>Maison n°</i> 42	<i>Ménage n°</i> 38
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i> <i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Joséphine veuve Descarpentries Roch</i>	1829 <i>Chef</i>	
<i>Pauline Descarpentries</i>	1858 <i>Nièce</i>	<i>Ménagère</i>



En effet, en résonance du manque d'inscription durable de Pauline, leur nièce, l'absence de ressources familiales et locales, traduites par l'appel à des amis lors de leur mariage, définit mieux le couple que son exceptionnelle sédentarité. Cette carence en liens familiaux est d'autant plus manifeste qu'elle concerne à la fois les deux époux, et qu'elle s'exprime dans leur incapacité à assurer leur descendance, biologiquement aussi bien que localement<sup>363</sup>...

<sup>363</sup> La partie précédente m'avait permis d'établir que Pauline, la nièce de Joséphine Descarpentries, quittait définitivement la commune et vendait la maison dont elle avait

Louis Roch et Joséphine Descarpentries réunissent quatre témoins, tous cités comme « ami des époux ». Les informations sur la trajectoire de Louis sont encore plus pauvres que pour Eugène(-I) Cardon. Louis est né à Lille en 1813, de parents inconnus, et a été déposé à l'hospice puis trouvé par un surveillant. Sa femme, Joséphine, est née en 1827 à Rongy, en Belgique, et ses deux parents sont décédés au moment de son mariage, qui a lieu tardivement, en 1874 à Lille. Eugène a alors 61 ans et exerce la profession de concierge ; Joséphine, qui est cuisinière, a 47 ans, lorsqu'ils se marient. Malgré leur âge relativement élevé, il est à noter que les deux époux sont célibataires à cette date. Ils résident tous les deux à Lille, ainsi que leurs quatre témoins. L'éventail de l'âge des témoins peut sans doute s'expliquer par celui qui existe entre les époux : environ 25 ans, le plus jeune ayant 40 ans (le dernier témoin), le plus âgé 65 ans. Les professions des témoins renvoient, pour certaines d'entre elles, à l'activité de Louis, en particulier dans leur aspect spécifiquement urbain. En effet, deux des témoins du couple sont cochers (le deuxième et le quatrième). A l'inverse, des relations avec le premier témoin, qui est rentier, on ne connaît pas l'origine. Tout au plus, le fait que le troisième témoin soit cordonnier laisse-t-il à penser que le montant de la rente du premier témoin est relativement modeste.

A la lumière des informations portées sur l'acte de mariage de Louis Roch et Joséphine Descarpentries, il aurait peut-être fallu les considérer comme des isolés. Pourtant, il ne s'agit pas pour autant de condamner mon indicateur. En effet, par effet de miroir, les conditions d'implantation de ce couple, avaient permis de mieux mettre en exergue le socle commun dont disposent les sédentaires, et donc la plupart des résidents aux « liens denses », et en conséquence d'éclairer de nouveaux aspects de leur trajectoire.

---

hérité, après le décès des ses oncle et tante.

En effet, le choix des témoins respectifs des deux couples précédents met l'intégration des époux au sein de la commune de Loos au centre de l'observation. Les lieux de résidence de ces témoins soulignent les conditions dans lesquelles les conjoints s'installent à Loos, du point de vue des relations dans lesquelles ils s'insèrent, et en interaction avec les calendriers biographiques de chacun. Les perspectives associées à l'implantation de ces conjoints les opposent d'un double point de vue. D'une part, leur trajectoire, en termes de cycle de vie<sup>364</sup>, permet aux premiers d'avoir une progéniture dont l'enfance est balisée par le contexte lossois, ce qui n'est pas le cas pour les seconds. Cette distinction met en avant deux aspects particuliers de la sédentarité, selon qu'elle est ou non associée à des opportunités de reproduction biologique, et qu'elle est ou non inscrite dans un contexte familial déjà associé au lieu. En effet, d'autre part, la dimension collective de l'implantation individuelle (ou de couple) est ici mise en avant du fait de l'importance confirmée d'une implantation familiale ancienne pour au moins l'un des conjoints (par l'intermédiaire de la parenté d'Elisa Dhainaut).

Marie Beussart se situe pour sa part dans une situation qui la rapproche du couple Cardon Dhainaut dans la mesure où elle se situe à la périphérie d'une famille aux « liens denses ». Elle aussi a été agrégée à des résidents dont les caractéristiques sont en réalité bien loin de celles du couple « central » Roch-Descarpentries et plus conformes à celles des autres individus aux « liens denses ».

Ainsi, son cas permet de vérifier que, même à leur périphérie, des relations familiales sont mises en œuvre dans les réseaux qualifiés de « denses », même si elles sont mobilisées de façon moins systématiques ou moins nettes. Moins fortes, ces relations mettent du coup en avant l'existence

---

<sup>364</sup> cf. partie précédente

d'un *continuum* entre les différents types de fonctionnement familial, et expliquent ainsi les polarisations deux à deux des trois catégories élaborées.

<i>Recensement de</i>	<i>1886</i>	<i>Maison n° 11 quinter</i>	<i>Ménage n° 16</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>		<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>
<i>Amandine Boitelle veuve Beaussart</i>	<i>1820</i>	<i>Chef</i>	<i>Cabaretière</i>



<i>Stéphanie Beaussart</i>	<i>1862</i>	<i>Fille</i>	<i>Couturière</i>
<i>Charles Boitelle</i>	<i>1835</i>	<i>Frère</i>	<i>Charpentier</i>
<i>Jules Boitelle</i>	<i>1858</i>	<i>Neveu</i>	<i>Charpentier</i>
<i>Marie Beaussart veuve Demileville</i>	<i>1828</i>	<i>Belle-sœur</i>	

A ce titre, le cas de Marie Beaussart permet, bien que cette dernière ne mobilise que des amis à son mariage, d'observer le rôle manifeste de sa parenté. En premier lieu, il convient d'observer que Marie est citée dans un



unique recensement. Elle y apparaît au sein d'un ménage de façon satellite, comme « belle-sœur », ce qui témoigne donc d'une assistance fournie par sa (belle-)famille qui l'héberge. Comme dans le cas des Cardon-Dhainaut, à défaut d'attribuer à Marie un rôle particulier, la brève apparition qui la concerne permet néanmoins de souligner l'orientation choisie par une partie des membres de sa fratrie, qui confirme bien à l'intérieur de leur famille l'existence de « liens denses ».

Marie s'est mariée en 1849 à Herlies, où elle est née en 1828, où elle réside avec ses parents au moment de son mariage, et où elle est journalière. Fortuné Demileville, son mari, est né à Lorgies (Pas-de-Calais) et habite à Herlies. Ces deux communes sont mentionnées comme étant lieu de résidence des deux premiers témoins du couple, tous les deux cités comme « ami de l'époux » : le premier témoin réside dans la commune de naissance de l'époux, où il est tisserand, le second dans sa commune de résidence (pas de profession mentionnée pour lui). Par opposition, les deux témoins de Marie lui sont apparentés : ils sont cités comme « frère germain de l'épouse ». Séverin, le troisième témoin habite à Loos, François le dernier témoin habite à Herlies.

Le décalage entre la date du mariage et la date où est recensée Marie, ainsi que la structure du ménage dans lequel celle-ci est recensée en 1886, montrent que l'implantation de son frère à Loos a été durable, qu'elle a permis à la famille de ce frère de lui survivre et d'y développer des liens familiaux orientés vers sa famille d'alliance (par l'intermédiaire de sa femme). En effet, le chef de famille, chez qui réside Marie en 1886, Amandine Boitelle, est en réalité la veuve de Séverin, le frère de Marie qui était cité comme troisième témoin au mariage de cette dernière. De ce frère, on sait donc qu'il résidait déjà à Loos près de quarante ans auparavant le recensement sur lequel apparaît Marie. De plus, la mention « belle-sœur » traduit le fait que Marie et Séverin ont non seulement maintenu des liens durables, mais aussi qu'en outre, ces liens ont permis à Marie, par l'intermédiaire de son frère, d'en créer (ou d'en entretenir) d'autres, maintenus après le décès de ce dernier. Par ailleurs, Amandine, le chef du ménage dans lequel est recensée Marie (et qui la veuve de Séverin et la belle-sœur de cette dernière), maintient des liens forts avec d'autres membres de sa parenté. En effet, elle partage son logement avec des personnes de sa propre famille : sa fille, son frère et son neveu. Comme la famille de Marie

Beaussart, celle d'Amandine Boitelle est originaire d'Herlies, mais témoigne de liens anciens avec Loos.

En effet, tandis que le frère d'Amandine, Charles Boitelle, avec qui elle réside, est né à Herlies en 1835, les contacts avec Loos existent alors déjà, comme le précise l'acte de naissance de celui-ci. La profession du père de Charles stipule que ce dernier est alors « gardien de l'abbaye de Loos ». Puis, quand Charles se marie à Loos en 1866, on apprend qu'il est domicilié dans la commune, ainsi que sa mère, son père y étant décédé en 1859. Les deux premiers témoins à son mariage sont ses frères, dont l'un, Léandre, réside aussi à Loos. Quant au fils de Charles, Jules, il naît en 1868 à Loos, et s'y marie en 1894. Il a pour témoin son cousin, du côté Boitelle, prénommé Louis, et domicilié à Loos. Là encore des liens forts, durables, et transmissibles apparaissent, qui renvoient aussi bien à la parenté qu'à l'espace local. Ils mettent en avant la précocité des dates auxquelles les familles ont pu s'implanter, ainsi que la « richesse » en termes de parenté dont elles disposent localement, et durablement.

Et, s'il y a une filiation directe entre la famille Boitelle qui vient d'être observée et le dernier couple avec « liens denses » ayant des amis pour deux premiers témoins, leurs biographies sont en réalité peu comparables. Mettant justement l'accent sur ce dernier aspect, celui des trajectoires personnelles, le cas abordé maintenant souligne que l'on peut être inséré dans une famille aux « liens denses », et, en même temps, témoigner de préférences individuelles, personnelles fortes...



<i>Recensement de</i>	<i>1891</i>	<i>Maison n°</i>	<i>4</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>4</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e), Qualité en</i>	<i>Profession</i>			
<i>Victor(-I) Mullet</i>	<i>1863 Chef</i>	<i>Menuisier</i>			
<i>Irma Decobecq</i>	<i>1865 Épouse</i>	<i>Journalière</i>			
<i>Victor(-II) Mullet</i>	<i>1885 Enfant</i>				
<i>Gustave Mullet</i>	<i>1870 Enfant</i>				

<i>Recensement de</i>	<i>1891</i>	<i>Maison n°</i>	<i>11</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>13</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>		<i>Profession</i>	
<i>Louis Boitelle</i>	<i>1855</i>	<i>Chef</i>		<i>Représentant de commerce</i>	
<i>Marie Geloën</i>	<i>1865</i>	<i>Épouse</i>			
<i>Fernand Boitelle</i>	<i>1889</i>	<i>Enfant</i>			
<i>Odilonne Boitelle</i>	<i>1891</i>	<i>Enfant</i>			



Victor(-II) Mullet et Odilonne Boitelle sont recensés, chacun chez leurs parents respectifs domiciliés rue Wacquez-Lalo, dès leur naissance, soit à partir de 1886 et 1891. Entre les deux enfants, une idylle va se nouer : le premier, né en 1885, épouse à Loos en 1913 la seconde, née en 1891. Comme son patronyme l'indique, Victor(-II) fait partie du réseau Mullet, caractérisé

par son implantation exceptionnelle. Quant à Odilonne, elle est la petite-fille de Léandre, le premier témoin de Charles Boitelle, cité comme résidant à Loos en 1866. Elle est aussi la fille de Louis, témoin lossois de son cousin Jules en 1894, tous deux entrevus dans l'observation de la trajectoire précédente, celle de Marie Beaussart.

Et, autant, dans les trois cas précédents, les trajectoires personnelles des individus observés, ainsi que leur position ou leur absence de relations à l'intérieur de leur parenté, permettaient de comprendre qu'ils aient pu avoir recours à des témoins amis, autant la position de Victor(-II) et d'Odilonne est éloignée de ces cas. Ils sont tous les deux lossois de souche, issus de famille qui ont largement montré leur faculté à mettre en œuvre des « liens denses ».

Deux hypothèses permettent de rendre compte de cette situation *a priori* déconcertante. La date tardive de ce mariage (1913) pourrait expliquer les mentions relatives à ces témoins. En effet, on pourrait considérer que puisque à partir du XX<sup>ème</sup> siècle, et de façon systématique à partir de 1920<sup>365</sup> les mentions se rapportant aux époux perdent en consistance, les « amis » cités ici ne seraient alors qu'une transition vers l'absence de mention. A ce titre, Odilonne et Victor(-II) seraient en quelque sorte des précurseurs, sans que l'on puisse pour autant préciser si l'employé d'état civil chargé de retranscrire les mentions s'est conformé aux énoncés donnés par les époux ou s'il les a lui-même réduits à une expression presque « anonyme ». Pourtant, ce ne sont pas deux témoins qui sont sollicités, mais quatre, conformément à ce qui se faisait jusque-là. De plus, les deux derniers témoins sont apparentés à Victor(-II). A la lumière de la trajectoire de Victor(-II), on penche plus pour l'hypothèse qu'il s'est agi en fait pour lui d'exprimer ici le

---

<sup>365</sup> On peut d'ailleurs se poser la question de savoir si cette transformation radicale n'est pas une conséquence des nombreux décès engendrés par la Première Guerre mondiale, qui aurait décimé une partie importante des représentants masculins de la parenté susceptibles d'être mobilisés comme témoins.

poids trop fort de la famille dont il est issu, plutôt que de conclure à une modification précoce des règles administratives de saisie des informations liées aux témoins.

En effet, d'une part, dans plus de 80 % des cas des mariages de conjoints aux « liens denses », les deux premiers témoins font référence à l'époux, ce qui n'est pas le cas ici. D'autre part, à son décès on apprend qu'il est divorcé d'Odilonne, et surtout qu'il est en conflit avec sa propre famille. Alors que l'un de ses frères lui avait servi de témoin, il laisse un testament dans lequel il stipule « je ne veux rien léguer à mes frères, ayant trop souffert moralement avec eux »<sup>366</sup>. Cet acte de décès permet en outre, par la référence à son divorce, de mieux comprendre le fait qu'Odilonne soit mentionnée comme chef de ménage en 1921 ou de nouveau mariée en 1926, tandis qu'elle est recensée Wacquez-Lalo et qu'elle habite le domicile de ses parents.

---

<sup>366</sup> Contrairement à la pratique analysée par Claire Dolan, il ne semble pas qu'existe à Loos de tradition notariale. La population observée semble loin d'avoir une pratique familière du testament. Ainsi, l'unique testament dont j'ai disposé m'a-t-il simplement permis de mettre au jour la situation particulière du testateur au cœur de ses relations familiales. En conséquence, la notion de « contexte » telle qu'en use C. Dolan est-elle impossible à repérer au sein de la rue Wacquez-Lalo. En effet, le contexte « construit comme une série de cercles concentriques dont l'individu serait le point nodal » n'est accessible qu'à condition que les sources permettent d'identifier ce contexte, puis d'en étudier l'évolution. Ce qui correspond à une double spécificité de l'objet d'étude de C. Dolan : la multiplication des testaments rédigés par un même individu au cours de sa vie, et l'effet de ces différents testaments sur la transmission du patrimoine, « Actes notariés, micro-analyse et histoire sociale : réflexions sur une méthodologie et une pratique », in *Liens sociaux et actes notariés dans le monde urbain et en Europe*, op. cit. pp. 139-152.



<i>Ré</i> censement de 1921		<i>Maison n°</i> 7	<i>Ménage n°</i> 8
<i>Prénom &amp;L nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Odilonne Mullet</i>	1891	<i>Chef</i>	<i>Employée</i>
<i>Fernand Mullet</i>	1914	<i>fi</i> ls	

<i>Ré</i> censement de 1926		<i>Maison n°</i> 7	<i>Ménage n°</i> 8
<i>Prénom &amp;L nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>
<i>Francisque Roussez</i>	1885	<i>Chef</i>	<i>Inspecteur Assistance Publique</i>
<i>Odilonne Mullet</i>	1891	<i>Épouse</i>	



De plus, malgré leur choix portant sur leurs premiers témoins, Victor(-II) Mullet et Odilonne Boitelle mobilisent simultanément un oncle et un frère. Ce qui n'arrive que rarement pour les conjoints des autres types de famille, mais au contraire, permet de caractériser l'insertion dans un groupe de parenté aux « liens denses ». En effet, ici la « densité » des relations familiales est discriminante, qui oriente vers des relations spécifiques à chaque groupe le choix des témoins.

Les individus aux « liens denses » ont un quasi-monopole en ce qui concerne les solutions « croisées » du type oncle / frère ou frère / oncle. Pour les personnes « isolées », l'absence d'oncle pour le premier témoin ne peut

être remplacée par cette mention pour le deuxième témoin. Pour les conjoints « isolés », la combinaison frère / oncle n'est jamais mentionnée, la combinaison oncle / frère rarement. C'est l'inverse pour les personnes avec « liens souples » : si le premier témoin n'est pas un frère, il a peu de chance d'être mobilisé par la suite si l'on a choisi un oncle pour premier témoin. Dans ce cas on ne rencontre pas la combinaison oncle / frère et peu fréquemment le couple frère / oncle. Par ailleurs, le groupe des époux aux « liens denses » se caractérise par la mobilisation des doublons oncle / oncle, frère / frère. Pour ces individus, un peu plus d'un tiers des mentions portant sur l'ensemble des premier et deuxième témoins concerne des « doublons » de frères ou d'oncles. Dans le cas des personnes « isolées » ou avec « liens souples » la part de ces doublons est de l'ordre d'un sur quatre.

Pour affiner l'existence de ces oppositions, j'ai choisi de faire une analyse complémentaire utilisant une mention existant sur certains actes de mariage. Il s'agit de la mention de l'existence d'un contrat de mariage, qui suppose que sa rédaction a été faite, préalablement à la cérémonie, chez un notaire. Ainsi, il est question maintenant de lier la rédaction d'un contrat de mariage à une ou des logiques de « fonctionnement familial » particulière(s), après avoir explicité quelles sont les hypothèses relatives à l'usage de cette rubrique.

### 3. Contrat de mariage et ascendance

En effet, l'existence d'un contrat de mariage témoigne de l'intervention de la parenté dans les trajectoires individuelles<sup>367</sup>, puisque le contrat peut se

---

<sup>367</sup> C'est ce que notent Louise Tilly et Joan A. Scott, sans pour autant identifier précisément les déterminants de la rédaction des contrats. En effet, la famille, même définie comme unité sociale d'identification, n'est pas une condition suffisante à la rédaction d'un contrat. Pourtant, selon ces auteurs, l'importance de l'investissement familial dans le mariage s'observe dans les classes populaires. « In popular classes families, rather than the individuals to be married, drew up the contracts because they were the units of social

lire comme le signe d'un privilège accordé à la filiation, à la descendance, par rapport à l'alliance. Les dispositions prises lors de la rédaction d'un contrat de mariage concernent en particulier les règles de transmission d'un patrimoine constitué par les générations précédentes (immobilier, professionnel...). Cette marque de l'imposition par les ascendants de règles qui ont trait à la gestion et la transmission du patrimoine, devrait donc être plus nette lorsque la densité des liens familiaux augmente, et spécialement lorsque les époux appartiennent à des familles aux « liens denses ».

Cette hypothèse trouve confirmation dans les résultats statistiques analysés : dans le prolongement des spécificités déjà abordées pour les individus insérés dans des familles aux « liens denses », on trouve de nombreux contrats de mariage. Cette forte propension à signer des contrats pourrait s'expliquer par le fait que les époux appartenant à des familles aux « liens denses » sont aussi les membres des familles au sein desquelles s'est constitué rue Wacquez-Lalo un patrimoine immobilier, et dans lesquelles s'exercent des professions orientées vers l'artisanat, contribuant à l'existence d'un patrimoine professionnel susceptible de transmission. Ces deux formes de patrimoine, plus que la forme des relations familiales, pourraient justifier le fait que ce soient les époux aux « liens denses » qui rédigent la plus grande proportion de contrats par rapport au nombre d'actes enregistrés, soit près de 30 %.

Cependant, et bien que l'importance de leur patrimoine foncier soit moins élevée, la part des contrats rédigés par des personnes « isolées » reste assez voisine de la précédente, avec 26 % d'actes pour lesquels un contrat est

---

identification and of membership for all individuals. The children were leaving one family to establish another and they were transferring their resources, their means of support, from one household to another. Relatively few persons, men or women, went through an intermediate stage of independence -economic or social- as they passed from their family of origin to their family of procreation. Individuality in the modern sense was socially and legally limited. » p. 41. *Women, work, and family*, Holt, Rinehart and Winston, New York, 1978

rédigé. A l'inverse, les personnes avec « liens souples » rédigent peu de contrats de mariage, les mariages avec contrats représentant dans leur cas, 11 % des actes les concernant<sup>368</sup>.

La mise en perspective de ces situations permet de considérer le poids relatif des contrats dans l'ensemble des actes comme la confirmation de l'orientation privilégiée à l'intérieur des relations familiales. En effet, les conjoints insérés dans des relations intra-générationnelles, qui sont aussi les résidents aux « liens souples », ont la tendance la moins forte à rédiger des contrats. A l'inverse, les conjoints inscrits dans des relations inter-générationnelles rédigent plus fréquemment des contrats au moment de leur mariage, ce qui rapproche une nouvelle fois, les conjoints « isolés » et les conjoints aux « liens denses », confirmant l'importance qu'ils accordent aux ascendants, à la filiation et donc à la transmission dans la mobilisation de leurs témoins (les oncles).

De manière un peu extrême on peut alors se demander si le fait de solliciter un beau-frère comme témoin, peut être considéré comme un indice du privilège accordé non seulement à des relations intra-générationnelles, mais aussi à l'alliance, opposées en quelque sorte à une logique de filiation qui s'exprime au travers d'une propension plus grande à rédiger des contrats. Or, les conjoints issus de familles aux « liens souples », témoignent

---

<sup>368</sup> Il semble que, de manière générale en France, les mariages aboutissent beaucoup plus fréquemment à la rédaction d'un contrat qu'en ce qui concerne les résidents de la rue Wacquez-Lalo. En effet, en 1860 on enregistre 288 936 mariages et 121 019 contrats, ce qui représentent environ 42 contrats pour 100 mariages, in Pierre Andiat, *Vingt-cinq siècles de mariages*, Hachette, 1961.

Il faut en outre voir ici une dimension différente de celle observée par Scarlett Beauvalet, Vincent Gourdon et François-Joseph Ruggiu lorsqu'ils observent qu'aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles environ 25 % des Parisiens se mariaient sans passer devant le notaire. En effet, ils en concluent que les époux concernés « appartenaient généralement aux groupes inférieurs de la population qui ne ressentaient pas le besoin de régler sur papier timbré le devenir de biens qu'ils ne possédaient pas », sans se préoccuper des formes familiales associées à ces contrats, « Réseaux et mobilités à Paris au milieu du XVII<sup>ème</sup> », *Histoire Economie et Société*, 2000, n°4, pp. 547-560.

d'une ouverture de leurs relations de témoignage vers une dimension de la parenté orientée vers l'alliance, et donc moins concernée par la défense d'un patrimoine familial d'origine « biologique », qui se superpose en quelque sorte à la distinction faite, entre des relations inter- ou intra-générationnelles. Ainsi, sur les onze mentions citant un beau-frère comme premier témoin, sept concernent des personnes aux « liens souples ». Tandis que les conjoints aux liens souples sont aussi moins enclins que les autres à rédiger des contrats.

Jusqu'à présent les témoins ont été traités de façon indistincte, sans préciser s'il le lien mentionné faisait référence à l'époux ou à l'épouse, Or, la question de l'inscription dans une logique intra- ou inter- générationnelle, qui reste forte comme vient de le confirmer l'étude des contrats, nécessite un nouvel angle d'approche. En effet, puisque la question de l'interaction entre générations est à relier à celle de la transmission, phénomène important et durable pour les résidents aux « liens denses », se pose alors la question du genre. En effet, ne serait-ce que parce l'activité professionnelle ne se décline pas symétriquement au féminin et au masculin, il faut vérifier si les différentes relations de parenté sont mobilisées de la même façon chez les hommes que chez les femmes.

Il m'a donc fallu tester s'il existait des différences selon la densité des liens familiaux observée, auquel cas les époux des familles aux « liens souples », qui témoignent d'une capacité plus forte que les autres à mobiliser leur parenté « horizontale » devraient se distinguer des deux autres catégories.

#### 4. Famille de l'époux / famille de l'épouse

Pour savoir si les deux conjoints activent de manière symétrique les mêmes liens de parenté, et si le fait de se tourner plutôt vers la famille de l'époux ou celle de l'épouse renvoie à des densités de liens familiaux particulières c'est simplement la famille au sein de laquelle a été mobilisé le témoin qui a été prise en considération.

TEMOINS & FAMILLE DE L'ÉPOUX, FAMILLE DE L'ÉPOUSE

		en % par rapport à la colonne (effectif)			
		Ensemble des conjoints	Conjoints «isolés»	Conjoints aux «liens souples»	Conjoints aux «liens denses»
1er témoin	des époux	2.27 (2)	3.33 (1)		3.33 (1)
	de l'épouse	18.18 (16)	20.00 (6)	21.43 (6)	13.33 (4)
	de l'époux	79.55 (70)	76.67 (23)	78.57 (22)	83.33 (22)
2ème témoin	des époux	1.14 (1)			3.33 (1)
	de l'épouse	17.05 (15)	20.00 (6)	17.86 (23)	13.33 (4)
	de l'époux	81.82 (72)	80.00 (24)	82.14 (23)	83.33 (25)
3ème témoin	des époux	2.27 (2)		3.57 (1)	3.33 (1)
	de l'épouse	54.55 (48)	53.33 (16)	35.71 (10)	73.33 (22)
	de l'époux	43.18 (38)	46.67 (14)	60.71 (17)	23.33 (7)
4ème témoin	des époux	1.14 (1)		3.57 (1)	
	de l'épouse	45.45 (40)	40.00 (12)	28.57 (8)	66.67 (20)
	de l'époux	53.41 (47)	60.00 (18)	67.86 (19)	33.33 (10)

De manière anecdotique, on observe que la parenté des époux apparaît parfois de façon indifférenciée : certains témoins sont par exemple mentionnés comme « oncle des époux »...

De façon plus générale, savoir quelle famille, celle de l'époux ou celle de l'épouse, est privilégiée nécessite de prendre en compte le rang de témoignage<sup>369</sup>. En effet, si on se limite aux deux premiers témoins, les oppositions entre les trois catégories de conjoints ne sont pas marquantes. Il faut observer les troisième et quatrième témoins pour rendre compte d'une opposition nette entre les conjoints.

La première observation souligne qu'il n'existe pas de symétrie entre époux et épouse : si les deux premiers témoins ne sont pas exclusivement liés à l'époux, même s'ils le sont majoritairement, la réciproque est loin d'être vraie. Ce qui permet de prolonger cette remarque en observant ici des distinctions parmi les conjoints<sup>370</sup>.

En effet, le cas des époux appartenant à des familles aux « liens denses » est le plus équilibré : si plus de 80 % des premiers témoins sont liés à l'époux, près de 75 % des derniers témoins sont liés à l'épouse. A l'inverse, on observe une très forte « domination masculine » pour les époux issus de famille avec « liens souples », pour qui le taux de témoins liés à l'époux est presque tout le temps supérieur à 70 %, quel que soit le rang de témoignage. En effet, dans

---

<sup>369</sup> En contradiction avec M. Garden, qui note pour Paris à une époque comparable une répartition homogène entre les deux premiers témoins, liés à l'époux et les deux derniers liés à l'épouse, « Mariages parisiens à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : une micro-analyse quantitative », *Annales de Démographie Historique*, 1998-1, pp. 111-133.

<sup>370</sup> Pour une étude spécifique sur les témoins des épouses, cf. Vincent Gourdon, « le sexe ne joue pas en soi [ou que ] le facteur « gendre » semble se dissoudre dans d'autres variables », tout en jouant cependant un rôle significatif en soi dans le choix de certains parents. Ici pourtant, ce facteur joue différemment selon les types de relations familiales dans lesquelles les épouses sont insérées, in « Réseaux des femmes, réseaux de femmes. Le cas du témoignage au mariage civil au XIX<sup>e</sup> siècle dans les pays héritiers du Code Napoléon (France, Pays-Bas, Belgique) », Colloque de la Société de Démographie Historique, janvier 2005 (version préliminaire).

leurs cas, seulement 30 % à 35 % des troisième et quatrième témoins sont liés à l'épouse, alors que, comme pour les conjoints aux « liens denses » 80 % des premiers témoins sont liés à l'époux. Ainsi, lorsque les relations avec les témoins se déroulent au sein de la même génération, elles sont polarisées très fortement vers l'époux. Entre ces deux positions extrêmes, la situation des personnes « isolées » revêt un caractère intermédiaire, qui reflète presque la moyenne de l'ensemble de l'échantillon. Les témoins de premier rang sont majoritairement liés à l'époux, et environ la moitié des témoins de troisième et quatrième rang des conjoints « isolés » sont alliés à l'épouse.

Ainsi, les conjoints avec « liens denses » mobilisent nettement plus la parenté de leurs épouses que les autres. Cet élément est à rapprocher d'une observation faite précédemment, concernant ces mêmes groupes aux « liens denses », et qui soulignait le rôle des femmes dans les transmissions et l'implantation rue Wacquez-Lalo. Difficilement perceptible, il trouve ici, de manière agrégée, une véritable confirmation. L'importance des liens de parenté dans les familles aux « liens denses », montre une nouvelle fois la dimension collective qui est associée à une composante individuelle : tout autant que l'épouse c'est sa famille qui compte et qui doit être prise en compte dans une union matrimoniale. A l'inverse, le fait de mobiliser un membre de la famille de l'épouse ne semble pas la garantie de disposer de liens familiaux forts et durables, comme le cas des témoins des conjoints « isolés » le souligne.

Et, pour aller plus loin, dans la mesure où les caractéristiques des troisième et quatrième témoins permettent de préciser les contours des familles dans lesquelles sont insérés les conjoints, j'ai choisi d'observer un phénomène particulier, l'absence ou l'existence (ou non) de deux derniers témoins.

## 5. Un nombre réduit de témoins

L'un des apports de la référence aux troisième et quatrième témoins réside en outre dans le fait que ces mentions mettent en avant l'existence d'un lien entre inscription individuelle dans des formes familiales plus ou moins denses et date d'installation rue Wacquez-Lalo, permettant ainsi d'observer l'évolution du peuplement de la rue Wacquez-Lalo.

Dans cette perspective, l'absence des troisième et quatrième témoins permet d'isoler les personnes avec « liens souples ». Alors que les conjoints aux « liens souples » ne représentent environ qu'un tiers de l'échantillon, plus 60 % des mariages où il n'y a pas de troisième et quatrième témoins se rapportent à ces personnes. En fait, comme on l'avait déjà observé pour l'ensemble de la population, cette absence de troisième et de quatrième témoins donne une information sur la date des mariages concernés. La presque totalité des mariages pour lesquels il n'y a que deux témoins a été célébrée au XX<sup>ème</sup> siècle, et même après la Première guerre mondiale. Cette relative concentration des mariages au XX<sup>ème</sup> siècle définit donc, pour le groupe des conjoints aux « liens souples », une mobilité plus tardive que pour les autres groupes. Ce qui s'observe aussi au travers du fait que les conjoints issus des familles aux « liens souples » résident plus souvent rue Wacquez-Lalo en 1906 qu'en 1886. En effet, alors qu'ils représentent seulement 10 % de la population lors du recensement de 1886, ils sont près de 25 %, vingt ans plus tard, en 1906. Le gonflement de ce groupe, phénomène resté inaperçu jusqu'à présent, permet de montrer que les réseaux familiaux dans lesquels sont insérés les résidents sont très différents selon les périodes d'observation. En effet, cette concentration tardive des personnes avec « liens souples » est à mettre en perspective avec l'importance des individus aux « liens denses » dans la population ancienne, « autochtone ».

Ainsi que le montrait l'observation des résidents les plus sédentaires, les familles aux « liens denses » avaient été identifiées comme s'installant environ un quart de siècle avant le premier recensement observé, tout en « colonisant » en quelque sorte l'espace. S'était alors offerte à eux la possibilité d'y acheter des terrains alors que ceux-ci étaient encore à vocation agricole (donc à moindre prix). Par la suite, ils avaient pu y construire leur propre maison, et y associer parfois leur activité professionnelle, artisanat avec atelier, ou petit commerce. En concordance avec ces résultats, l'observation des actes de mariage met en lumière à l'autre extrémité de l'intervalle le gonflement d'un groupe de résidents insérés dans des « liens souples », qui aurait en quelque sorte remplacé les premiers.

La diversité des oppositions mises au jour grâce aux éléments contenus dans les actes de mariage confirme que les différents types de « liens familiaux » ont une véritable consistance : qu'il s'agisse de la possibilité même de mobiliser plusieurs parents simultanément, des relations avec les parents concernés (à l'intérieur de la même génération ou non), de la prééminence de la famille de l'un des deux conjoints, du nombre de conjoints sollicités...

Ainsi, non seulement cette dimension collective et familiale est présente et multiforme, mais de plus elle évolue avec le temps. Il s'agit maintenant d'aborder la question du rôle de cette composante collective dans les choix résidentiels des individus observés. En effet, si l'inscription locale renvoie à des environnements familiaux particuliers, il reste à mettre en évidence une influence de la famille sur la mobilité individuelle. Il faut maintenant chercher dans les trajectoires individuelles l'influence de réseaux familiaux structurés différemment, afin de donner mieux caractériser le renouvellement de population, profond mais invisible, auquel a été soumis la rue Wacquez-Lalo.

### III INDIVIDUS, MOBILITE ET FAMILLE

La mobilité géographique des résidents de la rue Wacquez-Lalo peut s'appréhender selon plusieurs axes. Les informations les plus facilement accessibles portent sur l'espace étroit de la rue. Il suffit de compter le nombre de recensements qui mentionnent le même individu. Pour disposer de données permettant de reconstituer, au moins partiellement, leur trajectoire il faut en revanche reconstruire la biographie de ces mêmes individus. Dans cette optique, les registres de l'état civil ont, une fois encore, été largement sollicités.

Les recensements dont je disposais, et qui s'étalent entre 1866 et 1954, m'ont permis de comptabiliser de manière rapide le nombre de fois où un individu est présent rue Wacquez-Lalo. Pourtant, comme je l'ai déjà évoqué, ce calcul simple présente des limites. En effet, pour certains résidents, le fait d'habiter rue Wacquez-Lalo est associé à une présence « discontinue », pour laquelle une série de recensements fait apparaître un « trou », alors qu'en réalité ce phénomène présente la spécificité d'être majoritairement associé à des durées de présence longues. En conséquence, le biais relatif à cette situation a été considéré comme négligeable, et les individus qu'elle concernait ont vu leur durée de présence comptabilisée de la même manière que les autres résidents de la rue Wacquez-Lalo.

Pourtant, la mobilité individuelle ne se réduit pas au fait de rester ou de quitter la rue Wacquez-Lalo. J'ai donc cherché à reconstituer les trajectoires, des résidents de la rue à partir des actes d'état civil les concernant, en utilisant les lieux de résidence cités aux différentes étapes de leur vie, à savoir naissance et décès, ainsi que, le cas échéant, mariage, dans le but de ne pas restreindre l'observation des trajectoires individuelles à une opposition

rue Wacquez-Lalo / reste du monde. Il s'agit au contraire de comprendre la place qu'a pu prendre cette rue dans l'espace plus larges des migrations, suivantes ou précédentes, qu'il s'agisse d'une rue avoisinante, d'une commune proche, voire de la métropole lilloise. Dans ce qui suit j'ai traité successivement différents aspects de la mobilité individuelle : la résidence rue Wacquez-Lalo, la poursuite d'une trajectoire individuelle. La dispersion géographique des parents des résidents de la rue a, pour sa part, été observée, lorsque le cas s'y prêtait, au travers de la participation des témoins au mariage des résidents de la rue Wacquez-Lalo, afin de vérifier s'il existait une véritable dimension familiale à la mobilité individuelle. En effet, les résultats qui précèdent ont montré que la mobilisation des témoins s'opérait de manière distincte selon les différents types de relations familiales observées à partir de la rue Wacquez-Lalo. A la question des différences en termes de parenté se rattache maintenant celle de la circulation dans l'espace de ces mêmes parents.

Dans ce but, après avoir identifié précisément toutes les communes mentionnées sur chaque acte de mariage, je les ai repérées sur le territoire national<sup>371</sup>. Ensuite, j'ai mesuré, lorsque la commune de résidence des témoins a pu être identifiée sans équivoque, j'ai mesuré la distance géographique séparant le lieu de résidence des témoins de la commune du mariage auquel ils ont assisté<sup>372</sup>. Cette mesure se fonde sur la distance

---

<sup>371</sup> Par construction, toutes les communes de mariage ont pu être identifiées clairement. A l'inverse, pour les témoins, certaines communes, citées comme leur lieu de résidence, n'ont malheureusement pas pu être prises en compte, dans la mesure où leur nom ne permettait pas de les identifier de manière certaine. Les principales causes de cet échec sont dues à l'existence d'homonymes (par exemple lorsqu'il s'agit d'une commune avec un nom composé, souvent diminué de son extension), ou au fait que les noms cités sont inexistantes dans les codes INSEE des communes et dans les codes postaux : ce qui est le cas des communes ayant changé de nom par fusion, et des communes voisines, mais belges. Malgré plusieurs tentatives auprès des autorités belges, il m'a été impossible d'accéder à un équivalent du code des communes, ainsi que d'identifier les coordonnées géographiques des villes citées sur les actes d'état civil.

<sup>372</sup> Cette opération n'a été possible que pour les communes françaises, puisque je n'ai jamais réussi à obtenir des autorités belges qu'elles me fournissent les coordonnées géographiques

euclidienne séparant les deux communes identifiées, corrigée de la courbure terrestre. Elle reste évidemment approximative dans la mesure où, en particulier, elle ne tient pas compte des possibilités concrètes de liaison entre ces communes (chemins, routes, voies de chemin de fer...).

La mesure de cette distance m'a ensuite permis de faire une partition entre les communes citées. Sur un certain nombre d'actes la distance mesurée est nulle : cela correspond au fait que les témoins résident dans la localité où est célébré le mariage. Un second ensemble prend en compte les actes mentionnant des communes distantes de moins de vingt kilomètres<sup>373</sup>. Enfin, ont été associés tous les actes pour lesquels les communes de résidence des témoins étaient distantes du lieu du mariage d'au moins vingt kilomètres. Le cas où Loos était citée comme lieu de célébration du mariage a permis la construction d'un indicateur supplémentaire. La mise en œuvre de ce nouveau découpage s'appuie sur le fait qu'un grand nombre d'actes concernant les résidents de la rue Wacquez-Lalo a été retrouvé dans un espace relativement étroit autour de la commune<sup>374</sup>. Ainsi, dans le cas précis où Loos est la référence centrale de l'acte de mariage observé, j'ai pris en compte une autre appréciation de la distance : la contiguïté des communes de résidence des témoins. L'ensemble des communes jouxtant Loos recouvre les municipalités suivantes : Emmerin, Haubourdin, Lille, Lomme, Séquedin et Wattignies. Au total, si le mariage a été célébré à Loos, le groupe des communes de résidence des témoins distantes de moins de vingt kilomètres

---

des communes concernées.

<sup>373</sup> Pour le choix de ce seuil, je me suis fondée sur l'article J. Bourdieu, G. Postel-Vinay, P.-A. Rosental, A. Suwa, « Migrations et transmissions inter-générationnelles dans la France du XIXème et du début du XXème siècle ». *Annales*, 2000

<sup>374</sup> Ce résultat est d'ailleurs relativement proche de celui obtenu par Marcel Jollivet, à partir d'une commune de la Beauce et du recensement de 1954. En effet, dans son travail portant sur l'immigration, l'auteur définit trois espaces différents : un espace de grande mobilité, un espace d'interconnaissance, et un espace propre aux familles souches propriétaires, ces dernières étant les éléments les plus stables de la population, in : « L'utilisation des lieux de naissance pour l'analyse de l'espace social d'un village », *Revue française de sociologie*, vol. 6, numéro spécial, 1965, pp. 74-95.

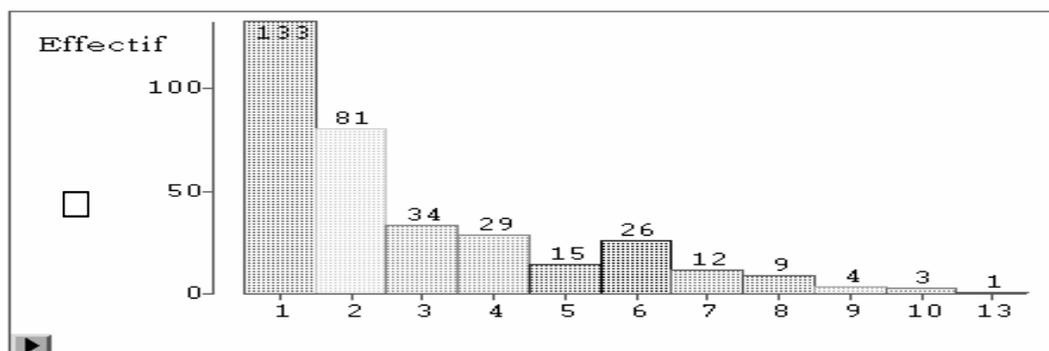
de Loos a été scindé en deux, selon que ces communes étaient ou non contiguës à Loos.

### III.1 L'immobilité rue Wacquez-Lalo

#### III.1.1. L'ensemble de la population

La question touche, dans un premier temps, l'ensemble de la population. A ce niveau d'observation, soit sur un total de 347 personnes, la mobilité géographique individuelle apparaît comme relativement élevée.

EFFECTIF ET DUREE DE PRESENCE RUE WACQUEZ-LALO (EN NOMBRE DE RECENSEMENTS)



En effet, 133 personnes ne restent qu'un seul recensement, soit près de 40 % de la population. Le nombre de personnes restant deux ou trois recensements décline rapidement. Pourtant, en parallèle, un petit nombre de personnes reste très longtemps : environ 30 % des effectifs sont recensés au

moins quatre fois rue Wacquez-Lalo. Le fait d'être dans une famille aux liens plus, s'associe-t-il avec un enracinement rue Wacquez-Lalo plus durable ?

Avant de répondre, il ne faut pas oublier que c'est l'exceptionnelle sédentarité de quelques résidents qui avait conduit à définir les familles constituées par des membres aux « liens denses ». Si dans le cas des individus à la base de cet indicateur, la sédentarité est indéniable, qu'en est-il du reste de leur famille ? La question de la corrélation entre l'appartenance à des groupes familiaux aux « liens denses » et l'inscription résidentielle rue Wacquez-Lalo est abordée sous un nouvel angle ici. En effet, alors que, lorsque l'on est sédentaire, on a de fortes chances d'être inséré dans une famille aux « liens denses », la question de la réciproque n'a pas encore été résolue. Les individus aux « liens denses » sont-ils plus sédentaires que leurs voisins ? Sans doute, mais encore faut-il le vérifier. Il faut donc tester l'hypothèse selon laquelle les autres individus, qu'ils soient « isolés » ou capables d'activer des « liens souples », restent moins durablement que les résidents aux « liens denses », voire qu'ils se distinguent entre eux. Enfin, j'ai choisi d'exclure les personnes pour lesquelles un doute subsistait quant à leur insertion familiale. Le corpus sur lequel je travaille est donc constitué par un ensemble de 342 personnes.

### III.1.2. Solidarité familiale et ancrage rue Wacquez-Lalo

Une première mesure de l'interaction entre réseau de parenté et inscription individuelle locale s'observe facilement au travers du nombre de recensements sur lesquels les résidents identifiés en 1886 ou 1906 sont mentionnés, comme le tableau suivant le résume.

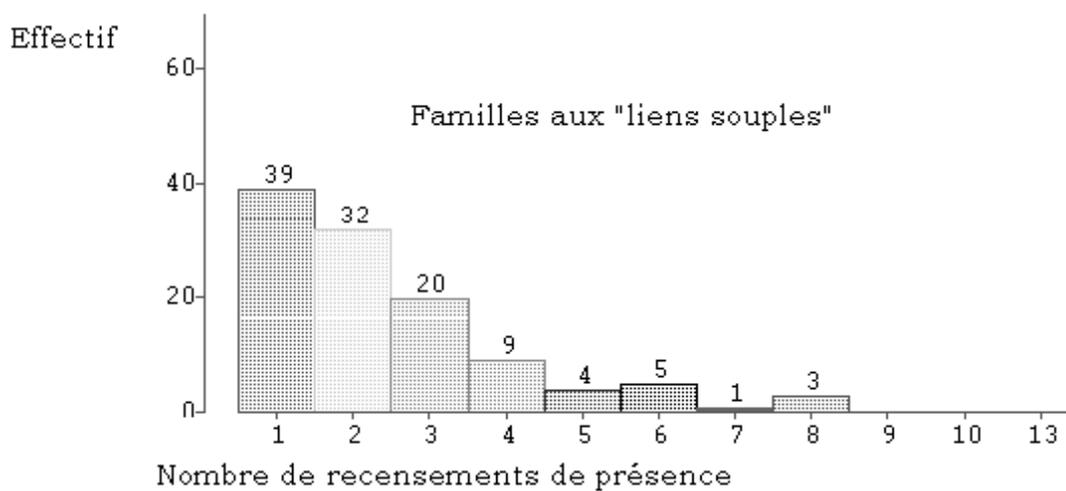
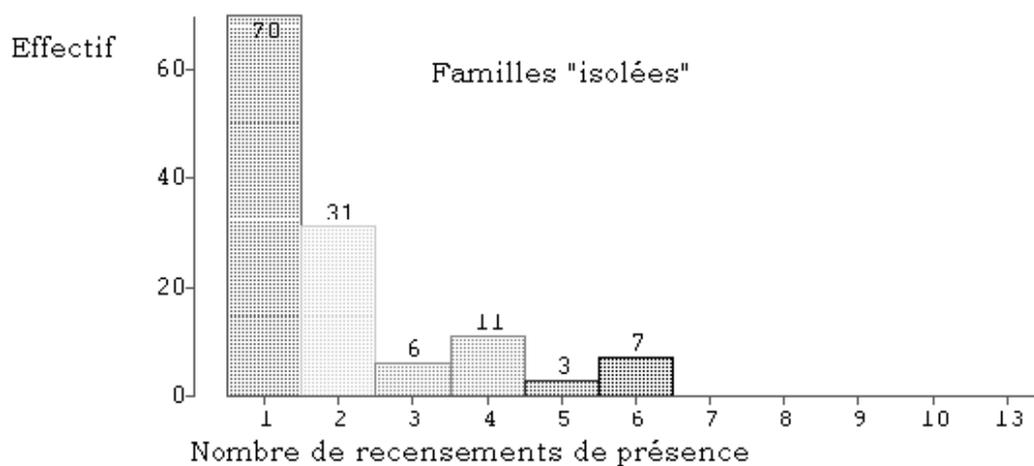
PRESENCE RUE WACQUEZ-LALO (EN NOMBRE DE RECENSEMENTS) &  
FONCTIONNEMENT FAMILIAL

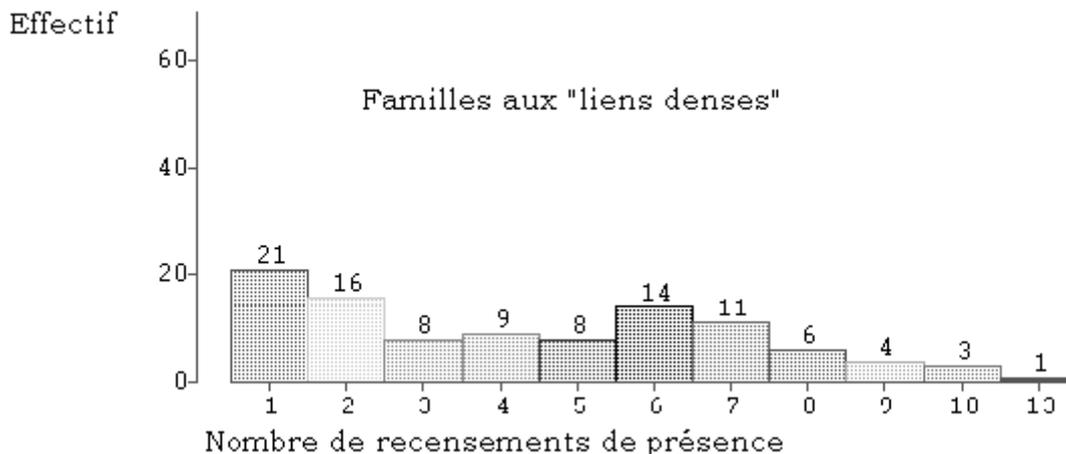
Fonctionnement familial	Nombre de recensements de présence	
« isolés »	Moyenne	2,0
	Ecart-type	1,4
	Part de la sous-population	37%
« avec liens souples »	Moyenne	2,5
	Ecart-type	1,7
	Part de la sous-population	33%
« avec liens denses »	Moyenne	4,4
	Ecart-type	2,8
	Part de la sous-population	29%
<b>Moyenne sur l'ensemble de la population</b>		<b>2,8</b>
<b>Ecart-type sur l'ensemble de la population</b>		<b>2,2</b>

En correspondance avec les résultats précédents, plus on est inscrit dans une configuration familiale « dense », plus on reste longtemps rue Wacquez-Lalo, sans que ce comportement ne soit totalement uniforme. Certes, le nombre moyen de recensements de présence rue Wacquez-Lalo est environ deux fois plus élevé pour les personnes inscrites dans des familles aux « liens denses » que pour les individus « isolés » ou inscrits dans des familles aux « liens souples ». Pourtant, certains résidents intégrés dans une famille aux « liens denses » ne s'installent pas durablement rue Wacquez-Lalo, comme le souligne le fait que les comportements en termes de résidence soient les plus hétérogènes pour les individus aux « liens denses ». A l'inverse, les individus des autres groupes ne parviennent jamais à rester aussi longtemps que les résidents aux « liens denses » les plus ancrés.

Le détail du nombre de recensements de présence permet de préciser ces observations en intégrant les durées maximales de présence, ainsi que le nombre de personnes restant tel ou tel nombre de recensements.

#### FONCTIONNEMENT FAMILIAL & DUREE DE PRESENCE RUE WACQUEZ-LALO





Ces deux axes précisent le lien fort entre l'inscription familiale des individus et leur sédentarité rue Wacquez-Lalo.

En effet, d'une part, la proportion de résidents « volatils », définis comme ceux qui ne restent qu'un unique recensement rue Wacquez-Lalo, diminue de manière considérable lorsque les liens familiaux se font plus intenses. Ces résidents représentent en effet 55 % des résidents « isolés », 35 % des résidents avec « liens souples », et enfin 23 % des individus appartenant à des familles aux « liens denses ». D'autre part, plus grande est la part de résidents recensés aux moins deux fois, plus la durée maximale de séjour de ceux qui restent au moins deux fois est élevée. En complément donc, plus l'intensité des liens familiaux est forte, plus le nombre de recensements mentionnés augmente, ainsi que le nombre de personnes concernées par cette implantation durable. Et, si la durée maximale de présence des « isolés » est de six recensements, elle passe à huit recensements pour les résidents avec « liens souples », et enfin à treize recensements pour les résidents à « liens denses ». Ainsi, l'effet de seuil entre deux recensements devient moins fort et se décale vers la droite à mesure que la densité des relations familiales devient plus forte.

Les recensements traités de manière globale montrent l'interaction entre formes familiales et choix durable de résidence au sein du petit espace de la rue Wacquez-Lalo. Ils élargissent les perspectives de mon travail en renouvelant les rapprochements et les oppositions faites plus haut. En effet, l'observation des relations de témoignage avait plutôt eu tendance à rapprocher les individus « isolés » des individus aux « liens denses » et à isoler les individus aux « liens souples ». Ici au contraire, la gradation de la densité des liens de parenté se matérialise dans la durée de présence. La famille reste donc bien un point central dans la mobilité individuelle, qui permet de passer d'observations qualitatives (portant sur les caractéristiques des témoins) à des analyses quantitatives (la durée de présence dans un espace donné).

Pourtant, la rue Wacquez-Lalo constitue pour la plupart de ses résidents une étape au sein d'un parcours plus large. Il s'avère donc nécessaire de vérifier l'existence d'une correspondance entre les différentes formes familiales identifiées et les trajectoires individuelles en prenant en compte l'aire de circulation des résidents de la rue Wacquez-Lalo. J'ai donc reconstitué l'espace des migrations de ces derniers, toujours grâce aux actes d'état civil en ma possession.

### **III.2 Des trajectoires individuelles « sous contrôle » familial ?**

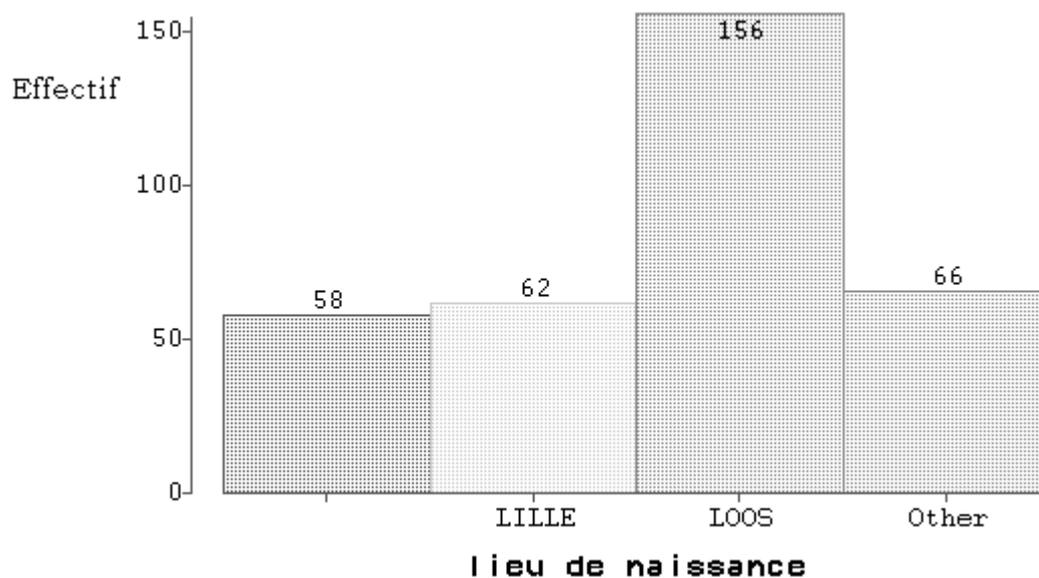
Si la recherche des actes d'état civil portant sur les résidents de la rue Wacquez-Lalo s'est concentrée sur Loos et les communes contiguës, les références à des lieux de naissance ou de décès de ces résidents renvoient en réalité à un grand nombre de communes, citées peu fréquemment chacune. J'ai donc choisi d'établir un seuil à 5 %. Cela signifie que chaque commune dont le poids représente moins de 5 % de l'ensemble des communes citées (pour chaque type de lieu auquel il est fait référence : lieu de naissance ou

lieu de décès), a été regroupée dans la catégorie « other » dans les constructions graphiques qui suivent. Les lieux de naissance ou de décès qui sont restés inconnus forment une catégorie à part. Dans les représentations, l'intitulé les concernant est resté vide.

### III.2.1. Les communes de naissance

#### 1. A partir des actes d'état civil

##### LIEU DE NAISSANCE DES RESIDENTS DE LA RUE WACQUEZ-LALO



#### Légende

« » :	Rubrique non renseignée, lieu indéterminé
« Other	Commune dont le poids représente moins de 5 % de l'ensemble des communes citées

L'ensemble de la population observée totalise 342 personnes. Pour 58 d'entre elles, je n'ai pas réussi à déterminer leur lieu de naissance, comme l'indique l'absence de mention sur le graphique précédent. En réalité, ce taux d'échec doit être considéré comme relativement faible (17 % de la population) si l'on considère que les critères de sélection de la population originelle correspondaient à leur seule présence à un recensement à deux dates précises (1886 et 1906), et dans un endroit délimité, la rue Wacquez-Lalo, dans une banlieue au cœur de bouleversements économiques et sociaux majeurs.

Ce résultat est d'autant plus remarquable que, lorsque existe une mention d'un lieu de naissance, la dispersion des communes où les résidents de la rue Wacquez-Lalo ont vu le jour est relativement réduite. En effet, une part non négligeable de la population (environ 45 %) est en réalité originaire de Loos. Chiffre élevé, si on le compare aux 18,9 % d'individus nés dans leur commune de résidence qu'observe J.-C. Farcy pour les communes de la banlieue parisienne à partir du recensement de 1891<sup>375</sup>, mais qui se situe cependant nettement en dessous des 60 % de résidents vivant dans leur commune de naissance observés sur l'ensemble de la France par Paul White<sup>376</sup>. Lille arrive en deuxième position, avec 16 % des mentions de lieux

---

<sup>375</sup> Alain Faure (dir.) *Les premiers banlieusards*, Créaphis 1991.

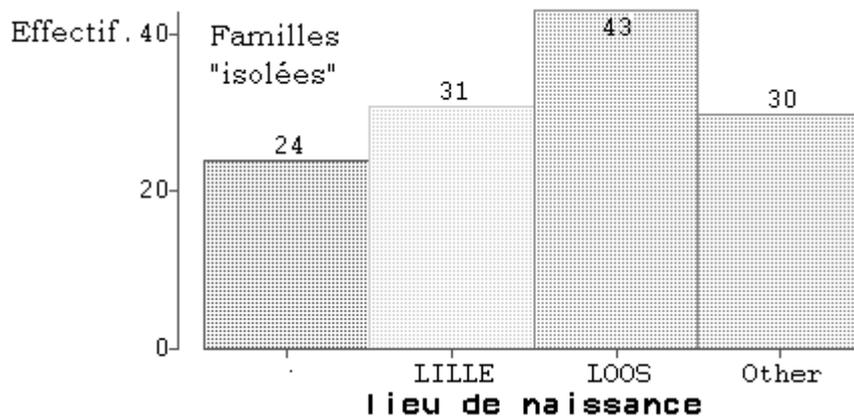
<sup>376</sup> Justifiant l'observation de proximité faite autour de Loos, la comparaison effectuée par Paul White entre les lieux de naissance et de résidence enregistrés sur les recensements entre 1861 et 1946 montre une faible mobilité inter-départementale des Français : en 1896, 19,8 % d'entre eux vivaient hors de leur département de naissance, et en 1936 le niveau avait atteint seulement 26,2 % d'entre eux. Le recensement de 1881 montre que, parmi l'ensemble de la population de France (incluant les Français et les étrangers) 60,7 % vivaient encore dans leur commune de naissance, et 22,2 % avaient changé de commune sans avoir franchi les limites de leur département de naissance. « This indicates a relatively intensive flow of migration, but at a local scale within *départements* : by the turn of the century, of those who had left their birth-place two-third had migrated no further than a nearby *commune* or perhaps the nearest market town or *préfecture* ; only one-third had left their *département* of birth entirely ». « Internal migration in the nineteenth and twentieth centuries »; p. 13-33, in *Migrants in*

de naissance. L'ensemble des autres communes citées, représenté par la catégorie « other » regroupe toutes les communes dont le nombre de mentions est inférieur à 5 % de l'ensemble des mentions citées, est constitué par une cinquantaine de communes distinctes du département du Nord.

Il s'agit maintenant de vérifier ce que laissaient présager les conclusions élaborées sur la durée de présence à l'intérieur de l'espace de la rue Wacquez-Lalo : la répartition des lieux de naissance des résidents qui y ont été recensés montre-t-elle une distribution très différente selon les formes familiales dans lesquelles ceux-ci sont insérés ?

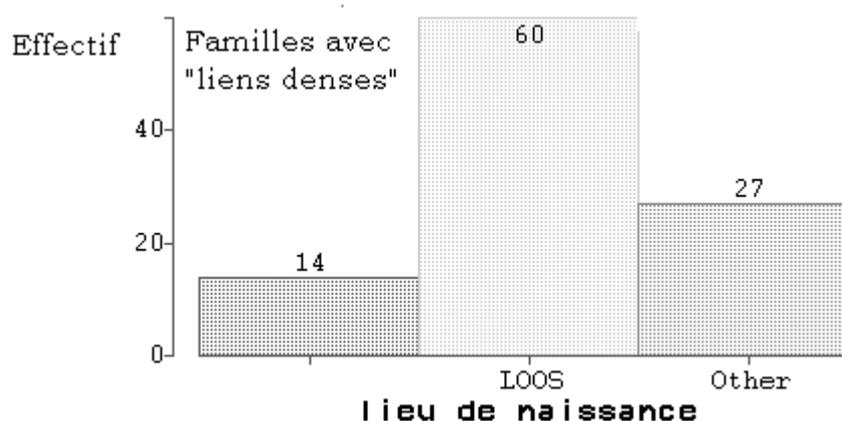
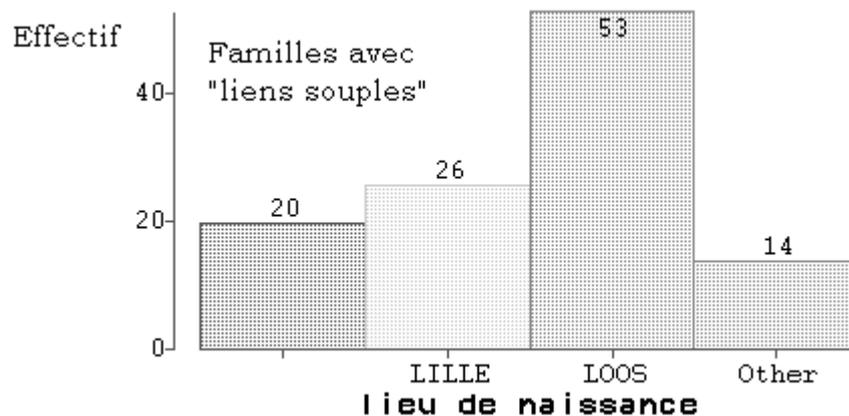
## 2. Une influence familiale indéniable

LIEU DE NAISSANCE & FONCTIONNEMENT FAMILIAL



---

*Modern France, Population Mobility in the Later 19<sup>th</sup> and 20<sup>th</sup> Centuries*, eds Philip E.Ogden & Paul E. White, Londres, 1989.



### Légende

- |           |   |
|-----------|---|
| «    » :  | Rubrique non renseignée, lieu indéterminé                                       |
| « Other » | Commune dont le poids représente moins de 5 % de l'ensemble des communes citées |

L'importance relative des lieux de naissance restés inconnus semble peu sensible à l'intensité des relations familiales. Elle passe d'environ 20 % de l'ensemble des mentions pour les « isolés », à moins de 15 % pour les individus aux liens « denses ». Ces faibles écarts recouvrent en fait, dans le

cas des familles aux « liens denses », la différence qui existe, du point de vue de leur commune d'origine, entre les « fondateurs », qui ont parfois effectué une migration de longue distance, et les générations ultérieures, nées plus systématiquement à Loos.

Néanmoins, et malgré cette première génération, le fait d'appartenir à une famille aux « liens denses » définit un espace géographique mieux balisé que pour les autres groupes, et surtout circonscrit à Loos. En outre, les frontières de cet espace s'avèrent être très étanches. En effet, il n'existe pas, dans l'espace contigu à Loos de commune d'où serait originaire une proportion relativement importante de résidents. Ainsi, la référence à Lille est quasi inexistante pour les individus aux « liens denses » : moins de 5 % d'entre eux y sont nés.

La population des résidents aux « liens denses » permet ainsi de redéfinir, au moins partiellement, la formation de l'espace urbain, et la constitution de la banlieue. Pour au moins une partie des « banlieusards » concerné, ce terme est inapproprié. En effet, leurs parcours, qui renvoient aussi à ceux de leurs parents puisque sont observés ici des lieux de naissance, ignorent la métropole voisine. Les relations qui sont censées définir la notion de banlieue, dans un rapport de dépendance implicite, sont inconcevables pour les individus aux « liens denses ». De manière sans doute plus attendue, cela n'est pas le cas des autres résidents. En effet, le poids de Lille, parmi l'ensemble des communes de naissance des résidents « isolés » ou ayant des « liens souples », représente près du quart des mentions de lieux de naissance.

L'opposition entre les individus aux « liens denses » et les autres résidents de la rue Wacquez-Lalo ne se limite cependant pas à l'existence d'une migration en provenance de Lille. En effet, l'importance relative de Loos comme commune d'origine, d'une part confirme la spécificité des

personnes aux « liens denses » ; d'autre part, distingue les individus « isolés » des résidents insérés dans des familles aux « liens souples ». En effet, si la référence à Loos reste toujours la plus forte, la part que représente cette commune dans l'ensemble des lieux de naissance varie dans des proportions importantes. Ainsi, selon les familles, Loos regroupe de 34 % à près de 60 % de l'ensemble des mentions. Si l'on tient compte uniquement des mentions « en clair », c'est-à-dire si on exclut les lieux de naissance inconnus, le poids de Loos apparaît comme encore plus fort : il passe de 41 % des lieux cités à 57 %, puis à 69 % en fonction de la « densité » familiale. Finalement, les trois groupes d'individus connaissent des parcours migratoires très différents. D'une part, Lille voit naître une partie non négligeable des résidents qui n'ont pas de « liens denses », alors qu'à l'inverse, aucun de ces derniers n'y voit le jour. D'autre part, plus les liens familiaux sont « denses » plus on est originaire de Loos.

---

### *Des banlieues et des autochtones*

---

J.-C. Farcy<sup>377</sup>, pour comprendre l'importance des autochtones dans la population des villes de la banlieue parisienne qu'il observe à partir du recensement de 1891, propose trois pistes. La proximité, en termes d'objet d'étude -la périphérie d'une grande métropole- et en termes de dates, m'a incitée à tester les hypothèses qu'il suggère. La première piste s'oriente vers ce qu'il définit comme des éléments « techniques ». Pour J.-C. Farcy, ces éléments techniques regroupent des objets hétérogènes : la création de villes nouvelles, l'existence d'une « population à part » (hospice, établissement militaire...). Ces éléments techniques tendraient alors à diminuer artificiellement le poids relatif des natifs, à cause du biais qu'ils provoquent

du point de vue de la population observée. Etant donné l'espace observé (une rue constituée de maisons individuelles) et l'existence ancienne de la commune (on repère des traces d'installation dès le douzième siècle), ces éléments techniques ne peuvent pas s'appliquer aux résidents de la rue Wacquez-Lalo.

En second lieu, l'histoire de la commune et son rythme de croissance permettraient de comprendre la proportion des natifs communaux parmi l'ensemble des résidents recensés à une date donnée. Une commune n'ayant attiré que peu de migrants, parce qu'elle serait restée à l'écart de la croissance de la banlieue, aurait bien sûr un taux de natifs élevé. Cela ne peut être le cas de Loos, dans la mesure où cette commune jouxte Lille depuis les années 1860. Selon ce principe, la redéfinition de la métropole lilloise, à la suite de l'annexion de quelques anciens faubourgs périphériques, aurait dû, au contraire, contribuer à faire de Loos une commune de banlieue, en la rapprochant du centre voisin. En tout état de cause, les résultats portant sur la commune d'origine des résidents de la rue Wacquez-Lalo montrent que le processus auquel fait référence J.-C. Farcy n'a rien d'uniforme. Ils soulèvent plutôt d'une part la question du lien entre urbanisation, industrialisation et développement de la périphérie, et, d'autre part, la question de la spécificité parisienne.

En dernier lieu, le troisième élément avancé par J.-C. Farcy porte sur l'importance de l'agriculture dans les activités professionnelles recensées. Cela ne correspond pas non plus aux activités professionnelles pratiquées par les résidents de la rue Wacquez-Lalo. Les activités agricoles y sont peu fréquentes, et l'observation de la transformation du bâti a montré que, dès les années 1860, les terrains agricoles avaient été transformés en habitations, voire en lieux de travail par leurs propriétaires.

---

<sup>377</sup> Alain Faure (dir.) *Les premiers banlieusards*, op. cit.

Ces éléments d'explication sont donc, dans le cadre de la rue Wacquez-Lalo, peu convaincants. Ils le sont d'autant moins que l'hétérogénéité des lieux d'origine des résidents de la rue Wacquez-Lalo met l'accent sur l'importance des formes familiales. C'est pourquoi j'ai choisi de détailler plus précisément les communes d'origine des résidents de la rue Wacquez-Lalo.

### 3. Des résultats confirmés par des sources moins fiables

Afin d'affiner l'observation portant sur les lieux de naissance des résidents de la rue Wacquez-Lalo, j'ai pris le parti de recueillir le maximum d'informations possibles sur le lieu d'origine de ces résidents, quelle que soit la source dans laquelle ce lieu était mentionné, et simultanément d'abaisser le seuil de conservation des mentions à 1 % du total. Et, si le but de cette nouvelle étape est d'enrichir les informations, il n'en faut pas moins noter qu'elle présente certaines limites.

Ainsi, j'ai été contrainte, pour chercher tous azimuts des lieux de naissance, à n'utiliser que le recensement de 1906, ce qui contribue entre autres choses à « privilégier » les résidents aux « liens souples », plus présents lors de ce recensement que lors du précédent. Le choix de ce recensement se justifie par le fait que le lieu de naissance est inscrit dans ce recensement, tandis que cette mention n'apparaissait pas lors du recensement de 1886. Ainsi, la possibilité d'accéder à la commune d'origine des résidents de la rue Wacquez-Lalo dépend, en particulier pour les résidents nés dans une commune éloignée de Loos, de leur date d'installation. Les lieux de naissance de la population de mon échantillon ayant résidé rue Wacquez-Lalo au cours du XX<sup>ème</sup> siècle sont donc mieux renseignés que ceux des résidents mentionnés dans le recensement de 1886. De plus, il reste impossible d'appliquer un tel procédé de recherche à propos

des autres données biographiques enregistrées par l'état civil, telles le lieu de mariage ou de décès. Le lieu de naissance est en effet la seule mention qui soit répétée aussi fréquemment et dans des sources aussi variées : les actes de mariage, les actes de décès, dans certains recensements, les RMD...

#### LIEU DE NAISSANCE & FORMES FAMILIALES

Lieu de naissance		Familles « isolées »	Familles aux « liens souples »	Familles aux « liens denses »
En % par rapport à la ligne (effectif)	BELGIQUE	37.50 (6)	31.25 (5)	31.25 (5)
	EMMERIN		25.00 (1)	75.00 (3)
	HAUBOURDIN	62.50 (5)	37.50 (3)	
	HERLIES	40.00 (2)		60.00 (3)
	INCONNU	35.00 (7)	50.00 (10)	15.00 (3)
	LILLE	50.00 (31)	41.94 (26)	8.06 (5)
	LOOS	27.95 (45)	32.92 (53)	39.13 (63)
	AUTRES	48.48 (32)	22.73 (15)	28.79 (19)

Comme précédemment, les poids relatifs de Lille (décroissant) et de Loos (croissant), varient en fonction de la densité des relations familiales.

Mais, des distinctions nouvelles apparaissent, qui portent sur des communes moins souvent nommées. Ainsi, le fait d'abaisser le seuil fait apparaître de nouvelles communes ou régions d'origine. En particulier, l'influence de la Belgique se fait sentir de façon homogène. Quelle que soit la forme des liens familiaux mis en œuvre, un peu moins de 5 % des individus

observés sont d'origine belge. Cet effectif, même s'il est quantitativement peu important, indique non seulement que les migrations originaires de Belgique sont anciennes (du fait des résidents aux « liens denses »), mais aussi qu'elles se maintiennent longtemps (du fait des autres résidents).

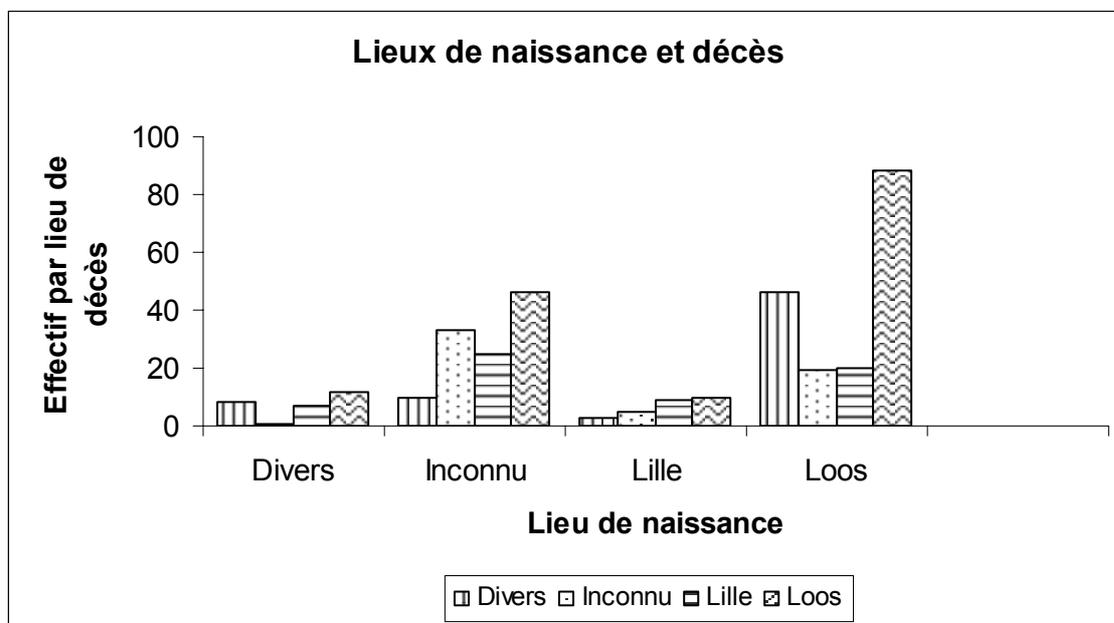
Est par ailleurs confirmé le faible pouvoir attractif de Loos par rapport à ses communes voisines. Haubourdin est le chef-lieu du canton, tandis que Loos se situe sur la route le reliant à Lille : on aurait pu donc supposer que sa position intermédiaire entre deux communes de plus grande importance aurait été marquée par des échanges avec ses voisines. Ce n'était pas le cas avec Lille, cela n'est pas non plus le cas avec Haubourdin. Emmerin, autre commune limitrophe de Loos n'est elle aussi que peu citée. Seule une commune non limitrophe de Loos est mentionnée comme lieu de naissance de quelques résidents de la rue Wacquez-Lalo. Il s'agit d'Herlies, mais là encore les proportions signalées sont très faibles.

Aborder la question du lieu d'origine permet de définir une partie des parcours individuels des résidents de la rue Wacquez-Lalo. Pourtant, d'une part, les trajectoires de la plupart d'entre eux ne s'arrêtent pas rue Wacquez-Lalo (il y a très peu de véritables sédentaires) ; d'autre part, les résultats issus de l'observation des communes d'origine de ces résidents contribuent à définir des espaces de migration spécifiques, en particulier dans le cas de l'(in)existence de migrations en provenance de Lille. La conjonction de ces éléments m'a donc incitée à me pencher sur les migrations que la population ayant résidé rue Wacquez-Lalo effectue après avoir quitté cette rue et éventuellement Loos.

Dans ce but, j'ai reconstruit les 342 trajectoires géographiques individuelles des résidents de la rue Wacquez-Lalo, de la naissance au décès.

### III.2.2. Proches mais distantes : Loos et Lille, deux espaces de migrations distincts

#### DOMICILE DE NAISSANCE & DOMICILE AU DECES



Seulement 33 personnes ayant été recensées au moins une fois rue Wacquez-Lalo ont une trajectoire totalement inconnue, dont 23 qui ne sont restées qu'un recensement, neuf deux recensements, et un seul quatre recensements. Cela traduit donc, de façon majoritaire (dans près de 70 % des cas si on se limite aux personnes mentionnées une seule fois), une relation entre le fait de ne pas s'installer rue Wacquez-Lalo et le fait d'effectuer plusieurs migrations hors de la proximité immédiate de Loos. En effet, par construction, les individus dont je n'ai pas retrouvé trace sont ceux qui ne sont ni nés ni morts à Loos ou dans les communes voisines. Ils ont donc migré au moins deux fois (avant et après le passage par la rue Wacquez-Lalo), en s'éloignant relativement de leur commune d'origine et de leur résidence de la rue Wacquez-Lalo.

A l'inverse, il est possible, pour plus de 90 % de l'échantillon observé, de retracer une trajectoire géographique, même si cette dernière s'avère partielle. Là encore, étant donnée la constitution de l'échantillon observé, on aurait pu craindre des lacunes plus importantes. *A posteriori*, avoir choisi de limiter le temps et le « coût » du dépouillement des actes d'état civil au voisinage immédiat de Loos donne du crédit à cette option. En effet, non seulement le taux de reconstitution des trajectoires même partielles réalisée est élevé, mais aussi et surtout des différences importantes ont pu être mises au jour au travers de ces trajectoires.

L'implantation locale, dessinée par le trajet « nul » Loos / Loos, regroupe le plus gros des effectifs, soit plus d'un quart de la population observée. Une fois encore, c'est la consistance de la ville de Loos elle-même qui mérite d'être réinterrogée à la lumière cette observation. En effet, toujours malgré la proximité immédiate de Lille, une population autochtone, et qui apparaît maintenant comme enracinée, transparait ici. La contribution de la métropole dans la constitution de l'espace de la rue Wacquez-Lalo avait déjà été abordée à propos des lieux de naissance. Grâce à la prise en compte de la destination des migrants après leur départ de la rue Wacquez-Lalo, un nouvel aspect des relations métropole / banlieue se dessine. A défaut de fournir des migrants, Lille ne saurait non plus être considérée comme un pôle d'attraction pour les natifs de la commune voisine. De ce point de vue, l'idée d'une relative autonomie ou indépendance entre les deux communes se trouve confirmée. Existe-t-il alors d'autres communes qui entretiennent avec Loos des liens privilégiés, qui mettent en lumière l'existence, voire la consistance et la persistance de filières migratoires ?

D'où viennent les résidents de la rue Wacquez-Lalo qui meurent à Loos ? En premier lieu, et pour nuancer le résultat faisant état d'un nombre non négligeable d'autochtones n'ayant pas quitté leur commune de

naissance, on peut observer que finir sa vie à Loos ne nécessite pas forcément d'y être né. Et, en dehors des résidents qui y sont nés, la majorité de ceux qui y meurent viennent de communes citées peu fréquemment, très peu de Lille. Au total, sur l'ensemble de la population observée, 14 % des individus, tous originaires de communes représentant moins de 5 % de l'ensemble des mentions, font le trajet vers Loos et y terminent leur vie, alors que seulement 5 % des personnes naissent à Lille et meurent à Loos. Il n'existe donc pas de véritable flux de population, et encore moins de filière migratoire d'une commune particulière vers Loos. Cependant, la part des lieux de naissances des personnes mortes à Loos qui reste inconnue est relativement faible (pour 10 % d'entre elles, leur lieu de naissance est inconnu). Cela montre que les lieux d'origine des migrants morts à Loos s'inscrivent dans des communes identifiées sans ambiguïté, et relativise l'idée d'une grande dispersion de leurs communes d'origine. En effet, plus une commune est éloignée de l'endroit où elle est citée sur un acte, plus elle a de chances d'être saisie de façon erronée par l'agent recenseur ou l'employé de l'état civil. Si le nombre des communes citées reste élevé, il s'inscrit néanmoins dans un périmètre régional assez limité.

De manière encore plus marquante, aucun flux migratoire net ne se dessine pour les natifs de Loos. En effet, la proportion des individus nés à Loos et mourant dans des communes peu fréquemment citées ou inconnues reste très faible. Moins de 4 % des individus observés naissent à Loos et meurent dans une commune peu citée, tandis que près de 14 % des résidents de la rue Wacquez-Lalo sont nés à Loos et meurent dans une ville inconnue.

Une fois encore, les échanges entre Loos et Lille sont négligeables, les natifs de chacune de ces communes ayant des parcours très différents. En effet, d'un côté, moins de 6 % de l'ensemble de la population sont des natifs de Lille et meurent à Loos, de l'autre, moins de 3 % de l'ensemble de la

population sont nés à Loos et morts à Lille. Par ailleurs, les natifs de Lille ont une propension plus grande que les autres à quitter la commune de Loos vers des destinations inconnues ou lointaines. 42 % des lillois d'origine meurent dans une commune inconnue ; cette proportion passe à 53 % si l'on intègre l'ensemble des petites communes peu citées. Dans plus d'un cas sur deux ces natifs quittent donc définitivement et leur commune de naissance et Loos, la plupart du temps pour une destination lointaine. En opposition, la proportion de natifs de Loos dont la commune de décès est inconnue est de 30 %. Et seulement 37 % d'entre eux meurent dans une commune différente de Loos ou Lille.

En conséquence, la proximité géographique des deux villes ne permet donc pas de les penser comme des espaces communicants. Contrairement à ce que le poids respectif des deux communes ou les opportunités supposées de la métropole auraient pu laisser présager, Lille est en réalité peu représentée comme lieu de migration pour les résidents de la rue Wacquez-Lalo, tant comme leur commune d'origine, que comme leur commune de décès.

Cette relative étanchéité entre des espaces géographiques m'a confortée dans la poursuite de la piste des liens familiaux. En effet, d'une part parce qu'elle a été fondée sur l'existence d'individus « sédentaires », dont l'intégralité de la trajectoire reste à découvrir afin d'appréhender plus finement leurs caractéristiques. D'autre part, parce qu'elle a déjà révélé des éléments de compréhension de l'étanchéité entre Loos et Lille. Reste aussi à confronter les trajectoires de ces résidents à celles de leurs voisins

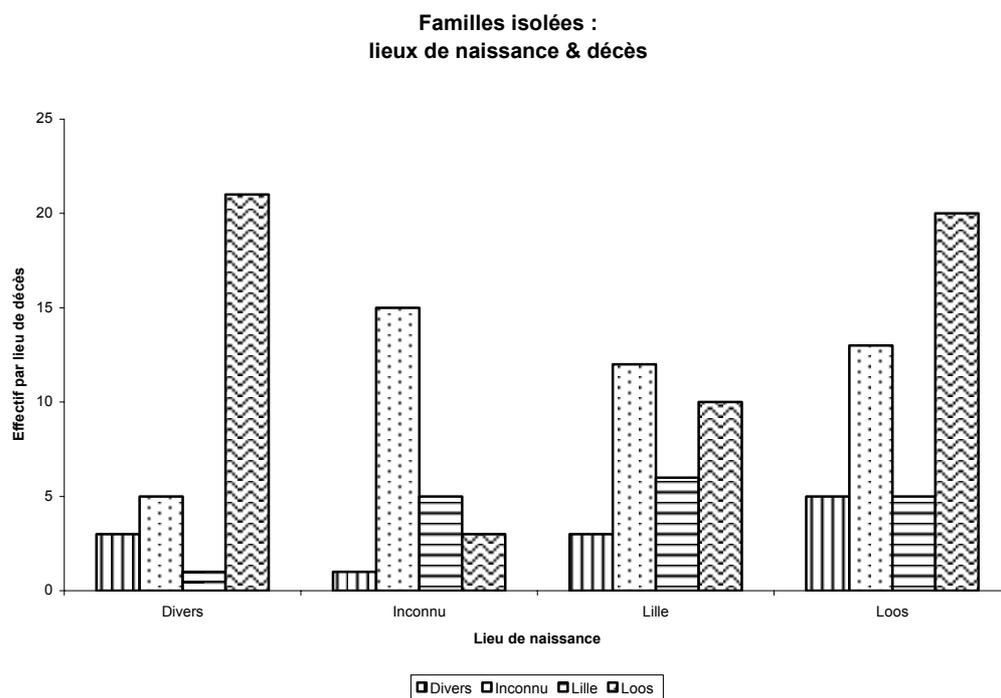
Et, si les individus aux « liens denses » ne viennent pas de Lille, peut-être y vont-ils, lorsqu'ils quittent la rue Wacquez-Lalo ? Plus généralement, quel est l'espace migratoire dans lequel ils circulent ? Les références à Lille étant finalement non négligeables, même si moins importantes que prévues,

qui sont les personnes pour lesquelles la métropole constitue une étape au sein d'un parcours migratoire ? L'appartenance à des familles aux liens plus ou moins « denses » permet-elle de mettre au jour des différences ?

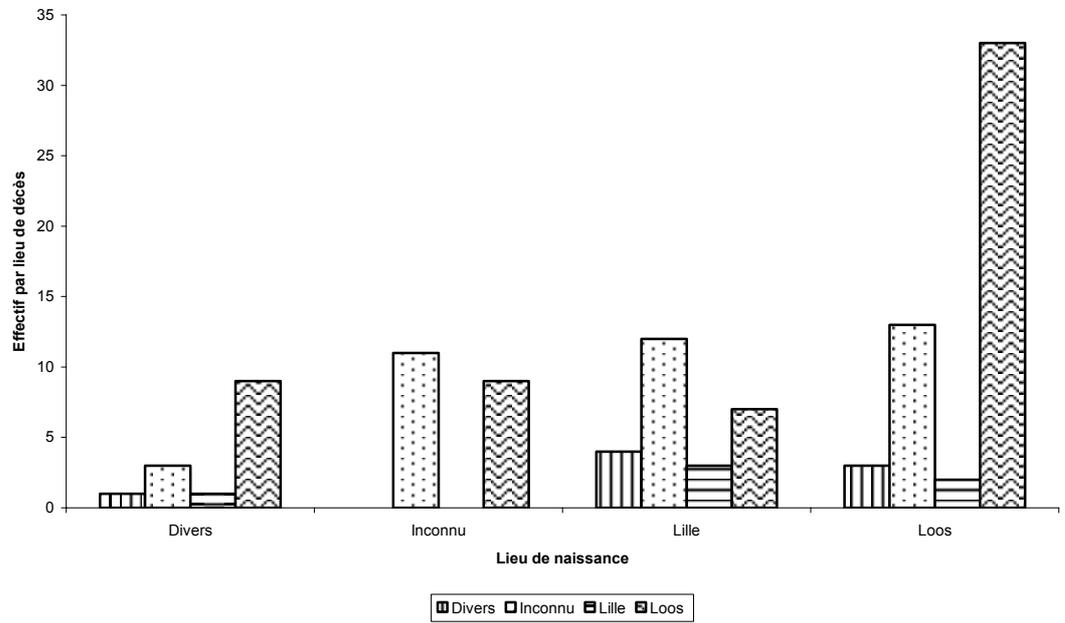
### 1. La mise en jeu des relations familiales

L'articulation entre un espace de mobilité individuelle et des formes des relations de parenté particulières, fondées sur l'existence de liens familiaux à la densité variable, se trouve confirmée par l'observation des parcours effectués par les résidents de la rue Wacquez-Lalo entre leur naissance et leur décès. Le type de liens familiaux dans lesquels sont insérés ces résidents apparaît comme un élément déterminant de leur trajectoire personnelle.

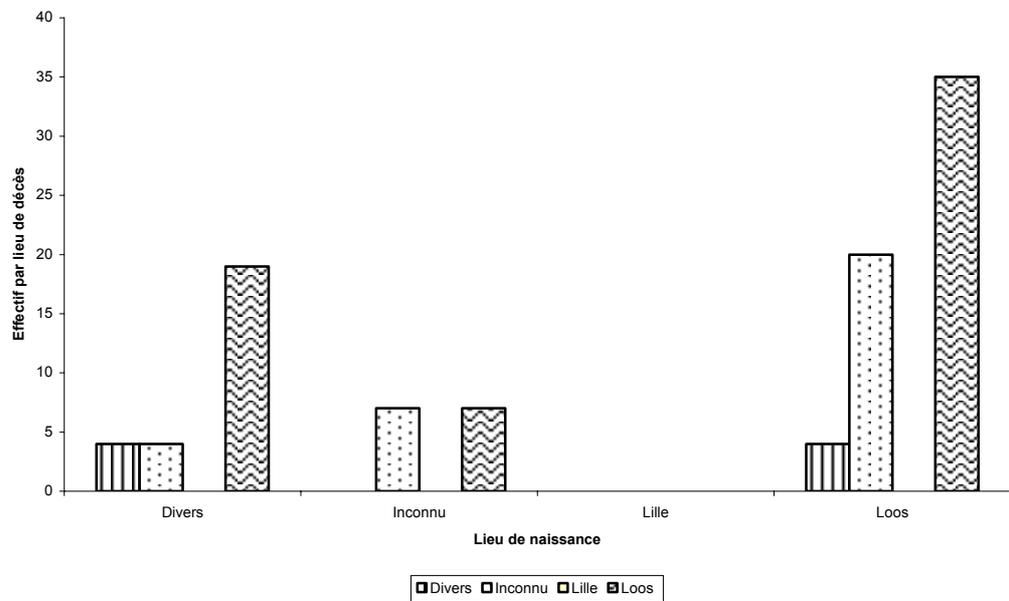
#### FONCTIONNEMENT FAMILIAL, LIEUX DE NAISSANCE & DE DECES



**Familles aux "liens souples" :  
lieux de naissance & décès**



**Familles aux "liens dense" :  
lieux de naissance & décès**



En premier lieu, l'importance de Loos augmente avec la consistance des formes familiales. La sédentarité, à Loos, entre lieu de naissance et lieu de décès concerne respectivement 16 %, 30 % et 35 % des trajectoires selon la « densité » des liens familiaux observée. Parallèlement, la part des trajectoires individuelles qui ne sont pas identifiables diminue : elle passe de 12 % à 10 % et enfin à moins de 7 % des cas observés.

La référence à Lille confirme l'opposition entre les individus inscrits dans les familles aux liens les plus « denses » et les deux autres groupes. En effet, dans le cas des premiers, Lille apparaît dans moins de 5 % des lieux de naissance ou lieux de décès, comme le montre le fait qu'elle n'apparaît pas sur le graphique mentionnée en clair : elle est donc incluse dans l'ensemble « divers » qui regroupe toutes les communes faiblement citées. Pour ces résidents de la rue Wacquez-Lalo, la famille constitue une espèce de rempart contre la ville voisine. Elle empêche d'y aller et d'en faire venir un conjoint. Pour ces familles, ce sont à la fois les trajectoires de leurs membres et les relations d'alliance qu'ils concluent, qui ont contribué à la pérennité de certaines familles au sein de la rue, qui se construisent et se maintiennent dans un monde autonome par rapport à la métropole.

A l'inverse, les natifs de Lille représentent près de 25 % des personnes « isolées » et des personnes avec « liens souples ». Ces mêmes natifs lillois ont par ailleurs une tendance plus forte que les autres à mourir dans des destinations « inconnues » ou lointaines, dans des communes qui dépassent donc le cercle concentrique autour de Loos. La vision que donnent de Loos ces trajectoires est bien différente de la précédente. Alors que la commune semble fonctionner dans une relative autarcie pour les individus aux « liens denses », elle apparaît ici sous un jour différent. Elle n'est qu'un lieu de passage, en général de faible durée, dans un espace de migration lâche, faiblement polarisé. De plus, alors qu'on meurt très peu à Lille, lorsque l'on

est inséré dans un réseau familial plus structuré, Lille est mentionné comme lieu de décès pour près de 13 % des personnes dont la solidarité familiale est invisible à Loos. Ainsi, la famille, dès qu'elle est présente, ferme l'espace de proximité, en excluant la métropole voisine des possibilités de migrations après un départ de la rue Wacquez-Lalo.

L'inscription dans des relations familiales dont témoignent les oppositions entre migrations en provenance ou à destination de Loos ou Lille est déterminante. Elle souligne parfaitement les limites d'une description de la ville (ou d'une de ses parties) qui ne tiendrait compte que d'une dimension se limitant à une inscription spatiale, qu'elle soit momentanée (par le biais d'un recensement), ou plus longue (par la reconstitution de trajectoires).

De même, les analyses de mobilité effectuées jusqu'à présent s'appuyaient sur des actes d'état civil, et limitaient par construction les observations d'une éventuelle mobilité géographique à une différence entre les communes de naissance et de décès. La mention intermédiaire que fournissent les deux recensements effectués rue Wacquez-Lalo en 1886 et 1906 permet de préciser l'espace de circulation des résidents de la rue Wacquez-Lalo. Ainsi, j'avais déjà considéré la rue Wacquez-Lalo comme simultanément point de départ et point d'arrivée de migrations qualifiées d'allers-retours. Les actes d'état civil m'ont permis d'approfondir cet axe, et d'envisager que cette rue ne soit qu'une étape intermédiaire dans un parcours qui aurait pour origine et destination une commune distincte de Loos. Une mention sur les recensements étudiés est-elle compatible avec l'existence de lieux de naissance et de décès identiques, tout en étant toutefois différents de Loos ? Qui sont alors les individus qui effectuent ce genre de parcours ?

## 2. Pseudo immobilité, ville et famille

Cette analyse s'appuie forcément sur des cas particuliers... Pause dans l'analyse statistique, elle permet alors de pointer au plus près les éléments déterminants de cette mobilité spécifique. Ainsi, seuls une quinzaine de personnes, bien qu'ayant transité par la rue Wacquez-Lalo, est née et décédée dans une même commune, pourtant différente de Loos, ce qui n'empêche pas les résidents concernés d'avoir en commun un certain nombre de caractéristiques.

Ils se distinguent en particulier de ceux que j'aurais pu, par opposition appeler les « vrais sédentaires », lossois de souche, nés et décédés sur place. En effet, ces derniers, 88 en tout, à être nés et morts à Loos, résident en moyenne 3,9 recensements rue Wacquez-Lalo contre 2,8 recensements pour l'ensemble de la population. Les deux groupes des personnes avec liens familiaux locaux y sont sur-représentés : les « vrais sédentaires » sont composés de près de 40 % de résidents aux « liens denses » ou aux « liens souples », et peu plus de 20 % d'« isolés ». A l'inverse, les « faux immobiles » (si l'on s'en tient à leur lieu de naissance et de décès identiques) ne restent qu'à peine un recensement (1,1 recensements en moyenne). De plus, ils comptent parmi leur rang une forte majorité de personnes « isolées » : plus des deux tiers de leurs effectifs, contre une seule personne aux « liens denses ».

Une autre caractéristique distingue les « faux immobiles » des « vrais sédentaires » : les mentions citant à Lille comme point de départ et de destination de cette mobilité circulaire et donc de proximité. Cette référence recouvre une fois de plus mes observations portant sur une corrélation entre durée de présence réduite rue Wacquez-Lalo et faiblesse des liens familiaux locaux. Ainsi, les « isolés », natifs et décédés à Lille représentent 10 des cas observés sur les quinze. A l'inverse, lorsque d'autres communes contiguës à Loos sont citées, il s'agit de la seule personne aux « liens denses » de ce

sous-groupe pour la commune d'Emmerin, et d'un résident aux « liens souples » sur les deux personnes originaires d'Haubourdin. De plus, la trajectoire de ces résidents spécifiques recouvre d'autres particularités, qui les distinguent nettement des « vrais sédentaires ».

Pourtant, le calendrier biologique dont j'avais noté l'importance pour les vrais sédentaires, ne saurait expliquer la mobilité atypique de ces « faux immobiles ». En effet, l'effectif de ces « faux immobiles » est réparti de manière presque homogène selon l'âge d'arrivée rue Wacquez-Lalo : l'effectif des moins de dix ans regroupe un enfant, un neveu, un petit-fils, on compte cinq « enfants » de vingt à trente ans, un enfant de plus de trente ans. La distorsion entre âge et qualité des six derniers montre pour sa part la précarité de ces enfants, qui malgré leur âge relativement élevé n'ont pas réussi à acquérir leur propre autonomie. Quant aux chefs de ménage et à leurs épouses, trois d'entre eux ont entre trente et quarante ans, deux entre cinquante et soixante et enfin le dernier plus de soixante ans. En outre, quel que soit leur âge d'arrivée rue Wacquez-Lalo, ces « migrants circulaires » survivent en général longtemps à leur départ de la rue. En effet, leur âge moyen au décès est de 64 ans. Seules deux personnes meurent avant quarante ans. Et, si leurs situations n'ont rien de comparables, du point de vue de leur environnement familial ou de leur histoire personnelle, elles insistent toutefois sur leur précarité, trait qui reste donc saillant pour plus de la moitié de ces « faux immobiles ».



<i>Récapensement de</i>	<i>1906</i>	<i>Maison n°</i>	<i>3 CC</i>	<i>Ménage n°</i>	<i>41</i>
<i>Prénom &amp; nom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>		
<i>Alphonse Gamain</i>	<i>1868</i>	<i>Chef</i>	<i>Journalier</i>		
<i>Marquerite Champion</i>	<i>1874</i>	<i>Épouse</i>	<i>Ménagère</i>		
<i>Jules Gamain</i>	<i>1902</i>	<i>Enfant</i>			
<i>Simonne Gamain</i>	<i>1904</i>	<i>Enfant</i>			



Jules Gamain, né en 1902, meurt à dix-huit ans à Lille. Cependant, il est le seul membre de sa famille à y naître et à y mourir. Sa mère, originaire de Vendeuil dans l’Aisne y réside au moment du décès de son fils. Quant au père de Jules, originaire de Chauny dans l’Aisne, il est décédé à Loos en 1913. La trajectoire de sa sœur, née en 1904 à Loos, m’est restée inconnue, comme le lieu de décès de sa mère. L’âge relativement précoce du décès du père (son fils a alors un peu plus d’une dizaine d’années), son manque de qualification professionnelle ou les distances parcourues rangent cependant cette famille du côté des petites gens. Ce ménage résidait d’ailleurs dans la partie de la rue Wacquez-Lalo qui était dénommée la Cour Castelain, et dont l’étroitesse des maisons et leur imbrication étaient plus forte que pour les maisons sur rue, dénotant sans doute d’un certain décalage entre les résidents.

A ce titre, la trajectoire d'Henri Brisart, voisin des Gamain-Champion au sein de la rue Wacquez-Lalo et plus précisément au cœur de la Cour Castelain marque son incapacité à mener une vie stable...



<i>Ré</i> recensement de	1906	<i>Maison n°</i>	1 CC	<i>Ménage n°</i>	39
<i>Prénom &amp; nom</i>		<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>	
<i>Henri Brisart</i>		1876	<i>Chef</i>	<i>Marchand des quatre saisons</i>	
<i>Henriette Bara</i>		1875	<i>Amie</i>	<i>Filsuse</i>	



Lorsque Henri Brisart meurt à Lille (où il est né en 1876) en 1911, on apprend qu'il est colporteur, divorcé<sup>378</sup>, et surtout qu'il est sans domicile fixe. Il s'était marié à Lille en 1897, avec une lilloise. A cette date, Henri résidait déjà à Loos et exerçait la profession de marchand des quatre saisons. Son père était mort à Lille, sa mère résidait à Loos. Son épouse, qui a dix-sept ans lors de son mariage, résidait à Lille, où elle était née.

A la lumière des premières informations sur cette trajectoire et des résultats accumulés jusqu'à présent on pourrait presque deviner les mentions qui sont associées aux témoins mobilisés par Henri Brisart et son épouse. En fait, la situation est ici presque caricaturale : les mentions de liens et de lieux sont uniformes, respectivement quatre fois « ami des époux » et quatre fois

---

<sup>378</sup> La mention « amie » qui qualifie la personne avec qui réside Henri Brisart en 1906 est rarissime. Sur près de 2300 enregistrements qui recouvrent l'ensemble des habitants de la rue Wacquez-Lalo recensés entre 1866 et 1954, elle n'apparaît qu'au sein du ménage dont Henri Brisart est le chef.

Lille. De plus, d'autres éléments viennent confirmer cette intuition. L'âge des témoins confirme pour sa part le manque d'intégration sociale dont souffre le couple. En effet, alors que les époux sont jeunes, (ils ont tous les deux une vingtaine d'années), les témoins sont nettement plus âgés : trente ans pour le dernier témoin, trente-cinq le premier et cinquante ans pour les deux autres. Enfin, les situations professionnelles de ces témoins soulignent leur fragilité économique : le premier témoin est marchand de lait, les trois autres journaliers.

Henri Brisart, résidant de la rue Wacquez-Lalo en 1906, né et mort à Lille, cumule tous les indices de vulnérabilité : un ménage « volatil », une situation matrimoniale instable (un mariage éphémère qui précède une cohabitation) ; une première profession inscrite dans un registre d'activité à faible compétence et aux revenus aléatoires (les quatre saisons), puis, dans un second temps une orientation vers un métier nécessitant une forte mobilité géographique (le colportage), enfin une absence d'ancrage à Loos et plus encore à Lille, où il est identifié comme « sans domicile fixe ». De façon insistante, sa situation illustre l'opposition Lille / Loos.

Par ailleurs, les lieux de naissance des parents d'Henri Brisart mettent bien en évidence l'absence de parenté à laquelle il a été confronté lors de ses migrations autour de la métropole lilloise, ses deux parents étant nés en Belgique. Au travers de la trajectoire d'Henri Brisart, se dégage une image particulière de la métropole dans ses contacts avec la Belgique. Ainsi, si la spécificité de la trajectoire d'Henri renvoie en réalité à des oppositions déjà établies, la piste belge mérite un petit détour.

En effet, sur l'acte de naissance d'un résident sont souvent mentionnées les communes d'origine de ses parents. Ici dans le cas des « faux immobiles », sur les quinze actes de naissance quatorze mentions renvoient à la commune

de naissance du père de l'individu observé, douze concernent sa mère<sup>379</sup>, et dans presque tous les cas, au moins un des deux parents est né soit à Lille, soit en Belgique. Huit mentions de pères sur les quinze « faux immobiles » citent Lille, quatre pour les mères, sur les douze dont on connaît le lieu de naissance. De manière presque symétrique, trois mentions pour les pères et six pour les mères font référence à la Belgique. Au total, sur quatorze cas renseignés, l'origine belge d'au moins un des parents de ces résidents est mentionnée six fois. Ainsi, pour ces résidents, si Lille apparaît comme une étape importante, et la migration vers Loos comme un bref passage, leurs parcours s'inscrivent dans une logique familiale au sein de laquelle la Belgique a constitué pour au moins l'un des parents un lieu d'inscription, même si ce(s) dernier(s) a (ont) quitté relativement jeune, parfois avant la naissance de son (leur) propre enfant, son (leur) pays d'origine.

Il est difficile de trouver dans un autre registre, professionnel par exemple, des points communs entre ces migrants. Les mentions auxquelles il est fait référence dans les recensements sont diverses. A côté du marchand des quatre saisons sont cités un paveur, un militaire, un contremaître, et un rentier. Pour les femmes, ces dénominations sont plus pauvres : une rentière, une ménagère et une institutrice adjointe. Les professions citées sur les actes de décès sont moins variées, en particulier à cause de l'âge auquel meurent les individus observés. Elles restent peu comparables, et permettent simplement d'observer quelques changements de carrière (marchand des quatre saisons / colporteur, militaire/employé...).

---

<sup>379</sup> On ignore l'origine des parents de la seule personne aux « liens denses », sans doute à cause de sa propre date de naissance, en 1828. Un autre cas doit aussi être isolé, celui d'un migrant, originaire et décédé à Haubourdin, dont le père est né à Emmerin, qui jouxte Haubourdin, mais dont on ne connaît pas l'origine de la mère. Quant à Jules Gamain, c'est vraisemblablement l'âge de son décès qui explique le fait que ses deux parents soient les seuls de l'échantillon à être originaires de communes relativement lointaines, et hors du département du Nord.

Par contraste à l'ensemble des caractéristiques communes à ces « faux immobiles » (« isolés » à faible enracinement rue Wacquez-Lalo, polarisés vers Lille, d'origine belge...), le cas « limite » de Louis Lefèbvre renvoie l'image d'un « faux immobile » atypique.

---

*Un faux immobile atypique*

---

En effet, Louis Lefèbvre possède des caractéristiques opposées à celle de l'ensemble du groupe : né et mort à Emmerin, ce dernier reste deux recensements rue Wacquez-Lalo et est inséré dans une famille aux « liens denses ». En fait, le cas de Louis Lefèbvre permet d'aborder doublement la question de la délimitation des catégories. En effet, celui-ci cumule les positions marginales. Chez les « faux immobiles », on vient de le voir, mais aussi au sein de la catégorie des résidents aux « liens denses ». L'intégration de Louis Lefèbvre parmi les personnes aux « liens denses » suit en effet une logique complexe.



<i>Recensement de</i>	1886	<i>Maison n°</i>	12	<i>Ménage n°</i>	19
<i>Prénom &amp; nom</i>		<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>	
<i>Louis Lefèbvre</i>		1828	<i>Chef</i>	<i>Paveur</i>	
<i>Séraphine Fauvargue</i>		1836	<i>Épouse</i>	<i>Ménagère</i>	
<i>Pierre Lefèbvre</i>		1862	<i>Fils</i>	<i>Paveur</i>	
<i>Marie Gauthier</i>		1867	<i>Fille 1<sup>er</sup> lit</i>	<i>Couturière</i>	

<i>Recensement de</i>	1906	<i>Maison n°</i>	21	<i>Ménage n°</i>	20
<i>Prénom &amp; nom</i>		<i>Né(e) en</i>	<i>Qualité</i>	<i>Profession</i>	
<i>Alphonse Fruleux</i>		1863	<i>Chef</i>	<i>Domestique</i>	
<i>Marie Gauthier</i>		1867	<i>Épouse</i>	<i>Cabaretière</i>	
<i>Jeanne(-I) Fruleux</i>		1889	<i>Enfant</i>	<i>Lingère</i>	
<i>Valérie Fruleux</i>		1890	<i>Enfant</i>	<i>Lingère</i>	
<i>Séraphine Fauvargue</i>		1836	<i>Belle-mère</i>		



La deuxième femme de Louis Lefèbvre, Séraphine Fauvargue, et la fille de cette dernière, Marie Gauthier, recensées en 1886 et 1906<sup>380</sup>, permettent ainsi d'attribuer à Louis des « liens denses ». En effet, c'est l'alliance de Marie qui contribue réellement à inscrire sa famille, et de manière transitive son beau-père, dans une parenté aux « liens denses ». Ainsi, dès son mariage avec

<sup>380</sup> Et donc déjà étudiées dans la partie précédente...

un lossois d'origine, la polarisation des relations de ce couple au sein de la commune s'affirme<sup>381</sup>. C'est par l'intermédiaire de son époux, Alphonse Fruleux, que Marie fait souche à Loos, puisque, comme on l'a déjà vu, ses deux filles résident durablement dans la commune, épousant elles-mêmes deux frères lossois, et y élèvent leurs propres enfants<sup>382</sup>. Finalement, la situation de Louis Lefèbvre au sein de cette famille est presque accidentelle. Très inscrit dans la commune d'Emmerin, où ses parents résident et meurent, d'où sa première femme est originaire, il se remarie tardivement, puis enfin sépare de sa seconde femme Séraphine, la mère de Marie. Il paraît donc assez difficile d'attribuer à Louis un rôle déterminant dans l'inscription durable de Séraphine et ses descendants à Loos. Ce que l'on observe au travers d'une lecture conjointe des actes de mariage de Séraphine Fauvargue et Louis Lefèbvre et de Marie Gauthier et Alphonse Fruleux. Lorsque Louis Lefèbvre se marie avec la mère de Marie, les deux premiers témoins sollicités par le couple résident à Emmerin, sans liens de parenté avec les époux (« ni parent, ni allié »), alors que les deux autres témoins sont des frères de Séraphine (germain pour l'un, utérin pour l'autre) qui résident dans sa commune de naissance. Au contraire, pour Marie, trois des témoins résident à Loos, où est né et réside son mari (il s'agit de son frère et des deux témoins pour lesquels il n'y a pas de mention), le quatrième, le seul ne résidant pas à Loos, étant son cousin. La dispersion des lieux de résidence des témoins permet ici de mieux appréhender les « territoires de référence » des époux au moment de leur mariage.

---

<sup>381</sup> Les témoins convoqués au mariage de Marie diffèrent en effet de ceux qui avaient été enregistrés pour la génération précédente, en particulier du point de vue de l'aire de recrutement qu'ils dessinent. Dans le cas de Marie, ils sont trois à résider à Loos, le dernier étant originaire de la commune d'origine du père de Marie, Lys-les-Lannoy.

<sup>382</sup> Dans la partie précédente, j'avais observé que cette famille se caractérisait non seulement par des liens très « denses » (deux sœurs épousent deux frères lossois, d'où un ancrage local renforcé), mais aussi par une formalisation de leur entraide familiale par l'intermédiaire de testaments. La date d'installation de cette famille a en outre permis de mettre l'accent sur l'importance de leur alliance avec des groupes « indigènes » pour permettre aux nouveaux arrivants de s'installer durablement à Loos.

Mais, les trajectoires d'Henri Brisart et Louis Lefèbre doivent être mises en perspective avec celle des autres résidents de la rue Wacquez-Lalo. En effet, alors même que le détail de leurs trajectoires respectives explique leur position relative à l'intérieur de mon échantillon, ces parcours individuels renvoient à ceux, bien qu'occasionnels, faits par les témoins venus à leur mariage. Or ces deux cas superposent des différences en termes de relations familiales et de distances parcourues par les témoins. Ils soulèvent donc directement la question de la concordance entre ces deux axes de la recherche : celui des relations familiales et celui de l'espace de circulation des individus. Ainsi, pour prolonger ces observations, il faut vérifier si des tendances se dégagent, du point de vue de l'interaction entre l'espace de circulation auquel renvoient les témoins au mariage et la densité des liens familiaux dans lesquels sont inscrits les conjoints. En effet, le fait que Loos soit la référence prédominante dans les parcours des individus aux « liens denses » implique de vérifier si cet espace est réellement clos ou au contraire si l'on peut le rattacher à d'autres lieux, hors d'une proximité immédiate pour laquelle l'absence de liens est manifeste, et qui donnerait l'image d'un espace discontinu... A l'inverse si Loos ne constitue qu'une étape pour les autres résidents, se pose la question de savoir dans quel(s) espace(s) circulent ces derniers et comment sont distribuées sur le territoire leurs parentèles respectives.

Pour mieux comprendre l'installation durable ou le passage momentané rue Wacquez-Lalo, et du fait de l'importance du lien entre parenté et sédentarité, j'ai cherché à déterminer s'il existai(en)t un/des espaces de « référence » pour les résidents de la rue Wacquez-Lalo, en l'associant à celui de leur parenté.

### **III.3 Les distances parcourues par les témoins**

Dans cette étape, j'ai limité mes investigations aux témoins pour lesquels d'une part leurs relations avec les conjoints, d'autre part leur position dans l'espace géographique français étaient explicites. Comme précédemment, j'ai privilégié une logique reposant sur les actes, plus que sur les individus, afin d'éviter tout biais de sur-représentation, ici d'un certain type de relations ou de certaines communes de résidence. Par ailleurs, j'ai pris le parti de restreindre les relations mentionnées pour les liens avec les témoins aux trois occurrences les plus fréquentes : ami, frère, oncle, et de regrouper l'ensemble des témoins, sans prendre en compte leur position respective en termes de rang de témoignage. En effet, décomposer l'échantillon selon la forme des relations familiales dans lesquelles les conjoints sont inscrits, l'origine géographique et les liens avec les témoins, ainsi que prendre en compte le rang de témoignage m'auraient conduit à travailler sur des effectifs trop peu nombreux.

#### **III.3.1. Témoins, familles et distance**

Répondant donc à une contrainte quantitative, les découpages opérés, permettent néanmoins d'articuler entre elles mobilisation des témoins et distance parcourue par ces derniers.

##### **1. Témoignage et distance**

LIENS DE TEMOIGNAGE & DISTANCE PARCOURUE PAR LES TEMOINS

	Distance	Liens entre les témoins et les époux		
		ami	frère	oncle
en % par rapport à la colonne (effectif)	0 km	95,74 (90)	84,04 (79)	77,53 (69)
	- de 20 km	2,13 (2)	8,51 (8)	15,73 (14)
	+ de 20 km	2,13 (2)	7,45 (7)	6,74 (6)
	<b>Total</b>	<b>100</b> <b>(94)</b>	<b>100</b> <b>(94)</b>	<b>100</b> <b>(89)</b>

La plupart des témoins se recrutent dans une aire restreinte. Entre les trois quarts et plus des neuf dixièmes d'entre eux résident dans la commune où se déroule le mariage auquel ils ont été conviés. Le type de relations sollicité influe sur la part des témoins « locaux ». Plus de 95 % des amis mentionnés sur les actes résident dans la commune où se déroule le mariage. Ces témoins parcourent donc en moyenne une distance moins élevée que les frères ou oncles mobilisés, qui sont seulement environ 80 % (84 % des frères et 78 % des oncles) à résider dans la commune du mariage, tandis que 7 % de ces frères ou oncles ont été amenés à s'éloigner de leur domicile de plus de 20 kilomètres, contre 2 % des amis. Une fois encore la carence en relations familiales, et plus largement sociales, se matérialise dans le fait que les amis résident dans la commune où se déroule le mariage. La force des relations amicales ne résiste pas à la distance. Mettre en œuvre des relations amicales et lointaines est impossible, comme si les deux termes étaient inconciliables...

Parallèlement, la famille apparaît comme moins concentrée dans l'espace que les amis. Pourtant, à l'intérieur de la parenté, la distribution des parents sollicités n'est pas homogène : c'est lorsque la commune de résidence des témoins est proche de celle du mariage que l'opposition est la plus nette.

Ainsi, les oncles qui habitent à moins de vingt kilomètres de l'endroit où se marie leur neveu ou nièce, sont près de deux fois plus nombreux que les témoins « frères » qui résident à moins de vingt kilomètres du mariage où ils se rendent : 16 % des témoins oncles contre 9 % des frères parcourent moins de vingt kilomètres.

Cette dispersion des oncles et frères renvoie en réalité à plusieurs mécanismes. Les témoins « frères » résident plus souvent que les témoins « oncles » dans la commune du mariage, sans doute parce qu'une partie d'entre eux est relativement jeune et habite donc encore chez ses parents ou à proximité. Par ailleurs, la relative proximité des oncles indique qu'au niveau familial, la mobilité de la génération précédant celle des conjoints est une mobilité qui s'est effectuée sur une courte distance.

Ces premiers résultats sont à rapprocher des précédents. En effet, *a priori* ils confirment la présence à proximité des résidents aux « liens souples » de leur parentèle. En effet, jusqu'à présent les résultats étaient restés indépendants les uns des autres : d'une part les résidents aux « liens souples » dispose d'une parenté locale ; d'autre part ils mobilisent plus volontiers des frères lorsqu'ils se marient. Or, on vient de voir que les témoins frères sont aussi, parmi les témoins apparentés ceux qui résident le plus souvent à proximité des conjoints... Reste à vérifier que ces témoins sont plus particulièrement mobilisés par les conjoints aux « liens souples ». Pour leur part, certains individus « isolés » ou la plupart des conjoints aux « liens denses » sollicitent des oncles, il s'agit maintenant de vérifier où résident leurs oncles, afin de distinguer plus finement la répartition de leur parentèle.

## 2. Distance parcourue par les témoins et « densité » familiale

LIENS DE TEMOIGNAGE & DISTANCE PARCOURUE PAR LES TEMOINS

SELON LA DENSITE DES LIENS FAMILIAUX

		Liens entre les témoins et les époux pour les conjoints « isolés »			
		Distance	ami	frère	oncle
en % par rapport à la colonne  (effectif)	0 km	95,24 (40)	92,59 (25)	75,86 (22)	
	- de 20 km	2,38 (1)	3,70 (1)	17,24 (5)	
	+ de 20 km	2,38 (1)	3,70 (1)	6,90 (2)	
	Total	100 (42)	100 (27)	100 (29)	

		Liens entre les témoins et les époux pour les conjoints aux « liens souples »			
		Distance	ami	frère	oncle
en % par rapport à la colonne  (effectif)	0 km		100,00 (34)	87,50 (21)	71,43 (10)
	- de 20 km			8,33 (2)	28,57 (4)
	+ de 20 km			4,17 (1)	
	<b>Total</b>		<b>100</b> <b>(34)</b>	<b>100</b> <b>(24)</b>	<b>100</b> <b>(14)</b>

		Liens entre les témoins et les époux pour les conjoints aux « liens denses »			
		Distance	ami	frère	oncle
en % par rapport à la colonne  (effectif)	0 km		88,89 (16)	76,74 (33)	80,43 (37)
	- de 20 km		5,56 (1)	11,63 (5)	10,87 (5)
	+ de 20 km		5,56 (1)	11,63 (5)	8,70 (4)
	<b>Total</b>		<b>100</b> <b>(18)</b>	<b>100</b> <b>(43)</b>	<b>100</b> <b>(46)</b>

Tout d'abord, et ce pour toutes les catégories de témoins, ce sont les conjoints issus de familles aux « liens denses » qui mobilisent la plus grande part des témoins « distants » (ayant plus de vingt kilomètres à parcourir) : plus de 5 % des amis, et entre 9 % et 12 % des parents. Alors que ces époux sont insérés dans un réseau familial localement présent, cette même famille s'avère aussi distribuée sur un territoire assez large. La concentration dans l'univers lossois des relations de parenté n'est pas exclusive de relations familiales plus distantes géographiquement<sup>383</sup>.

Cette première opposition se cumule avec le fait que, pour les « isolés » ou les personnes avec « liens souples », les amis et les frères qui témoignent résident dans l'univers de proximité immédiate des époux. Ainsi, pour les personnes « isolées », plus de 95 % des amis et des frères résident dans la commune où a lieu le mariage. Pour les conjoints aux « liens souples », tous les amis, et près de 90 % des frères n'ont pas à franchir de frontières communales pour se rendre au mariage auquel ils témoignent. Se superposent pour une partie de ces époux « isolés » ou aux « liens souples » deux aspects de la proximité : spatiale (les témoins et les conjoints vivent dans la même commune), et biologique (les frères). Les époux les plus insérés ne sont que peu sensibles à la distance, qu'elle soit généalogique ou biologique. Les autres au contraire réussissent peu, voire pas du tout, à mettre en œuvre des liens qui obligent à parcourir une grande distance.

Cette situation s'explique par l'axe privilégié au sein des relations familiales distinguant les conjoints entre eux. L'orientation des relations des conjoints aux « liens souples » dans une dimension inter-générationnelle de

---

<sup>383</sup> Il convient donc de nuancer le propos de Sébastien Jahan selon lequel « les témoins reflètent l'état d'un réseau disponible sur place ». Ainsi, le fait d'avoir de la parenté sur place n'est pas exclusif du fait d'avoir d'autres parents plus éloignés géographiquement. A l'inverse, le fait de ne pas avoir une parenté sur place montre simultanément l'étroitesse de celle-ci au sens géographique. Ici, les parents « indigènes » manifestent non seulement leur présence, mais aussi la présence d'autres parents plus distants géographiquement, in

la famille se lit dans l'incapacité de ces époux à mobiliser un oncle résidant à plus de vingt kilomètres de l'endroit où ils se marient. Dans ce cas, le cumul des distances - généalogique et géographique - joue comme un handicap face aux capacités individuelles de mobilisation. A l'inverse, l'observation des oncles montre une certaine similitude entre les conjoints définis comme « isolés » et les conjoints inscrits dans des familles aux « liens denses ». Dans les deux types de famille on arrive à mobiliser des oncles « distants » (7 % des oncles mobilisés pour les premiers, 9 % pour les seconds). Sur les quatre témoins des « isolés » qui parcourent plus de vingt kilomètres, deux sont des oncles, ils sont quatre parmi les neuf témoins des époux aux « liens denses » qui parcourent la même distance.

Pourtant, le rapprochement entre ces deux groupes s'arrête là. En effet, l'ouverture du registre familial reste l'apanage des époux aux « liens denses ». Le cloisonnement manifeste qui était apparu entre Loos et Lille pour les époux aux « liens denses », ne limite pas à Loos l'espace de recrutement de leurs témoins, définissant ainsi un espace associé à leur famille relativement vaste. En effet, les 14 % de l'ensemble des témoins qui ne résident pas dans la commune du mariage auquel ils se rendent cachent des variations importantes. Près de 20 % des témoins des époux aux « liens denses » franchissent des limites communales, contre 10 % pour les deux autres groupes. Concentrés sur Loos, les membres de ces « fronts de parenté » ont aussi un espace de référence, associé à leur famille proche, qui suppose des circulations hors du voisinage immédiat, et renvoie l'image discontinue de cet espace, comme si la « capillarité » des relations familiales qui a présidé à leur identification s'opposait à l'usage fait par les membres de ces familles de l'espace, qui montre au contraire l'existence de « sauts », et de no man's land (dont Lille n'est pas le moindre).

---

« Parenté et stratification sociale, les témoins au contrat de mariage » art. cit.

C'est pourquoi j'ai choisi d'isoler Loos, lorsqu'elle est citée comme commune de mariage afin de mieux définir les espaces associés à chaque groupe de famille, en travaillant plus précisément sur l'idée de proximité immédiate ou au contraire de « no man's land ». En effet, en prenant Loos comme point de repère, une catégorie supplémentaire de découpage de l'espace peut être introduite. Il s'agit de la contiguïté entre deux espaces. Cette mesure de la distance est appliquée ici à la commune de résidence des témoins et celle du mariage, Loos.

### 3. Les mariages célébrés à Loos

#### LIENS DE TEMOIGNAGE

#### & DISTANCE PARCOURUE PAR LES TEMOINS POUR VENIR A LOOS

		Liens entre les témoins et les époux		
		ami	frère	oncle
		Distance parcourue par les témoins pour venir à Loos		
en % par rapport à la colonne  (effectif)	<b>0 km</b>	75,00 (30)	73,24 (52)	60,64 (57)
	<b>- de 20 km et contiguës</b>	20,00 (8)	18,31 (13)	28,72 (27)
	<b>- de 20 km hors contiguës</b>	2,50 (1)	5,63 (4)	5,32 (5)
	<b>+ de 20 km</b>	2,50 (1)	2,82 (2)	5,32 (5)

		Liens entre les témoins et les époux, les conjoints « isolés »		
		ami	frère	oncle
		Distance parcourue par les témoins pour venir à Loos		
en % par rapport à la colonne  (effectif)	0 km	70,83 (17)	72,22 (13)	60,00 (12)
	- de 20 km et contiguës	25,00 (6)	22,22 (4)	25,00 (5)
	- de 20 km hors contiguës	4,17 (1)	5,56 (1)	10,00 (2)
	+ de 20 km			5,00 (1)

		Liens entre les témoins et les époux, conjoints aux « liens souples »		
		ami	frère	oncle
		Distance parcourue par les témoins pour venir à Loos		
en % par rapport à la colonne  (effectif)	0 km	100,00 (4)	63,64 (14)	47,37 (9)
	- de 20 km et contiguës		31,82 (7)	42,11 (8)
	- de 20 km hors contiguës		4,55 (1)	10,53 (2)
	+ de 20 km			

		Liens entre les témoins et les époux, conjoints aux « liens denses »		
		ami	frère	oncle
en % par rapport à la colonne (effectif)	Distance parcourue par les témoins pour venir à Loos			
	0 km	75,00 (9)	80,65 (25)	65,45 (36)
	- de 20 km et contiguës	16,67 (2)	6,45 (2)	25,45 (14)
	- de 20 km hors contiguës		6,45 (2)	1,82 (1)
	+ de 20 km	8,33 (1)	6,45 (2)	7,27 (4)

Se restreindre à la commune de Loos permet tout d'abord d'affirmer que le pari fait en construisant une procédure de recherche en spirale est gagné. En effet, étant partie de la rue Wacquez-Lalo, j'ai prolongé mes observations par celle de la commune, puis par l'ensemble des communes voisines de Loos. Dans cette « première couronne », j'ai retrouvé entre 90 % et 95 % des témoins au mariage, amis ou parents, des personnes ayant résidé rue Wacquez-Lalo en 1886 ou 1906 et ayant célébré leur mariage à Loos, quel que soit l'ordre dans lequel se sont déroulés ces deux événements<sup>384</sup>.

Ces éléments permettent de plus, et ce quel que soit le type de témoin ou de « densité » familiale observés, de montrer la non-continuité de l'espace de proximité entourant la commune. En effet, décomposer l'ensemble des communes distantes de Loos de moins de vingt kilomètres en isolant les communes contiguës à Loos souligne que les témoins y sont répartis de façon hétérogène. Ainsi, l'espace de résidence des témoins se concentre, si ce n'est à

<sup>384</sup> Ainsi, contrairement à ce qu'affirme C. Dolan à propos d'une méthode en spirale qu'elle applique à des notaires d'Aix, la source elle-même peut contenir ses propres limites, et ne pas contraindre à une observation infinie. En effet, dans mon cas par exemple, en se limitant à une relative proximité, on se rapproche d'une relative exhaustivité, « Actes notariés, micro-analyse et histoire sociale : réflexions sur une méthodologie et une pratique », in *Liens sociaux et actes notariés dans le monde urbain et en Europe*, op. cit. pp. 139-152.

Loos, en tout cas dans l'ensemble des communes contiguës à celle-ci. Sur l'écrasante majorité des possibilités de croisement « distance parcourue par le témoin/relation mise en œuvre par le témoin », et ce quel que soit le type de « densité » observée (12 cases par type de famille), Loos et les communes limitrophes représentent plus de 90 % des lieux de résidence des témoins<sup>385</sup>.

Ce qui permet d'observer que les « isolés » sont susceptibles de disposer de ressources familiales locales. En effet, lorsqu'ils mobilisent des frères ou des oncles, ceux-ci viennent majoritairement de Loos ou des environs immédiats, comme pour les conjoints des autres groupes. En outre, la part des loosois parmi les oncles rapproche les conjoints « isolés » des époux aux « liens denses » : 60 % des oncles sollicités par des époux « isolés » habitent Loos, contre 65 % pour les époux aux « liens denses ». Dans les communes contiguës, ces proportions sont égales, soit 25 % de l'ensemble des oncles. En conséquence, même si elle est mobilisée moins fréquemment que par les autres époux, une partie au moins des « isolés » a de la famille à Loos et tout près. Dans ce cas, la distance parcourue ne peut donc pas être considérée comme un facteur explicatif de la faible mobilisation familiale dont les « isolés » font preuve dans leurs choix de résidence. Ce n'est pas l'éloignement géographique qui peut expliquer intégralement l'inexistence de la mise en œuvre de relations de famille à l'intérieur de la rue Wacquez-Lalo. Des liens potentiels existent, qui prennent place dans le voisinage immédiat de Loos.

L'analyse de ces données permet en outre de confirmer le caractère ancien de l'implantation des familles des conjoints aux « liens denses », et donc l'importance des conditions socio-historiques qui ont présidé à leur installation durable. Ainsi, plus de la moitié des loosois sont des oncles,

---

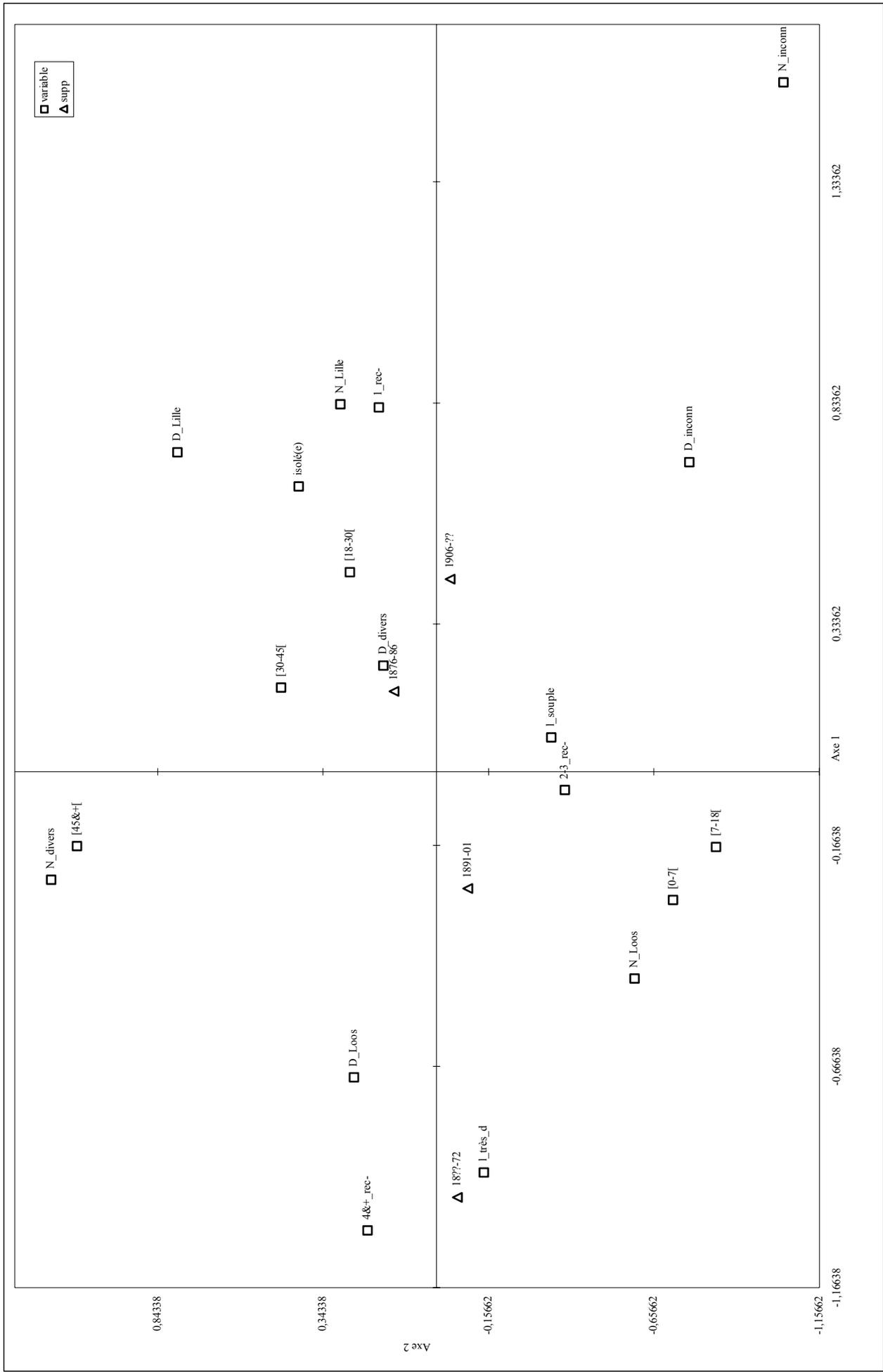
<sup>385</sup> Le seul cas où cette règle n'est pas vérifié est celui où un(e) époux(se) aux « liens denses » sollicite un de ses frères comme témoin.

ainsi que près de 80 % des témoins qui résident dans une commune contiguë à Loos. La forte présence de ces oncles dans le voisinage immédiat de Loos traduit une mobilité des individus qui s'est faite à des générations antérieures (les grands-parents ont migré avec leurs propres enfants, dont les oncles des époux), et en provenance d'un espace local (pour les oncles ne résidant pas à Loos). La première hypothèse se trouve confortée par l'exceptionnelle sédentarité des individus inscrits dans le groupe des personnes aux « liens denses ». Leurs propres parents, les « fondateurs », arrivent vers les années 1860, sans être passés par Lille, à un moment où les conditions économiques et foncières leur permettent de s'installer et de se perpétuer sur place, fondent des foyers ayant de nombreux enfants survivants et peu mobiles. Lorsque ces derniers ou leurs descendants se marient, ils peuvent solliciter des témoins appartenant à la génération de leurs parents, et qui résident sur le territoire de Loos.

*A contrario*, on pouvait supposer que les autres résidents avaient des caractéristiques différentes. Pourtant, rien ne laissait présumer de la distinction entre résidents « isolés » et aux « liens souples », qu'il s'agisse de leur inscription locale, de l'arrivée tardive des résidents aux « liens souples », ou leur (non)-inscription dans une parenté axée sur leur propre génération...

## CONCLUSION DE LA PARTIE

Les déclinaisons qu'expriment les trajectoires des résidents de la rue Wacquez-Lalo se résument graphiquement à l'aide d'une analyse factorielle. Dans le graphique qui en résulte, apparaissent les variables suivantes ainsi que leurs modalités respectives : le type de liens familiaux dans lesquels sont inscrits les résidents de la rue Wacquez-Lalo (isolé(e), l\_souples, l\_très\_denses) ; la durée de présence rue Wacquez-Lalo exprimée en nombre de recensements (1\_rec-, 2-3\_rec-, 4&+\_rec-) ; la date d'arrivée rue Wacquez-Lalo (1872 ou avant, [1876-1886], [1891-1906], 1911 ou après) ; l'âge à la date d'arrivée (moins de 7 ans, [7-18[ ans, [18-30[ ans, [30-45[ ans, plus de 45 ans) ; le lieu de naissance (N\_inconnu, N\_divers, N\_Loos, N\_Lille) ; le lieu de décès (D\_inconnu, D\_divers, D\_Loos, D\_Lille).



Les différences les plus nettes ici caractérisent l'opposition entre d'un côté les individus aux « liens denses », et, d'un autre côté, les « isolés ». Les premiers restent rue Wacquez-Lalo au moins quatre recensements, et meurent à Loos. Les seconds ont des trajectoires qui sont très éloignées de celles des précédents. En effet, pour ceux-ci, d'une part l'inscription à Loos est de courte durée, d'autre part, les relations avec la métropole se manifestent dans sa double mention, en tant que lieu de naissance et lieu de décès.

Pour le premier groupe constitué des résidents aux « liens denses », l'absence d'une référence précise de lieu de naissance s'explique en réalité par les modalités de leur installation et la constitution de l'échantillon qui s'est faite par capillarité. En effet, alors que les résidents les plus stables sont à l'origine de la constitution de la catégorie des résidents aux « liens denses », leurs propres parents ne le deviennent que par effet de ricochet, du fait de la perpétuation d'une partie de leurs enfants sur place. Ainsi, ces parents ne sont pas, pour la plupart, originaires de Loos, où cependant ils s'installent durablement rue Wacquez-Lalo, et où ils élèvent leur nombreuse progéniture, dont les aînés ont pu naître ailleurs. En conséquence, si « seulement » 60 % des résidents aux « liens denses » sont nés dans la commune, c'est, principalement du fait de la première génération, celle des « fondateurs », qui migrent au moment de leur mariage, au lorsqu'ils fondent leur propre famille. Cependant, cette part reste la plus forte proportion de natifs parmi les trois catégories de résidents distinguées selon la densité de leurs relations familiales. De ce fait, le rôle de ces parents s'avère primordial dans la pérennisation de leur descendance, et l'inscription de lignées lossoises repérables dès la génération suivante. Ainsi, ces fondateurs résident souvent rue Wacquez-Lalo jusqu'à la fin de leur vie, leur arrivée dans la commune mettant une terme à leur trajectoire résidentielle. Du même coup, alors que leur parcours précédant leur arrivée rue Wacquez-Lalo les opposait

à leurs enfants, la durée de leurs séjours respectifs rapproche les générations. De manière nette, et en opposition avec les autres résidents, ils meurent plus souvent dans la commune.

Enfin, les parcours des résidents aux « liens souples » traduisent en réalité un certain renouvellement dans la population de la rue Wacquez-Lalo. Ces habitants se distinguent à la fois des résidents aux « liens denses » et des « isolés » par leur situation, dont certains aspects peuvent être qualifiés d'intermédiaires. En effet, leur présence rue Wacquez-Lalo marque une installation qui, si elle peut être durable, reste cependant nettement moins longue que celle des résidents aux « liens denses ». De même leurs relations familiales les opposent aux « isolés », tandis qu'elles ne se distinguent de celles des résidents aux « liens denses ». Leur famille est certes localement présente, mais à dominante « horizontale » et masculine (ce que montrent les témoignages des frères). Par ailleurs, l'espace de migration de ces résidents est moins nettement polarisé que précédemment, puisque leur séjour à Loos ne préfigure pas une installation définitive, tandis que leur lieu d'origine les rapproche d'une part des résidents aux « liens denses » (un peu moins de 50 % d'entre eux naissent à Loos), et d'autre part des résidents « isolés » (un peu moins de 25 % d'entre eux naissent à Lille).

Parallèlement, l'introduction d'une variable supplémentaire, qui prend en compte une périodisation<sup>386</sup> des dates d'installation des résidents de la rue Wacquez-Lalo, précise les contours des groupes observés. Non seulement elle confirme l'installation précoce des résidents aux « liens denses » et leur

---

<sup>386</sup> La construction de cette périodisation, fondée sur l'exploitation des recensements que j'avais à ma disposition, a tenu compte des contraintes imposées par la source. La borne inférieure est constituée par le premier recensement de Loos où est mentionné le nom des rues. Le recensement de 1872 y a été ajouté pour deux raisons. D'une part, les nouveaux résidents cités y sont peu nombreux (à la lumière des recensements encadrant 1872, les données concernant ce recensement semblent très peu fiables, ce qui s'explique en partie par le contexte politique de l'époque). D'autre part, cela permettait de respecter un relatif équilibre entre les différentes sous-parties induite par la catégorisation mise en œuvre. A l'autre extrémité de l'intervalle, les individus recensés après 1906 sont en réalité tous membres du réseau familial le plus étendu, qui avait été ajouté au corpus d'origine.

appropriation de l'espace, mais de plus elle souligne l'articulation entre la mobilité géographique des deux autres groupes. Ainsi, si les résidents aux « liens denses » sont les plus anciennement inscrits dans la commune, au moins quinze ans avant d'être recensés rue Wacquez-Lalo, arrivent dans un deuxième temps les « isolés », pour qui Loos n'est qu'une étape de courte durée. Enfin, par la suite, l'espace est investi par les résidents aux « liens souples », comme si, en quelque sorte, ils avaient profité de l'espace laissé vacant d'une part par leurs prédécesseurs peu ancrés ; d'autre part par une partie des plus ancrés, dont les conditions de perpétuation semblent remises en cause.

Les distinctions entre les trois catégories de résidents observées témoignent des conditions d'installation que des individus insérés dans des fonctionnements familiaux différents ont dû expérimenter. Ces trois formes de parenté mettent en lumière plusieurs dimensions de la mobilité géographique des résidents de la rue Wacquez-Lalo, en articulant parcours migratoire, espace(s) de circulation, durée de présence ou date d'installation rue Wacquez-Lalo, et surtout inscription dans des relations familiales plus ou moins denses.

La mise en relation de ces trois catégories montre à quel point migrations et transformation de l'espace sont canalisées par les relations familiales dans lesquelles est insérée la population résidant rue Wacquez-Lalo. Pour certains, la famille apparaît ainsi comme une sorte de rempart face à l'urbanisation environnante. Inscrits dans une histoire longue, et en même temps isolés voire enfermés dans leurs relations familiales, les membres de ces fronts de parenté arrivent à poursuivre leurs activités dans une sorte d'autarcie. A l'inverse, le parcours des « isolés » semble plus conforme à certaines images de l'urbanisation et de l'industrialisation : une mobilité géographique qui gravite autour de la métropole voire qui renvoie à la Belgique, associée à une relative fragilité économique. Sans doute aussi

inattendus que les résidents aux « liens denses », et se distinguant des deux groupes précédents, sont aussi apparus les résidents aux « liens souples ». Plus tardive, leur installation s'amorce au début du XXème siècle. Elle reprend alors quelques-uns des ingrédients qui avaient contribué à la pérennité de leurs prédécesseurs enracinés dans la commune. Inscrits dans une parenté de moindre ampleur, exerçant de manière moins marquées des activités artisanales, et loin de devenir des autochtones, ils contribuent cependant à une relative stabilisation de la population de la rue Wacquez-Lalo, ainsi qu'à la perpétuation du bâti.





## CONCLUSION GENERALE

Discrètement mais sûrement, la rue Wacquez-Lalo constitue pour certains de ses résidents un espace de référence marquant, matérialisé par une inscription durable. Simultanément, pour nombre d'autres habitants l'étape de la rue Wacquez-Lalo n'est manifestement que transitoire. Ainsi, cohabitant, voisinant et/ou se remplaçant, les habitants de la rue Wacquez-Lalo contribuent de manière distincte à en façonner progressivement les contours. Un premier portrait global de la population m'a permis de dégager les pistes à suivre, à la fois en mettant en évidence des mouvements généraux et en pointant des cas particuliers.

Inscrite au sein d'un bâti relativement stable sur la période, la population ayant résidé rue Wacquez-Lalo montre cependant des différences nettes d'un bout à l'autre de la période. Au fur et à mesure que le temps passe, les caractéristiques socio-démographiques des ménages soulignent les transformations de leur structure. De manière générale, les couples qui s'installent vers la fin de la période sont plus jeunes que leurs prédécesseurs<sup>387</sup> et de plus petite taille : ils ont moins d'enfants, il y a plus de célibataires (veuves, veufs ou jeunes). A l'inverse, à l'autre extrémité de mon intervalle d'étude, des ménages de grande taille avaient été recensés. Pour autant, le processus de peuplement de la rue Wacquez-Lalo ne s'était pas déroulé selon un processus uniforme. Ainsi, une périodisation s'était dégagée, opposant autour des années 1870, une première phase de migration à une seconde phase de stabilisation de la population, tandis qu'en parallèle sédentarité et volatilité demeuraient des phénomènes marquants.

De plus, liant entre eux deux aspects *a priori* contradictoires de la mobilité, des trajectoires minoritaires, détails du tableau général en cours,

ont montré que certains résidents effectuaient des aller-retours au sein de la rue Wacquez-Lalo. Complétées par l'identification de véritables mécanismes de transmissions patronymiques particulièrement étendus au cœur de cet espace bien délimité, ces observations se sont avérées déterminantes dans la poursuite de ma recherche. En effet, elles ont pointé différents aspects de l'inscription familiale : la durabilité, la fluidité et la variabilité des liens familiaux, ainsi que leur faible visibilité.

C'est pourquoi, en choisissant de me concentrer sur un phénomène difficile d'accès et nécessitant donc une approche méticuleuse, j'ai poursuivi l'enquête en me concentrant sur une population de moindre taille, celle des résidents de 1886 et 1906. Le but était alors d'identifier le cadre familial, historique ou socio-économique dans lequel ont vécu les résidents de la rue Wacquez-Lalo. Ainsi, leur insertion dans un tissu familial dense a confirmé être un élément majeur, persistant mais discret, de compréhension du processus liant installation, durée de résidence rue Wacquez-Lalo, et donc (trans)formation de l'espace.

En effet, quelques résidents, intégrés dans des perspectives familiales et migratoires tout à fait spécifiques, jouent un rôle déterminant, par leur installation et leur perpétuation en son sein, dans la structuration de la rue Wacquez-Lalo. Ainsi, au temps historique, celui de la transformation de la commune et de son urbanisation, et au temps biographique, celui de la sédentarité rue Wacquez-Lalo, se rattache un temps généalogique. Celui-ci se décline de génération en génération, et met l'accent sur un groupe de familles « autochtones » qui se perpétuent à Loos jusqu'au tournant de la Première guerre mondiale. C'est ce qu'a montré l'investigation très minutieuse, que j'ai menée « en spirale » à partir de ces résidents très sédentaires. Ainsi, non seulement elle a permis d'identifier précisément un ensemble de points communs, partagés par ces familles « autochtones »,

---

<sup>387</sup> Mais en même temps, la dispersion en termes d'âge augmente.

mais aussi de rendre compte des nuances auxquelles renvoyaient leurs traits particuliers. De plus, elle a également montré que leur relative homogénéité les opposait au reste des résidents de la rue Wacquez-Lalo.

A ce titre, les conditions d'installation de ces familles se sont avérées être doublement structurantes. D'abord parce cette installation initiale fait incontestablement partie d'un ensemble d'éléments assurant une véritable perpétuation locale. Ensuite, parce que l'existence même de cette perpétuation a influencé les possibilités qu'ont eues les autres résidents de la rue Wacquez-Lalo de s'y installer. De manière très nette, les familles « autochtones » ont disposé lorsqu'elles ont initialement emménagé, d'atouts dont les autres résidents ont été privés. En effet, elles seules ont pu conjointement constituer puis transmettre un patrimoine foncier et professionnel. Or, l'accès à ce double registre, d'activités et d'implantation, marque l'origine de l'inscription durable de ces familles à Loos, voire parfois déjà rue Wacquez-Lalo. En effet, implantées précocement, elles ont colonisé l'espace, en l'utilisant aussi bien comme leur lieu de résidence que comme le lieu d'exercice de leurs activités professionnelles, créant ainsi les propres frontières de leur espace, et simultanément limitant les occasions d'arrivée pour de nouveaux habitants potentiels. En conséquence de quoi, ces familles ont joué un rôle particulièrement fort dans la structuration de l'espace, et ce malgré leur faible nombre, car, une fois installées, elles demeurent sur une période mettant en jeu plusieurs générations.

Complémentaire et nécessaire au volet territorial de l'inscription de ces familles, l'éventail des registres professionnels qu'elles ont mis en œuvre a tout autant contribué à la constitution et la perpétuation de leur environnement géographique. Leurs activités professionnelles ont en effet permis aux membres de ces familles, non seulement de s'installer, mais aussi de cumuler dans le même espace activité professionnelle et vie de famille, phénomène en général peu compatible avec la vie citadine. Ainsi, l'essentiel

de ces activités professionnelles renvoie à des pratiques anciennes, peu soumises au processus de l'industrialisation, dont la productivité n'a que peu évolué sur la période étudiée. Mais surtout ces métiers, principalement liées au travail du bois et au commerce de proximité, exigent de posséder des locaux adéquats. C'est pourquoi l'exercice de ces professions est une composante fondamentale de leur pérennité rue Wacquez-Lalo : les familles précocement installées rue Wacquez-Lalo et qui les pratiquent ont modifié et adapté progressivement l'espace de la rue à leurs besoins. Elles ont rendu conciliables au cœur de la ville et de la rue, les deux facettes de leur quotidien : habitation et exercice d'un métier<sup>388</sup>.

De plus, et de manière relativement cohérente, bien qu'éloignée de la vision dominante touchant la constitution d'un espace de banlieue dans la région très industrialisée qu'a été le Nord, la relative cohésion de ces quelques familles a trouvé écho dans le fait que celles vivent pratiquement isolées de la métropole voisine, Lille, dont l'extension signifie clairement croissance de la population et densification de l'espace local. Ainsi, il apparaît que, lorsque les résidents de ces lignées, s'installent de façon durable à Loos, et plus précisément rue Wacquez-Lalo, leurs trajectoires migratoires antérieure et postérieure ont ignoré le « centre » voisin. Ainsi, si la rue Wacquez-Lalo constitue pour ceux-ci un espace durablement étanche, et dans lequel la famille joue le rôle de rempart (protecteur, mais aussi

---

<sup>388</sup> La rue Wacquez-Lalo entre ici en résonance avec certaines affirmations de Robert Park, qui énonçait que « la géographie et l'organisation territoriale tirent leur importance du double fait que les relations sociales sont largement déterminées par les distances matérielles et que la stabilité sociale est assurée lorsque les êtres humains ont des racines dans un sol, [et que] toute civilisation porte en elle les germes de sa propre destruction : ces germes ce sont vraisemblablement les équipements techniques qui introduisent un ordre social nouveau et évacuent l'ordre ancien ». Sans aller jusqu'à parler d'ordre dans un sens strict, on peut effectivement noter que les résidents les mieux ancrés dans la rue sont ceux qui ont échappé le plus durablement aux innovations techniques ou technologiques. « La ville, phénomène naturel », 1926, cité dans Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, *L'Ecole de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, op. cit. p. 184.

contraignant<sup>389</sup>), les autres résidents s'inscrivent dans des « espaces » familiaux et de mobilité tout à fait différents des précédents.

Affinant l'opposition entre ces lignées marquées par l'inscription rue Wacquez-Lalo de certains de leurs membres, les résidents aux « liens denses », deux autres groupes d'individus aux liens familiaux spécifiques se sont dessinés. Ainsi, qu'il soit question des « isolés », sans liens de parenté ou des résidents mettant en œuvre des « liens souples », la mobilisation de leur parenté prend des formes distinctes. Selon les observations, les trois catégories se rapprochent ou s'opposent deux à deux. Les époux à « liens souples » ou « denses » mobilisent des parents de façon assez systématique lorsqu'ils se marient, les seconds plus régulièrement que les premiers cependant. Pourtant, les époux « isolés » lorsqu'ils la mobilisent se rapprochent des époux aux « liens denses » : ils obéissent à une logique verticale, reliant les générations. Pour leur part, les époux aux « liens souples » privilégient des relations horizontales.

Qui plus est, ces différences d'intégration familiale entrent en résonance avec la mobilité individuelle des résidents de la rue Wacquez-Lalo, dont l'installation dans cette même rue Wacquez-Lalo constitue une étape plus ou moins durable. Ainsi, moins on est inséré dans un réseau familial dense, moins on passe de temps rue Wacquez-Lalo. A l'inverse, plus on est inséré dans un réseau dense, et plus on a de chance d'être originaire de Loos, et moins Lille est une étape de la trajectoire. De manière globale, si Loos est le « centre du monde » pour les résidents aux « liens denses », pour les autres ce n'est qu'un lieu de passage, dans un espace migratoire faiblement polarisé, Lille étant de plus en plus présente dès que les liens familiaux se distendent.

---

<sup>389</sup> En effet, la superposition de l'espace familial et de travail a pu être pesant pour certains membres des lignées « autochtones ». C'est ce que montrent des situations de prise de distance, à la fois géographique et professionnelle, qui permettent d'appréhender les coûts et les avantages de l'adhésion individuelle à ces logiques familiales.

Ainsi, les sédentaires de la rue Wacquez-Lalo voient arriver puis repartir rapidement de nombreux voisins qui n'y sont que de passage. Ces voisins, peu inscrits au cœur de la commune ou même dans le reste de la ville, n'entretiennent en parallèle que peu de liens avec leur parenté. Lille représente plus souvent une étape de leur trajectoire, que ce soit avant ou après leur installation éphémère à Loos. Par la suite, après le tournant du XXème siècle, de nouveaux résidents emménagent rue Wacquez-Lalo, qui restent plus longtemps que les résidents « isolés », sans pour autant qu'il soit possible de les assimiler au groupe des autochtones. En effet, alors qu'ils s'installent relativement tardivement dans la commune, leurs relations familiales et leur durée de séjour rue Wacquez-Lalo sont marquées par une consistance moins nette. Ainsi, la disparition progressive des plus anciens au tournant de la Première guerre mondiale ne signifie pas la fin de l'appartenance familiale. Sous des contours différents, moins imprégnées d'appartenance à une descendance locale, des proximités voire des solidarités familiales réapparaissent, qui s'expriment au travers de la mise en œuvre de « liens souples ».

Par ailleurs, si elles étaient apparues comme très concentrées sur l'espace de la commune, les relations familiales des résidents aux « liens denses » se manifestent aussi dans un espace plus lointain que celui de Loos. Disposant d'un réservoir de parents sur place, ces résidents disposent aussi de parents dans des communes plus lointaines. A l'inverse, pour les deux autres groupes, la parenté, lorsqu'elle existe, est concentrée.

Au total, tous ces éléments montrent que la densité des liens familiaux s'exprime selon plusieurs axes : quantitativement et qualitativement (par une mobilisation plus ou moins nombreuse, par une sélection à l'intérieur de la parenté), et géographiquement. Avec un rôle différent selon la densité des relations familiales : la distance géographique ne joue comme un filtre que pour les plus pauvres en parents. En fait, cette distinction montre à quel

point les trajectoires individuelles, selon qu'elles s'inscrivent ou non dans une dimension familiale, prennent des formes variées, tout en étant largement dépendantes des contextes historique et socio-économique dans lesquels elles prennent place.

Plusieurs temporalités -individuelle, collective, économique et historique- s'articulent entre elles qui permettent de comprendre la consistance, les perspectives et les conditions d'installation de la population diversifiée ayant résidé rue Wacquez-Lalo. Mais, seule la prise en compte de différents types d'inscriptions dans des réseaux familiaux permet d'approcher les trajectoires de ces résidents, ainsi que leur contribution à la structuration de l'espace.

A ce titre, la lecture *micro* des trajectoires individuelles des résidents de la rue Wacquez-Lalo a représenté un élément majeur de mon travail. En effet, expression du temps biographique, lue à travers le prisme des temps généalogique et historique, elle a permis de dévoiler les contraintes imposées par les familles aux « liens denses » aux autres résidents. Du même coup, en dévoilant différents types de relations familiales, elle a permis de dessiner une périodisation qui rend compte de la succession de groupes d'individus distincts. En effet, les plus anciens dans la commune, les « autochtones » cohabitent avec les « isolés ». Et, si ces derniers ont des trajectoires bien différentes de celles de leurs voisins, elles s'y rattachent néanmoins. C'est aussi parce qu'ils sont l'impossibilité de pouvoir investir et s'investir dans l'espace de la rue, tant du point de vue de leur résidence que de celui de leur profession, que ces « isolés » restent peu de temps rue Wacquez-Lalo. Par la suite, ce n'est que lorsque les réseaux familiaux aux « liens denses » s'affaiblissent voire disparaissent, que d'autres arrivants ont la possibilité de s'installer rue Wacquez-Lalo « en famille ». Inscrit dans de nouvelles relations familiales, ces habitants mettent l'accent sur des dynamiques intra-générationnelles. Et, si ces relations étaient invisibles *a priori*, impossibles à

identifier au travers de catégories importées de façon « brute », elles se sont avérées pourtant centrales pour comprendre les l'évolution de la rue.

Ainsi, en partant de la résidence, et d'une forme atypique d'installation, c'est à la découverte de modes de fonctionnements familiaux spécifiques que je suis parvenue, ainsi qu'aux interactions entre relations familiales et mobilité géographique et individuelle. A ce titre, la question de la constitution de l'espace urbain a permis de pointer la pluralité des dynamiques familiales qui participent de sa (trans)formation. Ainsi, il ne faut pas perdre de vue que ce sont des phénomènes difficilement accessibles, parce que peu fréquents (l'usage intermittent de la rue Wacquez-Lalo ou la sédentarité absolue), qui ont permis de mettre en avant un élément d'explication (les relations familiales), testable sur l'ensemble de la population. Et, c'est l'identification précise des caractéristiques pertinentes, invisibles sans une approche quasi ethnographique, qui a permis de différencier les modes d'habiter la rue Wacquez-Lalo (et d'y travailler pour certains). Or ces modes d'habiter (et de travailler), ces durées d'installation renvoient en réalité à des registres qui dépassent la mobilité individuelle ou les données « classiques », du type profession ou catégorie socio-professionnelle.

Cette phase de travail a nécessité la prise en compte des liens familiaux mis en œuvre dans l'espace de proximité de la rue Wacquez-Lalo ou de Loos. Elle souligne les apports d'une observation détaillée de la population, non seulement en ce qu'elle permet de relier entre eux le domaine des migrations individuelles et le registre des relations familiales. Mais aussi parce qu'elle offre la possibilité d'effectuer, à tout moment, des coups de sonde entre les données agrégées et les observations individuelles qui en sont le fondement. Et qu'à ce titre elle s'avère être un outil de compréhension et de contrôle indispensable. Rendant les données agrégées plus vivantes, elle met en

permanence, par l'intermédiaire des cas-limites, les catégories créées à l'épreuve.

Mise au point dans le cadre d'une question spécifique, celle touchant aux liens entre la constitution de l'espace urbain, la mobilité individuelle et les relations de parenté, la méthodologie élaborée puis exploitée établit une partition entre différents types de population et permet d'identifier l'évolution dans le temps du rapport entre ces groupes respectifs. Cependant, les outils développés ici constituent une ressource applicable dans des registres variés de la sociologie, de ses composantes (sociologie de la famille, historique), ou de disciplines connexes (démographie ou ethnographie). En effet, le travail que j'ai poursuivi peut s'appréhender non seulement à partir des résultats auxquels il a abouti, mais aussi au travers de la démarche de recherche qui a été suivie au cours de son élaboration.

Parallèlement aux conclusions qu'il a permis de tirer, mon travail peut ainsi être lu comme une expérimentation méthodologique, expérimentation qui démontre la nécessité et l'intérêt d'articuler entre elles en permanence, sous la forme de continuel va-et-vient, les étapes successives de l'observation reliées, du *micro* au *macro*, par un *continuum* passant par différents niveaux intermédiaires et concrets. D'autant que ces relais touchent des registres variés, qu'il s'agisse des choix de résidence, allant de la cohabitation au voisinage ou à la migration; de la reconstruction biographique et généalogique à la mise en œuvre palpable de relations de parenté (de l'entraide à l'hébergement); de choix professionnels, de la profession au secteur d'activité (l'artisanat ou le commerce de proximité); ou encore de la constitution et la transmission d'un patrimoine immobilier (maison et/ou local commercial)... Chaque étape de la recherche a démontré l'importance des liens qui existent entre ces différents niveaux.

Les premières mesures globales que j'ai effectuées m'ont amenée à souligner l'hétérogénéité des comportements individuels observés ainsi que

leur homogénéisation dans le temps. Simultanément, cette étape m'a conduite à isoler quelques cas particuliers et surtout à m'interroger sur le statut à leur donner dans la poursuite de mes recherches : devais-je les conserver et continuer à les explorer, ou au contraire les considérer comme quantité négligeable et les exclure des traitements que j'allais opérer par la suite ? En optant pour la première solution, ces mêmes cas particuliers se sont momentanément retrouvés dans une situation privilégiée qui s'est prolongé, ne serait-ce que par qu'ils ont démontré, que loin d'être marginaux, ils me permettaient de construire puis de tester de nouvelles hypothèses.

En effet, alors que leur faible nombre conduit dans la plupart des enquêtes, en particulier sociologiques, à éliminer les cas quantitativement marginaux, j'ai choisi au contraire d'accorder du crédit à leur situation minoritaire, en considérant que l'identification des caractéristiques de ce petit groupe pouvait *a contrario* permettre de construire des hypothèses sur les spécificités du reste de la population. Ainsi, c'est justement leur faible nombre qui a permis de prolonger et d'enrichir mon enquête, en démontrant d'abord la cohérence de ces quelques cas minoritaires. En fait, leur effectif réduit m'a permis d'effectuer une étude approfondie et intensive. Or, ce type d'exploration est impossible à mener dès que l'échantillon s'étoffe. Il présente pourtant l'avantage certain de permettre de construire, à la lumière des informations recueillies, des variables dont il demeure simplement par la suite à vérifier, à partir cette fois de l'ensemble de la population, qu'elles sont pertinentes. Cette étape minutieuse de suivi individualisé a ainsi constitué un pivot fondamental de mon travail.

Ainsi, l'orientation de mes prospections, qui a conduit à cette étape longue, précise et méticuleuse, est issue de premiers résultats tirés de données agrégés. Elle se trouve par la suite validée, du point de vue des conclusions auxquelles elle a abouti, par un retour à ce niveau agrégé. A ce

stade de l'enquête elle a alors aussi bien permis de comprendre les mouvements généraux que d'appréhender de nouvelles situations particulières.

Dans cette perspective, la construction de variables portant sur l'intensité des relations familiales m'a permis en premier lieu de souligner des tendances lourdes concernant les modes d'installation des résidents de la rue Wacquez-Lalo. En second lieu, l'identification (par l'intermédiaire de ces variables) de nouveaux cas marginaux m'a permis de vérifier, au cas par cas, que ces situations « exceptionnelles » étaient en réalité « normales ». A condition toutefois de prendre en compte les informations fines illustrant ces cas précis, chose rendue possible par l'observation détaillée issue de l'étape précédente. Là encore, le détail des biographies, des trajectoires personnelles, et de leur imbrication dans des réseaux de parenté a été de la plus grande utilité, permettant de prendre en considération les particularités d'individus insérés à la frontière des différents groupes identifiés. A ce titre, seule une construction progressive et contrôlée des variables, élaborée ici à partir de données biographiques et généalogiques, m'a permis de vérifier le rapport entre cas particulier(s) et général, et donc de façon plus globale la cohérence des données.

En réalité, les outils et les méthodes utilisés ici dépassent largement le cadre de ce travail, et sauraient trouver usage dans nombre de travaux de recherche ou d'enquêtes. Il ne s'agit en effet pas tant de reproduire à l'identique des éléments de calcul, qui seraient liés à une discipline ou une problématique spécifiques, que de chercher à mettre en perspective l'ensemble des cas observés, sans pour autant nécessairement appliquer à tous les mêmes types d'observation.



## BIBLIOGRAPHIE

Michael ANDERSON, « Urban migration in nineteenth century Lancashire some insights into two competing hypotheses », *Annales de Démographie Historique*, 1971, p. 13-26.

Pierre ANDIAT, *Vingt-cinq siècles de mariages*, Hachette, 1961.

Helmut K. ANHEIER, Jürgen GERHARDS Frank P. ROMO, « Forms of Capital and Social Structure in Cultural Fields : Examining Bourdieu's Social Topography », *American Journal of Sociology*, Volume 100, number 4 January 1995, p. 859-903.

François ASCHER (ed.), *Le logement en question.*, Paris, Editions de l'Aube, 1995, 325 p.

Au fil des rues, chronique anecdotique loossoise, Loos, n°1 et suivants.

Georges AUGUSTINS, « Reproduction sociale et changement social : l'exemple des Baronniees », *Revue française de sociologie*, 1977, vol XVIII, n° 3.

Georges AUGUSTINS, « Esquisse d'une comparaison des systèmes de perpétuation des groupes domestiques dans les sociétés paysannes européennes » *Archives européennes de sociologie*, 1982, 23,1, p. 39-69.

Jean-Yves AUTHIER, *Réhabilitation et embourgeoisement des quartiers anciens centraux*. Plan Construction et Architecture, 1997, 146 p.

Isabelle BACKOUCHE, *L'histoire urbaine en France (Moyen Age - XXème siècle) guide bibliographique 1965-1996*. Paris, L'Harmattan, 1998.

Scarlett BEAUVALET, Vincent GOURDON, « Les liens sociaux à Paris au XVIIème siècle : une analyse des contrats de mariage de 1660, 1665 et 1670 », *Histoire Économie et Société*, 1998, n°4, p. 583-612.

Scarlett BEAUVALET, Vincent GOURDON, François-Joseph RUGGIU, « Réseaux et mobilités à Paris au milieu du XVIIème », *Histoire Economie et Société*, 2000, n°4, p. 547-5

Catherine BONVALET, Anne GOTMAN (eds.), *Le logement une affaire de famille*. Paris, L'Harmattan, 1993, 167 p.

Jérôme BOURDIEU, Gilles POSTEL-VINAY, Paul-André ROSENTAL, Akiko SUWA-EISENMANN, « Migrations et transmissions inter-générationnelles dans la France du XIXème et du début du XXème siècle », *Annales*, 2000.

Pierre BOURDIEU, « Célibat et condition paysanne », *Etudes rurales*, 5-6, avril 1962, p. 32-136.

Pierre BOURDIEU, « Les stratégies matrimoniales dans le système des stratégies de reproduction », *Annales ESC*, 4-5, juillet-octobre 1972, p. 1105-1127.

Pierre BOURDIEU, *Esquisse d'une théorie de la pratique*. Genève, Droz, 1972.

Pierre BOURDIEU, « A propos de la famille comme catégorie réalisée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 100 décembre 1993, p. 32-36.

Pierre BOURDIEU, « Effets de lieu », *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, p. 159-167.

Florence BOURRILLON, « Un immeuble dans Paris », *Cahier d'histoire*, tome 44, n°4-1999, pp. 591-611.

J. BOUYER, « La régression logistique en épidémiologie », *Revue d'Epidémiologie et de Santé Publique*, 1991, n°39, p. 79-87, 183-196

Michel BOZON, « La mise en scène des différences, ethnologie d'une petite ville de province », *L'Homme*, 1982, tome XXII, n°4.

Jean-Pierre BRUNET, *Saint-Denis la ville rouge 1890-1939*. Hachette, 1980.

Jean-Paul BURDY, « Le Soleil Noir » : un quartier de Saint-Étienne 1840-1940, Presses Universitaires de Lyon, 1989.

André BURGUIERE, « Pour une typologie des formes d'organisation domestique de l'Europe moderne (XVIème - XIXème siècles) », *Annales ESC*, mai-juin 1986, 41, n°3, p.639-655.

Martin CADWALLADER, *Migration and residential mobility*. The University of Wisconsin Press, 1992

Cameron CAMPBELL, James LEE, « Connections within and between households in rural Liaoning, 1789-1909 », pour la conférence *Families, Households, Kin and Networks in the Economy*, UCLA, 2000 avril 28-30, p.1-25.

Simona CERRUTI, *La ville et les métiers, naissance d'un langage corporatif*, Turin, 17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècle. Paris, Éd. de l'Ehess, 1990.

Simona CERUTTI, in Jacques REVEL, *Jeux d'échelles, la micro-analyse à l'expérience*, Gallimard-Le Seuil, Paris, 1996.

Jean-Claude CHAMBOREDON, Madeleine LEMAIRE, « Proximité spatiale et distance sociale : les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, volume XI, n°1, janvier-mars 1970, p. 3-33.

Louis CHEVALIER, « La formation de la population parisienne », *INED, Travaux et Documents, Cahier n°10*, P.U.F, 1950.

Louis CHEVALIER, *La formation de la population parisienne au XIXème siècle*. Paris, Puf, 1950.

Louis CHEVALIER , « Le problème de la sociologie des villes », Georges GURVITCH (dir), *Traité de Sociologie* Paris, PUF, 1958.

Paul-Henry CHOMBART de LAUWE, *Paris et l'agglomération parisienne*. PUF, 1951-52,

Paul-Henry CHOMBART de LAUWE, *La vie quotidienne des familles ouvrières*. CNRS, 1956.

Félix-Paul CODACCIONI, *De l'inégalité sociale dans une grande ville industrielle. Le drame de Lille de 1850 à 1914*, Editions universitaires de Lille-III, 1976.

Alain CORBIN, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot*. Paris, Flammarion, 1998, 338 p.

Adeline DAUMARD, *Les fortunes françaises au XIXème siècle*, Mouton, Paris La Haye, 1973.

P. DARLU, J. RUFFIE, « L'immigration dans les départements français étudiée par la méthode des patronymes », *Population*, mai-juin 1992, n° 3.

Alain DEGENNE et Michel FORSE, *Les réseaux sociaux*. Paris, Armand Colin, 1994, 288 p.

DELMOTTE, *Quelques renseignements sur l'abbaye de Loos et ses abbés*, Lille.

Alfred DEMARIS, « Logit Modeling Practical Applications », *Quantitative Applications in the Social Sciences*, n°86, 1992, p. 1-86.

Bernard DEROUET, « Pratiques successorales et rapport à la terre : les sociétés paysannes d'Ancien Régime », *Annales ESC*, janvier-février 1989, 44, n°1, p. 173-206.

Bernard DEROUET, « Le partage des frères, héritage masculin et reproduction sociale en Franche-Comté aux XVIIIème et XIXème siècles », *Annales ESC*, 48, mars-avril 1993, n°2, p. 453-474.

Bernard DEROUET, « Transmettre la terre, origines et inflexions récentes d'une problématique de la différence », *Histoire et Sociétés Rurales*, n°2, 2<sup>ème</sup> semestre 1994, p. 33-67.

Gabriel DESERT, « Immigration et ségrégation à Caen », Maurice GARDEN et Yves LEQUIN, *Habiter la ville, XVème-XXème siècles*, Presses Universitaires de Lyon, 1985.

*Dictionnaire national des communes de France*, Paris, Albin Michel Berger~Levrault, 1984, 1365 p.

Claire DOLAN, « Actes notariés, micro-analyse et histoire sociale : réflexions sur une méthodologie et une pratique », in *Liens sociaux et actes notariés dans le monde urbain et en Europe*, op. cit. pp. 139-152.

Christophe DUHAMELLE, « Parenté et orientation sociale : la chevalerie immédiate rhénane, XVIIème-XVIIIème siècles », *Annales de Démographie Historique*, 1995, p. 59-73.

Jacques DUPAQUIER, « Une grande enquête sur la mobilité géographique et sociale aux XIXème et XXème siècles », *Population*, n°6, 1981, p. 1164-1168.

Bruno DURIEZ, Marc FOURDIGNIER, Centre d'Analyse des mouvements sociaux et des modes de Vie, Conseil Régional Nord Pas-de-

Calais, *Liens de parenté et réseaux de relations dans un village péri-urbain. Ennevelin de la fin du XIXème siècle à nos jours*. CLERSE, CRAM, 1985.

Tom ERICSSON, « Godparents, witness and social class in mid-nineteenth century Sweden », *The history of the family*, 2000, vol 5, n°3, p. 273-286.

Suzanne ECKHARDT, *Mobilité et Mariage en Indonésie*. DEA de Démographie Economique, Institut d'Etudes Politiques de Paris, Directeurs : Antoine Bommier et Aris Ananta, septembre 1997, 48 p.

« Ethnologie urbaine », numéro spécial, *Terrain*, 1984, 3.

« Etudes d'anthropologie urbaine », numéro spécial, *L'Homme*, 1982, tome XXII, n°4.

Solveig FAGERLUND, « Women and men as godparents in an early modern swedish town », *The history of the family*, 2000, vol 5, n°3, p. 347-357.

« Famille et parenté », numéro spécial, *Terrain*, 1985, 4.

Alain FAURE (dir.), *Les premiers banlieusards, aux origines des banlieues de Paris, 1860-1940*. Quétigny, Editions Créaphis, 1991, 284 p.

Alain FAURE, « Comment se logeait le peuple parisien à la Belle Epoque », *Vingtième siècle*, n°64, oct-déc 1999, pp. 41-51.

Yankel FIJALKOW, *Sociologie de la ville*, Paris, La Découverte, 2002.

Laurence FONTAINE, « Droit et stratégies : la reproduction des systèmes familiaux dans le Haut-Dauphiné (XVIIème-XVIIIème siècles) », *Annales ESC*, 47, novembre-décembre 1992, n°6, p. 1259-1277.

Laurence FONTAINE, « Rôle économique de la parenté », *Annales de Démographie Historique*, 1995, p. 5-16.

Ian FRAZER, « Circulation and the Growth of Urban Employment amongst the To'ambaita, Solomon Islands », M. CHAPMAN et R. PROTHERO (eds), *Circulation and population movement, substance and concept from the Melanesian case*, New York (NY), Routledge Keegan and Paul, 1985.

Jean-Pierre FREY, *La ville industrielle et ses urbanités. La distinction ouvriers/employés Le Creusot 1870-1930*. Liège, Pierre Mardaga, 1986.

Jeanne GAILLARD, *Paris, la ville (1852-1870)*. Honoré Champion, 1976.

Maurice GARDEN, « Mariages parisiens à la fin du XIXème siècle : une micro-analyse quantitative », *Annales de Démographie Historique* », 1998-1, pp. 111-133.

Géographie de la France. Garnéry, Paris, 1802 p.

Pierre GEORGE, « Etude sur la banlieue parisienne », *Cahier de la fondation nationale des sciences politiques*, n° 12, 1950.

Vincent GOURDON, « Réseaux des femmes, réseaux de femmes. Le cas du témoignage au mariage civil au XIXème siècle dans les pays héritiers du Code Napoléon (France, Pays-Bas, Belgique) », Colloque de la Société de Démographie Historique, janvier 2005 (version préliminaire).

Vincent GOURDON, Emilie JOZ, « Un nouveau regard sur une communauté en transformation : les témoins de mariage à Tassin (Rhône) dans les premières décennies du XIXème siècle », communication à la 7ème journée d'études Images et pratiques de la ville (vers 1500- vers 1840), Université de Saint Etienne, 7 mai 2004

Yves GRAFMEYER, *Sociologie urbaine*, Paris, Nathan université, coll. 128, 1994

Yves GRAFMEYER : *Habiter Lyon*. Éditions du CNRS, Presses Universitaires de Lyon, 1991

Yves GRAFMEYER, Isaac JOSEPH, *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris, Champ urbain, 1979 (4<sup>ème</sup> édition 1994).

Maurizio GRIBAUDI, « Stratégies migratoires et mobilité relative entre village et ville », *Population*, n°6, 1982, p. 1159-1182.

Maurizio GRIBAUDI, *Itinéraires ouvriers*, Paris, Éd. de l'Ehess, 1987.

Margaret GRIECO, *Keeping it in the family. Social networks and employment chance*, Londres, Tavistock Publications, 1988.

Michel GRIGNON, *La coloration des étoffes en banlieue parisienne (1830-1880)*. Thèse d'Histoire, sous la direction de Jean-Pierre Bardet, EHESS, 1993, 372 p.

France GUERIN-PACE, « La statistique textuelle, un outil exploratoire en sciences sociales », *Population*, 4, 1997, p. 865 - 888.

Gísli Ágúst GUNNLAUGSSON, Loftur GUTTORMSSON, « Cementing alliances ? Witnesses to marriage and baptism in early nineteenth-century Iceland », *The history of the family*, 2000, vol 5, n°3, p. 259-272.

« Habiter la ville, XVIII<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècles », *Cahiers d'histoire*, 1999, n°4, 4<sup>ème</sup> trimestre, tome 44.

Torsten HÄGERSTRAND, « Migration and area. Survey of a sample of Swedish migration field and hypothetical considerations on their genesis », D. HANNEBERG, T. HÄGERSTRAND, et B. ODEVING (eds), *Migration in Sweden. A symposium*, Lund Studies, ser B. Human Geography, n°13, 1957, p. 27-158.

Maurice HALBWACHS, *Les expropriations et le prix des terrains à Paris*. Paris, Publications de la société nouvelle de librairie et d'édition, 1909, 416 p.

Karine HAMEL, « Le mariage civil comme facteur de sociabilité, exemple de la ville d'Elbeuf 1872-73 et 1910-11 », *Bulletin de la Société de l'Histoire d'Elbeuf*, n°27 juin 1997, p. 30-47.

Ulf HANNERZ, *Explorer la ville*. Editions de Minuit, 1983 [1980].  
Tamara K. HAREVEN, « The family process : The Historical Study of the Family Cycle », *Journal of Social History*, printemps 1974, p. 322-329.

Tamara K. HAREVEN, *Family time and industrial time*. Cambridge University Press, 1982

Tamara K. HAREVEN, « The History of the Family and the Complexity of Social Change », *The American Historical Review*, février 1991, volume 96, n°1, pp. 95-124.

Louis HENRY, Jacques HOUDAILLE, « Célibat et âge au mariage aux XVIIIème et XIXème siècles en France », *Population*, n°2, mars-avril 1979, pp. 403-442.

François HERAN, « La catégorie socioprofessionnelle : réflexion sur le codage et l'interprétation », in Elisabeth Dupoirier et Jean-Luc Parodi (dir) : *Les indicateurs socio-politiques aujourd'hui*, L'Harmattan, 1997.

« Héritage », *Economie et prévision*, n° 100-101 1991-4/5, p. 1-238.

Jean-Pierre HIRSCH, *Les deux rêves du commerce, entreprise et institution dans la région lilloise, 1780-1860*, Editions de l'Ehess, Paris, 1991.

Juliette. HONTEBEYRIE, et Paul-André ROSENTAL, *La différenciation sociale de l'espace, genèse socio-démographique d'un quartier urbain : la rue Wacquez-Lalo à Loos (1866-1954)*, Rapport au Plan Construction, mai 1996.

H. d'HOOSCHE, *Histoire de Loos, des origines à la Ière République*, Loos, Danel, 1969.

Gérard JACQUEMET, *Belleville au XIX<sup>ème</sup> siècle*. Éditions de l'EHESS, 1984.

Sébastien JAHAN, « Parenté et stratification sociale. Les témoins aux contrats de mariage dans la France du Centre-Ouest (XVII<sup>ème</sup>-XVIII<sup>ème</sup> siècles) », François-Joseph Ruggiu, Scarlett Beauvalet et Vincent Gourdon (dir), *Liens sociaux et actes notariés dans le monde urbain en Europe*, op. cit. p. 187-207.

R. J. JOHNSTON, « Resistance to migration and the mover/stayer dichotomy », *Geografiska Annaler*, 53(B), 1971.

M. JOLLIVET, « L'utilisation des lieux de naissance pour l'analyse de l'espace social d'un village », *Revue française de sociologie*, n°6, 1965, p. 74-95.

Jean-Luc LAFFONT, « L'exploitation des Archives notariales en France, jalons historiques », François-Joseph Ruggiu, Scarlett Beauvalet et Vincent Gourdon (dir), *Liens sociaux et actes notariés dans le monde urbain en Europe*. Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2004, pp. 17-73.

Peter LASLETT, « La famille et le ménage : approches historiques », *Annales ESC*, 4-5, 1972.

Pierre LASSAVE, *Les sociologues et la recherche urbaine*. Presses Universitaires du Mirail, 1997.

Raymond LEDRUT, *Sociologie urbaine*. Paris, Puf, 1968.

Claire LEMERCIER, *Propriété, famille et pouvoir local, les conseillers municipaux de Vierzon à l'épreuve des « révolutions » (1831-1871)*. Mémoire de DEA, EHESS, 1998, 128 p.

Bernard LEPETIT, *Les villes dans la France moderne, 1740-1840*, Albin Michel, 1988. Bernard LEPETIT, compte-rendu sur « les mobilités de la grande ville », *Annales ESC*, n°4, juillet-août 1993.

Bernard LEPETIT, « Architecture, géographie, histoire : usages de l'échelle », *Genèses*, n°13, automne 1993, p. 118-138.

Bernard LEPETIT, Christian TOPALOV, *La ville des sciences sociales*. Paris, Belin, 2001.

Yves LEQUIN, *Les ouvriers de la région lyonnaise dans la seconde moitié du XIXème siècle (1848-1914)*, Lyon, PUL, 1977.

Giovanni LEVI, *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIIème siècle*, Paris, Gallimard, 1989 [1985].

Claire LEVY-VROELANT, « Histoires d'immeubles et d'habitants : Versailles 1831-1954 », in Annie FOURCAUT (dir), *La ville divisée : les ségrégations urbaines en question, France XVIIIème-XXème siècles*, Créaphis, 1996, pp. 366-375.

Charles LIAGRE *Annales de Loos jusqu'au XIXème siècle*, Lille, Lefebvre-Ducrocq, 1889.

Charles LIAGRE *Loos au XIXème siècle*, Lille, Lefebvre-Ducrocq, 1899.

Susanna MAGRI, Christian TOPALOV, *Villes ouvrières*. L'Harmattan, 1989.

Susanna MAGRI, « Questions sociologiques », Annie FOURCAUT (dir), *La ville divisée : les ségrégations urbaines en question, France XVIIIème-XXème siècles*, Créaphis, 1996p. 23-30.

Thomas MALOUTAS, « Ségrégation urbaine et relations familiales dans deux villes grecques : Athènes et Volos », *Sociétés contemporaines*, juin - septembre 1995, n°22/23

Alexánder MANSUTTI RODRIGUEZ, Noël BONNEUIL, « Dispersion y asentamiento interfluvial llanero : dos razones de sobrevivencia étnica en el Orinoco Medio del post-contacto », *Antropologica*, 84 1994-1996, p. 43-72.

Henri MENDRAS, Marco OBERTI, *Le sociologue et son terrain*, Paris, Armand Colin, 2000.

Jérôme MINONZIO, « L'émergence des concepts de solidarité familiale et de solidarité entre les générations dans le débat public en France depuis 1975 : vers une redéfinition du rapport entre l'Etat et la famille », D.E.A. d'Etudes Politiques, I.E.P. Paris, 1998.

Leslie Page MOCH, « The importance of Mundane movements : small towns, nearby places and individual itineraries in the history of migration », p. 97-117 *Migrants in Modern France, Population Mobility in the Later 19<sup>th</sup> and 20<sup>th</sup> Centuries*. Philip E.Ogden & Paul E. White (eds), Londres, 1989.

« Mobilités », *Annales E.S.C.*, novembre-décembre 1990, n°6

Alain MOREL, « Ethnologie dans la ville », *Terrain*, octobre 1984, n°3, p.43-54.

Hugues NEVEUX, « Sollicitations conjoncturelles des cercles de parenté, position du problème à partir du milieu rural français (XVI<sup>ème</sup> – XVIII<sup>ème</sup> siècles) », *Annales de Démographie Historique*, 1995, p. 35-42.

Philip E. OGDEN, « Industry, mobility and the evolution or rural society in the Ardèche in the later nineteenth and early twentieth centuries », p. 118-141. *Migrants in Modern France, Population Mobility in the Later 19<sup>th</sup> and 20<sup>th</sup> Centuries*. Philip E.Ogden & Paul E. White (eds), Londres, 1989.

Philip E.OGDEN & Paul E. WHITE (eds), *Migrants in Modern France, Population Mobility in the Later 19<sup>th</sup> and 20<sup>th</sup> Centuries*. Londres, 1989, 233 p.

Robert PARK, « La communauté urbaine : un modèle spatial et un ordre moral », 1926, cité dans Yves GRAFMEYER et Isaac JOSEPH, *L'Ecole de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, op. cit.

Robert PARK, « La ville, phénomène naturel », 1926, cité dans Yves GRAFMEYER et Isaac JOSEPH, *L'Ecole de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, op. cit.

Robert PARK, « La ville comme laboratoire social », 1929, cité dans Yves GRAFMEYER et Isaac JOSEPH, *L'Ecole de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, op. cit.

Monica PAROLA, « La parenté et les métiers à Turin pendant l'époque napoléonienne », *Annales de Démographie Historique*, 1995, p.43-57.

J. C. PASSERON, « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue Française de Sociologie*, 31, 1989.

Sylvie PERRIER, « Rôles des réseaux de parenté dans l'éducation des mineurs orphelins selon les comptes de tutelles parisiens (XVIIème-XVIIIème siècles) », *Annales de Démographie Historique*, 1995, p.125-135.

Jean-Claude PERROT, *Genèse d'une ville moderne Caen au XVIIIème siècle*, Paris, Mouton, 1975, 2 tomes, 1157 p.

Michelle PERROT, *La question de logement et le mouvement ouvrier français*. Les Éditions de la Villette, 1981.

Michelle PERROT, *Les femmes ou les Silences de l'Histoire*. Paris, Flammarion, 1998, 494 p.

Pierre PIERRARD, *La vie ouvrière sous le Second Empire*, Ed. Gérard Monfort, Saint Pierre de Salerne, 1978, [Blaud et Gay, Paris, 1965].

Jean-Luc PINOL, *Les mobilités de la grande ville.*, Paris, Presses de la FNSP, 1991.

Jean-Luc PINOL, *Le monde des villes au XIXème siècle*, Paris, Hachette, 1992.

Agnès PITROU, « Le soutien familial dans la société urbaine », *Revue française de sociologie*, volume XVIII, 1977, p. 47-84.

Jean-Pierre POUSSOU, « Les mouvements migratoires en France », *Annales de Démographie Historique*, 1970, p. 11-78.

Jean-Pierre POUSSOU, *Bordeaux et le Sud-Ouest au XVIIIème siècle. Croissance économique et attraction urbaine*, Paris, Editions de l'Ehess, 1983.

David REHER, *Town and Country in pre-industrial Spain, Cuenca, 1550-1870*, Cambridge University Press, 1990.

Jean REMY, Liliane VOYE, *La ville et l'urbanisation*. Gembloux, Duculot, 1974.

« Les réseaux de parenté », *Annales de Démographie Historique*, 1995.

William H. R. RIVERS, *Kinship and social organization*. New York, The Athlone Press, 1968, p 39-54.

Daniel ROCHE, *Le peuple de Paris*, Aubier Montaigne, 1981.

Marcel RONCAYOLO, *Un quartier ordinaire en proche banlieue parisienne, 1er bilan de réflexions et méthodes d'analyse*. Contrat de recherche entre le Ministère de l'urbanisme et du logement, et le Groupe de géographie sociale de l'Ehess, Paris, EHESS, 1982, 175 p.

Marcel RONCAYOLO, Thierry PAQUOT, *Villes & civilisation urbaine, XVIIIème-XIXème siècle*. Paris, Larousse, 1992.

Paul-André. ROSENTAL, « Une fratrie ou deux fratries ? : la migration des frères et la migration des soeurs en France au XIXe siècle . » *Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales*, 1995, 34-35, pp. 123-143.

Paul-André ROSENTAL, *Les sentiers invisibles, espace, familles et migrations dans la France du 19<sup>ème</sup> siècle*, Editions de l'Ehess, 1999.

David SABEAN, « Household formation and geographical mobility : a family register study for a Württemberg village 1760-1900 », *Annales de Démographie Historique*, 1970.

Olivier SCHWARTZ, *Le monde privé des ouvriers*. Paris, PUF, 1990.

Thomas SCHWEIZER, Douglas R. WHITE : *Kinship, network and exchange*. Cambridge University Press, 1998.

Martine SEGALEN, *Nanterriens, les familles dans la ville*. Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1990. 200 p.

Martine SEGALEN, *Mari et femme dans la société paysanne*, Flammarion,

Marion SEGAUX, Catherine BONVALET, *Logement et habitat, l'état des savoirs*, Paris, La découverte, 1998.

Joan SCOTT, *Les verriers de Carmaux : naissance d'un syndicalisme*. Flammarion, 1982 [1974], 183 p.

Rachel SILVERA « Les salaires, toutes choses inégales par ailleurs ? », in Margaret MARUANI (dir), *Les nouvelles frontières de l'inégalité, hommes et femmes sur le marché du travail*, La Découverte, Mage, 1998.

C. S. SPRIET, *Loos, ses abbés, ses seigneurs*, Lille, Lefebvre-Ducrocq , 1898 [1889], 244 p.

STOUFFER, « Intervening opportunities and competing migrants », *Journal of Regional Science*, 2, 1, 1960, p. 1-26.

Louise A. TILLY, Joan A. SCOTT, *Women, work, and family*. New York, Holt, Rinehart and Winston, 1978, 274 p.

<http://www.vieuxmetiers.org>

Agnès VILLECHAISE, « La banlieue sans qualités, absence d'identité collective dans les grands ensembles » *Revue Française de Sociologie*, 1997, XXXVIII, 2, p. 351-374.

Etienne van de WALLE, « Households dynamics in a belgian village, 1847-1866 », *Journal of family history*, 1976 (1), pp.80-94.

Florence WEBER « Le travail à-côté », Inra-Editions de l'Ehess, Paris, 1989.

Florence WEBER, Pour penser la parenté contemporaine. Maisonnée et parentèle, des outils de l'anthropologie, Rapport pour la CNAF « Solidarités familiales », septembre 1995.

Florence WEBER, L'honneur des jardiniers. Les potagers dans la France du XXème siècle, Paris, Belin, 1998.

Florence WEBER, « Pour penser la parenté contemporaine : maisonnée et parentèle, les outils de l'anthropologie », *Approches disciplinaires de la question des solidarités familiales*, Séminaire CNAF 1999-2000.

Max WEBER, *La ville*. Aubier-Montaigne, 1982, [1921].

Barry WELLMAN, Barry LEIGHTON, « Réseau, quartier et communauté », *Espaces et Sociétés*, 1981, n°38-39, p. 111-133.

Paul E. WHITE, « Internal migration in the nineteenth and twentieth centuries », p. 13-33, *Migrants in Modern France, Population Mobility in the Later 19<sup>th</sup> and 20<sup>th</sup> Centuries*. Philip E.Ogden & Paul E. White (eds), Londres, 1989.

Louis WIRTH, *Le ghetto*. Presses Universitaires de Grenoble, 1980, [1928].

Michael YOUNG, Peter WILLMOTT, *Family and Kinship in East London*, Londres, Routledge and Kegan, 1957, trad. par Anne Gotman *Le village dans la ville*, Paris, Edition du Centre de création industrielle, 1983.

Pierre-Paul ZALIO, *Sociologie historique d'un patronat urbain, Marseille 1880-1970, familles entreprises, formation sociale et territoire*. Thèse de doctorat en sociologie, EHESS, 1997, 587 p.

B. ZARCA : *L'artisanat français : du métier traditionnel au groupe social*, Paris, Economica, 1986.

Olivier ZELLER : *Les recensements lyonnais de 1597 et 1636, démographie historique et géographie sociale*. Presses Universitaires de Lyon, 1983.

